re n'est plus sur les Pyrénées ou sur le Rhin. Elle est ici, à Madagascar, en Extrême-Orient. En un mot partout où flotte notre drapeau. »

Puis le ministre de l'Air rappela le rôle de notre Empire et décrit sa mission : « Les escadrilles trouveront [illegible] ajouta-t-il, le trait d'union entre nous tous.

« La France, qui, avec ses « Normandie » et ses « [illegible] » a allumé les Océans, ne doit [illegible] digne des destinées immortelles de la patrie. »

Ce fut alors, le plus éclatant des défilés militaires : bataillons de tirailleurs sénégalais avec [illegible] et drapeau, enfants de troupe, fantassins, motocyclistes, chars, camions du train, artillerie avec mortiers et 155 tractés.

Une réception des corps constitués termina cette journée.

Samedi matin, M. Maroselli, à bord d'un Junker, inspectait Segou et survolait le barrage.

Dimanche matin, le ministre de l'Air, reprenant le chemin du retour, allait accomplir un exploit aérien.

AU-DESSUS DE L'ATLAS

Parti de Bamako à 8 heures, le Skymaster effectuait d'un seul coup d'aile la liaison en ligne droite Bamako-Rabat en 7 heures, après avoir réalisé un trajet de 2.500 kilomètres, dont 2.000 au-dessus du désert, et survolé les plus hauts sommets de la chaîne de l'Atlas. Le circuit normal de Bamako à Rabat passe par Dakar où une escale est prévue. L'avion ministériel a ouvert une route nouvelle. Au-dessus du désert du Djouf, des constatations intéressantes furent faites. A l'immensité de sable rouge, parfois zébrée de petits sillons plus sombres, succédait à un certain moment des escarpements rocheux avec des gorges abruptes. Enfin, brutalement se dressa la muraille aux cimes neigeuses de l'Atlas altier. C'est à 5.000 mètres d'altitude qu'elle fut franchie sans incident.

A 16 heures, l'avion ministériel était à Rabat.

Lundi matin, le ministre de l'Air, quittait Rabat et, par le cap Finistère, s'élançait au-dessus de l'Atlantique pour rejoindre la côte française à l'île d'Yeu et atterrir à Villacoublay à 16 heures.

Ainsi se terminait un circuit de 13.000 kilomètres et dont voici les étapes :

Paris-Marrakech (2.300 kilomètres) en 8 h. 10 ; Marrakech-Dakar (2.250 kilomètres) en 7 h. 25 ; Dakar-Abidjan (2.200 kilomètres) en 7 h. 40 ; Abidjan-Bamako (950 kilomètres) en 3 h. 20 ; Bamako-Rabat (2.400 kilomètres) en 7 h. 30 ; Rabat-Paris (2.300 kilomètres) en 7 h. 30.

Cet exploit est dû à l'audace du ministre de l'Air et à la haute compétence de l'équipage composé du capitaine Raymond, du capitaine Schlegel, du lieutenant Marteau, de l'adjudant-chef Enet, du sergent-chef Dupot, et aux perfectionnements du Skymaster, quadrimoteur de 35 tonnes doté de deux appareils radio.

Une page nouvelle à ajouter à la gloire des « ailes françaises ».

R. F.

" La Dépêche de Paris ".

- Justice -

Saint-Louis rendait la Justice sous un arbre. La Justice à Bastia est rendue dans un ancien lavoir, local exigu, humide, innommable. C'est tout ce même du progrès, mais à... rebours, n'est-ce pas. Et la Justice y perd et son prestige et sa sérénité.

Et les juges, sur des bancs d'école travaux, frigorifiés, y perdront certainement leur santé. Mais, les juges et leurs collaborateurs sont-ils obligatoirement tenus de siéger dans les conditions sus-visées. Voire. Mais je pose quand même la question à qui de droit.

Des mesures s'imposent et d'urgence. Le Palais de Justice, orgueil de notre cité semble irrémédiablement abandonné, condamné. Et dire que depuis plusieurs mois, l'architecte du Palais a un crédit de plusieurs millions et que rien n'a été fait pour remettre en état au moins une salle d'audience.

Il ne faudrait pas que sous-prétexte d'inesthétique on refuse à la Justice un logement digne aussi bien des magistrats des avocats que des plaideurs.

A ce propos, je suggère volontiers la remise en état de l'ancienne salle des assises qui serait réalisée aux dires de personnes compétentes, en 4 mois et qui permettrait enfin aux services judiciaires de reprendre possession de ce bâtiment, sans courir le risque de nouvelles catastrophes.

Rainier SILVESTRE.

PARIS. — C'est aujourd'hui que se déroulera à Bruneval près d'Etretat la cérémonie commémorative du débarquement en France du 1er commando allié et à laquelle assisteront le général de Gaulle et M. Duff Cooper.

La chaîne parisienne diffusera un radio reportage de la cérémonie entre 20 heures et 20 h. 30.

— Grand concert —

PAR

Les Petits Chanteurs de St François

Filiale des Petits Chanteurs à la Croix de Bois

AU PROGRAMME :

Chants profanes de Schubert, Rameau, Carlo Boller, etc...

Chants religieux de J-S. Bach, Haendel

Vieux Noëls des XVIme et XVIIme Siècles

Lundi 31 Mars à 21 h.

SALLE DU PARIS

Prix des Places : 100, 75, 50

La location est ouverte au « Paris » à dater du Vendredi 28 Mars.

Une victime de la paperasserie

—(-:-)—

N'AYANT PU ETABLIR SA DECLARATION D'IMPOTS, UN TROP BON CITOYEN SE PEND

LILLE. — M. Jules Bourcier, de Troisvilles, près d'Arras, voyait depuis plusieurs jours avec inquiétude s'approcher la date du 31 mars.

Propriétaire d'un immeuble à Reims, il n'avait pas encore établi sa déclaration d'impôts. En bon citoyen, il se mit courageusement au travail.

Mais après un travail acharné, il dut s'avouer vaincu. Tout et si bien qu'il déclara à son entourage qu'il préférait aller se jeter sous un train.

On prit cela pour une plaisanterie, et on eut tort, car mercredi, on retrouva l'infortuné contribuable pendu dans sa chambre.

Détail d'un macabre humour : M. Bourcier était un ancien contrôleur des contributions indirectes.

Nouvelles diverses

PARIS. — Sir Strafford Cripps a déclaré qu'il n'était pas possible d'organiser en Grande-Bretagne l'exposition internationale en 1951, en raison du problème urgent qui se pose pour ce pays à faire face dans le domaine de la reconstruction nationale.

PARIS. — M. Paul Ramadier, président du Conseil, quittera Paris ce soir pour se rendre dans l'Aveyron, où il sera reçu par les municipalités de Decazeville, ville Franche de Rouergue et Capdenac.

PARIS. — M. Vincent Auriol qui fait aujourd'hui une tournée en Aveyron, prononcera à Villefranche de Rouergue un important discours qui sera radiodiffusé.

A L'OFFICIEL

JUSTICE

M. Deouri Juge au tribunal de Constantine est nommé Procureur de la République à Orléansville.

Messieurs Barbieri et Paoli sont admis à subir les épreuves de la session d'examen professionnel d'entrée dans la magistrature.

COLONIES

M. Jean Bozzi administrateur adjoint de 1ère classe est nommé adjoint au directeur du service de coordination pour les départements d'outre mer.

PERSONNEL DES P.T.T

Ont été intégrés dans le cadre des transmissions coloniales :

M. Lanata Dque. Contrôleur principal ; M. Ciavaldini Félix Contrôleur principal ; M. Beriandi Charles Contrôleur principal ; M. Canazzi Joseph Contrôleur ; M. Pelciaggi Pancrace Contrôleur ; M. Tenneroni Chef d'équipe principal.

TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS

Mlle Giacomini Adrienne, administrateur de 3me classe est promue administrateur civil de 2me classe.

TISSUS PERLA

21 bis, Boulevard Paoli

a le plaisir d'annoncer à la population Bastiaise qu'elle ouvrira son magasin MARDI 1er AVRIL, et l'invite à venir visiter sa collection de Confection pour dames, Lingerie et Tissus.

AVIS DE DECES

Mme Vve Polidori née Bianconi ; M. et Mme Raffalli Antoine et leurs enfants de Morosaglia ; M. et Mme Polidori Ange et leurs enfants ; M. et Mme Blandinières de Nice,

Ainsi que tous les parents et alliés ont la douleur de vous faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Jules POLIDORI

leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, oncle et cousin décédé dans sa 79me année.

Les obsèques auront lieu aujourd'hui 30 mars à 14 heures.

Maison mortuaire : 12, Brd Auguste Gaudin.

AVIS DE MESSE ET REMERCIEMENTS

Les familles Filippi, Cassandri, Gonsolin et Lota,

très touchées des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de leur mère, belle-mère et grand-mère chérie

Mme Vve Pierre FILIPPI

et ne pouvant y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui ont associé leurs sentiments attristés à leur grande douleur, de trouver ici l'expression de leur gratitude émue.

Toutes les messes célébrées le lundi 31 mars en l'Eglise Notre-Dame de Lourdes et le mardi 1er avril en l'Eglise St-Jean-Baptiste, le seront pour le repos de l'âme de la chère défunte.

AGENT A BASTIA :
RADIO - MEDITERRANEE
Jacques ABBATUCCI
Cour Favale
REPARATIONS
TOUTES MARQUES

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

DIMANCHE 30 Mars : Rameaux

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Samedi 29 Mars 1947

Température : + 14.
Baromètre : 760.
Temps variable.

ETAT CIVIL DU 29 MARS 1947

NAISSANCES : Mattei Catherine Antoinette.

DECES : Vitali Ange, 61 ans marié ; Pais Antoine, 13 ans.

MARIAGES : Néant.

PHARMACIE DE GARDE

Pharmacie C. GUIDICELLI, 10 Brd A. Gaudin. Tél. 327.

CARNET MONDAIN

Le 9 avril sera célébré à Poggio di Venaco le mariage de Mlle Maryse Cariotti, fille de Madame et du Docteur Cariotti, Conseiller général de Venaco, avec le Docteur Georges Pons, ancien externe des hôpitaux de Paris.

Nous sommes heureux de présenter nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux et nos sincères félicitations à leurs familles.

Nouvelles Religieuses

PAROISSE St-JEAN-BAPTISTE
Dimanche des Rameaux

A 10 h 15, Bénédiction des Rameaux, Procession, Messe solennelle.

Les Petits Chanteurs exécuteront la messe de Léo Delibes pour voix d'enfants.

A 17 h., Vêpres, sermon, Bénédiction des petites statues de N.-D. de Boulogne qui, le soir même seront réparties entre les divers secteurs et seront portées dans tous les foyers de la Paroisse qui voudront les recevoir.

PAROISSE N.-D. DE LOURDES

Aujourd'hui dimanche des Rameaux, avant la messe de 10 heures seront bénits les Rameaux qu'on distribuera aux fidèles durant la messe.

Durant la messe également sera faite la quête annuelle pour les Lieux Saints. Cette quête patronnée par les R.R.P.P. Franciscains qui ont la custodie de Terre Sainte sera faite par Mmes : Bonaccorsi-Maestracci ; Graziani-Confortini ; Agostini-Pietri ; Scapula-Taffarelli.

Le soir les Vêpres commenceront à 16 h. Elles seront chantées par les Petits Chanteurs à la Croix de Bois.

CHAPELLE DE L'ANNONCIATION DU FANGO

Conformément à la tradition, la Chapelle du Fango sera ouverte aujourd'hui 30 mars.

Un salut du T S. Sacrement y sera donné à 15 heures.

CHRONIQUE SPORTIVE

En Championnat, l'E. F. B. reçoit aujourd'hui l'U. S. Cortenaise

Le championnat tire à sa fin. Aujourd'hui le stade A. Cesari sera le théâtre d'une rencontre capitale qui décidera de la 2me place du classement final. L'équipe chère à M. Monti en grande forme s'efforcera de consolider sa position en emportant la décision face à la farouche équipe cortenaise. Le match aller vit la victoire assez nette des « Verts » par 3 buts à 1, aussi aujourd'hui une nette revanche des « Blancs » s'impose. Quelle est la valeur présente des 2 clubs ? Les Bastiais l'emportèrent il y a 15 jours face au CAB par 3 buts à 1, les cortenais écrasèrent le FCA par 9 à 1 après un match qui s'apparenta à la tragi-comédie. Aussi absence de critérium sévère nous permettant de formuler un pronostic certain. Un résultat nul ne nous surprendrait pas, à moins que la « furia » des blancs l'emporte sur la solidité de la défense du onze de M. Baldacci.

LE C.A.B. A CALVI

Aujourd'hui le onze cabiste en tournée rencontrera le onze local en match amical. Devons-nous voir dans cette rencontre une timide prospection de la part de M. Lorenzi ? peut-être. Mais avant tout le souci d'entraîner fermement une équipe qui peut et ne doit pas sombrer dans l'infini du néant. L'équipe féminine de Basket du CAB qui s'avère le meilleur quinquette insulaire, rencontrera en championnat la fine fleur calvaise. Nul doute sur le résultat qui nous confirmera la valeur de nos gracieuses cabistes.

13 JUIN GRAND MATCH AMICAL AU STADE A. CESARI : NORD CONTRE SUD

On nous annonce comme officielle la grande rencontre annuelle Nord-Sud qui se disputera le 13 juin sur le stade A. Cesari. Nous ne connaissons pas pour l'instant la composition de l'équipe Bastiaise qui groupera les meilleurs éléments de nos clubs. Nous reparlerons de cette rencontre en vous donnant notre point de vue sur la composition du onze Bastiais, qui, fosse espérer, sera à l'abri de toute critique.

SOCIETE DES EDITIONS POPULAIRES DE LA CORSE

Extrait du registre des délibérations

Ont cédé leurs parts dans la dite Société les actionnaires suivants :

MM. J.-L. de Montera — J. Pierraggi — A. Marinacce — P. Biggi.

Pour extrait conforme
LE GERANT

POSTES-TELEGRAPHES-TELEPHONES

La limite de poids des lettres privées et des correspondances commerciales non transactionnelles à destination de l'Allemagne est portée de 20 à 500 grammes.

L'AFFAIRE HARDY

(Suite de la 1ère Page)

CHERCHEZ LA FEMME...

La police, en tout cas, est persuadée maintenant qu'à l'origine du drame Hardy — comme dans tant d'autres affaires — il faut encore chercher une histoire d'amour. C'est par amour qu'à son tour Hardy aurait succombé...

N'a-t-il pas déclaré, lors de ses derniers aveux, qu'il avait accepté de travailler pour les Allemands parce qu'il avait craint que des représailles ne soient exercées par eux contre les parents de sa future femme, chez qui des armes étaient cachées ?

Aussi, la déposition de Mme Lydie Hardy, qui était certainement au courant des agissements de son fiancé, apparaît comme capitale.

Dans ce but, les services de la surveillance du territoire la cherchent actuellement pour recueillir son témoignage. Mais aucun mandat d'arrêt n'a été lancé contre elle.

Où se trouve Lydie Hardy ?

On sait qu'elle séjournait ces derniers temps en Suisse et qu'elle avait annoncé son retour à Paris pour lundi matin. Une amie qui possède une villa en banlieue et qu'elle avait prévenue de son arrivée, ne l'a vue que quelques instants à la gare de Lyon. Puis, elle monta dans un taxi et disparut. On ne l'a aperçue ni chez les amis qu'elle fréquentait, ni dans les hôtels où elle avait coutume de descendre...

18, AVENUE GABRIEL-PERI A MONTREUIL-SOUS-BOIS

C'est à Montreuil-sous-Bois, au 18 de l'avenue Gabriel-Péri, dans une maison de modeste apparence, que Lydie Bastien possédait un pied-à-terre.

A la demande de Mme Jeanne S..., qui fut l'hôtesse de Lydie Bastien et de Hardy après son acquittement, une chambre d'amis avait été mise à sa disposition par le propriétaire de la maison en mai 1946.

Pendant que Hardy était en prévention de cour de justice, la jeune femme y venait passer la nuit et sur y préparait des colis pour le prisonnier.

Depuis l'acquittement de son fiancé elle n'avait pas reparu à cette adresse, sauf le jour où elle vint demander un certificat de domicile dont elle avait besoin pour se faire délivrer un passeport pour la Suisse.

Les inspecteurs qui sont à sa recherche surveillent étroitement la maison. Seule, Mme Jeanne S... est, paraît-il, avenue Gabriel-Péri, au moment même où les policiers se trouvaient dans la chambre. Il semble donc qu'elle soit, elle aussi à la recherche de son amie. On croit qu'elle pourrait fournir des renseignements intéressants sur Mlle Bastien, ses déplacements et sa liaison avec René Hardy.

Le courrier qui attendait Mlle Bastien était, du reste, fort peu volumineux, contrairement à ce qu'on a affirmé. Seuls, un télégramme, deux pneumatiques en date du 23 et une lettre timbrée de la poste aux armées, de l'écriture de Hardy, s'y trouvaient, ainsi qu'une autre lettre de l'inculpé, qui, remise par un porteur, a dû être écrite après ses aveux.

COMMENT S'EFFECTUA LE RETOUR D'ALLEMAGNE DE RENE HARDY

Des informations parues dans certains journaux ont fait état d'incidents qui se seraient produits entre le gouverneur du Palatinat, M. Brozen Favereau, et les inspecteurs chargés de retrouver Hardy.

On nous assure qu'elles ne reposent sur aucun fondement.

M. Brozen Favereau n'a nullement essayé de percer ou d'éviter aucun barrage. La route suivie par le gouverneur n'était pas une route détournée, mais c'était la plus directe pour aller de Forbach à Troyes.

C'est à l'occasion d'un voyage n'ayant aucun rapport avec l'affaire Hardy que M. Brozen Favereau avait décidé de ramener celui-ci à Paris.

Il l'avait hébergé à Neustadt après son acquittement, ainsi qu'il le fit pour nombre de déportés dont la santé était chancelante.

LA CONFESSION DE HARDY

On connaît maintenant dans le détail la confession de Hardy, qu'il a rédigée tout entière de sa main, lundi matin, dans les locaux de la sécurité du territoire, après une nuit blanche, passée dans un fauteuil et pendant laquelle il avait gardé un silence absolu.

Il y fait d'abord le bilan de son action dans la Résistance depuis le 18 juin 1940. Il a tenté d'abord de faire passer la Corse à la dissidence, puis a tenté de rejoindre les forces françaises libres. Finalement, il a dû rentrer à Paris et a alors recruté les premiers réseaux de résistance. Arrêté bientôt par les Allemands, il tire quinze mois de prison à Toulon. Libéré le 27 mai 1942, il met sur pied la Résistance-Fer, dans la zone sud-ouest.

En juin 1942, il dirige une organisation qui travaille sur plusieurs dizaines de grandes gares. Il est en rapport avec de nombreux chefs de la Résistance qu'il voit souvent.

Et c'est l'affaire du 8 juin, sur laquelle il reviendra ensuite. Puis le 21 juin, l'affaire de Caluire : il est alors arrêté et demeure prisonnier des Allemands pendant un mois et demi. Il s'évade, le retrouve ses camarades jusqu'en mars 1944, époque à laquelle il est passé en Afrique du Nord

(à suivre)

Avis et Communications

CHAMBRE DE COMMERCE de BASTIA

LES CANDIDATS au Conseil d'Administration de la Sécurité Sociale

Tous les Présidents, Secrétaires ou Représentants des Syndicats et Groupements Patronaux et artisanaux, ainsi que les représentants des professions libérales, sont instamment priés d'assister à l'assemblée qui se tiendra à la Chambre de commerce de Bastia, le Lundi 31 mars, à 17 heures 30, en vue de la désignation des candidats au Conseil d'Administration de la Sécurité Sociale.

L'importance de la question ne saurait échapper aux intéressés et toute absence serait sinon coupable, taxée d'indifférence. — LE PRESIDENT.

AVIS AUX IMPORTATEURS ET AUX EXPORTATEURS

I. — En exécution du décret du 9 janvier 1947, les bureaux du service central des licences d'importation et d'exportation, 44, rue François-Ier, Paris, VIIIe, fonctionneront à partir du 24 mars 1947 à l'Office des Changes, 8, de la Tour-des-Dames, Paris, IXe.

II. — A partir du 17 mars 1947, les demandes de licences et les correspondances y relatives devront être envoyées ou déposées, nonobstant toutes indications contraires portées sur les imprimés en vigueur ou mentionnées dans les avis aux importateurs et aux exportateurs antérieurement publiés, à l'adresse suivante : *M. le directeur général de l'Office des Changes, sous-direction des licences et autorisations commerciales, 8, rue de la Tour-des-Dames, Paris, IXe.*

LE VICE-RECTORAT DE LA CORSE communique :

Un concours pour le recrutement de sous-économes dans les centres d'apprentissage, masculins et féminins, aura lieu le Mardi 3 Juin 1947. Les candidats admis effectueront un stage de 5 mois à l'Ecole Normale Nationale d'Apprentissage de Paris à partir d'Octobre.

Seront admis à concourir les candidats âgés de 23 à 45 ans, de nationalité française titulaires du Baccalauréat ou du Brevet Supérieur ou du diplôme des écoles supérieures de commerce, ou du Brevet d'Enseignement Commercial 2ème degré.

Pour tous renseignements s'adresser à l'Inspection Principale de l'Enseignement Technique — Service de l'Enseignement 4 Rue Fernand Pauriol — Marseille.

Du Mercredi 26 MARS au Mardi 1er Avril

La Valse Blanche

avec DELAMARE, Julien BERTHEAU ALERME, Ariane BORG, R. CORDY

En première partie :
TITRES EXCEPTIONNELS
PATHE - JOURNAL

TOUS les Soirs à 21 heures ;
MATINEES jeudi à 15 heures ; Samedi à 16 heures ; Dimanche à 14 et 16 h. 30

LA LOCATION est ouverte tous les jours de 10 h à 12 heures et de 16 heures à 18 heures.

Régent-Cinéma

DU 27 MARS AU 2 AVRIL
GENE TIERNEY dans

— LAURA —

Un film policier de grande classe

En première partie :
DOCUMENTAIRE
ACTUALITES FRANÇAISES

SEANCES, tous les jours à 21 heures.
EN MATINEE, le Jeudi à 15 heures, le Samedi à 18 heures et le Dimanche à 14 et 18 heures 30.

LOCATION BALCON : Pour les soirées de 17 h. 30 à 18 heures ; pour les matinées de 10 à 11 heures.

Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

PETITES ANNONCES

VERRE TRIPLEX pour automobiles Pose immédiate. COMPTOIR CORSE des VERRES ET GLACES — TOGA — BASTIA.

A VENDRE camion bonne basculante, moteur état neuf. Adresse au journal.

AVIS DE DETTES — M. Mercuri Jean Joseph à Asco, ne répond plus des dettes que pourrait contracter sa femme Mercuri Joséphine, née Trojani.

ECHANGERIONS un appartement 5 pièces dans immeuble moderne Bastia, contre équivalent à Ajaccio. S'adresser Bureau du Journal.

71 Année — No 96 — PRIX 2 frs. 85 — Lundi 31 Mars & Mardi 1er Avril 1947

Le Petit Bastiais

Quotidien Républicain d'Information et de Libération Nationale

ADMINISTRATION ET REDACTION
8, Bd Paoli .. BASTIA

Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Tél. N. 3 - Ch. P. 152 - R. C. 2632

Directeur-Rédacteur en chef : Martin [illegible]

TARIF DES ABONNEMENTS APRES REDUCTION BLUM

3 mois : .... 171 fr.
6 mois : .... 308 fr.
1 an : .... 578 fr.

000074
BIBLIOTHEQUE DE LA VILLE DE BASTIA CORSE
000079

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

La succession des prénoms dans la famille Bonaparte

La succession des prénoms dans la famille Bonaparte confirme la règle générale, et corse, plus spécifiquement corse de la survivance des prénoms par tradition familiale, transmis ordinairement de grand-père à petit-fils. Les exceptions se conçoivent, et ne peuvent être que nombreuses. A certaines générations, la famille se resserre, est menacée d'extinction ; a déjà adopté d'autres prénoms issus des familles maternelles. Il faut faire un choix, qui élimine nécessairement d'anciens prénoms.

Toutefois, chez les Bonaparte, les éliminations n'atteignent pas le prénom de Jérôme. Le dernier né de Charles-Marie Bonaparte et de Letizia Ramolino, leur treizième enfant (compte tenu des enfants décédés en bas âge), arrive à point pour continuer la série des Jérôme, dont le premier était né dans la seconde moitié du seizième siècle et qui se retrouve toutes les deux ou trois générations, sans compter son féminin : Jéronime.

Le père du roi de Westphalie, et de Napoléon Ier, Charles-Marie, dont lui-même son prénom à son trisaïeul, qui vécut entre 1637 et 1692. Mais ce n'est pas, après Jérôme, le prénom de la famille Bonaparte le plus ancien et le plus usuel à travers les générations, car le premier fils de Charles-Marie et de Letizia, Joseph roi de Naples et d'Espagne, le tient d'un ancêtre qui vivait au dix-septième siècle, et qui fut lui-même chef de génération.

Une dizaine de prénoms disparaissent rapidement, portés une ou deux fois ; d'autres, anciens, et portés plusieurs fois (François, 3 ; Gabriel, 3), disparaissent également au dix-huitième siècle sous la poussée des prénoms empruntés aux alliances. Mais, anciens, et retrouvés à la génération de Napoléon, de son père ou de son grand-père en retient : Jérôme, Lucien, Joseph, Sébastien et Charles-Marie, dans une succession constante.

Mêmes remarques parmi les filles. Nous nous en tiendrons à Anne-Marie, qui était également donné ; Marianne. Les Bonaparte le trouvent dans leur propre famille en 1612. Ils ont ensuite deux autres raisons de ne plus l'abandonner car il y a eu un mariage Bonaparte-Marie-Anne Tusoli en 1737, et un autre mariage Bonaparte-Marie-Anne Bozzi en 1745 : deux alliances qui ont eu des conséquences heureuses pour la puissance politique ou matérielle de la famille. Aussi tient-elle à ce prénom, au point de ne pas se décourager de filles qui décèdent en bas âge : Charles-Marie Bonaparte et Letizia Ramolino donnent ce prénom à une première fille née à Corte en 1767, à une seconde née en 1770, à une troisième née en 1771 : toutes trois décédées en bas âge. Enfin, ils tiennent la bonne, qu'on appela plus tard : Elisa, née en 1777. C'est la princesse de Lucques.

Si les Bonaparte n'avaient pas apporté leur patronyme, tout fait, de Sarzane, à la fin du quinzième siècle, ils n'auraient eu qu'un embarras pour le fixer, par la suite, sur un de leurs prénoms les plus usuels, puisqu'on sait que dans la proportion des trois quarts les patronymiques corses sont des déformations de prénoms acquises généralement au dix-septième siècle.

P. B.

Le dimanche ministériel

PARIS. — M. A. Philip ministre de l'Economie Nationale a exposé à Marseille devant les représentants des différentes organisations professionnelles, la nécessité de poursuivre la lutte pour la baisse des prix : « La France n'a pu, a déclaré M. Philip, pendant les 4 années de son isolement ni entretenir ni renouveler son matériel cela peut être une grave menace pour son avenir...

« ...Il nous faut gagner la bataille des prix, sinon c'est l'inflation avec toutes ses conséquences. »

Inaugurant un monument à la mémoire du colonel Fabien, mort pour la France à l'âge de 26 ans, M. Billoux a parlé de la renaissance de notre industrie qui ne pouvait se faire qu'avec les réparations que nous doit l'Allemagne et des importations accrues de charbon de la Ruhr.

A Nantes, présidant un congrès du parti Radical, M. Marie ministre de la Justice a insisté sur la nécessité de l'union indispensable de tous les Français sans distinction de parti.

Le Général de Gaulle exalte à Bruneval, l'œuvre de la résistance

PARIS. — Le général de Gaulle a commémoré hier à Bruneval, en présence de M. Duff Cooper, ambassadeur de Grande-Bretagne et du général Vanier, ambassadeur du Canada, le coup de main allié qui dans la nuit du 27 au 28 février 1942, permit de détruire un poste de radar allemand qui détectait les avions britanniques.

Le général de Gaulle est venu de Colombey les Deux Eglises par la route. Après avoir signé le Livre d'Or de la ville d'Etretat, le général de Gaulle a pris place sur l'estrade et répondu à l'allocution de bienvenue du maire de cette ville : « En vous voyant tous ici à Etretat, a déclaré le général, je sais que la France entière est consciente de ce qu'elle doit faire pour ce qu'elle veut être...

« Vive la France ! Vive la République ! »

A Bruneval, après avoir distribué 22 croix de la Libération, le général de Gaulle a posé la première pierre du monument qui commémorera le haut fait d'armes réalisé dans la nuit du 27 au 28 février 1942 par un groupe de parachutistes écossais et canadiens et quelques français jetés dans la ville par des avions de la RAF.

Il a exalté ensuite le sacrifice des membres du commando et l'œuvre de la résistance ; le Général a insisté sur la nécessité de son unité : « La résistance a eu ses hauts et ses bas, ses erreurs et ses grandeurs, ses défaillances et ses triomphes, elle fut, et il fallait qu'elle fut une et indivisible comme la France qu'elle défendait. Une et indivisible certes et toute tentative de piller ce bien national ne pourrait être tolérée. Les 600.000 hommes et femmes de chez nous qui sont morts sur les champs de bataille, aux poteaux d'exécution ou dans les camps de misère sont morts pour la France et la France seulement.

Après avoir magnifié le rôle de la résistance, le général de Gaulle fait une allusion directe à la politique : « Les temps sont trop difficiles, la vie trop mouvementée et le monde trop dur pour que l'on puisse végéter longtemps dans les ténèbres. Le peuple porte de graves blessures mais il suffit d'entendre battre son cœur pour savoir qu'il entend encore vivre, guérir et grandir.

Le jour va venir, dit en terminant l'ex-chef du gouvernement provisoire, où rompant avec la paix stérile et rejetant le cadre mal bâti où s'égare la nation et se disqualifie l'Etat, la masse immense des Français se rassemblera sur la France. »

PARIS. — Et pendant qu'à Bruneval le Général de Gaulle prononçait son discours le général de Lattre de Tassigny commémorait le franchissement du Rhin par les troupes du 151me Régiment d'Infanterie

A LA CONFERENCE DE MOSCOU

PARIS. — Les Quatre ne se sont pas réunis hier à Moscou.

Ils examineront aujourd'hui les principales questions ayant trait à l'économie la démilitarisation de l'Allemagne et le problème des réparations ainsi que le rapport du comité de coordination.

Sur proposition du général Marshall ils ont décidé de confier l'étude des questions jugées secondaires aux experts et de consacrer le temps dont ils disposent à l'examen des problèmes importants

A VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE
M. Ramadier défend dans son discours les institutions républicaines

PARIS. — M. Paul Ramadier a effectué un voyage dans l'Aveyron, dont il est le représentant socialiste à l'assemblée nationale.

Après avoir assisté à une réunion du conseil municipal de Decazeville, dont il est maire, M. Paul Ramadier s'est rendu à Capdenac, puis à Villefranche de Rouergue, où il a, à l'issue du banquet qui était offert en son honneur, fait un tour d'horizon sur la situation intérieure du pays.

A Capdenac, le Président du Conseil a déclaré entr autres : « Nous ne pouvons pas, en l'espace d'une seule génération réparer toutes les pertes de la guerre si certains subissent des sacrifices à la limite de leurs moyens, il faut penser à la situation de l'ensemble du peuple... il ne s'agit pas de donner à chacun son dû pour le moment, mais il nous faut garder ce qu'il en reste par des mesures qui frappent.

En terminant M. Ramadier a fait appel au civisme des paysans et a déclaré que le maintien des prix excessifs à la production nécessitait des importations et la vente de produits dont il fallait priver les Français.

Le Président a donné l'assurance que l'équilibre budgétaire serait maintenu aux prix de lourds sacrifices.

A Villefranche de Rouergue, M. Ramadier a défendu les institutions républicaines.

« La République est le seul régime qui puisse conduire la France à son relèvement et à la prospérité. Parfois la République et le régime parlementaire apparaissent comme un régime de heurts et de discorde, mais nous devons le déclarer hautement, ceux qui parlent et pensent ainsi n'ont pas confiance dans le peuple de France.

M. Ramadier a rappelé quelques exemples entr'autre la tentative des boulangistes écartés par ceux que leurs adversaires appelaient les opportunistes », puis il enchaîne : « Y a-t-il un autre régime, qui ait maintenu pendant 70 ans le pays dans l'ordre intérieur, la sécurité et le progrès constant. La République est le seul régime avec lequel l'espoir est possible. C'était la pensée profonde de Jaurès. »

Et le Président termine : « Il y a des tâtonnements, des hésitations, mais l'épreuve finit par éliminer les tentatives infructueuses et les Français se rassemblent, soudés par une idée commune et non point pas la grandeur éternelle d'un homme »

L'affaire HARDY ou une affaire très ténébreuse

(suite)

... OUI J'AI ETE ARRETE A CHALON

Et il arrive à l'affaire du train Lyon-Paris.

...Oui, j'ai bien été arrêté à Chalon avoue-t-il, et conduit en prison dans cette ville. C'est alors qu'on a découvert dans ma valise, dissimulée dans un costume, une lettre datant de plusieurs jours et portant l'adresse de mes beaux-parents. Je subis alors un premier interrogatoire rapide. Puis les Allemands me mirent tout au dans une cellule. Je demeurai ainsi pendant deux jours, puis on me rendit mes affaires.

Le 10 juin, je crois, nouvel interrogatoire. On me frappa sauvagement. C'est ensuite mon transfert à Lyon.

J'apprends l'arrestation du général de Lestraint. Mais je flaire un piège, car on me dit que l'on avait intercepté une convocation dans une boîte où je suis que depuis plusieurs jours le courrier ne parvient pas.

Je suis identifié par Lunel comme étant le chef de la Résistance-Fer.

C'est alors que les Allemands, qui ont en main la lettre saisie dans ma valise, menacent de se livrer à des représailles sur les miens. C'est le chantage aux otages ! Je demande à être remis en liberté. J'offre, si on me libère, d'essayer de renouer avec des amis de la Résistance. Il n'y a rien qu'à surveiller la maison de mes beaux-parents. Mais j'y ai caché des armes et je suis inquiet. Je souligne aux Allemands que mon travail ne sera pas facile. Ils acceptent de me rendre la liberté. N'ont-ils pas des otages sous la main ?

Il est convenu que je passerai tous les jours devant la maison de Bastien.

Libéré, je reprends mes contacts en me méfiant de filatures probables.

J'enlève les armes qui sont chez les Bastien, et décide l'évacuation de mon service de Paris, etc...

UNE IMPRUDENCE FATALE

Et c'est le drame de Caluire.

C'est le 19 juin que j'ai appris la réunion de Caluire.

Les événements se déroulèrent alors avec une folle rapidité. Tout d'abord, je ne voulais pas me rendre à cette réunion.

(Lire la suite en 2me Page)

M. Ramarony a démissionné du P.R.L

PARIS. — M. Ramarony, vice-président de l'Assemblée Nationale a démissionné du PRL.

M. Ramarony n'a donné aucune explication.

Le duel Bastid-Defferre

PARIS. — MM. Bastid et Defferre se sont rencontrés dans la forêt de Rambouillet.

Deux balles ont été échangées sans résultat.

Nouveau scandale des points textiles

PARIS. — Un contrôleur au ministère de la production industrielle a été arrêté pour trafic de points textiles.

Depuis 1943 il avait vendu pour 2 millions de francs de points à des directeurs de maisons de lingerie.

Au cours de la perquisition effectuée dans son bureau les inspecteurs découvrirent des pièces d'or et des documents permettant d'établir qu'il faisait également le trafic de l'or et des devises étrangères.

Trois directeurs de maisons de lingerie de province et trois autres employés du ministère de la production industrielle ont été également arrêtés.

A PROPOS DES INCIDENTS DE LA RUHR

Incohérence de la politique alliée
Interventions néfastes de l'ancien Président Hoover

Il y avait lieu de croire que la Grande-Bretagne — la noble nation qui a supporté du début à la fin le poids de la guerre — était fixé sur l'état d'âme allemand : n'a-t-elle pas compris que le danger permanent [illegible] était constitué par l'Allemagne, quelle qu'elle soit, démocratisée, confédérée, communiste, socialiste, impérialiste, [illegible] : l'Allemagne prolifique et rapace est l'épée de Damoclès toujours suspendue sur la paix européenne.

La Grande-Bretagne a paru l'avoir oublié, quand elle a accueilli, les bras ouverts un certain Schumacher, sorte d'ersatz républicain ou socialiste qui venant de Berlin est allé, sans passer par Paris, plastronner à Londres, présenter avec quelque arrogance les revendications allemandes.

La cordialité de l'accueil a eu les effets que l'on connaît : des soldats anglais ont été lapidés dans la Ruhr au cours de manifestations impressionnantes dont les allemands ont le secret.

Qu'on ne s'imagine pas qu'il s'agit là d'un événement fortuit, provoqué uniquement par les privations alimentaires, matérielles.

Le soulèvement de la Ruhr est l'aboutissement naturel, logique de la politique incohérente des alliés : l'antagonisme russo-américain, les dissensions plus ou moins acerbes à la conférence de Moscou et surtout, comme le verra, la sentimentalité inconsidérée anglo-saxonne ont encouragé, poussé les allemands à réagir brutalement, à leur manière.

Oui, les Etats-Unis plus que la Grande-Bretagne et la Russie soviétique sont responsables du mouvement insurrectionnel de la Ruhr, car, après la mort de l'éminent chef d'Etat Roosevelt, les pouvoirs publics, la radio, les journaux américains n'ont cessé de s'apitoyer sur le sort des malheureux allemands ; ces malheureux allemands, on l'oublie outre-Atlantique, ont raflé pendant 5 ans, par la violence ou avec les propres deniers de leurs victimes les productions de toutes sortes européennes : c'est en réalité un peuple gorgé de tout, repu que les alliés ont finalement battu : la nation allemande vaincue a été dans l'ensemble moins touchée par la guerre que le reste de l'Europe.

Washington depuis la présidence de M. Truman a semblé l'ignorer : ce n'est pas en envoyant M. Hoover faire une enquête dans le Vieux Monde que Washington avait des chances d'être bien renseigné.

L'ancien président de la République des Etats-Unis que M. Roosevelt avait chassé de la Maison Blanche, a toujours eu un faible pour les allemands.

Faut-il rappeler le fâcheux moratoire Hoover de 1931 « qui brisant le plan Young, œuvre américaine, arrêta du même coup les paiements de réparations et interdit aux créanciers de l'Allemagne de percevoir d'elle les sommes que les Etats-Unis persistaient à leur réclamer.

« Il en résulta, poursuivait Tardieu dans un article consacré en 1935 à Herbert G. Hoover, que l'Allemagne ne paya que 2% des charges de la guerre et 6% de celles que lui avaient imposées le traité de paix. Du même coup, l'honnête M. Hoover devint le complice involontaire de la plus grande escroquerie du siècle. »

Cette escroquerie a eu malheureusement des conséquences épouvantables, sanglantes, désastreuses pour l'Europe, le monde entier.

Malgré cela, M. Hoover a tenté de récidiver. En apprenant l'objet de sa mission en Europe n'étaient pas rassurés ceux qui gardaient le souvenir de l'intervention néfaste de 1931, intervention très néfaste puisqu'elle permettait à l'Allemagne dégagée de l'hypothèque de Versailles, de réarmer, de se mettre en mesure de vaincre à son tour.

Les craintes étaient justifiées : en effet après sa tournée à travers le Vieux-Monde, et dès son retour en Amérique, M. Hoover a proclamé qu'il fallait de toute urgence venir en aide à l'Allemagne.

Forte de l'appui moral de son ancien protecteur, l'Allemagne n'a pas tardé à bouger, à montrer qu'elle était encore de taille à tenir tête à ses vainqueurs d'hier.

La leçon aura porté ses fruits en Grande-Bretagne : l'URSS a trop souffert des coups germaniques pour avoir des complaisances coupables.

Que nos bons amis d'Amérique se méfient, de grâce, des mauvais conseils de M. Hoover, et ce, pour ne pas compromettre une fois de plus la paix européenne mondiale. — Pascal B.

LA COOPERATIVE AGRICOLE EST UNE NÉCESSITÉ

L'Agriculture depuis la fin des hostilités occupe une place capitale dans la vie économique.

Dans un monde menacé par la famine, les gouvernements de tous les pays se sont penchés avec un intérêt croissant sur les problèmes de la production et du rendement.

En U.R.S.S. le plan quinquennal du 18 Mars 1946 a prévu un accroissement de quarante fois supérieur aux réalisations obtenues en 1940 par les Kolkhoses Russes.

Plus de 300.000 tracteurs et machines seront distribuées aux fermes collectives.

Aux Etats-Unis les progrès techniques ont amené l'exploitation des terres sur une grande échelle, et l'Etat Américain aide à l'établissement des jeunes travailleurs.

La révolution industrielle de l'Agriculture s'accompagne d'une révolution chimique. La ferme « chimurgique » de l'avenir sera reliée à l'usine chimique et à la fabrique de conserves.

La France dont la politique agricole fut mal ordonnée et hâtivement menée, est un pays, où la petite propriété occupe les 2/3 de son territoire. Elle ne peut ambitionner dans son organisation actuelle de concevoir des projets trop vastes, ni d'obtenir des réalisations exceptionnelles.

Cependant depuis quelques années un mouvement d'ensemble se développe, qui tend à devenir un fait social.

C'est le phénomène de la coopération. La coopération dont l'existence remonte très loin dans le passé, semble avoir trouvé en ce moment, les conditions nécessaires pour être l'institution la plus conforme et la mieux adaptée à la vie agricole Française. De plus en plus les paysans s'unissent et forment des sociétés qui ont pour objet soit l'achat, en commun d'outils et machines, soit leur utilisation, soit enfin la production, la transformation, la conservation et la vente des produits.

Unissant leurs efforts 700.000 agriculteurs se sont groupés dans plus de 7.500 coopératives. Celles-ci ont bénéficié de l'Etat de subventions atteignant 350 millions de francs, et elles ont pu emprunter à un taux réduit près de 800 millions à la Caisse Nationale de Crédit Agricole. Leur chiffre d'affaires et de l'ordre de plusieurs milliards et certaines ont pu même exporter vers les pays voisins de la France.

L'Etat a compris qu'il ne s'agissait pas d'un mouvement passager, mais d'une réalisation collective, correspondant bien aux impératifs des lois économiques.

Par une ordonnance du 12 Octobre 1945 le Ministre de l'Agriculture a fixé le sta-

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

Difficultés et intérêt

PRIX 2 frs. 85 — Dimanche 6 Avril 1947

000079

M. Nicola... est nom...

tut juridique de la coopérative, en s'inspirant des principes qui régissent les sociétés anonymes commerciales.

Le législateur a voulu donner toutes garanties aux sociétaires en plaçant la société sous le contrôle permanent du Ministre et en déclarant les administrateurs responsables sur leurs biens propres des fautes commises dans leur gestion.

En Corse l'idée de coopération semble faire du chemin.

Citons la Coopérative [illegible] de Sisco qui fonctionne depuis quelques années.

Une coopérative de production a été créée à Marana au capital de 400.000 francs une autre à Ile-Rousse (oléicole) capital 1 million de francs. Les viticulteurs [illegible] créent une cave vinicole pouvant contenir 500.000 litres de vin.

Dans notre région une coopérative de production, de transformation et de vente de fruits et légumes s'organise. Son activité s'étendra de la plaine Orientale au nord de l'Ile.

Au cours d'une série de conférences nous avons essayé de démontrer son utilité et l'intérêt immédiat de son action.

Partout nous avons senti que les gens de la terre commencent à comprendre le danger qui les guette. S'il était hier possible de vendre n'importe quoi à n'importe quel prix aujourd'hui les difficultés commencent et demain avec l'inévitable concurrence le problème du moindre prix et de la qualité se posera. La Coopérative répond à toutes les préoccupations.

Elle permettra en bénéficiant des crédits de la CNA et des dons gratuits de l'Etat de construire des hangars ou s'entreposeront les produits du sol.

L'Agriculteur pourra se reposer de ses fatigues et de ses peines en songeant que les fruits de son labeur ne seront pas perdus. Les semences qu'on lui vendra seront d'un prix raisonnable.

La Coopérative pourra traiter sur n'importe quel marché et ses adhérents bénéficieront des gains résultant des ventes.

Elle permettra au consommateur d'acheter à un meilleur prix.

Elle est donc en même temps qu'un moyen de sécurité pour le coopérateur un instrument d'apaisement et de compréhension mutuelle entre consommateur et producteur.

De sa réussite dépendent l'avenir des agriculteurs de notre région, et la prospérité du Nord de l'Ile.

Antoine CANAZZI,
Avocat à la Cour.

PARIS. — Au Caire le Conseil des ministres se réunira et examinera la question du différend anglo-égyptien.

PARIS. — L'inspection de l'armée grecque par le chef de l'Etat-Major général, laisse prévoir que de vastes opérations seront entreprises contre les partisans.

PARIS. — L'Assemblée Nationale a voté à main levée l'ensemble du projet de loi relatif au statut des messageries de presse.

Surprise en Championnat
l'Etoile écrase l'U.S.C par 5 buts à 2

L'Etoile reçoit la vaillante équipe cortenaise, la rencontre s'annonce ta_ciranse aussi la foule sportive se presse nombreuse sur les touches du stade A. Cesari.

En lever de rideau, les équipes réserves du SCB et de l'Etoile se donnent la réplique en une rencontre amicale. Présence d'anciens joueurs dans les deux camps qui suscite une certaine curiosité de la part du spectateur. Hélas ! l'esprit commande le corps et malgré le cadre sympathique qui entoure ce match, les incidents surviennent. L'arbitre est expulsé manu militari par certains joueurs Image idyllique du sport!..! Comme on a pu dire dans l'histoire de certains soldats « qu'on les habille en vert, en jaune ou en rouge ils s'enfuiront toujours », on pourra dire de certains joueurs, quelque soit leur degré de maturité d'esprit, quelque soit l'ambiance de la rencontre, la déficience morale l'emportera toujours sur les nobles préceptes du sport. Mais pourquoi ne pas créer une responsabilité morale du club pour les actes du joueur, tout comme elle existe dans notre Droit civil. Je m'adresse ici à la Ligue qui pourrait agir en ce sens dans le bien de nos compétitions sportives. Je m'arrête quant à cette rencontre ridicule, il est exactement 14 h. 45, M. Ferrarini pénètre sur le terrain et appelle les équipes.

Entrée très applaudie du onze Bastiais suivi par l'équipe cortenaise non moins ardemment acclamée. Le terrain est quelque peu glissant, le vent accentue sa pression et accorde son appui au onze cortenais.

Fontana engage sur Adolfini rapide descente bastiaise qui échoue sur l'aile droite. Le jeu est rapidement conduit et mené sans structure de jeu de la part de l'Etoile. C'est vraiment dommage, car l'Etoile 90 minutes durant révèlera une supériorité née uniquement de sa rapidité d'action.

Nous aurions tant voulu voir enfin, une équipe Bastiaise l'emporter par la technique, mais pourquoi se montrer si exigeant. Le onze cortenais dominera pendant tout le 1er half, grâce à la tactique de sa ligne d'avants. Nous admirons la parfaite cohésion et l'intelligence de jeu de la triplette centrale cortenaise qui, appuyée par une ligne médiane en forme aurait dû arracher le gain du match. La défense bastiaise est solide, Freymouth est exubérant d'activité et ses arrêts suscitent l'enthousiasme du public. La défense adverse s'avère très faible et Conna à deux reprises doit s'avouer vaincu sur deux shoots effectués de très près.

A la reprise, l'USC semble devoir concrétiser, Freymouth est à l'ouvrage et il doit s'avouer battu à la 10me minute sur tir du centre avant. Allons-nous assister à un réveil qui sera peut-être victorieux? Non ! la défense cortenaise est vraiment faible et se laisse prendre de vitesse par les bastiais qui évoluent en profondeur. Les buts s'accumulent devant un goal désemparé et la victoire bastiaise est acquise malgré un 2me but cortenais.

CONSIDERATIONS

Résultat surprenant quant au résultat, tel est le jugement que l'on doit porter sur cette rencontre [illegible] bien joué mieux joué que [illegible] bastiais mais sa défense et son demi-centre furent trop faibles.

Le 1er but fut marqué sur hors-jeu manifeste, mais l'arbitre accorda froidement le but. Nouvelle constatation M. Ferrarini, qu'un arbitre ne doit d'interroger ses juges de touches sur un point si délicat, au lieu de désigner délibérément le centre du terrain. Ce qui permit au juge de touche qui signala le hors-jeu de dire sur un ton désabusé « Je suis là pour la forme ». Solliciter l'avis du juge de touche est-ce entacher l'autorité de l'arbitre ? Je ne crois pas, je vois plutôt dans un tel geste la compréhension pleine et entière des règles d'une fonction malheureusement mal accomplie.

La rencontre fut intéressante mais elle nous révéla une fois de plus une brutalité excessive de la part des bastiais.

Ainsi un spectateur curieux aurait pu noter le nombre de coups francs sifflés contre Adolfini et Paoli. C'est vraiment désolant d'autant plus que le score assuré aurait dû empêcher de telles extériorisations d'un esprit malsain. Mais là est une éducation à faire, éducation qui s'avèrerait aussi délicate que d'apprendre à certains joueurs le langage de Mahomet.

L'Etoile Finlante mérita sa victoire car elle fut dynamique et incisive, ses meilleurs joueurs furent Freymouth, Lamberti et Brunini. Le demi-centre cortenais a déçu, la triplette centrale fut le point brillant d'un onze qui nous apparut hier assez pâle.

L'arbitrage fut sévère, mais l'arbitre est inexcusable quant au 1er but bastiais.

MATCHES AMICAUX

A Ajaccio, l'A.S.Cannes bat l'entente F.C.A.-A.C.A. par 4 buts à 0.

A Calvi, le C.A.B. bat l'équipe locale par 2 à 1.

A Marseille, l'O.M. bat Vienne par 2 buts à 1.

COUPE DE FRANCE

Hier se jouèrent les quarts de finales de la Coupe qui nous apportèrent la victoire sensationnelle d'Angoulême sur le leader de la division nationale, Reims par 2 buts à 1.

Strasbourg bat Stade Français par 2 buts à 1.

Angoulême bat Reims 2-1.
Lille bat Metz 3-1.
Bordeaux bat Le Havre 5-2.

BASKET-BALL

Hier à Calvi, l'équipe féminine du C.A.B. rencontrait l'équipe calvaise en championnat de la Corse. Affirmant leur supériorité et faisant un pas de plus vers le titre de champion, nos gracieuses cabistes l'emportèrent par 5-6.

C. ROSSI.

Résultats des élections dans la Drôme

PARIS. — A la suite de l'annulation des opérations de novembre dernier, de nouvelles élections législatives se sont déroulées dimanche dans la Drôme.

Voici les résultats :

Inscrits : 171.915 — Votants : 126.275 — Suffrages exprimés : 123.590.

Socialistes : 28.939 voix : 1 élu ;

Communistes : 45.013 voix : 1 élu.

MRP : 56.651 voix : 2 élus.

Le Rassemblement des Gauches n'a pas présenté de liste.

PERCEPTION DE BASTIA
AVIS

Les coupons N. 2 « d'allocation aux vieux » (loi du 22 mai 1946) payables à la Perception de Bastia, à partir du 1er avril 1947, seront payés aux dates ci-après et dans l'ordre alphabétique suivant.

Le Mardi 8 Avril, lettre A — 9 et 10, B — 11, 12 et 14, C — 15, D E — 16, F — 17 et 18, G H — 19, I J K — 21, L — 22 et 23 M — 24 N O — 25 et 26 P — 28, Q R — 29 et 30 S T U — 31 V W X Y Z.

MINISTERE DES FINANCES

Le Ministère des Finances rappele que, pour l'établissement de l'impôt général sur le revenu, les contribuables dont les valeurs étrangères ont été bloquées hors de France pendant la durée des hostilités peuvent demander que les revenus de ces valeurs mis à leur disposition en 1946 soient répartis sur les années de leur échéance normale non couvertes par la prescription, dans les conditions prévues par l'article 113 bis, 2me alinéa, du Code général des Impôts directs.

D'autre part les intéressés pouvant éprouver les difficultés pour déterminer avec exactitude, par année d'échéance, le montant des coupons encaissés, il a été admis que les revenus des valeurs mobilières étrangères dont la perception a été différée pourraient, pour l'application de la disposition susvisée, être répartis par parts égales sur les années comprises dans la période à laquelle ils se rapportent.

Demain

Mercredi 2 Avril à 20 h. 30

Tirage de la 5me tranche 1947

de la

LOTERIE NATIONALE

KELVINATOR

FROID électrique automatique toutes applications, meubles ménagers, installation de Boucherie, Pâtisserie, Alimentation, Bars, etc... Réparations et entretiens par spécialistes de toutes installations Frigorifiques.

Ets : GONSOLIN, concessionnaire exclusif, BASTIA, Tél. 368.

CHRONIQUE LOCALE
MEMENTO

MARDI 1er Avril : St Hugues.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

LUNDI 31 MARS

Température : + 14.
Baromètre : 760.
Temps variable.

ETAT CIVIL DU 31 MARS

NAISSANCES : Dlle Sollier Henriette Jacqueline.

DECES : Poli[illegible] Jules, 69 ans, Marié ; Mastracci Dque. François, 72 ans, Marié ; Salvadori Daria Marie, 71 ans, Veuve.

MARIAGES : Néant.

ARRETE

Nous, H. de MONTERA, maire de la Ville de Bastia, Officier de la Légion d'honneur,

Vu la loi du 5 avril 1884,

Vu le mauvais état dans lequel se trouvent certaines rues et ruelles dallées de la ville

Vu la nécessité d'interdire la circulation des véhicules lourds dans ces rues et ruelles,

ARRETONS :

ART. 1er — La circulation dans les rues et ruelles dallées de la ville de Bastia, est interdite aux véhicules lourds dont le tonnage dépasse 5 tonnes.

ART. 2. — MM. le Commissaire Central de Police, le Commandant de Gendarmerie, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Bastia, le 27 mars 1947,
Le Maire H. de MONTERA.

AVIS
AUX CAMARADES COMBATTANTS ET TOUTES LES VICTIMES DES GUERRES

L'Association des Anciens Combattants et Victimes de la guerre de Bastia, attire l'attention des camarades sur le renouvellement des cartes d'invalidité de réduction de tarif.

En Mars 1942, a été prise la décision de porter à cinq ans la durée des cartes d'invalidité délivrées aux pensionnés définitifs (invalides de guerre et du service militaire) pour bénéficier d'une réduction de tarif sur les chemins de fer.

Beaucoup de cartes établies en 1942 seront donc à renouveler cette année.

Les intéressés sont invités à vérifier la date de fin de validité de leur carte et à demander le cas échéant le renouvellement en s'adressant à la Mairie de leur domicile, au moins un mois avant que leur carte ne soit périmée.

MESDAMES !

LAETITIA

BRILLANTINE DE LUXE

SPECIALEMENT ETUDIEE POUR les SOINS de VOTRE CHEVELURE

COIFFEURS & PARFUMEURS

Agent pour la CORSE :
J. SEASSARI -:- BASTIA

Paris Film

DU 3 AU 9 AVRIL

LE PERE TRANQUILLE

écrit, dialogué, interprété par NOEL - NOEL

ET

PARIS

Le premier film français en technicolor

HORAIRE SPECIAL POUR LA SEMAINE SAINTE

Vendredi-Saint 4 Avril : RELACHE.

Tous les autres soirs à 21 heures

MATINEES : Jeudi 3 avril à 15 heures ; Samedi 5 avril à 16 heures ; Dimanche de Pâques à 14 et 16 h. 30 ; Lundi de Pâques à 16 heures.

Location tous les jours de 10 à 12 heures et de 16 à 18 heures.

AGENT A BASTIA :
RADIO-MEDITERRANEE
Jacques ABBATUCCI
Cour Favale
REPARATIONS
TOUTES MARQUES

PETITES ANNONCES

VERRE TRIPLEX pour automobiles Pose immédiate. COMPTOIR CORSE DES VERRES ET GLACES — TOGA — BASTIA.

A LOUER atelier mécanique avec emplacement pour tous travaux bois. Travail assuré. S'adresser : Ange Gambaro Pentagona (près Pietranera). Arrêt Autobus.

AVIS. — Un baudet agréé comme étalon par les services agricoles est installé à 1 kilomètre 500 de Ponte-Nuovo. Se renseigner chez le forgeron ou à Bisinchi chez Giampietri Ignace.

L'AFFAIRE HARDY

(Suite de la 1ère Page)

C'est mon camarade Aubry qui insista pour que j'y sois présent afin d'appuyer ses idées. Et puis j'espérais y apprendre quelque chose sur l'arrestation du général de Lestraint.

Le 21 juin devait se terminer par une catastrophe. Sans doute des filatures et des surveillances avaient-elles été organisées par les Allemands depuis l'arrestation du général.

Arrêté, je n'ai rien révélé. Mon service de sabotage a continué à fonctionner. Je reconnais que j'ai commis une imprudence fatale en voulant être trop fort et en ne jugeant pas assez vite.

Pourquoi n'ai-je pas parlé plus tôt ? Je ne pouvais rien dire au moment de mon arrestation en Afrique du Nord, après l'affaire de Caluire. Je ne pouvais porter une peine de me voir accuser.

Mais aujourd'hui je n'en puis plus.

Et puis on ne peut vivre sur un mensonge.

LE COLONEL WILHEM est DESIGNE POUR INSTRUIRE L'AFFAIRE

C'est le lieutenant-colonel Wilhem, juge au deuxième tribunal militaire de Paris, qui a été chargé de mener comme juge d'instruction l'information ouverte contre René Hardy.

Avant de commencer effectivement son instruction, le colonel Wilhem a tenu à prendre contact avec MM. Vassart, procureur de la République ; Cloure, substitut du procureur ; Berry, doyen des juges d'instruction, qui avait été chargé de la première information contre Hardy, ainsi qu'avec M. Robert Lévy qui, on le sait, vient d'ouvrir une information contre X... pour faux témoignages.

Le dossier de la première affaire Hardy a été examiné par les magistrats, afin de préciser les divers points qui pourront être utiles à la nouvelle information.

Le colonel Wilhem a fait subir l'interrogatoire d'identité à René Hardy, puis l'a fait écrouer à la prison de Fresnes. L'inculpé a choisi à nouveau comme avocats Mes Maurice Garçon et Charbruy qui l'avaient assisté lors de sa première affaire.

On prête au magistrat l'intention d'accélérer l'instruction et d'interroger Hardy sur le fond avant la fin de la semaine.

LE TEMOIN A DECHARGE BAILLY ETAIT DE BONNE FOI

Le commissaire de la surveillance du territoire qui s'était rendu à Nîmes pour entendre M. Bailly, témoin à décharge dans le procès Hardy, qui avait affirmé alors avoir rencontré l'inculpé le 11 juin à Nîmes, est rentré hier soir à Paris. Son enquête aurait établi que M. Bailly était de bonne foi.

LA BELLE LYDIE JOUE A CACHE-CACHE AVEC LA POLICE

Alors qu'on la recherche activement à Paris et en banlieue on a signalé sa présence à Lausanne

Lydie Bastien, qui dispute actuellement la vedette à Jouanrici, est-elle une aventurière de la même envergure que le chiffonnier bessarabien ?

En tout cas, ils ont, tous deux, la même faculté de rester introuvables.

Tandis que toute la police recherche la mystérieuse Lydie à Paris et dans la banlieue, on la signale à Lausanne, d'où elle était partie dimanche dernier pour Paris et où on a retrouvé sa trace... fugitive dans un des plus grands hôtels de la ville.

D'autre part, Mme Bastien a déclaré qu'elle pensait que sa fille avait regagné la Suisse dès mardi dernier. Elle a confirmé le mariage de René Hardy et de Lydie pendant l'occupation, sous un faux état civil, et indiqué qu'après son acquittement Hardy chercha à régulariser son mariage. Mais son arrestation interrompit les démarches qu'il avait commencées.

Le départ de Lydie Bastien laisse supposer que la jeune femme en connaît long sur l'affaire Hardy et qu'un rôle de vedette ne tardera pas à lui échoir.

Par ailleurs, on affirme déjà que leur roman, né dans la résistance, est à son déclin et que Lydia est partie pour de nouvelles amours.

Est-ce une des raisons pour lesquelles l'ancien chef de la résistance — chef qui avait montré tant de cran à son procès — se sent si vite effondré ?

A quoi bon lutter, continuer à vivre dans le mensonge si la femme à qui on a tout sacrifié se détourne tout à coup de vous et vous dit simplement : « Mon cher, je ne vous aime plus ! »

(A Suivre).

AVIS DE MESSE ET REMERCIEMENTS

Mme Vve Vitali Angèle et ses enfants, très touchés des nombreuses marques de sympathies reçues à l'occasion du décès de leur époux et père chéri

M. Ange VITALI

et ne pouvant y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui ont associé leurs sentiments attristés à leur grande douleur, de trouver ici, l'expression de leur gratitude émue.

La messe de sortie de deuil aura lieu le mercredi saint 2 Avril en l'Eglise Ste Marie à 8 heures du matin.

Toutes les messes dites ce même jour en la dite Eglise le seront pour le repos de l'âme du cher défunt.

Dans l'avis de décès de M. Ange Vitali, il a été omis les familles Vve Colombani Catherine et Mosciu Alphonse.

Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

Avis et Communications

MODIFICATIONS à la LOI FISCALE

Le Conseil de la République a voté les modifications suivantes à la loi fiscale votée en février par l'Assemblée :

— La liquidation du prélèvement temporaire ;
— Diverses dispositions concernant les comptables ;
— La modification des droits concernant les ventes publiques de meubles ;
— La majoration applicable au revenu industriel en Alsace-Lorraine ;
— L'assimilation des valeurs mobilières étrangères aux valeurs françaises ;
— L'unification du timbre de dimension ;
— Les confiscations pénales de biens ;
— La liquidation des avoirs allemands en France ;
— La taxe sur le chiffre d'affaires (simplification) ;
— La confiscation des profits illicites (publicité, fin des opérations) ;
— Le relèvement de la taxe pour frais de Chambre des métiers.

GRANDE TEINTURERIE

VITE ET BIEN

10 bis Bd Emile Sari — BASTIA
NETTOYAGE A SEC
TEINTURES
TOUS TISSUS TOUS COLORIS
Travail soigné
PROTECTION DEFINITIVE
DES COSTUMES CONTRE LES MITES
PAR TRAITEMENT SPECIAL
LIVRAISON EN 8 JOURS
CHOIX DE CHAUSSURES SPORT POUR DAMES

Régent-Cinéma

DU 27 MARS AU 2 AVRIL
GENE TIERNEY dans

— LAURA —

Un film policier de grande classe

En première partie :
DOCUMENTAIRE
ACTUALITES FRANCAISES

SEANCES, tous les jours à 21 heures
EN MATINEE, le Jeudi à 15 heures le Samedi à 16 heures et le Dimanche à 14 et 16 heures 30.

LOCATION BALCON : Pour les soirées de 17 h. 30 à 18 heures ; pour les matinées de 10 à 11 heures.

NATURE de la MARCHANDISE

Fromage fermier, plus de 45 jours d'affermage : 117 F. le kilo ; Fromage brebis : 148 F. le kilo ; Fromage type Sarde et Sartenais : 171 F. le kilo ; Fromage du Domaine de Casabianda : 148 F. 50 le kilo ; Broccio frais : 72 F. le kilo ; Broccio mi-salé : 81 F. le kilo ; Lait de vache 15 F. 30 le litre ; Lait de chèvre : 10 F. 70 le litre ; Saucisson sec et figatel à par porc ou 2-3 de porc fabriqués avec des porcs achetés en Corse 368 F. le kilo ; Viande bovine vendue avec os : 162 frs le kilo.

VIANDE FRAICHE DE PORCS ACHETES EN CORSE

Filet et jambon sans os : 258 F. le kilo ; Côtelettes : 247 F. le kilo ; Pointe, échine, palette, rognon : 224 F. 20 le kilo ; Poitrine : 205 F. 20 le kilo ; Jambonneau de derrière avec os : 163 F. 40 le kilo ; Chair à saucisse, lard gras : 163 F. 40 le kilo ; Jambonneau de devant avec os : 140 F. 60 le kilo ; Plat de côte : 140 F. 60 le kilo.

VIANDE FRAICHE DE PORCS ACHETES SUR LE CONTINENT

Filet et jambon sans os : 301 F. 15 le kilo ; Côtelettes : 289 F. 75 le kilo ; Pointe, échine, palettes, rognon : 284 F. 05 le kilo ; Jambonneau de derrière : 202 F. 35 le kilo ; Chair à saucisse, lard gras : 202 frs 35 le kg ; Jambonneau de devant : 179 F. 55 le kilo ; Plat de côte : 179 F. 55 le kilo.

POISSONS

1ère Catégorie

Dorade, loup, rouget, sôle, mistelle, denti, merlan : 95 F. le kilo.

2ème Catégorie

Brochet, murène, oblade, girelle, royale, poisson de roche, sar, perche, sarrant, bonite, chapon, pataché, thon, turbot, bonite, murène, calmar : 76 F. le kilo.

3ème Catégorie

Mulet, tarracle, St-Pierre, gros jarret, rascasse, corbeau, gros sévreau, congre, anguille, petite girelle, maquereau, grondin, anchois, galinette, bogue grosse, raie violette, mitre, sardine de maille (plus de 10 cm), ange de mer : 57 F. le kilo.

4ème Catégorie

Salpe, baudroie, chat violé, sardine, mandole, poisson de soupe, petit jarret, petit sévreau, pagode, petite friture, caramaline, blanchetti, bogue petite, ora, séche et poulpe : 47 F. 50 le kilo.

Couplet

71 Année — No 97 — PRIX 2 frs. 85 — Mercredi 2 Avril 1947

000075

Le Petit Bastiais

Quotidien Républicain d'Information et de Libération Nationale

ADMINISTRATION ET REDACTION 5, Bd Paoli .. BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Tél. N. 3 - Ch. P. 152 - R. C. 2632

Directeur-Rédacteur en chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS APRES REDUCTION BLUM
3 mois : .... 171 fr.
6 mois : .... 300 fr.
1 an : .... 570 fr.

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

Communes binées et trinées

Lorsqu'on consulte la liste des communes ou, comme l'on disait alors, des communautés administratives instituées en 1776 par les nouvelles autorités françaises, suivant les communautés paroissiales ou s'en écartant, on constate d'assez nombreux binages et trinages, qui disparurent par la suite.

Etaient binées : Olmo et Prunelli, Casalta et Piano, La Porta et Quercitello Croce et Polveroso, Ventiseri et Ornaso (Serra de Fiumorbo), Vezzani et Pietroso, Altiani et Focicchia, Fruto et Piedigriggio, Mausoleo et Olmi Capella, Ville de Paraso et Costa, Aregno et Sant'Antonino, Calenzana et Moncale, St-André d'Orcino et Cannelle, Tasso et Sampolo, Palneca et Ciamanacce.

Etaient trinées : Grosso, Bilia et Tivolaggio ; Levie, San-Gavino et Carbini. Quatre communes actuelles étaient même réunies en une seule : Galeria, Ocani Partinello et Serriera.

La séparation administrative de toutes ces communes intervient, sur près de cent ans d'études et de procédures, pour des causes qui apparaissent nettement et qui tiennent au développement démographique des centres considérés.

En cent ans environ ,en effet, le total de la population passe de 150.000 environ à près de 280.000, et à cette date il s'agissait presque de populations présentes. Cette augmentation si sensible explique tout ; et elle s'explique, notamment, par la clôture de l'ère des troubles politiques.

Presque partout, la séparation, démographiquement, s'est trouvée justifiée. Prenons quelques cas : les trois communes réunies de Grosso, Bilia, Tivolaggio avaient 374 habitants et en ont cent ans après 953. Les quatre communes réunies du Sia : Galeria, Ocani, Partinello et Serriera n'ont même pas de décompte démographique, leurs populations étant comptées ailleurs, et additionnent ensuite plus de deux mille habitants. Et non seulement le groupement se divise en quatre communes, mais aussi en deux cantons et en deux arrondissements.

Levie, San Gavino et Carbini passent assez brutalement de 2000 à 5000.

Quelques autres chiffres : Calenzana-Moncale de 2000 à 3500 ; Olmo et Prunelli de 500 à 1400 ; Vezzani et Pietroso de 800 à 1600, etc...

Si, en Balagne, Mausoleo et Olmi-Capella, Aregno et Sant'Antonino ne donnent pas de fortes augmentations, c'est qu'il y a aspiration proche des deux chefs-lieux de Calvi et Ile-Rousse, faiblesse des superficies communales. La règle justifiant les séparations indiquées n'en est pas moins générale.

L'accroissement démographique se produisant, les villages retrouvaient leur manière d'autonomie, marquée par la distance et par la tradition.

A côté de ce phénomène de la séparation de ces communautés en communes on note la création de nouvelles communes en quelque sorte créées par l'utilisation des plaines ou de grands espaces de montagne (San-Gavino de Fiumorbo, Chisa), la suppression d'autres intervenue également au dix-neuvième siècle, sans compter un autre phénomène important : la suppression d'une cinquantaine de communautés agraires indivises entre plusieurs communes.

Ces « mouvements » sont naturels. Ils continueront de se produire, quoiqu'à une moindre cadence. L'assiette communale d'un pays comme la Corse, assez sérieusement revisée, comme on l'a vu, en un siècle, n'est pas encore définitive.

P.B.

Des camps français sont attaqués à MADAGASCAR

PARIS. — Un mouvement de révolte a vu hier ses premières manifestations à Madagascar. Un camp français a été attaqué à Marangana, situé à environ 150 kms de Tananarive, par plusieurs centaines d'individus.

On signale une centaine de victimes dont 8 européens.

Le Haut Commissaire de France s'est immédiatement rendu sur les lieux et a annoncé l'arrivée de renforts militaires. Il a également déclaré que les agresseurs seraient impitoyablement poursuivis et châtiés.

Presque au même moment d'autres garnisons réclamaient du secours par TSF et des renforts leur ont été envoyés par avion.

A Diego Suarez un dépôt d'armes a été attaqué, et les agresseurs se sont emparés de 7 fusils-mitrailleurs, de révolvers et un millier de cartouches.

On pense qu'il s'agit de membres extrémistes d'un mouvement visant à obtenir l'indépendance de Madagascar.

Agitation dans les Pouilles

PARIS. — On signale une recrudescence de l'agitation de masses ouvrières dans la région des Pouilles.

De nombreuses manifestations contre la vie chère se sont déroulées la semaine dernière. Les travailleurs réclament une augmentation de salaire et la baisse de nombreux prix.

A la Conférence de Moscou

Les quatre abordent le problème de l'unité économique et des réparations

PARIS. — Hier à Moscou les 4 ministres ont abordé l'étude du problème de l'unité économique et des réparations.

Cette réunion a constitué une simple réaffirmation des positions respectives de chaque puissance occupante.

MM. Marshall, Bidault, Bevin et Molotov ont exposé leurs points de vue.

Le secrétaire d'Etat américain, partisan de l'unité économique de l'Allemagne a rejeté catégoriquement la suggestion soviétique concernant le prélèvement des réparations sur la production courante et les exigences de la délégation française tendant à obtenir des garanties quant à une quantité fixe de charbon allemand.

M. Georges Bidault a déclaré que le problème de l'unité économique ne pouvait être résolu avant celui du rattachement de la Sarre à la France et l'internationalisation de la Ruhr.

Le délégué britannique s'est opposé à la gestion de la Ruhr par les 4 grands et a proposé la cession de la Sarre à la France à condition de définir nettement les frontières de l'Etat sarrois. M. Bevin a ajouté que les 4 se partageraient le fardeau de l'occupation, tout en obligeant l'Allemagne à livrer une importante quantité de charbon.

M. Molotov a réfuté l'argument anglo-américain contre la proposition soviétique de prélever les réparations sur l'industrie courante et a déclaré que l'Allemagne qui supportait annuellement une dépense de 620 milliards pendant la guerre pouvait supporter des réparations légitimes.

Les suppléants réunis sous la présidence de M. Couve de Murville ont étudié le problème des avoirs allemands à l'étranger, en particulier de l'or.

On va diminuer les impôts.... AUX ETATS-UNIS

L'Amérique a réellement le sens de l'opportunité financière : menacée comme les alliés par le flot grandissant de l'inflation qui est une suite normale de la guerre, l'Amérique a pris une mesure énergique ; elle vient de réduire les impôts sur le revenu dans une proportion de 20 à 30 %.

J'ai lu cette nouvelle dans le journal le mieux informé de notre capitale, « La Dépêche de Paris » : il n'y a pas lieu de douter de la véracité du fait.

La Chambre des Représentants joue ainsi un mauvais tour à ses consœurs de Londres, de Moscou et surtout de Paris.

Cette décision ne contribuera pas, espérons-le, à envenimer les débats de la Conférence de Moscou déjà dépourvue de cordialité ; car c'est une sorte de bombe atomique qui a été lancée dans la lice des Etats du Vieux-Monde.

J'ignore si le Presidium Suprême et la Chambre des Communes font supporter à leur ressortissants de trop lourdes charges budgétaires. Notre Assemblée Nationale, elle, ne se gêne pas pour grossir inconsidérément le volume des dépenses publiques.

En retour le gouvernement français, par la voix de ses meilleurs ténors proclame avec raison la nécessité de pratiquer la politique de baisse, la hausse continue génératrice d'inflation conduisant à la faillite.

Mais, comment concilier l'inconciliable ?

En ce pays de la logique qu'est la France on demande d'accomplir le tour de force de régler avec des revenus de plus en plus limités des dépenses de plus en plus exagérées ; on y réussira peut-être puisqu'il est entendu que la France est aussi le pays des miracles.

La tâche des contribuables français serait cependant de beaucoup facilitée, si, comme en Amérique, l'Etat donnait le bon exemple en prenant l'initiative de diminuer le taux des impositions : la baisse générale s'ensuivrait fatalement.

Mais ce procédé simpliste enlèverait à nos théoriciens de la finance officielle toute occasion de discourir à longueur d'ondes dans le dessein de résoudre le problème de la quadrature du cercle ; et puis l'Etat serait tenu de restreindre son train de vie, de se débarrasser des éléments parasitaires qu'a produits le dirigisme : l'éventualité est inconcevable, inimaginable d'autant que le contribuable consentait de connaître les joies du sacrifice et M. Philip n'aurait plus l'occasion de prononcer d'édifiantes allocutions dominicales sur l'obligation de la pénitence fiscale.

Et puis il faut se rappeler que pressurage et bavardage sont les deux mamelles qui nourrissent actuellement la France.

Ce régime plutôt maigre ne doit pas convenir à la prosaïque et jeune Amérique qui recherche et trouve des satisfactions plus substantielles dans le brassage des réalités tangibles. — A. B.

A Bastia les poissons d'Avril n'ont pas coûté cher cette année : baisse notable dans toutes les catégories d'après les prix parus dans le " Petit Bastiais " d'hier.

Nouvelles manifestations en zone britannique d'occupation

PARIS. — De nouvelles manifestations se sont déroulées en zone britannique d'occupation.

Hier plusieurs milliers de mineurs ont refusé de descendre dans les puits. Aujourd'hui, d'autres manifestations sont prévues. Le trafic de Duisbourg, 2me port fluvial européen est paralysé, et de nombreux puits d'extraction sont fermés.

Les autorités britanniques ont décidé de supprimer temporairement 75 % des trains de voyageurs. Les locomotives ainsi libérées serviront au transport des denrées alimentaires bloquées à Hambourg et Kiel.

Grève des mineurs aux U.S.A.

PARIS. — Aujourd'hui aux Etats Unis, 13.000 mineurs, répondant au mot d'ordre lancé par John Lewis suspendront leur travail, protestant contre le peu de cas fait des observations signalant le danger permanent dans ce puit, où la catastrophe provoqua la mort de 111 mineurs.

RASSEMBLEMENT DES FEMMES RÉPUBLICAINES

Les femmes dans la Magistrature

Par Agathe DYVRANDE-THEVENIN Avocat à la Cour de Paris

La fonction judiciaire est ouverte aux femmes depuis le 5 avril 1946, et déjà quelques-unes ont pris rang parmi les magistrats. Elles ont été en général très bien accueillies par leurs collègues masculins. La haute autorité des premiers présidents de Cour d'appel, devant qui elles ont prêté serment, y ont veillé avec esprit et humanité.

Cependant, quelques cris discordants s'étaient faits entendre après le vote de la loi ; ainsi, lors du Congrès national de l'Union fédérale des Magistrats, qui s'est tenu à Paris, à l'hôtel d'Effel, rue Rabelais, à la fin de novembre, de vifs reproches furent adressés au Bureau exécutif de l'Union, pour n'avoir pas su empêcher et n'avoir rien tenté pour empêcher le vote de la loi Barange. Le Congrès était misogyne... et émit le vœu de voir restreindre l'activité féminine ; les fonctions du parquet leur seraient interdites ; elles devraient se contenter d'être juge assesseur et de régner aux tribunaux pour enfants... La Chancellerie ne s'est pas émue de ces doléances, et a passé outre. Les femmes siègent aux audiences, signent des mandats d'arrêt, renvoient des prévenus en correctionnelle, et aucune porte ne s'est fermée pour elles dans un palais de justice. Tel Avocat général de Nancy, rapporteur de ce vœu, sera le premier à revenir de son erreur : le tribunal pour enfants est justement le lieu le plus imposant du Palais, et la justice, elle-même, hésite à pénétrer dans cette triste salle... Quel doigté, quelle délicatesse, quelle fermeté clairvoyante doit posséder la Juge des enfants. Si la plaie de l'enfance, « dite coupable » est des plus délicate à panser, des mains et des cœurs féminins seront fiers d'y pourvoir ; une partie du salut, de l'avenir moral de la France en dépendent.

Mais, en fait, où sont les femmes magistrats ?

La première nommée fut Mme Lagarde, née Charlotte Bequignon, professeur agrégé de la Faculté de Droit de Rennes, qui est appelée à l'honneur de siéger à la Cour de cassation. — En fin de semaine, je l'ai aperçue, à la Chambre civile, écoutant avec attention le rapport d'un de ses collègues.

Simplement et avec dignité, elle remplit sa fonction empreinte de la majesté austère de la Cour de cassation, malgré la rutilance, l'éclat des lambris d'or, des rosaces et des drapeaux, qui enveloppent les magistrats de la 1re Chambre dans le plus beau Palais de justice du monde.

Beaucoup plus simple est la Cour d'appel de Caen, au centre d'une place où s'affairent les Normands de la ville et de la campagne ; c'est là qu'un matin s'aventura, un peu tremblante, Mlle Raymonde Lefevre, Docteur en droit, Avocat à la Cour d'appel de Paris, nommée juge suppléant dans le ressort de la dite Cour. Sa prestation de serment précéda de quelques jours son installation au Tribunal civil de Bayeux, où elle était déléguée par le 1er Président, Rotty. Mais le Palais de justice ne loge pas ses magistrats, et les plus cruelles préoccupations hantèrent un moment l'esprit du nouveau juge, en raison de la crise du logement : pas d'hôtel abordable. Allait-elle se faire arrêter pour « vagabonde » ? Grâce à la bienveillance et à la vigilance du Chef de la cour, elle fût accueillie par une des plus respectable famille de Bayeux, qui mit une chambre à sa disposition.

(Suite à la 2ème Page)

6 réservoirs de pétrole brûlent à Haïfa

PARIS. — En Palestine, le groupe Stern a fait paraître un communiqué dans lequel il revendique la responsabilité de l'incendie des réservoirs de pétrole à Haïfa.

6 sur 11 des réservoirs de la compagnie Shell sont en flammes. La fumée qui se dégage obscurcit le port et la ville.

Le feu se serait propagé dans les réservoirs à la suite de l'explosion des canalisations toutes proches de ces derniers. 4 hommes qui tentaient d'éteindre l'incendie ont été grièvement blessés.

Les troupes britanniques ont rencontré une vive résistance chez les immigrants clandestins qu'elles devaient transférer sur des bateaux militaires à destination de l'île de Chypre. Les britanniques du...

L'affaire HARDY
ou une affaire très ténébreuse

(suite)

UNE FEMME REDOUTABLE

Un témoin à charge du procès, M. Dugougeon, dont la villa de Caluire fut le théâtre de la réunion au cours de laquelle Jean Moulin et ses amis — en même temps que Hardy — furent arrêtés par la Gestapo, a rappelé hier ses souvenirs sur les évènements de cette époque et, en particulier, sur une visite que lui rendit ensuite Lydie Bastien :

— *J'ai eu la visite de Lydie, précise-t-il, quelques semaines après l'arrestation de Hardy, en décembre 1944. Par tous les moyens, menaces, pleurs, adjurations, elle s'efforça de me prouver l'innocence de son ami. Elle est également intervenue auprès de M. Cressol. Elle est certainement à l'origine des faux témoignages du procès et c'est elle qui a conduit toute la défense.*

" *Elle a certainement joué un rôle de tout premier plan auprès de Hardy avant son arrestation par les Allemands dans le train de Paris et son interrogatoire pourrait permettre d'éclairer bien des points. C'est une femme très intelligente et très habile. Son influence a été considérable. A l'un de mes amis à Alger, en mars 1944, elle a d'ailleurs déclaré : " Ne dites pas de mal du diable pu. J'ai moi-même pu faire sortir des gens de la Gestapo ", ce qui est pour le moins troublant.*

Ces déclarations mettent en pleine lumière la physionomie de cette femme énigmatique, qu'une instruction, qui fut pour le moins quelque peu complaisante, s'ingénia à laisser dans l'ombre.

HARDY A DENONCE MOULIN

M. Dugougeon, d'ailleurs a tenu à signaler qu'il avait toujours été convaincu de la culpabilité de Hardy :

— C'est lui qui a dénoncé Moulin et ses amis, affirme-t-il.

Quand les Allemands firent irruption chez moi et nous arrêtèrent, Hardy fut le seul à qui on ne passa pas de menottes. Le seul pourtant était armé. Il fut emmené hors de la ville le premier et c'est alors qu'il réussit sa prétendue évasion. Il se cacha dans un fossé où des enfants de dix ans l'auraient trouvé. Les Allemands qui, soi-disant, le cherchèrent ensuite ne le découvrirent pas, alors que le cantonnier Bougie, qui se tenait à quelque distance de là, l'aperçut sans peine et lui demanda s'il était blessé.

(Suite à la 2ème Page)

La Situation au Paraguay

PARIS. — Au Paraguay, il semble que les jours du Gouvernement Morinigo soient comptés. Les révoltés étendent de plus en plus leur zone d'influence.

Les troupes dites royales sont neutres car les officiers refusent de mener leurs hommes au combat.

LONDRES. — Le projet gouvernemental du service militaire obligatoire a fait l'objet d'un débat à la Chambre des communes.

LA CORSE A UN BESOIN IMPERIEUX D'EXPORTER

La Faculté enseigne presque comme un dogme la relation étroite, pour une Nation, entre sa prospérité et une balance commerciale favorable. Autrement dit, une Nation est prospère si elle vend plus qu'elle n'achète, si elle exporte plus qu'elle n'importe.

Cette règle, d'allure générale, est plus complexe qu'elle n'en a l'air ; en réalité, il faut un certain équilibre entre les entrées et les sorties, celles-ci pouvant entraîner parfois ce qu'on appelle des pertes de substance, et provoquer à la longue un appauvrissement.

Quittons la théorie et les cimes et prenons terre et parlons aussi simplement que possible.

Nous comprenons tous qu'une famille est vouée à la ruine si ses ventes de produits (si elle est productrice), ses locations de services (si elle est salariée), ne dépassent pas ses achats. Dans son cas, les ventes de produits ou locations de services sont des exportations, ses achats sont des importations. Si cette famille est contrainte d'acheter ou d'importer plus qu'elle ne vend de produit et de services ou exporte, elle doit entamer son capital ou ses réserves si elle en a, sinon elle est réduite à la mendicité.

Il en est de même de notre Ile. Elle doit exporter plus qu'elle n'importe. De tout temps, spécialement depuis la moitié du siècle dernier, notre balance commerciale a été défavorable. Nous importons plus que nous n'exportons.

Avant l'annexion, nous comblions la légère différence en exportant nos Services : nos compatriotes louaient surtout leur bravoure en allant combattre à l'étranger, en France notablement.

Notre économie restait stagnante, à tel point qu'au lendemain de 1789, il fallut prendre des mesures spéciales pour subvenir à nos besoins.

Par la suite, nos importations ont augmenté sérieusement vers la moitié du siècle dernier, très fortement après 1880. Presque timidement d'abord, de plus en plus, puis d'une façon massive, nos bateaux ont amené du blé, de la farine, des denrées alimentaires diverses, des tissus, des matériaux de construction, etc... Ce courant augmenta d'intensité avec le développement du fonctionnarisme et de certaines exportations.

Nous avons comblé le déficit de la balance en exportant surtout de l'intelligence, des services rémunérés par des traitements, des salaires, des pensions, auxquels se sont ajoutées des subventions diverses. Une partie de nos importations a été ré-

71 Année — N° 95 PRIX 2 frs. 65 Jeudi 3 Avril 1947

Le Petit Bastiais

Quotidien Républicain d'Information et de Libération Nationale

ADMINISTRATION ET REDACTION 9, Rd Paoli .. BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Tél. N. 3 - Ch. P. 152 - R. C. 2632

Directeur-Rédacteur en chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS APRES REDUCTION BLUM
3 mois : ..... 171 fr.
6 mois : ..... 306 fr.
1 an : ..... 510 fr.

CHRONIQUE DE LA VIELLE CORSE

Bonaparte et l'esprit partisan

On a rapporté ici le véritable sentiment de gêne, d'inquiétude même, qu'éprouvait Pascal Paoli toutes les fois qu'il était appelé à résoudre un problème rescortisant plus ou moins à l'esprit de partisannerie corse. S'il désirait le bénéfice du ralliement à sa cause et à ses vues de deux groupements familiaux et ruraux, il prenait tous les soins possibles de ne point laisser percer une préférence pour l'un d'eux, et comment s'y prendre pour empêcher que l'un d'eux ne commît des excès dont lui, le général, ne voulait pas, dans un dessein supérieur d'ordre public ?

Le même souci, presque lancinant, se discerne chez Napoléon Bonaparte dès qu'il le-même, comme Paoli, voit jaillir d'ombre de l'orniére partisane, s'il ne lui a pas été possible dès le début, dès son activité politique en Corse, de ne pas s'y mettre.

Lorsque le général en chef de l'armée d'Italie s'avise de chasser les anglais de la Corse, il faut bien qu'il fasse appel aux compatriotes de sa connaissance qui passent pour singulièrement audacieux. Pres que tous, ayant quitté l'île, servent avec lui ou dans les armées françaises. Il en fait le recensement. Il va les envoyer dans l'île en éclaireurs guyr y organiser les éléments de la résistance et de la révolte, en attendant le débarquement d'une troupe régulière commandée par le général Gentili.

Voici le commandant Bonelli, fils d'un chef de bande, un peu chef de bande lui-même, tout indiqué, comme d'autres, pour une pareille mission. Bonelli, blessé à Mondovi, a été fait prisonnier, Bonaparte n'hésite pas à l'échanger même avec un officier général autrichien. Bonelli va partir, mais Bonaparte a un scrupule.

Il connaît son Bonelli qui a été et ne peut manquer d'être resté chef de parti. Ne va-t-il pas profiter des circonstances pour se livrer à des représailles, à des excès partisans ? Bonelli est devant Bonaparte, qui lui dit : « A ton arrivée dans l'île tu devras courir aux armes. Mais point de vendetta. Bonelli. Je te suivrai de l'œil ! »

Bonelli promet, bien entendu, et quitte le général, qui n'en reste pas moins sous son œil. Du quartier général de Castiglione, le 2 thermidor an IV, il lui écrit : « Je vous recommande de ne vous livrer à aucun esprit de parti. Que tout le passé soit oublié, hormis pour ce petit nombre d'hommes perdus qui ont égaré ce brave peuple. ».

Il n'est d'ailleurs pas tout à fait certain que Bonelli ait appliqué la consigne avec une rigoureuse conscience. La consigne ne s'en imposait que davantage, et l'on a vu que Bonaparte en faisait une affaire capitale, car elle était, autant que dans son sentiment, dans ses vues politique générale, immédiates et à longue portée.

La Corse n'était déjà presque plus dans le plan de Bonaparte qu'un pion sur un vaste damier. Mais il savait par son expérience propre lui qui n'avait pu éviter de se livrer à l'esprit partisan, jusqu'à quelles extrémités il peut entraîner. Au lendemain de sa victoire, il vite remédiérait comme un ennemi. De sévices en représailles ; un tout il y a la vendetta. Bonaparte aboutit à la vendetta par l'esprit partisan. Le mot propre est le même à plus d'un siècle et demi d'intervalle, qui faisait horreur à Bonaparte, comme à Paoli, conscients des conséquences générales et profondes des emportements de cet ordre.

Ainsi s'illustre la répétition calculée du conseil, de l'ordre formel de Bonaparte accompagné d'une manière de menace cordiale mais ferme : « Attention, P.B Bonelli, je te suivrai de l'œil ! »

Le prochain séjour de M. Wallace à Paris

PARIS. — M. Henry Wallace ancien ministre du commerce américain fera un séjour à Paris entre le 21 et le 23 Avril.

Il répondit ainsi à une invitation reçue par télégramme et signée par MM. Herriot, Blum, Schuman, Pierre Cot, Léon Jouhaux et Jacques Duclos.

M. BOLLAERT est arrivé à Saïgon

PARIS. — M. Emile Bollaert nouveau haut commissaire de la République en Indochine est arrivé à Saïgon où il a été accueilli par le général Valay et le vice-président de la république cochinchinoise.

Monsieur Emile BOLLAERT, nouveau Gouverneur Général de l'Indochine est arrivé à Saigon.

Après l'INDOCHINE, MADAGASCAR

Après l'Indochine, Madagascar ! Ces deux noms ont une résonance toute particulière en Corse : ils désignent, ne semble-t-il — l'île peut paraître d'une naïveté puérile — des prolongements presque naturels de son canton natal ! C'est qu'aux temps de mon enfance et de ma jeunesse, on y partait sans cesse de l'Indochine, de Madagascar, de ces contrées extraordinaires, merveilleuses où se rendaient, où se trouvaient des parents, des amis ; à la maison un secrétariat bénévole fonctionnait au service de braves mamans qui gardaient un contact épistolaire suivi avec ces pays lointains.

Indochine, Madagascar : des corses sujets tranquilles, y ont bâti, travaillé, peiné pour répandre, main tenir la civilisation française.

Aussi les tragédies d'Indochine et maintenant de Madagascar ont des répercussions douloureuses dans les cœurs des corses français.

Au moment où j'écris hâtivement ces lignes, on sait pas encore parvenus des renseignements circonstanciés sur les causes ou le déroulement du mouvement insurrectionnel de Madagascar : je n'aurais garde d'émettre des hypothèses à ce sujet.

Mais, en ce qui concerne les affaires d'Indochine je considère, à la réflexion, que le comportement vietnamien est inexcusable et inexplicable, même et le gouvernement français a commis des erreurs d'interprétation de traité.

Comment admettre, expliquer en effet que des membres de l'Union Française soient tombés volontairement sur des français sous le fallacieux prétexte de faire respecter des textes ?

Entre frères on n'emploie pas de tels procédés pour obtenir une satisfaction matérielle ou morale.

Consulent de ses droits, Ho-Chi Minh avait la possibilité d'en appeler au préalable au gouvernement de la France ou à l'Organisation des Nations Unies.

Il a préféré au contraire déclarer sans préavis, des hostilités.

On ne peut excuser le geste criminel du 19 décembre qu'en démontrant que le peuple vietnamien et son gouvernement ne sont pas encore mûrs pour l'indépendance politique.

Oui, Ho-Chi-Minh a endossé des responsabilités terribles.

Du sang français a coulé, coule par sa faute en Indochine.

Y a-t-il corrélation avec les tristes événements de Madagascar ? Je n'en sais rien.

En tout cas, la Corse française éprouve, reçoit cruellement les conséquences de ces drames lamentables et injustifiés. — A. B.

Le calme est revenu A MADAGASCAR

TANANARIVE. — Le camp militaire de Moramanga a été attaqué par une bande de plusieurs centaines d'indigènes armés de sagaies et de coupe-coupe.

Selon les dernières renseignements, il y aurait une vingtaine de victimes, dont huit Européens.

Le haut-commissaire s'est tout de suite rendu sur les lieux il a salué les victimes au nom du gouvernement et a adressé des paroles de réconfort à la population civile. Il a annoncé que des renforts militaires allaient arriver et que les coupables seraient impitoyablement poursuivis et châtiés.

Moramanga est une petite agglomération située à une soixantaine de kms à l'est de Tananarive.

AUTRES INCIDENTS

Les troubles ne sont pas limités à la région de Moramanga, on 8 officiers et sous officiers, 9 tirailleurs sénégalais et 3 syriens viennent d'être massacrés.

On apprend en effet qu'à Diego Suarez un magasin de l'armée gardé par quelques sous-officiers européens a été attaqué par plusieurs dizaines d'indigènes qui ont réussi à s'emparer de fusils mitrailleurs, de revolvers et d'un millier de cartouches.

Des incidents sont en même temps signalés sur la côte orientale : à Vohipeno, à Farafangana et Manakara, points sur lesquels des renforts ont été dirigés par avions.

Grâce à la vigilance de la police, des incidents ont pu être évités à Fort-Dauphin et à Fianarantsoa. Dans cette dernière ville, 18 arrestations ont été opérées.

Le Conseil du gouvernement, d'une part et le Conseil de la défense, d'autre part, se sont réunis hier autour du haut-commissaire pour envisager avec lui les mesures à prendre.

Un certain nombre d'arrestations ont été décidées et opérées dans la journée.

PARIS. — Le calme est revenu à Madagascar. Les autorités françaises signalent qu'elles sont maîtresses de la situation.

Ces troubles font partie d'un plan général de soulèvement établi par un mouvement dit mouvement de rénovation malgache, composé à la France. De nombreux membres de ce groupement ont été arrêtés.

Le groupe de rébelles qui avait attaqué le camp de Moramanga se dirige vers Tamatave, il s'installe sur la ligne de chemin de fer entre Tananarive et Tamatave. Un engagement se met aux prises avec des troupes aéroportées et il laisse entre nos mains une quarantaine de morts, de nombreux blessés et prisonniers.

Les répercussions en France des évènements d'Indochine

PARIS. — Les évènements d'Indochine ont en des répercussions sanglantes en France.

Des soldats indochinois casernés à Agen ont assassiné deux de leurs camarades partisans de la France, et perpétré d'autres meurtres contre des militaires qu'ils ne jugeaient pas assez nationalistes.

La caserne fut cernée par les troupes et les mutinerie refusant de se rendre, les chefs firent savoir par haut-parleurs que ceux qui n'avaient pas participé à ces meurtres n'avaient rien à craindre.

Malgré cette proclamation les gaz lacrymogènes furent employés et les mourtriers et les mineurs arrêtés.

M. Marcel PAGNOL qui a été reçu sous la coupole.

Les 4 ne prennent aucune décision

PARIS. — Hier à Moscou les 4 se sont réunis en petit comité, espérant faire avancer plus rapidement les travaux. Mais le communiqué laconique publié à l'issue de la réunion ne permet pas de penser que les ministres ont pu concilier leurs différentes points de vue sur les questions de l'économie allemande, et des réparations, objets actuels de leurs discussions.

Au cours de leurs séances d'aujourd'hui ils examineront la forme et l'étendue du futur gouvernement provisoire de l'Allemagne.

EN MARGE DE LA CONFERENCE

En marge de la conférence, les discussions se poursuivent entre les délégués français et britanniques sur la question du charbon.

Nouveaux incidents en zone britannique d'occupation

PARIS. — De nouveaux incidents se sont déroulés en zone britannique d'occupation au cours de manifestations contre l'insuffisance du ravitaillement.

A Brunswick les manifestants ont jeté des pierres sur les fenêtres du quartier général britannique, brisant la plupart des vitres.

La sécurité militaire a du intervenir.

A Hanovre 10.000 personnes ont manifesté.

Il ne paraît pas exagéré de dire que la zone britannique toute entière est en effervescence. On annonce d'autre part que les troupes sont prêtes à intervenir.

A Essen, tous les points de localisation mensuels ont été retirés aux mineurs qui ont fait grève et qui ne travaillent ainsi, aucun supplément pendant le mois d'avril. Dans d'autres centres ouvriers des mineurs ont arrêtés aux postes pour travailler ils ont été informés qu'ils auraient droit à leur repos journal s'ils travaillaient un après midi supplémentaire. De soit refusé et sont retournés chez eux.

PARIS. — Une importante démonstration s'est déroulée à Bizerte où les troupes britanniques ont remis les pouvoirs aux autorités grecques.

DECLARATIONS d'HOMMES d'ETAT ETRANGERS relatives au problème Allemand

Déclaration de M. MOLOTOV à la Conférence des Quatre (10 Juillet 1946)

« Le temps est venu de discuter la question relative au sort de l'Allemagne et au traité de paix avec elle.

« Le Gouvernement soviétique estimait toujours que le sentiment de la vengeance n'est pas un bon conseiller dans les affaires de ce genre. Il n'est pas non plus juste d'identifier l'Allemagne hitlérienne avec le peuple allemand bien que le peuple allemand ne puisse pas se décharger de la responsabilité pour l'agression de l'Allemagne et pour des jourdes conséquences de cette agression.

« Le peuple soviétique avait éprouvé des malheurs exceptionnels par suite de l'intervention des armées allemandes dans l'Union Soviétique. Nos pertes sont grandes et incalculables. Les autres peuples de l'Europe, et non seulement l'Europe, sentiront de même encore longtemps des lourdes pertes et privations que la guerre imposée par l'Allemagne avaient suscitées. Il est donc compréhensible que la question relative au sort de l'Allemagne inquiète aujourd'hui non seulement le peuple allemand, ce qui est naturel, mais aussi si d'autres peuples, qui cherchent à s'assurer pour le temps futur et à prévenir une nouvelle agression de la part de l'Allemagne. On ne peut pas en même temps ne pas se rappeler que l'Allemagne grâce à la puissance industrielle qu'elle avait acquise constitue un anneau important dans le système de l'économie internationale, et, d'autre part, on ne peut pas oublier que c'est la puissance industrielle qui servait bien des fois de base de l'armement de l'Allemagne agressive.

« Tels sont les prémisses aux conclusions. Je pars de ce fait qu'il ne serait pas exact, du point de vue des intérêts de l'économie internationale et d'ordre en Europe, de s'orienter sur l'anéantissement de l'Allemagne comme Etat ou sur sa transformation en pays agraire avec la destruction de ses principaux centres industriels.

« Une orientation pareille porterait préjudice à l'économie de l'Europe, désorganiserait l'économie internationale et provoquerait en Allemagne une crise politique de caractère chronique dont les conséquences présenteraient une menace à la paix et au maintien de l'ordre.

« Je crois, si nous avions même adopté une telle orientation, le développement historique nous obligerait par la suite de l'abandonner comme une orientation irréelle et mal fondée.

« C'est pourquoi je suis d'avis que notre tâche ce n'est pas d'anéantir l'Allemagne mais de la transformer en un Etat démocratique et pacifique ayant l'agriculture ainsi que son industrie et commerce extérieur, mais privé des possibilités économiques et militaires pour se redresser de nouveau comme une force agressive.

« Encore, dans les années de la guerre les Alliés ont déclaré qu'ils n'avaient

(Suite en page 2)

Le roi GEORGES DE GRECE EST MORT

PARIS. — Le Roi Georges de Grèce est mort subitement des suites d'une crise cardiaque.

Le souverain, âgé de 56 ans avait été exilé à deux reprises et était remonté sur le trône en septembre dernier.

C'est son frère Paul qui a recueilli la succession. Le nouveau roi a prêté serment devant les membres du gouvernement et le clergé orthodoxe. Il renouvellera publiquement ce serment le 23 Avril. Le souverain a lancé un message où il proclame que malgré les luttes qui menacent l'indépendance et la liberté du peuple grec le calme régnera à nouveau dans le pays.

Les obsèques de Georges II seront célébrées aujourd'hui.

A Washington, le sénateur Vandenberg a déclaré que la mort du roi Georges ne modifiait en rien les dispositions prises par les Etats Unis pour venir en aide à la Grèce.

La restauration de la monarchie en ESPAGNE

PARIS. — A la suite de la proclamation du Caudillo annonçant le rétablissement de la monarchie en Espagne de nombreux commentaires vont leur train.

Franco garde le pouvoir jusqu'à sa mort ou son retrait pour raison de santé, assisté d'un conseil du royaume. Mais il prévoit qu'un roi, agréé par le conseil et les 2-3 des cortès, lui succédera.

Don Juan prétendant au trône d'Espagne a déclaré que la proclamation de Franco est un acte unilatéral, auquel il n'a pas donné son acquiescement. Il a annoncé qu'il ferait à ce sujet une déclaration dans quelques jours.

JOANOVICI aurait été arrêté à Anvers

PARIS. — Selon une informations de l'agence France Presse, Joanovici aurait été vue hier à Bruxelles.

La police d'état belge a été immédiatement alertée et effectue des recherches en contact avec la sûreté française.

Dans la soirée une dépêche de l'agence Reuter signalait que Joanovici aurait été arrêté à Anvers alors qu'il s'apprêtait à s'embarquer à destination de l'Amérique du Sud.

71 Année — N° 95 PRIX 2 frs. 65 Jeudi 3 Avril 1947

L'Amiral Thierry d'Argenlieu a reçu la médaille militaire

PARIS. — L'amiral Thierry d'Argenlieu a reçu la médaille militaire des mains de M. Ramadier.

La cérémonie de remise de décoration a eu lieu dans la Cour du Ministère de la Marine en présence de MM. Jacquinot, ministre de la Marine, Marmotti, Ministre de l'air, de l'ambassadeur des Etats-Unis en France et de Monsieur Apostolique.

Une citation des plus élogieuses accompagne la décoration décernée pour les motifs suivants : « Etat l'un des premiers qui se soient ralliés aux Forces Françaises Libres, a constamment l'image de renaissance de la France et a servi en Indochine la cause de l'Union Française.

Difficultés et intérêt

Le Petit Bastiais

Nouvelles Religieuses

PAROISSE Ste-MARIE

Demain JEUDI-SAINT : Petites heures à 9 h 30. Grand'Messe à 10 heures, représentation du Repoussoir ; à 16 h. 30 chant des Ténèbres. — VENDREDI à 9 h. 30. Petites Heures ; Messe des Présanctifiés, chant de la Passion, Adoration de la Croix ; Grand'Messe ; à 16 h. 30 chant des Ténèbres ; à 20 heures, Sermon sur la Passion, chants appropriés, Bénédiction de l'adoration avec le Saint Crucifix des Miracles.

SAMEDI : à 9 h. Petites Heures, Bénédiction du feu, du Cierge pascal, de l'eau baptismale ; à 10 heures, Grand Messe ; à 13 h. Bénédiction des maisons des Dd Augustes-Gaudin, Maison Romieu, Cours Favale, Place Vincetti, Citadelle. Confession à partir de 15 heures 30.

DIMANCHE DE PAQUES : Messe de communion avec aspersion à 7 heures ; messes basses à 7, 8, 9 heures. Messe Solennelle à 11 heures. A 16 h. 30 Vêpres Sermon. Quête pour les œuvres paroissiales. Faite par Mmes Antonetti Angèle, Pazzani Jeanne, Mlles Francschini Catherine et Narelli Marie.

MARDI, Bénédiction des maisons des rues St-Angelo, Ste Elisabeth, Campanari, Cannonella, St-Joseph.

MERCREDI : rue Chanzine Letteron et adjacentes. JEUDI : Villas et maisons de campagne.

PAROISSE St JEAN BAPTISTE.

OFFICES DE LA SEMAINE SAINTE

MERCREDI SAINT : Office des Ténèbres à 17 heures, confessions à partir de 20 heures.

JEUDI SAINT : La Sainte Communion sera distribuée à partir de 7 heures.

A 9 h. 45 : Petites Heures.

A 10 h. : Grand'Messe suivie de la Procession au Reposoir. Lavement des pieds. Vêpres, Dépouillement des autels.

A 17 h. : Office des Ténèbres.

A 18 h. : Heure Sainte.

PAROISSE N.-D. DE LOURDES

Horaire des Offices de la Semaine Sainte

MERCREDI SAINT : à 16 heures, Office des Ténèbres, Confessions.

JEUDI-SAINT : A 7 h. Communion générale précédée d'une courte méditation. A 10 heures : Messe solennelle suivie de la procession au Reposoir.

A 16 heures : Office des Ténèbres.

VENDREDI-SAINT : La cérémonie commencera à 10 heures : Chant des Lamentations, Passion selon St-Jean, Adoration de la Croix et Messe des Présanctifiés.

Le soir à 16 h. 30, Chemin de la Croix suivi du Sermon de la Passion, chant du « Stabat de G. Alary et du Crucifix de Poupin.

SAMEDI-SAINT : à 8 heures, Bénédiction du feu nouveau, Chant de l'Exultet Chant des Prophéties, Bénédiction des Fonts Baptismaux et messe solennelle.

L'après-midi : à partir de 13 h. 30 : Bénédiction des maisons : rue Cité Lucce de Casabianca, rue du Nouveau-Port, rue Notre-Dame de Lourdes et Bd Général Graziani.

On nous écrit

La cour de l'immeuble où au n° 11 place Foshaine Neuve, infeste toute la maison. Les égouts sont crevés, et leur contenu se répand en larges flaques malodorantes.

Les chaleurs approchent, les risques d'épidémie sont nombreux.

M. qui de droit ne pourrait-il intervenir à temps ?

Les locataires du N° 11.

AVIS

MM. Gualtieri et Galloni 2 Rue Neuve, informent leur aimable clientèle qu'ils reprennent à nouveau jusqu'au 20 mai les lettres laine des vieilles cartes E et J.

PETITES ANNONCES

VERRE TRIPLEX pour automobiles. Pour installation, COMPTOIR GOMES DE VERRIER ET GLACIER — TOGA — BASTIA.

AVIS. — Un boudot agrée comme étalon sur les environs est installé à Lafrancisque 500 de Porto-Novo. Se renseigner chez le fermier ou à Bisinchi chez Giampietri Ignace.

PERDU : Bracelet-montre dame petit bracelet rectangulaire or, bracelet cuir. Prière le rapporter au journal contre bonne récompense.

DEMANDE bonne à tout faire de 18 à 50 ans, active, très sérieuse et propre pour Bastia, logée, nourrie. Références exigées. Donner détails dans lire lettre au journal, qui transmettra.
XI. 20. N. 23.

BEAUTE DE LA CHEVELURE
Coiffeur Jacques
20, Rue Napoléon, 20 — Tél. 406
PERMANENTE DE LUXE
Nouvelle méthode douce chaud
TEINTURES SPECIALES
A. LIBERE
Mise en plis - Coiffures mode
Garantie intégrale contre tout crêpage, dessèchement ou altération des cheveux
27me ANNEE D'EXPERIENCE

Régent-Cinéma
DU 27 MARS AU 2 AVRIL
GENE TIERNEY dans
— LAURA —
Un film policier de grande classe
En première partie :
DOCUMENTAIRE
ACTUALITES FRANCAISES
SEANCES, tous les jours à 21 heures.
EN MATINEE, le Jeudi à 15 heures le Samedi à 15 heures et le Dimanche à 11 et 15 heures 30.
LOCATION BALCON : Pour les séances de 17 h. 30 à 18 heures ; pour les matinées de 10 à 11 heures.

Le taux d'intérêt
BONS DU TRESOR
vient d'être relevé
Ne laissez pas vos disponibilités improductives

L'AFFAIRE HARDY

(Suite de la 1ère page)

Pour son témoin Iris Hydre, il fut transporté à l'hôpital, alors que les Allemands n'osaient pas confiner de traiter ainsi les prisonniers, comme ils le feraient sans doute aujourd'hui. Et les Allemands sont non seulement Autres d'indications qui laissaient soupçonner un traitement.

LE JURY NE POUVAIT JUGER AUTREMENT QU'IL LA FAIT

On peut s'étonner — et il est certain Fait fait — que le jury de Seine-Inférieure n'ait pas été inutile par les lecteurs supérieure que présentait cette affaire et n'ait tenu en considération de l'innocence de l'accusé sur des présomptions graves.

Nous croyons savoir qu'en contrarier certaines juris et avec présomptions à différentes reprises des « tous » de l'inquiétude et sont [illegible] [illegible] [illegible]

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

Difficultés et intérêt

PRIX 2 frs. 85 — Dimanche 6 Avril 1947

000079

M. Nicolas ... est nomm...

Conseil des Ministres

PARIS. — Le conseil des ministres qui doit se réunir à l'Elysée a été préparé par deux conseils restreints.

L'un a examiné les mesures d'approvisionnement du pays en blé et le second le ravitaillement en viande des grands centres urbains.

Un nouveau régime de distribution de viande entrera en vigueur. Des tickets valeur de 25, 50, 75 et 100 francs remplaceront les tickets lettres. La viande sera divisée en 2 catégories, et si les résultats escomptés sont obtenus, en 3. Le prix de la viande sera fixé par le gouvernement.

Nouvelles diverses

PARIS. — A Santouque les typographes vont faire une grève de 3 jours en signe de protestation contre l'attaque des locaux d'un journal communiste au cours de laquelle 3 typographes furent tués.

PARIS. — Hier à Washington, la commission des affaires étrangères du Sénat a entendu en séance secrète la déposition de l'ambassadeur américain à Ankara.
Le texte de cette déclaration sera publié prochainement.

PARIS. — Le gouvernement d'URSS a fait savoir qu'il acceptait l'éventualité d'une réunion extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies en vue d'examiner le problème palestinien.

La France et la Chine n'ont pas encore fait connaître leur réponse mais leur acceptation paraît certaine.

PARIS. — Hier à Washington, l'ex ambassadeur des Etats Unis en Pologne a fait une déclaration dans laquelle il met en cause la politique d'expansionisme du gouvernement soviétique.

PARIS. — M. Depreux va soumettre à ses collègues un vaste mouvement préfectoral pour pourvoir au remplacement du préfet de la Moselle, décédé.

PARIS. — 7 militaires et 1 civil ont été tués dans un faubourg de Budapest par l'explosion d'un obus en cours de dégagement.

REMERCIEMENTS

Mme et M. Poli Antoine, Inspecteur de la Police régionale d'Etat et leurs enfants; Mme Vve Giannetti Jeanne, ses enfants et petits enfants ; Mme et M. Poli Louis, leurs enfants et petits enfants,

Très touchés des nombreuses marques de sympathies reçues lors du décès de leur fils, frère, petit-fils, neveu et cousin chéri,

Antoine POLI

et ne pouvant y répondre individuellement prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil de trouver ici l'expression de leur gratitude émue.

Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

FRAISSINET
LE MEILLEUR TEINTURIER
Le Teinturier du monde élégant
TEINTURES D'ART
Nettoyages de luxe
par procédés spéciaux et exclusifs
DEPOT A BASTIA
1, Rue Napoléon, 1

Après le discours du Général de Gaulle à Bruneval

PARIS. — Le Conseil des ministres n'aura pas à statuer sur la situation créée par le récent discours du général de Gaulle.

En raison du rôle qu'il a joué dans la Libération de la France, le général a droit aux honneurs militaires.

Les représentants officiels du gouvernement assisteront aux manifestations qui se dérouleront dimanche à Strasbourg où un corps d'armée y sera représenté.

La situation est claire et l'on pense que dans les cérémonies officielles qu'il présidera, le général de Gaulle s'abstiendra au cours de son discours, d'aborder des sujets politiques.

Par contre il se réserve le droit d'en parler, s'il le désire, à titre personnel.

7.000 tonnes de pétrole ont brulé à Haïffa

PARIS. — D'après les estimations de techniciens de la Compagnie Shell, 7000 tonnes de pétrole ont brûlé à Haïffa.

Les pompiers empêchent le feu de se propager dans les autres réservoirs, dont deux étaient sur le point de devenir la proie des flammes.

Un porte-parole du gouvernement britannique a déclaré que les dégâts seraient supportés par l'ensemble de la communauté juive.

KELVINATOR
FROID électrique automatique toutes applications, meubles ménagers, installation de Boucherie, Pâtisserie, Alimentation, Bars, etc... Réparations et entretiens par spécialistes de toutes installations Frigorifiques.
Ets : GONSOLIN, concessionnaire exclusif, BASTIA, Tél. 368.

Les PETITS CHANTEURS de Saint François

Ils sont sur scène une trentaine, vêtus d'une longue robe blanche, comme leur grand patron la taille ceinte d'une cordelière et la poitrine ornée d'un crucifix de bois.

Leurs voix s'élèvent pures et mélodieuses comme la veille à l'Eglise St-Jean et à Notre-Dame de Lourdes, au grand ravissement de la nombreuse assistance qui goûte ce soir un spectacle de choix que les autorités locales ont bien voulu honorer de leur présence.

C'est d'abord l'exécution de chants profanes présentés avec art par M. Batejat, qui nous transportent du Jura au large des côtes bretonnes où se déroule un drame en mer : la chère Maison, Pernotte, Trois jeunes Tambours, et de splendides morceaux tels la Rose Rouge de Shubert et l'Hymne à la nuit de Rameau, puis comme une supplique et un chant de triomphe et d'espoir : la Prière Patriotique et la Marseillaise.

Après un Noël wallon magistralement exécuté on accorde aux jeunes artistes un quart d'heure de repos.

La seconde partie du concert est constituée par des morceaux choisis de compositeurs de l'âge d'or de la musique polyphonique. Ils expriment tous avec des intonations différentes les sentiments qui agitent l'âme du pêcheur devant l'infinie majesté, la miséricorde et la grandeur de Jésus crucifié sur le Calvaire.

Ce sont les accents pathétiques de l' « Ayez Pitié Seigneur », puis « Pêcheurs sur le Calvaire », l'« Ave Colorum Domino » et le cri de joie de l'Alleluia de Haendel.

Le chant du « Dio vi salvi Regina » marque le point final de cette délicieuse soirée, due au grand et dévoué pasteur qu'est Monseigneur Mattei-Lota, curé-archiprêtre de St-Jean.

Nous lui renouvelons ainsi qu'aux jeunes artistes de St-François nos vives félicitations et nos plus sincères remerciements.

MISE AU POINT

Le chroniqueur sportif de « Construire » relate que si le match des équipes « réserves » SCB-EFB de dimanche a dû être arrêté après un quart d'heure de jeu, c'est parce que j'ai refusé d'obtempérer à un ordre de l'arbitre me renvoyant au vestiaire : le fait est exact.

Mais, lorsque ce même chroniqueur anonyme m'accuse d'être rentré de la tête sur un joueur de l'Etoile, je proclame — et j'en appelle au témoignage de tous les spectateurs — que c'est complètement faux.

Voici très exactement ce qui s'est passé :

Un joueur de l'Etoile m'accroche pour essayer de me prendre la balle et je tombe en avant, la tête dans le gazon, alors que ce joueur se trouve derrière moi ; je me relève et, entendant le coup de sifflet de l'arbitre, je me saisis de la balle pour donner le coup de pied franc qui a normalement dû sanctionner la faute de mon adversaire. Et je suis alors désagréablement surpris et indigné de voir l'arbitre indiquer, du doigt que c'est mon équipe qui est pénalisée.

J'ai déjà reconnu que je n'ai pas obéi à l'ordre de mon ami Paniai. Je répète à ce dernier qu'il a eu tort d'accepter de diriger une rencontre officielle à laquelle participait l'équipe dont il est l'entraîneur et dont l'un des joueurs est son propre fils. Ceci explique celà !

J'ai voulu dimanche — malgré le poids des ans — endosser une fois de plus ce maillot bleu que j'ai si souvent mené à la victoire : un parti pris évident a arrêté net ma bonne volonté.

Car, s'il est vrai que, dans mon jeune âge, je n'ai pas toujours été un joueur très discipliné, il n'en demeure pas moins — et je m'excuse d'avoir à le dire pour répondre au « toujours les mêmes » de l'anonyme chroniqueur — que mon palmarès sportif (Foot-Ball Cyclisme, Cross, Boxe, etc...) est sûrement plus éloquent que celui de ce dernier.

Ce qui me console un peu d'être le « Lion devenu vieux ».

François NATALI.

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

JEUDI 3 Mars : St Richard.

BULLETIN METEOROLOGIQUE
Mercredi 2 Avril 1947
Température : + 14.
Baromètre : 760.
Temps variable, alternance de ciel nuageux et d'éclaircies avec risques d'ondées locales.

ETAT CIVIL DU 2 AVRIL 1947
NAISSANCES : Caillol Yvette ; Franceschi Joséphine Marie ; Cerotti Joséphine Gabrielle ; Crescinni Josette ; Pariggi Lucien ; Gallo Albert ; Fieschi Monique ; Fieschi Christiane ; Diconst Paule Danielle.
MARIAGES : Néant
DECES : Giannoni Viviane, 1 an.

RAVITAILLEMENT

DISTRIBUTION DE CAFE ET DE CHOCOLAT DANS LA REGION ECONOMIQUE DE BASTIA

Le Ravitaillement général signale la mise en distribution des rations ci-après :

CAFE : a) rappel ration décembre : contre coupon N. 4 de décembre 1946 J2 et J3 : 125 grammes.

b) ration janvier : contre coupon N. 20 du 1er semestre 1947 J3, M, C, V : 125 grammes.

CHOCOLAT : a) rappel janvier : contre coupon N. 21, du 1er semestre 1947, J2, J3 375 grammes.

b) ration février : contre coupon N. 22 du 1er semestre 1947 : E : 250 grammes; J1 : 375 grammes.

Ces rations seront délivrées aux ayants droit par les détaillants chez lesquels ils étaient inscrits à la date du 1er mars (anciennes inscriptions).

Nouvelles Religieuses

EGLISE DU SACRE-COEUR

Jeudi-Saint 3 avril, anniversaire de l'institution du Sacerdoce et de l'Eucharistie, Heure Sainte à 21 heures, inaugurant la Nuit d'Adoration. L'Eglise restera donc ouverte toute la nuit aux adorateurs et adoratrices volontaires qui voudront bien prendre sur leur sommeil, pour venir prier devant le Reposoir (surtout aux heures creuses de l'après-minuit).

PAROISSE N.-D. DE LOURDES
Horaire des Offices de la Semaine Sainte

VENDREDI-SAINT : La cérémonie commencera à 10 heures : Chant des Leçons, Passion selon St-Jean, Adoration de la Croix et Messe des Présanctifiés.

Le soir à 16 h. 30, Chemin de la Croix suivi du Sermon de la Passion, chant du « Stabat de G. Alery et du Crucifix de Paupin.

PAROISSE St JEAN BAPTISTE
OFFICES DE LA SEMAINE SAINTE

VENDREDI SAINT : A 9 h. 45 Petites Heures.

A 10 h. Impropères, Chant de la Passion, Adoration de la Croix, Procession, Messe des Présanctifiés, Vêpres.

A 15 h. 30 : Chemin de la Croix. A 17 heures : Office des Ténèbres. A 18 h. 30 : Sermon de la Passion. Chant du Salut.

A L'OFFICIEL

EDUCATION NATIONALE

M. Piobetta, inspecteur général de l'instruction publique fait partie de la commission chargée d'étudier la réorganisation du service des oeuvres sociales et universitaires (représente le ministre).

Mlle Corteggiani Elisabeth, chef de travaux à l'école pratique des hautes études est chargée des fonctions de directeur adjoint au laboratoire de biologie expérimentale de cet établissement.

Mlle Quilichini Germaine Jeanne, directrice déléguée E.N. de Moulins est admise au certificat d'aptitude à l'inspection des écoles primaires et la direction des écoles normales.

MEDAILLE DE LA RESISTANCE FRANÇAISE

Cette distinction est décernée à : MM. Simon Guidicelli (titre posthume) ; Pierre Henri René Bartoli (avec rosette) ; Eugène Pinelli ; sous-lieutenant Jacques-Pierre Canarelli ; médecin-capitaine Jean Baptiste Mattei ; sous-lieutenant Mathieu Rutali ; Antoine Fratacci (à titre posthume) ; Alain Pozzi ; lieutenant Ange-Baptiste Paolini ; adjudant Pierre Sabatini ; lieutenant Jean Dominique Salducci; sous-lieutenant Noël Pericolli ; Sous-lieutenant Charles Orsini ; sergent François Jérémie Gherardi ; sous-lieutenant Marius Taddei ; médecin-lieutenant Paul René Seta ; sous-lieutenant Mathieu Guidotti ; Jean Pietri.

Capitaine Henri Albert Tiberi ; capitaine Jacques Alphonse de Peretti ; adjudant-chef Antoine Paldacci ; adjudant chef Sabien Sabiani ; capitaine Etienne Pianelli ; sous-lieutenant Jean Henri Stefani ; adjudant chef Jean François Mattei ; François Nobile (à titre posthume) ; adjudant François Serpaggi ; sous-lieutenante Marcelle Jeanne Balducci ; sous-lieutenant Lazare Taddei ; adjudant chef Pierre François Santini ; lieutenant François Bartolini ; capitaine Paul Marie Borromi (à titre posthume) ; capitaine Albert ; Alexandre Presinsi (à titre posthume).

— AVIS ET COMMUNICATIONS —

CAISSE PRIMAIRE
DE SECURITE SOCIALE
DE LA CORSE

Il est rappelé que la loi du 22 Mai 1946 prescrit l'obligation d'être assujetties à la Sécurité Sociale à TOUTES LES PERSONNES NON SALARIEES. Les imprimés nécessaires à leur immatriculation ont été adressés par la poste à chaque intéressé.

Ceux qui n'ont pu être touchés sont invités à les retirer de toute urgence à la Caisse locale de Sécurité Sociale 33 bis rue C. Campinchi. BASTIA.

AVIS IMPORTANT
AUX ASSURES SOCIAUX
AGRICOLES DE LA CORSE

Il est instamment recommandé aux employeurs et assurés Agricoles du Département d'attendre, avant de verser leurs cotisations assurances sociales au titre du 1er trimestre 1947, de nouvelles instructions.

En aucune façon ils ne doivent se libérer à l'aide du Compte postal 6000-61, qui est exclusivement réservé aux assurés non agricoles.

LA DIRECTION.

AVIS
AUX EXPLOITANTS FORESTIERS

Les exploitants forestiers désireux d'obtenir une licence d'achat de tracteur RENAULT type 304E 18-25 CV à essence pneus AV 5, 50 X 16 — AR 11,25 X 24, sont invités à en faire la demande avant le 10 Avril 1947 à la Direction Départementale de la Production Forestière, 4, Bd Sylvestre Marcaggi à AJACCIO, où ils pourront obtenir tous renseignements complémentaires.

LA DIRECTION des P.T.T. NOUS COMMUNIQUE :

Contrairement à un précédent avis, il est précisé que les chèques de payement « A VUE » doivent être déposés au guichet de la Recette Principale où ils seront payés dans le moindre délai, de 9 heures à midi et de 14 à 15 heures.

MINISTERE de la RECONSTRUCTION
ET DE L'URBANISME
DELEGATION DEPARTEMENTALE
DE LA CORSE
BASTIA

Les Bureaux du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme de BASTIA sont transférés dans les locaux du 7 et 9 Rue du Nouveau-Port.

Le Public est informé que par suite de leur réorganisation les bureaux seront fermés jusqu'au 15 Avril 1947.

A partir de cette date, les services de la Reconstruction sont à la disposition du public qui sera reçu tous les jours de 14h. à 16 h. sauf le Samedi.

Le Délégué Départemental Adjoint ne recevra que sur rendez-vous.

FRIGECO
« LA MARQUE DE QUALITE »
Installations FRIGORIFIQUES pour Bars, Hôtels, Restaurants, etc...
Chambres froides pour la boucherie. Armoires ménagères et Commerciales de toutes dimensions.
M. MATTEI-MONTERA a l'honneur d'informer sa clientèle, qu'il est à même de distribuer dès à présent quelques armoires, et de procéder à toutes installations FRIGORIFIQUES.
Un atelier de réparations et de dépannages sera prochainement mis au service de la clientèle.
Pour tous renseignements, s'adresser, 33, Boulevard Paoli, à Bastia, Tél. 364.

Paris-Music
DU 3 AU 9 AVRIL
LE PERE TRANQUILLE
écrit, dialogué, interprété par
NOEL - NOEL
ET
PARIS
Le premier film français en technicolor
HORAIRE SPECIAL
POUR LA SEMAINE SAINTE
Vendredi-Saint 4 Avril : RELACHE.
Tous les autres soirs à 21 heures
MATINEES : Jeudi 3 avril à 15 heures ; Samedi 5 avril à 16 heures ; Dimanche de Pâques à 14 et 16 h. 30 ; Lundi de Pâques à 16 heures.
Location tous les jours de 10 à 12 heures et de 16 à 18 heures.

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PRISONNIERS DE GUERRE DE LA CORSE
Maison du Combattant, Bd Sampiero
AJACCIO

« POUR UNE PAIX JUSTE ET DURABLE »

L'Association Départementale des prisonniers de guerre nous prie de publier le texte du télégramme suivant que le Comité Fédéral a adressé à Monsieur Georges BIDAULT, Ministre des Affaires Etrangères, représentant la France à la Conférence de Moscou :

« F. N P. G. 1.200.000 adhérents espère conclusion conférence Moscou déterminerait conditions paix durable. Souhaite accord Nations Alliées sur problème Allemand. Demande internationalisation Ruhr. Contrôle par Nations Alliées activité économique et politique allemande et suppression toute aide projetant renaissance industrie guerre allemande. Rattachement économique Sarre à France. Accélération livraisons charbon Ruhr à France. Paiement immédiat en nature réparations dommages de guerre subis par France. Démilitarisation, dénazification et démembrement Allemagne ».

ASSOCIATION DES P.G.
SECTION DE BASTIA

Le Secrétaire à l'honneur d'informer les P.G. que le vestiaire est fermé à partir de Jeudi 4-4-47, jusqu'au 29-4-47 inclus. (A cause des fêtes de Pâques).

Le responsable à la presse.

Régent-Cinéma
DU 3 AU 9 AVRIL
TINO ROSSI
dans
Mon amour est près de toi
DOCUMENTAIRE
ACTUALITES FRANÇAISES
Attention : VENDREDI SAINT 4 avril RELACHE
LUNDI DE PAQUES : 1 matinée à 16 heures.
SEANCES tous les jours à 21 heures.
EN MATINEES : le jeudi à 15 h. le Samedi à 16 h. et le dimanche à 14 et 16 h. 30.
LOCATION BALCON : pour les soirées de 17 h. 30 à 18 h., pour les matinées de 10 h. à 11 heures.

PETITES ANNONCES

VERRE TRIPLEX pour livraison immédiate COMPTOIR CORSE Des VERRES ET GLACES — TOGA — BASTIA.

AVIS. — Un baudet agréé comme étalon par les services agricoles est installé à 1 kilomètre 500 de Ponte-Nuovo. Se renseigner chez le forgeron ou à Bisinchi chez Giampietri Ignace.

DEMANDE bonne à tout faire de 18 à 50 ans, active, très sérieuse et propre pour Bastia, logée, nourrie. Références exigées. Donner détails dans 1re lettre au journal, qui transmettra. XI. 20. N. 23.

A VENDRE Boutures racinées de chrysanthèmes double. Premier choix. Caiti frères Jardiniers. Lupino.

MALONY RADIO
ou « RADIO MALONY » c'est le grand du radio ...
AGENT A BASTIA :
RADIO - MEDITERRANEE
Jacques ABBATUCCI
Cour Favale
REPARATIONS
TOUTES MARQUES

Déclarations d'hommes d'état étrangers relatives au problème allemand

(Suite de la 1ère Page)

pas l'intention d'anéantir le peuple allemand. Même à l'époque où le présomptueux Hitler proclamait ouvertement qu'il voulait anéantir la Russie, le Chef du Gouvernement Soviétique, J.V. Staline, se moquant de ces bêtises vantardes, disait : « Il est impossible d'anéantir l'Allemagne de même qu'il est impossible d'anéantir la Russie. Mais on peut et on doit anéantir l'Etat hitlérien ».

« L'Allemagne avait depuis longtemps occupé une place importante dans le système de l'économie internationale. L'Allemagne restant un Etat uni continuera à être dans l'avenir un facteur important dans le commerce international, ce qui répond de même aux intérêts des autres peuples. D'autre part, la thèse qui tend à anéantir l'Allemagne comme Etat ou à la transformer en un pays agraire avec la destruction de ses principaux centres industriels aboutira à faire de l'Allemagne un foyer d'aspirations dangereuses de revanche, fera le jeu de la réaction allemande et privera l'Europe de l'ordre et de la paix stable.

Il faut regarder en avant et pas en arrière et il est nécessaire de se soucier de ce qu'il convient de faire pour que l'Allemagne devienne un Etat démocratique et pacifique pour l'agriculture, l'industrie et le commerce extérieur développés, mais privé de la possibilité de renaître comme une force agressive. La victoire sur l'Allemagne réunit dans nos mains des moyens puissants pour atteindre ce but. Notre devoir est d'utiliser pleinement ces moyens.

« Ces derniers temps, il est devenu à la mode de parler du démembrement de l'Allemagne en Etats « autonomes » isolés, de la fédéralisation de l'Allemagne, du détachement de la Ruhr vis-à-vis de l'Allemagne. Toutes les propositions de cette sorte découlent de la même orientation sur l'anéantissement de l'Allemagne et sa transformation en Etat agraire, car il n'est pas difficile de comprendre que l'Allemagne privée de la Ruhr ne peut pas exister comme un Etat indépendant et viable. Mais j'ai déjà indiqué que la destruction de l'Allemagne ne doit pas constituer notre tâche, si les intérêts de la paix et de l'ordre sont chers pour nous.

« Certes, si le peuple allemand lors du plébiscite dans toute l'Allemagne s'était prononcé en faveur de la transformation de l'Allemagne en un Etat fédéral ou s'il en avait fait autant lors du plébiscite dans quelques anciens Etats allemands en faveur du détachement de l'Allemagne, nous ne pourrions pas, sans doute, faire des objections quelconques aujourd'hui les autorités alliées dans les zones occidentales d'occupation de l'Allemagne prêtent souvent l'appui à l'idée du régime fédéral en Allemagne. Mais la position des autorités alliées — c'est une chose tandis que la volonté véritable du peuple allemand ou au moins la volonté de la population d'une telle ou telle partie du territoire allemand — c'est une autre chose. Nous, les hommes soviétiques, sommes d'avis qu'il n'est pas juste d'imposer au peuple allemand une décision quelconque de cette question. D'autant plus que cela n'aboutira à rien de bon puisque cela n'est pas stable.

« Si nous ne devons pas barrer la voie aux aspirations légitimes du peuple allemand dirigées vers la renaissance de son pays sur des bases de la démocratie, le devoir nous incombe de prévenir le rétablissement de l'Allemagne comme une force agressive. Oublier ce devoir sacré devant les peuples du monde entier ce serait commettre un crime.

« Pour assurer la paix contre l'agression éventuelle de la part de l'Allemagne, il est nécessaire d'effectuer son désarmement complet, militaire et économique ; en ce qui concerne la Ruhr le contrôle interallié des quatre puissances doit être institué ayant pour but d'éliminer la possibilité de la naissance de l'industrie de guerre en Allemagne.

(A suivre)

71 Année — No 99 — 2 frs. 85 — Vendredi 4 Avril 1947

000077

Le Petit Bastiais

Quotidien Républicain d'Information et de Libération Nationale

ADMINISTRATION ET REDACTION
6, Bd Paoli .. BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Tél. N. 3 - Ch. P. 152 - R. C. 2632

Directeur-Rédacteur en chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS APRES REDUCTION BLUM	
3 mois :	171 fr.
6 mois :	300 fr.
1 an :	570 fr.

CORSE — BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE BASTIA

Un nouveau dépot d'armes est découvert près de Clermont-Ferrand

PARIS. — On vient de découvrir au cours d'une perquisition dans une maison inhabitée de la banlieue de Clermont-Ferrand un important dépôt d'armes comprenant notamment, des fusils mitrailleurs, des mitraillettes et des cartouches.

Une caisse, contenant trois millions cinq cent mille francs en billets de banque, enfouie dans la terre a été mise à jour. Les billets sont presques tous abimés par l'humidité.

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

Louis BLANC et la solidarité Corse

Les approches du centenaire de la Révolution de 1848 qui fera sans doute l'objet de quelques cérémonies nous permettent de révoquer la grande et belle figure de Louis Blanc. S'il fut, de mère corse, député de notre département en 1848, il n'y nacquit, ni n'y fut élevé, ayant vu le jour à Madrid en 1812. Mais le souvenir profond de sa mère, Estelle Pozzo di Borgo, l'impressionna toujours au point qu'il considérait la Corse comme son véritable pays, même natal. C'est qu'au souvenir de sa mère s'ajoutait celui de tant de preuves de l'affectueuse solidarité que lui avait voué la Corse, et qu'il lui rendait bien.

L'expression de ces sentiments réciproques se dégageait vraiment de toute contingence politique. Qu'on en juge. Le père de Louis, Don-Charles Blanc, venu à Ajaccio en 1805, pour y faire du commerce, épouse la fille du greffier du tribunal l'année suivante. Ce mariage le place dans un milieu parental étendu et important, dont l'un des principaux membres est le conseiller d'Etat Ferri-Pisani, en fait cousin germain d'Estelle Blanc, née Pozzo di Borgo. Le haut fonctionnaire, intime du roi Joseph, occupant en Espagne une position de confiance, fait donner à Jean-Charles Blanc une place d'inspecteur des finances à Madrid, où nait, en 1812, Louis Blanc.

L'aventure espagnole est brève. La famille Blanc est, depuis 1814-15, de retour à Rodez, sans grandes ressources. C'est encore Ferri-Pisani qui assure les études de l'enfant, du jeune homme, jusqu'à Paris.

Cela, évidemment, se passe en famille, mais la solidarité corse, extra-familiale, celle-là, s'exercera en des occasions mémorables. Si peu connu qu'il fut (et même par sa famille il ne l'était pas beaucoup, sinon par son nom, et ici même peu favorablement) Louis Blanc est élu député de la Corse, en 1848, et cette élection n'est pas due qu'à l'influence somme toute passagère du haut commissaire du gouvernement provisoire dans l'île, son oncle André Pozzo di Borgo, mais aussi à l'hommage qu'entend rendre la majorité des électeurs à un écrivain, à un sociologue qui se prévaut de son ascendance insulaire, et dont la renommée importe plus que les tendances pour le moins contestées. Le point de vue politique et partisan ne s'impose plus dans ces conditions.

On en aura un nouvel et suggestif exemple. Le 15 mai, la salle de l'Assemblée Constituante est envahie par des manifestants si les uns acclament Louis Blanc, d'autres lui veulent faire mauvais parti. Certains gardes nationaux le « maltraitent lâchement et l'eussent massacré si on ne l'eût arraché de leurs mains ». Cette scène se renouvelle dans la salle des séances : par des collègues, Louis Blanc est malmené, il a les « cheveux arrachés, le corps meurtri, les vêtements en lambeaux ». Mais quatre hommes se portent à son secours, jouent des coudes et des poings, le dégagent ; ces quatre députés sont ceux de la Corse Bonaparte, Pietri, Conti et Casabianca, qui ne partagent pas ses opinions, mais se solidarisent moins avec le collègue qu'avec le compatriote.

Dans tout ce qu'éprouve à son tour Louis Blanc, dans ce qu'il exprime, dans ce qu'il écrit à l'égard de la Corse, nul souci de politique n'intervient. Rien qu'un sentiment très pur, proprement de piété filiale, le plus pur...

PB

Quand les vieilles filles réclament...

PARIS. — Tandis qu'hier, à la Chambre des Communes, s'était ouvert un débat sur la question du charbon, une cinquantaine de « vieilles filles » qui font campagne depuis déjà un certain temps, manifestèrent dans les couloirs de l'Assemblée réclamant une pension à partir de 55 ans.

Leurs cris étaient si aigus que les députés avaient peine à entendre les orateurs.

Par souci de galanterie la police n'est pas intervenue.

Pour empêcher le licenciement de 25.000 ouvriers

M. MAROSELLI

OBTIENT UN RAJUSTEMENT DU BUDGET DE L'AIR

Mais il reverse cent voitures automobiles aux Domaines

La lutte a été dure autour des crédits militaires. Certains, mal informés applaudissaient à une réduction spectaculaire de quinze pour cent. Que n'avaient-ils réfléchi !

Le ministre de l'Air, M. André Maroselli a pris à ce sujet une position très nette.

Il s'est dressé contre l'abattement de quinze pour cent en indiquant que si la commission refusait de reconsidérer la question il quitterait le gouvernement.

En effet pareille réduction entraînait automatiquement le licenciement immédiat de 25.000 ouvriers et le paiement des indemnités de congédiement légales.

Nos industries aéronautiques souffrent de quatre années de retard qu'il convient de rattraper, nos bases sont en mauvais état, notre infrastructure est presque inexistante. La France, plaque tournante de la navigation aérienne entre deux mondes renoncera-t-elle à sa mission ?

Et au moment où le ministre de l'Air obtient au parlement un succès incontestable, il donne à l'intérieur même de son département l'exemple de l'économie. Le garage du ministère de l'Air va être diminué de cent véhicules, dont cinquante seront remis cette semaine aux Domaines pour être répartis aux médecins, sages-femmes, vétérinaires. Désormais, au ministère de l'Air, il y aura un véhicule par service et non plus un par fonctionnaire.

R. F.

Le Général DE GAULLE n'aurait plus voix au chapitre sous la IVe République qu'il a fondée ?

La dernière phrase du discours du Général de Gaulle à Bruneval est l'objet de critiques sévères, acerbes dans la presse extrémiste de Paris et de Province : celle-ci se trompe, je crois, par suite d'une fausse interprétation d'un texte apparemment obscur.

« Le jour va venir, a dit le général de Gaulle, où, rejetant les jeux stériles et le cadre mal bâti où s'égare la nation et se disqualifie l'Etat, la masse immense des français se rassemblera sur la France ».

«Appel aux factieux» déclare M. Arres-Lapoque, secrétaire général adjoint du parti socialiste.

« De Gaulle sonne le ralliement de toutes les forces de la réaction » écrit M. Florimond Bonte.

Ces censeurs par trop injustes à l'égard du premier résistant de France, de l'homme prestigieux qui s'est effacé pour détruire la légende de sa recherche du pouvoir personnel, ne traduisent pas fidèlement la pensée de l'orateur ; en l'occurence, ils ne jugent ni avec sang froid ni avec impartialité. Ils oublient ou ils feignent d'oublier que le Général de Gaulle s'était déjà prononcé, au moment du Referendum, contre la nouvelle Constitution ; ils n'ont donc pas lieu d'être surpris qu'il ait dénoncé « le cadre mal bâti où s'égare la nation et se disqualifie l'Etat. »

⁂

On ne comprend pas l'émotion soulevée par un jugement datant de plusieurs mois : aujourd'hui pas plus qu'hier le général de Gaulle ne tend à s'emparer illégalement du pouvoir : il s'est exprimé librement comme a droit de le faire tout citoyen sous un régime de liberté, de libre discussion.

« Les oppositions, proclamait le même jour le Président Ramadier accusé pourtant d'avoir donné la réplique, sont nécessaires pour que le pays participe à l'élaboration des décisions nationales. »

Serait-il défendu au seul général de Gaulle, alors que toutes les médiocrités de France peuvent parler, à tort et à travers, du haut de la tribune de la Chambre, au micro ou ailleurs, de questions que souvent elles ignorent, serait-il défendu au seul Général de Gaulle d'exprimer une opinion pourtant autorisée ? Il n'aurait pas voix au chapitre sous cette IVme République qu'il a fondée ?

Le sectarisme partisan obnubile hélas! l'entendement.

Si l'on avait voulu d'autre part se rappeler que le Général de Gaulle s'est institué le conseiller technique de la France, conseiller extérieur à tout parti, on n'eût pas été scandalisé non plus par les paroles : « le jour va venir où la masse immense des Français se rassemblera sur la France. »

⁂

Ne convient-il pas de reconnaître qu'actuellement l'on se préoccupe beaucoup plus de l'avenir des partis que du sort de la France? Le parti préside aux Conseils des ministres, aux séances des assemblées : ministres et députés reçoivent les injonctions des partis : les problèmes sont étudiés et résolus selon les directives des partis : les partis sont rois, et la République est leur servante, leur chose.

Que devient la France dans ce déchaînement d'appétits ? Une entité négligeable et négligée.

Et le sauveur de la Patrie, attristé par un spectacle aussi lamentable, mais confiant dans le bon sens du peuple et dans les destinées du pays, a été amené à formuler un voeu en ces termes : « le jour va venir où la masse immense des Français se rassemblera sur la France. »

Il serait temps en effet de penser avant tout à la République, à la France.

A. B.

Les cotisations accidents dues par les employeurs à la Sécurité Sociale sont réduites de 10 %

Le ministère du Travail et de la Sécurité Sociale communique :

Malgré l'augmentation des charges résultant de l'application de la nouvelle législation des accidents du travail, le ministre du travail et de la sécurité sociale vient de décider, par arrêté du 25 mars 1947, de réduire de 10 % à partir du 1er avril 1947, les cotisations dont le taux a été fixé et notifié aux employeurs par les caisses régionales de sécurité sociale pour la couverture de ce risque.

Il tient à faire observer que cette réduction est effective ; elle porte sur les cotisations qui résultent dans la plupart des cas de la reconduction de la prime précédemment payée à une compagnie d'assurances et, suivant une opinion courante, de cette prime majorée de 30 %.

Il y a eu seulement incorporation à la cotisation des taxes qui s'ajoutaient à la prime et qui, correspondant à des charges effectives laissées par le régime antérieur, devaient nécessairement être maintenues.

A la Conférence de Moscou

L'organisation politique de l'Allemagne

PARIS. — Hier à Moscou les 4 ministres des Affaires étrangères qui n'ont pu se mettre d'accord sur la question économique de l'Allemagne ont abordé le problème de l'organisation politique et la procédure constitutionnelle à adopter pour mettre sur pied cette organisation.

Ils ont également discuté certains points de la future constitution et ont renvoyé la question au comité de coordination qui leur présentera ensuite son rapport.

Les ministres se sont mis d'accord sur les 4 étapes que comportera l'organisation politique de l'Allemagne : 1°) administration centrale 2°) conseil consultatif composé des représentants des divers états, 3°) constitution et gouvernement provisoire, 4°) mise en place d'une constitution définitive.

L'entente est complète sur les principes fondamentaux qui régiront la constitution définitive : caractère démocratique et respect des libertés fondamentales. M. Georges Bidault déclare qu'il est partisan d'un système de 2 catégories d'administrations centrales, les unes confiées aux Allemands eux-mêmes, les autres aux 4 puissances occupantes. Il demande que la Sarre soit exclue du système administratif allemand et rattaché à la France.

La question se pose de savoir quelle sera la formation du conseil consultatif. Les Russes préconisent la participation des représentants des divers états, des délégués syndicaux et des partis démocratiques des différentes organisations. Les 3 autres ne semblent pas approuver ce système.

L'affaire HARDY ou une affaire très ténébreuse

(Suite)

LYDIE BASTIEN ACCABLE HARDY

Commencé samedi matin à 9 heures, l'interrogatoire de Lydie Bastien par le directeur de la surveillance du territoire M. Wybot, et ses collaborateurs, MM. Montarras, sous-directeur, et Boursicot, inspecteur général de la sûreté nationale, a duré jusqu'au lundi midi, coupé naturellement de repos au moment des repas et la nuit, où elle pouvait se détendre pendant quelques heures dans un sommeil bien gagné.

Contrairement à ce qui avait été annoncé. Lydie n'a nullement quitté les locaux de la rue des Saussaies, samedi soir. Un lit de fortune lui avait été dressé dans une pièce ; quant à ses repas très simples on les faisait venir du dehors.

Le délai légal de 48 heures dont disposait la police pour l'interroger, n'a donc pas été dépassé. Dans la journée de dimanche, sur sa demande, elle avait été conduite à son domicile, 18, avenue Gabriel-Péri, à Montreuil-sous-Bois, afin d'y chercher quelques documents dont elle avait besoin. Mais elle fut ramenée rapidement rue des Saussaies et son interrogatoire reprit aussitôt.

Pendant ces deux jours, elle est restée d'un calme extraordinaire. Très sûr d'elle-même, souriante toujours, parlant sans élever la voix, ni sans trébucher sur des souvenirs imprécis, elle a répondu d'une façon complète, ne laissant aucun détail dans l'ombre, sur toutes les questions qui lui furent posées. C'est, en vérité, une maîtresse femme.

Quand l'interrogatoire prit fin, elle était toujours dans une forme physique admirable, plus fraîche à coup sûr que les policiers qui la cuisinaient.

A midi, elle sortit du bureau du directeur, escortée par un inspecteur et c'est encore avec le sourire qu'elle accueillit les nombreux photographes qui la mitraillaient à bout portant. Elle portait la même toilette qu'à son arrivée à la sûreté : manteau d'oppossum, chapeau noir, souliers de daim. Elle monta dans une puissante voiture noire qui fila à toute allure vers la caserne de Neuilly, siège du 2me tribunal militaire chargé de l'affaire Hardy.

Il était 12 h. 20 quand elle y entra...

Elle fut aussitôt entendue par le lieutenant-colonel Wilhelm, chargé de l'instruction de l'affaire, qui lui fit subir l'interrogatoire d'identité et ne la garda que quelques minutes.

A 12 h. 45, en effet elle sortait du cabinet du juge par une porte dérobée.

Elle était libre... Elle n'a pas été inquiétée, mais elle devra rester à Paris, à la disposition du juge, qui se réserve de l'entendre à nouveau plus longuement.

Elle s'est rendue alors chez une amie, où elle désire se reposer, en attendant les convocations prochaines, cependant que certaines de ses déclarations, qui le nécessitent, seront vérifiées.

Le bilan d'un interrogatoire de quarante-huit heures

De ce long interrogatoire dont elle attendait beaucoup pour éclaircir de nombreux points, restés assez obscurs, de la confession de Hardy la police ne semble pas déçue, Lydie a dispensé avec bonne grâce la lumière de ses révélations sur tous les champs où la promenait la curiosité insatiable des enquêteurs.

Mais il n'apparaît pas que ses déclarations puissent servir à la justification et à la défense de Hardy Elles accablent, au contraire, son ancien compagnon.

Lydie Bastien a connu René Hardy en mars 1943, dans un café de Lyon. Ce fut bien vite l'idylle. Elle accepte de travailler avec son nouvel ami qui lui a fait part de son activité dans la résistance.

Nous arrivons au 7 juin. C'est elle qui a retenu, dans le train de Lyon-Paris, la couchette pour Hardy qui doit rencontrer dans la capitale des chefs de la résistance avec qui il a rendez-vous. Elle-même doit l'y rejoindre le lendemain. Elle l'attend vainement et repart pour Lyon où alors qu'elle pense annoncer à ses parents l'arrestation de son ami, elle apprend par eux que celui-ci est dans la région.

(A Suivre)

HARDY AVOUE

PARIS. — Hardy a confirmé les déclarations qu'il avait faites lors de son arrestation. Il a reconnu avoir été arrêté par les Allemands à Châlon sur Saône dans la nuit du 7 au 8 Juin.

PARIS. — Une dépêche de Rome signale qu'au 28 Février le nombre des ouvrier italiens en chomâge s'élevait à 2.273.000.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Important mouvement préfectoral

PARIS. — Le Conseil des ministres a examiné les répercussions politiques du discours prononcé par le général de Gaulle à Bruneval et a préparé la cérémonie de Strasbourg.

M. Mitterand ministre des anciens combattants a révélé que M. Ramadier avait eu lundi soir une entrevue avec le général de Gaulle.

L'Agence France Presse informe qu'un accord est intervenu entre les deux interlocuteurs quant à l'avenir.

Les ministres ont approuvé le mouvement préfectoral proposé par M. Depreux ministre de l'Intérieur. M. Yves Bayet, préfet du Loir et Cher, compromis dans l'affaire Joanovici a été révoqué.

Les ministres se sont occupés ensuite de la question du blé et de la viande.

300.000 mineurs ont fait grève dans la Ruhr

PARIS. — 300.000 mineurs de la Ruhr sont en grève pour 24 heures.

Cette grève massive est le résultat des manifestations qui se déroulent depuis quelques jours dans le bassin rhéno-westphalien, et qui prennent un caractère de plus en plus grave. L'ampleur des manifestations de ces derniers jours confirme la présence d'un mouvement politique agitateur.

La conséquence immédiate de la grève est la perte de 300 mille tonnes de charbon dont seront privées la France, la Belgique et l'Italie.

La première réunion du Conseil National Economique sous la Présidence de M. Ramadier Président du Conseil et M. E. Herriot, Président de l'Assemblée Nationale.

De gauche à droite : M. Ramadier, M. Herriot pendant le discours de M. Vimeux, Doyen du Conseil Economique.

Au conseil de sécurité

LAKE SUCCESS. — Le Conseil de sécurité a examiné hier le projet américain de tutelle sur les îles du Pacifique placées auparavant sous mandat japonais et a décidé de répondre favorablement à la demande des Etats-Unis.

Aujourd'hui, le Conseil de Sécurité ouvrira de nouvelles discussions sur la plainte britannique contre l'Albanie. Cette question est remise en cause par l'U.R.S.S. qui a lors de la condamnation de l'Albanie par le Conseil opposé son droit de veto.

Le budget de la Sécurité Sociale

PARIS. — Le budget de la sécurité sociale est de 176 milliards de francs réparti comme suit :

91 milliards pour les accidents, maladies maternités et assurances vieillesse ;

37 milliards pour la généralité des assurances,

48 milliards sont réservés aux allocations familiales.

71 Année — No 100 PRIX 2 frs. 85 Samedi 5 Avril 1947

Le Petit Bastiais

000078

ADMINISTRATION ET REDACTION
8, Bd Paoli .. BASTIA

Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Tél. N. 3 - Ch. P. 152 - R. C. 2632

Quotidien Républicain d'Information et de Libération Nationale

Directeur-Rédacteur en chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS
APRES REDUCTION BLUM

3 mois : .... 171 fr.
6 mois : .... 300 fr.
1 an : .... 570 fr.

Etat de siège en divers points de Madagascar

PARIS. — Une dépêche de Tananarive signale que quelques groupes de rebelles subsistant en divers points de l'Ile, l'état de siège avait été décrété dans plusieurs districts.

A Diego Suarez 23 civils et 29 militaires qui avaient pris part à l'attaque du dépôt d'armes ont été arrêtés.

Dans la région de Farafangana une colonne est partie pour dégager des troupes aux prises avec les rebelles.

Tirage de la Loterie Nationale

TIRAGE DE LA 13me TRANCHE

Numéros se terminant par 1 :		
21	300	400
9.161	20.000	30.000
266.861	200.000	150.000
180.451	300.000	200.000
279.551	400.000	200.000
101.141	600.000	300.000
Numéros se terminant par 2 :		
22	300	400
72	1.000	2.000
70.102	100.000	100.000
068.552	300.000	200.000
199.522	1.000.000	400.000
201.602	8.000.000	2.000.000
Numéros se terminant par 3 :		
3	300	300
54.393	100.000	100.000
43.363	100.000	100.000
Numéros se terminant par 4 :		
544	2.000	3.000
754	5.000	8.000
051.844	200.000	150.000
167.494	1.000.000	400.000
Numéros se terminant par 5 :		
15	300	400
455	10.000	15.000
131.215	200.000	150.000
Numéros se terminant par 6 :		
06	500	1.000
6.886	30.000	50.000
6.936	50.000	70.000
133.006	200.000	150.000
222.916	300.000	200.000
095.426	3.000.000	500.000
Numéros se terminant par 7 :		
112.057	400.000	200.000
159.487	600.000	300.000
Numéros se terminant par 8 :		
78	300	400
38	300	400
93.528	100.000	100.000
Numéros se terminant par 9 :		
549	8.000	12.000
112.029	400.000	200.000
Numéros se terminant par 0 : Néant.		

AGENT A BASTIA :
RADIO - MEDITERRANEE
Jacques ABBATUCCI
Cour Favale
REPARATIONS
TOUTES MARQUES

Pourparlers en Indochine ?

PARIS. — Le ministère des colonies dément que des négociations sont en cours avec l'ancien empereur d'Annam susceptible de servir d'intermédiaire entre M. Emile Bollaert, haut commissaire de France en Indochine et le Viet Nam

Nouvelles diverses

PARIS. — Sur le plan économique on annonce la prochaine mise en application du plan Rastel pour la viainde et la suppression des points textiles. Aucun communiqué officiel n'est encore venu confirmer cette dernière information.

PARIS. — Une dépêche de Varsovie annonce que l'ancien commandant du camp d'Auswich a été condamné à mort.

PARIS. — Des élections partielles vont se dérouler dans quelques jours en Turquie.

Le parti de l'opposition serait décidé, selon certaines informations à boycotter les élections.

PARIS. — 4 cas de peste se sont déclarés à bord d'un navire américain mouillé dans le port de Bari.

PARIS. — La dépouille mortelle du Roi Georges II a été descendue dans la salle d'honneur du Palais Royal.

Les unités de la marine tireront jusqu'à l'enlèvement du corps, d'heure en heure, une salve d'artillerie.

PARIS. — La Grande-Bretagne a fait savoir officiellement qu'elle acceptait une réunion extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies en vue d'examiner le problème palestinien.

Régent-Cinéma

DU 3 AU 9 AVRIL
TINO ROSSI
dans
Mon amour est près de toi
DOCUMENTAIRE
ACTUALITES FRANÇAISES
Attention : VENDREDI SAINT 4 avril RELACHE
LUNDI DE PAQUES : 1 matinée à 16 heures.
SEANCES tous les jours à 21 heures.
EN MATINEES : le jeudi à 15 h. le Samedi à 16 h. et le dimanche à 14 et 16 h. 30.
LOCATION BALCON : pour les soirées de 17 h. 30 à 18 h., pour les matinées de 10 h. à 11 heures.

LA MAISON AGRICOLE DE LA CORSE

8, Avenue Emile Sari — Tél. 29
BASTIA
TOUT CE QUI CONCERNE L'AGRICULTURE
ARRIVAGE en vente libre : Lentilles haricots Coco blanc et Coco rose.

Tribunal Correctionnel

AUDIENCE DU 28 MARS 1947
Présidence de M. Graziani
Ministère public : M. Campinchi.
Greffier : M. Filippini.

— Mancia Sauveur, défendu par Me Zuccarelli et Me Tomasi, pour blessures par imprudence, 20 jours avec sursis. Le Tribunal nomme un expert pour examiner la victime Pruneta alloue à ce dernier, représenté par Me Ghilini 15.000 francs à titre de provision, déclare Casabianca civilement responsable de son préposé Mancia.

— Gaurhard présentation, défendue par Me Raffali pour violences volontaires, un mois avec sursis et 1 franc de D. I à la partie civile représentée par Me Orsoni.

— Sanchez Antoine, défendu par Me Orsoni, pour vol dans les champs : 15 jours avec sursis, 800 frs dommages intérêts à la partie civile Antoniotti.

— Marazzi Pierre, pour infraction à la police des chemins de fer, condamné par défaut à 1.500 frs d'amende.

— Becchia Louis, défendu par Me Orsoni, pour vol, détention d'armes et munitions de guerre, faux commis dans les passeports et certificats : 1 an de prison 1000 frs d'amende, confiscation des armes et munitions, confusion avec la peine de 20 ans.

— Poggi Dque, pour défaut de récépissé de déclaration de propriété de véhicule 1200 frs d'amende.

— Leonardi André, même délit, plus 2 contraventions connexes : 1200 frs pour le délit, trois cents frs pour chaque contravention.

— Aliberti Adèle, née Colombani, défendue par Me Zuccarelli, Aliberti Assomption, défendue par Me Ghilini, pour coups et blessures volontaires et réciproques, la 1re est condamnée à 1000 frs d'amende et à verser à la 2me la somme de 1.500 frs à titre de D. I. ; la 2me condamnée à 2000 frs d'amende et à verser à la 1re la somme de 1500 frs à titre de D. I.

Etude de Me A. Maestracci

Avoué près le Tribunal civil
12, rue Napoléon — BASTIA

D'un jugement rendu par le Tribunal civil de Bastia, le 10 octobre 1946, enregistré, entre M. Giudicelli Francois, Cdt de la Marine Marchande en retraite et la dame Martini Santa, son épouse, tous deux demeurant et domiciliés à Bastia,

Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux Giudicelli, par voie de conversion du jugement de séparation de corps rendu par le tribunal civil, le 8 novembre 1945.

Pour extrait : MAESTRACCI
Assistance judiciaire, décision du 27 juillet 1946.

A travers la Corse

MONTICELLO

A L'ARRIVEE : M. Giorgi Joachim, fondé de pouvoir à la Banque du Crédit Algérien de Marseille, est arrivé de cette ville par le dernier courrier, avec la jeune Liberi Antoinette, fille de M. et Mme Liberi Jean-André.

DE PASSAGE : Le Capitaine Ladurelli, de l'Infanterie Coloniale, rentrant d'Indochine, était ces jours-ci de passage dans notre commune.

AU MINISTERE DU TRAVAIL : Notre jeune et sympathique ami M. Taddei Ange-François, vient d'être nommé contrôleur au Ministère du Travail. Sincères félicitations.

DECES : Notre concitoyen, M. Giorgi Joseph, qui s'était retiré à Belgodere après son mariage, s'est éteint à l'âge de 69 ans.

Condoléances aux parents atteints par ce deuil.

LA PREFECTURE COMMUNIQUE : CLASSEMENT DES HOTELS NON HOMOLOGUES

Les propriétaires d'hôtels, pensions de famille et maisons meublées dont les prix ne sont pas homologués en vertu des dispositions de l'acte dit loi du 4 Avril 1942, sont tenus de présenter avant le 3 Mai 1947, une demande comportant tous les renseignements prévus par l'arrêté ministériel du 21 Mai 1946 (J.O. du 24 Mai 1946).

Des modèles de demande seront mises à la disposition des intéressés par le Comité de Gestion de l'Industrie Hôtelière à AJACCIO chargé de centraliser les dossiers.

SYNDICAT DES HOTELIERS ET RESTAURATEURS DE BASTIA

Les Hôteliers logeurs adhérents au Syndicat dont les noms suivent, sont priés de passer d'urgence au bureau, 1, rue Cdt Casabianca afin de retirer leur attribution de draps en provenance de la DDC :

Ile de Beauté ; Normandie ; Méditerranée ; Coq d'Or ; Giammari ; Corsica ; Luciani ; Angeli ; Brignole ; Fratoni ; Hôtel des Alpes ; Acquaviva ; Gabrielli ; Central ; Paoli ; Idéal Meublé.

Les Restaurateurs sont priés de retirer leur attribution de viande en conserve avant le 12 avril. Passée cette date le reliquat sera distribué à la demande.

Le Président : Pascal MATTEI

COMPTOIR CORSE DE VERRES ET GLACES

ROUTE DU CAP — BASTIA
Tél. 620 —— Tél. 620
Dépositaire agréé des Manufactures SAINT-GOBAIN et BOUSSOIS
VERRES A VITRES
Verre martelé et imprimé
GLACES, VITRAGES ET MEUBLES
Triplex et Sécurit p. Autos
BIMBELOTERIE, MASTIC
Tuiles et Briques en verre

PROCHAINEMENT :
Livraison par camion aux négociants de l'intérieur.

AVIS DE DECES

Monsieur Luccioni Eugène et Madame née Labouret et leur fille ; Monsieur Labouret Maurice et Madame née Mattei ; Monsieur Luccioni Jean-Jacques, ses enfants et petits enfants ;

Les familles Labouret, Luccioni, Colombani, Mattei, Sonsari, Martini, Oletta, Giammattei, Casanova, parents et alliés, sa marraine Lennani,

ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur enfant chéri

Ange Louis LUCCIONI
âgé de 9 ans

vous prient d'assister à l'enterrement qui aura lieu Vendredi 4 courant à 14 heures.

Maison mortuaire : 6, Rue Monseigneur Rigo.

Société Anonyme Damiani

au capital de 200.000 frs
Siège social à BASTIA (Corse)
Siège administratif à PARIS
9, rue Scribe
R. C. Seine 240.332 B
R. C. Bastia 2797

1.) Aux termes d'une délibération en date du 14 mars 1932, enregistrée à PARIS, le 11 mars 1947, N. 593, le Conseil d'Administration a décidé de transférer le siège Administratif précédemment fixé 139 fg. Poissonnière au 39 Bld Haussmann PARIS.

2.) Aux termes d'une délibération en date du 1er décembre 1940, enregistrée à PARIS, le 11 mars 1947 N. 592, le Conseil d'Administration a décidé de transférer le siège administratif, précédemment fixé 39 Bld Haussmann au 9, rue Scribe à PARIS.

3.) Aux termes d'une délibération en date du 27 juin 1945, enregistrée à PARIS, le 11 mars 1947, n. 591,

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires a décidé la continuation de la société malgré la perte des trois quarts du capital social.

Deux copies de la délibération en date du 14 mars 1932,

Deux copies de la délibération en date du 1er décembre 1940,

et deux copies du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 27 juin 1945, ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia le 5 avril 1947.

Le Conseil d'Administration.

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

VENDREDI 4 Avril : St Isidore.

BULLETIN METEOROLOGIQUE
Jeudi 3 Avril 1947
Température : + 14.
Baromètre : 760.
Temps variable, avec possibilité d'averses sur le relief.

ETAT CIVIL DU 3 AVRIL 1947
NAISSANCES : Carli Barthélemy ; Rinaldi Francette.
MARIAGES : Néant.
DECES : Luccioni Ange Louis, 9 ans.

CARNET ROSE

Monsieur et Madame Joseph Fubiani sont les heureux parents d'une gentille poupée prénommée

Josiane

Voeux de prospérité pour la nouveau-née et vives félicitations aux parents et au grand-père, M. Jean Fubiani.

RAVITAILLEMENT

REMISE DES INSCRIPTIONS NOUVELLES

Le R. G. communique :

Les détaillants et grossistes sont informés que la date limite de remise aux services du R. G. des inscriptions encore en leur possession est fixée au 5 avril, dernier délai.

Toutefois en raison de leur retard, toutes les transmissions d'inscriptions postérieures à la remise initiale qui devait être prévue pour le 20 mars feront l'objet d'une mise en place distincte pour les rations allouées au titre du mois d'avril.

En ce qui concerne les inscriptions collectées après le 5 avril par les commerçants celles-ci ne pourront être prises en note que pour valoir au réapprovisionnement de mai.

Selon le mode habituel, elles devront parvenir à la D. Départementale par l'intermédiaire des grossistes pour le 20 du mois en cours.

Nouvelles Religieuses

PAROISSE St-JEAN-BAPTISTE
Office de la Semaine Sainte

SAMEDI-SAINT : à 8 h. 30, Petites heures, Bénédiction du feu nouveau, chant de l'Exsultet, Prophéties, Bénédiction des Fonts, Grand'Messe Solennelle.

Dans l'après-midi à partir de 1 h. 30, Bénédiction des Maisons.

DIMANCHE DE PAQUES : Messes à 6 heures 30, 7, 8, 9 et 10 heures ; Grand' Messe Solennelle à 11 heures ; A 17 heures, Vêpres, Sermon, Salut, Quête pour les besoins du Diocèse.

Bénédiction des Maisons

SAMEDI-SAINT : Bd de Cardo, rue Favalelli, Bd du Palais, Bd Paoli, rue Cardinal Viale Prélà, Cours Sébastiani, rue Marbeuf, Bd Général de Gaulle.

LUNDI DE PAQUES : Rue Salvator Viale, rue du Lycée, rue St-Jean, rue Mgr Rigo, rue de la Marine.

MARDI DE PAQUES : Rue César Campinchi, rue Abbatucci, Avenue Carnot, rue de la Gare, rue Sampiero.

MERCREDI DE PAQUES : Rue Neuve St-Roch, rue Ct Bondli rue de la Banque, ruelle de la Conception, rue des Terrasses, rue Napoléon rue Miot, Place Fontaine Neuve.

RADIO - MEDITERRANEE
J. ABBATUCCI
Cours Favale — BASTIA
Exposition des Postes Malony
Petits Postes Portatifs
Tourne disques
Postes tourne disques combinés
Mallettes Ampli pour salles de danses
REPARATIONS
TOUTES MARQUES

Paris

DU 3 AU 9 AVRIL
LE PERE TRANQUILLE
écrit, dialogué, interprété par NOEL - NOEL
ET
PARIS
Le premier film français en technicolor
HORAIRE SPECIAL POUR LA SEMAINE SAINTE
Vendredi-Saint 4 Avril : RELACHE.
Tous les autres soirs à 21 heures
MATINEES : Jeudi 3 avril à 15 heures ; Samedi 5 avril à 16 heures ; Dimanche de Pâques à 14 et 16 h. 30 ; Lundi de Pâques à 16 heures.
Location tous les jours de 10 à 12 heures et de 16 à 18 heures.

PETITES ANNONCES

VERRE TRIPLEX pour automobiles Pose immédiate. COMPTOIR CORSE DES VERRES ET GLACES — TOGA — BASTIA.

AVIS. — Un baudet agréé comme étalon par les services agricoles est installé à 1 kilomètre 500 de Ponte-Nuovo. Se renseigner chez le forgeron ou à Bisinchi chez Giampietri Ignace.

DEMANDE bonne à tout faire de 18 à 50 ans, active, très sérieuse et propre pour Bastia, logée, nourrie. Références exigées. Donner détails dans 1re lettre au journal, qui transmettra. XI. 20. N. 23.

DECLARATIONS d'HOMMES d'ETAT ETRANGERS relatives au problème Allemand

Déclaration de M. MOLOTOV à la Conférence des Quatre (10 Juillet 1946)

(suite)

« Le programme du désarmement complet et économique de l'Allemagne n'est pas quelque chose de neuf. Les décisions de la Conférence de Berlin en parlent d'une manière détaillée. Il est naturel que la Ruhr en temps que base principale de l'industrie de guerre de l'Allemagne doit être placée sous le contrôle vigilant des Puissances alliées principales. Le plan des Réparations doit également servir à la tâche du désarmement complet militaire et économique de l'Allemagne. Le fait que le plan des Réparations n'est pas jusqu'ici dressé, bien que le Gouvernement soviétique ait demandé à plusieurs reprises que les décisions prises à ce sujet par la conférence de Berlin soient suivies d'effet, le fait d'autre part, que, malgré les instances du gouvernement soviétique, la Ruhr n'ait pas encore été placée sous contrôle interallié sont dangereux au point de vue des intérêts de la paix et de la sécurité des peuples. Nous sommes d'avis qu'on ne peut plus ajourner la réalisation de ces tâches sans courir le risque de faire rater l'exécution de la décision relative à la réalisation du désarmement complet militaire et économique de l'Allemagne.

« Tel est l'avis du gouvernement soviétique au sujet de l'industrie de guerre et du potentiel de guerre de l'Allemagne. Ces considérations ne peuvent empêcher le développement de l'industrie de paix en Allemagne.

« Afin que le développement de l'industrie de paix en Allemagne puisse être utile à d'autres peuples également qui ont besoin du charbon, du métal et des produits allemands, il faut assurer à l'Allemagne le droit de l'exportation et de l'importation. Au cas de la réalisation de ce droit du commerce extérieur, nous ne devons pas dresser des obstacles à l'augmentation de la production en Allemagne de l'acier, du charbon et des produits industriels pour les besoins de la paix, mais, bien entendu dans certaines limites et sous la condition indispensable qu'un contrôle interallié soit établi sur l'industrie allemande et en particulier sur l'industrie de la Ruhr.

« Comme on sait le Conseil de Contrôle en Allemagne vient de définir à quel niveau le développement doit être atteint par l'industrie allemande dans les plus proches années. Jusqu'ici l'Allemagne est bien loin d'avoir atteint ce niveau. Néanmoins, il faut convenir d'ores et déjà, qu'une possibilité du développement plus grand doit être donnée à l'industrie de paix en Allemagne à la condition que ce développement industriel soit en réalité employé pour assurer les besoins de paix du peuple allemand et les besoins du développement du commerce avec d'autres pays. Tout cela exige qu'un contrôle interallié convenable soit établi sur l'industrie allemande et en particulier sur l'industrie de la Ruhr, la responsabilité en ce qui concerne cette dernière ne pouvant pas incomber à un seul pays allié. L'adoption d'un certain programme du développement de l'industrie de paix allemande lequel doit prévoir également le développement du commerce extérieur de l'Allemagne ainsi que l'établissement du contrôle interallié sur toute l'industrie allemande répond à la nécessité de réaliser les décisions de la conférence de Berlin relative à ce que l'Allemagne doit être considérée comme une entité économique unie.

« Il ne me reste qu'à m'arrêter sur le problème du traité de paix avec l'Allemagne.

« En principe, nous sommes, certainement, pour la conclusion du traité de paix, mais avant de conclure un tel traité, il faut créer un gouvernement allemand uni qui doit être assez démocratique pour déraciner tous les restes du fascisme en Allemagne et assez responsable pour remplir tous ses engagements vis-à-vis des Alliés, y compris et surtout ceux qui ont trait aux livraisons à titre des Réparations pour les Alliés. Il va de soi que nous n'avons pas d'objections à la création d'une Administration centrale allemande à titre d'une mesure transitoire visant à la création du gouvernement allemand futur.

« Il résulte de ce qui précède qu'avant de parler du traité de paix avec l'Allemagne, il est nécessaire de résoudre la question de la création d'un gouvernement de toute l'Allemagne. Cependant, on n'a même créé jusqu'ici aucune administration centrale allemande, quoique le gouvernement soviétique ait posé, il y a un an, cette question à la Conférence de Berlin. Mais, tandis qu'à cette époque-là cette question était ajournée, elle devient maintenant particulièrement actuelle comme un premier pas vers la création du gouvernement futur de l'Allemagne. Mais même lorsque ce gouvernement allemand aura été créé, il faudra plusieurs années pour voir ce que ce gouvernement de l'Allemagne représente et s'il mérite confiance.

« Le gouvernement allemand futur doit être un gouvernement démocratique tel qu'il soit capable de déraciner les restes du fascisme en Allemagne et en même temps capable de remplir les engagements de l'Allemagne vis-à-vis des Alliés et avant tout, ceux, aux termes desquels il doit leur assurer les livraisons à titre de réparations. Ce n'est qu'après s'être convaincu que le nouveau gouvernement allemand est capable de résoudre ces tâches d'une manière honnête qu'on pourra envisager sérieusement la conclusion du traité de paix avec l'Allemagne. Sans cela l'Allemagne ne peut pas prétendre au traité de paix, et les puissances alliées ne peuvent pas dire qu'elles ont rempli leurs engagements vis-à-vis des peuples qui demandent la paix stable et la sécurité assurée.

« Tel est le point de vue de l'Union soviétique en ce qui concerne les problèmes fondamentaux de l'Allemagne et le problème du traité de paix avec l'Allemagne. »

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

LE PREMIER MINISTRE CORSE LUCIEN BONAPARTE

La série déjà longue des ministres d'origine corse commence par Lucien Bonaparte qui prit la direction du ministère de l'Intérieur le 24 décembre 1799 et l'abandonna moins d'un an après, en novembre 1800, à la suite d'une violente altercation avec son frère Napoléon, que Fouché avait plus ou moins préparée, qui n'aimait pas Lucien, s'il aimait quelqu'un. A ce poste, tout le complexe de Lucien se révèle, son goût de la jouissance matérielle, mais aussi celui des conceptions administratives d'ordre consenti, non imposé. En cela, il anticipait sur les évènements tels que voulait les modeler son frère. En somme, dans le chaos de l'époque, Lucien avait le tempérament d'un parlementaire, propre à se mouvoir dans les intrigues, mais aussi dans les débats.

Desservi par ses tendances somptuaires, il n'en fit pas moins la preuve, lorsqu'il voulut s'y appliquer, qu'il était capable de constructions administratives et même constitutionnelles dénotant vues justes et prescience des nécessités d'un grand pays gouverné normalement. La dualité des pouvoirs des Préfets et des Généraux commandant les divisions territoriales l'avait frappé par l'équivoque qu'elle créait, et que dissipa le règlement qu'il avait préparé.

Ce n'est point par amour propre qu'il ramena à lui, au ministère de l'intérieur la désignation des Préfets, mais parce que cette conception était la bonne, comme celle qui donnait aux Chambres un autre rôle que celui de Chambres d'entérinement. Au regard de Napoléon, il anticipait toujours. Peut-être eût-il amené son frère à quelques unes de ses vues si l'affaire ne s'était gâtée par d'autres côtés. Lucien intriguait, plaçait des pétards, menait surtout, avec de grands besoins assouvis par des méthodes risquées, une vie dissolue : par ce faible on le tenait.

On peut-être assuré qu'il eût fait beaucoup pour la Corse s'il avait pu continuer une carrière intérieure ainsi heureusement commencée à 25 ans. De Lucien on ne peut dire que le souci de son propre avenir l'avait ou l'aurait détaché de son pays natal. Au ministère, tant qu'il peut et qu'il en trouve, il s'entoure de Corses, et commence par s'adjoindre son concitoyen Campi, comme secrétaire général, Campi peu porté aux grandes spéculations administratives, mais confident mystérieux, intime et nécessaire de la famille. Et avec d'autres, Miot, le bon connaisseur des affaires corses, qu'il aura le temps d'utiliser avant la rupture avec Napoléon qui entraine la rupture avec Miot.

On sait que Lucien est le créateur de la Bibliothèque de sa ville natale, et le fondateur de l'imprimerie qui s'y établit pour la première fois. Ayant sous sa juridiction l'enseignement et les Beaux-Arts au surplus créateur de journaux à Paris, Lucien put réaliser son dessein par l'entremise de Miot qui renonça seulement à faire paraître un journal départemental en Corse.

Dans l'idée de Lucien, ces créations ressortissaient à sa fidélité insulaire autant qu'à sa tendance politique de parlementaire, en avance sur les évènements, et supportant mal les compressions oratoires et électorales. Il avait été, en Corse, candidat et n'en avait gardé aucun mauvais souvenir. Ainsi s'était faite son initiation, au moment où il sortait à peine de la première jeunesse. Quelque chose sans doute était inné en lui du débater d'assemblée, mais il avait appris, à 18 ans, à dominer le tumulte de Brumaire par celui du club patriotique, et il était resté l'homme de ses premiers discours exaltants.

P.B

L'affaire HARDY ou une affaire très ténébreuse

Le bilan d'un interrogatoire de quarante-huit heures

(Suite)

Sans doute, à ce moment, ignore-t-elle encore que Hardy a été arrêté et elle croit naturellement ce qu'il lui raconte. qu'il a sauté du train peu après Chalon.

Quelques jours après c'est la tragique affaire de Caluire : dans la villa du docteur Dugougeon, plusieurs membres du CNR sont arrêtés dont Jean Moulin, dit Max, qui devait mourir pendant son transfèrement en Allemagne.

La vie reprend comme auparavant. Lydie ne se doute encore de rien. Hardy continue son activité clandestine. Puis, le couple part pour l'Afrique du Nord. Et c'est la libération, et, bientôt, l'arrestation de Hardy, accusé d'avoir dénoncé ses camarades....

Une enquête personnelle

Lydie veut savoir la vérité. Elle l'a soupçonnée longtemps, dans les silences, les réticences, les demi aveux de son ami.

Elle sait déjà qu'il n'a pas sauté du train à Chalon, mais qu'il a été arrêté alors par les allemands, puis libéré par eux. Elle décide de procéder elle-même à une enquête méthodique pour reconstituer les évènements.

Elle voit alors les principaux témoins de l'affaire du train Lyon-Paris notamment le contrôleur du wagon-lit, Morice, le compagnon de couchette de Hardy M. Cressol, puis M. Bailly, de Nimes, le lieutenant Leblond.

Pendant ce temps, de sa cellule, René Hardy, abattu, désemparé, lui fait passer des lettres désespérées. Et c'est dans une de ces lettres qu'il avoua à Lydie qu'il avait bien été arrêté en gare de Chalon.

Hardy, soi-disant libéré le 11 juin par les Allemands, en réalité n'était pas libre. Il devait chaque soir rentrer coucher à l'école de santé de Lyon, siège de la Gestapo à Lyon. En outre, affirme-t-elle, il avait introduit au domicile des parents de Lydie un agent de la Gestapo qui les surveillait et qui devait les faire arrêter plus tard.

Que conclure de ces déclarations sinon que depuis le 11 juin jusqu'au 21, où se déroule le drame de Caluire, Hardy était sous le contrôle absolu des allemands et il le savait ! Il savait donc que s'il se rendait au rendez-vous où se trouvaient dans la villa du docteur Dugougeon, les principaux chefs de la Résistance, il y amènerait infailliblement les agents de la Gestapo.

Un Communiqué du Ministère de l'Intérieur

Du reste le ministère de l'intérieur a tenu à publier à ce sujet, après l'interrogatoire de Lydie Bastien le communiqué suivant :

« Répondant aux questions qui lui étaient posées par la sureté nationale, Lydie Bastien a confirmé qu'elle avait connu progressivement, soit avant, soit pendant le procès, une grande partie de l'activité de Hardy sous le contrôle allemand.

« Elle a notamment précisé qu'entre le 11 et le 21 juin 1943, ce contrôle était particulièrement sévère puisque Hardy devait rentrer coucher à l'école de santé siège de la Gestapo à Lyon Hardy avait également introduit au domicile des Bastien un agent de la Gestapo qui, par la suite, procéda à leur arrestation.

« Les déclarations de Lydie Bastien ont été transmises, d'une part, à la justice civile, qui recherche les faux témoins du procès Hardy, et d'autre part, à la justice militaire à laquelle elles apporteront des éléments nouveaux dans l'affaire Hardy. »

Qui défendra Hardy ?

Par qui Hardy sera-t-il défendu à son prochain procès ?

La question n'est pas encore résolue.

On pensait que les avocats qui l'ont défendu en janvier dernier invoqueraient la « chose jugée », ce qui pouvait laisser espérer à Hardy d'être bientôt relâché purement et simplement.

Mais en raison de la gravité des révélations faites par Lydie Bastien et par l'accusé lui-même, cette hypothèse n'est plus vraisemblable.

A la Conférence de Moscou

PARIS. — Hier à Moscou les 4 ministres des affaires étrangères ont abordé le rapport du comité spécial chargé d'examiner le travail du comité de coordination.

Les 4 discuteront aujourd'hui la question de la forme et de l'organisation du gouvernement provisoire allemand.

PARIS. — Au cours d'une conférence de presse, le Président Truman a refusé de faire des déclarations sur la conférence de Moscou et a également refusé de dire si le général Marshall était sur le point de quitter la capitale soviétique.

L'U.R.S.S. n'autorise pas l'émigration

PARIS. — Le refus du gouvernement soviétique de donner à 15 femmes russes mariées avec des britanniques pendant la guerre, l'autorisation de quitter l'URSS pour rejoindre leurs maris peut être considéré comme très grave, a déclaré M. Mac Nail à la Chambre des Communes.

Lors du gala offert au Grand Opéra de Moscou aux délégués de la Conférence de Moscou au cours d'un des deux entr'actes, MM. Bidault et Molotov s'entretiennent par le truchement d'un interprète de choses sérieuses semble-t-il si l'on se base sur l'expression de leurs physionomies

Le Général DESBORDES *est chargé d'enquêter sur les évènements de Madagascar*

PARIS — Le ministre de la France d'outre-mer a chargé le général de division Desbordes d'enquêter sur les évènements qui se sont déroulés à Madagascar. Cette enquête complètera celle de l'inspecteur général Duncot parti pour Madagascar depuis 48 heures

M. Castellani, député de Madagascar a déclaré : « Nous garderons Madagascar en pratiquant une politique de fermeté qui n'exclut pas la bonté ».

Les téléphonistes feront-ils grève aux Etats-Unis ?

PARIS. — A 3 jours de la grève des 287.000 employés téléphonistes américains on se demande si le président Truman réussira à l'empêcher.

La commission de la Chambre a donné au président des pouvoirs spéciaux pour arrêter cette grève.

Assemblée générale extraordinaire des Nations Unies pour le problème palestinien ?

PARIS. — Le secrétaire général de l'O.N.U. a reçu la réponse de la France sur la question de la réunion d'une assemblée générale des Nations Unies chargée d'examiner le problème palestinien.

La France a accepté ainsi que tous les membres permanents de l'ONU.

PARIS. — C'est lundi que sera rendue la décision de la Cour Suprême de Jérusalem sur le sort du jeune terroriste Grunner.

D'après certaines informations l'avocat de Grunner présenterait une pétition au nom de la municipalité de Tel Aviv, contestant la légalité du jugement condamnant son client à la peine de mort.

Menace indoue sur Madagascar

On pouvait penser qu'il y avait un rapport de cause à effet entre le drame d'Indochine et le mouvement insurrectionnel qui vient d'éclater à Madagascar : Il n'en est rien : l'un et l'autre ont sans doute été provoqués par des puissances étrangères ayant formé le projet d'enlever à l'influence française ces deux riches contrées.

Si l'objectif est identique, l'action occulte s'y manifestant provien drait de facteurs distincts, différents.

Les fomentateurs des troubles malgaches ont simplement tenté de profiter des embarras de la France en Extrême-Orient pour la réalisation de leurs desseins : ils n'ont pas heureusement réussi grâce aux mesures énergiques de coercition immédiatement appliquées par les autorités françaises.

L'initiative de la rébellion à Madagascar a été prise, d'après des informations sérieuses, par les Hovas, caste aristocratique et qui voudraient instaurer de nouveau leur hégémonie dans l'Ile : ils auraient été encouragés, poussés par des capitalistes indous.

Ces derniers possèdent déjà de gros intérêts à Madagascar : mais cela ne leur suffit pas: ils espèrent, par le truchement des hovas, avoir un jour la mainmise sur les immenses richesses agricoles, minières locales : cette éventualité ne se produirait qu'à la suite du départ des français : et ils ont mis, et ils mettent tout en œuvre pour aider les hovas à conquérir leur indépendance.

Un long séjour récent à Tananarive de l'Aga-Kahn, grand ami de la France et totalement étranger à ces machinations a été probablement utilisé par eux pour faire croire aux peuplades malgaches qu'elles pouvaient compter sur le concours magique du grand chef religieux.

En réalité l'Aga-Kahn, en route vers l'île de Dar-Es-Salam en vue d'y prélever son poids d'or avait été retenu par la maladie dans la capitale de l'ancien royaume des Hovas.

Malgré tout, Madagascar est l'objet de convoitises agissantes de la part des indous : une personnalité bien placée, bien informée qui arrive de là-bas l'a affirmé : Il s'agit d'une menace très sérieuse, dangereuse.

Les représentants de la France ont la possibilité de l'écarter en empêchant l'installation, le développement d'entreprises étrangères dans notre possession de la mer des Indes : ils auraient le devoir en retour d'y appeler et de soutenir de bonnes volontés françaises.

Le Gouvernement ferait œuvre utile en facilitant l'accès de l'empire à tant de jeunes nationaux inemployés dans la métropole : ce serait la meilleure façon de maintenir la liaison entre l'Union Française et la Mère-Patrie. — A. B.

La Conférence de Presse de M. RAMADIER

PARIS. — Réunissant autour de lui les journalistes accrédités à la présidence du Conseil, M. Paul Ramadier a évoqué la situation budgétaire du pays, les évènements de Madagascar et la position du gouvernement envers le général de Gaulle.

Parlant de la situation financière, M. Ramadier a déclaré qu'à 10 milliards près le budget normal était en équilibre et qu'il le serait tout à fait à la rentrée des Chambres.

En ce qui concerne les incidents de Madagascar, le Président du Conseil a poursuivi : « Le fait que ces manifestations se soient produites simultanément incite à penser à une action concertée, mais il ne faut pas exagérer la portée militaire de ces révoltes au cours desquelles il n'a pas été fait usage d'armes à feu.

M. Ramadier indique que ce sont les Howas, ancienne aristocratie féodale qui désirait reprendre leur rôle politique ont cru pouvoir soulever des révoltes militaires et se sont trompés. »

Après avoir affirmé que toute la lumière serait faite sur ces incidents et que des sanctions pénales seraient prises, le président a ajouté que la politique du gouvernement ne serait modifiée en aucune façon, car c'est la politique de l'Union Française.

Interrogé par un journaliste au sujet de son entretien avec le général de Gaulle, M. Ramadier a déclaré que cet entretien avait eu lieu en plein accord avec le gouvernement et que le Général avait pris acte de sa demande, sans plus.

M. Jean Rivière ambassadeur de France à La Haye, vient de remettre la grand'croix de l'ordre de la Légion d'honneur à M. Van Kleffens, ministre sans portefeuille et délégué à l'O.N.U.

LES GREVES en zone britannique d'occupation

PARIS. — Les manifestations continuent à se dérouler dans la zone britannique d'occupation.

A Duisbourg et Dortmund les ouvriers qui avaient fait grève mardi dernier, ont travaillé.

A Essen, la grève s'est étendue au personnel des usines Krupp qui par solidarité s'est joint aux mineurs.

Les conséquences de ces grèves sont très graves au point de vue du relèvement économique de l'Allemagne même et des pays acheteurs de charbon.

Déjà les autorités britanniques ont fait savoir qu'elles ne pourraient remplir leur engagement de fournir au mois de juin, 100.000 tonnes supplémentaires aux puissances occupantes.

Il semble que les mineurs conscients de leurs forces entrent dans une opposition active contre les occupants.

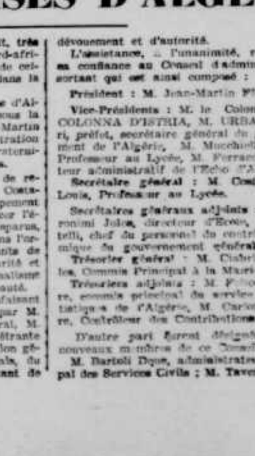

GREVES dans la Ruhr où des milliers d'allemands manifestent pour obtenir du travail et de la nourriture.
La foule à Wuppertal-Barmen.

L'ASSEMBLEE GENERALE DES CORSES D'ALGER

La Colonie Corse est, on le sait, très nombreuse dans nos provinces nord-africaines et ses manifestations sont de celles qui s'intègrent profondément dans la vie du pays.

L'Assemblée générale des Corses d'Alger, qui s'est tenue le 23 mars, sous la présidence de notre ami Jean-Martin Franchi, fut une nouvelle démonstration de l'union et de la chaleureuse fraternité qui règne chez nos compatriotes.

Le rapport moral fut présenté de remarquable façon par M. Louis Costa-Marini, secrétaire général du groupement qui eut ainsi l'occasion de prononcer l'éloge funèbre des compatriotes disparus, de dresser le bilan de l'activité dans l'ordre matériel et moral des dirigeants de la société, d'exalter enfin la solidarité et ce sentiment si fervent du régionalisme chez les originaires de l'Ile de Beauté.

Après l'exposé pleinement satisfaisant de la situation financière fait par M. Charles Ciabrini, trésorier général, M. Jean Franchi brosse avec une pénétrante éloquence le panorama de la situation générale, plus florissante que jamais, du groupement qu'il préside avec tant de dévouement et d'autorité.

L'assistance, à l'unanimité, renouvela sa confiance au Conseil d'administration sortant qui est ainsi composé :

Président : M. Jean-Martin FRANCHI

Vice-Présidents : M. le Colonel Paul COLONNA D'ISTRIA, M. URBANI Henri, préfet, secrétaire général du gouvernement de l'Algérie, M. Mucchielli Roger Professeur au Lycée, M. Ferracci, Directeur administratif de l'Echo d'Alger.

Secrétaire général : M. Costa-Marini Louis, Professeur au Lycée.

Secrétaires généraux adjoints : M. Geronimi Jules, directeur d'Ecole, M. Martelli, chef du personnel du contrôle économique du gouvernement général.

Trésorier général : M. Ciabrini Charles, Commis Principal à la Mairie d'Alger

Trésoriers adjoints : M. Poli Pierre, commis principal du service des statistiques de l'Algérie, M. Carlotti Hilaire, Contrôleur des Contributions.

D'autre part furent désignés comme nouveaux membres de ce Conseil :

M. Bartoli Dque, administrateur principal des Services Civils ; M. Tavera Raoul.

Directeur des Services Pénitentiaires M. Pulicani Jean, Greffier en chef du Tribunal civil ; M. Torre Jean, secrétaire de la Police d'Etat ; M. Pietri Jacques, commerçant ; Mme Servais, née Seraffini.

A l'issue de la séance, une motion de gratitude a été adressée aux parlementaires et aux autorités pour leur généreuse intervention auprès du ministre des transports afin d'octroyer aux corses d'Afrique du Nord les navires nécessaires pour le pèlerinage traditionnel dans leur petite patrie pendant la période estivale.

Une motion fut également adressée au ministre des transports pour demander une liaison maritime directe au cours de l'été prochain. Elle fut votée à l'unanimité par l'assistance qui démontra une fois de plus que l'entente et la solidarité sont toujours en honneur parmi les Corses d'Alger.

La plainte britannique au Conseil de Sécurité

PARIS. — A Lake Success le Conseil de Sécurité a repris l'examen de la plainte britannique contre l'Albanie relative au mouillage de mines dans le détroit de Corfou.

Le délégué britannique a demandé le renvoi de la plainte à la cour internationale de justice siégeant à la Haye et a évoqué la séance du 25 mars au cours de laquelle le conseil avait conclu à la responsabilité de l'Albanie, et où l'URSS avait opposé son droit de veto.

AUJOURD'HUI, OUVERTURE de la CAVE LIMBUGI, ancienne cave Tartarini, 4, rue Posta-Vecchia (Bastia).

AVIS DE DECES

St-FLORENT

Mme Padrona Georges ; M. et Mme Padrona Baptiste et leurs enfants ; M. et Mme Laccuq et leurs enfants ; M. et Mme Feydel Hilaire et leurs enfants ; M. Feydel Toussaint ; M. et Mme Tassara Auguste et leurs enfants ; M. et Mme Gombert Henri et leurs enfants ; Mlles Jeanne et Joséphine Tassara ; M. et Mme Cesari Louis et leur fille,

Les familles Pianacci, Airoldi et Orsoni d'Ile-Rousse ; Bono, Bioin, Rouvier, Pianacci de Marseille,

ont l'immense douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

PADRONA Georges
Propriétaire de l'Hôtel d'Europe
Ancien Déporté

décédé le 4 Avril 1947.

L'enterrement aura lieu le 5 avril à 15 heures.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. P. P. L.

COMPTOIR CORSE
DE VERRES ET GLACES
ROUTE DU CAP — BASTIA
Tél. 620 — Tél. 620
Dépositaire agréé des Manufactures
SAINT-GOBAIN et BOUSSOIS
VERRES A VITRES
Verre martelé et imprimé
GLACES, VITRAGES
ET MEUBLES
Triplex et Sécurit p. Autos
BIMBELOTERIE, MASTIC
Tuiles et Briques en verre
PROCHAINEMENT :
Livraison par camion aux négociants de l'intérieur.

HOMMAGE de la Corse Résistante à M. LUIZET

« La CORSE RESISTANTE » de PARIS, vivement émue par les récents événements qui, sans porter atteinte à l'honorabilité de M. Charles LUIZET, Préfet de Police, l'ont forcé, indirectement, à quitter son poste dans les circonstances que l'on connaît ;

Se fait l'interprète de tous les fils de Cyrnos pour rendre un vibrant et solennel hommage à l'ancien Préfet de la Corse — premier lambeau de terre française arraché à l'envahisseur —, qui a vécu au milieu des patriotes et des maquisards Corses, les heures exaltantes du soulèvement glorieux et dont le nom est désormais lié à l'histoire de la libération de la terre natale ;

« La CORSE RESISTANTE » de PARIS est heureuse et fière de saisir cette occasion pour exprimer à M. Charles LUIZET ses sentiments de chaleureuse sympathie et d'affectueuse reconnaissance pour la constante sollicitude qu'il lui a témoignée en toute occasion, et forme le vœu que les événements ultérieurs établiront ses mérites exceptionnels à obtenir une brillante promotion venant consacrer ses titres de résistant unanimement appréciés.

Nomination

MATRA — Nous apprenons avec le plus grand plaisir, la nomination à Ménières, comme Directeur départemental du Centre d'Orientation professionnelle, de notre ami François Giordani.

Nos félicitations.

RADIO - MEDITERRANEE
J. ABBATUCCI
Cours Favale — BASTIA
Exposition des Postes Malony
Petits Postes Portatifs
Tourne disques
Postes tourne disques combinés
Mallettes Ampli pour salles de danses
REPARATIONS
TOUTES MARQUES

A travers la Corse

CORTE

ETAT CIVIL du 1er au 31 Mars 1947 :

NAISSANCES : Mattei François Antoine ; Quilichini Nicole Antoinette ; Achilli Dominique François ; Parigi René Cuccoi Baptiste ; Olivier Antonia ; Mattei Marthe ; Jeandenans Etienne Christian Robert ; Aragni Catherine.

DECES : Mariani Marie, 83 ans ; Angeli Françoise, 66 ans ; Cortegiani Laurent Martin, 5 mois ; Cuiconi Baptiste, 5 jours ; Cristiani Nouse Marie, 67 ans ; Antonetti Louis Napoléon, 85 ans ; Tiberi Marie Lucie, 71 ans.

MARIAGES : Santoni Armando et Balducci Marie Joséphine Françoise.

A L'OFFICIEL

INTERIEUR (Sûreté Nationale)

M. Acquaviva Etienne, commissaire principal de 3me classe est affecté au service de la sécurité publique au Creusot.

M. Marcantoni Antoine, commissaire de 3me classe est affecté à Voiron.

M. Gabrielli Pierre, commissaire stagiaire est affecté à Reims.

M. Marcelli Ruggero, commissaire de 1re classe est affecté à la Rochelle.

M. Baciocchi Joseph commissaire de 3me classe est affecté à la direction générale de la sûreté nationale.

JUSTICE

M. Brocchi est admis définitivement aux épreuves de l'examen professionnel des juges de paix.

COLONIES

M. Angelini Antoine Marie secrétaire général des colonies est nommé gouverneur de 2me classe pour compter du 11 décembre 1943, date de sa promotion au grade de sous-directeur à l'administration centrale.

ARMEE DE L'AIR

Par décision ministérielle l'Officier de réserve de l'air, rayé des cadres dont le nom suit a été admis à l'honorariat de son grade : Capitaine Jassois Sauveur. Nos compliments pour ce titre honorifique.

CERCLE ATHLETIQUE BASTIAIS

Sont convoqués ce soir samedi à 18 h. 30 au Café des Gourmets, les joueurs dont les noms suivent :

Chiordi I, Chiordi II, Giuntini, Ladurelli, Mori, Ginrico, Agostini, X, Merello, Muracciole, Straboni, Casanova, Mosca, Santucci.

Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

SAMEDI 5 Avril : Ste Irène.

BULLETIN METEOROLOGIQUE
Vendredi 4 Avril 1947
Température : + 14.
Baromètre : 760.
Temps variable.

ETAT CIVIL DU 4 AVRIL 1947
NAISSANCES : Néant.
MARIAGES : Néant.
DECES : Néant.

MOUVEMENT DU PORT

A L'ARRIVEE : Le « Ville d'Ajaccio » Cdt Cazeau, de Marseille, avec 570 passagers et 400 tonnes de marchandises.

« Le Forfait », Cdt Lanata, de Marseille, avec 171 tonnes de marchandises.

PHARMACIE DE GARDE

Samedi 5 et Dimanche 6 Avril : Pharmacie *MANNONI, Place d'Armes.* Téléphone 1.68.

Nouvelles Religieuses

PAROISSE St-JEAN-BAPTISTE

Messes à 6 h. 30, 7, 8, 9 et 10 heures. Messe solennelle à 11 heures ; Vêpres Sermon, Bénédiction Papale, Salut à 17 heures.

LUNDI DE PAQUES, même horaire que le dimanche.

MARDI : Messe chantée à 8 heures.

Bénédiction des Maisons

SAMEDI-SAINT : Bd de ...ardo, rue Favalelli, Bd du Palais, Bd Paoli, rue Cardinal Viale Prélà, Cours Sébastiani, rue Marbeuf, Bd Général de Gaulle.

LUNDI DE PAQUES : Rue Salvator Viale, rue du Lycée, rue St-Jean, rue Mgr Rigo, rue de la Marine.

MARDI DE PAQUES : Rue César Campinchi, rue Abbatucci, Avenue Carnot, rue de la Gare, rue Sampiero.

PAROISSE N.-D. DE LOURDES

6 AVRIL : Saint Jour de Pâques : à 7 heures messe de communion générale ; à 8 et 9 heures Messes basses ; à 10 heures messe solennelle.

A partir de 14 h. Bénédiction des maisons du Bd Emile Sari ; à 16 h. 30 Vêpres Sermon de clôture de la station quadragésimale, Bénédiction Papale à laquelle est attachée une Indulgence plénière, Salut solennel.

7 AVRIL : Lundi de Pâques : Messes basses à 7 et 8 h. 30, Grand'Messe à 10 heures ; à 16 h. 30 : Vêpres et Salut.

MISE AU POINT

Le « Corsica-Club Bastiais » passant outre à la mise au point de M. Nicolai président de l'A.S.P.V. parue dans le « Patriote » du 3-4-47 au sujet du match qui s'est déroulé à Porto-Vecchio dimanche dernier, serait heureux de rencontrer pour la 2me fois cette même formation en un match-revanche, sur le terrain de Furiani, aux mêmes conditions ou bien, pour effacer tout malentendu et connaître la valeur de l'un et de l'autre club, la recette sera attribuée au gagnant.

Donner réponse par voie de presse, et fixer une date.

Pour le C. C. B.
Pierre LORENZI

BEAUTE DE LA CHEVELURE
Coiffeur Jacques
20, Rue Napoléon, 20 — Tél. 408
PERMANENTE DE LUXE
Nouvelle méthode demie chaud
TEINTURES SPECIALES A L'HUILE
Mise en plis - Coiffures mode
Garantie intégrale contre tout crêpage, dessèchement ou altération des cheveux
27me ANNEE D'EXPERIENCE

A UNE MERE

Filasorma, le 24-3-47
M. le Rédacteur en chef du « Petit Bastiais »

Monsieur,

Fidèle lecteur de votre journal, dans lequel j'ai pu remarquer souventes fois la parution d'articles ou de pièces en vers écrites par vos lecteurs, je viens aujourd'hui mettre votre amabilité à contribution.

Etranger du village où je réside, j'ai du prendre pension chez une famille déjà bien éprouvée par la guerre et des deuils cruels. Hier à nouveau est parvenue la nouvelle de la perte d'un de leur enfant à la colonie. La douleur de la pauvre vieille mère m'a bouleversé et inspiré ces vers que je me permets de vous envoyer en vue d'insertion si cela vous est possible.

Avec mes sincères remerciements je vous prie d'agréer Monsieur le Rédacteur en chef, l'assurance de ma parfaite considération.

Mère douloureuse au cœur lourd de deuil,
Sans aucune consolation ...,
Ce soir pour bénir ton âme à l'automne
Le ... de ta porte a franchi le seuil...

De cette profonde et cruelle peine,
Non, rien ne pourra jamais combler
Ton cœur déchiré, toute sa douleur...
Rien ne peut fermer cette plaie ouverte...

De souffrir ainsi peut on croire au ciel
Est cette terre où tout passe et change !...
La Vie à la Mort, de tous, fait échange :
Le ... le plus doux se transforme en fiel...

Las ! tu ne pourras plus ... sa tombe,
Et ne s'en point ... fermer son cercueil ;
L'Ombre a pris sa vie en son noir linceul ;
Le temps suit son cours... déjà la nuit tombe...

Mère Douloureuse qui pris et souffre
En l'Homme-Dieu descendu sur la terre,
Tu dois gravir avec ... ton Calvaire
Et comme lui porter la lourde Croix...

L. Z. — Filasorma 23-3-47.

SYNDICAT DES PATRONS COIFFEURS

Les salons de coiffure, Dames et Messieurs seront fermés les dimanche et lundi à cause des fêtes de Pâques.

Le Secrétaire : A. DEL RE.

Salle des Fêtes du Théâtre
CE SOIR GRAND GALA
Musique de choix
Buffet de premier ordre
Service irréprochable
Tenue très correcte exigée à l'entrée
Prix d'entrée :
Dames : 30 frs - Messieurs : 50 frs

AVIS AUX EXPLOITANTS FORESTIERS ET SCIEURS

Les ressortissants de la production forestière désireux d'obtenir des bons de vêtements de travail pour leur personnel sont invités à adresser à la direction départementale de la Production Forestière 4, Bd Sylvestre Marcaggi à Ajaccio, une liste nominative de leurs ouvriers les plus nécessiteux. Cette liste devra être établie après consultation des ouvriers.

Etude de Me Fioravante

PREMIERE INSERTION

Suivant acte reçu par Me Fioravante, gérant étude Battestini, notaire à Calvi, le 27 mars 1947, M. Jean Noël Santori de Calvi, a vendu à M. Jacques François Croce, de Calvi, le fonds de commerce d'épicerie, vins et liqueurs, exploité à Calvi, rue Clémenceau : « Aux produits Corses ».

Les oppositions, s'il y a lieu, sont reçues jusqu'au dixième jour après la seconde publication à Calvi, étude Battestini.

Pour Première Insertion,
FIORAVANTE, Notaire

ACCORD FRANCO-AMERICAIN sur le rapatriement des prisonniers allemands en France

En vertu d'un accord conclu à Paris par les Etats-Unis et les représentants français, 20.000 prisonniers de guerre au ... France avait prévu un rapatriés tous les mois, ou auront la possibilité de demeurer en France comme travailleurs libres.

Ce chiffre sera augmenté par la suite lorsque les facilités de transport par voie ferrée le permettront en France. En janvier dernier la France avait prévu un rapatriement s'effectuant au rythme de 12.000 prisonniers par mois.

L'accord s'applique aux quelques 450.000 prisonniers de guerre allemands transférés en France par les autorités américaines, et aux quelques 180.000 Allemands faits prisonniers par les forces françaises.

Ces prisonniers de guerre choisissant de rester en France auront des contrats de travail leur donnant des droits analogues à ceux des autres travailleurs étrangers en France. Le choix qu'on leur laisse entre cette solution et le retour en Allemagne a été accepté par le gouvernement des Etats-Unis sur la demande expresse du gouvernement français, en considération du besoin reconnu de main-d'œuvre de la France.

L'accord stipule expressément, cependant, que chaque prisonnier de guerre devra être bien informé de l'alternative qui lui est offerte et du droit qu'il a de faire un libre choix. La Commission internationale de la Croix-Rouge a reçu un statut spécial du gouvernement français en ce qui concerne la surveillance des opérations et la protection des droits individuels des prisonniers de guerre.

L'accord stipule en outre, que les progrès de l'opération seront observés de près et que les deux gouvernements examineront la situation périodiquement, ne perdant pas de vue que les Etats-Unis désirent que l'opération soit totalement effectuée le 1er octobre prochain.

LA COMMISSION d'assainissement du marché

L'ascension vertigineuse du prix de la vie discrédite le franc et conduit le pays au désastre financier générateur de troubles profonds.

Le Gouvernement de M. Ramadier, décidé à dompter la crise financière dont souffre la Nation a institué une politique de baisse des prix qu'il est résolu de faire respecter.

Parmi les mesures prises à cet effet, se place au premier rang, l'institution d'une commission d'assainissement du marché obligatoire pour les communes de 10.000 habitants et au-dessus devant être créée par arrêté préfectoral.

Cette commission présidée par le maire comprend des délégués de celui-ci, choisis parmi les consommateurs, des délégués pris parmi les chefs d'entreprises et les producteurs indépendants, nommés par M. le Préfet, des Délégués enfin des associations syndicales élus par M. le Préfet.

Son rôle est double, en matière de prix dont et de service dont les prix sont officiellement taxés, elle concourt en liaison avec les administrations compétentes à l'application de la législation relative à ces prix ; en matière de produits et de service, dont les prix sont ... il lui appartient de contribuer à la normalisation des prix libres à tous les stades. A cet effet, elle a notamment pour mission de constater et enregistrer les prix de la production, d'apprécier la marge normale et d'en déduire les prix normaux de gros et de détail. Elle doit agir à la fois auprès des commerçants et des consommateurs par voie persuasive.

Des ... dans son avis par M. le Préfet sont munis d'un pouvoir verbalisateur et peuvent avoir recours à la force publique si un commerçant leur refusait l'accès de son magasin.

Enfin, l'ordonnance du 5 janvier 1947 prévoit l'institution de magasins-témoins ayant pour objet d'une part d'assurer une publicité particulière des prix taxés et de faciliter le contrôle permanent de l'application de ces prix par le consommateur et les services compétents.

D'autre part, de contribuer dans le secteur des prix libres à la normalisation des prix.

Le magasin-témoin pourra être obligé à mettre en vente certains produits ou denrées.

Tout commerçant désirant faire remplir aux entreprises qu'il dirige le rôle de magasin témoin, devra souscrire une demande comportant engagement de collaborer d'une façon constante avec la Commission d'Assainissement et de faciliter la tâche des pouvoirs publics. Il sera nommé par le Maire sur avis conforme du chef du service départemental du contrôle et de la commission d'assainissement.

La commission d'assainissement de Bastia s'est réunie à plusieurs reprises sous la présidence du Maire elle a pris les mesures de publicité nécessaires, s'est assuré le concours désintéressé de la presse, a proposé à M. le préfet le nom de 5 de ses membres afin d'être assermentés comme le prévoit l'ordonnance précitée.

Ce serait une grave erreur de penser que la commission d'assainissement est hostile aux commerçants et a l'intention d'exercer sur eux une inquisition vexatoire. La Commission d'assainissement ne demande qu'à collaborer avec les commerçants dans un intérêt public et à garder avec eux les relations les plus courtoises.

La commission d'assainissement fait appel au concours de tous, sans exception, les commerçants pour assurer la réalisation de l'œuvre patriotique entreprise par le gouvernement Ramadier.

Le Maire-Président,
H. DE MONTERA

AVIS

La population est informée que la permanence de la Commission d'assainissement du marché fonctionne tous les jours de 8 heures à midi dans le magasin situé dans le jardin de la Mairie.

MESDAMES !
LAETITIA
BRILLANTINE DE LUXE
SPECIALEMENT ETUDIEE POUR LES SOINS de VOTRE CHEVELURE
COIFFEURS & PARFUMEURS
Agent pour la CORSE :
J. SEASSARI -:- BASTIA

Régent-Cinéma
DU 3 AU 9 AVRIL
TINO ROSSI
dans
Mon amour est près de toi
DOCUMENTAIRE
ACTUALITES FRANCAISES
Attention : VENDREDI SAINT 4 avril RELACHE
LUNDI DE PAQUES : 1 matinée à 10 heures.
SEANCES tous les jours à 21 heures.
EN MATINEES : le jeudi à 15 h. le Samedi à 16 h. et le dimanche à 14 et 16 h. 30.
LOCATION BALCON : pour les soirées de 17 h. 30 à 18 h., pour les matinées de 10 h. à 11 heures.

Paris Ciné
DU 3 AU 9 AVRIL
LE PERE TRANQUILLE
écrit, dialogué, interprété par NOEL - NOEL
ET
PARIS
Le premier film français en technicolor
HORAIRE SPECIAL POUR LA SEMAINE SAINTE
Vendredi-Saint 4 Avril : RELACHE.
Tous les autres soirs à 21 heures
MATINEES : Jeudi 3 avril à 15 heures ; Samedi 5 avril à 16 heures ; Dimanche de Pâques à 14 et 16 h. 30 ; Lundi de Pâques à 16 heures.
Location tous les jours de 10 à 12 heures et de 16 à 18 heures.

MALONY RADIO
AGENT A BASTIA :
RADIO - MEDITERRANEE
Jacques ABBATUCCI
Cour Favale
REPARATIONS
TOUTES MARQUES

Joyeuses Pâques !
grâce à la
LOTERIE NATIONALE

PETITES ANNONCES

VERRE TRIPLEX pour automobiles Pose immédiate. COMPTOIR CORSE DU VERRES ET GLACES — TOGA — BASTIA

AVIS. — Un baudet agréé comme étalon par les services agricoles est installé à 1 kilomètre 500 de Ponte-Nuovo. Se renseigner chez le forgeron ou à Bisinchi chez Giampietri Ignace.

M. RINGIONI prévient les éleveurs de l'espèce chevaline et asine qu'il s'est installé à Casetta, territoire de Pruno (Route d'Orezza).

Echangé valise arrivée du bateau de Jeudi Téléphoner cabine Furiani

Difficultés et intérêt de l'évolution cantonale

Le canton de Portovecchio, formé en 1770, doté d'autorité des îlots saisonniers de Bonza, de San-Gavino de Carbini et de San-Martino (Sotta) ne peut les conserver, sur le désir de leurs habitants qui veulent rester rattachés à leurs communes montagnardes d'origine ; les centres de Ste-Lucie, d'Araggio se développent mais sont des sections des communes-mères, et celui de Sotta, même après érection communale, ne veut pas se séparer de Serra canton, bien qu'il y ait solution de continuité territoriale entre Araggio et San-Gavino, et entre Sotta et Serra, et que cette section et cette commune soient tout près de Portovecchio.

Cet exemple est-il général en Corse ? Nullement. Voici en contraste, le cas de Bastelicaccia, dont la population est absolument commune avec Bastelica. Séparé de la commune-mère par trente kms il ne l'est d'Ajaccio que par dix. Le cadastre de 1850 fait admettre le principe du rattachement à Ajaccio, acquis lorsque la section basilicaise des plages est érigée en commune. S'il y a un semblant de résistance au détachement d'avec le canton de Bastelica, il est vaincu rapidement.

Mais il faut préciser que ce territoire de Bastelicaccia appartenait anciennement à la commune d'Ajaccio, que par une longue suite d'emprises privées, ayant même provoqué des procédures de justice, il se détacha par bribes d'Ajaccio. En définitive, la résistance au rattachement à Ajaccio-canton cessa sur la certitude qu'il pouvait être profitable aux intérêts des usagers, trouvant dans la ville voisine un bon débouché marchand.

Dans la même région, et presque pour les mêmes raisons, Afa se laisse détacher de Bocognano commune et canton et bien que située dans le même canton d'Ornano, également les nouvelles communes de Coti-Chiavari et Pietrosella. Pour cause de non solution de continuité territoriale, Ghisonaccia ne se sépare pas de Ghisoni. Mais Aleria avait été, à la fin du dix-huitième siècle distrait de Moïta, son canton d'origine, auquel il appartient pour être englobé dans le Fiumorbo.

On ne doit voir là que des notes sommaires qui pourraient être étendues à d'autres communes de récente ou même d'ancienne formation. On discerne dans l'étude des cas qu'elles présentent avant tout un effort de regroupement esquissé dès l'époque de la réunion de la Corse à la France, soit au milieu du siècle dernier lors de la confection du cadastre encore en usage. En ces deux occasions, une règle générale de regroupement se dégage. En ces mêmes deux occasions, cette règle ne peut être appliquée strictement, en raison de la non observation de cette règle sont particulières à chaque cas, et peuvent être d'ordre très spécial ou dictées par là d'ordre politique. Un élu influent intervient dans un sens ou dans l'autre, et la pression qu'il exerce est celle qu'il subit lui-même.

Intérêts matériels et intérêts affectifs mêlés ont créé un disparate dans l'évolution cantonale. Le problème est même posé depuis longtemps. Les mêmes intérêts ... en solution, mais tout étant ... à l'échelle du temps apportant ... solution ... regroupements ... créations, ... à son intérêt d'abord théorique, la faculté de se ... Il appartiendrait à l'administration de l'entreprendre. P.B.

PARIS. — M. Marius Moutet ministre de la France d'Outre Mar partira pour le ... où il doit assister au congrès interparlementaire.

71e Année — No ...
PRIX 2 frs. 50
Dimanche 6 Avril 1947

Le Petit Bastiais

Quotidien Républicain d'Information et de Défense des Intérêts Nationaux

ADMINISTRATION ET REDACTION
8, Bd Paoli .. BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Tél. N. 3 - Ch. P. 152 - R. C. 2632

Directeur-Rédacteur en chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS APRES REDUCTION BLUM
3 mois : .... 171 fr.
6 mois : .... 300 fr.
1 an : .... 570 fr.

A la Conférence de Moscou

Déclarations de MM. Molotov et Bidault

PARIS. — Les Quatre ministres ne se sont pas réunis hier, le rapport du comité de coordination sur la future constitution politique de l'Allemagne n'étant pas encore prêt.

L'élaboration de ce rapport est particulièrement difficile et les membres du comité siégé sans arrêt de 11 à 20 heures sans arriver à un accord.

MM. Molotov et Bidault ont fait des déclarations à la presse.

Interviewé par un journaliste américain qui lui a posé de nombreuses questions, M. Molotov a déclaré en réponse que le meilleur moyen de rétablir la paix en Grèce était de mettre fin à toute intervention étrangère dans les affaires intérieures de ce pays, que l'on pourrait arriver à un accord sur les conceptions russes et américaines de gouvernement allemand, à condition que les allemands puissent se prononcer sur le système américain par plébiscite. Quant à la question « qui a reçu le plus de réparations de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis ou de l'URSS, M. Molotov a répondu : « il n'est pas douteux que l'Union Soviétique en a reçu moins que les Alliés ». M. Molotov a demandé également une élévation du niveau de la production de l'acier et du charbon, qui pourrait être attribués au titre des réparations.

S'adressant aux correspondants de presse française, M. Georges Bidault a réaffirmé la position de la France et déclaré qu'il ne fallait pas s'attendre à une rapide discussion des problèmes car on passe son temps à s'apercevoir que la solution d'un problème est liée à un autre, et cet autre à un 3me.

Le Général DE GAULLE sera à St Malo le 18 Juin

PARIS. — Le Conseil Municipal de St Malo a invité le général de Gaulle à présider le 18 Juin la cérémonie qui commémorera l'anniversaire des membres des FFI. de la région morts pour la France.

En Indochine

PARIS. — En Indochine, poursuivant les opérations de nettoyage, on sont ... de la ligne Hanoï Sontai, nos troupes ont fait plus de 300 prisonniers.

PAQUES 1947 ! PAQUES HEUREUSES !

Bientôt Pâques ! déjà les vitrines et étalages des confiseries se remplissent à nouveau d'œufs de toutes dimensions dont la vue ... puis ... ravissent les tous-petits. Dans une grande confiserie parisienne, deux jeunes femmes mettent avec grâce une dernière main à la parure des œufs miraculeux.

Le PROBLEME du CHARBON

Par Hélène CAMPINCHI

La Conférence de Moscou aboutira-t-elle à une impasse ? Les Quatre se mettront-ils d'accord sur le problème de la structure politique de l'Allemagne de demain sur la question de son unité économique, sur la dénazification et la démilitarisation ? Il est permis d'en douter, tant paraissent fondamentales les divergences de vues qui subsistent entre les Alliés.

Pour conciliante que soit la position de la France, qui admet ... en suspens la fixation du statut futur de la Ruhr et de la Rhénanie exigeant seulement, et à juste titre, que la Sarre soit immédiatement intégrée dans notre sphère économique et monétaire, il est un point cependant sur lequel nous ne saurions céder, c'est celui qui concerne les revendications de la France en matière de charbon.

Rappelons que nos besoins en charbon sont évalués entre 79 et 80 millions de tonnes. Avant la guerre, nos mines produisaient environ 50 millions de tonnes de charbon par an. Pour le surplus, nous avions recours à l'importation. Le plan Monnet prévoit pour 1947 une consommation de charbon de 73 millions de tonnes : 55 extraits de nos propres mines, 18 en provenance de l'étranger.

Certains de nos anciens fournisseurs la Grande-Bretagne, la Belgique, la Hollande, la Pologne, ne sont plus en mesure d'exporter. L'Amérique nous est venue en aide, mais le charbon américain coûte cher, en raison du transport.

Reste l'Allemagne.

Sait-on que la Ruhr, alors que l'ensemble des bassins houillers français ne recèle pas plus de 20 milliards de tonnes de charbon, possède des réserves probables de houille, dépassant 200 milliards de tonnes ? Sait-on que la production annuelle des dernières années atteignait près de 130 millions de tonnes, les 2-3 de la production anglaise, le triple de la production française ?

La Sarre, de son côté, sur une production annuelle de 16 millions de tonnes, nous en fournissait avant la guerre 4 à 5 millions.

Ces immenses bassins charbonniers, avec leurs mines, leurs usines annexes, leurs centres de distribution, ont joué un rôle capital dans le réarmement du Reich surtout depuis l'avènement du national socialisme en Allemagne, en particulier pour la fabrication de canons, de blindages, de projectiles.

Les Alliés sont d'accord, certes, pour ne pas laisser à la disposition d'un gouvernement allemand l'usage de gigantesque arsenal que constitue notamment la Ruhr, mais quand et comment se fera l'internationalisation des deux provinces rhénanes ?

En attendant, il est inadmissible qu'alors que nos importations charbonnières qui devraient être de l'ordre de un million de tonnes mensuelles au minimum pour 1947, ne dépassent pas depuis le début de 1947, 300.000 tonnes par mois. Il n'est pas tolérable que nous ne puissions prélever que 16 % de la production de la Sarre, soit 100 à 130.000 tonnes par mois, sous le prétexte que le problème du charbon doit être inclus dans le problème général de l'économie allemande.

Les Allemands disposent actuellement de 63 millions de tonnes de charbon pour 65 millions d'habitants, chiffre supérieur à celui de la plupart des pays européens.

Mais songe-t-on au problème de la reconstruction matérielle de la France, qui n'est pas soluble si l'ensemble de notre production n'est pas accrue ? Et comment pourrait-elle l'être si le charbon lui faisait défaut ? Est-il légitime de ... une ... de ... pour ... l'Allemagne et de l'opposer à la nôtre, quand l'Allemagne ne forme pas une unité économique ?

M. Jacques Rueff, Président de l'agence interalliée des réparations, déclarait il y a quelques jours, qu'en 1921, un peu plus de deux ans après la fin des hostilités, l'Allemagne avait payé au titre des réparations, 8 milliards de marks-or, tandis qu'à la fin de 1946, nous n'avons encore reçu en valeur 1938, que 12 millions de livres sterling pour les navires, et 64 millions de reichsmarks pour les usines.

Pourrait-on conserver, dans ces conditions, comme vient de le dire avec force à Moscou notre Ministre des Affaires Etrangères, que l'Allemagne puisse dès maintenant bénéficier d'un approvisionnement de charbon proportionnellement supérieur à celui dont pourraient disposer ses victimes ?

Sur ce point essentiel nous ne saurions transiger.

Hélène CAMPINCHI

M. Nicolas BATTESTINI est nommé Président de Chambre A LA COUR DE CASSATION

PARIS — Nous venons d'apprendre avec une réelle satisfaction que notre distingué concitoyen et ami, M. Nicolas Battestini, Conseiller technique au Ministère de la Justice a été nommé président de l'importante Chambre Criminelle à la Cour de Cassation.

Nous présentons à Madame Nicolas Battestini et à Monsieur le haut président ainsi qu'à leur vénéré père, M. Battestini, ancien Greffier de notre tribunal, l'hommage de nos vives et affectueuses félicitations.

Le 31 mars à Quimper s'est déroulé une manifestation des commerçants, industriels et artisans du Finistère, qui, au nombre de 20.000, ont protesté contre les charges excessives dont ils sont l'objet de la part du fisc.

Vue générale de la foule, on remarque les coiffures en pain de sucre des ... et des ... " bigoudens ".

J'AI RENCONTRÉ Emile SARI

— J'ai rencontré Emile Sari.

Je l'ai rencontré de façon fortuite tout près du portail de son ancienne demeure, à la devanture de « Kodak ».

Le cher Sénateur-Maire m'est apparu avec cette élégance sobre qui le distinguait, toujours tiré à 4 épingles ; à travers ses regards très expressifs, on devine une vie intérieure intense : ses yeux s'ouvrent largement dans un mouvement, me semble-t-il d'interrogation.

Il ne peut être question avec lui que du sort de SA ville, objet presque unique de ses pensées, de ses préoccupations et de ses entretiens.

Je lui ai donc parlé de Bastia.

Ne disposant pas de beaucoup de temps, je me suis contenté de lui donner les toutes dernières nouvelles, les échos de la dernière séance du Conseil Municipal.

« Les réunions du Conseil municipal ont lieu maintenant à huis-clos, puisqu'elles ne sont plus annoncées par la presse locale.

Il paraîtrait donc que nos édiles après des débats aussi animés que clandestins auraient décidé de céder notre beau Théâtre et ses dépendances à une Société qui se proposerait d'en faire un Casino municipal.

La nouvelle est diversement commentée en ville.

Les vieux bastiais en sont grandement indignés : l'installation d'un tripot, disent-ils avec mépris, constitue une atteinte sacrilège à la belle tradition mondaine et artistique de Bastia ; les rapaces des croupiers vont chasser tant de chers fantômes », et puis ils se demandent avec angoisse quel sera le sort réservé aux richesses précieuses de notre bibliothèque.

« Si cette société, ajoutent-ils, possède des moyens puissants, pourquoi ne bâtirait-elle pas un bel établissement dans les environs de notre plage ? »

Les partisans du projet de transformation prétendent au contraire qu'en l'occurrence la ville fait une opération très avantageuse.

Elle aurait un théâtre magnifiquement restauré sans bourse délier.

La Capitale du Nord de l'Ile deviendrait un centre d'attraction de premier ordre : et le commerce local en serait le grand bénéficiaire. »

Quant aux indifférents, aux sceptiques qui représentent l'immense majorité de notre population, ils émettent des doutes sur les chances de succès de durée du Casino.

Un Casino municipal à Bastia ? Il ne pourra pas tenir.

De toute façon, la Ville ne perdra rien car la Société seulement locataire, n'emportera avec elle ni le terrain, ni les murs.

Le cher Sénateur m'écoutait sans broncher dans sa pose interrogative.

On aura compris que « je soliloquais » devant un portrait exposé dans la vitrine de « Kodak » : c'est l'œuvre, et la première, d'un débutant : et pour un coup d'essai c'est un véritable coup de maître.

Son nom ? Allelli : un nom qui s'imposera brillamment un jour dans le domaine de l'art.

Le portrait est un pastel : il rappelle le genre du regretté et illustre maître Brunini : finesse du dessin, de la vie dans les moindres détails et évocation parfaite, fidèle du sujet.

L'auteur fait preuve de dispositions, de dons d'autant plus remarquables qu'il est ... il occupe une situation ... dans les Eaux et Forêts.

Nous voulons espérer que le Ministère de l'Agriculture ... à Paris, ... pourra ... une carrière où il viendra ... une carrière exceptionnelle.

V. A. de MONFERRATI.

L'ORGANISATION DE LA JUSTICE FRANÇAISE EN ZONE D'OCCUPATION EN ALLEMAGNE

CONFERENCE DE PRESSE DE M. LE PRÉSIDENT FURBY

Directeur Général de la Justice en zone française d'occupation

Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de venir parler devant vous aujourd'hui de ce qui se passe sur le plan judiciaire.

Vous savez que nous occupons une partie de l'Allemagne qui comporte à peu près 6 à 7 millions d'habitants que nous administrons ... Pour ma part, je m'occupe de tout ce qui touche la justice en Allemagne, de ce qui concerne aussi bien la justice française, la justice des gouvernements militaires que la justice allemande. Je suis en même temps chargé des prisons. Tout ceci ... quelque chose comme les fonctions d'un Ministre de la Justice pour la zone française d'occupation. J'ai exactement les mêmes responsabilités que celles d'un Ministre de la Justice dans n'importe quel pays du monde tout en appartenant à une administration qui s'appelle le Gouvernement militaire sous les ordres du général Koenig comme vous le savez tous, et de M. Laffont, administrateur général.

La première juridiction dont je m'occupe est celle du Gouvernement militaire, elle ... toutes les infractions qui sont faites aux lois du Gouvernement militaire. Les tribunaux du Gouvernement militaire sont, en effet, composés entièrement de Français qui appliquent les lois de ce Gouvernement. Lorsque les Allemands contreviennent aux lois du Gouvernement militaire, c'est nous qui les faisons appliquer.

La seconde juridiction est un tribunal français qui est chargé d'appliquer les lois aux Français qui se trouvent en zone française d'occupation. Ce tribunal a exactement les mêmes droits et les mêmes devoirs qu'un tribunal ordinaire français. Il applique la loi, le code pénal ordinaire et le code d'instruction militaire.

Il existe en outre des tribunaux chargés de réprimer les crimes de guerre commis dans la zone française d'occupation. Les ... criminels jugés par les Américains, les Anglais ou les Russes, en ... France par les tribunaux militaires. Ces tribunaux du Gouvernement militaire chargés des crimes de guerre ont rendu le samedi 1er février un jugement que vous connaissez. Sur 30 accusés, 21 ont été condamnés à mort, les autres à diverses peines, et il y a eu un acquittement.

UNE JUSTICE DEMOCRATIQUE

Cette justice est particulièrement démocratique en ce sens qu'elle donne un exemple aux Allemands. En effet, elle a donné à la défense ses droits complets ; les avocats ont le droit de dire ce qu'ils veulent pour la défense de leurs clients. Cela a beaucoup étonné les Allemands, et ils le sont de plus en plus de voir cette sorte de justice que nous rendons là-bas et qui leur semble curieuse. L'avocat allemand était, en effet, plutôt un fonctionnaire qu'un avocat, nous avons, nous, une idée différente de l'avocat et je crois que Me Maurice Garçon, lors du procès Hardy, en a prouvé la véracité en disant à l'audience tout ce qu'il n'aurait jamais osé dire devant un tribunal hitlérien. La défense en zone française d'occupation est libre. Elle est assurée aussi bien par des avocats français, que par des avocats alliés ou allemands. Il est évident que les avocats allemands que nous avons dans les tribunaux de gouvernement militaire ont été épurés, qu'ils sont tous passés devant des commissions d'épuration. Je ne dis pas que tous ne sont pas des nazis ou qu'ils n'ont pas l'esprit nazi, parce que le fait ...

LE PROCÈS des assassins de Matteotti est terminé

PARIS. — Le procès des assassins du leader socialiste italien Matteotti est terminé, après de longs débats qui ont duré ... mois.

Le tribunal a prononcé des condamnations de 30 ans de prison pour les 3 principaux accusés et a acquitté le ... prévenu de plus 20 ans, et dont l'innocence a été prouvée par tous les témoignages.

Emeute à Valence

PARIS. — Une émeute a éclaté à Valence, où l'on avait décidé de grouper les ... ont été ... et sont sortis du bâtiment où ils s'étaient barricadés.

Mouvement Préfectoral

La révocation de M. Yves Bayet, délégué dans les fonctions de préfet de Loir-et-Cher, est le point de départ d'un mouvement administratif que le gouvernement a approuvé avant-hier :

Sont nommés : M. Feggioli, préfet des Hautes-Pyrénées, préfet de Loir-et-Cher ; M. Orliac, préfet de 3me classe hors cadre, préfet des Hautes-Pyrénées.

Est mis en position de service détaché auprès du président de la République : M. Mechert, préfet des Basses-Alpes.

Sont nommés : M. Closi préfet de 3me classe en service détaché, préfet des Basses-Alpes ; M. Dorleux, directeur de la police judiciaire à la sûreté nationale, préfet de 3me classe hors cadre : M. Sigaut, préfet de 3me classe, chargé des services administratifs du ministère de l'Intérieur.

L'affaire HARDY ou une affaire très ténébreuse

LYDIE BASTIEN AURAIT MENTI ?

(suite)

Importantes déclarations d'un témoin de Lyon

LYON. — Un des témoins du procès Hardy, Mme Delmas, donne les précisions suivantes sur le séjour que l'ex-chef de Résistance-Fer fit chez elle avant l'affaire de Caluire :

« Je suis entrée en relations avec René Hardy au début de l'année 1944 et je le vis à plusieurs reprises au mois d'avril. Je ne le revis plus ensuite jusqu'au mois de juin. A cette époque, René Hardy et Lydie Bastien ont séjourné chez moi, quai de Serin, du 17 au 21 juin, jour de l'affaire de Caluire. Je tiens à préciser ce délai de quatre jours. En effet, lorsque la Résistance se faisait passer pour la Gestapo, m'arrêta à la fin du mois de juin, je déclarai que je n'avais hébergé Hardy que deux jours. C'est ce qui contient le rapport de Londres dont on a fait état dans la presse.

« Le 21, à 17 heures, René Hardy, blessé, revint chez moi, accompagné de deux civils. Mais à 23 heures, des policiers français, dirigés par le commissaire Durand, vinrent l'arrêter. J'ai su par la suite que Hardy fut transféré à l'hôpital de l'Antiquaille, puis s'évada. Sitôt évadé c'était je crois le 9 août 1944, Hardy vint chez moi. Il changea de costume et se teignit même les cheveux. Nous réussîmes à tromper la surveillance de la police ... de ma domicile et, le 12 au matin, sont partis M. René Hardy et moi, pour l'Auvergne. A ce moment il m'a quittée. Je ne le revis plus. »

Ce qu'il convient de retenir de ces déclarations c'est que Hardy ne rentrait pas coucher tous les soirs du 11 au 21 juin, à la Gestapo de Lyon, comme l'a prétendu Lydie Bastien, lors de son récent interrogatoire à la sûreté.

Elle aurait donc menti. Pourquoi a-t-elle menti ?

Manifestation à Paris

PARIS. — Hier dans le centre de la capitale des manifestations se sont organisées à l'appel du comité de lutte contre la vie chère.

Les manifestants ont réclamé l'application effective de la baisse des prix et la réduction des bénéfices de certains commerçants et producteurs.

PARIS. — Les exportations de charbon américain à destination de l'Europe seraient augmentées. Pour les mois d'avril, mai et juin la quantité prévue serait de 2.500.000 tonnes. On fait cependant quelques restrictions à cause d'une nouvelle menace de grève des mineurs et l'éventuel renouvellement d'un comité de contrôle gouvernemental des exportations.

Le Président TRUMAN empêchera-t-il la grève des téléphonistes ?

PARIS. — La grève des téléphonistes doit commencer demain aux USA.

Bien que ce droit lui soit contesté, il n'est pas impossible que le président Truman donne l'ordre de réquisitionner les entreprises téléphoniques.

La situation est calme dans la RUHR

PARIS. — La situation est calme dans la Ruhr. Et il paraît certain qu'après les fêtes de Pâques les mineurs reprendront leur travail.

La perte est évaluée à environ 1 million de tonnes de charbon et il faudra ... pour les rattraper.

L'ANGLETERRE MARS 1947

Ce qui frappe en arrivant et déjà au débarcadère c'est l'atmosphère austère qui ... le pays qui semble n'être pas encore sorti de la pesanteur de la guerre.

Tout d'abord l'allure sévère des gens que l'on croise dans la rue, leur démarche rapide et soucieuse... Il faut avouer que l'hiver a été particulièrement froid et rigoureux et que pendant plus d'un mois il n'a eu aucun répit. La contraction des visages en est une preuve évidente.

Le train de Paris arrive à l'heure de ... qui est complet à Londres. C'est dans une nuit épaisse qu'un taxi vous conduit à l'hôtel où vous trouvez une ... glaciale à cause de la crise de combustible. Il reste la seule ressource d'aller se chauffer dans le hall d'entrée où si l'on a un peu de chance on pourra trouver une place au coin du feu.

Les repas sont assez mornes ; suffisants mais rationnés. Pain au potage, puis vient le plat unique composé de viande ou poisson entouré de légumes et enfin le dessert accompagné de la traditionnelle tasse de thé ou de café et l'on préfère. C'est tout.

Le breakfast du matin est plus substantiel, œufs au bacon ou au ... grillé

[illegible] ou poisson Patté, pas porridge au lait, [illegible] ou café, beurre et confiture d'oranges avec toasts.

Mais où mettre ce copieux repas dès le point du matin ?

⁂

Londres sous la neige n'a pas donné un spectacle [illegible] [illegible]

[illegible]

⁂

L'habitat n'est pas le seul problème des Anglais hélas ! Le rationnement subit des variations restrictives assez sensibles. Le courant électrique est régulièrement coupé plusieurs heures par jour, le gaz est contingenté, le combustible très restreint et cela depuis quelques mois. Durant toute la guerre le gros effort fourni par le gouvernement en vue de maintenir un train de vie à peu près normal a été surprenant, tant au point de vue matériel que moral. N'a-t-on pas été témoins du laitier qui venait irréductiblement poser sa bouteille de lait à la porte de la maison voisine d'une autre sinistrée quelques instants auparavant ? Les aliments essentiels comme le pain, le thé, les conserves, le café, étaient en vente libre. Les transports n'ont jamais fait défaut. L'entr'aide et l'accueil des étrangers resteront mémorables.

La magnifique tenue du peuple anglais a été un exemple pour tous et actuellement encore, au milieu d'énormes difficultés économiques, chacun sait se restreindre, se taire, serrer les dents.

On ne peut cependant pas dire que l'atmosphère ici soit optimiste. A vrai dire le peuple Anglais ne s'attendait pas à d'aussi sévères mesures concernant ses propres habitudes dans la vie journalière. La fin de la guerre a trouvé bien des stocks épuisés, une production industrielle appauvrie d'une part par les nécessités du matériel de guerre et d'autre part par la crise du charbon, due à l'arrêt des transports pendant les gros froids.

Le gouvernement actuel essaie de nouvelles expériences. Les nationalisations si [illegible]

[illegible]

La campagne anglaise est toujours [illegible]

[illegible]

Alice [illegible]

[illegible]

DROIT RURAL

Les jardins ouvriers et familiaux

Le législateur a porté un intérêt particulier aux jardins ouvriers et familiaux cultivés pour faire face aux besoins du foyer des exploitants à l'exclusion de tout usage commercial, c'est-à-dire de toute vente comparable à celle que font les maraîchers. Dans la loi du 7 mai 1946, (J.O. 8 Mai) complétant la loi du 31 octobre 1941, il s'est efforcé d'assurer la création de ces jardins et la sauvegarde des intérêts de ceux qui les cultivent.

Pour la création de ces jardins, en dehors de la location à l'amiable, la loi du 7 mai 1946 a prévu la réquisition des terrains inutilisés.

Les pères de famille comme les œuvres sociales d'intérêt général ayant pour objet la création et l'organisation des jardins ouvriers (si elles ont été agréées par le Ministre de l'Agriculture après avis du préfet) peuvent demander que tel terrain inutilisé soit réquisitionné à leur profit pour une surface proportionnelle à leurs besoins. La demande de réquisition doit être adressée au Préfet, lequel prononce la réquisition après enquête effectuée par le directeur des services agricoles, accorde la concession du jardin pour une année moyennant une redevance qu'il fixe. Seuls les sociétés de jardins ouvriers, les chefs de famille en raison du nombre de leurs enfants, les mutilés de guerre, peuvent obtenir de cette concession sur des terrains susceptibles d'être réquisitionnés, c'est-à-dire sur des parcelles autres que des terrains clos attenant à des maisons, des vergers et des jardins d'agrément d'une superficie inférieure à mille mètre carrés, des terrains faisant corps avec des bâtiments ruraux d'exploitation. **La concession annuelle** peut être renouvelée sauf demande de reprise du propriétaire et, en cas de reprise, sauf indemnité au preneur pour les améliorations par lui réalisées.

Quant à la sauvegarde des intérêts des exploitants de ces jardins, elle consiste essentiellement dans les possibilités limitées de donner congé et dans l'attribution d'une indemnité au locataire sortant pour l'amélioration qu'il a apportée à la terre par rapport à son état au moment de la location.

Selon la loi du 7 mai 1946, tout congé doit être donné **avant le 1er mai de chaque année** pour une date obligatoirement comprise entre le 1er novembre et le 15 novembre suivant. Ce congé, qui doit être notifié par lettre recommandée avec avis de réception, doit être motivé et porter indication non équivoque de la destination que le propriétaire entend dans l'avenir donner à son terrain, car, si cette destination n'est pas respectée dans les six mois, le locataire évincé pourra prétendre à des dommages-intérêts.

Les juges de paix sont compétents pour statuer sur les contestations relatives au congé. Si le congé est motivé par une **insuffisance du prix du loyer**, le propriétaire aura à indiquer sur le congé le prix qu'il exige et le juge de paix arbitrera le prix normal en fonction des prix payés pour les terrains similaires dans la localité. Si le congé n'est pas motivé par un différend sur le prix, le bailleur ne pourra consentir une nouvelle location à un prix supérieur au prix payé par le locataire congédié.

Lorsque le congé n'est pas contesté ou est reconnu valable, le locataire évincé peut revendiquer une **indemnité de plus-value** en raison de l'amélioration de l'état des terres depuis son entrée en jouissance et en tenant compte de l'ancienneté de la mise en culture des frais de premier établissement et de tous éléments utiles devant le juge de paix qui fixera la dite indemnité.

L'utilité de ces jardins ouvriers et familiaux pour l'alimentation en légumes est trop importante pour que l'Etat, — qui accorde des subventions aux associations de jardins ouvriers (art. 22) qui assure une certaine répartition d'engrais à ces exploitants (arrêté 15 juillet 42) — ne contribue pas encore davantage à leur développement.

Pierre de FELICE
Avocat à la Cour d'Appel de Paris
Rédacteur en chef de la Revue Paysanne de droit rural

Nouvelles diverses

PARIS. — A l'issue d'un entretien qu'il a eu avec le secrétaire américain à l'économie M. Henri Bonnet, ambassadeur de France aux Etats-Unis a déclaré qu'il espérait que la France serait le premier pays à bénéficier d'un emprunt de la banque internationale.

PARIS. — M. Jules Moch qui poursuit son voyage d'inspection au Maroc a visité hier le port de Casablanca.

PARIS. — En Grèce, le général Napoléon Zervas a annoncé une recrudescence de l'activité des rebelles et le déclanchement imminent d'opérations de grande envergure contre les partisans.

PARIS. — De violents incidents se sont produits à Squinzano près de Bari au cours d'une manifestation des chômeurs.

La police a dû ouvrir le feu et l'on signale 7 blessés chez les manifestants et 4 chez les policiers.

PARIS. — M. Dean Acheson a déclaré hier que les récentes déclarations du général Franco ne modifiaient en rien l'attitude des USA envers l'Espagne.

PARIS. — Les troupes françaises d'occupation effectueront du 14 au 18 avril au sud d'Innsbruck des manœuvres qui se dérouleront à une altitude moyenne de 3000 mètres.

PARIS. — Le tribunal militaire de Belgrade a prononcé 3 condamnations à mort par pendaison 5 par fusillade et 2 peines de 20 ans de travaux forcés, au procès des criminels de guerre.

PARIS. — Les travaux de délimitation de la frontière italo-yougoslave marquent un temps d'arrêt. Des difficultés ont surgi pour le tracé aux environs de Gorizia.

GRANDE TEINTURERIE
VITE ET BIEN
10 b's Bd Emile Sari — BASTIA

Nettoyage à sec, teintures toutes nuances sur tous tissus.
Remaillage de bas procédés VITOS.
Traitement contre les mites des Fourrures, couvertures et tapis. Garantie absolue en une seule application.
Travail soigné. - Livraison en huit jours.
Choix de chaussures sport pour Dames

RADIO - MEDITERRANEE
J. ABBATUCCI
Cours Favale — BASTIA

Exposition des Postes Malony
Petits Postes Portatifs
Tourne disques
Postes tourne disques combinés
Mallettes Ampli pour salles de danses

REPARATIONS
TOUTES MARQUES

Régent-Cinéma

DU 3 AU 9 AVRIL
TINO ROSSI
dans
Mon amour est près de toi
DOCUMENTAIRE
ACTUALITES FRANÇAISES

Attention : VENDREDI SAINT 4 avril RELACHE

LUNDI DE PAQUES : 1 matinée à 15 heures.

SEANCES tous les jours à 21 heures.

EN MATINEES : le jeudi à 15 h. le Samedi à 16 h. et le dimanche à 14 et 16 h. 30.

LOCATION BALCON : pour les soirées de 17 h. 30 à 18 h., pour les matinées de 10 h. à 11 heures.

CHRONIQUE LOCALE
MEMENTO

DIMANCHE 6 Avril : PAQUES

BULLETIN METEOROLOGIQUE
SAMEDI 5 AVRIL

Température : + 16.
Baromètre : 765.
Temps variable.

ETAT CIVIL DU 5 AVRIL

NAISSANCES : Fantoni Pierre Paul ; Fantoni Gérard ; Leonetti Marie Antoinette Paulette.

DECES : Renucci Félicité Jeanne, 18 ans, célibataire.

MARIAGES : Néant.

RAVITAILLEMENT

Le R. G. communique :

A dater de la parution du présent avis et au fur et à mesure des mises en place il sera procédé aux distributions suivantes :

SUCRE : contre coupon N. 32 : E 1500 grs ; J1, J2, J3 : 1 kg ; V : 750 grs ; M, C. 500 grammes.

FROMAGE : Sur inscription au 1er avril.

Urbains : toutes catégories : 200 grs (ration à retirer dans les dix jours qui suivent la mise en place).

—(-:-)—

RATIONS TRAVAILLEURS DE FORCE

Le R. G. communique :

Les tickets travailleurs de force des mois de mars et avril 1947 sont validés comme suit :

PAIN - T4 - 3 kgs par mois contre remise tickets pain feuille spéciale T4 (mars et avril) numéros 1, 2, 3, 4 valant 750 fr. chacun.

MATIERES GRASSES : T2, 100 grs en échange tickets matières grasses : T3, 200 *grs feuilles spéciales* T2, T3, T4 ; T4, 300 grs (mois de mars et avril) valant 50 grs chacun.

NOTA. — 1.) Les boulangers et répartiteurs du département devront honorer les tickets qui leur seront validés en contre partie par le bureau et annexes du groupement départemental des farines.

2.) Les suppléments de Matières grasses peuvent être perçus dans les épiceries de passage des centres urbains et des communes rurales au fur et à mesure des mises en place.

3.) Les tickets validés ci-dessous n'auront plus aucune valeur à partir du 30 avril 1947.

VIENT DE PARAITRE

"Manuel Paroissial des Fidèles"

par M. l'Archiprêtre CABRI.

Ce petit volume, de 140 pages répond à un véritable besoin.

Et si le succès lui est assuré, c'est qu'il réalise, par son format, par ses caractères d'impression et par les matières qu'il contient ce que chacun avait si ardemment souhaité.

L'auteur y a condensé tout ce que les fidèles peuvent désirer pour entretenir leur foi, alimenter leur piété et leur permettre de suivre avec intérêt et profit les offices paroissiaux.

Puisse ce petit livre de piété produire dans les âmes tout le bien que nous leur souhaitons.

Prix : .... 50 francs

Chez l'auteur ou à la Librairie du « Petit Bastiais ».

FETES DE PAQUES

Le 6 et 7 AVRIL à Bellevue Bar Silvarecelo grande fête dansante avec le concours d'un Orchestre musette, casse croûte, repas, et buffet bien garni.

RECETTE DES FINANCES

Le public est informé que l'échange des pièces en bronze d'aluminium de 0.50 et 1 frs continue à s'effectuer aux Caisses publiques.

Un navire britannique coule au large de la Gironde

PARIS. — Un navire marchand britannique a coulé hier au large de la Gironde.

Il avait quitté Bordeaux avec un chargement de bois, en direction de l'Angleterre.

Par suite du mauvais temps, le chargement s'est déplacé et le bâtiment s'est couché.

Un navire français alerté par le SOS a pu sauver 12 hommes d'équipage.

Les autres ont péri.

AVIS DE DECES

Madame et Monsieur Edmond Giacomoni ; Mme et M. Jean Franceschi et leurs enfants ; Mme et M. Sébastien de Casalta et leurs enfants ; M. Jean Giacomoni ; Mme Vve Argenti née Vesperini ;

Les familles Taralli, Prudenti, Vesperini, Mosca, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Vve Benoîte GIACOMONI-TARALLO née VESPERINI

leur mère, grand'mère, arrière grand'mère, sœur et alliée regrettée décédée à Bastia le 4 Avril 1947.

Les obsèques auront lieu à Bastia à 14 heures 30 le 6 Avril 1947. (Levée du corps 4 rue dela Gare).

St ANDRE DE COTONE. VENTISERI

M. Médori Rutilius et Mme née Giorgi et leurs enfants de Ventiseri ; M. et Mme Giorgi Constantin et leurs enfants de Philippeville ; M. et Mme Giorgi Eugène et leurs enfants de Blanc-Mesnil ; Mlle Giorgi Lina de Paris ; M. Leonelli Bastien et Mme née Giorgi et leurs enfants de Saint-André de Cotone ; M. et Mme Giorgi Dominique et leurs enfants de Nice ; M. Morachini Eugène de Ventiseri.

Ont l'immense douleur de faire part à leurs parents amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Veuve GIORGI Paulette

leur mère, belle-mère et grand'mère chérie pieusement décédée à Saint-André de Cotone le 4 Avril 1947 à l'âge de 82 ans.

L'inhumation a eu lieu à Ventiseri le 5 Avril. P.P.E.

Accalmie à Madagascar

PARIS. — Une dépêche de Tananarive signale que la mission aérienne chargée de ravitailler en vivres, armes et munitions la garnison de Manakara a mitraillé un groupe de 300 mutins à une vingtaine de kms au nord de cette localité.

La situation est calme à Tananarive dans un rayon de 30 kms. Le couvre feu a été cependant établi de 21 heures à 5 h. et le grand marché hebdomadaire a été supprimé par mesure de précaution.

Chaque jour le représentant de la France reçoit des messages l'assurant de l'attachement indéfectible de la population à la France, et exprimant leur indignation pour les événements qui viennent de se dérouler.

PARIS. — M. Paul Coste-Floret, ministre de la guerre partira le 15 avril pour effectuer une tournée d'inspection en Indochine où il séjournera une semaine.

SALLE DES FETES DU THEATRE

AUJOURD'HUI
THE DANSANT
Rendez-vous de la jeunesse de notre [illegible]

EN SOIREE
GRANDE NUITEE
jusqu'au matin

Musique de choix
Buffet de premier ordre
Service irréprochable

PRIX D'ENTREE :
Dames : 30 frs - Messieurs : 50 frs

PHARMACIE DE GARDE

Samedi 5 et Dimanche 6 Avril : Pharmacie MANNONI, Place d'Armes. Téléphone 1.68.

PRIX DE VENTE
DE LA VIANDE DE CHEVRE

Par arrêté en date du 1er avril 1947 le prix de vente de la viande de chèvre est fixé ainsi qu'il suit, compte tenu de la baisse légale de 10 %.

Gigot, cotelettes premières, le kg : 130 francs ; Poitrine et collet : 100 frs ; Fressure : 100 francs le kg.

— AVIS ET COMMUNICATIONS —

INSPECTION DU TRAVAIL ET DE LA MAIN-D'OEUVRE DE LA CORSE
REMPLACEMENT DES PRISONNIERS DE GUERRE ENNEMIS

En raison du retrait prochain des prisonniers de guerre ennemis, les mesures suivantes ont été décidées par le Ministère du Travail :

1.) — Les employeurs qui n'auraient pas souscrit de contrats d'introduction de main-d'œuvre étrangère avant le 30 Avril prochain se verront retirer leurs prisonniers de guerre par priorité même si ces derniers sont volontaires pour rester comme travailleurs libres.

2.) — Ces mêmes employeurs ne seront pas admis par la suite à demander le remplacement de leurs prisonniers de guerre par des travailleurs étrangers.

En conséquence, les employeurs de prisonniers de guerre sont instamment invités à souscrire sans délai des contrats d'introduction de travailleurs étrangers auprès du bureau de main-d'œuvre dont ils relèvent (pour Ajaccio : 4 Cours Grandval, tél. 2.49. Pour Bastia 4 rue Neuve St. Roch, tél. 781).

DAMIER CLUB BASTIAIS

CHAMPIONNAT DE LA 1re SERIE

A la suite des nombreuses et palpitantes parties de championnat qui se sont déroulées pendant tout le cours du mois de Mars : le classement individuel est le suivant :

Campana 16 matches 41 points ; Gualtieri 22 mt 39 pts ; Simonpaoli 19 mt 37 pts ; Mannoni 21 mt 34 pts ; Costa 16 mt 33 pts ; Silvestri 11 mt 27 pts ; Santucci 13 mt 25 pts ; Graziani 12 mt 24 pts ; Vecchi 10 mt 22 pts ; Dossol Louis 13 mt 22 pts ; Dossol Armand 8 mt 19 pts ; Pierantoni 6 mt 16 pts ; Mangini 5 mt 5 pts.

Le championnat comporte 24 parties dont les points se décomposent ainsi :

Gagnant 3 points — Nul 2 points — Perdant 1 point.

Le championnat sera terminé le 30 Avril 1947.

Le Président : GRISONI.

Par suite de réparations à exécuter sur la conduite d'amenée la distribution des eaux sera suspendue Mardi 8 Avril de 8 heures du matin jusqu'à tard dans l'après midi.

AVIS AUX AGRICULTEURS

L'Inspecteur de la circonscription de Marseille, de la Protection des végétaux, communique :

Les criquets dont on redoute les invasions ne sont pas encore éclos en Corse.

On ne peut préciser avec exactitude la date à laquelle ils vont sortir, mais tout porte à croire que ce sera dans 4 à 10 jours suivant les endroits.

Nul ne peut prévoir ce que sera cette invasion ; elle peut être très faible, mais rien ne prouve qu'elle ne dépassera pas celle de l'année dernière en intensité.

Nous devons donc considérer que la situation n'est nullement rassurante.

AGRICULTEURS ! trois ou quatre jours après l'éclosion, la lutte doit commencer, car, pour être efficace, elle doit être précoce et généralisée. Plus vous attendrez et plus les criquets seront gros et les bandes disséminées, ce qui compliquera la lutte et la rendra beaucoup plus coûteuse.

Renseignez-vous aux centres suivants : **Ajaccio - Ile-Rousse - Calvi - Corte - Piana - Sartène - Figari.**

COMPTOIR CORSE
DE VERRES ET GLACES
ROUTE DU CAP — BASTIA
Tél. 620 — Tél. 630
Dépositaire agréé des Manufactures SAINT-GOBAIN et BOUSSOIS
VERRES A VITRES
Verre martelé et imprimé
GLACES, VITRAGES
ET MEUBLES
Triplex et Sécurit p. Autos
BIMBELOTERIE, MASTIC
Tuiles et Briques en verre

PROCHAINEMENT :
Livraison par camion aux négociants de l'intérieur

MALONY RADIO

AGENT A BASTIA :
RADIO - MEDITERRANEE
Jacques ABBATUCCI
Cour Favale
REPARATIONS
TOUTES MARQUES

AVIS AU PUBLIC

A l'occasion du Lundi de Pâques le public est informé qu'un train spécial de voyageurs sera mis en circulation entre Bastia et Casamozza et vice versa.

Départ de Bastia : 13 h. 30.

Départ de Casamozza à 17 h. 30.

Ces trains marqueront l'arrêt à Cepe et à la Mtte 4.

COMPAGNIE de NAVIGATION FRAISSINET

Le paquebot « FRED SCAMARONI » partira de MARSEILLE le 7 Avril à 18 heures pour arriver à BASTIA le 8 à MIDI.

Il repartira de BASTIA le 11 Avril à MIDI pour arriver à MARSEILLE le 12 à 6 heures.

SYNDICAT DES TRANSPORTEURS DU NORD DE L'ILE

Le siège du Syndicat est transféré rue du Nouveau-Port, N. 5.

BREVET D'AIDE MONITEUR

Une seconde session du Brevet d'Aide-Moniteur aura lieu à Ajaccio le 2 Mai.

Les candidats doivent adresser à la direction départementale de la jeunesse et des sports, 2, rue Cyrnos, le dossier suivant :

1.) une demande d'inscription sur papier libre, mentionnant l'adresse.

2.) un certificat médical attestant l'aptitude à la pratique des exercices physiques

3.) un extrait du casier judiciaire N 3.

4.) deux enveloppes timbrées portant l'adresse.

Clôture des inscriptions 12 Avril.

LA RECONSTRUCTION DES IMMEUBLES SINISTRES

Par décision du délégué départemental du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, la période de reconstruction est ouverte à dater du 1er avril 1947 pour tous les immeubles sinistrés dans le département, quels que soient leur nature et leur quantum de destruction.

L'ordre de priorité suivant lequel les matériaux pourront être accordés et les indemnités de dommages de guerre pourront être versées, sera fixé, conformément aux dispositions de l'article 4 de la loi du 28 octobre 1946.

Se renseigner à la Délégation.

SYNDICAT DES PATRONS COIFFEURS

Les salons de coiffure, Dames et Messieurs seront fermés les dimanche et lundi à cause des fêtes de Pâques.

Le Secrétaire : A. DEL RE.

Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

PETITES ANNONCES

VERRE TRIPLEX pour [illegible] immédiate. COMPTOIR CORSE DES VERRES ET GLACES — TOGA — Bastia.

AVIS. — Un baudet agréé [illegible] par les services agricoles est [illegible] à 1 kilomètre 500 de Ponte-Nuovo. Se renseigner chez le forgeron ou à [illegible] chez Giampietri Ignace.

A VENDRE boutures racinées de [illegible] [illegible] Premier choix. [illegible] frères, jardiniers Lupino.

ON DEMANDE un ménage, homme et femme, pour surveiller propriété près Bastia sur ligne Erbalunga, [illegible] jardin, poulailler, [illegible] Fournir bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

XI 20 N° 24.

MAISON A VENDRE très bonne situation. S'adresser à M. Pieri Jean Baptiste, 57, Bd Général Graziani, 2me étage.

Conférence de Presse de M. le Président FURBY

(Suite de la 1re page)

de n'avoir pas été inscrit au parti nazi ne prouve pas qu'on n'est pas un nazi. La preuve la plus déterminante est fournie par le procès Tillessen que j'évoquais récemment devant le tribunal général. Tillessen est le meurtrier du ministre Erzberger assassiné pour avoir signé l'armistice de Rhetondes en 1918. Or, le Président du Tribunal qui, dans un esprit nazi, a jugé cette affaire, était à peu près l'un des seuls magistrats qui n'ait jamais été inscrit à aucune organisation nazie. Cela ne l'a pas empêché de rendre une décision qui était certainement nationale-socialiste.

L'AFFAIRE TILLESSEN

Je ne sais pas si vous connaissez cette affaire Tillessen qui, à mon sens, a beaucoup plus d'importance pour l'avenir que n'importe quelle autre affaire jugée par nous au titre des crimes de guerre. Je considère que ce procès est pour l'avenir des Français d'une importance capitale. Je l'ai fait traduire en français, en anglais, en allemand et en russe, et je vais en faire une édition qui intéresse tant nos alliés que les Russes m'en ont commandé 250.000 exemplaires, les Américains 200.000 et les Anglais 100.000. C'est un tirage formidable pour une simple œuvre de justice extrêmement ennuyeuse, je dirai même fastidieuse, car ce sont exclusivement des points de droit. Le fait que nos Alliés s'intéressent avec autant de ferveur à ce jugement, prouve que pour l'avenir c'est un sujet extrêmement important.

Voici quelques renseignements sur ce procès :

Tillessen, avec plusieurs officiers de la marine allemande, s'était engagé dans un certain nombre d'organisation qui avaient pour tâche de supprimer ceux qu'elles considéraient comme les assassins de l'Allemagne. Après l'assassinat d'Erzberger, Tillessen a été poursuivi pour meurtre, mais en 1933 a été signée sous l'impulsion de Hitler, de Fritsch et von Papen une ordonnance par laquelle étaient amnistiés ceux qui avaient fait quelque chose en faveur de la renaissance de la grandeur allemande.

Aussitôt après, cette ordonnance d'amnistie a été appliquée au dénommé Tillessen sur ce considérant : qu'en assassinant Erzberger, le meurtrier a fait quelque chose pour la grandeur et le renouveau de l'Allemagne. Tillessen qui avait [illegible]

[illegible]

(A suivre).

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

De la PERIODE TRIBALE à la PERIODE FEODALE

Le chroniqueur Giovanni della Grossa a le mérite, sans l'avoir démontré exprès, de nous indiquer la date approximative des débuts de la période féodale à la suite de la croisade avant tout d'inspiration et d'intervention carolingienne, contre les maures qui s'étaient largement infiltrés en Corse.

Avant eux, avant le 9me et le 10me siècle, c'est la période tribale, celle des petites, puis des grandes tribus, issues des huit ou dix races de toutes origines qui eurent l'occasion, amalgamées ou non, de s'établir dans l'intérieur, et n'eurent pas celle de s'évader de l'île, après y avoir fait irruption ; pour le cas des Phocéens d'Aléria allant fonder Massalia, est une exception.

Il ne peut être question de féodalisme en Corse dans cette période qui des premiers temps discernables va au huitième siècle. De grands chefs tribaux, surtout sur les rivages, oui ; on les signale même ; et il y en eut certainement dans l'intérieur où les tribus remontaient pour éviter les dangers du rivage, mais elles ne sortaient de leurs îlots que pour en choisir d'autres, plus propices ou moins périlleux allant d'un site à l'autre, recherchant la fixité paisible. Il en fut ainsi des Etrusques, puis aux temps romains. Même les Corses tribals surent se grouper en masses tactiques pour se défendre contre les Romains : cela aussi l'histoire l'indique. Cela ne change pas aux temps grégoriens. Le christianisme « socialise » les contacts entre tribus, multiplie et cimente ces contacts au seul profit de l'habitant.

Les maures tentent un gouvernement uni à l'image des pays d'où ils viennent Afrique et Espagne, et ce terme même de gouvernement uni est une antithèse du féodalisme. Ils sont chassés, et le féodalisme intervient.

C'est qu'il faut donner à l'île une forme fédérale, régionale de gouvernement, qui suppose les grands fiefs attribués aux chefs de la croisade victorieuse. Ici, le chroniqueur est plus près des temps qu'il raconte pour nous donner une idée presque précise du partage feudataire de la Corse, une succession feudataire à partir du neuvième ou du dixième siècle. Il signale les premiers partages, puis la succession des grandes familles par rivalités guerrières et même révoltes populaires.

La Corse apparaît alors comme divisée en dix ou douze grands fiefs qui se subdivisent eux-mêmes, à la longue. Nous sommes bien en période féodale, avec les variantes inhérentes à la Corse. Le système tribal impliquant une infinité de lots fixes ou mouvants a cédé la place au système féodal réduit à dix ou douze grands fiefs également mouvants en étendue et en puissance, avec essais assez fréquents d'emprise insulaire par un Giudice de Cinarca ou un Vincentello d'Istria, par exemple.

Le passage de la période tribale à la période féodale est opéré, à la date charnière du dixième siècle. On sait comment les grands fiefs disparurent en dernier lieu, au dix-huitième, dans la région Ornano-Istria-Rocca. Mais la dispersion était latente depuis longtemps car le grand fief était divisé en domaine éminent — la plus grande surface, mais de plus en plus nominale, et le domaine utile, la plus petite et la plus riche, rendue aux vieilles familles feudataires, aussi longtemps qu'elles ont pu le garder, là où elles l'ont gardé. **P.B.**

Les téléphonistes américains sont en grève

PARIS. — 340.000 employés téléphonistes se sont mis en grève aux Etats Unis. Ils réclament une augmentation de 12 dollards sur leur salaire de base.

Seuls fonctionnent les appareils automatiques, mais il est probable que les standards n'étant ni entretenus ni réparés, ils ne soient bientôt hors d'usage.

Les communications interburbaines pour des cas d'extrême urgence sont cependant assurées.

PARIS. — Aux Etats Unis également, les mineurs qui avaient manifesté contre la récente catastrophe de l'Illinois n'ont pas repris leur travail comme prévu.

A cause de la grève des téléphonistes on n'a aucune idée de l'ampleur du mouvement.

Des dissidents chinois attaquent les américains à Tang-Kou

PARIS. — Un des plus graves incidents sino-américains qui se soient produits depuis l'arrivée des forces américaines en Chine du Nord en aout 45 s'est déroulé à Tang-Kou près de Tien-Tsin.

Une dépêche annonce en effet que vers 1 h. 15, des éléments dissidents ont attaqué un dépôt de munitions américain près du port.

5 fusiliers marins ont été tués et 16 autres blessés. Le combat a duré plusieurs heures et les américains ont poursuivi les assaillants vers le nord.

Selon un communiqué officiel américain, les papiers trouvés sur certains assaillants prouveraient que ceux ci appartiennent aux forces armées communistes.

Tang-Kou est le port d'embarquement des forces américaines de Chine du Nord à une soixantaine de kms à l'est de Tien-Tsin.

Inondations aux Etats-Unis

PARIS. — Plus de 3000 personnes sont sans abri aux Etats-Unis, où des inondations dévastent le centre, l'est et l'ouest du pays et où l'on signale 11 morts depuis samedi.

Dans la région sud de l'Etat de Michigan 11 cours d'eau sont en crue et au sud de Chicago les eaux ont envahi 400 kms carrés de terres cultivées.

71 Année — No 101 PRIX 2 frs. 85 Lundi 7 Mardi 8 & Mercredi 9 Avril 1947

BIBLIOTHEQUE DE LA VILLE DE BASTIA

000080

Le Petit Bastiais

ADMINISTRATION ET REDACTION
5, Bd Paoli .. BASTIA

Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Tél. N. 3 - Ch. P. 152 - R. C. 2632

Quotidien Républicain d'Information et de Libération Nationale

Directeur-Rédacteur en chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS
APRES REDUCTION BLUM

3 mois :	171 fr.
6 mois :	300 fr.
1 an :	570 fr.

"....Il est temps que se forme et s'organise le Rassemblement du peuple français...." déclare à Strasbourg le Général DE GAULLE

Le discours du Général et les oies du Capitole

Strasbourg a fait au Général de Gaulle un accueil triomphal.

La capitale de l'Alsace a manifesté avec ferveur à l'égard du premier résistant de France les sentiments de respect et de gratitude que partage l'immense majorité des Français.

Le général de Gaulle a prononcé le fameux discours dont s'épouvantaient par protection toutes les oies du Capitole républicain.

J'en ai entendu quelques paragraphes, ceux précisément ayant trait aux questions intérieures : eh bien, j'ai l'impression, la conviction que les ministres ont commis une faute de goût, une erreur d'optique politique, en supprimant la radiodiffusion officielle d'un maître discours propre plutôt à faciliter qu'à contrarier la tâche gouvernementale.

Le Général de Gaulle s'est placé une fois de plus au-dessus des partis, préoccupé hier comme aujourd'hui de ménager « le capital national » que les circonstances lui ont permis de représenter : de cette position où l'a placé l'Histoire et où il a à cœur de se maintenir, il a proclamé, semé des vérités utiles que le gouvernement aurait eu, à intérêt à propager pour le plus grand profit du pays.

Les républicains de bonne foi ne sauraient douter du loyalisme sincère, véritable de celui qui, après la Libération est resté au pouvoir le temps nécessaire pour rétablir les institutions républicaines et qui l'a quitté ensuite pour ne pas devenir un homme de parti.

Un tel désintéressement est certes à la mesure du destin extraordinaire de l'homme providentiel : s'il échappe à l'entendement des petits politiciens qui se trouvent à l'aise dans le cadre étroit des chapelles politiques, il donne au Général de Gaulle l'autorité voulue pour s'adresser efficacement à l'âme populaire, capable, elle, de comprendre la vertu des renoncements patriotiques, salutaires, parce qu'elle sait à l'occasion les pratiquer : d'instinct le peuple suivra les directives nationales mûries dans la retraite studieuse, loin des louches combinaisons de couloirs et des tentatives de révolutions mesquines de palais.

A Colombey, le Général de Gaulle peut surveiller à l'aise, attentivement à travers le prisme du seul intérêt national les événements français et internationaux, et prescrire les remèdes appropriés.

A Strasbourg, l'ancien chef du gouvernement provisoire a réédité des critiques sur les institutions constitutionnelles, a "condamné indirectement le dirigisme en préconisant les avantages de l'émulation et de la liberté dans l'œuvre de redressement, mais il a affirmé, proclamé la nécessité du travail, de l'effort productif dans l'union pour un pays de la qualité de la France désireux de reprendre son rang de grande nation dans le concert mondial.

Il est bon que des paroles de cette nature soient dites et répétées : elles portent davantage quand elles ne sont inspirées, dictées par aucune arrière-pensée personnelle.

De Gaulle a conscience heureusement de la prééminence morale où l'a juché l'admiration reconnaissante du pays pour songer à en descendre même en empruntant le chemin qui mène à l'Elysée.

Les oies du capitole peuvent être rassurées. — A. B.

PARIS. — Depuis déjà plusieurs jours Strasbourg préparait les cérémonies qui ont marqué le deuxième anniversaire de sa libération.

De grands mâts à oriflammes se dressent sur les principales places de la ville et deux tribunes ont été construites sur les places Kléber et de Broglie.

Le général de Gaulle, qui a accepté l'hospitalité d'une famille dans les environs de Strasbourg est arrivé dimanche matin par la route et a assisté à la cathédrale, en compagnie de M. Jefferson Caffery ambassadeur des Etats Unis, à l'inauguration d'une plaque dédiée à la mémoire des soldats américains tombés pour la libération de l'Alsace.

Plusieurs généraux américains et français, dont le général de Lattre de Tassigny assistaient à cette cérémonie.

Dans l'après midi, un défilé militaire s'est déroulé place Kléber.

PARIS — Le général de Gaulle a ouvert la seconde journée des fêtes qui commémoraient la libération de Strasbourg en déposant une gerbe, une Croix de Lorraine de fleurs blanches, cravatée de tricolore, au Monument aux Morts de la ville.

Puis il s'est rendu à l'Hôtel de Ville. Là, comme il avait été convenu, les cérémonies ont cessé d'avoir un caractère officiel, les personnalités officielles, à l'exception des membres du conseil municipal ont quitté le cortège, et le général de Gaulle a présidé le banquet offert en son honneur par la municipalité.

A 15 heures la foule massée devant l'Hôtel de Ville était évaluée à plus de 50000 personnes.

A 15 h. 30 le général de Gaulle apparaissant au balcon fut longuement acclamé et la musique municipale exécuta aux « Champs » et la « Marseillaise ».

Ce fut devant cette assistance nombreuse et recueillie que le Maire, dans une courte allocution, dit toute la joie des Alsaciens d'accueillir le Général qui fut fait le 5 novembre 1945 citoyen d'honneur de Strasbourg : « Nous vous retrouvons, dit-il, tel que vous n'avez jamais cessé d'être pour nous : l'homme de ce mémorable appel aux Français du 18 juin 1940, l'homme qui après le malheur de 1940 par sa foi et son patriotisme a su maintenir la France au combat aux côtés des alliés, le chef de la Résistance, le chef de toute la résistance française ».

Le Maire dit ensuite comment grâce à son intervention après du commandement allié, le Général de Gaulle écarta le danger atroce que l'ordre de repli général sur les Vosges, faisait peser sur la ville. En rendant un dernier hommage à celui qui avait su galvaniser tant de mâles volontés, le Maire de Strasbourg conclut en unissant dans une même pensée les soldats américains tombés sur la terre alsacienne et la résistance française.

A 15 h. 40, le général de Gaulle prit la parole qu'il garda jusqu'à 16 h. 30. Il a parlé sans jamais se reporter au texte de son discours qu'il tenait à la main gauche, et fut plusieurs fois interrompu par de frénétiques applaudissements et les cris de vive de Gaulle.

Le général termina par les mots de « Vive la France ! Vive la République » et demanda aux assistants de chanter la « Marseillaise », et, la foule entonna, comme un seul homme l'hymne national.

Le général de Gaulle a exposé ses idées et ses conceptions sur divers problèmes politiques.

Après avoir brièvement rappelé l'œuvre du gouvernement de la France Libre, le général donne les raisons de son départ « Les partis sont réapparus et il n'y avait pour l'homme qui vous parle que deux solutions : entrer dans la voie des partis, ou les laisser faire leurs expériences ; j'ai choisi la seconde solution. »

(Lire la suite en 2me Page)

A la Conférence de Moscou

AUCUN ACCORD N'EST RÉALISÉ

PARIS. —

La conférence de Moscou a examiné hier la nature et l'étendue des pouvoirs du futur gouvernement allemand. Cette question avait été préparée par le comité de coordination.

M. Molotov s'est rallié à l'idée que le peuple allemand se prononce par plébiscite sur la formation d'un Etat central ou fédéré.

A l'issue de la séance M. Bevin a tenu des propos assez décourageants au sujet des résultats de la conférence : « Il y a 4 semaines que nous sommes ici aurait déclaré le représentant britannique et nous n'avons absolument rien fait ».

Après le rétablissement de la monarchie en Espagne

PARIS. — En réponse à la décision de Franco de rétablir la monarchie en Espagne, Don Juan a lancé du Portugal, le manifeste attendu depuis quelques jours et dans lequel il exprime son désaccord avec le Caudillo.

PARIS. — Le cuirassé « Richelieu » est arrivé à Toulon. On sait que c'est à son bord que M. Auriol doit se rendre à Dakar.

En marge de la Conférence de Moscou

M. G. Bidault, ministre français des affaires étrangères, dans une déclaration qu'il a faite à l'Ambassade de France à Moscou a fixé la position générale de son pays et traite plus particulièrement de la question du charbon.

A sa droite, on reconnaît le général Catroux, ambassadeur de France à Moscou.

AU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

Une intervention remarquable d'Adolphe LANDRY dans le débat sur l'établissement du budget National

M. LANDRY. Mesdames, messieurs, les observations que, brièvement, je désire vous présenter à l'occasion du projet en discussion n'évoqueront pas le problème financier dans son ensemble, cet ensemble que vous savez tous être ample et complexe. Mes observations se placeront dans un cadre restreint. C'est du budget que je veux parler, et de ce budget, j'envisagerai particulièrement la structure.

La Constitution, dans son article 16, dit qu'une loi organique déterminera le mode de présentation du budget. De cette loi, je ne sache pas que personne s'occupe pour le moment. J'ajouterai qu'il est préférable qu'il en soit ainsi : car, vu les difficultés financières dans lesquelles nous nous débattons, et le désordre — je regrette d'être obligé d'employer ce terme — qui existe encore dans nos finances, si la loi organique annoncée, réclamée par la constitution devait être promulguée demain, il serait fort à craindre qu'avant longtemps on ne fût contraint de la violer.

La loi dont il s'agit viendra quelque jour, et elle ne demandera pas de grands efforts pour être rédigée. Si l'on s'inspire de la doctrine financière classique, elle dira quelle budget doit être annuel, qu'il doit rassembler les dépenses de l'Etat de toutes sortes, soit civiles, soit militaires, soit ordinaires, soit extraordinaires, et qu'en regard des dépenses, le budget devra nous présenter un état des recettes.

Nous avons eu, dans le passé, des budgets de ce type classique. C'est le type qu'on a connu, notamment, dans la période allant de 1890 à 1914. Cet heureux temps n'est plus ! Il est loin de nous : il faudrait, sans tarder, tâcher de s'en rapprocher.

Pour le budget de 1946, un effort méritoire a été fait. Il y a eu un budget des dépenses civiles ordinaires, qui fut voté en temps utile, comme l'on dit habituellement, c'est-à-dire avant la fin de l'année 1945, et qui a présenté un état des dépenses et un état des recettes. Chose curieuse, chose insolite, les recettes étaient mises avant les dépenses ! J'ai vu là, pour ma part, une coquetterie. Il est élégant, quand on s'occupe d'établir le budget de l'Etat, de commencer par chiffrer les ressources dont celui-ci disposera, pour, ensuite, mesurer au montant de ses ressources les dépenses que l'on voudra faire.

Si je passe de 1946 à 1947, je constate, avec regret, un recul, et un recul sensible. Pour 1947, on a voté tout d'abord des crédits provisoires, s'appliquant aux dépenses civiles ordinaires d'un trimestre seulement. Un article concernant les recettes : c'était simplement pour dire que l'on continuerait à percevoir les impôts et les revenus de l'Etat conformément aux lois en vigueur.

Maintenant, voilà que nous allons voter à nouveau des crédits pour les dépenses civiles ordinaires, qui s'appliqueront au deuxième trimestre de 1947. Et nous allons voter dans les conditions que vous constatez, dans les conditions déplorables que soulignait tout à l'heure M. le rapporteur général, c'est-à-dire sans que les commissions des Assemblées, sans que les Assemblées aient pu exercer leur droit de contrôle, ou, pour parler mieux, accomplir leur devoir de contrôle.

Le Gouvernement, visiblement, s'est intéressé d'une manière particulière au budget extraordinaire de reconstruction et d'équipement. Je ne trouve pas là motif à critique : bien au contraire, je suis, sur ce point, entièrement d'accord avec le Gouvernement. La reconstruction, l'équipement, sont des tâches immenses, et des tâches qui s'imposent à nous impérieusement.

De la reconstruction en particulier, que vous dirai-je ? Une commission que je connais bien — j'en suis le président —, la commission qui, tout d'abord, s'est appelée la commission du coût de l'occupation, et qui s'appelle maintenant la commission consultative des dommages et des réparations, va, j'espère, avant longtemps publier le rapport à l'établissement duquel elle travaille depuis plusieurs années. Mais déjà cette commission a publié des évaluations provisoires, très sérieuses cependant, et auxquelles on peut faire foi, des dommages que nous ont causés la guerre et l'occupation. Et le chiffre que l'on trouve dans ces publications de la commission arrive à près de 5.000 milliards : 5.000 milliards de francs de juin

Nouvelles diverses

PARIS. — On annonce une augmentation des exportations de blé américain à destination de l'Europe.

La France recevrait pour sa part 33.000 tonnes supplémentaires de farine de blé pour les mois d'avril et mai.

PARIS. — Toute activité du parti communiste a été interdite à l'intérieur des limites de l'Etat de New-York, tant qu'une liste complète des membres affiliés à ce parti n'aura pas été fournie aux autorités.

PARIS. — Une partie de la flotte américaine comprenant un équipage d'environ 10.000 hommes visitera l'Australie pendant la 2me quinzaine de mai.

1945, qui feraient un plus grand nombre de francs de mars 1947 ?

La reconstitution, il faut s'y attacher, cela est trop évident. Pour ne citer qu'un article, comment pourrait-on ne pas reconnaître la nécessité de donner le plus vite possible un abri à tous ceux dont les demeures ont été détruites. Cet article-là, dans le tableau des dommages dressé par la commission dont je vous parlais tout à l'heure, se fait pas loin de 200 milliards de francs 1939 : vous avez tous une idée du coefficient qu'il faut appliquer à ce chiffre pour avoir le chiffre correspondant en valeur actuelle.

Sur l'équipement, je n'aurai pas besoin de m'appesantir. Qu'est-ce que l'équipement ? En ce moment, c'est l'application du plan Monnet, de ce plan Monnet auquel hier, dans la discussion qui s'est déroulée ici, tous les orateurs ont donné une approbation chaleureuse. Le plan Monnet, c'est mieux qu'un espoir : c'est, si nous le voulons fermement, une promesse. Là se trouve la méthode qui pourra permettre de revivifier notre économie aujourd'hui languissante.

Le budget de la reconstruction et de l'équipement obligera l'Etat, en 1947, à un effort financier qui se chiffre à 300 milliards. Comment fera-t-on le financement d'un tel budget ?

Ce sera principalement — la chose apparaît avec évidence — par l'emprunt ; et il faut ajouter qu'à l'emprunt on recourra en même temps pour d'autres besoins encore. De la sorte, une deuxième question se pose à tout le monde : que pourra-t-on obtenir par l'emprunt ?

Rappellerai-je ici ce qui s'est passé en 1939 lorsque la guerre a éclaté ? Une théorie s'est répandue à ce moment-là, une théorie qui a eu de la vogue : c'était la théorie du circuit.

Le principe de cette théorie voulait qu'un certain automatisme fît rentrer, soit par l'impôt, soit par l'emprunt, dans les caisses du Trésor les sommes que l'Etat avait dépensées. On parlait du circuit fermé : une expression, soit dit par parenthèse pléonastique. Les gens de bon sens disaient que le circuit pouvait s'ouvrir, plus ou moins largement. En fait, toutes ces discussions, toutes ces controverses autour de l'idée du circuit étaient parfaitement vaines : Elles avaient même l'inconvénient de masquer la réalité, laquelle, dans la question que j'examine présentement, est simple et claire.

Ce que l'Etat pourra obtenir par l'emprunt, cela dépend de trois éléments : premièrement, du volume, de la masse des capitaux disponibles ; en second lieu, de la portion des revenus qui est épargnée ; mais cela dépendra aussi, évidemment, de ce que les gens voudront prélever sur les capitaux disponibles, sur leur épargne, pour l'employer en souscriptions aux emprunts publics.

Poussons plus loin l'analyse : qu'est-ce qui fera qu'il y aura plus ou moins d'empressement vers les guichets où l'on souscrit aux emprunts ? Ce sera la confiance plus ou moins grande plus ou moins assurée du public, particulièrement la confiance dans la situation et dans la politique financière.

Qu'avons-nous lu là-dessus dans les exposés des motifs des projets dont nous avons été saisi ? Qu'avons-nous entendu de M. le ministre des finances à la commission des finances de cette Assemblée, le 20 février dernier ? Ceci, que le financement, réalisé principalement par l'emprunt, du budget extraordinaire de reconstruction et d'équipement se fera, à la condition que, comme preuve d'une bonne gestion des finances publiques, nous ayons un budget véritable, et un budget en équilibre.

Ce budget, nous ne l'avons pas eu. Nous en avons éprouvé une pénible déconvenue, et on doit craindre que cette déconvenue n'ait un retentissement, une influence défavorable sur l'opinion, dans le domaine de la confiance. Chez trop de gens, cette confiance est, vous le savez, incertaine et hésitante. Et comment ne le serait-elle pas, quand chaque jour on peut lire dans le journal le cours de notre 3 p. 100, lequel était coté à 99 francs le 31 décembre 1945 et, hier, à 83 francs 40 ? Comment la confiance ne serait-elle pas hésitante et incertaine, quand chaque semaine, prenant connaissance de la situation hebdomadaire de la Banque de France, on voit monter le chiffre qui marque le volume de la circulation fiduciaire ?

Mes chers collègues, il me faut conclure : j'avais promis d'être bref. Me sera-t-il permis de parler de moi-même ? Je suis de ceux qui n'acceptent jamais que, dans aucune circonstance, on désespère, qui se refusent au pessimisme, qui n'ont aucune sympathie pour le scepticisme. J'ai dû cependant, dans mon exposé, indiquer certains motifs d'inquiétude. Mais j'accueillerai avec beaucoup de plaisir les explications qui nous seront données et qui seraient de nature à nous procurer de l'apaisement, et j'accueillerai, avec plus de plaisir encore, les actes qui nous achemineraient vers le redressement financier, condition indispensable de cette prospérité et de cette grandeur que nous voulons tous pour notre pays.

Régent-Cinéma

DU 3 AU 9 AVRIL

TINO ROSSI

dans

Mon amour est près de toi

DOCUMENTAIRE
ACTUALITES FRANÇAISES

Attention : VENDREDI SAINT 4 avril RELACHE

LUNDI DE PAQUES : 1 matinée à 16 heures.

SEANCES tous les jours à 21 heures.

EN MATINEES : le jeudi à 15 h. le Samedi à 18 h. et le dimanche à 14 et 18 h. 30.

LOCATION BALCON : pour les soirées de 17 h. 30 à 18 h., pour les matinées de 10 h. à 11 heures.

LE DISCOURS du Général DE GAULLE

(suite de la 1ère page)

Le général examine ensuite, tour à tour les différents problèmes et propose les moyens de les résoudre. Du point de vue économique : stabilisation de la monnaie — accroissement de la production agricole et industrielle — importation du charbon nécessaire — emploi de deux millions de travailleurs étrangers — modernisation de notre matériel dans nos usines et dans nos mines — libre développement de l'esprit d'entreprise et rétablissement de la liberté dans chaque branche — réalisation dès que possible de l'équilibre entre l'offre et la demande.

Au sujet de l'action sociale, le Général de Gaulle préconise l'association de tous dans le travail, aux bénéfices et aux risques de l'entreprise « une association digne et féconde de ceux qui mettront en commun soit leur travail, soit leur technique, soit leur biens et partageront à visage découvert, les bénéfices et les risques »

Puis le général aborde le problème impérial de la France et son point de vue est sensiblement le même que celui du gouvernement actuel. Il rend en passant un vibrant hommage à nos soldats qui luttent en Indochine pour le maintien de notre civilisation et de notre empire.

Le général de Gaulle évoque le problème européen : l'Amérique et la Russie sont rivales si elles ne sont pas ennemies... il nous faut résoudre ce problème dont dépend notre vie et notre grandeur. Un élément inquiétant, sinon angoissant dans une pareille situation, qui devient un problème brûlant et capital : le règlement du sort de l'Allemagne. « Il ne faut pas, ajoute le général, que nos voisins puissent nous tenir à nouveau, un jour sous le coup de leurs menaces. »

L'équilibre européen seule condition d'une paix durable doit être rétabli « Si nous n'étions pas le peuple français nous pourrions reculer devant la tâche, mais nous sommes le peuple de France. »

Et le général de Gaulle termine : « il est temps que se forme et s'organise le Rassemblement du peuple français, qui dans le cadre des lois va promouvoir et faire triompher le grand effort de salut commun et la réforme profonde de l'Etat ; ainsi dans l'accomplissement des actes et des volontés la république pourra construire la France Nouvelle ».

Vive la République ! Vive la France !

CHRONIQUE SPORTIVE

EN MATCH AMICAL, LE FCB L'EMPORTE SUR LE CAB par 3-0.

Pour colorer d'une note sportive cette journée pascale, les dirigeants des deux clubs bastiais nous offraient une rencontre amicale.

La splendide journée de dimanche amène une foule assez nombreuse au stade A. Cesari. Le Football-Club présente une équipe renforcée, le CAB aligne son onze habituel, à part Mosca, absent.

A 14 h. 45, M. Bosch, arbitre, appelle les équipiers et le CAB engage face au soleil. La 1re mi-temps sera très agréable à suivre et nous permettra d'enregistrer une légère supériorité de la part des cabistes. Ottavi, portier des rouges, sera menacé à différentes reprises mais les avants cabistes font preuve d'un manque de finish qui leur coutera le match.

Au repos le score est vierge.

A la reprise, les rouges mieux organisés attaquent, tour à tour les défenses sont à l'ouvrage mais rien ne passe. Il reste 15 minutes à jouer, le score est nul. Allons-nous quitter le stade sans que les deux clubs puissent se départager ? La fatalité une fois de plus s'abat sur le team noir... de couleur et de chance. En 5 minutes, les avants rouges trouveront 3 fois la voie des filets et consommeront irrémédiablement la défaite cabiste.

Le score est très sévère pour le onze cabiste qui aujourd'hui, méritait au moins le match nul.

Une fois de plus la carence de sa ligne offensive se manifesta et le score s'en ressentit.

Malgré une certaine cohésion, qui régnait au centre du terrain, les avants cabistes ne surent au moment décisif profiter de cette supériorité.

La défense fit un bon match, de même que la ligne médiane.

Le Football-Club révéla comme toujours, ses qualités d'opportunité et de dynamisme. C'est avant tout à cette fougue, absente dans le onze cabiste, que les Rouges doivent leur nouvelle victoire.

Les meilleurs au CAB furent la défense, Agostini et Giorico, au Bistrot Massiani, Rossi et le centre avant avec Battesti furent les plus en vue, sans oublier le populaire « Bounsoul ».

A CORTE L'U.S.C. ELIMINE le S.C.B. PAR 3 BUTS A 0

Grosse surprise dimanche en Coupe, le onze cortenais renverse pour la 1re fois de son piédestal inviolé le Sporting.

Victoire correcte de Corte qui sut imposer son jeu, mais malheureusement les incidents de la fin gâchèrent cette rencontre âprement disputée.

Par cette victoire, l'USC se qualifie pour disputer la finale de la Coupe, vraisemblablement avec le FCA.

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PRISONNIERS DE GUERRE DE LA CORSE - Maison du Combattant Boulevard Sampiero - AJACCIO.

Les Camarades Anciens prisonniers de guerre ayant séjourné en hôpital ou cliniques en Corse à partir du 1er janvier 1946 sont priés de faire connaître d'urgence à l'assistante sociale de l'Association départementale des P. G. en indiquant le lieu de l'hospitalisation les dates d'entrées et de sorties pour ceux qui n'y sont plus à l'heure actuelle.

Le Président.

AU IIIme CONGRES NATIONAL DE L'AVIATION

M. MAROSELLI

ANNONCE UNE DIMINUTION de 30 % SUR LES PRIX DES AVIONS DE TOURISME

M. Maroselli, ministre de l'air a présidé la dernière séance du IIIme congrès national de l'aviation. Il a prononcé à cette occasion un discours dans lequel il a souligné le rôle très important que devaient jouer les ailes françaises dans notre redressement.

Après avoir rappelé les efforts de ses services en faveur de l'aviation civile, efforts grâce auxquels les prix des avions de tourisme ont pu être abaissés de 30%, M. Maroselli a conclu :

« La République française ne sera grande et digne de ses ancêtres que par le rayonnement magnifique de ses ailes. »

HENRI FORD EST MORT

PARIS. .. Une dépêche de Détroit annonce la mort d'Henri Ford, le célèbre constructeur d'automobiles.

PARIS. — Une bombe a éclaté au siège du parti démocrate chrétien près de Milan.

CE SOIR

Mercredi 9 Avril à 20 h. 30

Tirage de la 6me tranche 1947

de la

LOTERIE NATIONALE

GRANDE TEINTURERIE

VITE ET BIEN

10 bis Bd Emile Sari — BASTIA

Nettoyage à sec, teintures toutes nuances sur tous tissus.

Remaillage de bas procédés VITOS.

Traitement contre les mites des Fourrures, couvertures et tapis. Garantie absolue en une seule application.

Travail soigné. - Livraison en huit jours.

Choix de chaussures sport pour Dames

ARRETE

HYGIENE - PATISSERIE

Nous H. de Montera, 1er adjoint au maire,

Vu la loi du 12 *février* 1902,
Vu la loi du 5 avril 1884,

Considérant que l'exposition des gâteaux pâtisseries de toutes sortes sur des étalages non protégés par des vitrines est de nature à porter atteinte à l'hygiène et à la salubrité publique.

Qu'en effet les poussières de la rue, celle des tapis que l'on secoue aux fenêtres viennent s'y accumuler et peuvent les contaminer.

Qu'il y a là un danger certain qu'il convient de faire cesser.

ARRETONS :

ART. 1er. — L'exposition sur la voie publique ou devant les magasins des pâtisseries, pains croissants, ou victuailles de toutes sortes, est interdite sur des étalages non protégés par une vitrine.

ART. 2. — M. le Commandant de Gendarmerie et M. le Commissaire de Police sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Bastia le 26 *février* 1924.

P. le Maire : H. de MONTERA.

AVIS DE CONCOURS POUR L'EMPLOI DE CONTROLEUR- ADJOINT DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

Un concours pour le recrutement de 150 contrôleurs-adjoints des contributions directes (120 du sexe masculin et 30 du sexe féminin) a été précédemment annoncé pour le deuxième trimestre de 1947.

La date limite d'inscription des candidatures est reportée du 29 Mars au 15 Avril 1947.

Il est rappelé que les candidats doivent être nés entre le 1er Juillet 1917 et le 30 Juin 1929 et être au moins pourvus du diplôme de bachelier de l'enseignement secondaire.

Les candidats trouveront auprès du Directeur des Contributions Directes de leur résidence tous renseignements nécessaires sur les conditions d'admission, les pièces à fournir et le programme des épreuves du concours.

BEAUTE DE LA CHEVELURE

Coiffeur Jacques

20, Rue Napoléon, 20 — Tél. 400

PERMANENTE DE LUXE

Nouvelle méthode demie chaud

TEINTURES SPECIALES A L'HUILE

Mise en plis - Coiffures mode

Garantie intégrale contre tout cassage, dessèchement ou altération des cheveux

27me ANNEE D'EXPERIENCE

KELVINATOR

FROID électrique automatique toutes applications, meubles ménagers, installations de Boucherie, Pâtisserie, Alimentation, Bars, etc... Réparations et entretiens par spécialistes de toutes installations Frigorifiques.

Ets : GONSOLIN, concessionnaire exclusif, BASTIA, Tél. 308.

La question Grecque devant le conseil de sécurité

PARIS. — Les différends des 4 à Moscou peuvent se rapprocher du débat qui a eu lieu au Conseil de Sécurité sur la question du désarmement.

Pour le délégué soviétique le désarmement entraînerait la sécurité alors que l'application de mesures de sécurité n'en traînerait pas obligatoirement le désarmement. M. Gromyko a demandé aux Etats-Unis la destruction de leurs stocks de bombes atomiques.

Il s'est également élevé contre le projet américain d'aide à la Grèce et à la Turquie, déclarant pour le 1er pays que l'envoi de fonctionnaires civils constituait une ingérence dans les affaires intérieures de la Grèce et une grave atteinte à son indépendance.

Les crédits votés par les Etats-Unis étant destinés en grande partie à des besoins militaires.

On pouvait accorder une aide à la Grèce par le canal des Nations Unies, quant à la Turquie, rien ne devait justifier ses demandes car elle avait refusé de s'unir aux alliés dès le début de la lutte contre l'Allemagne.

DAMIER CLUB BASTIAIS

La journée pascale a compté 7 parties de championnat dont du point de vue éducatif auquel nous nous plaçons chacune serait un enseignement.

1° Dès l'ouverture rapide et impétueux comme à l'ordinaire Gualtieri fonce sur Pierantoni, joueur calme et froid qui facilement, gagne deux parties d'affilées.

2° A côté, par distraction, Santucci offre trois pièces contre une à Graziani, mais celui-ci attendant mieux encore refuse l'aubaine, laissant à Santucci le temps de réparer sa gaffe et, ainsi de gagner.

3° Non encore remis de son émoi, Graziani en goût de bataille, s'attaque à Silvestri qui accepte le combat bien résolu à le gagner. Il en sort vainqueur en effet mais non sans peine et après des péripéties multiples.

Dans l'après-midi Pierantoni et Vecchi deux vedettes du club sont aux prises. Pierantoni l'emporte après une lutte âpre et longue.

5° Enfin c'est le choc le plus sensationnel de la journée. Deux forces s'affrontent également honorables. Silvestri pratiquant une offensive à la fois prudente et hardie met durant trois longues heures Costa en très critique situation. Mais celui-ci oppose un sang froid imperturbable. Menacé de tous côtés il défend pied à pied son terrain et finalement la victoire lui sourit.

A cette heure Pierantoni, n'ayant encore perdu aucune partie paraîtrait devoir être le favori du championnat.

Tout pronostic cependant pourrait être aventuré. Contentons-nous de marquer les points.

Le Président : GRISONI.

OFFICE DEPARTEMENTAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

COMMISSION D'APPAREILLAGE

La prochaine Commission d'appareillage aura lieu à AJACCIO le 28 Avril 1947 à 8 heures et celle de BASTIA le Mercredi 30 Avril.

RADIO - MEDITERRANEE

J. ABBATUCCI

Cours Favale — BASTIA

Exposition des Postes Malony
Petits Postes Portatifs
Tourne disques
Postes tourne disques combinés
Mallettes Ampli pour salles de danses

REPARATIONS
TOUTES MARQUES

COMPTOIR CORSE DE VERRES ET GLACES

ROUTE DU CAP — BASTIA
Tél. 620 — Tél. 620

Dépositaire agréé des Manufactures SAINT-GOBAIN et BOUSSOIS

VERRES A VITRES
Verre martelé et imprimé
GLACES, VITRAGES
ET MEUBLES
Triplex et Sécurit p. Autos
BIMBELOTERIE, MASTIC
Tuiles et Briques en verre

PROCHAINEMENT :
Livraison par camion aux négociants de l'intérieur.

Paris

DU 3 AU 9 AVRIL

LE PERE TRANQUILLE

écrit, dialogué, interprété par NOEL - NOEL

ET

PARIS

Le premier film français en technicolor

HORAIRE SPECIAL POUR LA SEMAINE SAINTE

Vendredi-Saint 4 Avril : RELACHE

Tous les autres soirs à 21 heures

MATINEES : Jeudi 3 avril à 15 heures ; Samedi 5 avril à 18 heures ; Dimanche de Pâques à 14 et 18 h 30 ; Lundi de Pâques à 18 heures.

Location tous les jours de 10 à 12 heures et de 16 à 18 heures.

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

MERCREDI 8 Avril : S. ALBERT.

BULLETIN METEOROLOGIQUE
MARDI 8 AVRIL

Température : + 16.
Baromètre : 770.
Beau temps.

ETAT CIVIL DU 8 AVRIL

NAISSANCES : Spinetti Gabrielle Françoise Camille ; Marchetti Joseph ; Stefani Pascal ; Vecchioli Gracieuse Arlette ; Colas Huguette Emma ; Vadella Joseph Pascal ; Figari Jean Pierre ; Achilli Christiane Paquerette ; Albertini Annonciade Marie Pasquine ; Giamarchi Jean-Claude.

DECES : Tarallo Marie Benoite, 84 ans, Veuve ; Giannucci Alexandre, 54 ans, Célibataire.

MARIAGE : Néant.

MOUVEMENT DU PORT

A L'ARRIVEE : Le « Fred Scamaroni » commandant Carli de Marseille avec 256 passagers et 383 tonnes de marchandises.

CARNET ROSE

Nous sommes heureux de faire part de la venue au monde du petit JOSE, fils de Madame et M. Marchetti François.

Nous présentons, à cet occasion, nos vifs compliments aux parents et grands-parents et tous nos vœux pour le nouveau-né.

Nouvelles Religieuses

PAROISSE N.D. DE LOURDES
BENEDICTION DES MAISONS

MERCREDI DE PAQUES : Avenue et Impasse Carnot ; Rue César Campinchi prolongée ; Rue des Capannelle.

JEUDI DE PAQUES : Route de Ville ; Quartier Giambelli et Quartier de l'Annonciade.

VENDREDI DE PAQUES : Quartier de Toga.

SAMEDI DE PAQUES : Maisons de Campagne de Toga et de Pietranera.

PAROISSE St-JEAN-BAPTISTE
Bénédiction des Maisons

MERCREDI DE PAQUES : Rue Miot, rue Neuve, rue Cdt Bonelli, rue de la Banque, ruelle de la Conception, rue des Terrasses, rue Napoléon, Place Fontaine Neuve.

JEUDI de PAQUES : Matin : Magasins ; Soir : rue du Castagno, rue de la Miséricorde, Place de l'Hôtel de Ville, rue des Jardins, rue Spinola, rue Pino rue Sisco, rue Baïetta.

ASSOCIATION DES P.G.

Le secrétaire a l'honneur d'inviter tous les membres du Bureau, de bien vouloir assister à la réunion Jeudi 10-4-47 à 18 h. 30 (local habituel).

ORDRE DU JOUR TRES IMPORTANT :

Désignation de Secrétaires et responsables au vestiaire, en remplacement de NICOLI et VERDONI, appelés à d'autres fonctions.

Le vestiaire reste fermé jusqu'à nouvel ordre. Présence de tous indispensable.

Le responsable à la Presse.

AVIS DE DECES

Mme Vve Antoinette Muzio Olivi ; M. Ernest Ricci et Mme née Muzio Olivi et leurs enfants ; Mme Vve Blanche Muzio Olivi et ses enfants ; Mlle Angèle Emmanuelli sa dévouée servante, ont la douleur de vous faire part du décès de

M. Hippolyte MUZIO OLIVI
Officier de la Légion d'Honneur
Ancien membre
de la Chambre de Commerce

leur époux, frère, beau frère, oncle décédé à Ile-Rousse le Vendredi 4 Avril.

MESDAMES !

LAETITIA

BRILLANTINE DE LUXE

SPECIALEMENT ETUDIEE POUR les SOINS de VOTRE CHEVELURE

COIFFEURS & PARFUMEURS

Agent pour la CORSE :
J. SEASSARI -:- BASTIA

AGENT A BASTIA :
RADIO - MEDITERRANEE
Jacques ABBATUCCI
Cour Favale
REPARATIONS
TOUTES MARQUES

Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

PETITES ANNONCES

VERRE TRIPLEX pour automobiles Pose immédiate. COMPTOIR CORSE DES VERRES ET GLACES — TOGA — BASTIA.

CHERCHE gérance libre salon de coiffure hommes ou dames à Bastia. S'adresser au Journal.

A VENDRE camionnette B 14 800 kgs très bon état mécanique, 4 pneus neufs bon état Prendre adresse Bureau du journal.

— 1 Année — PRIX 2 frs. 50 — Lundi 14 & Mardi 15 Avril 1947

BIBLIOTHEQUE DE LA VILLE DE BASTIA CORSE

71 Année — No 102 PRIX 2 frs. 50 Jeudi 10 Avril 1947

000081

Le Petit Bastiais

ADMINISTRATION ET REDACTION
8, Bd Paoli .. BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Tél. N. 3 - Ch. P. 152 - R. C. 2632

Quotidien Républicain d'Information et de Libération Nationale

Directeur-Rédacteur en chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS APRES REDUCTION BLUM
3 mois : .... 171 fr.
6 mois : .... 300 fr.
1 an : .... 570 fr.

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

L'ENSEIGNEMENT

M. OZANEAUX EN CORSE

On doit, dans ces notes, qui, à la longue, ne doivent rien négliger de notre histoire, une mention à l'arrivée en Corse en 1833, de M. Ozaneaux, qui était déjà considéré comme un grand universitaire illustrant sa qualité d'inspecteur général de l'enseignement, plus précisément des études. M. Ozaneaux, en même temps qu'il parcourait une brillante carrière universitaire, commencée par le professorat au Lycée Charlemagne, continuée dans l'administration où il faisait merveille, s'acquérait un renom comme historien, comme philosophe, et il avait, dans ce domaine élargi, son violon d'Ingres : il était également auteur dramatique et poète. Il avait fait représenter, avec un certain succès, des mélodrames, des drames, des tragédies à La Porte Saint-Martin, à la Gaité, à l'Odéon, et même au Théâtre Français.

Ses autres productions, historiques et philosophiques, débordaient largement, le plus souvent, le cadre pédagogique. Nous ne le rappellerons pas en détail, nombreuses et, à tout le moins, très appréciées, si leurs sujets ont été dépassés aujourd'hui qu'il s'agisse de systèmes philosophiques, d'Histoire de France, d'Institutions romaines.

Au moment où M. Ozaneaux vint en Corse, il lui restait à produire deux ou trois de ses meilleurs ouvrages, une Histoire de France en deux volumes, un Dictionnaire français-grec, une chronique en vers : « Mission de Jeanne d'Arc », etc... Mais il était déjà investi de grande renommée, et il fut accueilli avec la considération respectueuse méritée par un lettré de classe et un inspecteur vigilant.

On peut dire qu'à la date indiquée, 1833, l'enseignement secondaire en Corse était à un tournant : son effectif professoral était plein, mais les conditions de recrutement se resserraient, le recours aux bacheliers (cédant la place aux licenciés) cessant d'être une sorte de règle, notamment au Lycée impérial de Bastia. M. Ozaneaux, de loin, présidait à une réforme qui devait aboutir à un relèvement sensible du niveau des études dans les établissements officiels, et ce relèvement devait être acquis en une vingtaine d'années. La manière de parallélisme qui existait encore entre le niveau des établissements publics de cet ordre et celui des établissements privés devait disparaître au profit des premiers.

M. Ozaneaux ne se préoccupait pas que de la réforme administrative, basée sur les titres, mais aussi et peut-être surtout des progrès de la culture générale, par, précisément, l'intérêt plus profond à accorder aux idées générales. Il avait fait coïncider son inspection en Corse avec les grandes vacances, et put ainsi assister aux distributions des prix, y intervenir oratoirement ses idées apparemment adressées aux élèves, mais par-dessus eux touchant le personnel enseignant.

Un des buts de M. Ozaneaux était l'étude des conditions dans lesquelles pouvait évoluer l'Ecole Paoli, de Corte, qui cherchait encore sa voie entre la vieille formule de son fondateur et le collège classique. Là également, l'inspecteur général prend la présidence de la cérémonie de distribution des prix, et après le discours d'usage d'un de ses jeunes professeurs, M. Andriani, prononce lui-même une allocution qui n'est et ne pouvait être que d'encouragement au travail ; mais le haut fonctionnaire emportait des notes qui, dans l'ordre matériel, comme dans celui de l'enseignement propre, devaient contribuer à des extensions et à des améliorations importantes à Bastia, à Corte, à Ajaccio.

P.B.

M. Nicolas BATTESTINI

Président de la Chambre Criminelle à la Cour de Cassation

M. Nicolas Battestini, dont le « Petit Bastiais » a annoncé dimanche dernier la brillante promotion, est certainement le premier magistrat corse qui ait été appelé à la présidence d'une Chambre à la Cour de Cassation ; il n'est pas téméraire d'ajouter que jamais magistrat en France n'a été investi d'une charge aussi importante comme notre éminent concitoyen à l'âge de 54 ans ; d'ailleurs, une idée de la cote professionnelle et morale du nouveau président de la Chambre Criminelle à la Cour de Cassation est donnée par le vote d'unanimité qui a précédé le choix du Conseil Supérieur de la magistrature.

Le fait est surprenant mais très justifié ; c'est que l'heureux bénéficiaire a fait ses preuves en matière criminelle soit au Ministère de la Justice, soit même à la Cour de Cassation : un sens aigu de la justice s'alliant en lui à la connaissance parfaite de la loi et de ses finesses ainsi qu'à une belle indépendance et à une intégrité absolue ; avec cela, beaucoup de pondération et d'aménité dans les manières : de quoi forcer l'estime et avoir toutes les sympathies.

⁂

Il paraît être dans le destin de Nicolas Battestini de battre les records de vitesse dans les domaines où s'est exercée son activité.

Ainsi, pendant l'autre guerre, il a été un tout jeune « ancien combattant » ; après les Dardanelles où il a eu un bras à moitié démoli, il est renvoyé à la vie civile avec la Croix de guerre, la Médaille militaire.

Aux environs de 1916 ou 17, il vint à Paris ; en l'espace de 15 jours, il prenait part au concours de l'Inspection des Finances (chasse réservée) et à celui de rédacteur au Ministère de la Justice ; ici il allait être bientôt le doyen par la présence et le plus jeune par l'âge de ses collègues ; au service criminel et des grâces où il débuta il ne tardait pas à gagner la confiance de ses chefs qui n'hésiteront pas à lui confier les dossiers les plus lourds, ceux par exemple de Mata-Hari, de Bolo Pacha et autres malfaiteurs que le jeune « ancien combattant » peu tendre pour les traîtres, envoya à la Caponière, au poteau d'exécution.

Progressivement, insensiblement, il devint le plus jeune des rédacteurs principaux, des sous-chefs, des chefs, des directeurs du Ministère de la Justice comme le plus jeune des Conseillers à la Cour d'Appel de Paris à la Cour de Cassation et finalement le plus jeune des présidents de Chambre à la Cour Suprême.

⁂

Il convient d'avouer que M. le haut Conseiller a vécu aussi en marge de la loi : cela se passait à cette époque étrange de l'occupation où il appartenait à un mouvement de résistance ; et, au moment où fut déclenché le soulèvement de Paris, au moment où l'on se battait dans les rues de la capitale, un coup de téléphone de la Résistance lui enjoignait d'aller occuper le ministère de la justice : c'est ce qu'il fit avec d'autres résistants, très simplement comme s'il se rendait à la Cour de Cassation.

Nicolas Battestini fut en fait le premier ministre de la justice de la Libération ; il en exerça les fonctions jusqu'à l'arrivée à Paris des membres du Gouvernement provisoire de la République.

Il est donc normal que le Conseil Supérieur de la Magistrature ait tenu à lui accorder une très flatteuse compensation, et qu'il ait tenu en outre par une manifestation d'unanimité à honorer le magistrat de grande classe et le valeureux résistant.

La Corse a lieu d'en éprouver un sentiment de réelle fierté.

En tout cas, malgré une ascension rapide qui l'a amené presque au sommet alors qu'il a encore un long cycle à parcourir dans la carrière Nicolas Battestini n'est pas grisé par le succès ; il est resté l'homme modeste, discret, affable, l'ami délicieux de toujours.

Je m'associe d'autant plus volontiers en cette heureuse circonstance, à sa joie et à celle de toute sa famille. — M. B.

Après le discours du Général DE GAULLE à Strasbourg

PARIS. — Le récent discours du général de Gaulle à Strasbourg provoque bien des commentaires.

Le comité directeur du parti socialiste s'est réuni pour étudier la situation à la suite du discours du général de Gaulle.

A l'issue de la réunion le comité directeur du parti socialiste a publié un communiqué dans lequel il déclare que le général de Gaulle désire la suppression du régime démocratique. Que l'appel qu'il apportera à la création d'un parti unique ne peut aboutir qu'au pouvoir personnel et à la dictature.

Le comité directeur rappelle qu'en Janvier 1946 le général de Gaulle a abandonné volontairement le pouvoir sans avoir résolu aucun des problèmes qui se posaient à la nation française.

Le comité directeur du parti socialiste fait observer qu'aujourd'hui encore, le général de Gaulle ne propose aucune solution concrète et peut susciter des difficultés discréditant la France aux yeux des étrangers.

Le comité termine par un appel à la vigilance de tous les républicains.

M. Florimond Bonte estime que le général de Gaulle donne libre cours à des idées chères à tous les hommes de la réaction.

Quant à M. Francisque Gay, il pense que le général de Gaulle avec tout son prestige peut ramener les partis à une conception plus juste de leur rôle et qu'en abandonnant le pouvoir en 1946, Charles de Gaulle a commis une lourde erreur qu'il lui serait possible de réparer.

La suppression du communisme aux Etats-Unis

PARIS. — Tous les moyens légaux doivent être employés pour supprimer le communisme a déclaré un représentant républicain américain, membre de la commission chargée d'enquêter sur les activités anti américain. Il s'est cependant prononcé contre la mise hors la loi de ce parti et a préconisé quelques moyens tels que : l'inscription des communistes comme agents d'une puissance étrangère.

— la révocation de tout fonctionnaire communiste ;

— l'interdiction pour les communistes d'obtenir un passeport ;

— le rapatriement des communistes étrangers ;

— le retrait des privilèges syndicaux aux organisations syndicales dont les chefs sont communistes.

LA SITUATION A MADAGASCAR

PARIS. — La situation est calme sur l'ensemble du territoire de Madagascar.

On signale cependant que des groupes d'insurgés ont attaqué Paratangana et le terrain d'aviation. Ils ont été repoussés et ont subi de lourdes pertes.

Dans la région de Moramanga, un de nos avions a mitraillé un groupe de rebelles.

A Tananarive et Tamatave le calme est complet. »

M. WALLACE est arrivé à Londres

PARIS. M. Henri Wallace ancien secrétaire au commerce américain, est arrivé à Londres. Il a déclaré à sa descente d'avion, aux journalistes qui l'interrogeaient : « ma visite, est une visite d'information qui a pour but de découvrir, quelles sont les forces en Europe occidentale qui désirent l'unité du monde au nom de la paix ».

Après Londres, M. Wallace se rendra à Stockolm, Oslo, Copenhague et Paris.

L'organisation de la Justice française en zone d'occupation en Allemagne

Conférence de Presse de M. le Président FURBY

Directeur Général de la Justice en zone française d'occupation

(Suite)

LA REEDUCATION DES ALLEMANDS

Les mêmes événements que nous avons vus en 1926, 1921 et plus tard, se reproduisent actuellement. Vous n'en avez par ce jugement que des prémisses qui s'inscrivent en blanc et noir sur du papier. Nous voudrions que tout le monde soit bien averti que la mentalité allemande n'a pas changé, qu'elle est toujours la même et qu'il n'y a qu'un moyen de la changer c'est de la rééduquer. Or, le principal rôle de l'occupation, à mon sens, est d'apprendre aux Allemands ce qu'ils ne savent pas, c'est-à-dire de leur donner cette tournure d'esprit que l'on qualifie quelquefois de démocratique. Il faut leur donner le sens de ces valeurs : l'enseignement, la liberté de la défense, la liberté de la presse : il faut leur apprendre qu'ils ne sont plus des esclaves comme ils se le sont imaginés depuis tant d'années. C'est cela que nous essayons de leur apprendre et c'est une œuvre de très, très longue haleine. Elle l'est d'abord parce qu'il faut rendre des jugements, leur faire faire des journaux par lesquels ils ont le droit de s'exprimer, il faut leur faire faire des livres. Dans l'enseignement, c'est exactement la même chose. On ne peut pas créer un corps d'enseignement en six mois, ni en un an. Il faut quatre ou cinq ans pour faire un instituteur. Il faut une dizaine d'années pour faire un juge. Et c'est pourquoi je considère qu'il est nécessaire que nous restions en Allemagne le plus longtemps possible pour essayer d'apprendre aux Allemands ce qu'ils n'ont pas encore compris.

LA JUSTICE ALLEMANDE

Une autre question, est celle de la justice allemande.

Vous savez que je suis chargé, malheureusement avec trop peu de monde, de surveiller la justice allemande.

Nous avons rétabli celle-ci après avoir essayé de l'épurer (nous avons touché non seulement les juges, mais les avocats, les notaires, les greffiers, tout ce qui gravite autour de la justice). Cette tâche est particulièrement ingrate et difficile car il faut que j'ai près de moi des gens qui s'y connaissent parfaitement. Je vous assure que les juges allemands, ou tout au moins les juristes allemands, sont des gens très forts. Vous ne pouvez pas envoyer n'importe qui discuter avec eux. Or, jusqu'ici les crédits qui m'ont été accordés sont misérables. J'ai exactement pour le contrôle de la justice allemande qui rend à peu près 600.000 jugements par an, 15 personnes, y compris les secrétaires, sténos-dactylos... Je n'arrive pas et n'arriverai pas à contrôler la justice allemande avec ce système. La dénazification de la justice allemande est extrêmement difficile. Au sujet du procès Tillessen, nos alliés russes ont protesté en disant que c'était une démonstration, que la dénazification n'avait pas été bien faite dans la zone française d'occupation.

C'est possible..., mais qu'on m'en donne les moyens. Le jour où l'on me les donnera, je la ferai. Tant que le gouvernement français et les Français n'auront pas compris que leur sort à eux, dans 20 ans, dépend surtout de l'intérêt qu'ils portent à l'Allemagne, et à ce que nous faisons en Allemagne, eh bien, rien ne sera fait ! Pour nos enfants, il faut vraiment que ce la soit dit. Car ce que nous faisons aujourd'hui, et pour après pour en Allemagne, a une importance qui se répercutera dans 20 ou 25 ans. C'est un délai que je fixe comme je pourrais en fixer un autre. Je n'ai que l'exemple de ce qui s'est passé dans la dernière guerre. Combien de temps cela a-t-il duré ? Vous le savez aussi bien que moi. Eh bien, si nous recommençons les erreurs faites au début de 1919, nous parviendrons au même résultat.

(A Suivre).

PARIS — Le sultan du Maroc est attendu cet après-midi à Tanger.

A la Conférence de Moscou

Un accord est réalisé sur l'unité juridique, économique et financière

du futur Gouvernement Allemand

PARIS. — Hier à Moscou, les 4 ministres ont discuté le rapport du comité de coordination et de l'office de contrôle interallié de Berlin.

Après avoir exposé leur point de vue respecti, MM. Bidault, Bevin et Molotov, ont examiné la question de la répartition des pouvoirs entre le gouvernement central et le gouvernement des Etats.

Monsieur Marshall ne prit pas part à la discussion, le point de vue américain prévoyant que la répartition des pouvoirs serait faite par les Allemands eux-mêmes.

Les concessions de M. Molotov sont assez substantielles et augurent bien l'avenir. Les positions françaises, britanniques et soviétiques ont été unifiées au point de vue de l'unité juridique économique et financière.

Puis les 4 Ministres ont discuté le projet du président de l'Office interallié des réparations.

Bagarre à Casablanca

PARIS. — A la suite de la bagarre qui a éclaté dans un quartier réservé de Casablanca entre sénégalais et tirailleurs marocains le bilan s'établit comme suit : 61 morts dont 1 européen et 119 blessés.

L'Equipe Belge Bruneels Naeye, victorieuse des 6 jours Cyclistes.

Au Vel' d'Hiver les 6 Jours Cyclistes ont pris fin et l'équipe belge s'est classée 1re.

Bruneels et Naeye chaudement félicités par la Reine des 6 Jours, Mademoiselle Jacqueline Carrel.

L'Entrevue de Gaulle - Ramadier

« Je ne serai pas un nouveau Boulanger » a affirmé le Sauveur de la Patrie

Nous lisons dans « La Liberté de Nice » :

PARIS. — C'est lundi, à 22 heures, dans sa villa de Colombey-les-deux-Eglises, que M. Ramadier rencontra le général de Gaulle.

Le chef du gouvernement adjura le général de ne pas servir de son nom glorieux des manœuvres qui pourraient mettre en danger le régime républicain.

A ces adjurations, de Gaulle répondit en répétant que la Constitution dont nous sommes dotés est incapable selon lui d'assurer la grandeur de la France « seul objet de ses préoccupations, et seul but de sa vie ».

Puis, d'une voix plus forte et plus rude, de Gaulle poursuivit :

Vous me reprochez d'être devenu un homme politique. Oui : je suis un homme politique. La Résistance n'a pas été seulement nationale, d'ailleurs, mais aussi politique. Je continue mon rôle.

Ne vous étonnez pas si je fais encore d'autres discours en prenant position sur les problèmes engageant l'avenir de la Nation.

Je ne prendrai jamais la tête d'une ligue quelconque, mais je veux créer un mouvement d'opinion autour de quelques idées essentielles et salvatrices.

C'est moi qui ai restauré la République Croyez-vous que je veuille la mettre à présent en danger, la renverser ?

Cette accusation est puérile. Je ne sers que la France et ne servirai jamais qu'elle.

Et en terminant l'entretien, le Général de Gaulle reconduisant dans la nuit son hôte, lui ajouta in-fine en souriant :

Rassurez les esprits inquiets : je ne serai pas un nouveau Boulanger.

Le Roi de Danemark transmet les pouvoirs au Prince héritier

PARIS. — Une dépêche de Copenhague annonce que le roi Christian X de Danemark a transmis ses pouvoirs à son fils aîné, le prince héritier Frédéric.

D'après une dépêche officielle le roi aurait renoncé au pouvoir pour la durée de sa maladie.

Nouvelles diverses

ACCORD FRANCO - AMERICAIN

PARIS. — Le département d'Etat vient d'annoncer la signature d'un accord avec la France, concernant les propriétés industrielles.

PARIS. — Aujourd'hui se réunira à Washington un conseil spécial de cabinet convoqué par le président Truman pour examiner le problème des prix.

PARIS. — Le constructeur d'automobiles Henri Ford, qui est mort hier à Detroit, à 83 ans, des suites d'une hémorragie cérébrale, laisse une fortune personnelle évaluée à 90 milliards de francs.

PARIS. — Le général Kœnig, présidera les cérémonies qui se dérouleront à Bir Acheim à l'occasion du 5me anniversaire des hauts faits d'armes qui s'y sont déroulés.

OFFICE DEPARTEMENTAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

COMMISSION D'APPAREILLAGE

La prochaine Commission d'appareillage aura lieu à AJACCIO le 28 Avril 1947 à 8 heures et celle de BASTIA le Mercredi 30 Avril.

COMPTOIR CORSE DE VERRES ET GLACES

ROUTE DU CAP — BASTIA

Tél. 620 — Tél. 620

Dépositaire agréé des Manufactures SAINT-GOBAIN et BOUSSOIS

VERRES A VITRES

Verre martelé et imprimé

GLACES, VITRAGES ET MEUBLES

Triplex et Sécurit p. Autos

BIMBELOTERIE, MASTIC

Tuiles et Briques en verre

PROCHAINEMENT : Livraison par camion aux négociants de l'intérieur.

La Corse doit exporter au maximum

Un précédent article soulignait l'intérêt primordial pour tout groupe économique : Nation, Département, Famille, etc... de vendre plus qu'il n'achète.

Un tel résultat peut être atteint soit en augmentant les ventes, soit en réduisant les achats.

Avant la guerre, la moyenne des importations de la Corse était sur plusieurs décades, était de l'ordre de deux à trois cents millions de francs, alors que ses exportations ne dépassaient pas le quart ou le sixième de nos importations. Nous ne pouvons pas faire état de la situation créée par la guerre.

La Corse peut-elle réduire ses importations en agissant directement sur les achats ? Certes oui. Elle peut les diminuer en renonçant aux produits désirés, en limitant ses besoins, en étant sobre. Sous ce rapport, nous n'avons pas à passer en revue, les objets d'après leur degré d'utilité. Nous ne pouvons que laisser aux individus le soin d'effectuer une telle classification et au commerce celui de la traduire en opérations financières.

Si une telle économie intéresse simplement le superflu, nous n'avons pas à nous en inquiéter outre mesure. Si elle atteint l'indispensable, elle agit fâcheusement sur notre économie toute entière.

La Corse peut-elle réduire ses importations en produisant sur place les denrées désirées ? Ce serait l'idéal. Examinons ces possibilités.

Nous importons surtout : de la farine de blé, des aliments du bétail (céréales secondaires, son, etc.), des denrées diverses d'alimentation humaine, des matériaux de construction, de l'outillage, des tissus, des carburants, des produits chimiques etc...

Le poste le plus important est celui de la farine : 250.000 quintaux, 64 millions d'avant-guerre. A lui tout seul, ce point de la question mérite un examen spécial que nous remettons à plus tard, nous bornant aujourd'hui à un jugement sommaire. Il n'est certes pas impossible d'accroître quelque peu notre production de blé. Dans quelles proportions ? Modestes à mon avis. Si nous pouvons produire du blé comme dans le passé, il nous sera difficile de le faire dans des conditions aussi économiques que sur le Continent et nos producteurs ne pourront soutenir la concurrence de l'extérieur.

Nous remettons à plus tard une étude plus détaillée de la question.

En ce qui concerne les céréales secondaires : orge, avoine, maïs, des résultats plus encourageants peuvent être poursuivis. Notre production peut être accrue dans de meilleures conditions que celles du blé, sans qu'elle puisse atteindre le niveau des importations, toujours à cause des conditions économiques. Retenons que notre action peut s'exercer de ce côté, et que la question sera comme celle du blé, reprise ultérieurement.

Nous importons des fourrages. Cette perte peut être supprimée ; nous pouvons produire nos fourrages en quantité suffisante.

Nous importons également d'autres produits agricoles : Vin, huile, produits animaux, légumes secs, etc... Remettons à plus tard l'examen de ces points de moindre importance.

J. CARLOTTI.
Docteur en Droit
Directeur honoraire des Services Agricoles

LES GREVES AUX U. S. A.

PARIS. — Aux Etats Unis, où sévit actuellement la grève des téléphonistes, les ouvriers des aciéries de Pittsburg menacent de se mettre également en grève par suite de l'absence de progrès dans les négociations en cours entre les organisations syndicales métallurgiques et les organisations patronales.

M. John Lewis a déclaré que les mineurs reprendraient le travail sitôt que les inspecteurs fédéraux auraient assuré que l'état des mines est conforme au code de sécurité.

PARIS. — Hier se sont ouverts à Paris les premiers magasins témoins créés par le Gouvernement pour lutter contre la hausse des prix.

PARIS. — L'exécution du jeune terroriste juif Dov Grunner a été ajournée en attendant la décision du Conseil privé du souverain britannique.

NÉCROLOGIE

Jeudi dernier, une douloureuse et incroyable nouvelle se répandait dans le populeux quartier du marché : Ange Louis Luccioni n'était plus, emporté par une courte et foudroyante maladie. Comment croire qu'un petit être si plein de vie, si aimable et si aimé, qui ne donnait que satisfaction et joie à ses parents comme à ses maîtres, eut été, en « l'espace d'un matin », fauché par un impitoyable destin, et figé dans l'immobilité de la mort ? Tous ceux qui le connaissaient et l'aimaient, en furent atterrés. Il fallut pourtant se résigner à l'incompréhensible. Le concours immense de sympathie qui alla spontanément aux malheureux parents dont la douleur faisait peine à voir, disait assez l'affliction de tous. Puissent ces sentiments profonds et sincères adoucir un peu leur immense chagrin, que le temps même, ce guérisseur suprême des âmes, ne pourra effacer.

Nous adressons à M. et Madame Eugène Luccioni, à M. et Madame Labouret à M. Luccioni Jean-Jacques à M. Antoine Mattei et famille, l'expression de notre sympathie attristée.

Un Ami.

Noble vision d'un sport qui s'épanouit : LE BASKET-BALL

Au gré du caprice guidant mes pas sous ce ciel magnifique qui crache le bleu à pleines mains, si j'ose ainsi m'exprimer en empruntant le langage de Giono, mon esprit s'abandonne à la joie de la pure distraction. Pourtant, me voici tout à coup attiré par une multitude d'exclamations bariolées qui montent pures et saines dans la sérénité de la journée qui tombe. Il est 5 h. 30, je gravis, appelé par un regard invisible, les marches de l'impasse de la Rue C. Campinchi pour me trouver face au flot de cette jeunesse qui déferle puissant d'expression et de noblesse : le sport !

L'ancien court de tennis est aujourd'hui aménagé en terrain de Basket et là, dans un cadre splendide de nature et de joie, la jeunesse en quête d'émotions se donne rendez-vous. J'assiste ainsi incidemment à une rencontre féminine qui oppose les « papillons bleus » du sporting aux gracieuses « hirondelles cabistes ». La rencontre amicale a conduit en ce petit coin retiré jeunes filles et garçons qui, la main dans la main, crient leur joie de vivre et saluent impétueusement cette manifestation de la souplesse et de l'élégance. Sous le regard sévère mais paternel de l'arbitre fédéral, nos jeunes basketteuses évoluent, rejetant la fatigue, dans la joie pure de bien faire et d'obtenir la victoire. La partie est âprement disputée, car l'entraînement est pour elles l'occasion de parfaire le jeu d'équipe, de perfectionner les qualités individuelles, aussi faut-il « jouer » ! Nos gracieuses cabistes prouvent une fois de plus leurs belles qualités de vitesse et de technique qui aujourd'hui, leur permettent de tenir la tête du championnat de la Corse. Observons la pétillante Jeannine qui d'une souplesse digne de son adresse accumule les points pour son club. L'exubérante capitaine d'équipe qui commande de la voix et du geste l'ensemble de cet orchestre harmonieux. Les « papillons » s'excitent, elles s'empressent tel un essaim d'abeilles autour du panneau adverse, la balle semble capricieuse, mais finalement le « panier » est marqué dans la joie générale de toute cette jeunesse qui vit. Mais le n° 8 cabiste se saisit de la balle et réussit dans son envolée élégante un splendide bet. La partie est animée, quelques accrochages se produisent mais très vite le jeu se réorganise et aux attaques succèdent les contre-attaques. Les cabistes sont harcelées, elles défendent leur panneau avec un acharnement digne de la fureur de Priam défendant sa forteresse de Troie face à Ulysse. La blonde arrière cabiste intercepte et par une feinte subtile sert son ailier qui prend son envol victorieux.

Longuement mon regard s'arrête sur ces belles jeunes, sur cette assistance noble et joviale et un flot de fierté envahit mon âme avide du Beau, du Vrai, du Bien.

Triptyque plein de noblesse qui constitue les armes à jamais immortelles de cette belle famille riche de corps et d'esprit, cimentée dans l'effort qu'est la société sportive. Oh ! laissez mon esprit poussé par une association d'idées, établir un parallèle avec une autre activité sportive : le football.

Laissez-moi vous dire l'entière amertume qui m'étreint, car moi-même joueur de Football, juge que nous sommes les enfants exhérédés de cette famille jaillie du sein d'Apollon. Malgré la part, indiscutablement primordiale, qu'occupe le football dans le sport insulaire, notre âme de sportif est souvent douloureusement atteinte. Trop souvent le stade devient une arène et les joueurs les taureaux sanguinaires, quoique nous puissions signaler enfin un renouveau ces quelques années qui nous permet d'espérer. Le match de Coupe de Dimanche, les incidents graves qui se produisirent ne permettent-ils pas par fois, au spectateur, de défaire avec mépris cette activité sportive ?

Il y a quelques années à peine, nous nous serions permis de qualifier ce sport avec une sévérité légitime et nous aurions pu dire : le Football ? Bouillon de culture qui permet au microbe du mal de s'épanouir ! Fort heureusement, depuis la guerre le sentiment sportif s'est vivifié, mais les incidents qui surviennent toujours prouvent que le sang est insuffisamment « blanchi ». Aussi quelle différence de climat ! Quelle joie de pouvoir contempler enfin de vrais êtres sportifs ! Puisse l'avenir proche du Football nous réserver une aussi agréable surprise que celle que nous offre le basket, les mots « chronique sportive » prendraient alors leur plein sens.

Le match étant terminé, nos joueuses rentrent au vestiaire, je m'en vais aussitôt interroger les jeunes cabistes souriantes de leur victoire. Elles m'entretiennent de leur jeu, de leur équipe, de leurs espoirs.

J'apprends ainsi que dimanche 13 Avril, à 10 h. sur le terrain de la Caserne Marbeuf, elles affronteront Calvi la redoutable, qu'elles battirent « away » par 8-6. Confiantes dans leurs succès futurs, désireuses de voir la foule sportive sans cesse croissante pour assister à leurs matches, elles nous donnent rendez-vous pour dimanche matin. Nous ne manquerons pas une fois de plus, de nous presser nombreux sur les touches du Court F. Abotti, pour respirer pendant quelques instants, l'ambiance saine et réconfortante d'une si belle compétition.

Allègrement nous descendons en groupe vers le centre de la ville et je quitte cette jeunesse pétillante qui accorda aujourd'hui à mon esprit, la vraie joie que procure le vrai sport.

C. ROSSI.

Elections Municipales de Calacuccia

Le « Patriote » d'hier a donné en termes un peu charlatanesques les résultats des élections municipales qui ont eu lieu à Calacuccia dimanche dernier.

Il est exact que la liste Gavino-communiste-socialiste, dite républicaine et résistante (!!) l'a emporté par 225 voix contre 193. Cette liste comprend 7 gavinistes des plus sincères et 5 socialo-communistes d'origine très récente. Certes les chiffres parlent, mais qui vivra verra...

Mais de grâce un peu de pudeur. Oui, la liste élue comprend deux ou trois sympathisants de la résistance, mais on peut affirmer qu'elle a été patronnée et appuyée par un très grand nombre de légionnaires, de non résistants et d'éléments notoirement hostiles à la résistance. Par contre la liste adverse ne comprend que des sympathisants de la résistance et elle a été patronnée et appuyée par les vrais résistants qui n'ont pas craint une seule minute d'affronter publiquement les foudres de Vichy et dont quelques-uns ont été en prison et l'objet de multiples enquêtes et de demandes d'internement. De ceux qui ont voté pour la liste gavino-communiste, dimanche dernier, aucun ne s'est rendu le 11 novembre 1942 sur l'ordre de de Gaulle au Monument aux Morts où se trouvaient déjà les gendarmes pour interdire, mais en vain, cette manifestation. Nous pourrions donner d'autres précisions si les gavino-communistes y tiennent. Donc un peu de pudeur. Nous estimons beaucoup le futur maire et nous espérons fermement qu'il mènera à bien sa tâche de maire et celle de maître d'école.

A L'OFFICIEL

AGRICULTURE (eaux et forêts)

Sont mutés sur leur demande les préposés désignés ci-dessous :

Santarelli Dque. garde domanial passe de Savennes (Puy de Dôme) à Neuville-les-Thés (Ardennes) ; Nunzi Paul garde domanial passe d'Ajaccio à Patricciola (Corte) ; Agostini Dque. garde domanial passe de L'Escarène (Alpes Mmes) à St Vallier du Thiey (A.M.).

PRESIDENCE DU CONSEIL

Mlle de Coccola Odette et M. Mariani Pasquin sont déclarés admissibles aux épreuves orales de l'examen prévu par l'art. 13 du décret n° 45-2414 du 18 octobre 1945.

EDUCATION NATIONALE

M. Guidoni Nonce commis d'ordre et de comptabilité à l'administration centrale est reclassé à la 2me classe de son emploi à compter du 16 Avril 1947.

AVIS DE MESSE ET REMERCIEMENTS

Mme et M. Remotti Sauveur et leurs enfants dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

Mlle Félicie REMOTTI

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur grande douleur de trouver ici leurs remerciements attristés et les informent que la messe de sortie de deuil sera dite le vendredi 11 Avril à 8 heures en l'Eglise St. Jean Baptiste.

Avis et Communications

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES S. T. O.

4, rue Mist - BASTIA

Tous les STO sont priés de faire connaître d'urgence leur adresse exacte, en vue du mandatement du « Livret du Prisonnier » et d'une distribution éventuelle du vestiaire.

Le Secrétaire général : MARIOTTI

COMITE DE VIGILANCE ET D'ACTION REPUBLICAINE

Les membres du Comité de Vigilance sont priés de bien vouloir assister à la réunion qui aura lieu ce soir à .8 h. 30 au Café Andreani.

AVIS AUX AGRICULTEURS

Les éclosions de criquets ne vont plus tarder. Il est dans l'intérêt de tous que chaque personne appelée à circuler dans la campagne cherche à découvrir les éclosions.

Celles-ci sont très visibles et se manifestent par un rassemblement très dense de petits insectes noirs, qui rappellent les sauterelles adultes, mais ont une tête beaucoup plus grosse, et ne dépassent pas la taille d'un moucheron.

Dès leur apparition, il faut le faire savoir aux maires ou aux présidents de groupements de défense, car plus tôt sera entreprise la lutte, plus elle sera efficace et peu coûteuse.

Des primes sont prévues pour récompenser les personnes qui auraient utilement indiqué les premiers foyers.

FRIGECO

« LA MARQUE DE QUALITE »

Installations FRIGORIFIQUES pour Bars, Hôtels, Restaurants, etc...

Chambres froides pour la boucherie. Armoires ménagères et Commerciales de toutes dimensions.

M. MATTEI-MONTERA a l'honneur d'informer sa clientèle, qu'il est à même de distribuer dès à présent quelques armoires, et de procéder à toutes installations FRIGORIFIQUES.

Un atelier de réparations et de dépannages sera prochainement mis au service de la clientèle.

Pour tous renseignements, s'adresser, 33, Boulevard Paoli, à Bastia, Tél. 364.

AVIONS
CHEMINS DE FER
CARS
VOITURES

Toutes Directions
FRANCE ET ETRANGER

CORSE ROUTIERE

Tél. 1.79.

Paris

DU 9 AU 15 AVRIL

L'événement cinématographique de l'année !

Ray Milland

Le Poison

(The Lost Weekend)

EN PREMIERE PARTIE : UN DESSIN ANIME

MATINEES : Jeudi 3 avril à 15 heures ; Samedi 5 avril à 16 heures ; Dimanche de Pâques à 14 et 16 h. 30 ; Lundi de Pâques à 16 heures.

Location tous les jours de 10 à 12 heures et de 15 à 18 heures.

RADIO - MEDITERRANEE

J. ABBATUCCI

Cours Favale — BASTIA

Expedition des Postes Malony
Petits Postes Portatifs
Tourne disques
Postes tourne disques combinés
Mallettes Ampli pour salles de danses

REPARATIONS
TOUTES MARQUES

KELVINATOR

FROID électrique automatique toutes applications, meubles ménagers, installations de Boucherie, Pâtisserie, Alimentation, Bars, etc... Réparations et entretiens par spécialistes de toutes installations Frigorifiques.

Ets : GONSOLIN, concessionnaire exclusif, BASTIA, Tél. 368.

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

JEUDI 10 Avril : S. MACAIRE.

BULLETIN METEOROLOGIQUE
MERCREDI 9 AVRIL

Température : + 15.
Baromètre : 765.
Temps variable.

ETAT CIVIL DU 9 AVRIL

NAISSANCES : Mariani Marie Joséphine.

DECES : Néant.

MARIAGES : Massiani Antoine Augustin Contrôleur des Finances et Santini Lucienne. S.P. ;

Cristini Jean-Baptiste Marius, électricien et Morazzani Françoise S.P.

Mairie de Bastia

Le public est informé que les distributions des bons de chaussures, des régimes et des bons de bougies se font dès aujourd'hui à la mairie, bureau du ravitaillement :

I.) POUR LES REGIMES :

A. — **Régime de suralimentation.** — Les titulaires de ces régimes percevront un supplément de 400 grammes de matières grasses par mois. La durée du régime ne pourra excéder le mois.

B. — **Régimes N. 1 (lacté)** : Les intéressés recevront : 1 litre et demi de lait par jour ; 1 kg de sucre par mois, contre remise de la radiation de pain, matières grasses et fromage.

En échange de la radiation totale de la ration normale de pain, il sera remis aux intéressés 3 kgs 700 de pain sous forme de tickets spéciaux (durée du régime 3 mois).

C. — **Régimes N. II** : 1 quart de litre de lait par jour ; 500 grs de sucre par mois ; 750 grs de pâtes alimentaires, contre remise de la radiation de fromage (durée du régime 3 mois).

D. — Régimes N. III : 1.000 grs de matières grasses par mois ; 3.000 grs de pain par mois, contre remise des radiations de pain et de sucre (durée du régime 3 mois).

E. — **Régimes IV** : un demi litre de lait par jour ; 1.000 grs de pâtes alimentaires par mois ; 500 grs de sucre par mois ; 300 grs de matières grasses par mois, ces suppléments peuvent être cumulés avec ceux du régime de suralimentation.

a) **PIECES JUSTIFICATIVES**

I. — **Pensionnés.** — a) Notification de l'arrêté ministériel portant concession de la pension ; du certificat médical N. 10 du Centre de Réforme pour les candidats à pension dont les pensions ne sont pas encore liquidées, ou carnets de soins gratuits.

b) Carte d'immatriculation du dispensaire antituberculeux, comportant un visa datant de moins de 3 mois.

2. — **Tuberculeux pris en charge par** un dispensaire départemental d'Hygiène Sociale ou un service hospitalier d'urologie.

Les intéressés devront présenter un certificat établi par l'un de ces services et datant de moins de trois mois.

II. — La distribution des bons de bougies se fera sur présentation des cartes d'alimentation.

Ces bons ne seront remis qu'aux familles qui n'ont pas été servies lors de la dernière distribution.

Nouvelles Religieuses

PAROISSE St-JEAN-BAPTISTE
Bénédiction des Maisons

VENDREDI DE PAQUES : Ruelle du Guadello, Marine, rues Posta-Vecchia, St-Erasme, des Zéphyrs.

SAMEDI DE PAQUES : Villas et maisons de campagne.

Régent-Cinéma

DU 10 AU 16 AVRIL

Madeleine SOLOGNE, André LUGUET et Aimé CLARION, dans

Mademoiselle X

DOCUMENTAIRE
ACTUALITES FRANÇAISES

SEANCES tous les jours à 21 heures.

EN MATINEES : le jeudi à 15 h. le Samedi à 16 h. et le dimanche à 14 et 16 h. 30.

LOCATION BALCON : pour les soirées de 17 h. 30 à 18 h., pour les matinées de 10 h. à 11 heures.

MALONY RADIO

Un « Radio Malony » c'est le bonheur au foyer

AGENT A BASTIA :
RADIO - MEDITERRANEE
Jacques ABBATUCCI
Cour Favale
REPARATIONS
TOUTES MARQUES

PETITES ANNONCES

VERRE TRIPLEX pour automobiles Pose immédiate COMPTOIR CORSE DES VERRES ET GLACES — TOGA — BASTIA.

A VENDRE camionnette B 14 600 kgs très bon état mécanique, 4 pneus assez bon état Prendre adresse Bureau du journal.

71 Année — N° 105 — PRIX 2 frs. 85 — Vendredi 11 Avril 1947

000082

Le Petit Bastiais

Organe Républicain d'Information et de Libération Nationale

ADMINISTRATION ET REDACTION
5, Bd Paoli .. BASTIA

Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Tél. N. 3 - Ch. P. 152 - R. C. 2032

Directeur-Rédacteur en chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS APRES REDUCTION BLUM

3 mois : .... 171 fr.
6 mois : .... 300 fr.
1 an : .... 570 fr.

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

L'assassinat manqué de Mgr. Natali

C'est en 1757 que le chanoine Natali faillit mourir, à Rome, sous le coup de poignard d'un sicaire génois. C'est plus de vingt ans auparavant qu'il avait fait paraître, anonymement le fameux DISINGANNO..., ce pamphlet anti-génois qui fit tant de bruit même en Europe. Si nulleux qu'on les supposât, il ne vint à l'idée de personne que les Génois eussent voulu exercer contre le chanoine Natali une vengeance à retardement qui n'aurait pu en rien faire avancer leurs affaires de Corse, au contraire. Mais Natali restait pour eux un redoutable adversaire.

Ayant atteint alors la soixantaine (il était né à Oletta en 1702), Natali, dans une position modeste dont il se contentait, exerçait dans les milieux politiques romains une réelle influence. Officiellement, il était secrétaire du cardinal Feroni ; en fait, il était devenu le plénipotentiaire officieux de Pascal Paoli dans la Rome vaticane et diplomatique.

En 1757, les Génois se rendaient compte que le royaume corse s'organisait, et que leurs forces armées, leur puissance d'argent, leurs intrigues nouées dans l'île et hors de l'île étaient en échec. Quelle pouvait être l'incidence romaine dans le sort de la Corse ? L'intrigue est à Paris, à Vienne, à Madrid, dans toutes les Cours, mais Rome, la Papauté spirituelle et temporelle, pèse d'un poids lourd dans l'affaire. Or, Rome continue à l'égard des Corses sa politique d'expectative bienveillante, de prudence sympathique. Elle entend moins que jamais considérer les Corses en révolte comme des... révoltés : ils expriment une puissance politique sur l'échiquier politique, et ils ont pour eux le droit de César.

Natali exploite cette position auprès de tous les ambassadeurs, et il les connaît, il les fréquente tous, et est estimé de tous car il possède avec une parfaite dignité de vie, une culture reconnue dans ce milieu où elle est commune, un grand ascendant personnel.

De plus, la colonie corse à Rome est nombreuse et de qualité. Il n'y pas que Natali à qui sont ouvertes toutes les portes, mais aussi, notamment, son compatriote, son concitoyen d'Oletta, le docteur Salicetti, premier médecin du Pape, qui, sans faire de politique militante, seconde Natali.

L'action de Natali également secondé par le recul des Génois devant Paoli, peut aboutir, va aboutir soit à la consolidation du royaume de Corse, soit à une intervention française en Corse. Il faut assassiner Natali.

La tentative a lieu le 20 Avril. Malgré toutes les précautions qu'il prend, se sachant menacé, Natali reçoit au moment où il pénètre dans une église, d'un inconnu descendu d'une voiture, un coup de poignard dont il ne se sauva qu'au bout de trois mois, par les soins du Dr. Salicetti.

Le chanoine Natali accepta de Clément XIII l'évêché de Tivoli lorsqu'il fut avéré, en 1765, que le sort de la Corse n'exigeait plus ses services. Quant à l'agresseur, un Corse malheureusement, mais à qui on avait laissé ignorer qui il devait assassiner, il réussit à regagner Gênes ; on le mit en prison, et pour être assurés qu'il ne démentirait pas que les Génois n'étaient pour rien dans le crime, ils l'y exécutèrent avec la discrétion diplomatique qui convenait en l'occurrence.

Voyages présidentiels

PARIS. — Le président de la République va entreprendre des voyages en France et dans l'Union Française. Mais M. Auriol ne voudrait pas rester absent de Paris pendant trop longtemps, son voyage dans les territoires d'outre-mer s'effectuera en 3 tranches ; au mois d'avril M. Auriol visitera l'Afrique Occidentale.

Aux mois de juillet et août : l'Afrique Equatoriale, le Soudan, Madagascar. A Pâques 1948, M. Auriol se rendra aux Antilles et à la Guyane.

Au mois de mai, M. Auriol se rendra près d'Orléans, au plateau des Glières, et à Marseille. Au cours de ses déplacements le Président de la République sera accompagné de MM. Monerville et des ministres de la France d'outre-mer, de l'armée, de la marine et de la guerre.

Nouvelles politiques

PARIS. — La nouvelle de la formation du nouveau parti : le Rassemblement du Peuple de France, jette la perturbation dans les 4 grands partis : une inquiétude se fait jour à ce sujet dans les milieux politiques.

A LA CONFERENCE DE MOSCOU

LES FRONTIERES GERMANO - POLONAISES

LONDRES. — Le correspondant à Moscou du " Sunday Dispatch " croit savoir que la Conférence des Quatre serait ajournée vers le 23 avril et se réunirait de nouveau en Juillet, soit à Paris, soit à Londres.

Selon ce correspondant, M. Bevin voudrait que la conférence siégeât à Londres. Sir Stafford Cripps, ministre du Commerce y serait, par contre, opposé en raison des difficultés matérielles.

MM. Marshall et Bevin estiment que la Pologne a été trop bien servie : elle a annexé tous les pays agricoles qui assuraient le ravitaillement alimentaire de l'Allemagne.

M. Molotov a répondu en opposant les décisions de Yalta et de Postdam : en vertu de ces décisions la Pologne a procédé, d'accord avec la Russie, à des déplacements de population : 6 millions de polonais ont remplacé 6 millions d'allemands On ne saurait recommencer des opérations aussi onéreuses et pénibles.

Quant à la France qui n'a pas assisté aux réunions de Yalta et Postdam elle est fondée à penser que les trois grands se montreront plus conciliants dans les débats ayant trait aux demandes françaises sur la Ruhr et la Sarre.

INTERMEDE RELIGIEUX

MOSCOU. — Le quatrième dimanche de la Conférence, qui est pour les orthodoxes russes le jour des Rameaux, n'a pas tenu les promesses printanières des deux jours précédents. La température reste douce, mais la neige s'est remise à tomber abondamment.

A 9 heures, dimanche, le général Marshall, accompagné de M. Bedell Smith et d'une partie du personnel de l'ambassade américaine, a assisté à la messe pascale, dite par le Père Laberge, à l'église catholique Saint-Louis-des-Français. M. Bidault a fait ses Pâques une heure plus tard, à la grand'messe, à laquelle assistaient également le général Catroux et, avec eux, un grand nombre de Français, de Russes et d'étrangers.

M. Bevin a, lui aussi, assisté à un office anglican à la chapelle de l'ambassade de Grande-Bretagne : c'était la première fois depuis le début de la Conférence, grâce à la récente arrivée à Moscou d'un prêtre anglican, le chanoine Hutchinson.

PARIS. — La proposition française en ce qui concerne le prochain statut politique de l'Allemagne constitue un compromis : elle envisage une constitution démocratique fédérale avec divisions des pouvoirs, égalité des droits politiques des Etats, et respect des droits des minorités.

PARIS. — Les Quatre à la veille de se séparer ont entrepris l'étude des frontières germano-polonaises.

Une divergence marquée s'est manifestée entre d'une part les Etats-Unis et la Grande-Bretagne qui forment un front diplomatique et d'autre part la Russie soviétique.

Le suicide du Consul de Tchécoslovaquie

PARIS. — Le consul de Tchécoslovaquie, M. Gesa Ruc, s'est donné la mort en se précipitant du haut des marches du Palais de Chaillot.

Dans un billet découvert sur le corps de la victime, le consul ne cachait pas son intention de se suicider. Il y était relevé notamment son état de tuberculose avancée et sa neurasthénie, enfin son idée bien arrêtée de mettre fin à ses jours.

Si le suicide du consul de Tchécoslovaquie ne fait aucun doute les raisons de cette détermination apparaissent encore mystérieuses Le consul était gravement malade et est-ce la connaissance de son état qui l'a poussé à la mort, ne voulant pas, épouser dans ces conditions la jeune fille avec laquelle il s'était fiancé ?

IL NE POUVAIT SE MARIER

La jeune fille, âgée de 22 ans gouvernante, professeur d'anglais dans une famille du 16me arrondissement, avait quitté Paris depuis une huitaine de jours pour le Maine-et-Loire, où ses élèves passaient leurs vacances de Pâques.

Elle s'est présentée spontanément en fin d'après-midi, quai des Orfèvres. Rien n'a été révélé de ses déclarations. On a pu savoir cependant que son fiancé, parfait honnête homme, d'une correction exemplaire, lui paraissait bizarre depuis quelques temps. Il semblait fort déprimé lors de leurs dernières entrevues.

Conseil des Ministres

PARIS. — Le conseil des ministres qui s'est réuni hier au Palais de l'Elysée a entendu M. Teitgen ministre des Affaires Etrangères par intérim exposer les incidents qui se sont déroulés à Casablanca et firent 61 morts et 119 blessés. Le ministre a annoncé que des sanctions très sévères seraient prises contre ceux qui ont failli à leur devoir et leur autorité.

Le conseil a pris diverses décisions parmi lesquelles celle de fixer la fête des mères au 8 Juin.

Et sur proposition du ministre de la Guerre d'appeler la classe 47 à partir du 15 Mai prochain.

A l'issue du conseil, M. Pierre Bourdan qui a donné un communiqué à la presse, a tenu à souligner que le discours du général de Gaulle à Strasbourg n'avait pas été évoqué par le conseil.

900 écoliers anglais ont visité Paris à l'occasion des Fêtes Pascales

Pour la première fois depuis la guerre et à l'occasion des Fêtes Pascales 900 écoliers anglais ont visité la capitale. Une réception a été donnée en leur honneur à l'Hôtel de Ville.

Place de l'Hôtel de Ville, les écoliers coiffés de la traditionnelle casquette n'ont pas oublié de donner à manger aux pigeons parisiens.

Le prêtre à l'Eglise... mais il y a trop d'églises sans prêtre

A M. Edouard HERRIOT
Président de l'Assemblée Nationale Législative

« L'instituteur à l'Ecole et le prêtre à l'Eglise. »

J'ai toujours partagé cet avis, considérant comme privilégiées les communes rurales où les deux plus hautes personnalités morales remplissaient consciencieusement, de façon libérale, leurs ministères respectifs : de ce duo concordant les collectivités locale, nationale tiraient un profit réel.

Maintenant, les Ecoles restent ouvertes, mais en fait leur action est bornée à l'instruction et d'autre part très limitée parce que les enfants échappent à l'influence du maître en dehors des heures et pendant les vacances scolaires et parce qu'aussi des nécessités économiques ou de mauvais penchants obligent ou poussent les jeunes gens à déserter l'école.

Le prêtre complétait admirablement l'œuvre des instituteurs, puisqu'il avait pour mission de suivre l'enfant dans ces diverses évolutions, conjonctures en leur enseignant les grands principes — et les devoirs en découlant - de vie individuelle et collective soit par des exposés théoriques, soit par le déroulement de cérémonies impressionnantes utilement commentées : cet enseignement multiforme avait une portée et des objectifs très étendus : il s'adressait aux personnes de tous âges.

Je suis au regret de parler au passé car, actuellement trop d'églises sont fermées, se ferment au détriment de la santé morale des populations campagnardes : depuis, on voit de tristes effets : désaxement de la famille, déchaînement des appétits, emprise généralisée de l'égoïsme sur des consciences de plus en plus désaxées, depuis que les foyers de la foi s'éteignent, depuis que les voix de l'idéal se taisent, depuis que le bistrot se substitue à l'Eglise et l'accordéon aux cloches.

⁂

L'Ecole seule est impuissante à retenir la vague de jouissances grossières déferlant sur nos campagnes après les bouleversements de l'occupation, de la guerre.

L'Eglise fermée ne peut plus tenir son rôle de refuge tutélaire, de guide averti.

Sur cette situation angoissante, je me permets d'attirer l'attention du grand homme d'Etat Edouard Herriot, de celui qui a écrit à propos de l'histoire de l'Art* cette page magnifiquement émouvante :

« Par delà toutes les barbaries dont s'enlaidit encore le monde, la petite église romane de France cherche du regard le clair Orient. On ne saura jamais ce qu'il se dépensa d'efforts et de génie pour assurer à la méditation un refuge, inviolable et pour l'éclairer de la lumière opportune.

« A la communauté française qui naît, il fallait donner une voix : ce sera la cloche qui veut elle aussi son abri. Si distant qu'on puisse être de ces témoignages de l'Art français on ne saurait en parler sans ferveur.

« Les premières églises romanes nous apparaissent comme le germe de tout ce qui surgira plus tard de beau et de grand. Elles affirment les nuances de nos provinces dans l'unité profonde de notre pensée : à défaut de toute foi, le patriotisme nous suffit pour loger sous le berceau de leurs voûtes les origines de notre indépendance spirituelle, les premiers gages de notre futur épanouissement.

« On voudrait voir vivre dans les Eglises et autour d'elles le petit peuple, le pauvre peuple qui, de ses ruines, de ses deuils, de ses souffrances paie les frais de toute cette histoire.

« L'Eglise est une petite ville en miniature. »

⁂

Actuellement, Monsieur le Président, l'Eglise, privée de son pasteur, a l'aspect d'un tombeau, et ce n'est pas dans la cité des morts que le peuple réalise et débordant de vie va occuper ses loisirs ou prendre les mots d'ordre, les directives propres à le tirer d'embarras.

Il est donc urgent de ranimer ces pierres vénérables.

La voix de Barrès s'éleva jadis pour dénoncer « La Grande Pitié des Eglises de France » et il ne s'agissait, je crois, que de ruines physiques, matérielles : elle a été entendue ; deux hommes politiques, deux anciens normaliens, Adolphe Landry et Raiberti déposèrent sur le Bureau de la Chambre un amendement tendant à mettre au compte de l'Etat les frais de restauration.

Vous avez été à votre tour, Monsieur le Président, l'interprète éloquent, fidèle de la tradition française, républicaine en deux circonstances mémorables, lorsque vous avez proclamé l'obligation pour la France Républicaine d'honorer sa signature (dettes américaines) et tout récemment d'instaurer, de respecter la liberté de la Presse.

Il est une noble cause, à la mesure de votre cœur, de votre génie, de votre autorité, qu'il importe de défendre dans l'intérêt de la Nation, celle des Eglises de campagne « dans lesquelles et autour desquelles » vous exprimiez le souhait « de voir vivre le petit peuple ».

Il y aurait lieu pour cela d'amener l'Etat à apporter une contribution matérielle à la formation et au soutien des apôtres de cet idéal chrétien qui constitue l'assise principale, dans le passé comme dans l'avenir, du destin de la France.

Pascal B.

* Paroles d'Aujourd'hui, par E. Herriot, Eugène Figuière, éditeur.

Une conférence de presse de M. WALLACE

PARIS. — Hier à Londres, M. Henri Wallace ancien secrétaire d'Etat au commerce américain a tenu une conférence de presse dans laquelle il a déclaré qu'il était beaucoup plus nécessaire de créer un monde pacifique que de voir les Etats Unis et la Russie se préparer pour une lutte à mort.

M. Wallace a déclaré quant au discours du général de Gaulle, que la rentrée en scène du premier résistant de France était une des conséquences du discours du président Truman.

L'organisation de la Justice française en zone d'occupation en Allemagne

Conférence de Presse de M. le Président FURBY

Directeur Général de la Justice en zone française d'occupation

LA JUSTICE ALLEMANDE

(Suite)

Actuellement, en zone française d'occupation, je suis d'autre part chargé de l'administration pénitentiaire. J'ai comme détenus ou condamnés, à peu près 8.900 personnes. Le Gouvernement français m'a royalement accordé 75 gardiens de prison, dont une partie est malade ou en permission. Soit un déchet de 20 ou 25 %. On m'alloue quelquefois des gendarmes. Mais ils vont et viennent. A un moment, j'en avais 170, on me les a enlevés pour les envoyer en Indochine. Naturellement ils sont aussi nécessaires en Indochine, mais en attendant que faut-il que je fasse ? Je fais garder mes prisonniers qui sont la plupart des prisonniers allemands, mais il y a aussi — il faut bien le dire — des Français, par des gardiens allemands. comment voulez-vous que je fasse autrement !...

Il y a une petite question qui vous intéressera aussi : c'est celle des tribunaux du Rhin. Vous savez que le Rhin est un fleuve international sur lequel tous les bateaux peuvent circuler : bateaux belges, hollandais, français, allemands, etc... Nous avons installé en zone française d'occupation des tribunaux du Rhin, spécialisés pour les contraventions, les délits ou les accidents de circulation, qui peuvent se commettre sur le fleuve. J'ai le plaisir de constater que ces tribunaux du Rhin sont composés en majorité de personnes qui ont en vue les intérêts français.

LE PERSONNEL DE LA JUSTICE FRANÇAISE SON ACTIVITE

Si cela vous intéresse, je peux vous dire que toute l'administration de la zone française d'occupation en Allemagne — question justice — est assurée par quarante magistrats.

Je suis en outre chargé par le Garde des Sceaux et par le général Kœnig de la recherche des criminels de guerre dans toute l'Allemagne, et non pas seulement en zone française d'occupation ; c'est vous dire que j'ai auprès de moi un certain nombre de postes étrangers : américains, belges, luxembourgeois, etc... J'ai également en zone américaine et en zone britannique un certain nombre d'agents qui sont chargés de rechercher des criminels de guerre ; j'ai des postes à Brême, à Francfort, à Munich, et à Berlin où il y a un service de liaison avec les autorités soviétiques.

Jusqu'ici, les résultats sont assez bons, bien que notre personnel soit là encore

(Lire la suite en 2me Page)

Le problème palestinien est évoqué à la conférence du Caire

PARIS. — Le problème de la Palestine a été évoqué à la conférence interparlementaire du Caire par le délégué égyptien. Mais aussitôt les délégués britanniques et américain demandèrent à la conférence d'ajourner l'examen de cette question qui ne figurait pas à l'ordre du jour, et qui serait résolue par une assemblée extraordinaire des Nations Unies.

PARIS. — 17 organismes de presse des tendances les plus diverses ont demandé aux juifs de Palestine de faire cesser les actes de terrorisme.

PARIS. — Le gouvernement britannique a demandé au gouvernement français de mettre fin sur son territoire à l'embarquement clandestin des juifs pour la Palestine.

PARIS. — Hier le maréchal Staline a reçu M. Stassen une des personnalités politiques les plus influentes aux Etats Unis.

M. Stassen a déclaré à l'issue de l'entretien que M. Staline lui avait fait un brillant exposé sur ses idées du capitalisme et du communisme.

Déplacements ministériels

PARIS. — M. Depreux, ministre de l'Intérieur est parti pour Bône.

M. Coste-Floret, ministre de la guerre, s'est rendu en Autriche.

M. André Philip, ministre de l'Economie nationale, ira à Genève.

M. Jacquinot, ministre de la marine, est arrivé à Rennes.

M. Jules Moch effectue un voyage d'étude au Maroc.

M. Tillon, ministre de la Reconstruction, se rendra dans le département du Rhône, où il présidera l'ouverture de la Foire de Lyon.

« L'Ange Noir » de Ravensbruck est mort

PARIS. — Carmen Honi, l'ange noir du camp de Ravensbruck s'est suicidé dans sa cellule, en s'ouvrant les veines du poignet.

LE DOCTEUR P. GIACOMI
Ex-Interne et Médecin
de l'Hôpital St-Michel de Paris
Médecine générale et Accouchement
Informe son aimable clientèle qu'il recevra à son cabinet à
CASAMOZZA (Corse)
Les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI
de 9 heures à 11 heures

Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

Contre les rebelles grecs

PARIS. — Le gouvernement grec a envoyé des troupes des opérations de grande envergure contre les rebelles.

50.000 hommes seraient engagés dans cette expédition punitive ; un communiqué officiel annonce que celle-ci se déroulerait dans des conditions très satisfaisantes.

PARIS. — Le Conseil de Sécurité s'occupera de la situation grecque.

Inondations au Brésil

PARIS. — Au Brésil des milliers de familles sont sans abri, et d'importants dégats sont occasionnés par des inondations consécutives aux pluies torrentielles qui se sont abattues dans la région septentrionale du pays.

DIMANCHE 13 AVRIL

A 10 h. au Court Félix Aliotti
Grand match de championnat de Basket
Bastia-Calvi (féminin)

A 15 h. au ground A. Cesari.
Grand match de sélection
Nord contre Sud.

Tirage de la Loterie Nationale

TIRAGE DE LA 4me TRANCHE

Numéros se terminant par 1 :		
237.861	600.000	300.000
Numéros se terminant par 2 :		
672	8.000	12.000
284.282	200.000	150.000
155.852	300.000	200.000
292.302	400.000	200.000
290.002	1.000.000	400.000
Numéros se terminant par 3 :		
03	300	400
203	2.000	3.000
733	5.000	8.000
9.833	50.000	70.000
21.173	100.000	100.000
195.053	400.000	200.000
Numéros se terminant par 4 :		
34.564	100.000	100.000
86.414	100.000	100.000
260.094	200.000	150.000
294.014	300.000	200.000
Numéros se terminant par 5 :		
75	300	400
6.585	30.000	50.000
199.785	200.000	150.000
219.835	1.000.000	400.000
Numéros se terminant par 6 :		
16	300	400
16	300	400
146	10.000	15.000
91.136	100.000	100.000
237.326	8.000.000	2.000.000
Numéros se terminant par 7 :		
264.747	600.000	300.000
Numéros se terminant par 8 :		
8	300	300
Numéros se terminant par 9 :		
29	300	400
69	500	1.000
291.799	3.000.000	500.000
Numéros se terminant par 0 :		
40	1.000	2.000
8.390	20.000	30.000
227.100	200.000	150.000
131.790	300.000	200.000
109.580	400.000	200.000

LICENCE D'ACHAT POUR VEHICULE NEUF

L'Administration des Ponts et Chaussées de la Corse dispose de DEUX licences d'achat pour véhicule neuf UNIC 7 tonnes Diesel.

Les transporteurs intéressés sont invités à adresser leurs demandes à l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées avant le 20 avril 1947.

AVIONS
CHEMINS DE FER
CARS
VOITURES
Toutes Directions
FRANCE ET ETRANGER
CORSE ROUTIERE
Tél. 1.79.

CHRONIQUE SPORTIVE

BASKET :

Le matin à 10 heures sur le Court F. Aliotti, rencontre féminine sénior comptant pour le championnat de la Corse. L'équipe féminine du CAB, leader du championnat rencontrera la redoutable équipe de Calvi. Les « Hirondelles Bastiaises » présenteront l'équipe suivante :

Arrières : Mlle Maurizi, Mlle Julie Montjoïa, Mlle Graciouse Lorenzi.

Avants : Mlle Virginie Luccioni, Mlle Madeleine Stefani, Mlle Joséphine Ventura, Mlle Jeannine Pietri.

Assistez tous nombreux à cette passionnante rencontre qui vous permettra de mesurer l'essor que prend cette belle compétition sportive.

FOOTBALL

Grande journée organisée par la Ligue. La Sélection du Nord affrontera la Sélection du Sud sur le ground A. Cesari.

Nous reviendrons sur cette rencontre.

Radio Monte Carlo

La « première radiophonique » de « MARION la belle au tricorne », opéra-comique en trois actes de Pierre Wissmer, sera donnée le 16 Avril, à 20 heures, par le poste émetteur helvétique de Sottens pris en relais par Radio Monte-Carlo.

A cette occasion, l'orchestre de la Suisse Romande prêtera son concours sous la direction du grand chef d'orchestre Ernest Ansermet.

Le livret de « MARION la belle au Tricorne » est dû à l'auteur dramatique français Jean Goudal.

Signalons à ce sujet que l'intrigue se déroule — dans le mode brillant et pittoresque du 18ème siècle — tantôt enjouée et plaisante, parfois émue et tendre.

Quant à la musique, elle marque un retour à la tradition classique de Mozart et de Rossini, suivant ainsi la « manière » de l'illustre Richard Strauss.

AVIS

M. RAPAIRE, Chirurgien-Dentiste, reprendra ses consultations à partir du 15 Avril prochain.

Espérance « Elevage »
STATION DE SELECTION
DES LEGHORN BLANCHES
Sélection au Nid-trappe depuis 1932
Route du Vitullo — AJACCIO
COUVOIR ELECTRIQUE
de 3.000 œufs
C. Ch. Post., Ajaccio : 20.87
EXPEDITIONS
Reproductrices de 200 à 280 œufs dans leur année
RETENEZ DES MAINTENANT
Œufs à couver, l'unité : — 30 frs
Poussins d'un jour, l'unité. 60 frs
EXPEDITIONS

CHACUN SA MAISON
GRACE A
L'UNION MUTUELLE
IMMOBILIERE
15 Rue d'Astorg — PARIS 8e
Prêts remboursables en 200 mois comme un loyer.
Pour acheter, construire, réparer, etc.
Agent Général VALLESI
14 Bd. PAOLI — BASTIA.

RADIO - MEDITERRANEE
J. ABBATUCCI
Cours Favale — BASTIA
Exposition des Postes Malony
Petits Postes Portatifs
Tourne disques
Postes tourne disques combinés
Mallettes Ampli
pour salles de danses
REPARATIONS
TOUTES MARQUES

CHRONIQUE LOCALE
MEMENTO

VENDREDI 11 Avril : St Léon, Pape.

BULLETIN METEOROLOGIQUE
Jeudi 10 Avril 1947
Température : + 18.
Baromètre : 765.
Pluie.

ETAT CIVIL DU 10 AVRIL 47
NAISSANCES : Néant.
MARIAGES : Néant.
DECES : Néant.

Nouvelles Religieuses

PAROISSE N.-D. DE LOURDES

Dimanche 13 avril : Grande Procession de pénitence et de supplication pour attirer les Grâces du Grand Retour sur la Paroisse. A 16 h. : Réunion à la Chapelle du Fango, Récitation du Chapelet. A 16 h. 30 : Procession de la Vierge de l'Annonciation avec arrêt à l'Eglise Notre-Dame de Lourdes où sera donné le Salut du T. S. Sacrement. A 17 h. 30 : Retour à la Chapelle du Fango.

La Lyre Bastiaise participera à cette imposante manifestation.

SYNDICAT AGRICOLE DE BASTIA

Assemblée générale dimanche 13 courant à 9 heures à la Bourse du Travail.

ORDRE DU JOUR :

Distributions de soufre, sulfate, farine de blé pour bétail, bottes en caoutchouc, chaussures et effets de travail.

Question pommes de terre de semence.

Allocations familiales.

PRESENCE INDISPENSABLE.

OFFICE DEPARTEMENTAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

ADOPTION PAR LA NATION

L'article 1er § 2, de la loi du 27 Juillet 1917 prévoit un délai de naissance de 300 jours après la cessation des hostilités pour l'adoption comme pupilles de la Nation des enfants « dont le père, la mère ou le soutien de famille se trouvent, à raison de blessures reçues ou de maladie contractée ou aggravée, dans l'incapacité de pourvoir à leurs obligations et à leurs charges de chef de famille ».

En ce qui concerne la guerre 1939-45 la loi du 10 Mai 1946 ayant fixé au 1er Juin 1946 la date de cessation des hostilités, les enfants qui entrent dans la catégorie visée par les dispositions précitées ne peuvent donc être adoptés, s'ils naissent après le 27 Mars 1946.

PRIX du FROMAGE BLEU de BREBRIS

Par arrêté préfectoral en date du 1er avril 1947, le prix de vente au détail du fromage bleu de brebis a été fixé à 155. francs le kilogramme, taxe locale en sus.

COMPTOIR CORSE
DE VERRES ET GLACES
ROUTE DU CAP — BASTIA
Tél. 620 — Tél. 620
Dépositaire agréé des Manufactures
SAINT-GOBAIN et BOUSSOIS
VERRES A VITRES
Verre martelé et imprimé
GLACES, VITRAGES
ET MEUBLES
Triplex et Sécurit p. Autos
BIMBELOTERIE, MASTIC
Tuiles et Briques en verre
PROCHAINEMENT :
Livraison par camion aux négociants de l'intérieur.

Conférence de presse de M. le Président FURBY

(Suite de la 1ère Page)

très insuffisant. Je peux vous citer le nombre de personnes qui s'occupent des crimes de guerre en zone américaine, ils sont 600 ; moi, j'ai trente personnes. Les résultats sont énormes comparés à cet effectif : considérez, par exemple, le nombre de criminels de guerre arrêtés en zone française d'occupation : dans la province de Bade : 927, dans le Palatinat : 252, dans la Rhénanie : 275, dans la Sarre : 879, et dans le Wurtemberg : 775, soit au total : 3.108.

Depuis le début de l'occupation, les services de recherches des crimes de guerre que je dirige, ont arrêté 310 individus, criminels de guerre notoires ; parmi ceux-ci, on peut nommer le Gauleiter Wagner qui a été condamné à mort et exécuté, Adam, Otto Abetz, le ministre von Neurath que j'ai livré au Tribunal militaire international de Nuremberg, et le chef de la Gestapo de Strasbourg : Keroum, le général von Stupnagel. A son sujet, je voudrais vous rapporter une petite anecdote. Il s'agit du premier Stupnagel « le bon cher de Paris », et non du second auquel il ne faut pas reprocher les crimes commis par le premier. C'est le premier qui a fait placarder à Paris les affiches rouges portant les noms des premiers fusillés. Il est accusé de crimes commis à Bordeaux et à Nantes où furent exécutés les cinquante premiers otages français.

Je dois vous dire aussi comment se compose le personnel qui recherche les criminels de guerre. Nous avons à Hambourg un représentant fort aimable assisté d'une secrétaire. Or ce représentant apprit un jour qu'Otto von Stupnagel était dans une clinique et (comme tous les hommes qui prennent un peu d'âge, il avait une maladie de prostate). Notre homme est donc allé le voir un jour et il dit : « Je viens vous arrêter » ; Von Stupnagel lui répondit simplement : « Comment, seulement maintenant ! ». Hambourg, est une ville aussi étendue que Paris, et notre enquêteur y était seul. Quand il s'est occupé de cette affaire, nos Alliés britanniques ont été tout à fait aimables ; ils lui ont prêté leur concours pour arrêter von Stupnagel, ont donné des voitures, des gendarmes, bref, tout ce qu'il fallait, mais, au fond, cette affaire ne les intéressait pas. Stupnagel n'a rien fait en Angleterre, et ses crimes n'intéressent que nous.

Nous avons aussi arrêté des femmes particulièrement connues parmi les tortionnaires des camps d'extermination.

En zone américaine, nous avons obtenu l'arrestation et la livraison de 1.500 criminels de guerre intéressant la France. En zone britannique, le nombre d'individus arrêtés ne s'élève qu'à 274, principalement à cause du manque de personnel. A Berlin même, j'ai fait arrêter 30 personnes ; je n'ai pu commencer ces arrestations que tout récemment, toujours à cause du manque de personnel.

Une autre difficulté est celle des transports. La France possède exactement en zone britannique, pour 16 millions d'habitants, aussi bien pour le Conseil de France, la Sûreté Nationale que pour l'exécution ou l'arrestation des criminels de guerre : 12 gendarmes. Je ne dis pas qu'ils aient à surveiller ces 16 millions de personnes, mais ils doivent défendre nos intérêts pratiques et immédiats dans ces pays. Il y a encore à Berlin à peu près 5.000 Français : je ne sais pas qui ils sont, et ce n'est pas avec 12 gendarmes que je l'apprendrai.

L'Autriche, heureusement, ne dépend pas du tout de notre administration ; car comme vous le savez, nous n'avons plus là-bas qu'une administration de contrôle. Nous n'avons pas, par ailleurs, de gendarmes en zone russe. Les rapports que j'ai avec les autorités soviétiques se font toujours par Berlin. Les Russes ne viennent presque jamais en zone française et nous n'allons jamais en zone russe, bien que j'aie fait tous mes efforts pour l'obtenir. Nos relations avec les autorités soviétiques sont, néanmoins, particulièrement cordiales.

LA DENAZIFICATION

A l'issue de cette conférence quelques questions ont été posées par les journalistes, notamment en ce qui concerne la dénazification du personnel judiciaire allemand. M. le Président Furby a bien voulu fournir à ce propos quelques statistiques :

— Je vais vous donner des chiffres qui datent de fin décembre 1946, ils sont donc récents.

Le nombre de ces examinés a été de 6.424, 3.106 sanctions ont été prises ; sur ces sanctions il y a eu 1.163 révocations, 40 suspensions temporaires et 119 nouveaux engagements. Le pourcentage serait donc de 48 % environ.

Les services de la justice viennent pour le pourcentage en seconde ligne après les services de l'éducation publique, c'est-à-dire les instituteurs, les professeurs, qui assurent un pourcentage de 52 %.

Les personnes dont le cas a été examiné sont celles qui se sont présentées, et sur ces 6.424 personnes nous avons retenu des juges, des avocats et des notaires.

D'autre part, pour le personnel enseignant, personne ne pouvait être réintégré sans être passé par notre juridiction.

Nous avons ainsi réinstallé un certain nombre de juges et d'avocats allemands, et ensuite lorsque nous avons été un peu organisés, les allemands ont fait eux-mêmes leurs commissions d'épuration. Ces commissions ont à reconnaître et du point de vue professionnel et du point de vue général. Par exemple en Rhénanie, sur 103 magistrats, 19 seulement n'ont pas appartenu au parti nazi.

Je tiens à vous dire qu'autrefois en Allemagne, si vous vouliez exister, il fallait appartenir au parti. Un agriculteur, s'il avait besoin de fumier ou de bois de débitage, ne les obtenait que s'il appartenait aux S.A. Les S.A. ont été acquittés des crimes de guerre par décision de Nuremberg. Si on avait voulu considérer le parti S.A. comme criminel de guerre, c'est toute l'Allemagne qu'on aurait mise en prison, tout au moins 80 % du peuple allemand. Ceci n'a d'ailleurs pas été une décision unilatérale de la France, mais une décision prise à l'unanimité aussi bien américaine que française, qu'américaine ou anglaise.

Vous devez comprendre après ce que je vous ai dit l'impossibilité de mettre toute l'Allemagne en prison. Les membres du parti S.A. ont suivi Hitler comme tous les Allemands l'ont fait, peut-être par peur, peut-être par veulerie ou par nécessité peut-être aussi parce qu'ils ont cru que c'était pour le bien de l'Allemagne : d'ailleurs, les élections l'ont bien prouvé ; 98 % des Allemands avaient voté pour Hitler lorsqu'il le leur a demandé.

Je considère que le chiffre de 58 % de magistrats ayant appartenu à ce parti est peu exagéré. Si on veut exercer une justice, il faut le faire avec des gens compétents. Il ne vous a pas échappé cependant que la justice devait être démocratisée. Les juges allemands ont été habitués à une discipline assez particulière au droit allemand.

Nous sommes en train d'installer en Allemagne, dans notre zone française, une justice sensitive qui serait dirigée par des professionnels, et exercée par des représentants du peuple qui traiteront non seulement les questions criminelles, mais aussi les affaires civiles. C'est là une chose qui n'a encore fait aucune Cour de Justice ou Chambre Civique, c'est-à-dire que nous n'avons jamais eu une représentation du peuple dans ces chambres-là. Je crois que nos Alliés soviétiques ont mis au point un système semblable. Ce n'est pas d'ailleurs une nouveauté pour l'Allemagne, où ce sera quasiment trouvée en préfecture dans l'Allemagne d'avant 1870. Nous souhaitons parvenir ainsi à combattre les habitudes allemandes et redonner au peuple allemand une liberté de jugement plus grande que celle qu'il a actuellement.

Je ne vous donnerai pas les résultats de ce système, je les ignore encore moi-même.

AVIS DE DECES

Mme Vve Jeanne Pietri à Grasse ; Mme et M. Pietri Pierre, maire de Carpineto ; M. et Mme Pietri Pierre Félix et leurs enfants à Piedicroce ; M. et Mme Pietri Pierre Vincent et leur fille à Carpineto ; M. et Mme Vincenti Paul et leurs enfants à Piobbeta ; M. Pietri Antoine, M. Pietri Laurent, M. Pietri René, Pietri Julienne à Carpineto, M. Chippuni Félix et ses enfants et petit enfant.

ont l'immense douleur de faire part à leurs parents et alliés de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

PIETRI Pierre Félix
Retraité militaire et des PTT
Ancien Combattant 14-18
Médaille Militaire

leur époux, frère, beau-frère et neveu, décédé à Grasse le 27 mars 1947 dans sa 65me année.

Les obsèques ont eu lieu à Grasse le 30 Mars.

REMERCIEMENTS

M. et Mme A. F. Lucchesi et leurs enfants ; M. et Mme Bouhier,

présentent leurs sincères remerciements à leurs parents, amis et connaissances qui leur ont donné des marques de sympathie à l'occasion de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leurs enfants regrettés

Yves LUCCHESI

et sa femme

Lucienne LUCCHESI
née Bouhier

et les prient de croire à toute leur gratitude.

Le Lieutenant Porretti son fils et Madame Vve Clattoni, née Danesi, de St-André de Bozio, profondément touchés des innombrables témoignages de sympathie reçus à l'occasion de leur deuil cruel et dans l'impossibilité de répondre à tous leurs amis et connaissances, les prient de trouver ici, avec tous leurs remerciements, l'expression de leurs sentiments de vive gratitude.

MESSE ANNIVERSAIRE

M. Charles Bastiani,
Mlles Bastiani,

rappellent au pieux souvenir de leurs parents, amis et connaissances, leur frère adoré

François BASTIANI

mort électrocuté à son poste en dirigeant l'avion Bastia-Nice, le 15 avril 1946, et les informent qu'une messe anniversaire sera célébrée le Mardi 15 avril 1947 à 9 heures à l'Eglise de Borgo.

P. P. L.

Mme Vve François Albertini et sa fille Elisete, rappellent au pieux souvenir de leurs parents et amis la mémoire du

Capitaine François ALBERTINI
Chevalier de la Légion d'honneur
Mort pour la France le 5 avril 1946
à Saigon

leur époux et père regretté.

La messe anniversaire a été dite dans la plus stricte intimité en l'Eglise paroissiale de St-Jean-Baptiste, le mercredi 9 avril.

LA MAISON AGRICOLE DE LA CORSE
8, Avenue Emile Sari — Tél. 29
BASTIA
TOUT CE QUI CONCERNE
L'AGRICULTURE
ARRIVAGE en vente libre : Lentilles
haricots Coco blanc et Coco rose.

DU 9 AU 15 AVRIL

EN PREMIERE PARTIE :
UN DESSIN ANIME

SEANCES : tous les jours à 21 heures.
MATINEES : le jeudi à 15 heures ; le Samedi à 18 heures et le dimanche à 14 et 16 h. 30.
Location tous les jours de 10 à 12 heures et de 16 à 18 heures.

Régent-Cinéma

DU 10 AU 16 AVRIL

Madeleine SOLOGNE, André LUGUET et Aimé CLARIOND, dans

Mademoiselle X

DOCUMENTAIRE
ACTUALITES FRANÇAISES

SEANCES tous les jours à 21 heures.
EN MATINEES : le jeudi à 15 h. le Samedi à 18 h. et le dimanche à 14 et 16 h. 30.
LOCATION BALLON : pour les soirées de 17 h. 30 à 18 h., pour les matinées de 10 h. à 11 heures.

AGENT A BASTIA
RADIO - MEDITERRANEE
Jacques ABBATUCCI
Cour Favale
REPARATIONS
TOUTES MARQUES

PETITES ANNONCES

VERRE TRIPLEX pour automobile livraison immédiate COMPTOIR CORSE DES VERRES ET GLACES — TOGA — BASTIA.

Monsieur GIORGI Jean Baptiste ne répond plus des dettes que pourrait contracter sa femme née Marie PERRE.

1re Année — PRIX 2 frs. 85 — Lundi 14 & Mardi 15 Avril 1947

72 Année — No 104 — PRIX 2 frs. 85 — Samedi 12 Avril 1947

000083

Le Petit Bastiais

ADMINISTRATION ET REDACTION
8, Bd Paoli .. BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Tél. N. 3 - Ch. P. 152 - R. C. 2832

Quotidien Républicain d'Information et de Libération Nationale

Directeur-Rédacteur en chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS
APRES REDUCTION BLUM
3 mois : .... 171 fr.
6 mois : .... 300 fr.
1 an : .... 570 fr.

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Un décret du 17 octobre 1851 créait à Corte une école secondaire de médecine, vivement réclamée par les dirigeants de la Faculté de Montpellier frappés du bas niveau des candidats corses au diplome d'officier de santé qu'ils étaient chargés d'examiner sur place. On a déjà dit ici comment autorités locales et cantonales hésitèrent longtemps à fixer le caractère de l'Ecole Paoli de Corte : petite faculté, collège d'enseignement technique dans lequel entrait la conception d'une école secondaire de médecine, collège classique normal, et que les représentants directs, à la mairie et au conseil général, de Corte, réclamèrent eux-mêmes le collège classique par renonciation à l'école secondaire de médecine déjà décidée par décret. Il leur fut enfin donné satisfaction.

La question s'est toujours posée d'instituer en Corse un enseignement technique ou professionnel, elle se pose avec plus d'acuité que jamais au moment où le recrutement dans les fonctions publiques, notamment par la filière des emplois réservés, s'annonce particulièrement difficile, mettant « en panne » des centaines, sinon des milliers de jeunes gens dépourvus de spécialisations.

Les tentatives de création d'un enseignement professionnel, sous quelque forme que ce soit, faites à Bastia, à Ajaccio, à Sartène, en dehors d'une véritable école d'arts et métiers qui eût été établie à Corte, n'ont eu qu'un succès relatif. Une des causes principales à la vérité, de cet insuccès considéré sur un plan général, non absolu, on doit reconnaître qu'il faut l'attribuer au préjudice défavorable qu'éprouvent les familles corses à l'égard de l'enseignement technique ou professionnel, préjugé qui ressortit d'ailleurs simplement à leur préférence nette et même ancestrale, et en tout cas persistante pour les études collégiales. Aucune famille ne se reconnaîtra assez modeste pour renoncer à priori à cette manière d'ambition collégiale, à la conception des études générales, tant qu'elle n'y sera pas acculée.

Si nous rappelons le cas de Corte, recherchant longtemps sa voie, hésitant, avec les autorités entre la petite faculté, le collège professionnel et le collège classique, c'est parce qu'il illustre, depuis plus de cent ans, cette tendance. Les tergiversations de Corte durèrent bien une vingtaine d'années. Elles aboutirent au collège classique, même avec refus formel de la part de ses propres représentants, de l'école secondaire de médecine. A ce refus, il eut d'autres motifs, tirés de l'impossibilité locale d'assumer les frais de cette école ; en réalité, on le perçoit bien à travers les discours et les rapports de l'époque, on s'en tenait à la vieille formule de l'enseignement générale secondaire.

En matière d'enseignement professionnel, une autre conception se fait jour : ajouter cet enseignement aux établissements secondaires. C'est par incidence, comme par la bande, et d'une manière susceptible de ménager l'amour propre des familles, qu'on peut arriver à une infiltration de l'enseignement professionnel en Corse. Cette conception semble avoir d'ailleurs avoir reçu un sérieux commencement d'exécution.

P.B.

Maria PASQUINELLI est condamnée à mort

PARIS. — Maria Pasquinelli qui, le 10 février assassina à Pola le général de Winton, a été condamnée à mort par le tribunal militaire britannique de Trieste.

UN ANNIVERSAIRE

par Hélène CAMPINCHI, Avocat à la Cour de Paris

Le 12 Avril 1945, Franklin D. Roosevelt succombait à une hémorragie cérébrale. Mme Roosevelt dont on sait le rôle d'inspiratrice, d'animatrice qu'elle joua auprès de son mari, prévenait ses enfants du deuil qui venait de frapper le monde par ce message d'une émouvante simplicité : « **Le Président s'est éteint dans son sommeil. Il a mené sa tâche à bonne fin comme il le voulait.** »

La vie de Franklin Roosevelt aura été un combat incessant. Lutte contre lui-même, alors qu'à 39 ans, frappé par l'irréparable épreuve d'un subit accès de polyomiélite, il déploya de surhumains efforts pour ne pas demeurer un malade, un paralysé, condamné sa vie durant à être retranché du monde des vivants, lutte contre une opinion publique et un congrès qu'il amena peu à peu, de 1933 date de son élection à la Présidence, jusqu'à la veille de la guerre, à renoncer à l'isolationnisme, où l'Amérique s'enfermait depuis 1919.

L'histoire s'émerveillera de la volonté et de l'habileté que sut déployer Roosevelt pour amener son pays, résolument pacifique et sûr de son indépendance, à venir en aide aux Alliés au cours des premiers mois du conflit mondial. Dès le début de 1940, fait peu connu, même aujourd'hui, il obtint que fussent vidés les arsenaux américains, pour envoyer rapidement en Angleterre toutes les armes dont ceux-ci disposaient. Quarante destroyers furent cédés aux Anglais, alors que l'Amérique devait dès cette époque faire protéger ses convois. Quelques mois plus tard, il fit accepter par les Américains et par le Congrès, la loi « Prêt et Bail », qui autorisa le Président à faire de l'Amérique « l'Arsenal des démocraties », comme il l'appela lui-même. Après l'attaque du Japon, quand l'Amérique se jeta elle-même dans la lutte, il mit sur pied la formidable machine de guerre de l'U.S. Army, la plus puissante que le monde ait jamais vue, grâce auquel le « Mur de l'Atlantique » fut enfoncé, la France libérée, l'Allemagne écrasée.

Sûr de la victoire, avant même qu'elle ne fût totale, Roosevelt consacra tous ses efforts à l'organisation de la paix, dont en pleine guerre il avait posé les principes dans la Charte de l'Atlantique, et qu'il tint à affirmer plus énergiquement encore au cours des conférences internationales de Téhéran, de Dumbarton Oaks et de Yalta.

C'est 10 jours après sa mort que s'ouvrit à Francisco la conférence qui avait pour mission d'élaborer la Charte des Nations Unies. On peut affirmer que si les travaux de la conférence ont pu être menés à bonne fin, malgré le désarroi causé par la disparition de Franklin Roosevelt, c'est parce qu'il en avait été l'inspirateur, s'il ne put en être l'animateur.

A l'idéalisme de Wilson, il joignait un sens pratique et des qualités de diplomate qui avaient manqué à son prédécesseur. Le nouveau système international qu'il avait préconisé, et que ratifia le Sénat américain, comme le ratifièrent les 51 nations qui avaient signé la Charte, devait être pour le Président Roosevelt, par ce qu'il témoignait d'un esprit plus réaliste que le Pacte de la Société des Nations, l'instrument grâce auquel serait bâti cet édifice de paix, de prospérité et de liberté, dans lequel souhaitaient vivre toutes les nations du monde.

A des journalistes qui le questionnaient, Roosevelt répondit un jour : « Je ne crois pas avoir une mission. Aucun homme n'est irremplaçable. »

Et cependant, à l'heure où les travaux de la Conférence de Moscou accusent des divergences de vues chaque jour croissantes entre les Alliés, comment ne pas avoir le sentiment que le Président Roosevelt, s'il était encore de ce monde, parviendrait, par sa personnalité qui dominait toutes les autres, par le prestige dont il jouissait, à atténuer, sinon à résoudre les difficultés et les complications qui menacent encore la paix mondiale ?

Roosevelt, dans un message radiodiffusé au peuple de France, le 8 novembre 1942, disait : « Je suis un vieil ami de la France et du peuple français. Je connais vos fermes, vos villages, vos villes. Je connais vos professeurs, vos soldats, vos ouvriers. Je suis tout le prix qu'attache le peuple de France à l'héritage de vos foyers, au patrimoine de votre culture, au principe même de la démocratie en France. Je salue et proclame une fois de plus ma foi dans la liberté, dans l'égalité, dans la fraternité. »

En ce jour anniversaire de sa mort, ne manquons pas d'affirmer, nous, Français, que Roosevelt, citoyen de l'univers, manquera longtemps encore à tous ceux qui veulent la liberté des peuples et la coopération internationale.

Hélène CAMPINCHI,
Avocat à la Cour.

Strasbourg accueille son libérateur. A la sortie de la cathédrale le Général de Gaulle accompagné de M. Jefferson Caffery, salue en écoutant l'Hymne National.

M. RAMADIER donne quelques précisions sur les incidents de Madagascar

PARIS. — Au cours de sa conférence de presse hebdomadaire M. Paul Ramadier a fourni quelques précisions sur la situation militaire et politique à Madagascar.

Le calme est rétabli dans la plupart des secteurs et l'on peut envisager la situation avec confiance.

Le président du conseil est attaché à rappeler les causes de ces incidents et les liens qui unissaient Malgaches et Howas avant l'arrivée des Français.

M. Ramadier a également souligné l'importance du problème économique rendu difficile en raison de la position stratégique de l'île.

Evoquant les troubles d'Algérie, M. Ramadier a affirmé qu'il ne s'agit que d'agitations dues à la campagne électorale en Kabilie.

PARIS. — Une dépêche de Tananarive annonce que le haut commissaire de France accompagné de son chef de cabinet et du général commandant les forces françaises à Madagascar sont attendus dans cette ville.

L'attaque de Paratangana a été énergiquement repoussée avec des pertes sévères pour les assaillants.

Le calme est revenu sur l'ensemble du territoire.

EN GRÈCE

Un groupe de rebelles est encerclé dans le nord du pays

PARIS. — Le gouvernement grec a demandé aux chefs des troupes gouvernementales, d'appliquer aux rebelles des mesures de clémence.

600 hommes ont été parachutés en Thessalie avec des vivres et des munitions pour une durée de 6 mois.

Les troupes gouvernementales ont encerclé des groupes de rebelles dans le centre et le nord du pays.

A la Conférence de Moscou

Le rattachement de la Sarre à la France

PARIS — Hier s'est déroulée à Moscou une journée capitale pour l'avenir de la Sarre.

Les 4 ont discuté les statuts futurs de la Rhénanie, la Ruhr et la Sarre.

Le général Marshall s'est prononcé pour une décision immédiate, et sans réserve pour le rattachement de la région sarroise à l'économie française, à condition que soit respectée l'autonomie de la population, et que les réparations dues à la France soient diminuées de la valeur des installations industrielles sarroises.

M Bevin a fait connaître à nouveau le point de vue britannique sur ces questions, et M. Molotov a réservé sa réponse jusqu'à aujourd'hui.

M. Georges Bidault a exposé à nouveau les points de vue français sur ces questions.

Le 2me procès des criminels de guerre s'est ouvert à Dachau

PARIS. — Aujourd'hui s'ouvre à Dachau le 2me procès des criminels de guerre, celui des bourreaux de Buchenwald.

30 hommes et une femme seront sur le banc des accusés. La femme avait été surnommée « la chienne de Buchenwald » et ses amants lui offraient des abat-jours ou des livres reliés en peau humaine.

Parmi les anciens détenus du camp, assisteront au procès entr'autres M. Blum et la sœur du général de Gaulle.

Cyclone sur le Texas

PARIS. — Un cyclone qui s'est abattu sur le Texas a fait 152 morts et 1250 blessés.

Deux localités ont été complètement dévastées par le passage de l'ouragan.

Les otages français détenus par les vietnamiens seront-ils libérés ?

PARIS. — Une dépêche de Saigon annonce que le délégué en Indochine de la Croix-Rouge Internationale a demandé par radio et obtenu un entretien avec le Président de la Croix-Rouge vietnamienne.

L'objet de sa mission est d'obtenir la libération des otages français et non français, détenus par les vietnamiens depuis le 19 décembre 1946.

Des finances de plus en plus obérées, et non de Gaulle menacent actuellement la République
DEFENSE EFFICACE : apaisement, union

Après l'Union Gaulliste, il est question d'une autre formation, le Rassemblement du Peuple de France, dont la paternité est attribuée aussi au Général de Gaulle ; ce dernier n'a pas adhéré à l'Union Gaulliste : se laissera-t-il tenter par le R.P.F. qui probablement ne verra jamais le jour ?

« M. Soustelle, ancien ministre, dont on avait annoncé qu'il serait le secrétaire général du Nouveau Rassemblement paraissait le confirmer quand il déclarait à son retour à Paris, que cette information « ne correspondait encore A AUCUNE REALITE ».

Le Nouveau Rassemblement n'est donc EN REALITE qu'un mirage politique.

Le Général de Gaulle a dit, répété, promis — sa parole vaut un acte écrit — qu'il ne prendrait JAMAIS la tête d'un parti, et que d'un tel parti il n'essayera JAMAIS de compromettre les institutions républicaines, la souveraineté populaire qu'il a rétablies.

On peut lui faire confiance : c'est l'avis de M. de Moro-Giafferi, radical-socialiste, qui, à propos de la manifestation de Strasbourg s'est exprimé dans « La Dépêche de Paris » en ces termes :

« Je ne vois pas ce qu'on pourrait reprocher à ce discours. Le général de Gaulle critique la Constitution, comme nous l'avons nous-mêmes critiquée. Mais il ne laisse apercevoir aucune intention de la combattre par des moyens illégaux ».

On a l'impression que certains chefs de partis qui annoncent les responsabilités du pouvoir alertent l'opinion publique contre un danger imaginaire dans l'impuissance où ils se trouvent d'écarter le danger réel, tangible constitué par nos finances de plus en plus obérées : si très imprudemment, ils créent la division alors que l'union serait plus que jamais nécessaire pour faire face à une situation presque inextricable.

Le bilan de la Banque de France au 3 avril révèle un accroissement de la circulation fiduciaire de 15 milliards, ce qui porte le montant total à 764 milliards.

En outre, le gouvernement est dans l'obligation de recourir à l'emprunt pour couvrir les dépenses du budget extraordinaire s'élevant à plusieurs centaines de milliards.

Le moment n'est donc pas bien choisi, d'agiter le spectre d'une révolution, d'agiter de soldats, d'injurier l'homme le plus populaire à juste titre de France, le Général de Gaulle, parce qu'il a pris la liberté, dont jouit chaque citoyen, de dénoncer des faiblesses, des abus préjudiciables d'après lui à l'intérêt national.

C'est à croire qu'un vent de folie souffle de nouveau sur notre malheureux pays.

Le général de Gaulle ne commettra pas l'erreur de gaspiller dans une aventure politique « le capital national » qu'il représente.

Mais on risque, par des imputations calomnieuses, par des insinuations grossièrement malveillantes, de mécontenter la majorité des français qui nourrissent un sentiment d'affection et reconnaissante admiration pour le Sauveur de la Patrie : les conséquences en résultant seraient de nature à diminuer les chances de succès des emprunts.

Les mots d'ordre salutaires devraient être actuellement : apaisement et surtout union de tous les républicains autour de la grande espérance de redressement dans la concorde sociale et par le travail.

A. B.

POLITIQUE FRANÇAISE EN INDOCHINE

Discussion d'interpellations

Journal Officiel du 1er mars 1947.

M. le Président. L'ordre du jour appelle la discussion des interpellations : 1.) de M. Ramarony, sur la politique que le Gouvernement poursuit en Indochine ; 2.) de M. Frédéric Dupont, sur les raisons pour lesquelles, au moment où des campagnes en France et à l'étranger ne cessent d'attaquer le « colonialisme français », il n'a pas encore été publié un livre jaune sur les atrocités commises par les forces du Viet-Nam sur nos compatriotes en Indochine ; 3.) de M. Pierre André sur les attributions du ministre de la défense nationale à la suite du décret n. 47-296 du 7 février 1947 et ses répercussions sur le moral des troupes qui se battent en Indochine ; 4.) de M. Paul Devinat, sur la politique du gouvernement à l'égard du problème indochinois ; 5.) de M. Paul Reynaud, sur la politique française en Indochine.

La parole est à M. Ramarony, auteur de la première interpellation.

M. Ramarony. Mes chers collègues, les événements douloureux qui se déroulent actuellement en Indochine m'ont obligé, ainsi qu'un certain nombre de mes collègues, à déposer une demande d'interpellation sur la politique qu'entend suivre le gouvernement dans les territoires d'outre-mer.

Je remercie M. le ministre de la France d'outre-mer d'avoir accepté ce débat ; je remercie particulièrement M. le président du conseil d'avoir bien voulu insister pour qu'il ne soit pas à nouveau ajourné, car les mesures qui viennent d'être prises par le gouvernement obligent indiscutablement ce dernier à faire devant l'Assemblée et devant le pays des déclarations qui s'avèrent indispensables.

Le Gouvernement doit, en effet, définir sa politique. L'opinion publique le désire ; par ailleurs, les populations de nos territoires d'outre-mer entendent être fixées sur cette politique.

Enfin — et je pense que sur ce point, l'Assemblée sera unanime — des Français font, en ce moment vaillamment leur devoir en Indochine.

Ils luttent dans des conditions particulièrement difficiles. Ils ont besoin de savoir que le pays tout entier est derrière eux et que le gouvernement entend les soutenir par une politique ferme et nette.

Si nous considérons le problème que nous avons à examiner aujourd'hui, il faut bien reconnaître qu'une funeste déformation de la pensée politique française s'empare à l'heure actuelle pour des fins partisanes, de tous les événements.

Il m'apparaît que, lorsqu'on examine cette question de l'Indochine on se trouve en présence, bien souvent, de procès de tendances ou de personnes, tandis qu'il faudrait simplement procéder à un examen objectif de la situation, afin de trouver les solutions qui paraissent s'imposer.

Il faut qu'au terme de ce débat le Gouvernement définisse un programme qui corresponde aux intérêts bien compris de l'Indochine et de ses habitants et aux intérêts permanents de la France de tous les partis je dis bien, de tous les partis.

Or, deux courants d'opinion se manifestent à l'heure actuelle. Les uns pen-

sent, disait, dérivent que la France n'a commis que des erreurs depuis le 9 mars 1945. Une campagne se dessine, se précise même, qui dénonce l'impérialisme français comme s'étant exercé au seul profit des puissances d'argent, pour la satisfaction des colonialistes.

Une autre propagande indique, au contraire, que tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour est exempt de toute critique et que les dirigeants locaux seraient les otages successeurs de Gallieni et de Lyautey.

Je crois que la vérité ne réside ni dans l'une ni dans l'autre de ces tendances. Je voudrais oublier devant vous mes tendances personnelles pour examiner avec objectivité le problème indochinois et tâcher de rechercher les solutions qui me paraissent s'imposer.

Tout d'abord, il est indispensable, dans un débat de cette nature, de rappeler brièvement l'œuvre de la France en Indochine, les résultats qui ont été obtenus et leur incidence sur la condition des Annamites. Par conséquent, pour trancher la difficulté, il faut tenir compte de ce qu'a fait la France, laquelle entend, non pas revendiquer de ce chef des droits mais démontrer que son effort est eu pour résultat d'améliorer grandement la condition des populations indochinoises et que sa présence en Indochine reste nécessaire dans l'intérêt de ces populations.

Qu'avons-nous fait ? Voulez-vous me permettre de résumer l'œuvre immense de la France en Indochine, dans le domaine économique et culturel ?

Lors de notre arrivée, l'outillage des territoires indochinois était inexistant; depuis un demi-siècle nous avons doté ce pays des moyens les plus modernes de communication.

Je ne citerai pas beaucoup de chiffres mais il est intéressant de remarquer que les voies ferrées ont, à l'heure actuelle, en Indochine, une longueur de 3.053 kilomètres, dont 1.799 pour la ligne principale du Transindochinois, qui relie Saigon au reste du pays.

L'ensemble du réseau routier mesure 32.000 kilomètres, dont 20.000 sont asphaltés. L'extension en a été poursuivie au cours de ces dernières années, malgré des circonstances défavorables. Dans ce domaine l'œuvre de la France a été considérable.

Parlerai-je des travaux sur le grand fleuve du Sud et rappellerai-je que les navires de mer peuvent actuellement remonter à 320 kilomètres de l'embouchure du Mékong et que le port de Saigon, l'un des plus importants, est en rivière, à 80 kilomètres des terres ?

Accomplissant une œuvre admirable, la France grâce à des irrigations, a scientifiquement entretenu la culture du riz. Celle-ci, qui occupait en 1865, environ 250.000 hectares, s'est étendue dans des conditions telles qu'elle en occupe aujourd'hui 2.400.000.

Ces chiffres sont éloquents.

Et lorsque l'on sait que le riz est la base essentielle de l'alimentation des autochtones, on voit immédiatement quelles améliorations ont été apportées à leur condition de vie.

(A suivre).

AVIS DE DECES

VESCOVATO

Mme Vve Estelle Agostini ; Mlle Caroline Agostini ; Mme et M. Pisella François,

ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Roch FRANCHINI
Greffier de Justice de Paix

survenu à Sidi-Bel-Abbès le 4-4-47.

P. P. L.

M. Depreux en Algérie

PARIS. — M. Depreux ministre de l'Intérieur qui effectue actuellement une tournée d'inspection en Algérie est arrivé hier à Bône.

M. Depreux a déclaré qu'il était venu, pour tout voir tout connaître, tout entendre, que la France devait assurer la sécurité de tous et qu'ainsi ils pourraient travailler dans une confiance respective.

Nouvelles diverses

PARIS. — A Carcassonne, les gardes mobiles ont dû employer les gaz lacrymogènes pour faire sortir 400 militaires annamites qui s'étaient barricadés dans un bâtiment de la caserne.

Deux annamites qui voulurent rejoindre les gardes mobiles et sautèrent par les fenêtres, malgré toutes les précautions prises s'écrasèrent au sol.

PARIS. — Un incendie s'est déclaré à bord d'un paquebot en cale sèche à Liverpool.

Le sinistre a été rapidement maîtrisé et les dégâts ne sont pas importants.

PARIS — Après avoir consulté le conseil supérieur de la magistrature, le président de la République a décidé de commuer la peine de mort prononcée contre Cousteau, Rebatet et Algarron, en celle des travaux forcés à perpétuité.

PARIS. — Selon une dépêche de Lisbonne on est inquiet dans les milieux officiels de la capitale portugaise où la persistance de certains troubles peut avoir des conséquences sur la situation économique du pays.

PARIS. — Le Président de la République brésilienne a demandé à son gouvernement d'augmenter les crédits destinés à favoriser l'immigration étrangère au Brésil.

Les Docteurs D. NICOLAI et J. PIOBETTA

Diplomé de radiologie. Ancien assistant radiologue de l'hôpital Desgenettes de Lyon ouvriront leur cabinet de radiologie générale, le lundi 14 Avril 9 Bd de Gaulle. 3me Etage.

LA GREVE des téléphonistes américains menace de se prolonger

PARIS. — Le comité de grève des employés téléphonistes américains a rejeté une proposition des délégués des compagnies de téléphone.

La grève menace de durer longtemps, à moins que le gouvernement ne prenne des mesures draconiennes.

Une explosion vient de se produire dans une mine d'anthracite en Pensylvanie faisant 9 morts et 19 blessés.

RETRAIT DES PIECES DE 0 fr. 10 et de 0 fr. 20.

Un arrêté ministériel publié au J. O. du 21 mars 1947, page 2.669 prévoit à partir du 1er avril 1947 le retrait des pièces de 0 fr. 10 et de 0 fr. 20.

Par décision de MM. les ministres de l'Economie Nationale et des Finances, ces pièces pourront **jusqu'au 30 juin 1947**, être reçues à titre de tolérance et uniquement comme monnaie d'appoint, pour une valeur inférieure au demi-franc.

LE DOCTEUR P. GIACOMI
Ex-Interne et Médecin de l'Hôpital St-Michel de Paris
Médecine générale et Accouchement

Informe son aimable clientèle qu'il recevra à son cabinet à

CASAMOZZA (Corse)
Les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de 9 heures à 11 heures

AVIS

M. RAPAIRE, Chirurgien-Dentiste, reprendra ses consultations à partir du 15 Avril prochain.

Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

AVIONS
CHEMINS DE FER
CARS
VOITURES
Toutes Directions
FRANCE ET ETRANGER
CORSE ROUTIERE
Tél. 1.79.

CHRONIQUE LOCALE
MEMENTO

SAMEDI 12 Avril : St Jules.

BULLETIN METEOROLOGIQUE
Vendredi 11 Avril 1947

Température : + 14.
Baromètre : 760.
Temps variable.

ETAT CIVIL DU 11 AVRIL 1947

NAISSANCES : Gentali Yvette Pâquerette ; Guerrini Danielli ; Assaygh Joseph ; Peretti Rose Marie.

DECES : Giannuci Alexandre, 54 ans, célibataire.

MARIAGES : Chaulet Bernard Félix Gaston, contrôleur civil et Ferrandi Léa Jeanne Marianne Clotilde, S. P.

Caledda Angelo, boucher et Andreani Françoise, S. P.

MOUVEMENT DU PORT

AU DEPART : Le « Fred Scamaroni » Cdt Carli, pour Marseille, avec 259 passagers et 184 tonnes de marchandises.

PHARMACIE DE GARDE

Pharmacie C. COSTA, 38, Boulevard Paoli. Bastia.

Mairie de Bastia

AVIS. — Madame Elisa Terent, est priée de vouloir bien se présenter au bureau du Secrétariat général de la mairie pour une affaire la concernant.

Nouvelles Religieuses

TIERS-ORDRE FRANCISCAIN

Réunion des deux Fraternités, dimanche 13 courant, en la Chapelle Sainte-Claire, pour les Messieurs à 10 heures et pour les Dames à 15 heures.

SYNDICAT AGRICOLE DE BASTIA

Assemblée générale dimanche 13 courant à 9 heures à la Bourse du Travail.

ORDRE DU JOUR :

Distributions de soufre, sulfate, farine de blé pour bétail, bottes en caoutchouc, chaussures et effets de travail.

Question pommes de terre de semence.

Allocations familiales.

PRESENCE INDISPENSABLE.

Ceux qui s'en vont

Ile-Rousse le 9 Avril 1947

C'est avec un vif sentiment de tristesse que nous avons appris, la semaine dernière, le décès de notre cher concitoyen Monsieur Hippolyte Muzio Olivi. Nous savions que depuis quelques mois il supportait avec difficulté le poids de ses 83 ans mais nous savions aussi que rien ne nous autorisait à supposer un si proche dénouement. A cette pénible nouvelle nos regrets se sont doublés d'un légitime mouvement de surprise dans une ambiance de tristesse générale.

Avec Monsieur Muzio Olivi disparait le dernier représentant d'une famille qui a joué dans les annales locales tant commerciales que politiques, de notre ville, un rôle de premier plan. Resté seul, il lui appartenait de continuer la tradition familiale et nous pouvons dire que ses activités ont été à la hauteur de la succession qui lui était échue.

Président du Tribunal de Commerce d'Ile-Rousse, Membre de la Chambre de Commerce de Bastia, Consul d'Italie, Trésorier des Invalides de la Marine, Conseiller municipal, Agent de la Compagnie Fraissinet pendant près de trente ans autant de branches de ses multiples activités où la droiture, l'honnêteté et ses connaissances lui valaient une popularité sans limites. Puis nous le voyons prêter son concours, ses compétences, son dévouement et par-dessus tout sa légendaire amabilité, à toutes les œuvres qui pouvaient avoir un caractère d'utilité publique. Homme de bien dans toute l'acception du mot, prêt à concilier les devoirs de ses charges avec les légitimes exigences d'un public en contact journalier avec ses services, il était toujours le promoteur des plus heureuses solutions où les parties en compétition bénéficiaient de son esprit de justice qui étaient quelques-unes des plus belles qualités de sa haute personnalité. Sa bienfaisante activité se continuait dans l'intimité de sa vie privée et au bénéfice de n'importe quel solliciteur auprès des hautes amitiés qu'il avait un peu partout.

Et voilà les raisons de cette belle popularité qui forçait l'amitié de tous les Ile-Roussiens et de tous les étrangers qui avaient l'occasion par besoin ou par amitié de l'approcher. Et lorsque la Croix de la Légion d'Honneur vint récompenser de si beaux états de service, nous eûmes l'intime conviction que l'Etat avait bien reconnu en M. Muzio Olivi un de ces bons ouvriers qui après avoir bien œuvré méritent de prendre place parmi les bons serviteurs.

Les regrets qui l'ont accompagné dans la tombe sont de l'ordre du bien qu'il a fait. Dieu lui aura réservé la récompense qu'il a si bien mérité de son vivant.

En cette douloureuse circonstance, nous nous faisons un devoir de présenter à Madame Muzio Olivi et aux parents du cher disparu, nos bien vifs sentiments de condoléance et d'amitié. — P. M.

Société des Tannins Corses

Société anonyme au capital précédemment de 3.500.000 Frs
et actuellement de 10.200.000 frs
Siège social à Ponte-Leccia (Corse)

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la SOCIETE DES TANNINS CORSES du 25 Septembre 1946 et décision du Conseil d'Administration du 27 Novembre 1946, le capital social de la Société a été porté à la somme de 10.200.000 francs, les 12.000 actions le composant, précédemment de 500 frs ayant été portées à une valeur nominale de 850 francs chacune.

Comme conséquence de cette augmentation, les modifications suivantes ont été apportées aux Statuts de la Société : SOUS-TITRE sera désormais rédigé comme suit : « Société anonyme au capital de 10.200.000 francs divisé en 12.000 actions de 850 francs chacune ».

ARTICLE 6 ainsi libellé : « Le capital social est fixé à dix millions « deux cent mille francs divisé en douze mille actions de huit cent cinquante francs chacune souscrites « en numéraire et entièrement libérées : 10.000 représentant le capital social souscrit à l'origine et « 2.000 actions représentant l'augmentation du capital social décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 juin 1942. »

Des copies enregistrées des procès-verbaux de l'Assemblée Générale et de la Réunion du Conseil ci-dessus rappelés, ont été déposés le 27 Mars 1947 au Greffe du Tribunal de Commerce de Corte sous le N° 134.

Le Président du Conseil.

— AVIS ET COMMUNICATIONS —

SOCIETE DE PECHE " LA RASCASSE "
(Avis très important)

Dimanche 13 courant de 10 heures à 12 heures, à notre siège, Grand Café Andréani, inauguration de notre Tableau, ainsi que du Fanion et Drapeau de notre Société.

Tous les membres sont priés d'être présents. Un apéritif d'honneur sera servi, les nouveaux adhérents trouveront des cartes sur place.

Le Président : Joseph AGOSTINI.

DEFI

L'équipe du « Bar Ange » lance un défi à la redoutable équipe du « Café Napoléon », pour le samedi 19 Avril.

Réponse par voix de presse.

Le Président : Franceschetti.

SYNDICAT DES COMMERÇANTS DU TEXTILE et de la MERCERIE

Le Syndicat des Commerçants Textiles du Nord de l'Ile informe les négociants textiles des arrondissements de CORTE et d'ILE-ROUSSE-CALVI, qui se sont fait inscrire conformément aux avis de presse parus au mois de décembre 1946 et mars 1947, d'avoir à retirer, individuellement, au Groupement d'Achat, 2, rue des Jardins à BASTIA, leur répartition **du 25 avril au 10 mai inclus.**

Il rappelle en outre aux commerçants de l'arrondissement de Bastia que le délai qui leur a été imparti pour retirer la leur prend fin le 20 courant.

Les délais fixés ci-dessus étant des délais limites, il sera disposé de toute attribution non retirée aux dates indiquées.

P. S. — Les commerçants attributaires sont priés d'apporter les emballages nécessaires à l'enlèvement de leurs marchandises.

P. SIMONPAOLI

CHAMBRE DE COMMERCE DE BASTIA
AVIS TRES IMPORTANT

La répartition des tickets d'essence du mois d'Avril aura lieu dès parution de la présente note.

Les attributaires sont instamment priés de les retirer avant le 29 avril, date limite et irrévocable de distribution.

BEAUTE DE LA CHEVELURE
Coiffeur Jacques
20, Rue Napoléon, 20 — Tél. 406
PERMANENTE DE LUXE
Nouvelle méthode demie chaud
TEINTURES SPECIALES A L'HUILE
Mise en plis - Coiffures mode
Garantie intégrale contre tout crêpage, dessèchement ou altération des cheveux
27me ANNEE D'EXPERIENCE

Paris
DU 9 AU 15 AVRIL
L'événement cinématographique de l'année !
Ray Milland
Le Poison
(The Lost Weekend)
EN PREMIERE PARTIE :
UN DESSIN ANIME
SEANCES : tous les jours à 21 heures.
MATINEES : le jeudi à 15 heures ; le Samedi à 18 heures et le dimanche à 14 et 16 h. 30.
Location tous les jours de 10 à 12 heures et de 16 à 18 heures.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Toute construction nouvelle, tout aménagement ou simple ravalement de façade d'immeuble, même limité à un magasin, doit obligatoirement donner lieu à une autorisation préalable des services intéressés, conformément aux règlements en vigueur.

Les travaux exécutés sans permis de construire donneront lieu à l'application des sanctions prévues aux articles 7 et 12 de l'Ordonnance du 27-10-45 (amende de 5.000 à 500.000 frs à chaque bénéficiaire des travaux : Architectes, Entrepreneurs et propriétaires).

Les demandes doivent être remises au Service d'Architecture de la Ville, Place Favalelli, BASTIA.

RECETTE DES FINANCES de BASTIA
Retrait de la circulation des pièces de 0,05, 0,10, 0,25 en nickel 10 et 20 francs en argent

Le public est informé que l'échange des pièces susvisées est effectué par toutes les Caisses publiques.

RADIO - MEDITERRANEE
J. ABBATUCCI
Cours Favale — BASTIA
Expédition des Postes Malony
Petits Postes Portatifs
Tourne disques
Postes tourne disques combinés
Mallettes Ampli pour salles de danses
REPARATIONS
TOUTES MARQUES

Régent-Cinéma

DU 10 AU 16 AVRIL

Madeleine SOLOGNE, André LUGUET et Aimé CLARION, dans

Mademoiselle X

DOCUMENTAIRE
ACTUALITES FRANÇAISES

SEANCES tous les jours à 21 heures.

EN MATINEES : le jeudi à 15 h. le Samedi à 16 h. et le dimanche à 14 et 16 h. 30.

LOCATION BALLON : pour les soirées de 17 h. 30 à 18 h., pour les matinées de 10 h. à 11 heures.

MALONY RADIO
Un radio Malony c'est le bonheur au foyer
AGENT A BASTIA :
RADIO - MEDITERRANEE
Jacques ABBATUCCI
Cour Favale
REPARATIONS
TOUTES MARQUES

MESDAMES !
LAETITIA
BRILLANTINE DE LUXE
SPECIALEMENT ETUDIEE POUR les SOINS de VOTRE CHEVELURE
COIFFEURS & PARFUMEURS
Agent pour la CORSE :
J. SEASSARI -:- BASTIA

PETITES ANNONCES

VERRE TRIPLEX pour automobiles Pose immédiate. COMPTOIR CORSE DES VERRES ET GLACES — TOGA — BASTIA.

A VENDRE Vigne et Jardin arrosable. Pontere. S'adresser à M. Simonpieri Jean Quilicus à Pontere (Canavaggia).

FERAIS échange d'un appartement trois pièces et cuisine, 6, rue Smolett, Nice, contre appartement équivalent à Bastia. S'adresser à M. Giacomini, San-Gavino di Fiumorbo, Corse.

DROIT RURAL

Modifications au statut du fermage

L'Assemblée Nationale le 28 mars et le Conseil de la République le 29 mars ont adopté deux textes, l'un modifiant l'ARTICLE 23 permettant au propriétaire de reprendre en fin de bail les lieux loués soit pour les exploiter soit pour les faire exploiter par un fils majeur ou une fille majeure, l'autre modifiant l'ARTICLE 22 bis touchant le partage 2/3-1/3 des produits se substituant au partage moitié-moitié en matière de métayage.

Quelle est la portée de ces nouveaux textes ?

A. — REPRISE POUR EXPLOITER

Jusqu'ici, le propriétaire qui désirait reprendre pour exploiter ne pouvait pas voir contester la réalité de son désir. Tandis que le congé donné au fermier ou au métayer pour griefs graves, lorsqu'il était déféré au Tribunal paritaire cantonal, était soumis à l'appréciation souveraine de ce tribunal quant à la réalité des griefs invoqués, le congé donné pour reprise était réputé valable dès que l'engagement était pris de cultiver l'exploitation au moins 9 ans en occupant les lieux d'habitation de la ferme ou, après autorisation préalable du Tribunal paritaire, en habitant à proximité de la ferme.

La nouvelle loi accroit le pouvoir d'appréciation du Tribunal paritaire en cas de congé donné pour exploiter.

Désormais, les aptitudes du bailleur à cultiver seront examinées mais c'est au preneur qu'incombera la preuve que le bailleur ou son enfant majeur qui veut reprendre les lieux ne remplit pas les conditions permettant l'exploitation effective et permanente du fonds qu'exige l'art. 23. Seulement si cette preuve est apportée, le congé donné ne sera pas validé par le Tribunal paritaire cantonal et, en appel, par le Tribunal paritaire d'arrondissement.

Il y a là un pouvoir d'appréciation fort délicat à manier, mais il apparaît qu'il soit donné pour éviter que des reprises, simplement provoquées par les exigences de la loi, n'aboutissent à une mauvaise exploitation des lieux repris.

B. PARTAGE 2/3-1/3

Une controverse très animée s'était produite entre ceux qui prétendaient que ce nouveau mode de partage des produits de l'exploitation entre bailleur et métayer s'appliquait aux produits de la campagne agricole 1945-1946 et ceux qui, se basant sur le paragraphe 4 de l'article 22 bis déclaraient que ce nouveau partage, mis en vigueur « dès l'ouverture de l'année culturale qui suivra celle en cours à la promulgation de la loi du 13 avril 1946, ne devait s'appliquer qu'aux produits de la campagne agricole 1946-1947.

Pour mettre fin à cette controverse, la nouvelle loi dispose que les produits de la campagne 1945-1946, bref obtenus pendant l'année culturale 1er octobre 1945-1er octobre 1946, seraient partagés dans la proportion 2/3 pour le métayer 1/3 pour le bailleur et non par moitié.

Nous n'avons pas caché la désapprobation que nous donnions à cette application rétroactive de la nouvelle formule de partage, puisqu'elle englobait la période 1er octobre 1945-1er octobre 1946 (séance Conseil de la République 29 mars 1947) mais le fait est là et c'est de cela seulement dont nous voulions informer nos lecteurs.

Pierre DE FELICE
Avocat à la Cour d'Appel de Paris
Rédacteur en chef
de la Revue Paysanne de droit rural.

COMPTOIR CORSE DE VERRES ET GLACES
ROUTE DU CAP — BASTIA
Tél. 620 — Tél. 620
Dépositaire agréé des Manufactures SAINT-GOBAIN et BOUSSOIS
VERRES A VITRES
Verre martelé et imprimé
GLACES, VITRAGES ET MEUBLES
Triplex et Sécurit p. Autos
BIMBELOTERIE, MASTIC
Tuiles et Briques en verre
PROCHAINEMENT :
Livraison par camion aux négociants de l'intérieur.

1 Année — No 105
PRIX 2 frs. 85
Dimanche 15 Avril 1947
000084

Le Petit Bastiais

ADMINISTRATION ET REDACTION
5, Bd Paoli .. BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Tél. N. 3 - Ch. P. 152 - R. C. 2632

Quotidien Républicain d'Information et de Libération Nationale

Directeur-Rédacteur en chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS APRES REDUCTION BLUM
3 mois : .... 171 fr.
6 mois : .... 300 fr.
1 an : .... 570 fr.

CHEQUE DE LA CORSE

EN GRÈCE

Les opérations contre les partisans

ATHENES. — Selon un communiqué officiel du gouvernement grec, les opérations contre les partisans se poursuivent intensément appuyées par 200 chasseurs ou batteries.

PARIS. — Une dépêche de Lake Success annonce que 24 nations ont accepté la convocation d'une assemblée générale extraordinaire des Nations Unies chargée d'examiner le problème palestinien.

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

Le dernier Préfet de Juillet

Les dix-huit années que dura la Monarchie de Juillet ne comptèrent en Corse que deux préfets, M. Jourdan du Var et M. Fresneau, le premier allant de 1830 à 1844 et le second et dernier de 1844 à 1848. Sans la Révolution, rien n'indique que M. Fresneau n'aurait pas fait en Corse un plus long séjour, et celui qui fut son lot, est déjà bien convenable. M. Fresneau, en effet, réussissait dans ce département. Les plus mauvaises histoires d'ordre politique, électoral, il les évitait par suite de la prééminence en définitive incontestée du parti Sebastiani, qui ménageait ses électeurs censitaires et s'alliait volontiers les... autres : ils étaient assez rares pour qu'on put les satisfaire.

Restait à considérer la capacité de M. Fresneau qui n'était pas niable et s'attachait à des réalisations intéressantes en premier lieu l'ouverture de plus possible de routes vicinales, la grande lacune, si l'on peut dire, de l'économie corse à cette époque, la seconde, et presque la dernière, étant la criminalité.

Le leit-motiv des discours, longs, détaillés et de ton confident, du Préfet au Conseil général c'est la criminalité et c'est le réseau vicinal. La Corse, disait-il n'a besoin pour être heureuse que de paix dans les communes et de bons chemins vicinaux. On aura une idée de la situation au premier point de vue en retenant que le rôle de la Cour d'Assises pour une seule session, qui durait jusqu'à deux mois, ne comprenait pas moins de quarante-quatre affaires ! Doit-on se plaindre des temps présents si l'on en juge par ce détail ? En veut-on un autre aussi et plus expressif ? Le Préfet fut obligé de rédiger une circulaire faisant interdiction aux instituteurs de déposer leurs fusils dans les coins des salles de classe !

Il dépendait un peu plus du Préfet d'améliorer l'économie de la Corse, et il ne pouvait alors le faire capitalement, qu'en contribuant à dissiper les conséquences de l'isolement des agglomérations habitées. Pour compléter, pour terminer le réseau des routes nationales, il s'adresse aux fonds d'Etat. Mais l'entreprise du réseau vicinal dépend surtout de la bonne volonté, des sacrifices du Conseil général, des communes, et, par les prestations des particuliers, et cela dans un pays sans ressources monétaires appréciables.

Néanmoins, il se met à l'œuvre, bousculant amicalement les membres du Conseil général, les maires, rétifs parce qu'imbus, assez légitimement, d'esprit d'économie. Il fait d'abord dresser un programme d'ouvertures portant sur 313 kms, où l'on retrouve maintenant routes départementales et de grande communication et même des routes forestières, prises ensuite en compte par l'Etat.

On avait accusé M. Fresneau d'une manière d'ambition routière : il veut pousser les routes jusqu'aux cimes des montagnes. Non, répond-t il, je ne veux que désenclaver des villages à forte population.

Le résultat qu'il obtint ? En trois ans sur 94 chemins qu'il avait fait classer, il en fit ouvrir partiellement 92. Avant de quitter la Corse, il y avait ouverture complète sur 150 kms environ : son œuvre, dont il pouvait être fier.

P.

A la Conférence de Moscou

M. Molotov empêche le règlement de la question sarroise

PARIS. — L'espoir français de voir régler le problème de la Sarre a été déçu. Au cours des débats qui se sont déroulés hier la question n'a pas été tranchée.

M. Molotov tout en reconnaissant que la proposition française au sujet de la Sarre méritait quelque attention a refusé de prendre position, alléguant qu'il désirait connaître la question dans tous ses détails, et d'autre part l'Union soviétique liant la cession de la Sarre à la France à son intervention dans l'administration de la Ruhr.

M. Georges Bidault a insisté à quatre reprises pour que le problème de la Sarre dont la France a demandé depuis plus d'un an le rattachement économique, soit réglé immédiatement.

M. Molotov tout en déclarant que le détachement de la Ruhr et de la Rhénanie empêcherait la création d'un Etat allemand démocratique n'a pas proposé de solution nouvelle pouvant résoudre les difficultés.

M. Bevin a parlé des conséquences de la fusion économique des zones britannique et américaine et a critiqué l'actuelle répartition du charbon et de l'acier.

Dans la seconde partie de la séance, les Quatre ont entendu les revendications territoriales de différents pays à l'égard de l'Allemagne et M. Bidault a déclaré que la France accueillait ces revendications avec sympathie.

A la fin de la séance, le Conseil des Quatre a examiné le rapport du comité de coordination sur l'organisation politique de l'Allemagne.

La radio soviétique annonce que M. Bevin s'est rallié à la thèse soviétique selon laquelle le traité de paix avec l'Allemagne devait être signé avec un gouvernement central allemand.

Cependant du côté britannique aucune information n'est venue confirmer ou infirmer cette nouvelle.

M. WALLACE lance un appel à la concorde universelle

PARIS. Hier à Londres, M. Henry Wallace a prononcé un important discours au cours duquel il a lancé un appel à la concorde universelle : « hommes de tous pays, unissez vous pour conjurer les dangers de guerre et de division du monde en 2 blocs » et l'ancien secrétaire d'Etat au commerce de poursuivre par l'énoncé de solutions qui selon lui, sont indispensables à l'établissement de la paix entr'autres : contrôle mondial de l'énergie atomique, internationalisation des régions stratégiques telles que les Dardanelles, le canal de Suez et le canal de Panama, reconstruction du monde en 10 années par le versement de 50 milliards de dollards à la banque internationale.

PARIS. — La Foire de Lyon s'ouvrira aujourd'hui sous la présidence de M. Edouard Herriot maire de la ville et président de l'Assemblée Nationale et de nombreuses personnalités françaises et étrangères.

SUR LES PAS DU PRINCE Pierre BONAPARTE

Son Altesse Royale, la princesse Georges de Grèce, princesse de Danemark, NEE MARIE BONAPARTE et Son Altesse Royale la princesse Eugénie de Grèce, accompagnées de la princesse Tatiana Radziwill, du prince Georges André Radziwill, de la princesse Marie Wolkonsky, de Mademoiselle Irène Wyrouboff et de Miss Mac Millan ont séjourné récemment en Balagne, où leurs Altesses Royales avaient été attirées par le souvenir du Prince Pierre Bonaparte, leur grand-père, arrière grand-père.

Il convient de dire que l'arrière petite-fille, la princesse Eugénie prépare une étude sur la vie mouvementée, aventureuse de son bisaïeul : elle le fait avec la ferveur, avec la passion de l'écrivain envoûté par la qualité du sujet : C'est qu'avec le recul du temps, le prince Pierre prend figure de héros de légende : il a la carrure physique et morale d'un grand condottiere du IIme siècle ; il eut été bien à sa place par le courage, la témérité, aux côtés d'un Sampiero.

La piété familiale et le souci dominant de l'objectivité historique ont amené la princesse vers le cadre, les paysages où avait vécu, loin de la Cour Impériale, le fils indompté et peu orthodoxe (comme son père) de Lucien : elle s'est rendue à Luzapen, au domaine aujourd'hui malheureusement dévasté du Prince Pierre : là, le prince Pierre a mené la vie de grand Seigneur : chasses à courre, réceptions fastueuses, interrompues par de multiples randonnées à travers la Corse, des campagnes électorales et à l'occasion des polémiques violentes.

La Princesse Eugénie est allée ensuite à Calenzana dans le dessein de glaner quelques anecdotes inédites : elle y a eu l'agréable surprise de rencontrer un alerte nonagénaire, M. Guglielmucci qui garde encore le souvenir d'une visite du Prince Pierre à Calenzana.

Leurs Altesses Royales, en compagnie de Mademoiselle Madeleine Bianconi, ont pris contact avec les représentants des familles susceptibles de les renseigner sur les faits et gestes du prince : Marini (ancien maire), Bianconi, Capifali, Costa, Costa-Marini, Guerini (maire).

Elles nous ont fait l'honneur de venir à Bastia consulter nos « Chroniques de la Vieille Corse », dont une toute récente avait trait à leur trisaïeul Lucien ; accompagnées de Me Ramelli, président du Syndicat d'Initiative et de notre Directeur, elles ont visité la Bibliothèque Municipale où elles ont été reçues par M. le Maire H. de Montera, et le distingué Bibliothécaire, M. Dominique Vecchini, qui leur a fait admirer notre magnifique fonds corse et soumis quelques pièces les intéressant spécialement.

Il nous est agréable d'annoncer que la Princesse Eugénie se propose de reproduire dans l'œuvre consacrée au célèbre bisaïeul, les mémoires inédits de ce dernier et de la Princesse Pierre ainsi qu'une série de documents (correspondance, relations diverses) inédits aussi concernant la Grande et la Petite Histoire.

Leurs Altesses Royales, partout où elles ont passé, ont conquis des sympathies par leur charmante simplicité : elles appartiennent, il est vrai, à la branche républicaine de la famille impériale; en tout cas, nous les félicitons et leur savons gré de ne pas oublier la terre des ancêtres. — P. B.

HARDY s'est pourvu devant la Chambre des mises en accusations

PARIS. — Le colonel Wilhem juge d'instruction au tribunal militaire, chargé de l'affaire Hardy a rendu une ordonnance, refusant de se dessaisir du dossier et rejettant les conclusions de Me André Constant défenseur de Hardy invoquant la chose jugée.

René Hardy s'est pourvu devant la chambre de mise en accusation.

PARIS. — Tandis que M. Depreux poursuit son voyage en Algérie, M. Marius Moutet est aujourd'hui l'hôte du résident général de France en Tunisie.

POLITIQUE FRANÇAISE EN INDOCHINE

Discussion d'interpellations

Journal Officiel du 14 Mars 1947
(Suite)

Je ne parlerai pas du développement industriel, commercial, culturel, ni de l'impulsion, sans cesse renouvelée, imprimée par les gouverneurs généraux.

Je n'indiquerai pas comment on a combattu les épidémies ni les améliorations considérables apportées dans ce domaine.

Mais il convient, au début de cette discussion, de souligner que l'œuvre de la France a été immense et qu'elle a considérablement amélioré les conditions de vie des habitants de l'Indochine.

Il convient aussi d'affirmer que cette œuvre doit être continuée et complétée.

Pour cette amélioration, le Viet-Nam, c'est-à-dire le peuple annamite, a besoin de notre expérience, de notre science, de notre génie créateur.

Un jeune Etat, soucieux de garantir les lendemains de la patrie doit penser à la menace de l'intérieur, mais aussi à la menace de l'extérieur.

Or, à qui pourrait s'adresser ce jeune peuple, sinon à la grande nation démocratique qu'est la France ?

C'est à elle qu'il appartient de conduire les peuples d'Indochine vers la liberté, et d'assurer, par une politique d'association qui doit être avant tout une œuvre de solidarité humaine, les droits moraux et les intérêts incontestables que nous ont conférés la haute valeur de notre œuvre intellectuelle et la situation de nos nationaux dans le domaine économique.

Examinons maintenant la situation de l'Indochine, et remontons d'abord jusqu'à juin 1940, pour suivre le déroulement des événements jusqu'au 9 mars 1945, date à laquelle, vous le savez, les Japonais ont arrêté et assassiné de nombreux français.

Ce déroulement nous fera comprendre la situation actuelle et nous permettra de trouver les solutions qu'il convient d'affirmer.

En 1940, le Japon, rendu audacieux par la tournure que prenait la bataille de France, réclamait le libre passage à travers le Tonkin.

Vous savez dans quelles conditions le général Catroux, alors gouverneur général entama des pourparlers avec Washington, dans l'espoir d'une aide alliée.

Le secrétaire d'Etat Cordell Hull fit savoir que les Etats-Unis ne pouvaient pas fournir d'avions et il engagea même le général Catroux à négocier avec Tokio pour gagner du temps.

En juillet 1940 le général Catroux est révoqué et remplacé à la tête de l'Indochine par l'amiral Decoux.

En août ou septembre 1940, le Japon met l'Indochine en demeure d'assurer le passage des troupes japonaises vers le Yunnan.

Le déroulement implacable des faits se poursuit.

Ultimatum est donné.

Le 7 janvier, les troupes thaïlandaises envahissent le nord du Cambodge et, le 23 janvier, le Japon impose, en même temps que sa médiation, la conclusion d'un armistice qui est signé le 31 janvier 1941 par la France.

Février va nous amener à une conférence franco-thaïlandaise et mai 1941 à la signature du traité de Tokio.

Tel est le déroulement des faits pendant cette période.

Ai-je besoin de rappeler qu'en 1939 l'union indochinoise groupait cinq pays distincts : une colonie, la Cochinchine ; deux pays de protectorat, l'empire d'Annam et le royaume du Cambodge ; le Tonkin, et un vaste territoire, le Laos.

Vous n'ignorez pas qu'il y a, dans l'histoire de l'Indochine, une date à la fois douloureuse et fatidique : celle du 9 mars 1945.

Pendant des années nous avons essayé de maintenir notre position en Indochine. Le Japon a pratiqué vis-à-vis de nous une politique qui, paraît-il, — on le disait à ce moment-là — devait nous permettre de conserver notre colonie.

Et puis, brutalement, jetant le masque le 9 mars 1945, voici que le Japon, à quelques mois de son abdication, faisant peser sur nos nationaux le poids de ses armées et de sa puissance, va prendre contre les français qui se trouvent à Hanoï et en Indochine les mesures que vous connaissez.

Il les enverra dans les camps de concentration et agira dans des conditions que je n'ai pas besoin de rappeler, mais qui montrent qu'il a, une fois de plus, oublié les lois humaines de la guerre et les conventions qui doivent régir les peuples civilisés.

Le 9 mars 1945, c'est le moment où les Français vont perdre la face là-bas, et le moment aussi où se dessine à l'intérieur du Japon des mouvements politiques qui vont être à la base des événements sanglants que nous vivons.

Des partis politiques se constituent et déjà, le Japon arme les Annamites.

Au moment de sa capitulation, au mois d'août 1945, l'armée du Viet-Nam existe déjà. Ses troupes seront souvent sous la conduite d'officiers japonais et même d'officiers allemands.

Dès janvier 1946, les partis politiques vont se constituer. A ce moment-là existaient en Indochine, dans le Viet-Nam trois partis politiques : un ancien parti révolutionnaire, le Viet Nam Tanc Dan Dong ; un parti créé en Chine pendant la guerre sous la totale obédience de Tchoung-King ; enfin, un troisième parti considéré comme libéral, relativement modéré qui, pendant un certain temps, a compté des adeptes au Tonkin.

Les éléments modérateurs ont été assez vite éliminés.

En janvier 1946, le Viet-Minh c'est-à-dire le parti politique du Viet-Nam, procède à des élections qui lui donnent une majorité écrasante.

Cependant, soucieux d'une unanimité nationale, le Viet-Minh va s'adresser aux autres partis politiques pour constituer un gouvernement dans lequel le Viet-Minh aura évidemment une très large majorité.

Au moment de leur capitulation, les Japonais ont laissé les territoires de l'Annam entre les mains des Annamites. Mais il n'est pas douteux qu'ils conservaient l'espoir de les reprendre un jour.

A partir de ce moment, la politique en Indochine évolue.

(A suivre)

Le conseil économique et les déficits d'entreprises nationalisées

PARIS. — Le conseil économique interministériel qui s'est réuni hier sous la présidence de M. Paul Ramadier a adopté diverses mesures destinées à palier les déficits de certaines entreprises nationalisées.

Le déficit de la compagnie de l'électricité et du gaz de France s'élève à 15 milliards et celui des industries charbonnières à 17 milliards.

Les mesures envisagées pour réduire les dépenses portent dans le cas de la compagnie de l'électricité et du gaz de France sur l'examen des dépenses poste par poste et la suppression de 20 % du personnel.

Dans le cas de la 2me entreprise, la réduction du personnel ramènera le déficit de 12 à 8 milliards.

Le conseil a examiné en fin de séance la question de l'importation de bois allemand.

La situation est calme à Madagascar

PARIS. — Un membre de la mission de Fianarantsoa a été massacré par les rebelles, dans des conditions aussi atroces que celles qui ont entraîné la mort du Père Charles de Foucault.

Le groupe de révoltés qui avait attaqué Paratangana se replie vers le nord.

Rafles à Berlin

PARIS. — Plus de 2.500 personnes ont été arrêtées à Berlin au cours de rafles faites dans les diverses zones par les polices alliées et allemande.

Plus de 800 personnes ont été arrêtées dans chacune des zones britannique et américaine plus de 400 en zone française et plus d'un millier en zone soviétique.

Après le rétablissement de la monarchie en Espagne

PARIS. — Dans une déclaration officielle le gouvernement républicain espagnol s'est prononcé contre le projet de loi élaboré par Franco et rétablissant la monarchie en Espagne, et s'étonne que certains gouvernements qui ont condamné le régime franquiste signent avec lui des accords qui tendent à le prolonger.

Nouvelles diverses

PARIS. — Le séjour du Sultan du Maroc à Tanger se prolonge. Il a présidé hier à la grande Mosquée la prière du jour.

A Casablanca le calme est complètement revenu, et plus rien ne subsiste de la bagarre à part quelques patrouilles armées qui circulent dans le quartier.

Le résident général a fait verser une somme de 1 millions de francs aux familles des victimes.

PARIS. — Le général de Gaulle qui est arrivé jeudi dans l'après midi à Paris, a eu des entretiens avec diverses personnalités.

Manifestation A ROYAN

Une grande manifestation qui comprenait plusieurs milliers de personnes, s'est déroulée à ROYAN, pour protester contre la lenteur des services du Ministère de la Reconstruction au relèvement de la cité anéantie.

Cette manifestation était organisée par tous les syndicats de Royan et des environs sous le patronage du Comité des Sinistrés.

Défilé des manifestants à travers la ville.

Le Festival de Locarno

Le Festival de Locarno dont les manifestations débuteront le 28 juin est le seul festival cinématographique en plein air. Les représentations ont lieu dans un magnifique parc et seul le mauvais temps pourrait contraindre les deux mille spectateurs à se réfugier dans une des salles de la ville où les séances sont prévues pour ce cas. Le Festival de Locarno se propose cette année de présenter les réalisations les plus significatives de l'heure présente et se recommandant particulièrement par leur valeur artistique, technique ou commerciale. Les meilleurs films seront primés par un jury international composé de personnalités libres de toute attache avec l'industrie cinématographique. Les prix de Locarno sont les suivants : Grand Prix du Festival International de Locarno et sept autres prix pour les films de long métrage ainsi que deux prix pour les courts sujets. En outre, une médaille d'or sera décernée à tous les films présentés à Locarno en première mondiale. Le programme prévoit onze spectacles en plein air le soir et cinq l'après-midi dans une salle. Les films doivent obligatoirement être présentés en version originale, mais ils doivent être dotés de sous-titres français ou allemands lorsqu'ils ne sont pas parlés en français ou en italien. En principe, seuls seront admis les films en première vision mondiale ou tout au moins européenne. A titre exceptionnel la direction pourra accepter des films en première vision suisse. Les adhésions des producteurs doivent parvenir à Locarno avant le 1er mai. Le Comité du Festival International du Film de Locarno est présidé par le docteur Camillo Beretta, le secrétaire du Comité est M. R. Bolla.

A travers la Corse

OLETTA — TRIENNALE

La Triennale de N.D. de Pitié a lieu cette année le Dimanche 20 Avril. Elle sera célébrée avec l'éclat habituel.

La neuvaine préparatoire sera prêchée par le R.P. Louis, ancien officier d'Artillerie et ancien Aumônier des sous-marins, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Les exercices auront lieu à 20 h. 30.

La vénération du Tableau Miraculeux aura lieu la veille, samedi à 17 h.

Le lendemain, jour de la fête, Messe de communion à 8 h. Grand'messe à 11 h.

Procession avec le Tableau Miraculeux à 16 heures.

LE DOCTEUR P. GIACOMI
Ex-Interne et Médecin de l'Hôpital St-Michel de Paris
Médecine générale et Accouchement

Informe son aimable clientèle qu'il recevra à son cabinet à

CASAMOZZA (Corse)

Les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de 9 heures à 11 heures

Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

AVIONS
CHEMINS DE FER
CARS
VOITURES

Toutes Directions
FRANCE ET ETRANGER

CORSE ROUTIERE

Tél. 1.79.

Paris (cinéma)

DU 9 AU 15 AVRIL

EN PREMIERE PARTIE :
UN DESSIN ANIME

SEANCES : tous les jours à 21 heures.
MATINEES : le jeudi à 15 heures ; le Samedi à 16 heures et le Dimanche à 14 et 16 h. 30.

Location tous les jours de 10 à 12 heures et de 16 à 18 heures.

NÉCROLOGIE

Dominique François MAESTRACCI

Ces jours derniers s'éteignait à Bastia notre excellent concitoyen et ami M. Dominique-François Maestracci, ancien Conseiller Municipal de Bastia.

Le regretté défunt avait exercé pendant plus de 40 ans les fonctions d'agréé auprès de notre Tribunal de Commerce et siégé au Conseil d'Administration de la Caisse d'Epargne Municipale.

D'une affabilité exquise d'une probité incontestée, d'une activité méthodique, il jouissait de l'estime générale.

C'est une belle figure bastiaise qui disparaît ; et Bastia, a fait autour de sa dépouille mortelle, une grande manifestation de sympathie, à l'occasion des obsèques où le deuil était représenté par son fils, Me Antoine Maestracci, avoué au Tribunal civil, son frère, M. Toussaint Maestracci et son gendre, M. Bonaccorsi, fondé de pouvoirs à la Recette des Finances.

Nous présentons aux personnes atteintes par ce deuil nos vives et affectueuses condoléances.

JEAN DURAZZO

C'est avec un vif regret que nous avons appris, survenu à Sartène, le décès de Monsieur Jean Durazzo, chevalier de la Légion d'Honneur, l'une des personnalités les plus marquantes du Sud de la Corse.

Originaire de Campo-Moro, il avait depuis longtemps quitté la belle demeure qu'il y possédait pour venir se fixer à Sartène où l'avaient appelé ses occupations de gros propriétaire terrien.

Mais son activité ne se bornait pas à la seule gérance de ses domaines ; sa compétence et son expérience des questions agraires avaient fait de lui un des membres les plus écoutés de la Chambre d'Agriculture de notre Ile.

Par la droiture de son caractère et ses qualités d'intelligence et de cœur, il avait su mériter l'estime, l'amitié de ses concitoyens, et l'affection de ses collaborateurs immédiats.

Nous prions Madame Jean Durazzo et tous les membres de sa famille de trouver ici l'expression de nos sentiments de condoléance et de sympathie.

AUJOURD'HUI 13 AVRIL

A 10 h. au Court Félix Aliotti Grand match de championnat de Basket

Bastia-Calvi (féminin)

A 15 h. au ground A. Cesari. Grand match de sélection Nord contre Sud.

CHRONIQUE SPORTIVE

CET APRES-MIDI au Stade A. CESARI GRANDE RENCONTRE de FOOTBALL NORD CONTRE SUD

Cet après-midi, au Stade A. Cesari la Sélection du Nord sera opposée à la Sélection du Sud en un match organisé par la Ligue.

Ce grand derby amènera en cette fin de saison, une foule record, si toutefois Eole accepte de calmer sa furie.

Aucun critérium sévère ne nous permet d'envisager quel en sera le vainqueur, toutefois l'équipe Ajaccienne semble partir « favori ». Le team ajaccien semble en effet plus homogène et supérieur en technique. De plus, le onze bastiais possède en sa ligne médiane un élément de faiblesse. L'entraînement de cette équipe s'est déroulé sous le signe du ridicule et l'absence de cohésion se fera durement sentir. Aussi, si nous devions formuler un pronostic, nous penchérions pour une victoire ajaccienne.

Les équipes présenteront le onze suivant :

BASTIA :

Poletti
Giuntini - Matelli
Agostini - Rossi - Simoni
Mosca - Brunini - Massiani - Lucchini Adolini

—O—

AJACCIO

Mari - Diana - Christofari - Ottavi - Secondi
Isidori - Peraldi - Sciarli
Mancini - Spinosi
Fornacciari

En lever de rideau à 13 heures aura lieu la finale du Concours du jeune footballeur.

BASKET

Au Court F. Aliotti à 10 heures, grande rencontre de championnat opposant l'équipe féminine du CAB à celle de Calvi.

POUR LE CLOCHER de la VICTOIRE et Monument de la Reconnaissance A NOTRE DAME DE LAVASINA

Aleria : Mme Maestracci, 200 ; Canari : Mme Turchini France, 200 ; Pietracorbara : Camilli Noël 500 ; Bastia : G. B. 1.000 ; Hilaire et Paul 1.000 ; J. S. à la T. S. Vierge 1.000 ; un jeune 100 ; M. Graziani 100 ; une dame 200.

Ajaccio : en reconnaissance à Notre-Dame de Lavasina : 1000 ; Barettali : A. M. 500 ; Doyen Ambroselli 300 ; Nice : J. Lorenzi 50 ; Montemaggiore : Mme Gigantei 500 ; Bastia : Mme Casanova Paulinе 100 ; Venaco : M. Giacobbi J. 500 ; Omessa : Rinaldi A., retraité 500 ; Bastia : O Vierge toute Puissante de Lavasina, sauvez mon fils ; St-André de Bozio : M. Lavantureux 300 ; Casalta : Mme Campana 200 ; Anonyme 100 ; Campana M. 500.

Déplacement de forces policières bastiaises à Ajaccio

Des forces de police seraient parties hier de Bastia pour Ajaccio en vue du maintien éventuel de l'ordre.

Un meeting de protestation contre le discours du Général de Gaulle devant avoir lieu dans la soirée de samedi, on craignait sans doute une contre-manifestation.

Tout se passera normalement, espérons-le.

Chacun doit avoir le droit d'exprimer librement ses opinions, du moment qu'il ne porte pas atteinte à la liberté d'autrui.

On nous écrit

Evocation de la Vieille Corse

LES GATEAUX DE PAQUES

Noce, fighi e sermoni
Dopu Pasqua, nun so più boni.

Ainsi disaient nos pères. Mais pour les noix et les figues en y ajoutant l'UVA PASSA, ils trouvent leurs remplaçants dans la remarquable variété des gateaux confectionnés pour célébrer les fêtes de Pâques :

Campanile, panette, michette, canistrelli, cacciatroni, cinciul, cacavelli, nous donnés selon les lieux aux pâtisseries à base de farine, œufs, graisse, sucre, puis toutes les préparations au brocciu et au fromage frais : migliaccel, falcolle, chierchioli, imbrocciate, topate, enginie, etc., et en fin, « last but not the least », le glorieux fiadone.

Le sucre blanc n'étant en usage commun, dans les populations de l'intérieur, que depuis cent ans à peine, c'était la cassonade, « zucchero rosso », qui était surtout employée et, avant elle, le miel et le moût concentré et conservé.

Tous ces mots, bien de chez nous, mériteraient une détermination étymologique qui aurait son intérêt pour les Corses qui ont le culte de leur langue maternelle et déplorent l'invraisemblable sabir qui aujourd'hui déshonore à la fois le Corse et le Français.

Nous voudrions proposer aux fidèles de la « Vieille Corse » une origine du mot : Fiadone, dont je n'ai jamais entendu que des explications enfantines et sans valeur.

Dans un glossaire de bas-latin j'ai lu : Flado, Fladonis, Fladonem, gateau, flan, tourte.

Quand on sait que dans les langues romanes, les mots dérivent de l'accusatif, si on prononce l'accusatif Fladonem, en mettant comme il se doit, l'accent sur la pénultième, avec le sens, gateau, tourte, l'étymologie me parait évidente.

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

Dimanche 13 Avril : Quasimodo.

BULLETIN METEOROLOGIQUE
Samedi 12 Avril 1947

Température : + 14.
Baromètre : 760.
Temps variable.

ETAT CIVIL DU 12 AVRIL 1947

NAISSANCES : Simongiovanni Marie Michèle Etiennette ; Latti Jacqueline ; Bombardi Jeanne Marie ; Antonetti Jeannine Rita ; Casabianca Paul André ; Moretti Eugénie Eléonore France.

DECES : Giannoni Jean, 66 ans, marié ;

MARIAGES : Parodi Albert François Ernest, comptable au Groupement des Farines et Agostini Benoite, S. P.

Cristofari Ange employé municipal et Cangioni Marie Joséphine S. P.

Agostini Toussaint, relieur et Franceschi Jeanne S. P.

PHARMACIE DE GARDE

Pharmacie C. COSTA, 38, Boulevard Paoli Bastia

Mairie de Bastia

AVIS TRES IMPORTANT

Le public est prié de se présenter à la Mairie Bureau du Ravitaillement afin d'effectuer le changement des couvertures des cartes d'alimentation.

Un dernier délai est accordé jusqu'à la fin avril.

LE MAIRE.

Nouvelles Religieuses

PAROISSE N.-D. DE LOURDES

Aujourd'hui dimanche de Quasimodo, à 14 h. : Ouverture de la Chapelle du Fango ; A 16 h. : Chapelet médité suivi de la Procession de la Vierge de l'Annonciation avec arrêt à l'église Notre-Dame de Lourdes, où sera donné le Salut du T. S. Sacrement.

Cette procession doit revêtir une note de supplication pour le succès du Grand Retour. La Lyre Bastiaise, la rehaussera de ses accords et de ses harmonies.

Mannoni Frères

SOCIETE EN NOM COLLECTIF
au Capital de 150.000 francs
Siège Social à CORTE (Corse)
Cours Paoli, Maison BALDACCI

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à Corte, du 25 Mars 1947 enregistré même ville le 9 Avril suivant, N. 102 F. 12 aux droits de Fs : 11.856.

Messieurs Jean MANNONI et André MANNONI, seuls membres de la Société en nom collectif « MANNONI FRERES » ont décidé :

1.) de modifier l'objet social comme suit :

« L'exploitation d'un fonds de commerce de tissus, draps et nouveautés et d'un atelier de fabrication de meubles et de menuiserie et d'exploitations forestières.

« L'acquisition, la création, l'exploitation de toutes succursales et de tous autres établissements et fonds de commerce et d'industrie de même nature.

« L'acquisition, la construction de tous immeubles ou la prise à bail, la mise en location de tous immeubles ou parties d'immeubles.

« La participation de la Société à toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'un des objets précités.

« Et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant même indirectement à l'objet de la Société ou à tous autres pouvant contribuer à son extension et à son développement. »

2.) De proroger la dite Société constituée originairement pour une durée de dix ans ayant commencé à courir le 1er janvier 1919, prorogée tacitement jusqu'au 25 mars 1947, pour une période qui expirera le 31 décembre 1960 sauf les cas de prorogation ou de dissolution prévus aux Statuts.

Deux originaux dudit acte ont été déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Corte, le 10 Avril 1947, sous le N 2.

Les Gérants :
MANNONI Jean, MANNONI André

REMERCIEMENTS

Madame Trivero Benigni et sa famille, très touchées des marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de leur Père. Et ne pouvant y répondre individuellement prient toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur de trouver ici l'expression de leur gratitude émue.

RADIO - MEDITERRANEE
J. ABBATUCCI
Cours Favale — BASTIA

Exposition des Postes Malony
Petits Postes Portatifs
Tourne disques
Postes tourne disques combinés
Mallettes Ampli pour salles de danses

REPARATIONS
TOUTES MARQUES

PETITES ANNONCES

VERRE TRIPLEX pour automobiles pose immédiate COMPTOIR GLACES ET VERRES ET GLACES — TOGA — BASTIA

A VENDRE Vigne et Jardin arrosable. Pontere. S'adresser à M. Simonpieri Jean Quilicus à Pontere (Canavaggia).

— AVIS ET COMMUNICATIONS —

AVIS AU PUBLIC

Jusqu'au 30 juin 1947 dernier délai, le public pourra échanger aux guichets de la Trésorerie Générale, de la Recette des Finances de Bastia et des perceptions du Département, les monnaies ci-après énumérées qui ont cessé d'avoir cours légal :

Pièces de 10 et de 20 centimes ;
Pièces de 5 et de 25 centimes en bronze de nickel et en maillechort ;
Pièces de 5 francs en nickel,
Pièces de 10 et 20 frs en argent.

SOCIETE « CROIX DE LORRAINE »

Tous les membres sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu le jeudi 17 avril à 18 h. 30.

Disposition à prendre pour la prochaine sortie. — LE PRESIDENT

ASSISTANCE AUX VIEILLARDS INFIRMES ET INCURABLES

Le paiement des allocations dues au titre du 1er trimestre 1947 aura lieu à la Recette Municipale à partir du lundi 14 courant.

COMPTOIR VERRES ET GLACES
Route du Cap — BASTIA
Tél. 620 — Tél. 620

Dépositaire agréé des Manufactures SAINT-GOBAIN et BOUSSOIS
VERRES A VITRES
Verre martelé et imprimé
GLACES, VITRAGES ET MEUBLES
Triplex et Sécurit p. Autos
BIMBELOTERIE, MASTIC
Tuiles et Briques en verre

Livraison par camion aux négociants de l'intérieur.

MARINE NATIONALE

OBJET : Admission aux Ecoles de Maistrance Pont et Machine.

REFERENCE : C. M. N. 393 P.M.4 du 7 Mars 1947.

1.) Un concours d'admission aux Ecoles de Maistrance de la Flotte :

— Ecole de Maistrance (Section Pont) pour les spécialités dites du Pont, située au DURDY en LOCTUDY (Finistère),

— Ecole de Maistrance (section machine) pour les spécialités de Mécaniciens de l'Aéronautique (Mécaniciens de moteurs d'avions et mécaniciens d'avions) et Mécanicien, située à St-MANDRIER près de Toulon (Var), aura lieu au Mois de juillet 1947.

2.) — Le concours est du niveau élémentaire de l'enseignement public.

Les conditions sont les suivantes :

1.) Etre français ou naturalisé français ;

2.) Etre âgé de 16 ans au moins et de 19 ans au plus au 1er octobre 1947 : pour les candidats à l'Ecole de Maistrance (section Pont) ; 17 ans au moins et de 19 ans au plus au 1er octobre 1947 : pour les candidats à l'Ecole de maistrance (section machine).

3.) — Les demandes devront être adressées avant le 10 mai 1947, dernier délai.

4.) Les marins présents au service seront admis à concourir, sous réserve des conditions suivantes :

1.) Etre âgés de 21 ans au plus le 1er octobre 1947 ;

2.) Posséder la 6me catégorie d'instruction et être titulaire du brevet élémentaire de leur spécialité ou susceptibles de l'obtenir avant le 1er octobre 1947.

5.) — Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser : Etat-Major Marine en Corse — AJACCIO.

SYNDICAT AGRICOLE DE BASTIA

Assemblée générale dimanche 13 courant à 9 heures à la Bourse du Travail.

ORDRE DU JOUR :

Distributions de soufre, sulfate, farine de blé pour bétail, bottes en caoutchouc, chaussures et effets de travail.

Question pommes de terre de semence.

Allocations familiales.

PRESENCE INDISPENSABLE.

AGENT A BASTIA :
RADIO - MEDITERRANEE
Jacques ABBATUCCI
Cour Favale
REPARATIONS
TOUTES MARQUES

CHAMBRE DE COMMERCE DE BASTIA
AVIS TRES IMPORTANT

La répartition des tickets d'essence du mois d'Avril aura lieu dès parution de la présente note.

Les attributaires sont instamment priés de les retirer avant le 29 avril, date limite et irrévocable de distribution.

AVIS AUX AGRICULTEURS

Le Contrôleur de la Protection des Végétaux communique :

CULTIVATEURS ! Si les criquets ne sont pas encore sortis, c'est que le temps froid a amené un retard dans les éclosions. N'en déduisez pas qu'il n'y aura pas d'invasion cette année, et surtout ne répandez pas cette opinion.

Les pluies n'ont pas détruit cet insecte qui passe l'hiver en terre sous forme d'œuf bien protégé par une gaine imperméable.

Les éclosions sont proches. Soyez prêts à attaquer. L'invasion sera brusque. Suivez les instructions qui vous seront données par les Groupements de défense et le Service de la Protection des Végétaux.

LUTTE CONTRE LES SAUTERELLES

Le CONTROLEUR DE LA PROTECTION DES VEGETAUX communique :

Les communes qui n'ont pas encore leur possession le son bénarhloré doivent le retirer au plus tôt dans les centres de stockage suivants : AJACCIO, SARTENE, FIGARI, CORTE, PIANA, ILE-ROUSSE, CALVI.

Dans les communes à vaste territoire les sacs seront donnés par quartier ou hameau aucun sac de son ne sera délivré à un particulier. Seul les Groupements de défense pourront les toucher et les répartir.

Dans chaque sac, vous trouverez un mode d'emploi.

N'oubliez pas qu'il faut traiter dès les éclosions et qu'il faut employer très peu de son sur les jeunes criquets.

Régent-Cinéma

DU 10 AU 16 AVRIL

Madeleine SOLOGNE, André LUGUET et Aimé CLARION, dans

Mademoiselle X

DOCUMENTAIRE
ACTUALITES FRANÇAISES

SEANCES tous les jours à 21 heures.

EN MATINEES : le jeudi à 15 h. le Samedi à 16 h. et le dimanche à 14 et 16 h. 30

LOCATION BALLON : pour les soirées de 17 h. 30 à 18 h., pour les matinées de 10 h. à 11 heures.

POUR LES ANCIENS ABONNES

- PRIMAGAZ -

EST EN

VENTE LIBRE

REMETTEZ DONC

TOUT DE SUITE

VOS BOUTEILLES VIDES AU DEPOSITAIRE

PRIMAGAZ

de votre localité, qui recevra un nombre égal de bouteilles pleines dans les 15 jours qui suivront

AGENCE GENERALE

Ets SANTANDREA — Bastia

300 DEPOSITAIRES EN CORSE

Hommes de l'autre temps

Le Chanoine Multedo : Conventionnel

A propos des trois ecclésiastiques qui furent députés de la Corse aux trois assemblées révolutionnaires : Constituante, Législative, Convention, on a rappelé les conditions dans lesquelles fut élu à la Convention le chanoine Jean-André Multedo : par 210 voix contre 170 au général Jacques-Pierre Abbatucci, et avec l'appui discret, mais efficace, de Saliceti, qui voulait éviter d'entrer en dualité avec la personnalité trop en relief et trop militante du vieux général que Paoli lui-même avait craint à un moment donné.

Le chanoine Multedo, né à Vico en 1751 et y décédé en 1829, avait donc traversé l'orage révolutionnaire en n'en subissant que quelques incidences fâcheuses, notamment la dévastation de sa maison d'Ajaccio et de ses biens de Vico, par les paolistes, en 1793, car il s'était rallié aux idées nouvelles et avait combattu la politique anglaise de Paoli. Pour le reste, il sut bien mener son affaire, en homme pratique et prudent.

Non seulement, ecclésiastique noté du diocèse de Sagone, vicaire général de ce diocèse, il prête le serment constitutionnel, mais accepte d'être l'un des vicaires généraux de l'évêque constitutionnel unique, Guasco. Quant à son rôle à la Convention, il se limite à intervenir à la tribune de la fameuse assemblée, en faveur de ses compatriotes que le Royaume Anglo-Corse avait contraint de s'expatrier : il demande pour eux la nourriture et la solde accordées aux défenseurs de la Patrie.

Il n'avait voté que le bannissement perpétuel de Louis XVI ; la protection de Saliceti aurait pu ne pas suffire à le mettre à l'abri de quelque avatar. Dès que les anglais sont chassés de l'île, il y rentre donc, bien en sécurité dans son fief de Vico, ainsi d'ailleurs que tous les corses de qualité qui pouvaient avoir quelque sujet de crainte à prolonger leur séjour à Paris, à la merci d'une suspicion. L'abbé Peretti, son ancien collègue de la Constituante, qui s'était pourtant plus que compromis au début de la Révolution, avait pareillement agi et nul ne songea à l'inquiéter au milieu de ses parents.

Bien entendu, Multedo avait, durant la période difficile, renoncé à la soutane, et lorsque le Premier Consul institue le Concordat, et appelle Sebastiani à diriger le diocèse, l'ancien conventionnel n'était pas encore rentré dans le giron de l'Eglise. Il le fait peu après, sans solliciter d'occupation diocésaine, ses ressources personnelles le lui permettant. Il se contente de diriger dans les bonnes voies et son parti qui est régional, de le mettre à la disposition des candidats aux Cint-Cento, de siéger lui-même un moment à cette assemblée, — et sa parenté qui comprenait deux abbés de son nom, dont l'un fut le premier doyen concordataire de Vico, et l'autre professeur de philosophie au couvent du même lieu, ayant supplanté le futur Mgr Casanelli d'Istria, sur la presse du chanoine.

Il avait de propres neveux germains, auxquels il sut faire partager son goût pour les Lettres, et il suffit d'évoquer Joseph, le fameux poète de l'Ode à la Corse, l'ayant d'abord aiguillé vers le droit, puis nanti d'une bonne recette de finances, à Bastia, ainsi qu'un autre de ses neveux, le frère du poète. Ainsi, le vieux chanoine septuagénaire, positif et cultivé, et ayant, en une période particulièrement sévère pour les destinées individuelles et familiales, évité les mauvaises passes, avait ainsi réalisé ce qu'il pouvait considérer presque comme l'essentiel de sa vie.

PARIS. — L'Agence France-Presse annonce que le général de Gaulle remettrait cet après-midi une déclaration à la presse, relative au nouveau mouvement politique intitulé Rassemblement du Peuple Français.

1 Année — PRIX 3 frs. 50 — Lundi 14 & Mardi 15 Avril 1947

Le Petit Bastiais

000085

Quotidien Républicain d'Information et de Libération Nationale

ADMINISTRATION ET REDACTION
8, Bd Paoli .. BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Tél. N. 3 - Ch. P. 152 - R. C. 2632

Directeur-Rédacteur en chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS APRES REDUCTION BLUM
3 mois : .... 171 fr.
6 mois : .... 300 fr.
1 an : .... 570 fr.

BIBLIOTHEQUE DE CORSE (stamp)

Gaston MONNERVILLE,
Président du Conseil de la République

Par Hélène CAMPINCHI, Avocat à la Cour de Paris

Gaston Monnerville, à peine âgé de 50 ans, vient d'être élu Président du Conseil de la République. Nul ne se fut autant réjoui de son élection que César Campinchi, qu'il appelait et qu'il continue d'appeler son patron.

C'est en 1921 qu'il devint son collaborateur, et pendant huit ans il ne cessa de plaider auprès de lui tous les grands procès dont celui-ci fut chargé, en même temps que très rapidement se développait son propre cabinet. Qui ne se souvient des débats qui se déroulèrent devant la Cour d'Assises de Nantes en Mars 1931, à la suite des incidents de Cayenne de 1928, et qui se terminèrent par l'acquittement des Guyanais dont il assumait la défense ?

Elu député de la Guyane en 1932, inscrit au parti radical socialiste, réélu en 1936, Monnerville, qui consacra son activité aux problèmes de politique extérieure et de politique coloniale, était vice-président du parti radical, vice-président de la commission des colonies et de la commission de législation civile et criminelle à la Chambre, lorsqu'en juin 1937, il fut nommé Sous-Secrétaire d'Etat aux Colonies.

Patriote ardent, ayant mené, des années durant, une lutte ouverte contre le fascisme et l'hitlérisme, Gaston Monnerville, après avoir fait adopter par le gouvernement, dès le 3 septembre 1939 un décret lui permettant aux parlementaires non mobilisables de contracter un engagement, demanda à servir dans la Marine. Il est embarqué sur le cuirassé « Provence », à bord duquel il navigue de janvier à juillet 1940. Démobilisé le 17 juillet à Toulon, il se rend à Vichy pour protester contre l'armistice. Interdiction étant faite aux hommes de couleur de franchir la ligne de démarcation, après de multiples mais vaines protestations, il vient à Marseille où il retrouve Campinchi, et avec lui, il entre dans l'opposition et la résistance.

Adhérent au mouvement « Combat », il s'occupe activement du sort des prisonniers coloniaux abandonnés par le gouvernement du Maréchal Pétain.

Sur le plan politique, il refuse tout contact avec le gouvernement de Vichy, dont la politique, faite de capitulations quotidiennes à l'ennemi, de reniement des principes essentiels de la République et du régime démocratique français, le heurte et l'indigne. Il prend ouvertement position contre les lois raciales, se joint au groupe des parlementaires résistants qui, clandestinement, soutiennent les efforts du général de Gaulle. Appelé à Londres, puis à Alger, toujours il déclina ces invitations, estimant qu'il devait demeurer en terre française jusqu'au jour où l'ennemi en serait chassé. Aussi, lorsqu'après avoir été plusieurs fois inquiété et menacé d'arrestation, il dut quitter Marseille à la suite de l'invasion de la zone sud par les allemands, décida-t-il, après plusieurs déplacements et résidences clandestines, de se fixer dans le Cantal, cependant que la Gestapo le recherchait à Paris et à Marseille.

Secondé par Madame Monnerville, dont l'activité et le dévouement sont inlassables, il aida le maquis de toutes ses forces, jusqu'au moment où, s'étant mis à la disposition de l'Etat-Major d'Auvergne, il fut, à la fin du mois de juillet 1944, appelé, comme officier de liaison intermaquis, à remplir de dangereuses missions secrètes dans les départements du centre de la France. Oserai-je même révéler qu'avant la libération, il vint, caché par des amis, passer plusieurs jours à Paris, pour y rencontrer les parlementaires résistants de son parti ?

Promu commandant F.F.I. en septembre 1944, il est désigné par la Résistance métropolitaine pour siéger à l'Assemblée consultative.

Et comment ses compatriotes, lorsqu'il put venir jusqu'à eux, décoré de la Croix de guerre 1939-1940 et de la Médaille de la Résistance avec rosette, ne l'eussent-ils pas élu à la Constituante le 21 octobre 1945, puis réélu le 2 janvier 1946 ?

Entre temps, il est nommé délégué de la France à l'Assemblée des Nations Unies à Londres.

Enfin, il est élu Conseiller de la République de la Guyane, aux dernières élections, le 18 novembre 1946, Vice-Président en décembre 1946 et en janvier 1947, puis Président du Conseil de la République le 18 Mars 1947. Demain, il accompagnera le Président Vincent Auriol à bord du « Richelieu », au cours du voyage que ce dernier va entreprendre dans les territoires de l'Union Française.

C'est moins la carrière officielle de l'homme politique que je voudrais retracer ici, que ses qualités d'ami sûr, fidèle, que je voudrais rappeler. Campinchi et lui ont suivi des voies parallèles. Ils ont été proches l'un de l'autre, durant les bons comme durant les mauvais jours ; à Marseille pendant l'hiver 1940 1941, leurs préoccupations furent les mêmes, leurs angoisses identiques, leurs espoirs semblables. Je me souviens du cri de désespoir que jeta Monnerville lorsqu'il apprit la disparition de son patron, dont il accompagna la dépouille mortelle jusqu'à Ajaccio. Campinchi aimait Monnerville comme un fils. Il était fier de lui. Et nos compatriotes, j'en suis certaine, sauront, comme moi-même, reporter sur lui l'affection qu'il n'avait cessé de lui témoigner.

Hélène CAMPINCHI.

A la Conférence de Moscou
UN ECHEC et une leçon sévère pour la France

La Conférence de Moscou touche à son terme.

La France n'en aura tiré d'autre profit qu'une leçon très dure mais féconde si elle est comprise, celle de n'avoir à compter que sur elle-même pour la réalisation de son programme économique.

A Moscou, les Trois Grands n'ont été d'accord que pour refuser à la France un minimum de compensations matérielles.

Comment expliquer un pareil ostracisme ?

Faut-il l'attribuer à la maladresse, à l'insuffisance de notre représentant ?

Un observateur superficiel ou de mauvaise foi ferait endosser par M. Bidault toute la responsabilité d'une opération malheureuse ; une campagne de presse bien orchestrée peut même donner un fonds de vraisemblance à une imputation probablement gratuite : ce serait d'ailleurs une diversion opportune pour ceux qui ont intérêt à masquer ce qui ne veulent pas voir la réalité des faits.

Mais quand dégagé de l'emprise des ambitions personnelles, on prend la peine d'examiner, d'étudier en toute objectivité la situation de la France, on ne saurait être surpris des mécomptes de la Conférence de Moscou.

∴

Certes la France a souffert de la guerre, certes la France a aidé de toutes les façons les alliés à remporter la victoire : cela est incontestable, nos ruines et nos deuils en témoignent par trop éloquemment : c'est le passé.

Mais à l'heure où se bâtit l'avenir qu'apportons-nous de tangible à pied d'œuvre ?

Nous n'avons plus d'armée pour éventuellement faire respecter nos droits ou ceux de nos alliés, alors que ces derniers n'ayant pas désarmé vivent encore sur le pied de guerre.

La précarité d'autre part de notre économie en général ne permet pas aux prétendus artisans, aux artisans trop prétentieux de l'avenir mondial d'escompter un concours efficace.

Faut-il donc s'étonner et même s'attrister de notre insuccès à Moscou ?

Il importe surtout de se rappeler que l'avenir n'est à personne, que l'avenir est à Dieu et que le ciel et nos alliés nous aideront à la condition de nous aider nous-mêmes au préalable.

∴

Si la France a renoncé pour le moment sous la pression des circonstances à être une puissance militaire, elle a la possibilité et le devoir de devenir une force économique de première grandeur : elle a pris des dispositions en conséquence quand, par la Sécurité Sociale, elle a assuré les travailleurs contre les aléas de l'existence ou bien quand elle a établi un vaste programme (plan Monnet) de reconstruction communique : il n'y a plus qu'à passer à l'action, aux réalisations. Y a-t-il un empêchement ? Oui, mais il est point d'ordre intérieur que d'ordre extérieur ; il manque à cette immense entreprise le climat favorable.

Le dirigisme étroit, tracassier, stérilisant de M. André Philip et les manifestations intempestives contre le discours du général de Gaulle ne sont pas de nature à soulever l'enthousiasme confiant de la Nation, et à créer, maintenir l'union nécessaires pour poursuivre utilement, mener à bien l'œuvre de salut.

Il y a lieu de penser que l'échec pénible, humiliant à la Conférence de Moscou, consécutif à une déficience notoire de nos moyens d'investigation, de soutien, de représentation sur le plan international, provoquera une réaction salutaire au sein du gouvernement et des partis tendant à revigorer l'économie et partant le prestige chancelant de la France. — A. B.

Le Président de la République a quitté Paris pour l'AOF

PARIS. — M. Vincent Auriol a quitté Paris hier soir à 21 h. 55.

Le Président de la République entreprend son premier voyage officiel dans les territoires de la France d'outre-mer.

Il est accompagné de MM. Gaston Monnerville, président du Conseil de la République, Félix Gouin, ministre d'Etat et Juglas, président de la commission de la France d'outre-mer à l'Assemblée Nationale.

Le Président a été salué à son départ à la gare de Lyon par le préfet de la Seine, le gouverneur militaire de Paris, le Président du Conseil d'Etat et le préfet de police par intérim.

Le cortège présidentiel est attendu aujourd'hui à Brignoles où M. Auriol doit inaugurer la Foire Exposition et dans la soirée à Toulon où diverses cérémonies sont prévues.

Le Dimanche Ministériel

PARIS. — M. Charles Tillon, ministre de la Reconstruction s'est rendu hier à Grenoble où il a été reçu par le préfet de l'Isère, et a présidé le congrès départemental des F.T.P.

M. Croizat, ministre du travail a visité Roanne. Il a déclaré au cours de son allocution que ce n'était pas l'œuvre d'un seul homme ou d'un parti quelconque qui relèverait le pays mais le travail opiniâtre de chacun.

M. Marcelli, ministre de l'Air s'est rendu à Aix et à Beaugency.

Le Sultan à regagné Rabat

PARIS. Le Sultan du Maroc a quitté Tanger pour Rabat hier matin.

M. Eric Labonne résident général de France au Maroc a accueilli le Sultan à son arrivée à Rabat.

ROBERT STOLZ A PARIS

Robert Stolz, le célèbre musicien viennois qui connut d'immenses succès avec ses chansons, ses films et ses opérettes vient d'arriver à Paris, venant des Etats-Unis. Il va diriger l'enregistrement de la partition qu'il a écrite pour « Une nuit à Tabarin », le nouveau film d'Ernest Neubach, réalisé par Charles Lamac. Il y a quelques jours il a pris contact avec le célèbre music-hall où se dérouleront les scènes les plus importantes du film.

Accompagné d'Ernest Neubach, de Jacqueline Gauthier et de plusieurs journalistes, il a assisté à la revue terminée par le célèbre French-cancan. A l'issue du spectacle, les ballerines vinrent lui offrir le champagne d'un énorme magnum. Le 18 avril Robert Stolz regagnera New-York pour la création de sa dernière opérette au « Broadway ». Rappelons que le film « Une nuit à Tabarin » est tourné par Penflim en co-production avec Région.

Après les incidents de Madagascar

PARIS. — On n'a aucune nouvelle sur la situation à Madagascar, aucune dépêche n'étant parvenue de Tananarive.

On précise cependant que les 2 députés et les 2 conseillers de la République qui appartiennent au mouvement de rénovation malgache ont été arrêtés pour leur participation aux troubles du 29 mars.

Ballotage dans l'Aube

PARIS. — Des élections se sont déroulées hier dans le 3e arrondissement de Troyes afin de pourvoir au remplacement d'un député communiste démissionnaire.

Il y a eu ballotage. La liste communiste arrive en tête avec 2.200 voix suivie de près par le PRL avec 2.000 suffrages. Les socialistes ont obtenu 1.400 voix.

M. WALLACE préconise *le retour à la politique du Président Roosevelt*

PARIS. — M. Henri Wallace, ancien vice-président des U.S.A. a prononcé au micro de la B.B.C. un discours où il a préconisé le retour à la politique du président Roosevelt, qui seule, peut conduire à la paix.

Sans nier la politique expansionniste de l'URSS M. Wallace a estimé que tous les pays qui possédaient la bombe atomique et qui n'avaient pas été dévastés par la guerre comme l'URSS devraient renoncer à toute politique de puissance.

A Liverpool, devant des étudiants britanniques, M. Wallace a déclaré qu'il espérait pouvoir parler en Russie.

La foire de Lyon a été inaugurée hier

PARIS — Hier la Foire de Lyon a été inaugurée par M. Edouard Herriot, président de l'Assemblée Nationale et maire de la ville et présence de nombreuses personnalités françaises et étrangères.

M. Lacoste ministre de la production industrielle et M. Philip ministre de l'Economie nationale ont prononcé de brèves allocutions. M. Letourneau, ministre du commerce a rappelé l'intérêt que le gouvernement attachait aux foires commerciales, et que la foire de Lyon avait été instituée lors de la première guerre mondiale sous le bruit du canon.

Traité d'alliance russo - roumain ?

PARIS. — Le bruit courait hier à Londres que l'URSS aurait fait des propositions à la Roumanie en vue de la conclusion d'un traité d'alliance entre les deux pays, permettant l'évacuation complète des forces russes après la signature du traité de paix avec la Roumanie.

PARIS. — On signale de nouveaux troubles à Calcutta : 5 tués et 7 blessés.

Les Socialistes ont fêté le 75e anniversaire de Léon BLUM

PARIS. — Le 75me anniversaire de Léon Blum a été marqué par un banquet qui réunissait 1500 participants au Parc de l'Exposition.

On remarquait à la table d'honneur, MM. Ramadier, président du Conseil Guy Mollet, Jules Moch, ministre des Travaux publics et des Transports, Félix Gouin, ministre d'Etat, Marius Moutet Ministre de la France d'outre-mer et M. Llopis, chef du gouvernement Républicain espagnol.

A l'issue du banquet M. Ramadier évoqué chaleureusement la carrière de Léon Blum qui a dit ensuite toute l'émotion qui l'avait envahi au cours de cette belle manifestation d'amitié.

PARIS. — Tandis que M. Paul Coste Floret ministre de la guerre va assister à la 2me phase des manœuvres de nos troupes d'occupation en Autriche le docteur Schumacher, déclarait que l'Allemagne n'était pas actuellement en mesure de fournir des réparations, sa production ne le permettant pas.

LE CINEMA
UN CRI D'ALARME

Le Cinéma français est en danger de mort, on ne le répètera jamais assez si on veut le sauver. La semaine dernière, la Confédération Nationale du Cinéma Français qui groupe tous les organismes importants de la corporation, a convoqué une conférence de presse au cours de laquel le les personnalités les plus en vue des différentes branches de l'industrie ont brossé un tableau extrêmement pessimiste — et malheureusement largement justifié — de la situation actuelle du cinéma en France. Nous avons suffisamment parlé de ces questions pour ne pas revenir aujourd'hui à des considérations théoriques Nous nous bornerons donc à résumer des faits.

C'est peut-être cette semaine que se décidera le sort du cinéma puisque les dirigeants de la Confédération doivent être reçus en audience spéciale par le Ministre des Finances. Ce que les représentants qualifiés de la corporation auront à dire au représentant du Gouvernement n'est pas réjouissant. Puisqu'il s'agit d'un ministre des Finances, les chiffres plaideront peut-être en faveur du cinéma. Or, que disent les chiffres ? D'abord que par rapport à 1939 le coût moyen d'un film français a augmenté douze fois. En même temps les recettes tributaires du prix des places dans les salles ont augmenté même pas de trois fois. Exactement, le coefficient d'augmentation par rapport à l'avant guerre est de 2,84. Les chiffres apprendront aussi au Gouvernement que les réajustements d'impôts opérés dernièrement par les pouvoirs publics et sur lesquels les gens de cinéma fondaient de gros espoirs se traduisent pratiquement par une diminution de taxes de 4 % à peine sur les 44 % de moyenne dont sont frappés les spectacles cinématographiques. Il n'est pas sans intérêt de souligner que cette diminution déjà absolument insuffisante en est vient d'être récemment annihilée par la baisse de 10 % pratiquée sur les billets de cinéma en vertu de la baisse générale. Comment se fait-il que le Gouvernement, ayant accordé à la presse le droit de ne pas abaisser les prix en raison des grandes difficultés que les journaux traversent actuellement, n'ait pas pensé pouvoir accorder la même faveur au cinéma dont l'état général est encore bien plus délicat ?

Les dirigeants des diverses organisations cinématographiques n'ont pas caché à l'opinion publique que le cinéma se trouve actuellement à bout de forces. L'industrie cinématographique préconise différents remèdes qui peuvent se résumer en deux positions maîtresses : détaxation massive pour les entreprises de spectacle cinématographique et priorité à la production nationale. N'est-il pas absolument paradoxal de faire payer une taxe de luxe au spectateur moyen qui va se délasser au cinéma de quartier et qui par-dessus le marché, est obligé d'écouter les discours officiels placés dans les actualités ? Pourtant, si la situation des cinémas de France est très mauvaise, celle de la production nationale sera bien tout simplement catastrophique. On se souvient des protestations véhémentes qui accueillirent, l'année dernière, les accords de Washington. Nous ne voulons pas revenir aujourd'hui sur une querelle qui nous opposa à ceux qui prétendaient ces accords mortels pour le cinéma français, mais il nous faut constater que nous avions hélas ! raison dans ce sens que les accords ne sont pas respectés par la faute des exploitants et par la faiblesse de ceux qui sont chargés de les appliquer et de les contrôler.

On vient de nous révéler qu'à Paris même sur les 383 salles en activité, 70 n'avaient pas respecté le quota. Dans la région de Marseille une vingtaine de cinémas sont dans le même cas et il y a même des directeurs qui, depuis plus d'un an, n'ont jamais passé un seul film français ! Que nous voilà bien loin des paroles optimistes et peut-être quelque peu légères, prononcées voici un an par le président de la Fédération Nationale des Cinémas Français ! Sans pouvoir résoudre tous les problèmes complexes qui se dressent devant le cinéma français, une application rigoureuse du quota permettrait peut-être, malgré tout d'améliorer la situation de la production nationale. Les directeurs de salles affirment qu'en passant des films français ils perdent souvent de l'argent. C'est peut-être vrai, mais cela prouve tout simplement qu'ils choisissent mal leurs programmes et que d'autre part, la propagande du cinéma français se trouve en état d'infériorité par rapport à certaines productions étrangères. Cela aussi on ne le répétera jamais assez.

Charles FORD.

La vieille tradition du Quartier Latin ne s'est pas perdue... et nos étudiants d'après cette guerre s'habituent « autant que leurs aînés.

Voici le moyen de locomotion que les concurrents du Prix de Rome de Peinture ont employé pour se rendre à l'Ecole des Beaux-Arts où ils entraient en loge ce matin.

POLITIQUE FRANÇAISE EN INDOCHINE
Discussion d'interpellations

Journal Officiel du 14 Mars 1947

(Suite)

Le parti Viet-Minh devient de plus en plus puissant. D'après tous les renseignements que nous possédons — si sur ce point je commettais une erreur, M. le ministre des territoires d'outre-mer remettrait les choses au point — ce parti emploierait des procédés totalitaires.

Peu à peu, il a éliminé tous les autres partis politiques et il conserve seul le pouvoir, dans des conditions qui ne paraissent pas tout à fait conformes aux lois de la démocratie telles que nous les connaissons et que nous les comprenons.

Il se développe notamment au nord du 16e parallèle, dans cette partie de l'Indochine qui avait été laissée aux Chinois.

Petit à petit ce parti prend les rênes du gouvernement.

Il a donc fallu négocier.

Ce n'est pas à cette Assemblée que je vais rappeler les conditions dans lesquelles les négociations se sont déroulées.

D'ailleurs, nous n'avons connu les accords du 6 mars qu'après leur signature. Jamais l'Assemblée n'a eu à les examiner, bien qu'ils fussent à la base de toute la politique avec le peuple d'Annam, à partir du mois de mars 1946.

Ces accords ont été signés et ce n'est pas, je pense, le moment de les discuter.

Mais nous pouvions constater qu'ils ont permis, à ce moment là, aux troupes françaises de débarquer à Hanoï.

Ces accords contenaient à la fois des clauses civiles et des clauses militaires.

Si certaines remarques peuvent être faites, en ce qui concerne les clauses civiles, il ressort, en tout cas, des événements postérieurs que la France les a loyalement exécutées.

Ce sera, je pense, un des point essentiels du problème que nous avons à résoudre.

Mais il y avait aussi des clauses militaires.

D'après la documentation que j'ai dans mon dossier — et si sur ce point, monsieur le ministre, je commets une erreur, vous pourrez me rectifier — il apparaît que ces clauses militaires étaient telles qu'elles mettaient l'armée française dans une situation difficile, parce que les forces militaires que nous avions débarquées étaient coupées de leur base et se trouvaient, par conséquent, à la merci d'une collaboration avec l'armée vietnamienne.

Ce qui veut dire que ces clauses militaires, parfaites si elles avaient été passées avec un pays ami, ayant la volonté de respecter les accords signés, devenaient, au contraire, dangereuses à partir du moment où l'on n'était pas sûr de la loyauté de ceux avec qui ces accords étaient signés.

Je voudrais maintenant faire très rapidement apparaître que tous les renseignements parvenus en France — si j'en excepte une propagande dont j'aurai à dire un mot tout à l'heure — nous montrent que la France a loyalement exécuté les accords du 6 mars 1946.

M. le ministre de la France d'outre-mer a fait, à ce sujet, au retour de son voyage, des déclarations devant la commission des territoires d'outre-mer ainsi que devant des journalistes.

Si je me souviens bien de ses déclarations, il lui a été précisé que la France a exécuté dans tous leurs détails les accords signés par elle.

Ces accords ont été respectés et il n'est pas de points sur lesquels on puisse adresser de griefs à la France.

La question qui se pose est de savoir s'il en a été de même de ceux qui, représentant à ce moment le Viet-Minh, avaient, eux aussi, apposé leur signature au bas de ces accords.

Je ne crois pas me tromper en indiquant que l'événement du 19 décembre 1946 avait été préméditée dans des conditions qui ont entièrement été précisées par tous ceux qui sont allés en Indochine et tous ceux qui y vivaient et par M. le ministre de la France d'outre-mer, lui-même.

Voici, en effet, la déclaration de M. le ministre de la France d'outre-mer, faite au moment où il s'est rendu en mission en Indochine :

« Ma mission s'est trouvée profondément modifiée par les événements. L'accord que nous avions signé avec Ho Chi Minh avait pour but de mettre fin aux hostilités, de faire cesser les propagandes irritantes, de permettre la réunion de diverses commissions pour la restitution des biens français, le règlement de la question des douanes et l'instauration d'une mon-

naie fédérale saine. Or, plusieurs semaines de discussion entre les représentants de la France en Indochine et les représentants du gouvernement vietnamien n'ayant pu permettre d'arriver à une conclusion, c'est alors que le Gouvernement français a décidé d'envoyer une mission en Indochine.

« Il est clair, va dire M. le ministre de la France d'outre-mer, qu'on avait voulu rendre ma mission inopérante et empêcher toute possibilité d'accord en déclenchant les hostilités dès que ma venue fut annoncée au gouvernement du Viet-Nam.

« Ce qui a suivi a été atroce : une centaine de civils français surpris dans leurs maisons et hors d'état de se défendre ont été sauvagement mutilés et massacrés. Heureusement, nos troupes ont été alertées peu avant le déclenchement de l'attaque. »

Et je lis plus loin :

« Une propagande bien menée suffirent de faire croire que l'Indochine est à feu et à sang. En réalité, la France s'occupe simplement de rétablir l'ordre troublé, et de quelle épouvantable façon ! par certains éléments annamites qui ne reculent pas devant l'assassinat pour terroriser les populations. »

Après cette déclaration de M le ministre de la France d'outre-mer, la question suivante se pose : entre le 6 mars 1946 et le 19 décembre de la même année, date du déclenchement de l'attaque sanglante la politique du gouvernement français ou les actes de ceux qui avaient en Indochine la charge d'exécuter les ordres du Gouvernement permettent-ils de dire que les accords n'ont pas été respectés par la France ?

Si oui, indiscutablement, il appartiendra au Gouvernement de prendre leur ce point ses responsabilités en désignant ceux qui n'auraient pas exécuté les accords et ceux qui n'auraient pas obéi aux ordres du gouvernement. S'il en est autrement, si les accords ont été respectés par la France je crois que la question des responsabilités ne peut plus se poser et que l'attaque sanglante du 19 décembre 1946 peut être qualifiée, comme l'a fait M. le ministre de la France d'outre-mer lui-même, de « révolte de certains éléments annamites qui ne reculent pas devant l'assassinat pour terroriser les populations. »

Si cette dernière hypothèse est exacte, il faut, monsieur le ministre, que vous le répétiez, que vous l'affirmiez. Il faut que vous disiez bien qu'il ne s'agit pas là-bas d'une guerre, mais simplement de l'insurrection de certains éléments. Dès lors, il appartient au gouvernement, en prenant ses responsabilités, de rétablir l'ordre et de permettre aux populations indochinoises de faire connaître librement leur volonté d'être administrées par tel ou tel gouvernement.

Or, toute une documentation fait apparaître que, dès la signature des accords du 6 mars, certains représentants du Viet-Nam préparaient déjà le coup de force du 19 décembre 1946.

Je ne crois pas me tromper, monsieur le ministre, en indiquant que, depuis quelques jours, les troupes françaises étaient consignées à Hanoï et que, la veille du coup de force le 18 décembre, notre représentant a reçu la visite d'un ministre vietnamien. Ce dernier a déclaré qu'il était infiniment regrettable pour les contacts des troupes françaises et des troupes vietnamiennes et pour les rapports des Français avec la population annamite que certaines mesures aient été prises, comme celle consignant les troupes françaises, car l'impression qui en résultait était un sentiment d'hostilité.

Il est bien exact, n'est-ce pas ? monsieur le ministre, que, le 19 décembre au matin la consigne des troupes françaises a été levée. Le général Morlière a pris cette décision de façon à montrer, précisément que la France, sur le terrain de la conciliation, savait faire le sacrifice suprême.

Je crois savoir aussi que c'est à la suite d'une indiscrétion que les chefs militaires ont connu, à dix-sept heures, que le coup de force était préparé pour vingt heures. Ce fait a permis au général Morlière de consigner à nouveau les troupes à partir de dix-sept heures. Sans cela, il est évident qu'on n'aurait pu tenir à vingt heures, lorsque l'attaque s'est déclenchée.

(A suivre).

L'ONU résoudra t-elle le problème palestinien ?

PARIS. L'Assemblée générale extraordinaire de l'ONU se réunira le 28 avril.

Cette réunion comporte à l'ordre du jour l'examen du problème palestinien soulevé par la Grande-Bretagne.

LA « HACHE » TOMBE

La commission de la hache, qui n'avait pu prendre de décision jeudi, le quorum n'ayant pas été atteint, a décidé hier la suppression de 4.193 emplois dont voici la liste :

Ministère de la justice : 743 ; ministère des PTT : 1000 ; ministère de la France d'outre-mer : 163 ; S.D.E.C.E. (service d'études et de contre-espionnage, ex-D.G.E.R.) : 235 ; ministère de l'Agriculture : 1.117 ; office central de ... : 768 ; présidence du conseil : 11 ; chancellerie de l'ordre de la Légion d'honneur : 48 ; chancellerie de l'ordre de la Libération 3.

Aucune compression n'a été prévue dans l'administration du haut commissariat au ... ni dans celle du ministère de la Reconstruction.

Aujourd'hui, la commission de la hache examinera les compressions à effectuer dans les départements de la Guerre, de l'Air, de la Marine et de la Défense nationale.

LE DOCTEUR P. GIACOMI
Ex-Interne et Médecin de l'Hôpital St-Michel de Paris
Médecine générale et Accouchement
Informe son aimable clientèle qu'il reçoit à son cabinet à
CASAMOZZA (Corse)
Les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de 9 heures à 11 heures

MESDAMES !
L'AETITIA
BRILLANTINE DE LUXE
SPECIALEMENT ETUDIEE POUR LES SOINS DE VOTRE CHEVELURE
COIFFEURS & PARFUMEURS
Agent pour la CORSE :
J. SCARSANI — BASTIA

Le coût de la vie

EN VERIFIANT MON CARNET DE MENAGE

Le coût de la vie a-t-il baissé par rapport à l'année dernière ?

J'ai consulté pour en avoir une idée, mon carnet de ménage donnant le détail de mes achats effectués au jour le jour sur le marché de Bastia.

Je relève à la date du 13 Avril 1946 :

12 Artichauts	40 frs
1 kg Petits-pois	40 frs
1 douzaine d'oeufs	300 frs
1 kg de fèves	40 frs
4 salades	20 frs
2 paquets oignons	10 frs
2 paquets poireaux	10 frs
TOTAL	450 frs

Dimanche dernier 13 avril j'ai procédé aux mêmes achats dans les conditions suivantes :

12 Artichauts	60 frs
1 kgs petits-pois	50 frs
1 kg de fèves	50 frs
1 douzaine d'oeufs	240 frs
4 Salades	20 frs
2 paquets d'oignons	10 frs
2 paquets poireaux	30 frs
TOTAL	460 frs

Voilà des chiffres.

J'essaye d'être économe mais je ne suis pas une économiste ; je laisse donc aux économistes distingués le soin de démontrer que la vie a baissé de 10 %.

M.

Pour sauver les prix du poisson

Les promeneurs qui ont choisi, dimanche, la route de Pietranera pour s'y promener n'y ont pas trouvé que la bise marine mais aussi la détestable odeur du poisson... passé.

Il repose en tas argentés, sur des pierres de démolitions, derrière le parapet et il y en a là au moins 3 ou 4 corbeilles. On a voulu me dire — car, pour moi, je m'y connais peu — que c'était du poisson très fin. Hélas, pour n'être trop abondamment précipité dans les filets de l'endroit pêcheur, le voici condamné à nourrir les mouches bleues.

Que voulez-vous ? A Bastia, nous sommes trop gâtés ! Personne n'en voulait plus, sans doute !

N'empêche que si je m'étais trouvée derrière la marchande lorsqu'elle déchargeait son butin — notre butin, en somme ? — et que ma taille me le permette, je l'aurais envoyée grossir le tas, à seule fin de lui apprendre à sacrifier son poisson... pour sauver les prix.

Germaine Vincenti GAY.

DEMAIN
VOUS POUVEZ GAGNER
10 MILLIONS
LE NOUVEAU GROS LOT DE LA LOTERIE NATIONALE

COMPTOIR VERRES ET GLACES
Route du Cap — BASTIA
Tél. 620 — Tél. 620
Dépositaire agréé des Manufactures SAINT-GOBAIN et BOUSSOIS
VERRES A VITRES
Verre martelé et imprimé
GLACES, VITRAGES
ET MEUBLES
Triplex et Sécurit p. Autos
BIMBELOTERIE, MASTIC
Tuiles et Briques en verre
Livraison par camion aux négociants de l'intérieur.

DU 9 AU 15 AVRIL

EN PREMIERE PARTIE :
UN DESSIN ANIME
SEANCES : tous les jours à 21 heures.
MATINEES : le jeudi à 15 heures ; le Samedi à 18 heures et le Dimanche à 14 et 18 h. 30.
Location tous les jours de 10 à 12 heures et de 16 à 18 heures.

Elections du 24 Avril 1947

Liste d'Action Familiale Sociale et Fédérative

Caisse des Allocations Familiales

EMPLOYEURS

ANGELELLI Joseph Marie, Commerçant à Ajaccio, Vice-Président de la Fédération des Commerçants d'Ajaccio-Sartène.
BALDRIGHI Joseph, Maître-Maçon à Bastia.
CASANOVA Antoine-Joseph, commerçant à Corté.
MATTEI Sylvestre à Ile-Rousse, membre de la Chambre de commerce de Bastia.
ORAZZI Victor, Négociant à Ajaccio, membre de la Chambre de commerce d'Ajaccio-Sartène.
ROMAGNOLI Joseph, Industriel à Bastia, Vice-président de la Chambre de commerce de Bastia.

TRAVAILLEURS INDEPENDANTS

CASANOVA Don-Louis, Docteur en médecine à Corté.
DEL RE Ange, patron-coiffeur à Bastia.
FRANCHI François dit Néné à Petreto Bicchisano.
MORI Antoine, Artisan-Mécanicien à Bastia.
OPPICI Ange-Pierre, Maître Ebéniste à Ajaccio.
ROCCA Laurent, plombier à Ajaccio.

Caisse de Sécurité Sociale

EMPLOYEURS

ALBERTINI Philippe, Maître-Tailleur à Corté.
BRANCALEONI Amédée, Agent Maritime, Administrateur sortant, Membre de la Chambre de Commerce d'Ajaccio Sartène.
MULTEDO Roch, Entrepreneur de Travaux Publics à Bastia.
ROCA Henri, industriel à Bonifacio.

Liste d'Action Sociale et Ouvrière

Caisse des Allocations Familiales

CATEGORIE TRAVAILLEURS

AGOSTINI, ouvrier menuisier à Bastia.
ANGELI Adrien, Chef de district du Ravitaillement Général à Corté.
BUTTAFOCO J.B. contremaître des Ponts et Chaussées à Bastia.
DAROUX, ouvrier imprimeur à Ajaccio.
FERRACCI Jean, mécanicien à Bastia.
GOOFRIN Georges, employé des Ponts et Chaussées à Ajaccio.
GRAZI Félix, contremaître à Corté.
LEONI Antoine, comptable à Bastia.
PAULUCCI Antoine, Commis du Trésor à Bastia.
ROSSI François, Employé de commerce à Ajaccio.
ZUCCARELLI Henri, employé à Ajaccio.
CHIPPONI Charles.

Caisse de Sécurité Sociale

CATEGORIE TRAVAILLEURS

ALBERTI Xavier, Greffier au Tribunal Civil de Corte.
ANDREANI René, vérificateur des Douanes à Bastia.
APPIETO Ignace, Ingénieur des T.P.E. à Ajaccio.
GRAZIANI Pierre Toussaint, Secrétaire principal de Police à Bastia Officier de police judiciaire.
LEANDRI François, Caissier principal à la Cie Fraissinet à Bastia.
MONLAU André, Commis des Ponts et Chaussées à Corté.
MARCHI Ange, Secrétaire Général du Parquet à Ajaccio.
PERETTI Jean Augustin, Ingénieur des T.P.E. à Bastia.
POLI Dominique, Adjoint d'économat à Bastia.
SALICETTI Jean Baptiste, Ingénieur en retraite à Calvi.
STEFANI Joseph Marie, ex-Directeur de la D.D.C. à Ajaccio.
STEFANI Michel, Contrôleur des P.T.T. à Bastia.

Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

...NTO

MARDI 15 Avril : Ste Anastasie.

BULLETIN METEOROLOGIQUE
LUNDI 14 AVRIL
Température : + 15.
Baromètre : 770.
Beau temps.

ETAT CIVIL DU 14 AVRIL

NAISSANCES : Pietri Yvan ; Vittini Jean Michel ; Mamelli Guy Bernard Henri ; Retali Paul Albert ; Mangini Marie Jeanne.

DECES : Néant.

MARIAGES : Bay Charles Joseph, cultivateur et de Bonndetti Marie Antoinette, couturière.

CARNET ROSE

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance d'une poupée prénommée :

MARIE MICHELE

fille de M. et Mme Etienne Simongiovanni, née Micheli.

Nos vives félicitations aux heureux parents et grands parents, et nos meilleurs voeux pour la nouveau-née.

CROISADE EUCHARISTIQUE

Réunion interparoissiale au parloir de l'Eglise du Sacré-Cœur, ce mercredi 16 avril à 15 h. 30.

MM. les Aumôniers, Zélatrices de Croisades, Catéchistes et toutes personnes s'intéressant au problème de l'enfance sont cordialement invités à cette réunion.

A VENDRE
1.) — **Bar-Comptoir.** Installation moderne, bien situé ;
2.) — **2 grandes propriétés de rapport, sur route nationale ;**
3.) — Divers appartements, **Villas et Fonds de Magasins ;**
4.) — **Très bonne affaire.** Alimentation générale.
S'adresser Agence VICTORIA
7, Route du Cap — BASTIA
de 9 heures à Midi et de 2 heures à 6 heures. Téléphone : 92.

Devant une foule record, la selection bastiaise écrase la sélection ajaccienne par 5 buts à 0

En cette journée organisée par la Ligue, une foule débordante foule les touches du Stade A. Cesari. En lever de rideau nous assistons au concours du jeune footballeur qui nous permet d'admirer la belles qualités de nos jeunes. Coups de pied de réparation, coups francs de 18 mètres sont effectués avec maîtrise par Zecchi (O.A.) et Panis (EFB) qui se placent en tête.

A 15 h. 30, M. Fontana, arbitre assisté de ses juges de touche MM. Ferrarini et Panissi, appelle les équipes.

Le coup d'envoi est donné. Le onze impérial gagne le toss et Massiani engage sur Brunini. Le jeu est rapide et plaisant. La ligne médiane bastiaise sert sa ligne d'avants qui harcèle une défense assez vulnérable. Contre-attaque des Rouges menée par Ottavi et Isidori qui échoue devant l'intraitable défense bastiaise. Le jeu semble plus coordonné chez les ajacciens mais Christofari et Diana échouent coup sur coup devant Matelli et Guinting en grande forme. Rarement en cette 1re mi-temps, Poletti devra s'employer. A la 30me minute, Rossi lance Lucchini qui transmet la sphère à Adolfini. Le rapide ailier Bastiais déborde la défense et shoote victorieusement dans sa foulée. La fin de cette 1re mi-temps verra un jeu assez égal, malgré les tentatives ajacciennes qui ne peuvent rompre le rideau défensif bastiais.

A la reprise, Bastia attaque en force, ses attaques sont menées avec plus de tactique et très vite la défense ajaccienne doit s'avouer battue. A la 4me minute, Adolfini s'envole littéralement et marque un 2me but malgré l'intervention désespérée de Fornacciari. Quelques instants après, profitant du désarroi qui règne dans la défense, Brunini reprend de volée et marque imparablement. Bastia 3 Ajaccio 0.

Le onze ajaccien faiblit, Bastia domine très largement et sa ligne d'avants évolue dans les 18 mètres adverses. A 2 reprises Massiani, centre-avant des Bleus, marquera pour son camp, et consommera la défaite indiscutable du team ajaccien.

CONSIDERATIONS

La technique légèrement supérieure des Ajacciens n'a pu s'imposer et les deux ailiers Christofari et Diana ne furent pas à la hauteur de leur tâche. Se heurtant à une défense sûre et intraitable la ligne d'attaque des Rouges, malgré ses combinaisons judicieuses, ne put percer.

La conduite plus directe et incisive des attaques bastiaises, affola constamment une défense mal à l'aise et il fallut Fornacciari pour éviter un score plus lourd.

Toute l'équipe bastiaise est à féliciter en particulier Matelli, Adolfini, chez les rouges seuls Isidori et Ottavi animèrent un onze assez pâle.

L'arbitrage de M. Fontana fut parfait ce qui ne nous étonne pas de la part de notre meilleur directeur de jeu.

C. ROSSI.

— AVIS ET COMMUNICATIONS —

L'INSPECTEUR de la PROTECTION DES VEGETAUX de la circonscription de MARSEILLE communique les instructions destinées aux répartiteurs de son hexachloré pour la lutte contre les criquets :

La mise en place du son hexachloré doit se faire de la façon suivante :

Chaque commune ayant eu des criquets dans le courant de l'année précédente doit s'assurer, **dès maintenant, DEUX SACS** de son hexachloré par village ou hameau isolé le produit étant remis gratuitement par le centre de stockage. Cette quantité, qui peut paraître faible est en réalité destinée à commencer la lutte. Une répartition plus importante présenterait l'inconvénient d'immobiliser des produits dans des lieux qui ne connaîtront pas d'invasion au cours de la campagne. D'ailleurs, dans la plupart des cas, si les instructions contenues dans le prospectus qui accompagne chaque sac, sont respectées (lutte précoce, collective et sans gaspillage), cette quantité sera suffisante. Dans le cas contraire, ces communes devront se réapprovisionner au centre de stockage où elles trouveront du son hexachloré au prix de 1 franc le kg.

Les sacs restent la propriété du Service de la Production des Végétaux et sont confiés au répartiteur du centre de stockage qui pourra pour s'assurer le retour consigner les sacs au prix de 100 francs. Le retour des sacs est la condition indispensable au réapprovisionnement des centres pendant la campagne et pour les années à venir.

Ces centres de stockage sont : Ajaccio, Corte, Ile-Rousse, Calvi, Piana, Sartène, Figari.

KELVINATOR
FROID électrique automatique toutes applications, meubles ménagers, installation de Boucherie, Pâtisserie, Alimentation, Bars, etc... Réparations et entretiens par spécialistes de toutes installations Frigorifiques.
Ets : GONSOLIN, concessionnaire exclusif. BASTIA, Tél. 368.

Régent-Cinéma
DU 15 AU 18 AVRIL
Madeleine SOLOGNE, André LUGUET et Aimé CLARION, dans
Mademoiselle X
DOCUMENTAIRE
ACTUALITES FRANCAISES
SEANCES tous les jours à 21 heures.
EN MATINEES : le jeudi à 15 h. le Samedi à 18 h. et le dimanche à 14 et 18 h. 30.
LOCATION BALCON : pour les soirées de 17 h. 30 à 18 h., pour les matinées de 10 h. à 11 heures.

LE MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE COMMUNIQUE :

Un décret, en date du 3 avril, publié au « Journal Officiel » du 4 avril 1947, a institué pour les élections aux Conseils d'administration des organismes de Sécurité sociale, le vote par correspondance pour certaines catégories d'électeurs.

Peuvent seuls être admis à voter par correspondance :

1° L'électeur hospitalisé dans un établissement public ou privé de soins ou de prévention, auquel son état interdit de se rendre au lieu du vote ;

2° L'électeur appartenant à la catégorie des travailleurs salariés que les nécessités de sa profession tiennent, le jour fixé pour les élections, éloigné de la commune où il est inscrit.

Il appartient à l'électeur d'adresser sous pli recommandé, au maire de la commune dans laquelle il est inscrit, au plus tard le 9 avril, une demande, sur papier libre, indiquant ses nom, prénom, date et lieu de naissance et domicile, la désignation de l'employeur et l'indication de la section de vote, ainsi que l'adresse à laquelle devront lui être envoyés les documents nécessaires au vote.

L'électeur doit joindre à sa demande un certificat d'hospitalisation ou une attestation de l'employeur justifiant son absence. Le pli doit porter la mention « Sécurité sociale » et bénéficie, à cette condition, de la franchise postale.

L'électeur peut également déposer lui-même sa demande à la mairie jusqu'au 19 avril et y retirer les documents nécessaires au vote.

LE COUT DE LA SECURITE SOCIALE SELON LES CHIFFRES ETABLIS PAR LE MINISTERE DU TRAVAIL

1.) Le coût total de la Sécurité Sociale pour tous les risques (accidents, invalidité, maladie, maternité et assurance-vieillesse) sera de **91 milliards pour l'année 47**.

2.) Le coût de la généralisation de l'assurance-vieillesse, en vertu de l'application de la loi du 22 mai, est évalué à 37 milliards, soit un budget total de 128 milliards.

3° Le coût des allocations familiales qui sont gérées d'une manière autonome est de 48 milliards.

Soit un total de 170 milliards.

VICE-RECTORAT DE LA CORSE

Les épreuves de la 2me partie du Brevet supérieur se dérouleront à l'Ecole Normale d'instituteurs d'Ajaccio. A partir du mardi 3 juin 1947. L'appel est prévu pour 7 heures 30.

Les demandes d'inscription seront reçues au Vice-Rectorat jusqu'au 3 mai 1947. Les candidats devront se munir d'encre, porte-plume et papier brouillon.

AVIONS
CHEMINS DE FER
CARS
VOITURES
Toutes Directions
FRANCE ET ETRANGER
CORSE ROUTIERE
Tél. 1.79.

Etude de Me Fioravante

DEUXIEME INSERTION

Suivant acte reçu par Me Fioravante, gérant étude Battestini, notaire à Calvi, le 27 mars 1947, M. Jean Noël Santeri de Calvi, a vendu à M. Jacques François Croce, de Calvi, le fonds de commerce d'épicerie, vins et liqueurs, exploité à Calvi, rue Clémenceau : « Aux produits Corses ».

Les oppositions s'il y a lieu, sont reçues jusqu'au dixième jour après la présente publication à Calvi, étude Battestini.

L'insertion au Bulletin Officiel des ventes et cessions de fonds de commerce a eu lieu dans le N. du 12 avril.

Pour Deuxième Insertion,
FIORAVANTE, Notaire

ASSOCIATION DES FRANÇAIS LIBRES

Le Comité de Direction de l'Association des Français Libres à Paris, a approuvé le Bureau de la Section Départementale de la Corse qui est ainsi constitué :

Président d'honneur : M. Ortoli, amiral.
Président : Dr Natali Jean.
Vice-Président : Raffaelli Charles.
Secrétaire : Salvadori Roger.

Toutes les personnes qui ont été immatriculées dans les Forces Françaises Libres du 18 juin 1940 au 1er août 1943 sont priées de s'adresser au secrétaire départemental, M. Salvadori Roger, 4 rue du Marché au Poisson, BASTIA.

AVIS DE CONCOURS

Un concours pour le recrutement de 3.0000 commis féminins des Postes, Télégraphes et Téléphones aura lieu en mai prochain à une date qui sera fixée ultérieurement au chef lieu de chaque département.

La date de clôture des listes de candidature est fixée au 16 avril 1947.

Un concours pour le recrutement de 60 mécaniciens dépanneurs des services automobiles des Postes, Télégraphes et Téléphones aura lieu en Mai prochain à une date et dans des centres qui seront fixés ultérieurement. La date de clôture des listes est fixée au 25 avril 1947.

Pour tous renseignements s'adresser à la Direction des Postes.

UN AVIS DU MINISTERE DES FINANCES :

Avis aux porteurs étrangers de titres de l'emprunt 4 1/2 % 1937 du gouvernement français.

Les porteurs de rente 4 1/2 % 1937, résidant hors de la zone franche et qui n'ont pu, en raison des circonstances, opter en mars 1942 entre le remboursement ou l'échange de leurs titres contre des titres de rente 3 1/2 % amortissables, sont avisés que les demandes de remboursement de leurs titres de rente 4 1/2 % 1947 ne seront plus recevables après le 30 avril 1947.

Les demandes de remboursement devront être accompagnées du dépôt des titres ou, en cas d'impossibilité, dûment justifiée, à effectuer matériellement ce dépôt de la notification du numéro des titres dont le remboursement est demandé.

En outre, les porteurs devront justifier leur résidence hors de la zone franche, produire un certificat de propriété ou en mesure et justifier de l'impossibilité où ils se sont trouvés jusqu'alors de réclamer le remboursement.

Les demandes de remboursement et les dépôts de titres à rembourser ou à convertir pourront valablement être effectués auprès d'un quelconque des établissements suivants :

En France : Dette publique (Service des émissions).

En Suisse : Crédit suisse à Zurich, Société de Banque suisse à Bâle, Banque de Paris et des Pays-Bas à Genève, Crédit Lyonnais à Genève, Société générale alsacienne de banque à Zurich, Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine à Bâle.

Les titres dont le remboursement n'aura pas été demandé avant le 1er mai 1947 seront convertis en rente 3 1/2 %. jouissance du 16 mars 1942.

RADIO - MEDITERRANEE
J. ABBATUCCI
Cours Paoli — BASTIA
Exposition des Postes Malony
Petits Postes Portatifs
Tourne disques
Postes tourne disques combinés
Mallettes Ampli
pour salles de danses
REPARATIONS
TOUTES MARQUES

FILMS FRANÇAIS AU CANADA

Contrairement aux informations fantaisistes qui ont circulé ces temps derniers dans la presse, le marché canadien du film n'est nullement « bouché » à la production française bien au contraire. Pendant les deux années qui suivirent la Libération le Canada a importé 250 films français et son marché est en état d'absorber plus de 100 films français par an et c'est précisément cette quantité que réclament les distributeurs canadiens. Le problème n'est donc pas de savoir si les écrans canadiens voudront des films français, mais bien au contraire de savoir si la production française courante — après épuisement des stocks de guerre — sera en état de fournir au marché canadien les 100 films dont il a besoin.

AVIS DE DECES

Madame et Monsieur Augustin Santelli, leurs enfants Paul et Henri, font part à leurs parents amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Ange SANTELLI

leur fils, frère chéri, décédé le 14 avril 1947, à l'âge de 25 ans.

La levée du corps aura lieu le 15 avril 1947 à 9 heures du matin.

L'enterrement aura lieu le même jour à 10 heures, à Oletta.

Maison mortuaire : 50, Brd. Gal Graziani.

REMERCIEMENTS

CASTELLARE DI CASINCA

Mlle Paulette Spinetta : Mlle Lucie Spinetta ; M. Henri Spinetta, très touchés des marques de sympathie qui leur ont été prodiguées à l'occasion de la mort de

M. Roger SPINETTA

leur frère, prient toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs remerciements attristés.

AGENT A BASTIA :
RADIO - MEDITERRANEE
Jacques ABBATUCCI
Cours Paoli
REPARATIONS
TOUTES MARQUES

PETITES ANNONCES
VERRE TRIPLEX pour automobiles chez COMPTOIR CORSE DE VERRES ET GLACES — TOGA — BASTIA.
Sté IMPORT. CH. REPRESENTANT P. PROD. D'ENTRET. ET SPECIAL P. ADMINISTR. HOPITX. NECESS. ETRE TRES ACTIF. PURODOR 191 QUAI VALMY — PARIS.

POUR LES ANCIENS ABONNES
- PRIMAGAZ -
EST EN
VENTE LIBRE
REMETTEZ DONC
TOUT DE SUITE
VOS BOUTEILLES VIDES AU DEPOSITAIRE
PRIMAGAZ
de votre localité, qui recevra un nombre égal de bouteilles pleines dans les 15 jours qui suivront
AGENCE GENERALE
Ets SANTANDREA — Bastia
300 DEPOSITAIRES EN CORSE

71 Année — No 105 PRIX 2 frs. 50 Mercredi 16 Avril 1947

Le Petit Bastiais

Quotidien Républicain d'Information et de Libération Nationale

ADMINISTRATION ET REDACTION
8, Bd Paoli — BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Tél. N. 3 - Ch. P. 152 - R. C. 2832

Directeur-Rédacteur en chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS APRES REDUCTION BLUM
3 mois : 171 fr.
6 mois : 300 fr.
1 an : 570 fr.

000086
Bibliothèque de la Ville de Bastia Corse

M. CHURCHILL est attendu à Paris le 9 Mai

PARIS. — M. Winston Churchill est attendu à Paris le 9 Mai, veille de la date anniversaire de la capitulation allemande.

Le lendemain de son arrivée l'ex-premier britannique recevra la médaille militaire, des mains d'un sous officier comme l'exige le règlement.

On pense que le sous officier désigné, sera M. Paul Ramadier qui a servi comme sergent au 122e Régiment d'Infanterie à Rhodez.

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

ASPECTS DU PROBLEME AGRAIRE
LE DOMAINE DES LUNARIE

Au nord-est d'Aleria existe ou existait un domaine d'environ 1.200 hectares, appelé Lunaria ou les Lunarie qui a une petite histoire, relevant un peu de l'Histoire tout court, si elle est peu connue, et aussi pas très nette. Nous la résumons en peu interrogativement.

A qui, à l'origine appartenait le domaine ? Aux Matra ? A la Commune de Tallone ? Celle-ci le revendique toujours. Au début de son généralat, Pascal Paoli considéra que Lunaria était un domaine national non communal ou privé, et sans atteinte absolue aux droits qu'y pouvait avoir Tallone, l'attribua, comme 'plage, comme espace hivernal et pastoral, aux communes de la pieve de Bozio, Tallone Matraise, avait combattu Paoli, et Bozio l'avait défendu en contribuant au sauvetage de Paoli assiégé dans le couvent de Bozio.

On ne s'arrête pas outre mesure au désir supposé de Paoli de punir Tallone et de récompenser Bozio. On retient, en tous cas, la décision du général d'attribuer à une pieve qui n'en possédait pas, qui en disposait même pas de quelques bandes alluvionnaires le long d'un torrent, et qui par cela vivait pauvrement chichement, une « plage », un terrain bas, **susceptible d'améliorer son économie agraire. Tout à côté, Piedicorte avait un contact avec la plaine et même Vollerustie pouvait hanter les bords du Golo ; Mais Bozio n'avait aucune échappée. Or, et depuis longtemps, depuis des siècles, l'attirance exercée par la plaine par le rivage sur les populations de montagne était incoercible.**

Les pasteurs du Niolo se dirigeant vers le Sia, vers la Balagne, n'étaient pas plus près des terres chaudes que Bozio de Lunaria. Il semble acquis que les communes de Bozio aient accédé au domaine. Nous sommes à la moitié du dix-neuvième siècle, et nous constatons que les communes du Bozio, concurremment avec Tallone, ont la propriété indivise de Lunaria.

Mais que s'est-il passé par la suite ? Le service du cadastre, à l'œuvre à partir de cette époque, et voulant supprimer toutes les enclaves communales, surtout encore en état d'indivision, y est-il parvenu ? Les Lunarie ont-ils été ajoutés au territoire communal de Tallone ? à celui d'autres communes environnantes ? Ont-ils fait l'objet de partages entre particuliers, comme il y en eut à la même époque en vue de favoriser les familles d'agriculteurs ?

C'était la solution que préconisait le plus attentif, le plus dévoué, le plus sensé des économistes de la Corse du siècle dernier, le docteur Régulus Carlotti qui nous résume l'histoire des Lunarie. Mais il s'attache surtout, dans ses études publiées dans les journaux de l'époque, à indiquer le parti qui se pouvait tirer, agrairement, du domaine, en partie important, bien que Lunaria n'eut point la même qualité fertile qu'Aleria. Mais d'abord, disait-il, le partage, la disparition de l'état d'indivision, cause permanente de trouble...

P.B.

Le Général DE GAULLE remet le premier manifeste du R. P. F.

PARIS. — Tandis que M. Auriol prononçait son discours à Toulon, le général de Gaulle faisait publier le premier manifeste du Rassemblement du Peuple Français dont il assure la direction.

« Pour marcher droit vers son but, il faut que la nation soit guidée par un Etat cohérent, ordonné, concentré, capable de choisir et d'appliquer impartialement les mesures commandées par le salut public... aujourd'hui est créé le Rassemblement du Peuple Français et j'en prends la direction... Il a pour but de promouvoir et faire triompher dans le cadre des lois, le grand effort de salut commun et la réforme profonde de l'Etat.

Et le Général termine en invitant à se joindre à lui, toutes les Françaises et tous les Français qui hier luttaient ensemble pour le salut commun.

LE VOYAGE PRESIDENTIEL
M. AURIOL A TOULON

PARIS. — M. Vincent Auriol qui doit quitter aujourd'hui Toulon, à bord du Richelieu, à destination de Dakar, s'est arrêté hier à Salon, Brignolles et Toulon, où après un défilé militaire il a assisté au banquet offert en son honneur par la municipalité de la ville et le conseil général du Var.

A SALON

A Salon, où il a décoré de la Légion d'Honneur, le drapeau de l'Ecole de l'Air, **M. Vincent Auriol** dans une courte allocution a rappelé l'héroïsme des combattants de l'air et la signification de leur noble devise : Faire Face.

A BRIGNOLLES

A 13 heures, M. Auriol partait pour Brignolles où il a inauguré la *Foire Exposition*. « Le peuple de France est raisonnable et sain, dit le président de la République, qui donne ensuite les raisons que le peuple a de ne pas désespérer. Il doit inspirer confiance au monde et continuer à jouer le rôle qu'il doit remplir... »

A TOULON

L'arrivée à Toulon du cortège présidentiel a été saluée par des salves d'artilleries des forts et des bateaux en rade.

Après avoir visité l'arsenal et assisté à un défilé militaire, M. Auriol a présidé le banquet offert en son honneur à l'issue duquel il a prononcé un discours longuement applaudi.

M. Auriol a tout d'abord vivement remercié le maire de Toulon de ses paroles de bienvenue et de l'accueil que lui avait fait la population toulonnaise « ...permettez au Président de la IVme République de vous dire sa joie et sa fierté de pouvoir emporter, un tel témoignage d'amitié, de fraternité et de force. »

Puis c'est l'émouvante évocation du sabordage de la flotte « ...malgré que nos souffrances soient atténuées, notre pensée se reporte vers ces journées tragiques de novembre 1942, les plus atroces de la guerre et de l'histoire. »

Le Président rend hommage aux armées de la résistance, régulière, de l'air et de la marine qui se sont battues glorieusement.

M. Auriol met ensuite l'accent sur toutes les raisons qu'a le peuple de France de ne pas s'abandonner au découragement et à la lassitude.

« ...La discipline et l'autorité ne sont rien si elles ne sont pas au service d'une cause et d'un idéal. La cause pour nous c'est la France, l'idéal : la République.

Pour notre relèvement une discipline librement consentie par tous, est indispensable... à l'heure actuelle le pays qui s'est donné librement ses institutions entend se consacrer dans le calme à son relèvement. La France ne peut supporter une agitation politique permanente qui dresserait les partis les uns contre les autres et créerait un climat de division peu propice au travail qui l'empêcherait de remplir dans le monde la mission dont elle a la charge... » Après avoir rappelé que la libre discussion était aussi autorisée que nécessaire, le président de la République a terminé en demandant au peuple de se grouper pour que le pays puisse remplir sa tâche.

Dans la soirée M. Auriol a assisté au grand Théâtre à une représentation donnée par les Ballets de Monte Carlo.

Au conseil de sécurité

PARIS. — A Lake Success le conseil de sécurité a poursuivi la discussion du projet américain d'aide à la Grèce et à la Turquie.

"La Belle des Belles"

Le Bulletin mensuel d'Air France (Avril) magnifiquement édité et illustré publie une page d'un lyrisme débordant sur la Corse, que nous reproduisons ci-dessous.

Nous nous permettons de relever une omission regrettable dans la nomenclature des sites particulièrement marquants qui mettent en relief l'incomparable beauté de notre île.

On y a oublié la Balagne :

CALVI, perle incluse dans l'écrin patiné de sa citadelle que relie au bleu de la mer le ruban infini de sa plage sablonneuse.

ILE-ROUSSE, enveloppée de l'immense et fastueux manteau vert d'oliviers.

Sous cette réserve il nous est agréable de soumettre à l'appréciation de nos lecteurs l'hommage fervent d'admiration rendu à la Corse. — N.D.L.R.

Les anciens Grecs qui s'y connaissaient en îles et qui s'y connaissaient en beauté, avaient nommé la Corse : « Kallisté », — LA BELLE DES BELLES !

Pareil hommage autorise-t-il un commentaire ?... Et comment prétendre en quelques lignes de prose raconter les beautés de cette île de Beauté qu'un long poème lyrique ne parviendrait pas même à traduire...

Que dire de la majestueuse noblesse de ses montagnes, entrecoupées de cols dominant les deux mers ; des torrents bondissants ; des flots céruléens retrouvés à chaque angle de roc ?... Que dire du maquis de myrthes et d'arbousiers au parfum subtil, grâce auquel Napoléon prétendait pouvoir reconnaître sa Corse « de loin, les yeux fermés » ?

A vouloir rendre compte de tout cela, l'on se sent aussi gauche qu'un huissier de province chargé par quelque dieu d'inventorier ses trésors...

Car ici, tout est divin, tout est naturel. Pas de monuments. De très rares églises que sous une autre lumière on regarderait à peine. Pas d'art populaire. Pas d'industries locales. Pas de « travailleurs ». Seulement des poètes et des guerriers. L'on est loin de ce « siècle à mains » qui faisait justement horreur à Rimbaud. Ici, le seul artiste est le génie de la Nature, devant lequel il ne reste au génie de l'homme qu'à s'agenouiller et peut-être à se repentir...

Cap-Corse avec ses terrasses et sa route suspendues au-dessus des flots d'émeraude, et l'île d'Elbe à l'horizon...

Lauriers roses de Saint-Florent, se découpant sur l'azur de son golfe...

Vieux-Port de Bastia, si calme au clair de lune ; Pontetto de Bastia, grouillant de vie...

Impressionnant désert des Agriates...

Vizzavona, bourdonnante comme une ruche du chant multiple de ses cascades...

Sartène, vieille cité féodale, « la plus corse des cités corses »...

Falaises de Porto, s'ouvrant sur la mer comme les lèvres rouges de quelque déesse altérée...

Fantasmagorie, sans pareille en Europe, des calanques de Piana ; orgie de couleurs et de formes...

Evisa, aux soleils couchants glorieux comme des rêves...

Sauvage âpreté nue du Niolo.

Et Ajaccio-la-Belle, alanguie au pied de ses montagnes, sur le bord de son golfe enchanteur...

C'est ici qu'atterrit l'avion d'Air France, quatre-vingt-quinze minutes après avoir quitté Marseille, et tout juste quatre heures trente après son envol du Bourget.

M. André MAROSELLI Ministre de l'Air à BASTIA

M. André Maroselli, ministre de l'Air, venant de Salon où dans la matinée, à l'occasion de la remise par le Président de la République de la Croix de la Légion d'honneur à l'Ecole des officiers de l'Air, il avait prononcé un discours absolument remarquable qui sera reproduit ici dès que possible, **M. André Maroselli** est arrivé à Bastia vers la fin de l'après-midi de lundi dernier : il était accompagné de M. Matteo Connet, directeur de son Cabinet, du Général Bouvard, chef de son cabinet militaire, du Colonel Garde, du Commandant Poggi, du Lieutenant Delin, aide de camp, de M. Lecrivain-Servoz, député du Rhône, ; il avait été accueilli à Poretta, par M. Papon, préfet de la Corse, M. Hyacinthe de Moniera, maire, par de nombreux parents et amis, les Marosselli, Cordoliani, Morachini, Altieri, etc...

Les lecteurs du « Petit Bastiais » connaissent déjà l'action féconde du nouveau ministre de l'air à la tête de son département : ils ont pu constater que M. Maroselli est un homme de réalisation : ils l'ont suivi avec une sympathie admirative à travers son extraordinaire randonnée impériale, au cours de laquelle il a ouvert une nouvelle voie aérienne : d'autre part, ils n'ignorent pas non plus que conscient de la puissance de rayonnement de nos ailes et de la nécessité d'assurer leur développement, il a exigé et obtenu des chambres que soit maintenue l'intégralité de son budget.

Le « Petit Bastiais » a déjà relaté tout cela, et mon propos est moins de parler du ministre que du bon Corse, du citoyen admirable que j'ai revu avec une réelle satisfaction à l'Hôtel de Ville de Bastia où la municipalité offrait « un apéritif intime » en son honneur.

⁂

Un masque volontaire sous une jovialité de bon aloi, figure ronde, André Maroselli donne l'impression d'une force souriante qui doit foncer sur les difficultés avec entrain ou que ne rebute aucun obstacle.

« Je n'aime pas être battu » — et c'est un trait caractéristique —, a-t-il dit dans une improvisation très spirituelle en réponse à l'éloquente et amicale bienvenue que lui a souhaitée Me H. de Moniera, laissant entendre par là qu'il ne voulait pas entrer en compétition dans le domaine de l'éloquence avec un maître réputé de la parole.

Et pourtant le discours de Salon dont il est question plus haut prouve qu'André Maroselli sait trouver des accents chaleureux, persuasifs pour magnifier l'épopée glorieuse ou projeter les perspectives d'avenir de l'armée de l'Air, qu'il tient à doter de moyens à la mesure de l'étendue infinie de l'Union Française, du Globe terrestre.

Par une association d'idée bien naturelle, j'évoque la figure d'un bon vieillard, d'un militant républicain de Rutali, papa Marselli, qui rendait souvent visite au Directeur du « Petit Bastiais ».

« Ah ! mon fils, disait-il avec une réelle fierté, mon fils c'est quelqu'un » ce n'est pas le père qui parle : pendant la guerre il a obtenu sept citations ; il est devenu officier ; il a été fait Chevalier de la Légion d'honneur ; à Luxeuil où il s'est retiré, il a été élu maire, conseiller d'arrondissement, conseiller général...

Je ne crois pas que M. Maroselli père ait été encore de ce monde quand son fils a été élu sénateur, membre de la Commission de l'Armée de l'Air, secrétaire de la commission de l'armée, etc...

Oui, cher M. Maroselli, votre fils est « quelqu'un » ; il vous fait honneur, il fait honneur à la Grande et à la Petite Patrie. »

A peine âgé de 54 ans, il a parcouru de brillantes étapes, jalonnant la route d'œuvres tangibles et bienfaisantes d'ordre régional et national.

André Maroselli a l'optimisme robuste l'allant, la vigueur morale des grands réalisateurs.

Je pensais à tout cela en le voyant, malgré les préoccupations débordantes de sa charge, si gai, si heureux au milieu de ses amis, de ses parents, paraissant volontiers pour exprimer la joie de se retrouver à Bastia.

⁂

M. le Ministre Maroselli n'a fait que traverser notre ville : dans la soirée il partait à Ile-Rousse prendre deux jours de repos à l'Hôtel Bonaparte, près de son ami Louis Altieri, Officier de la Légion d'honneur.

M. le Ministre de l'Air poursuivra ensuite, après un crochet en Ajaccio, son voyage d'étude vers Tunis, l'Afrique du Nord pour le plus grand profit des Ailes Françaises.

Il m'est agréable de lui renouveler ici les sentiments d'admiration et de respectueuse sympathie que nourrissent à son égard ses compatriotes. — A. B.

Conférence des Gouverneurs des Indes

PARIS. — Lord Mountbatten, vice roi des Indes, présidera à la Nouvelle Delhi une conférence qui réunira tous les gouverneurs de provinces.

M. MOCH à Marseille

PARIS. — M. Jules Moch, ministre des Travaux Publics et des Transports est arrivé à Marseille hier après midi.

Après avoir visité les chantiers du port, M. Moch a présidé une conférence à laquelle assistaient de nombreux techniciens et ingénieurs.

Sa Majesté, le Sultan du Maroc en voyage dans ses Etats.

S. A., salue à Rabat, le drapeau du 1er Régiment de chasseurs d'Afrique. A sa droite, M. Eric Labonne, Résident général du Maroc, à sa gauche le général Carpentier, Commandant Supérieur des troupes au Maroc.

La conférence de Moscou entre dans sa dernière phase

PARIS. — La conférence de Moscou entre dans sa dernière phase.

Le général Marshall a demandé l'admission à la signature du traité de toutes les puissances et états qui ont été en guerre contre l'ancien Reich.

Les 4 ont discuté une proposition américaine préconisant la signature d'un pacte à 4 pour assurer le désarmement de l'Allemagne. Le général Marshall rappelle que cette proposition faite par son prédécesseur, M. Byrnes, il y a un an à la conférence des ministres des Affaires Etrangères à Paris, vise à la conclusion d'un accord par lequel les 4 s'engagent à veiller au désarmement de l'Allemagne pendant une période de 25 ans et davantage. « Un an s'est écoulé ajoute M. Marshall depuis que cette proposition vous a été soumise, vous avez eu le temps de réfléchir. Il s'agit maintenant de savoir si, oui ou non, les alliés veulent maintenir l'Allemagne désarmée. »

M. Georges Bidault a accepté volontiers le principe de M. Marshall sur la rédaction définitive du traité.

Après quelques mots de M. Bevin, qui accepte aussi, en principe, la proposition de M. Marshall, M. Molotov présente un contre-projet.

⁂

PARIS. — Le ministre des Affaires Etrangères de Chine, a protesté contre le refus de l'URSS d'accepter la Chine comme puissance invitante à sa conférence sur le traité de paix avec l'Allemagne.

De Brinon a été fusillé

PARIS. — Fernand de Brinon condamné à mort par la Haute Cour de Justice a été fusillé hier matin à 7 h. 32 au fort de Montrouge.

Le "Queen Elisabeth" s'est échoué

PARIS. — Le paquebot « Queen Elisabeth » s'est échoué à l'entrée de la rade de Southampton.

En dépit des efforts d'une véritable flottille de remorqueurs, le navire n'a pu être dégagé à la marée montante.

Aucun des 2.200 passagers qui sont à bord n'a encore débarqué. Les armateurs envisagent de transporter les passagers à terre par remorqueurs.

PARIS. — La grève des téléphonistes américains n'est pas terminée.

Le Secrétaire au Travail a proposé aux deux parties en présence de soumettre le litige à une commission de 5 membres pendant que les employés reprendraient le travail pour 90 jours.

A L'OFFICIEL

FINANCES

M. Fiori François Sabien (?), administrateur civil à l'administration centrale est nommé conseiller référendaire à la Cour des Comptes.

AGRICULTURE

M. Antona François Marie, brigadier des Eaux et Forêts à Collo, (Algérie), est nommé garde général et mis à la disposition du gouverneur général de l'Algérie.

TRIBUNAUX MILITAIRES PERMANENTS

Sont nommés présidents du 1er avril 1947 au 1er octobre 1947 :

M. Pierazzi (président de Chambre à Aix) au tribunal militaire de Marseille.

M. Susini (président de Chambre à Alger) au tribunal d'Alger.

M. Livi (président de Chambre à Alger) au tribunal de Constantine.

M. Guelfucci (juge adjoint au tribunal de la Seine) au tribunal de Paris.

M. Peretti (juge au tribunal de Bône) au tribunal de Dijon.

M. Quilichini (juge au tribunal de Marseille) au tribunal de Marseille.

Mise au point

A PROPOS DU MATCH de SELECTION DE DIMANCHE DERNIER

Puisque dans certains journaux on ne daigne pas féliciter les joueurs de la Sélection bastiaise, nous sommes heureux de complimenter très sportivement notre sélection de sa victoire.

Il est évident que si les Ajacciens avaient remporté la victoire, les comptes rendus auraient défrayé les chroniques sportives. Mais la valeur de nos bastiais n'en est pas diminuée, bien au contraire, car tous les sportifs et sportives qui étaient dimanche au stade A. Cesari, ont déclaré unanimement que c'était le meilleur match de la saison. **Oui, Messieurs,** le plus beau match de la saison...

Nous ne voulons pas oublier de féliciter également notre sélectionneur bastiais notre grand ami Michel ESPOSITO, ancien joueur du SCB, plusieurs fois champion de la Corse et membre de la Ligue, qui a fait hautement triompher nos couleurs.

Un groupe de Sportifs.

COMPTOIR VERRES ET GLACES
Route du Cap — BASTIA
Tél. 620 — Tél. 620
Dépositaire agréé des Manufactures SAINT-GOBAIN et BOUSSOIS
VERRERIE A VITRES
Verre martelé et imprimé
GLACES, VITRAGES ET MEUBLES
Triplex et Sécurit p. Autos
BIMBELOTERIE, MASTIC
Tuiles et Briques en verre
Livraison par camion aux négociants de l'intérieur.

Régent-Cinéma

DU 10 AU 16 AVRIL

Madeleine SOLOGNE, André LUGUET et Aimé CLARIOND, dans

Mademoiselle X

DOCUMENTAIRE
ACTUALITES FRANÇAISES

SEANCES tous les jours à 21 heures.

EN MATINEES : le jeudi à 15 h. le Samedi à 18 h. et le dimanche à 14 et 18 h. 30.

LOCATION BALCON : pour les soirées de 17 h. 30 à 18 h., pour les matinées de 10 h. à 11 heures.

POUR LES ANCIENS ABONNES
- PRIMAGAZ -
EST EN
VENTE LIBRE
REMETTEZ DONC
TOUT DE SUITE
VOS BOUTEILLES VIDES AU DEPOSITAIRE
PRIMAGAZ
de votre localité, qui recevra un nombre égal de bouteilles pleines dans les 15 jours qui suivent
AGENCE GENERALE
Ets SANTANDREA — Bastia
300 DEPOSITAIRES EN CORSE

Production cinématographique française en Hollande

Une société française, **Le Bureau cinématographique et musical**, s'apprête à se rendre en Hollande avec ses acteurs et son personnel technique afin de tourner un **Ruy Blas** (adap. Jean Cocteau) au Cinétone d'Amsterdam.

Le consortium hollandais se charge de tous les frais, mais acquiert en revanche le droit de vente des films à l'étranger. La société française obtiendra les droits pour la France, cependant au-dessus d'un minimum fixé, la Hollande participera aux revenus de la location. Il est probable qu'une société anglaise fera tourner une version anglaise de **Ruy Blas**. Pour la version française, les interprètes principaux seront Jean Marais et Danielle Darrieux. Après **Ruy Blas** on compte tourner **Le Rouge et le Noir**, de Stendhal et ensuite un scénario fait d'après l'ouvrage d'un auteur néerlandais Den van Eysselsteyn, **De la Croix du Sud à l'étoile polaire**.

Les usines Philips seront chargées de la partie sonore et auront ainsi l'occasion de prouver l'excellence du système Philips-Miller.

L'industrie néerlandaise fournira le matériel nécessaire à l'exception de quelques projecteurs achetés en France. Nous apprenons que d'autres sociétés françaises de production cinématographique sont également en pourparlers avec la Hollande qui à l'heure actuelle, présente l'avantage d'avoir des frais de production sensiblement moins élevés qu'en France. Le film hollandais tirera profit de cette collaboration : les producteurs hollandais pourront disposer, en effet, pendant quelques mois du studio entièrement équipé.

BEAUTE DE LA CHEVELURE
Coiffeur Jacques
20, Rue Napoléon, 20 — Tél. 406
PERMANENTE DE LUXE
Nouvelle méthode demie chaud
TEINTURES SPECIALES A L'HUILE
Mise en plis - Coiffures mode
Garantie intégrale contre tout cassage, dessèchement ou altération des cheveux
27me ANNEE D'EXPERIENCE

Politique Française en Indochine

Discussion d'interpellations

Journal Officiel du 14 Mars 1947

(Suite)

Il est, malgré tout, des duplicités qu'il convient de signaler à l'Assemblée. Comment ! un ministre du Viet-Nam, sachant que le coup de force était préparé pour le lendemain à vingt heures va faire une démarche officielle auprès du représentant de la France pour lui demander de lever la consigne des troupes afin de créer une atmosphère de paix ! Cette démarche n'avait évidemment qu'un objet : donner plus de chances au coup de force qu'on préparait pour le lendemain soir à huit heures.

Il est exact aussi, je pense, que, le 18 décembre encore, on prit un rendez-vous officiellement pour le lendemain matin à huit heures, en vue de continuer les pourparlers sur des points encore litigieux.

On discutait, le 18 au soir, on prenait rendez-vous pour le lendemain à huit heures, et le lendemain à vingt heures, l'attaque était déclenchée, bien qu'on ait su, dès midi l'arrivée de notre ministre de la France d'outre-mer, chargé par le Gouvernement d'une enquête sur les lieux.

Ces faits doivent être soulignés d'abord pour établir les responsabilités, ensuite parce qu'il convient, en vue de la reprise des pourparlers qui sont nécessaires et qu'il faudra reprendre dès que cela sera possible, de ne pas commettre des erreurs dont les conséquences pourraient être terribles pour les Français restés en Indochine et pour le peuple annamite qui nous en sommes persuadés, est, dans son immense majorité, favorable à un accord avec la France.

M. le ministre de la France d'outre-mer vous dira dans quelles conditions l'attaque a été déclenchée et comment les casernes militaires ont été si difficilement évacuées.

Les soldats français circulaient sans armes, sous les regards, qui n'étaient pas toujours très aimables, des soldats vietnamiens bien armés. Malgré cette atmosphère, les troupes françaises sont restées calmes et dignes. Je crois pouvoir indiquer que les rixes qui ont pu éclater ont été relativement insignifiantes, grâce, il faut le dire hautement, à la discipline des troupes françaises.

Sur ce point aussi, on a dit beaucoup de choses inexactes. Nous savions qu'une certaine propagande a répandu l'idée que la Légion étrangère — on la disait même composée d'Allemands — était en Indochine, provoquant ainsi l'armée vietnamienne.

(A suivre)

La Fête de l'Annonciade

La fête de l'Annonciade, célébrée le dimanche 13 avril, a revêtu cette année une exceptionnelle grandeur.

La petite église, artistiquement parée, a été visitée par un nombre incalculable de fidèles.

Au cours des Vêpres, M. l'Archiprêtre Colombani a prononcé une allocution d'une haute tenue morale et religieuse.

La procession a été suivie par une assistance nombreuse et recueillie.

La statue de la Vierge a été portée par les jardiniers du Fango et ceux de Casevecchie.

La Lyre Bastiaise, sous l'habile direction de son chef, M. Zanoni (?), a prêté son précieux concours.

A l'issue de cette belle manifestation religieuse, M. Paganetto a offert un lunch d'honneur aux musiciens lesquels furent ensuite cordialement invités chez Mme et M. Durnand Marius.

Tous nos remerciements aux généreux donateurs, en particulier aux prieurs : MM. Paganetto Georges, Martini, Dominici Toussaint, Maldera et Morisoni Michel.

Un Fidèle.

LE DOCTEUR P. GIACOMI
Ex-Interne et Médecin de l'Hôpital St-Michel de Paris
Médecine générale et Accouchement
Informe son aimable clientèle qu'il recevra à son cabinet à
CASAMOZZA (Corse)
Les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de 9 heures à 11 heures

Avis et Communications

L'Inspection des Instruments de Mesure nous communique :

« Aux termes de l'arrêté relatif au contrôle des instruments de mesure, les marchands ambulants, cultivateurs maraîchers et toutes autres personnes vendant ou achetant sur la voie publique, dans les halles, foires ou marchés ne doivent A PARTIR DU 1er AVRIL détenir ou faire usage d'instruments non revêtus de la marque de l'année en cours — Lettre B ».

Toute contravention à cet arrêté sera constatée par procès-verbal.

AVIS DE DECES

M. Joseph Friquet ; M. et Mme Jean Varesi, née Colombo, leur enfant et petit enfant ; Mme Vve Gatanu, née Poggioli et ses petits-enfants ; Mme Vve Poggioli A., ses enfants et petits enfants ; Mme Vve Saguy, née Poggioli ses enfants et petits enfants de Marseille ; Mlle Andrée Poggioli de Marseille ; Mme Vve Galasso de Sisco,

Les familles André Coste, Ferrandi, Rosselli, Luciani, Olivieri et Citti Gentiletti,

ont la douleur de faire part à tous les alliés, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Impéria COLOMBO née Poggioli

leur belle-mère, grand-mère, sœur, tante et cousine décédée à Bastia le 15 avril munie des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu le 16 Avril à 16 heures.

Maison mortuaire : 8, rue César-Campinchi.

La famille ne reçoit absolument pas.

AVIS DE MESSE ET REMERCIEMENTS

Les familles Giacomoni, Jean Franceschi, Sébastien de Casalta, remercient leurs parents et amis pour les marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de

Mme Vve GIACOMONI-TARALLO

et les informent que la messe de sortie de deuil sera dite en l'église St-Jean-Baptiste le 19 avril 1947 à 7 h. 30.

MALONY RADIO
Un Radio Malony c'est le bonheur au foyer
AGENT A BASTIA :
RADIO - MEDITERRANEE
Jacques ABBATUCCI
Cours Favale
REPARATIONS
TOUTES MARQUES

A travers la Corse

MONTICELLO

A L'ARRIVEE : Mme Laurent et sa petite fille, la jeune Mariani, fille du docteur Mariani François Louis et de Mme née Laurent, sont venues de Paris pour passer quelques jours parmi nous.

DE PASSAGE : M. et Mme Salini Joséphine, fille de nos sympathiques amis, Mme et M. Jacques Orsini, de Constantine, étaient, ces jours-ci, de passage dans notre commune.

AU DEPART : Mme et M. Vincent Lanata, Juge au Tribunal mixte de Tunis, sont partis par le dernier courrier.

DANS LES PREFECTURES : Au dernier mouvement préfectoral figure le nom de M. Georges Cissé qui a été désigné comme Préfet des Basses-Alpes. Originaire de Vescovato, le nouveau Préfet est le neveu de notre dévoué correspondant. Affectueuses félicitations.

RADIO - MEDITERRANEE
J. ABBATUCCI
Cours Favale — BASTIA
Expédition des Postes Malony
Petits Postes Portatifs
Tourne disques
Postes tourne disques combinés
Mallettes Ampli pour salles de danses
REPARATIONS TOUTES MARQUES

Elections du 24 Avril 1947

SECURITE SOCIALE ET ALLOCATIONS FAMILIALES

Extrait de la circulaire N. 104 du 4 avril 1947 (J. O. du 5, pages 3224 et 3225)

Ouverture et clôture du scrutin. — Le scrutin ne peut être clos qu'après avoir été ouvert six heures au moins.

Le Vote. — Avant de déposer son bulletin dans l'urne, l'électeur doit présenter au président du bureau de vote :

1.) la partie de la fiche individuelle qui lui a été remise soit par l'employeur, soit par la commission administrative (carte d'électeur).

2.) une pièce destinée à prouver son identité.

Pour l'élection aux conseils d'administration des caisses d'allocations familiales, l'électeur doit présenter également : 1.) Sa carte d'alimentation.

Dépouillement. — 4.) enveloppes et bulletins réservés.

Les bulletins sur lesquels des noms de candidats ont été rayés sont réguliers même s'ils n'ont pas été remplacés par des noms de candidats d'autres listes.

On peut donc panacher.

AVIS

Tous les débitants de tabacs de Bastia sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu à la salle des fêtes, aujourd'hui mercredi 16 avril à 18 heures.

Présence indispensable.

LE PRESIDENT.

AVIONS
CHEMINS DE FER
CARS
VOITURES
Toutes Directions FRANCE ET ETRANGER
CORSE ROUTIERE
Tél. 1.79.

A VENDRE

1.) — Bar-Comptoir. Installation moderne, bien situé ;

2.) — 2 grandes propriétés de rapport, sur route nationale ;

3.) — Divers appartements, Villas et Fonds de Magasins ;

4.) — Très bonne affaire. Alimentation générale.

S'adresser Agence VICTORIA 7, Route du Cap — BASTIA de 9 heures à Midi et de 2 heures à 6 heures. Téléphone : 93.

Le Paris
DU 16 AU 22 AVRIL
Tant que je vivrai
avec Edwige FEUILLERE, Jacques BERTHIER, Georges LANNES, Jean DEBUCOURT, Marguerite DEVAL
EN PREMIERE PARTIE
ESCALE IMPERIALE
PATHE - JOURNAL
TOUS les Soirs à 21 heures.
MATINEES : jeudi à 15 heures ; Samedi à 16 heures ; Dimanche à 14 heures et à 16 h. 30.
LOCATION : tous les jours de 10 à 12 heures et de 16 à 18 heures.

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

MERCREDI 16 Avril : St Fructueux.

BULLETIN METEOROLOGIQUE
Mardi 15 Avril 1947
Température : + 16.
Baromètre : 776.
Beau temps.

ETAT CIVIL DU 15 AVRIL 1947
NAISSANCES : Néant.
MARIAGES : Néant.
DECES : Néant.

MOUVEMENT DU PORT

A L'ARRIVEE. — Le « Ville d'Ajaccio » Cdt Carli, de Marseille, avec 252 passagers et 293 tonnes de marchandises.

Le « Forfait » Cdt Lanata, de Port St-Louis du Rhône, avec 320 tonnes de charbon.

CARNET ROSE

Nous sommes heureux de vous faire part de la naissance de

Marie Josée

fille de Madame et M. Mariani, inspecteur de police.

Sincères félicitations aux parents et meilleurs vœux pour la poupée.

Mairie de Bastia

Le public est prié de vouloir bien se présenter à la Mairie, Bureau du Ravitaillement pour y renouveler les couvertures des cartes d'alimentation ;

— Seront renouvelées Bureau du Ravitaillement de la Lettre L à la Lettre N.

— Seront renouvelées Bureau du Jardin de la Lettre L à la Lettre N.

Ces lettres seront distribuées pendant les journées des 16 17 et 18 Avril.

RAVITAILLEMENT

Le R. G. communique :

A compter de la parution du présent avis, il sera procédé dans le centre Urbain de BASTIA à une distribution de « Conserves de viande » Bœuf à la gelée.

La ration fixée à 150 grammes par consommateur toute catégorie (une boîte représentant 6 rations) sera servie chez le Boucher.

Prix de vente détail : le kg 94 frs, taxe locale en sus.

Nouvelles Religieuses

PAROISSE N.-D. DE LOURDES

Dimanche prochain 20 avril : Solennité de Sainte Bernadette Soubirous, patronne secondaire de la paroisse, précédée d'un Triduum de prières et de prédications qui commencera demain jeudi 17 Avril.

Comme tous les ans, cette fête sera

Les exercices auront lieu à 17 heures. Les sermons seront donnés par le R. P. Guillaume de Clermont-Ferrand, Capucin.

MATCH DEFI

Jeudi 17 avril à 16 heures sur le terrain rue C. Campinchi grand match de Basket entre le SCB et une entente EFB-CAB. Assistez nombreux.

LUTTE CONTRE LES SAUTERELLES
Le CONTROLEUR DE LA PROTECTION DES VEGETAUX communique :

Les beaux jours reviennent. Les criquets ne vont pas tarder à éclore. Cultivateurs ! Groupez-vous pour barrer la route à ces insectes. Adhérez à votre groupement de défense. S'il n'est pas encore créé, exigez la constitution immédiate. La lutte individuelle est très difficile et ne donne aucun résultat. Ce n'est pas quand le criquet sera sorti qu'il faudra y penser. Il est indispensable que cette organisation soit sur pied d'ici quelques jours. C'est le seul moyen d'action et de coordination que vous aurez pour préserver vos cultures.

C'est par l'union et la persévérance que vous viendrez à bout de ces criquets.

CE SOIR
TIRAGE DE LA
LOTERIE NATIONALE
NOUVELLES CHANCES DE GAIN
61 millions de frs de petits lots
GROS LOT DE 10 MILLIONS

Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

INDUSTRIELS
Vous avez besoin de bon matériel
Adressez-vous à des spécialistes
MATINDOC
43, Boulevard Barry, 43
St-Just - Marseille - Tél. N. 92.41
Tout le matériel industriel d'occasion parfaitement révisé
ACHAT TOUT MATERIEL REEMPLOI

PETITES ANNONCES

VERRE TRIPLEX pour ... immédiate. COMPTOIR CORSE DU VERRE ET GLACES — TOGA — BASTIA.

71 Année — No 109 — PRIX 2 frs. 85 — Jeudi 17 Avril 1947

000087

Le Petit Bastiais

Quotidien Républicain d'Information et de Libération Nationale
ADMINISTRATION ET REDACTION 5, Bd Paoli .. BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Tél. N. 3 - Ch. P. 152 - R. C. 2832
Directeur-Rédacteur en chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS APRES REDUCTION BLUM	
3 mois :	171 fr.
6 mois :	300 fr.
1 an :	570 fr.

DEPOT LEGAL CORSE

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

L'abdication de Théodore ou le chêne millénaire de San-Nicolao

Le chêne millénaire de San-Nicolao-de-Moriani a été atteint et détruit par un incendie. Une tradition locale veut qu'à son ombre le roi Théodore ait signé l'abdication qui l'a relégué de Corse. Mais Théodore n'a jamais signé d'abdication en bonne forme ; il n'a même jamais décidé d'abdiquer. Il quitta la Corse, avec esprit de retour, en novembre 1736, sa situation étant devenue intenable. Les chefs corses le persuadèrent de passer d'abord dans l'au delà des monts, pour sa sécurité ; et à Sartène il prit enfin le parti de quitter la Corse, étant abandonné de presque tous, son propre parti s'étant amenuisé à l'extrême. Et avant de partir il créa un Ordre de Chevalerie et lança une proclamation presque emphatique, pour annoncer, avec ce départ, son proche retour.

On s'était désaffecté de lui, et d'abord, sans doute, parce qu'il n'avait pas tenu ses promesses d'aide extérieure, mais ensuite, et surtout, si l'on veut aller au fond des choses, et comprendre le sens des faits et documents d'époque, parce que son comportement royal avait vite fini de plaire. On l'avait investi de l'autorité royale, et cela ne tirait pas à conséquence pour les corses, peu soucieux du titre, mais qui entendaient avoir trouvé un chef de guerre, non un souverain attaché même aux simples apparences de l'étiquette royale. Or, Théodore, en plusieurs occasions, avait laissé percer son désir de privilège souverain, avait voulu passer outre aux bonnes règles, écrites ou usuelles du compagnonnage démocratique auxquelles se soumettaient les grands chefs corses ; on ne l'avait pas écouté, on s'était même un peu moqué de lui, et on l'avait même menacé lorsqu'il avait voulu, dans ces occasions peu graves, mais caractéristiques, voulu faire acte d'autorité. Ces faits de révolte ou de dérision venaient de petites gens.

Les chefs corses ne pouvaient pas ne pas tenir compte de cette désaffection, quoiqu'ils en eussent eux-mêmes, car elle avait, pratiquement, une signification capitale. Ils le poussèrent donc à passer de l'autre côté des monts, où il trouva un vide encore plus grand, qui le décida au départ, ce qu'on attendait de lui.

C'est toute l'histoire. Pas d'abdication écrite ou non. Toutefois, une tradition locale se rapporte toujours, en cette matière, à quelque chose de réel, et elle est rarement inventée. Si l'on a conservé à San-Nicolao de Moriani, celle de l'abdication sous le chêne millénaire, ce n'est pas complètement sans motif. Théodore avait tenu à la Casabianca une consulte qui n'avait pas eu le succès qu'il en avait espéré ; il est possible ou probable qu'elle fut suivie d'une rencontre, d'un conciliabule à San Nicolao, de chefs corses prenant la décision d'éloigner Théodore : le roi présent ou appelé sur les lieux.

Peu de faits historiques ne se sont pas conservés par traditions reconduites ; presque toujours, on fait le départage entre leurs amplifications naturelles et ce qu'elles expriment de vérité.

P. B.

EN PALESTINE

Dov Grunner a été éxécuté

PARIS. — Hier, le couvre-feu avait été établi à Tel Aviv et à Jérusalem, annoncé par hauts parleurs montés sur des voitures militaires.

Aucun incident ne s'étant produit ces derniers jours on supposait que ces mesures étaient prises en vue de l'exécution de Dov Grunner.

Cette supposition était confirmée dans la matinée par une nouvelle annonçant que Dov Grunner avait été exécuté à la prison de St Jean d'Acre.

Nouveau record du tour du monde : 32.000 Kms. en 79 heures

PARIS. — L'américain Reynolds vient de battre le record du tour du monde aérien en effectuant en 79 heures le périple autour de la terre.

Il a atterri à l'aérodrome de La Guardia à New-York ce matin à 5 h. 06, heure de de Greenwich.

Le "QUEEN ELISABETH" est remis à flot

PARIS. — Hier soir à 23 h. 30, le « Queen Elisabeth », tiré par 14 remorqueurs, a été remis à flot.

Des scaphandriers sont immédiatement descendus se rendre compte des avaries que l'on suppose légères. Quoi qu'il en soit, le « Queen Elisabeth » ne pourra pas repartir pour New-York le 19 ainsi que le prévoyait l'horaire.

L'incident franco-bulgare est clos

PARIS. — La France et la Bulgarie ont publié conjointement un communiqué réglant définitivement l'incident qui s'était produit à Sofia le 7 mars lors de l'échange de la monnaie bulgare.

La Bulgarie ayant présenté des excuses, l'incident est considéré comme clos.

NOUVELLES DIVERSES

PARIS. — En l'absence de M. Vincent Auriol, M. Ramadier présidera ce matin le conseil restreint.

On annonce une proposition de M. Maurice Thorez sur le projet de loi des entreprises publiques et un exposé de M. Marius Moutet, ministre de la France d'outre-mer sur la situation à Madagascar.

Il est aussi possible que M. Ramadier mette ses collègues au courant des informations apportées par M. Mons résident général de France en Tunisie.

PARIS. — Pour mettre fin à de nombreux commentaires, on déclare à Washington qu'aucune décision n'a été prise à la Maison Blanche au sujet de M. Wallace, les critiques formulées par ce dernier à l'encontre du gouvernement étant celles d'un simple citoyen.

PARIS. — Le Bureau du Rassemblement des Gauches Républicaines s'est réuni hier pour examiner la situation au lendemain de la création du Rassemblement du Peuple Français.

Un nouvel échange de vue aura lieu aujourd'hui.

PARIS. — A Lake Success, le Conseil de Sécurité a examiné la requête présentée par l'Egypte et relative au traité anglo-égyptien, une des principales questions en litige étant celle du Soudan.

Le Président de la République a quitté Toulon pour Dakar

PARIS. — Le président de la République a quitté Toulon hier à 9 h. 50 à bord du cuirassé « Richelieu ».

Avant son départ, M. Auriol a exprimé sa reconnaissance pour le travail accompli aux ouvrier de l'Arsenal groupés sur les quais pour l'acclamer.

Le président de la République a été accueilli à son arrivée à bord par M. Jacquinot ministre de la Marine, et l'amiral Lemonnier, chef d'Etat Major.

Après avoir assisté à l'appareillage, le président s'est retiré dans les appartements qui lui étaient réservés.

Le « Georges Leygues » « le Terrible » et le « Malin » escortèrent le « Richelieu » jusqu'à 25 milles des côtes, tandis que M. Jules Moch pilotant lui-même son avion survolait le cuirassé.

Le président de la République a reçu un insigne du « Richelieu », en bronze offert par un matelot au nom de ses camarades. M. Auriol les remercia chaleureusement au cours d'une courte allocution où il exalta la valeur et la puissance de l'Union.

Crise ministérielle au Chili

PARIS. — Une crise ministérielle s'est ouverte au Chili hier soir.

Les ministres libéraux ont remis les portefeuilles de la Défense Nationale, de la Justice et de la Santé.

PARIS. — Une dépêche d'Athènes signale que d'abondantes chutes de neige entravent les opérations des troupes gouvernementales contre les partisans.

Depuis le début des opérations, les partisans ont eu 258 morts. On annonce d'autre part 71 redditions spontanées.

Adolphe LANDRY en Corse

M. Adolphe LANDRY, Conseiller de la République, ancien Ministre, est arrivé avant-hier à Ajaccio par la voie des airs.

M. Landry se rendra à Calvi pour un court séjour, avant de revenir à Ajaccio où il prendra part aux travaux du Conseil général.

A la Conférence de Moscou

Les 4 ne sont pas d'accord sur le projet américain de désarmement de l'Allemagne

PARIS. — Hier à Moscou, les Quatre n'ont pu se mettre d'accord sur la convention américaine de la participation des Quatre au désarmement de l'Allemagne.

M. Molotov a présenté des amendements à cette proposition.

M. Marshall a déclaré qu'ils n'avaient aucun rapport avec la question posée, et qu'ils n'avaient rien à voir avec le projet de pacte dont le seul but est le désarmement allemand. « La France et la Grande-Bretagne, a déclaré le délégué américain, ont toutes deux accepté la proposition des Etats-Unis. Je demande maintenant une réponse directe à l'Union Soviétique. »

M. Molotov a alors demandé que la proposition américaine et les amendements soviétiques soient soumis à des experts aux fins d'études. Leur rapport sera examiné au cours d'une séance ultérieure de la conférence.

UN ENTRETIEN MARSHALL-STALINE

Dans la soirée, M. Marshall a rendu visite au maréchal Staline.

On ignore encore quels ont été les sujets traités pendant ce tête à tête qui a duré 1 h. 45.

A Washington on garde toute réserve à ce sujet mais l'on déclare que si le secrétaire d'Etat a demandé un entretien à M. Staline c'est qu'il le jugeait nécessaire.

Le Général de GAULLE a droit au moins à des égards

Il s'agit de s'entendre :

Ceux-là mêmes qui alertent l'opinion, qui ameutent la nation contre le retour éventuel au pouvoir du Général de Gaulle reprochent en même temps à ce dernier de l'avoir abandonné en janvier 1946.

Faut-il croire que le général de Gaulle serait plus dangereux pour les institutions républicaines quand il ne partage pas les responsabilités gouvernementales ?

Logiquement, dans ces conditions, on devrait l'appeler à prendre immédiatement la direction des affaires nationales.

Est-ce cela que recherchent sournoisement les contempteurs de l'activité de l'ancien chef du gouvernement provisoire de la République française ? leur mauvaise humeur ne serait donc que l'effet d'un amour contrarié : elle se manifeste cependant de façon par trop grossière.

Les adversaires du Général de Gaulle écrivent, parfois comme si les français avaient perdu le souvenir de la réalité d'hier : or celle-ci est présente à toutes les mémoires.

On ne saurait oublier qu'au moment de la Libération tout était désorganisé, bouleversé en France ; grandes voies de communication en mauvais état ; moyens de transports inexistants ou inutilisables ; échanges interrompus ; machine administrative détraquée ; institutions républicaines dans les limbes.

Moins de deux ans après, la vie économique avait repris presque normalement ; la IVme République voyait le jour à la suite d'élections régulières auxquelles pour la première fois avaient participé les femmes ; on s'offrait même le luxe de procéder à des nationalisations ; la circulation fiduciaire était moins forte de cent milliards environ que celle que révèle aujourd'hui la situation hebdomadaire de la Banque de France.

Voilà l'œuvre gouvernementale du Général de Gaulle : elle restera à son actif, quelles que soient les conjonctures, avec le cri de résistance, de ralliement du 18 juin 1940 ; le contester c'est d'une inconscience, d'une ingratitude puériles.

Ceci dit, on est cependant fondé à rétorquer que le général de Gaulle n'a pas été probablement bien inspiré en s'éloignant du pouvoir.

Cette thèse est défendable comme celle qui consiste à démontrer qu'il n'est pas d'une nécessité urgente de créer un nouveau parti.

Mais le Général de Gaulle a droit à des égards ; l'opposition à ses projets même irréductible doit être déférente ; il est inconcevable que la réplique lui soit donnée en France en termes injurieux, diffamatoires.

A. B.

Le Roi de Danemark a remis ses pouvoirs au prince Frédéric.

Le Roi de Danemark dont la santé périclite depuis quelque temps vient de remettre ses pouvoirs à son fils aîné, le Prince Frédéric.

Voici le Prince Frédéric à gauche, sa femme la Princesse Ingrid et leurs trois filles.

POLITIQUE FRANÇAISE EN INDOCHINE

Discussion d'interpellations

Journal Officiel du 14 Mars 1947

(Suite)

La vérité est tout autre. Je puis affirmer que, jusqu'au 19 décembre 1946, la Légion étrangère n'était pas en Indochine. Les troupes françaises qui s'y trouvaient étaient uniquement formées par cette armée blindée qui avait, durant une période dont nous nous souvenons avec orgueil, aidé à la libération de la France et envahi l'Allemagne. Ce sont des troupes qui font la gloire et l'honneur de la France.

Pourquoi donc une certaine propagande prétend-elle inexactement que ces troupes provoquaient l'armée vietnamienne ? Les faits sont absolument contraires et l'ensemble de la documentation qui a pu être fourni sur ce point est formel.

Je vous demande donc, monsieur le ministre, d'affirmer vous-même la responsabilité écrasante de ceux qui ont signé des accords et qui ne les ont pas tenus.

Mais, je vous demande aussi de dire à l'Assemblée ce que fut cette journée du 19 décembre. Je lis dans un journal, qui est presque officiel, la relation des faits tels qu'ils se sont déroulés :

« A vingt heures, coïncidant avec l'extinction générale des lumières par sabotage du courant, des bandes armées annamites, partiellement encadrées par des éléments japonais, se ruaient en hurlant sur les Européens et leurs biens.

« Les assaillants étaient abondamment pourvus d'armes automatiques, grenades offensives et incendiaires, et manœuvraient avec une large facilité, un système de communications, creusés inter maisons annamites, permettant tous les déplacements sans traverser les rues.

« L'effet de surprise passé, tous les éléments européens se défendirent avec un acharnement caractérisant bien une lutte sans merci. Les assassinats furent hélas ! pratiqués en très grand nombre, et, l'affolement aidant, dans une impasse dramatique, donnant l'avantage au perfide agresseur.

« Les atrocités dépassent, tant par ensemble et de loin, les événements du 9 mars 1945 : enfants découpés en tranches, yeux sortis au poignard, enfants et pères tués au commissariat du 1er arrondissement à coup de poche, femmes françaises et eurasiennes ouvertes comme à la boucherie, seins et joues découpés pour empêcher l'identification, etc.

J'en passe : les détails deviennent horribles.

Voilà l'attaque du 19 décembre 1946.

C'est à ce moment que les troupes françaises intervinrent. Leur attitude splendide jugula le coup de force et l'empêcha de réussir.

Je possède des photographies, des documents qui retracent le déroulement des faits.

Cette documentation démontre la préméditation. Et c'est sur ce point que nous devons nous expliquer.

Est-il exact, monsieur le ministre, qu'une circulaire ait été envoyée par le gouvernement du Viet-Nam dès la signature des accords du 6 mars ?

Cette circulaire figure à mon dossier. On m'a affirmé qu'elle était authentique. Vous devez, évidemment, être en possession de renseignements à cet égard et j'espère que vous voudrez bien les communiquer à l'Assemblée.

D'après les données dont je dispose, ce document a été diffusé le 8 mars 1946 deux jours après la signature des accords. Il développe les dispositions qu'il conviendra de prendre pour faire croire aux Français que le Viet-Nam est prêt à exécuter les accords, toutes précautions et toutes mesures étant prises par ailleurs pour préparer le coup de force ultérieur.

En présence d'un pareil document, on est singulièrement édifié ?

Sur ce premier point, il ne devrait plus y avoir de discussion.

L'unanimité de cette Assemblée devrait être prête à reconnaître que la France dans le souci de mener dans les territoires d'outre-mer une politique conforme à des principes solennellement affirmés, a exécuté les accords, tandis que ses partenaires, co-signataires de ces mêmes accords ont, eux, au contraire, préméditée une agression.

Cette unanimité ne semble pas se dégager en France, ce qui est grave et ce qui motive ma demande d'explications au Gouvernement.

Il y a quelques jours, une brochure — adressée d'ailleurs aux parlementaires et à d'autres personnalités — a été publiée en France, sous le titre : « Pour la paix avec le Viet-Nam, dans le cadre de l'Union française ».

Sous l'en-tête : « Association France-Viet-Nam, 12, avenue de l'Observatoire, Paris », sont imprimés, en grosses lettres, les mots : « Les propositions du président Ho chi Minh ».

Et cet opuscule précise, à toutes les pages, que les accords du 6 mars 1946 ont été violés, non point par le Viet-Nam, mais par la France !

Je lis, à titre d'exemple :

« Les représentants de la France au Viet Nam, ont violé les accords, dès le lendemain de leur signature. Ces violations ont été d'ordre militaire et politique.

Violations militaires : « Les violations d'ordre militaire aux accords signés peuvent être groupées autour de deux chefs : continuation des hostilités et terrorisme en Cochinchine et en Sud-Annam, infractions à l'accord militaire du 3 avril 1946, relatives aux opérations de relève et d'implantation au nord du 16me parallèle. Continuation des hostilités, terrorisme... » et je passe de nombreux détails sur les infractions à l'accord militaire.

Et voici pour les violations politiques :

« Manœuvres contre l'unité du Viet-Nam, manœuvres contre la souveraineté du Viet-Nam ».

Que signifient ces documents imprimés en France, distribués par l'association France-Viet-Nam, d'où que la France a violé les accords du 6 mars, non seulement dans leurs clauses militaires, mais aussi dans leurs clauses civiles ? Voilà la propagande à laquelle on se livre.

Et l'on ajoute : la France n'a pas exécuté les accords. Il faut arrêter les opérations en Indochine. Il faut traiter avec ceux qui, eux, ont exécuté ces accords et mettre fin à une lutte sanglante.

Vous avez en main, monsieur le ministre, toute la documentation nécessaire. **Est-il exact que la France ait commis les fautes qu'on lui reproche ? Est-il exact que nous ayons violé les accords militaires et les accords civils ? Ce sont des questions auxquelles, seul, vous pouvez ré-**

pondre. Dans l'affirmative, il faudrait avoir le courage de le dire, de reconnaître que des hommes n'ont pas suivi les instructions du gouvernement.

Si tel est le cas, il faut qu'on le sache et il faut aussi prendre des sanctions.

Mais si, au contraire, comme vous l'avez indiqué vous-même, monsieur le ministre, nous avons exécuté et les accords militaires et les accords civils, je ne comprends pas qu'en pleines opérations militaires on admette la diffusion de documents comme ceux-ci qui ne peut avoir comme conséquence que de tromper le peuple français et aussi l'étranger.

Faire preuve d'une telle tolérance, dans l'hypothèse où la France a véritablement exécuté les accords, c'est commettre une erreur impardonnable. Il est inadmissible, si nous avons été loyaux, d'autoriser une propagande qui tend à prouver que nous avons manqué de loyauté, surtout lorsque cette propagande est menée pendant les opérations militaires. (Applaudissements à droite, au centre et sur divers bancs à gauche).

M. le chanoine Kir. L'Assemblée entière peut applaudir une telle déclaration.

M. [illegible]. Je vous demande, monsieur le ministre, des précisions sur ce point. Si les accords n'avaient pas été respectés, des sanctions auraient dû être prises.

J'ignore si elles l'ont été. Je sais seulement que, la semaine dernière, le Gouvernement a pris des mesures que la presse ce [illegible] nous a fait connaître : le haut commissaire en Indochine, l'amiral Thierry d'Argenlieu, vient d'être remplacé par M. Bollaert.

Nous aimerions connaître les raisons qui ont amené le gouvernement à prendre une pareille décision.

Il ne m'appartient certes pas de défendre ou d'attaquer les actes de l'amiral Thierry d'Argenlieu. Je constate seulement qu'il est toujours regrettable, en pleines opérations, de changer de chef.

Ceci dit, il est possible — et j'attends avec le plus grand intérêt, les précisions du gouvernement sur ce point — que, vu les circonstances, il vaille mieux envoyer un civil en Indochine. S'il est urgent de rétablir l'ordre, il n'est pas douteux, en effet, qu'il faille également négocier le plus rapidement possible.

(A Suivre).

Etude de Me A. Franceschini

AVOUE A CALVI

D'un jugement rendu contradictoirement par le tribunal civil de Calvi, le 7 décembre 1946, enregistré et signifié ;

Entre M. MASSONI Titus, cultivateur, demeurant et domicilié à Calenzana ;

Et Madame ORSINI Gracieuse, sans profession, demeurant et domiciliée à Calenzana ;

Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux MASSONI à la requête de la femme et aux torts et griefs réciproques de chacun des époux.

Pour extrait :
Signé : A. FRANCESCHINI.

FRIGECO

« LA MARQUE DE QUALITE »

Installations FRIGORIFIQUES pour Bars, Hôtels, Restaurants, etc...

Chambres froides pour la boucherie. Armoires ménagères et Commerciales de toutes dimensions.

M. MATTEI-MONTERA a l'honneur d'informer sa clientèle, qu'il est à même de distribuer dès à présent quelques armoires, et de procéder à toutes installations FRIGORIFIQUES.

Un atelier de réparations et de dépannage sera prochainement mis au service de la clientèle.

Pour tous renseignements, s'adresser, 33, Boulevard Paoli, à Bastia, Tél. 364.

Paris

DU 16 AU 22 AVRIL

Tant que je vivrai

avec Edwige FEUILLERE, Jacques BERTHIER, Georges LANNES, Jean DEBUCOURT, Marguerite DEVAL

EN PREMIERE PARTIE

ESCALE IMPERIALE

PATHE - JOURNAL

TOUS les Soirs à 21 heures.

MATINEES : jeudi à 15 heures ; Samedi à 16 heures ; Dimanche à 14 heures et à 16 h. 30.

LOCATION : tous les jours de 10 à 12 heures et de 16 à 18 heures.

AUX INDES

DJINA et GANDHI lancent un appel au calme

PARIS. — A la Nouvelle Delhi, Lord Mountbatten, vice-roi des Indes, a publié une déclaration signée par MM. Gandhi et Djina exhortant la population des Indes appartenant à toutes les religions au calme.

PARIS. — Une bombe a été découverte au ministère anglais des colonies.

Elle a été désamorcée. On pense qu'il y aurait un rapprochement à faire entre le dépôt de la bombe et l'exécution par pendaison de Dov Grunner.

BASKET-BALL

Grand match amical

Cet après-midi à 16 heures, sur le terrain de la rue C. Campinchi, match amical entre le SCB et une entente EFB-CAB.

La formation de l'entente ne nous est pas encore parvenue mais nous savons de source certaine que l'équipe qui affrontera le SCB compte donner du fil à retordre aux champions de la Corse.

Une affluence nombreuse assistera sûrement à cette rencontre.

LE DOCTEUR P. GIACOMI
Ex-Interne et Médecin de l'Hôpital St-Michel de Paris
Médecine générale et Accouchement

Informe son aimable clientèle qu'il recevra à son cabinet à

CASAMOZZA (Corse)

Les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de 9 heures à 11 heures

RADIO - MEDITERRANEE

J. ABBATUCCI

Cours Favale — BASTIA

Exposition des Postes Malony
Petits Postes Portatifs
Tourne disques
Postes tourne disques combinés
Mallettes Ampli pour salles de danses

REPARATIONS
TOUTES MARQUES

Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

A propos d'un meeting

Au cours d'un meeting communiste qui s'est tenu mardi sur place St Nicolas, trois pétards ont été lancés non loin du kiosque à musique : un seul a éclaté blessant légèrement une personne.

La police a ouvert une enquête.

Nous réprouvons un tel procédé indigne d'une ville policée telle que Bastia.

Nous recommandons cependant aux partis politiques de ne pas abuser des manifestations oratoires en plein air sur les places publiques, à l'heure précisément où celles-ci sont fréquentées par des promeneurs d'opinions diverses.

C'est ainsi la carte forcée pour ces derniers et une atteinte à la liberté, surtout lorsque comme mardi soir, un orateur s'est oublié au point de mettre en cause assez grossièrement le sentiment religieux insulaire.

De toutes façons les actes de violence sont inadmissibles.

A travers la Corse

VALLE D'OREZZA

23 Avril : Fête de St-Georges : 11 h., messe chantée ; 16 h. Salut, Procession ; Banquets, réjouissances champêtres.

La Chapelle de St-Georges, style Pisan, sise sur une colline qui domine la vallée d'Orezza offre aux visiteurs un panorama féerique ; elle est classée parmi les sanctuaires les plus anciens et les plus vénérés du pays.

Dans le culte du grand martyr chrétien, les Fidèles y trouveront un aliment pour leur Foi religieuse et aussi un encouragement dans les luttes quotidiennes de l'existence.

QUI L'EMPORTERA ?

NERI de l'A.C.B.
ZEI de la R.O.B
TOGNARINI de l'A.C.A.
ou
BONELLI du V.S.A.

Vous le saurez en venant assister DIMANCHE 20 AVRIL SUR LA PLACE St-NICOLAS au 2me CRITERIUM DU PRINTEMPS organisé par l'« AVENIR CYCLISTE Bastiais »

Dans la Légion d'Honneur

Par décret en date du 27 novembre 1946 est promu dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur pour services exceptionnels de guerre :

Au grade de Chevalier :

CECCALDI Sauveur
Commandant

Cette promotion comporte la Croix de guerre avec palme.

Le Commandant Ceccaldi, âgé de 30 ans à peine a fait toute la dernière guerre. Dans toutes les circonstances : à l'Ecole de Cavalerie de Saumur où il était sous-lieutenant en 1940, lors de la ruée allemande, dans la résistance, comme dans les diverses périlleuses missions qu'il a eu à accomplir, il a toujours fait son devoir sans défaillance.

Aussi bien, la haute distinction qui vient de lui être attribuée, n'est-elle que la juste récompense de sa vaillante conduite.

Ses nombreux amis de Corse se réjouissent de cet heureux événement et adressent au nouveau légionnaire, actuellement en Indochine, leurs bien vives félicitations et leur souvenir le plus affectueux. — S. C.

AVIONS
CHEMINS DE FER
CARS
VOITURES

Toutes Directions
FRANCE ET ETRANGER

CORSE ROUTIERE

Tél. 1.79.

AVIS DE DECES

M. et Mme Antonini Emile, née Bacchini ; Mme Vve Bacchini Toussainte, née Cagnazoli et ses enfants, Pascal et Mateo ; M. et Mme Argenti Ange, née Bacchini et leurs enfants de Sfax ; M. et Mme Mattei François Antoine de Paris ; Mme Vve Mattei Angèle de Vescovato ; M. et Mme Olivesi Pierre Paul et leurs enfants de Vescovato ; Mme Vve Mattei Florinde et ses enfants de Vescovato ; M. et Mme Mattei François et leurs enfants de Casablanca ; M. Orsini François et ses enfants de Vescovato ; M. et Mme Orlandi André et leurs enfants de Vescovato ; M. et Mme Grimaldi François et leurs enfants de Toulon ; Mme et M. Landolfini Jean-Antoine et leurs fils de Toulon ; Mme Vve Mattei Biara et ses enfants de Vescovato,

Les familles Matteo, Gianaily, Orsini, Cuneo de Vescovato ; Guidicelli de Quercitello ; Albertini, Marsili et Luciani de Venzolasca ; Bonavita de Casanile ; Bonavita, Feriaja, Antonini, Argenti, Caguazoli de Bastia,

ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

Mme Vve BACCHINI Sylvie
née Mattei

leur mère, grand-mère, sœur, tante et cousine regrettée, décédée à Bastia le 15 Avril 1947 à l'âge de 72 ans.

La levée du corps aura lieu le 17 avril à 14 heures.

Maison mortuaire : 16, rue St-Joseph.

Mme et M. Victor Arrighi et leurs enfants, Gérard, Claude et Max ; Mlles Françoise et Joséphine Alfonsi,

Les familles Arrighi, Alfonsi, Prosperi, Maurel, Stefani, Sampieri, Deletie, Orsini, Borel, Mercier,

ont l'immense douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

Ours-Jean ALFONSI
retraité

leur père, beau-père, grand-père, frère, oncle et cousin tant regretté, décédé le 5 avril 1947 à Brustico à l'âge de 90 ans.

P. P. L.

AVIS DE MESSE ET REMERCIEMENTS

Mme Vve Dionisi Joseph, ses enfants et petits enfants, frères neveux, cousins et alliés, très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de leur époux, père, grand père, oncle, cousin et allié regretté

DIONISI Joseph

se trouvant dans l'impossibilité de répondre individuellement, prient toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur de vouloir bien trouver ici l'expression de leur gratitude émue.

La messe de sortie de deuil sera célébrée lundi 21 avril 1947 en l'église de Ste Marie de Bigorno.

Priez pour Lui.

REMERCIEMENTS

Mme Vve Muzio-Olivi ; Mme et M. Ernest Ricci,

très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de leur regretté

H. MUZIO-OLIVI

et dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil, les prient de vouloir trouver ici l'expression de leurs remerciements attristés.

AGENT A BASTIA :
RADIO - MEDITERRANEE
Jacques ABBATUCCI
Cour Favale
REPARATIONS
TOUTES MARQUES

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

JEUDI 17 Avril : St Anicet.

BULLETIN METEOROLOGIQUE
MERCREDI 16 AVRIL

Température : + 16.
Baromètre : 775.
Beau temps.

ETAT CIVIL DU 16 AVRIL

NAISSANCES : Petroni Annonciade ; Ricci Paul Hippolyte.

DECES : Colombo Marie Impéria, 87 ans, veuve ; Bacchini Sylvie, 71 ans, veuve.

MARIAGES : Néant.

MOUVEMENT DU PORT

AU DEPART : Le « Ville d'Ajaccio » commandant Casteau pour Marseille avec 570 passagers et 38 tonnes de marchandises.

Mairie de Bastia

En application de l'ordonnance du 9 juin 1945 relative à l'allocation aux petits retraités de la caisse nationale des retraites pour la vieillesse et des sociétés de secours mutuels, les intéressés sont priés de se présenter au BUREAU MILITAIRE pour y retirer les imprimés nécessaires à l'établissement de leurs demandes.

LE MAIRE.

CONTRIBUTIONS DIRECTES
IMPOT GENERAL SUR LE REVENU

Les imprimés nécessaires à la déclaration des revenus perçus en 1946 sont à la disposition des contribuables au bureau des Contributions Directes, 50 Brd. Général Graziani.

Ces déclarations doivent parvenir à cette adresse, exceptionnellement cette année, avant le 30 avril.

Elles doivent être rédigées par toute personne ayant disposé en 1946 de plus de 40.000 francs de revenus : commerçants et industriels soumis au régime du forfait ou au régime du bénéfice réel, redevables de la cédule des bénéfices non commerciaux ou agricoles, plus spécialement les fonctionnaires, les retraités et les salariés en général ne sont pas dispensés d'accomplir cette formalité pour le motif que l'administration connaît les sommes perçues par eux en 1946.

Le service examine ensuite, d'après les charges de famille, s'il y a lieu ou non à une imposition.

Le défaut de déclaration entraîne, pour les personnes imposables, une taxation d'office et l'application de pénalités.

AVIS AUX EXPLOITANTS FORESTIERS ET SCIEURS

Les exploitants Forestiers désireux d'acquérir un tracteur routier marque International semi-remorque 10 à 12 tonnes à essence sont invités à en faire d'urgence la demande à la Direction Départementale de la Production Forestière, 4, Boulevard Sylvestre Marcaggi à AJACCIO, qui leur délivrera les attestations demandés par la Société importatrice, (Société CIMA WALLUT, 176 Brd. de la Villette PARIS).

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA SANTE communique :

Les personnes qui n'auraient pas encore déposé leur dossier concernant l'application de la loi du 8 Avril 1946 sur l'autorisation de l'exercice de la profession d'infirmier et infirmière, sont priées de remplir cette formalité le plus rapidement possible.

Ces dispositions ne s'appliquent qu'aux bénéficiaires éventuels de l'article 5 de la dite loi.

Pour tous renseignements complémentaires les postulants devront s'adresser à la Direction Départementale de la Santé, Boulevard Lantivy, à AJACCIO.

Régent-Cinéma

DU 17 AU 23 AVRIL

Pierre BRASSEUR, Nadine ALARY et Pierre LARQUEY, dans

JÉRICHO

Le film que vous n'oublierez pas

DOCUMENTAIRE
ACTUALITES FRANÇAISES

SEANCES tous les soirs à 21 heures. MATINEES : le jeudi à 15 h. ; le samedi à 16 h. ; le dimanche à 14 et 16 h. 30

LOCATION BALLON : pour les soirées de 17 h. 30 à 19 h., pour les matinées de 10 h. à 11 heures.

COMPTOIR VERRES ET GLACES
Route du Cap — BASTIA
Tél. 620 — Tél. 620

Dépositaire agréé des Manufactures SAINT-GOBAIN et BOUSSOIS

VERRES A VITRES
Verre martelé et imprimé
GLACES, VITRAGES ET MEUBLES
Triplex et Sécurit p. Autos
MIROITERIE, MASTIC
Tuiles et Briques en verre

Livraison par camion aux négociants de l'intérieur.

PETITES ANNONCES

VERRE TRIPLEX [illegible] immédiate COMPTOIR VERRES BASTIA VERRES ET GLACES — TOGA — BASTIA.

CHERCHE appartement 5, 6 pièces meublé ou non, 1er ou 2me étage. Faire offres à M. Biaggi, Antiquaire 1, rue de l'Opéra.

La Corse doit exporter au maximum

Parcourons rapidement en revue les importations de produits non agricoles.

Une dizaine de millions de boissons diverses, vin non compris, autant que pour les pommes de terre ou presque, le septième des frais d'achat de la farine. Ces dépenses sont-elles compréhensibles ? Aux intéressés à le faire connaître.

Les denrées alimentaires diverses, sucres ou autres, nous coûtent une quarantaine de millions ; les deux tiers du coût de la farine. Peut-on comprimer ces achats ? Nous l'ignorons, quoique à priori, la réponse devrait être négative pour la bonne raison que la Corse n'a jamais été véritablement. Au contraire, nos enfants sont en général sous-alimentés.

Nous dépensons plus de trente millions en matériaux de construction, soit la moitié de la dépense en farine. Pourrions-nous réduire ces achats ? soit en les supprimant partiellement, soit en produisant sur place des matériaux ? La réduction des achats ne peut qu'être préjudiciable à notre économie. Dans le passé, nous produisions de la chaux vive et des briques qui ont été utilisées dans la construction de nos vieilles maisons. Actuellement, la chaux vive n'est plus utilisée que pour le blanchissage. Avec la guerre, la fabrication de la chaux vive et des briques, favorisée qu'elle était par des conditions anormales, a été reprise. Elle n'a jamais été très importante, malgré la suppression de la concurrence du Continent. Son développement actuel, pour intéressant qu'il soit pour les fabricants locaux et pour l'Ile tout entière ne permet pas d'escompter une sérieuse réduction de nos achats à l'extérieur. Notons que nous ne pouvons fabriquer ni chaux artificielle employée en construction, ni ciment, ni tuiles, ni poutres métalliques, etc...

Avons-nous du charbon de terre ? Pratiquement non, puisque malgré les circonstances favorables nées de la guerre, les tentatives d'extraction locale n'ont été, à ma connaissance, suivies d'aucune réalisation. De ce fait, pas de fabrication métallurgique possible.

Inutile de songer à fabriquer sur place les produits chimiques ou autres qui s'inscrivent pour une trentaine de millions.

Pourrions-nous fabriquer nos tissus ? Incontestablement, comme dans tout groupement humain à système économique fermé ou arriéré, nous pourrions fabriquer des tissus de laine brune, de lin et chanvre, nos brodequins de peau et nos galoches. Ainsi dans la deuxième moitié du siècle dernier, on tissait encore la laine pour le costume de bure, on rouissait lin et chanvre pour confectionner chemises et draps. Telles fabrications peuvent-elles être reprises ? Non. Ce ne serait nullement souhaitable, puisqu'elles dénoteraient un retour au stade moyenâgeux.

Pourrons-nous tanner les peaux de nos animaux ? Nous n'avons pas d'idée précise sur l'intérêt économique de l'opération.

Nous pensons toutefois qu'il est souhaitable de voir naître et prospérer des ateliers de confection et de réparation de chaussures.

Nous importons des meubles, des parquets, des portes et fenêtres en bois. Ne pourrons-nous pas arrêter cette perte d'argent avec les installations adéquates, un personnel compétent, du bois séché et sans défaut pour ce genre de fabrication ?

Pourrions-nous réduire nos importations de sons et issues de mouture ? Il existe dans l'Ile une Minoterie à CORTE, qui avant de passer à l'Etat pouvait écraser convenablement 3.000 quintaux de blé par an. Sa capacité d'écrasement a dû doubler depuis. Il existe également un certain nombre de moulins pourvus d'une historie. Quelle est leur capacité exacte d'écrasement ? Quelles sont leurs possibilités économiques ? Nous ne pouvons que poser la question.

En définitive, après un rapide examen de nos capacités de production, nous constatons qu'en dehors de la suppression brutale des achats, nous pouvons réduire nos importations en augmentant légèrement notre production de blé, de céréales secondaires, d'issues, de pommes de terre, de fourrage, de meubles et objets de menuiserie, de chaux vive et briques.

Mais toujours retenons-le, dans de très faibles proportions eu égard à l'ensemble.

C'est du côté de l'exportation qu'il faut chercher une atténuation de notre déficit. C'est par la vente à l'extérieur que nous devons tâcher d'alourdir un peu notre plateau d'importations et soulever d'autant celui des exportations.

Ce sera l'objet d'un prochain article.

J. CARLOTTI
Docteur en Droit,
Directeur honoraire des Services Agricoles

KELVINATOR

FROID électrique automatique toutes applications, meubles ménagers, installations de Boucherie, Pâtisserie, Alimentation, Bars, etc... Réparations et entretien par spécialistes de toutes installations Frigorifiques.

Ets : GONSOLIN, concessionnaire exclusif, BASTIA, Tél. 368.

POUR LES ANCIENS ABONNES

- PRIMAGAZ -

EST EN

VENTE LIBRE

REMETTEZ DONC

TOUT DE SUITE

VOS BOUTEILLES VIDES AU DEPOSITAIRE

PRIMAGAZ

de votre localité, qui recevra un nombre égal de bouteilles pleines dans les 15 jours qui suivent

AGENCE GENERALE

Ets SANTANDREA — Bastia

300 DEPOSITAIRES EN CORSE

71 Année — No 110 — PRIX 2 frs. 50 — Vendredi 18 Avril 1947

000088

Le Petit Bastiais

Quotidien Républicain d'Information et de Libération Nationale

ADMINISTRATION ET REDACTION
5, Bd Paoli .. BASTIA

Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Tél. N. 3 - Ch. P. 152 - R. C. 2632

Directeur-Rédacteur en chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS APRES REDUCTION BLUM
3 mois : .... 171 fr.
6 mois : .... 300 fr.
1 an : .... 570 fr.

[Cachet : BIBLIOTHÈQUE DE LA CORSE — BASTIA]

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

IL Y A CENT ANS

La Corse au tournant de sa révolution vicinale

Il y a cent ans, en 1847, pour revenir sur une chronique consacrée au dernier préfet de la monarchie de Juillet, M. Fresneau, le grand promoteur de la vicinalité corse, quelles routes, sur son initiative personnelle et pressante, furent ouvertes, entreprises ou dressées avec la majeure chance d'ouverture ? Voilà la question qui nous est posée.

On aura une idée de l'importance du programme et de l'effort du Préfet de l'époque en considérant que ce programme et cet effort concernaient, entre autres, les routes de Corte à Aleria par la desserte de quinze communes des cantons de Sermano et de Piedicorte ; de Petreto à Caitero ; de Brando à Erna par Sisco, Pietracorbara, Cagnano, Luri et Centuri ; de St Florent à Orezza par le Nebbio, Volpajola, Barchetta ; de Vescovato à la Porta ; de Folelli à Orezza ; de Ponte-Leccia à Francardo, la section Pruneto-Cervione étant ouverte ; de Venaco au Migliarciaro par Vivario ; de Serra-Levie à Sartène, etc.

Cette seule nomenclature laisse comprendre l'économie supérieure d'un programme bien étudié, qui reliait transversalement des routes nationales. Il mettait en cause une centaine de communes dont les intérêts devaient être conciliés car ils se présentaient souvent contradictoires pour les tracés envisagés.

En certaines occasions, le Préfet se rendit lui-même sur les lieux pour dissiper ces divergences. Cette intervention eut lieu notamment pour le tracé de la route Corte-Aleria par Sermano, Piedicorte, Pietra, Chiatra, Canale : il fallait que les travaux fussent coordonnés de manière à joindre chaque commune sans sortir, de leurs limites naturelles. Le nombre des difficultés était considérable dans ce seul domaine des tracés. A défaut de son intervention personnelle, impossible dans tous les cas envisagés, le Préfet expédiait des notables en mission.

Il y avait des difficultés d'autre nature. Celles inhérentes aux cessions gracieuses de terrain furent levées par une campagne d'émulation. Mais il y avait aussi le problème du personnel technique.

L'administration ne disposait alors que de six agents départementaux qualifiés. Ils furent mis littéralement sur les dents. Ils avaient à faire front notamment, et simultanément, à une centaine de projets. Des agents cantonaux avaient été créés, mais leur qualité technique était plus que déficiente ; la plupart d'entre eux n'étaient pas capables de dresser un plan, de lever des profils, de rédiger des devis. M. Fresneau s'acharne, s'ingénie à améliorer leur recrutement en même temps que leur savoir. Son dessein est d'avoir un agent pour chaque canton. Un agent pour chaque canton, et un bon chemin vicinal pour chaque commune, tel est son programme. S'il sait qu'il n'aura pas le temps de le réaliser, il sait également qu'il faut le poser, et l'initier dans un ordre de priorité qu'il ne méconnait pas, car il a bien étudié son affaire.

Il l'a étudiée de ce point de vue, de celui des ressources, si modestes et si bien employées, en y comprenant les prestations en nature en rendement maximum, et de celui du personnel qui doit progresser en nombre et en qualité.

Il n'indique pas que le grand ressort de cette véritable révolution dans l'économie du département était dans sa propre, patiente et tenace volonté.

P.B

Poursuivant son voyage vers l'A.O.F. le Richelieu est passé au large de Gibraltar

PARIS. — Poursuivant son voyage vers l'AOF le président de la République à bord du « Richelieu » est passé hier au large de Gibraltar où il a été salué par les autorités britanniques.

Un navire anglais a salué le passage du président par 3 salves de 21 coups de canon tandis que le pavillon tricolore montait à son grand mât.

M. Auriol a dans la soirée envoyé un message au roi d'Angleterre. Le Président de la République se déclare très touché des honneurs qui lui ont été rendus lors de son passage à Gibraltar, et exprime à Sa Majesté tous ses remerciements pour cette délicate attention.

On rappelle à cette occasion que c'est le « Richelieu » qui avait au large de Cherbourg, salué le passage de la famille royale se rendant en Afrique du sud à bord du « Vanguard ».

LA GREVE DES STANDARDISTES DE NEW YORK.

Les standardistes à la réunion où fut décidée la grève.

Toutes ces mains levées indiquent clairement que les standardistes sont bien d'accord.

Le Colonel LINDBERGH ne devrait pas avoir droit à la parole

Nous n'avons pas lieu d'être satisfaits des résultats de la Conférence de Moscou.

Les Trois Grands ont tour à tour fait obstacle au règlement dans le sens français des questions de la Sarre et de la Ruhr ; les réticences en l'occurrence de nos alliés sont difficilement explicables : les dernières en date exprimées par la Russie ont ému à juste titre la presse française qui manifeste son mécontentement et juge très sévèrement l'attitude de notre grande alliée de l'Est.

Quelques confrères exagèrent, car, dans une conjoncture d'ordre purement extérieur ils ne savent pas se dégager de l'emprise des passions partisanes : ils s'obstinent en effet à ne considérer la Russie qu'à travers le parti communiste : c'est une erreur d'optique qui peut avoir des conséquences fâcheuses sur le plan international.

Pourquoi douter en toutes circonstances, des sympathies, de l'amitié de la Russie même soviétique pour la France ? Et ce, au mépris des données rassurantes de l'histoire ?

Ce parti-pris étrange porte même certains confrères à oublier que les véritables ennemis de la France sont l'Allemagne et ses défenseurs.

Ainsi, le journal « La Liberté de Nice » généralement mieux inspiré, publie, sous le titre, en caractère d'affiches, « Lindbergh dénonce l'oppression sanglante « sans égale que constitue le régime des « Soviets » un communiqué du pro-boche Lindbergh; or Lindbergh avait pris aux Etats-Unis la tête d'un mouvement germanophile ayant pour objectif de s'opposer par tous les moyens à la politique interventionniste du regretté Président Roosevelt.

Que déclare aujourd'hui le fameux colonel Lindbergh ?

« Nous avons détruit l'Allemagne, dit-« il notamment, pour apercevoir finale-« ment que nous avons renforcé la Russie dont « un rideau de fer » cache « l'histoire d'une oppression sanglante « sans égale.

« Nous voulons aider à reconstruire la « civilisation occidentale... Cela nécessi-« tera notre aide financière. Cela peut « nécessiter également l'usage de la for-« ce armée.

« Notre propre sécurité exige que nous « empêchions toute puissance agressive « de posséder des armes modernes. »

Ce langage sibyllin dans la bouche du colonel Lindberg signifie en clair :

« Nous avons eu tort de détruire l'Alle-« magne. Nous devons aider à reconstruire « la civilisation occidentale, c'est-« à-dire, germanique. »

Est-ce cela que veulent les français ? Avons-nous perdu la notion des réalités au point d'accorder quelque crédit aux propos anti-russes d'un ami de toujours de l'Allemagne ?

Un seul danger menacera sans cesse la France : c'est le danger allemand : et les russes ainsi que nos autres alliés nous aideront à l'écarter.

Voilà la vérité.

Des malentendus diplomatiques nous séparent aujourd'hui de la Russie comme hier des Etats-Unis, ou de la Grande-Bretagne mais il ne s'agit que de différends passagers qui seront aplanis à l'amiable. Il convient donc de ne pas envenimer les débats en apportant dans des controverses internationales les suggestions malsaines inspirées par nos futurs [illegible] ou par des personnalités franchement acquises à la cause allemande, comme le colonel Lindberg, qui actuellement ne devrait pas avoir droit à la parole.

Pascal R.

Le conseil économique a tenu sa première séance

PARIS. — Le Conseil économique a tenu sa première séance.

[illegible] président : M. Léon Jouhaux [illegible]

[illegible] Conseil économique sera avec le [illegible] de la République une des plus importantes institutions de la IVme République.

QU'EN PENSEZ-VOUS ?

PARIS. — « Nous paierons des réparations, lorsque l'industrie allemande sera restaurée » a déclaré le docteur Schumacher, au cours d'un meeting organisé à l'occasion de la campagne électorale.

A la Conférence de Moscou

Les 4 commencent à élaborer le traité de paix avec l'Autriche

PARIS. — Hier à Moscou, les 4 ont consacré leur séance à l'élaboration du traité de paix avec l'Autriche.

Les points en litige ne sont pas venus en discussion. Le préambule et 10 des 55 articles que comporte le traité ont été adoptés. Le seul article réservé qui concerne les frontières de l'Autriche a été écarté en attendant l'arrivée des délégués autrichien et yougoslave qui vont exposer leur point de vue à ce sujet.

M. Molotov a demandé alors que soit immédiatement réglé le problème de la production et de la répartition du charbon. M. Bevin a refusé déclarant que tous ces frais seraient payés par le contribuable britannique.

M. Bidault a dit qu'il n'avait rien à ajouter à ses déclarations de la veille et aucune décision n'a été prise.

On confirme cependant dans les milieux autorisés de Londres que M. Bevin quittera Moscou mardi ou le jour suivant et que la délégation américaine regagnera Washington à peu près au même moment.

Une catastrophe à Texas-City

PARIS. — Une catastrophe vient de se produire à Texas-City. La ville qui comptait environ 15.000 habitants a l'aspect d'un champ de bataille ou d'une ville détruite par un bombardement aérien.

La catastrophe aurait pour origine une explosion qui se serait produite à bord d'un navire marchand français chargé de nitrate.

L'incendie se serait propagé immédiatement aux autres navires à quai, qui l'auraient transmis aux maisons puis à l'usine de produits chimiques de Monsanto.

De nombreuses explosions se sont produites à 10 kms de là. Les téléphonistes de la région ont reçu l'ordre de reprendre immédiatement le travail. Tous les médecins et infirmières disponibles dans un rayon de 150 kms se sont rendus sur les lieux.

Plusieurs réservoirs de gaz toxiques ayant éclaté, les autorités ont fait évacuer la ville. La loi martiale a été proclamée pour éviter le pillage.

On signale déjà plus de 500 morts et 2000 blessés.

Les pertes de la Compagnie de produits chimiques sont de l'ordre de 20 millions de dollars, et ceux de la France de 600 millions de francs.

C'est la 2me fois que le Texas est éprouvé depuis le début de ce mois au cours duquel une tornade d'une rare violence a ravagé le pays.

POLITIQUE FRANÇAISE EN INDOCHINE

Discussion d'interpellations

Journal Officiel du 14 Mars 1947

(Suite)

Il se peut donc que la décision du gouvernement soit utile, votre nécessaire. Mon dessein n'est pas de la critiquer. Mais ce que nous voudrions connaître, d'une manière précise, ce sont les raisons pour lesquelles l'amiral d'Argenlieu a été rappelé et celles, aussi, pour lesquelles il a été remplacé par M. Bollaert.

Je sais bien que le gouvernement a conféré la médaille militaire à l'amiral d'Argenlieu.

Je dois dire, cependant, que cette décoration avait une signification particulière et une tradition dans l'honneur militaire; elle était accordée aux chefs sortis vainqueurs d'un combat ou à ceux qui avaient commandé en chef devant l'ennemi.

Or, dans le cas qui nous occupe, on a toujours parlé d'insurrection et non de guerre en Indochine.

Comment, dans ces conditions, a-t-on pu conférer la médaille militaire à l'amiral Thierry d'Argenlieu si l'on n'a pas, en même temps, négligé de tenir compte de la signification traditionnelle de cette décoration ?

Il me paraît nécessaire, en tout cas, d'entendre les explications du Gouvernement sur le départ de M. Bollaert et de l'amiral Thierry d'Argenlieu, ce dernier ayant pour mission de présenter au nouveau gouverneur ce qui reste en Indochine de l'administration française.

Je ne doute pas, monsieur le ministre, que vous nous fournirez sur cette question toutes précisions utiles.

Quoi qu'il en soit le coup de force a été déclenché le 19 décembre. Depuis cette date, des opérations militaires se déroulent et il conviendrait de faire très rapidement le point de la situation en Indochine.

D'après les renseignements que je possède, il n'y aurait plus ou presque plus de difficultés au Cambodge. Le roi est loyal. Un régime démocratique a été institué.

Au Laos, le peuple semble être heureux. Sa fidélité envers la France paraît indiscutable. Lors de votre voyage, monsieur le ministre, ce peuple n'a-t-il pas renouvelé, devant vous, son serment de fidélité à la France ?

Il y a la Cochinchine : il y a l'Annam ; il y a enfin le Tonkin.

En Cochinchine, un nouveau régime vient d'être institué.

Je souligne, en passant, que la Cochinchine était une colonie et que son régime ne pouvait être modifié sans que le Parlement français fût consulté. Je regrette qu'il n'en ait pas été ainsi : nous ne pouvons admettre de telles entorses aux principes que nous devons défendre et sur ce point encore, monsieur le ministre, nous serons heureux d'entendre les explications que vous pourrez nous donner.

En Cochinchine, les troupes françaises ont débarqué au mois de septembre 1945 et il apparaît qu'elles y ont fait d'excellent travail.

Toutefois, le chef du premier gouvernement s'est suicidé. Connaissez-vous les raisons de ce suicide, monsieur le ministre ?

J'ai entendu dire, par des gens qui revenaient de Cochinchine, que ce président, grand chirurgien et grand ami de la France avait voulu bien servir son pays. Il s'est, toutefois, dit-on, heurté à des terroristes et n'a pas reçu du Gouvernement français tout l'appui nécessaire. C'est désespéré qu'il aurait abandonné la lutte.

J'espère que, sur ce point, les explications que vous allez nous donner nous rassureront. En tout cas, il y a maintenant en Cochinchine un nouveau gouvernement. Que pense le Gouvernement du nouveau régime de la Cochinchine ? Va-t-il le soutenir ? Estime-t-il qu'il n'est pas encore possible de consulter le peuple de Cochinchine ? L'Assemblée, j'imagine, sera sur ce point unanime. Ce que nous voulons, c'est que les peuples du territoire indochinois choisissent librement, par des élections libres, leur forme de gouvernement. Or, en Cochinchine, la consultation n'a pu encore avoir lieu. Pensez-vous, monsieur le ministre, qu'il pourra y être assez vite procédé ?

Restent maintenant l'Annam et le Tonkin.

Ce que je voudrais souligner, c'est que nous sommes revenus au Tonkin en vertu d'accords, et non point pour procéder à une conquête ou à une reconquête de ces territoires. Nous sommes rentrés en Cochinchine à la suite des accords du 6 mars, et, sans nul doute, affirmerez-vous que nous devons en poursuivre l'exécution.

Mais tout de même, quelle va être la politique du Gouvernement ? Ne pensez-vous pas, monsieur le ministre, qu'il serait bon de donner maintenant à nos forces militaires la mission de créer et de maintenir au Tonkin une zone de sécurité autour d'Hanoï et du port d'Haïphong ? Ne pensez-vous pas aussi que la région des charbonnages est indispensable à la reprise de la vie industrielle et qu'il y aurait lieu, pendant un certain temps, dans cette zone qui serait confiée, sous la protection de nos armées, à des administrateurs français compétents et à des autochtones de rétablir l'ordre, de faire reprendre progressivement une activité, d'entreprendre des travaux de défense contre les inondations et de rassurer les populations en leur donnant un refuge où régneraient la sécurité et la justice et où le ravitaillement pourrait leur être assuré dans des conditions satisfaisantes ?

Ne croyez-vous pas que la création de ces zones de sécurité raffermirait là-bas notre position, ferait comprendre que les Français ne veulent apporter en Indochine que des améliorations, ne veulent que rétablir l'ordre et assurer la paix et la sécurité des habitants ?

Par ailleurs, ne croyez-vous pas qu'entre les trois pays des verrous militaires pourraient être utilement établis jusqu'au moment où les peuples pourront être librement consultés ? N'y a-t-il pas lieu d'arrêter la contrebande des armes, de faire savoir surtout, et c'est ce que j'espère des déclarations que vous allez faire, que la France fera l'effort nécessaire, sur le plan militaire et sur le plan financier, pour rétablir l'ordre en Indochine et pour permettre aux peuples d'y exprimer librement leur volonté ?

(A Suivre).

Le Conseil de Cabinet examine différents problèmes

PARIS. — Une des questions les plus importantes qui ait été discutée hier au Conseil de Cabinet, présidé par M. Ramadier, est sans conteste, la situation à Madagascar.

M. Moutet a déclaré à ses collègues que la plus grande responsabilité des troubles qui avaient éclaté dans l'île incombait au mouvement de rénovation malgache dont les représentants parlementaires avaient été arrêtés sur l'ordre des autorités françaises de l'île.

La question était alors de savoir si la demande pouvait être posée de levée d'immunité parlementaire. Le Conseil décida de renvoyer cette question à l'Assemblée.

Le Conseil a examiné ensuite la situation créée au Maroc à la suite du récent discours du Sultan. Il a été informé que M. Eric Labonne, résident général de France au Maroc viendrait sous peu à Paris faire un rapport sur la situation dans le protectorat.

M. Marius Moutet a ensuite rendu compte à ses collègues des travaux de la conférence interparlementaire du Caire.

Discutant de l'approvisionnement en blé, le Conseil a décidé de demander au pool international une attribution de 7 millions de quintaux pour 1947 au lieu des 5 millions réclamés.

Puis le Conseil a entendu un exposé de M. Teitgen sur la situation internationale, a pris note des difficultés rencontrées à la conférence de Moscou et a adressé à l'unanimité des félicitations à M. Georges Bidault pour les efforts faits pour soutenir la thèse française.

Avant de se séparer, le gouvernement a décidé de fixer à 3 semaines la durée du congé des fonctionnaires.

L'escadre américaine à Istamboul

PARIS. On annonce officiellement à Ankara que l'escadre américaine jettera l'ancre, le 2 Mai, dans le port d'Istamboul.

EN PALESTINE

Après l'exécution de DOV GRUNNER

PARIS. — En Palestine, on n'a pas encore noté de graves réactions, depuis l'exécution de Dov Grunner.

Le couvre feu a été imposé à toute la population juive.

A la prison de St Jean d'Acre où Grunner a été exécuté en compagnie de 3 autres condamnés, les détenus ont commencé à faire la grève de la faim.

L'Irgoun, par la voix de sa radio clandestine a annoncé que 10 officiers britanniques seraient pendus.

A Londres comme en Palestine des mesures spéciales sont prises pour assurer la protection des bâtiments officiels.

L'état de santé du Roi Christian de Danemark s'est aggravé

PARIS. — Le roi Christian de Danemark dont l'état de santé s'était aggravé ces quelques jours, est entré dans le coma.

La grève des chauffeurs de taxis parisiens

PARIS. — Le syndicat des chauffeurs de taxis a déposé un arrêt du travail pour aujourd'hui, pour protester contre les attributions insuffisantes d'essence.

A PROPOS DES EMBARQUEMENTS D'IMMIGRANTS JUIFS DANS LES PORTS ITALIENS

PARIS. — L'Italie est prête à prendre des mesures pour empêcher les immigrants clandestins juifs de s'embarquer dans les ports italiens, à condition que les alliés exercent une surveillance sévère à la frontière autrichienne.

La note italienne, envoyée au gouvernement britannique fait ressortir les difficultés d'empêcher l'embarquement de personnes en règle avec le gouvernement italien, et de leur refuser le droit de passage. La note demande également à ce que le gouvernement yougoslave refuse le passage aux immigrants venant de Hongrie.

LE DOCTEUR P. GIACOMI
Ex-Interne et Médecin de l'Hôpital St-Michel de Paris
Médecine générale et Accouchement

Informe son aimable clientèle qu'il recevra à son cabinet à CASAMOZZA (Corse)
Les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de 9 heures à 11 heures

RADIO - MEDITERRANEE
J. ABBATUCCI
Cours Favale — BASTIA
Exposition des Postes Malony
Petits Postes Portatifs
Tourne disques
Postes tourne disques combinés
Mallettes Ampli pour salles de danses
REPARATIONS TOUTES MARQUES

Tirage de la Loterie Nationale

TIRAGE DE LA 7me TRANCHE

Numéros se terminant par 1 :		
421	10.000	15.000
06.551	100.000	100.000
Numéros se terminant par 2 :		
92	300	400
297.322	300.000	200.000
Numéros se terminant par 3 :		
53	1.000	2.000
299.483	390.000	200.000
Numéros se terminant par 4 :		
44	300	400
674	2.000	3.000
Numéros se terminant par 5 :		
515	5.000	8.000
6.115	20.000	30.000
46.555	100.000	100.000
121.395	300.000	200.000
089.875	400.000	200.000
130.215	1.000.000	400.000
065.045	8.000.000	2.000.000
Numéros se terminant par 6 :		
86	300	400
96	300	400
628.676	600.000	300.000
Numéros se terminant par 7 :		
45.817	100.000	100.000
098.317	200.000	150.000
Numéros se terminant par 8 :		
8	300	300
93.788	100.000	100.000
097.108	200.000	150.000
250.748	200.000	150.000
157.028	400.000	200.000
034.428	3.000.000	500.000
Numéros se terminant par 9 :		
39	300	400
199.319	400.000	200.000
Numéros se terminant par 0 :		
60	500	1.000
810	8.000	12.000
8.000	30.000	50.000
8.030	50.000	70.000
001.280	200.000	150.000
239.420	600.000	300.000
000.150	1.000.000	400.000

PARIS. — Le « Queen Elizabeth » est arrivé aux docks de Southampton avec 30 heures de retard.

Les 400 passagers qui sont encore à bord, débarqueront dans la matinée.

LA MAISON AGRICOLE DE LA CORSE
8, Avenue Emile Sari — Tél. 29
BASTIA
TOUT CE QUI CONCERNE L'AGRICULTURE
ARRIVAGE en vente libre : Lentilles haricots Coco blanc et Coco rose.

Inspection du Travail et de la Main-d'Œuvre de la Corse

ATTRIBUTION D'UNE INDEMNITE MENSUELLE TEMPORAIRE ET EXCEPTIONNELLE

Application de la loi du 31 mars et de l'arrêté interministériel de la même date (J. O. du 6 Avril 1947)

Il est alloué aux salariés du commerce et de l'industrie, à la charge des employeurs une indemnité mensuelle, temporaire et exceptionnelle dont le taux et les modalités sont fixés ainsi qu'il suit :

I.) CHAMP D'APPLICATION.

Les dispositions des textes précités sont applicables aux entreprises industrielles et commerciales, aux professions libérales, aux offices publics et ministériels, aux syndicats, aux sociétés civiles et associations de quelque nature que ce soit, ainsi qu'aux organismes à statut légal spécial.

Ne peuvent donc se prévaloir de ces dispositions :

— Les salariés agricoles dont la rémunération est fixée en application de l'ordonnance du 7 juillet 1945 ;

— Les personnels des services domestiques ;

— Les concierges d'immeubles à usage d'habitation ;

— Les travailleurs à domicile.

II.) TAUX ET CALCUL DE L'INDEMNITE :

1.) L'indemnité temporaire et exceptionnelle est égale à la différence entre le salaire brut de l'intéressé et le chiffre de rémunération minimum fixé au tableau ci-après :

SALAIRE de la durée hebdomadaire de travail effectif	A la Quinzaine (pour les salariés rémunérés à la quinzaine)	AU MOIS (pour les salariés payés au mois)
60 heures	4.039	8.750
59 heures	3.971	8.604
58 heures	3.904	8.458
57 heures	3.837	8.312
56 heures	3.769	8.167
55 heures	3.702	8.021
54 heures	3.635	7.875
53 heures	3.568	7.729
52 heures	3.500	7.583
51 heures	3.433	7.437
50 heures	3.366	7.292
49 heures	3.298	7.146
48 heures	3.231	7.000
47 heures	3.164	6.854
46 heures	3.096	6.708
45 heures	3.029	6.563
44 heures	2.962	6.417
43 heures	2.895	6.271
42 heures	2.827	6.125
41 heures	2.760	5.979
40 heures	2.693	5.833
39 heures	2.625	5.688
38 heures	2.558	5.542
37 heures	2.491	5.396
36 heures	2.423	5.250
35 heures	2.356	5.104

Les chiffres fixés au tableau, aussi bien pour l'indemnité mensuelle que pour l'indemnité par quatorzaine subissent les abattements prévus par la réglementation relative aux zones territoriales pour la détermination des salaires soit :

5 % pour les communes de : Ajaccio, Bastia, Calvi, Corte, Ile-Rousse, Ponte-Leccia, Porto-Vecchio, Bonifacio, Sartène, Propriano.

15 % pour les autres localités du département.

2.) — Pour pouvoir prétendre au bénéfice de l'indemnité, les salariés doivent avoir accompli s'ils sont rémunérés au mois une durée de travail effectif au moins égale **à cent cinquante et une heures par mois** ; s'ils sont rémunérés à la semaine, à la journée ou à l'heure une durée de travail effectif au moins égale à **soixante dix heures par quatorzaine.**

3) — Pour déterminer le salaire brut à prendre en considération, afin de le comparer au chiffre de la rémunération, il ne faut pas tenir compte des majorations pour heures supplémentaires et pour travail de nuit, des dimanche et jours fériés, ainsi que des primes de danger et d'insalubrité et des indemnités représentatives de frais, telles que primes de panier, d'outillage, de salissure, d'usure de vêtements, de bicyclette, de déplacement.

Par contre, toutes les sommes que reçoivent les salariés à l'exception toutefois des allocations familiales et de l'allocation de salaire unique doivent être prises en considération.

4.) — En application de la loi du 31 mars 1947 **l'indemnité ne subit de retenue, ni au titre des contributions perçues par la législation de la sécurité sociale, ni au titre de l'impôt cédulaire sur les traitements et salaires.**

5.) — Compte tenu des précisions qui précèdent, voici, à titre d'exemple le calcul d'une indemnité pour un employé d'Ajaccio payé au mois effectuant une durée hebdomadaire de travail effectif de quarante huit heures et recevant un salaire brut de 6400 francs.

Etant donné que le salarié intéressé a accompli 8 heures supplémentaires il faut tout d'abord distraire de la somme brute de 6400 frs la majoration pour heures supplémentaires Le salaire brut est :

$$\frac{6400 \times 24}{25} = 6144$$

Le chiffre de rémunération minima prévu pour un salarié rémunéré au mois, qui accomplit quarante huit heures de travail effectif compte tenu de l'abattement de 5 % est :

$$7000 - \frac{7000 \times 5}{100} = 6650$$

Le montant de l'indemnité s'établit comme suit :

6650 frs — 6144 frs = 506 frs

III. - DUREE D'APPLICATION DE L'INDEMNITE

L'indemnité temporaire est applicable à compter du 1er février 1947 et jusqu'au 1er juillet 1947 exclusivement en application des articles 1er et 4 de la loi du 31 mars 1947 et de l'art 2 de l'arrêté précité.

L'Inspecteur du Travail.

TRIBUNE LIBRE

ELECTIONS DU 24 AVRIL 1947

Liste d'Action Sociale et Ouvrière

Caisse des Allocations Familiales

CATEGORIE TRAVAILLEURS

AGOSTINI, ouvrier menuisier à Bastia.
ANGELI Adrien, Chef de district du Ravitaillement Général à Corte.
BUTTAFOCO J.B. contremaître des Ponts et Chaussées à Bastia.
DAROUX, ouvrier imprimeur à Ajaccio.
FERRACCI Jean, mécanicien à Bastia.
GOOFRIN Georges, employé des Ponts et Chaussées à Ajaccio.
GRAZI Félix, contremaître à Corté.
LEONI Antoine, comptable à l'Usine à Gaz, Bastia.
PAULUCCI Antoine, Commis Principal du Trésor (Caissier), à Bastia.
ROSSI François, Employé de commerce à Ajaccio.
CHIPPONI Charles.
ZUCCARELLI Henri, employé à Ajaccio.

Caisse de Sécurité Sociale

CATEGORIE TRAVAILLEURS

ALBERTI Xavier, Greffier au Tribunal Civil de Corte.
ANDREANI René, vérificateur des Douanes à Bastia.
APPIETO Ignace, Ingénieur des T.P.E. à Ajaccio.
GRAZIANI Pierre Toussaint, Secrétaire principal de Police à Bastia Officier de police judiciaire.
LEANDRI François, Caissier principal à la Cie Fraissinet à Bastia.
MONLAU André, Commis des Ponts et Chaussées à Corté.
MARCHI Ange, Secrétaire Général du Parquet à Ajaccio.
PERETTI Jean Augustin, Ingénieur des T.P.E. à Bastia.
POLI Dominique, Adjoint d'économat à Bastia.
SALICETTI Jean Baptiste, Ingénieur en retraite à Calvi.
STEFANI Joseph Marie, ex-Directeur de la D.D.C. à Ajaccio.
STEFANI Michel, Contrôleur des P.T.T. à Bastia.

Travailleurs, employés, fonctionnaires, retraités

La saine gestion d'une caisse ne peut être que dans la liberté et la compétence. Pour faire respecter vos droits et ceux de votre sécurité intégrale, vous voterez, quelle que soit votre opinion pour la liste :

D'Action Sociale et Ouvrière

Cette liste constitue une synthèse du monde du travail et présente une répartition rationnelle des postes à pourvoir.

Ses membres n'ont qu'une mission à remplir : celle que vous leur confierez, une gestion honnête.

Nous ne tolérerons aucune influence extérieure dans les décisions que nous aurons à prendre.

Le Bureau.

HYMÉNÉE

Le mariage de notre amie Benoîte Agostini, présidente de la J.O.C., avec M. Parodi, a été célébré samedi dernier au milieu de la plus sympathique assistance. Nous sommes heureux d'en faire part à nos amis.

M. le Maire a tenu à présider lui-même la cérémonie civile au cours de laquelle il prononça l'allocution d'usage.

Et c'est dans la Cathédrale Sainte-Marie, joyeusement parée de ses ornements de fête que les époux et leurs invités furent accueillis au son des grandes orgues.

La mariée, dans sa riche toilette de satin blanc, fut conduite à l'autel par son père. M. l'abbé Belgodere, aumônier de la J.O.C., reçut les serments des jeunes époux après avoir lu une lettre de félicitations de Mgr l'Evêque à l'occasion de leur mariage. En termes choisis le mariage chrétien et fait ressortir les qualités et les mérites des nouveaux mariés et de leurs familles.

Au cours de l'office divin, le Chœur Jociste, dirigé par Mlle Ferretti, exécuta des chants très appréciés.

A l'Offertoire Mme Guidicci chanta de sa voix mélodieuse l'**Ave Maria** de Schubert.

Ont signé comme témoins, le Docteur Parodi pour le marié et M. J. Agostini pour la mariée.

Nous renouvelons aux heureux époux et à leurs familles nos meilleurs vœux et nos compliments les plus affectueux.

Un groupe d'amies.

AVIS DE DECES

TOX

Madame et Monsieur Valéry Jacques Paul et leurs filles Angèle et Jeanny ; Madame et Monsieur Calendini Pierre Jean et leurs filles Clémence et Andrée ont l'immense douleur de faire part à tous les parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Vve Angèle CALENDINI
née *VALERY*

leur mère, belle-mère et grand'mère décédée à Tox le 9 Avril 1947.

COMPTOIR VERRES ET GLACES
Route du Cap — BASTIA
Tél. 620 — Tél. 620
Dépositaire agréé des Manufactures SAINT-GOBAIN et BOUSSOIS
VERRES A VITRES
Verre martelé et imprimé
GLACES, VITRAGES ET MEUBLES
Triplex et Sécurit p. Autos
EMBRELOTERIE, MASTIC
Tuiles et Briques en verre
Livraison par camion aux négociants de l'intérieur.

AVIONS
CHEMINS DE FER
CARS
VOITURES
Toutes Directions
FRANCE ET ETRANGER
CORSE ROUTIERE
Tél. 1.79.

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

VENDREDI 18 Avril : St Parfait.

BULLETIN METEOROLOGIQUE
JEUDI 17 AVRIL

Température : + 16.
Baromètre : 776.
Beau temps.

ETAT CIVIL DU 17 AVRIL

NAISSANCES : Nobili Rose Catherine, Albertini Louis.
DECES : Néant.
MARIAGES : Néant.

Palmes académiques

Nous relevons avec un réel plaisir à l'Officiel que, notre distingué concitoyen M. Antoine Stromboni, l'opticien réputé de notre ville, a été nommé « Officier d'académie ». Qu'il nous permette, à cette occasion de lui adresser nos plus vifs compliments.

Les égouts à Bastia

Les égouts crevés ne sont pas faits rares dans notre ville. Nous tenons à signaler aux services compétents celui surtout qui déverse dans la cour du bloc d'immeubles 40, Bd Paoli, 11 et 13, Bd Général de Gaulle, un véritable ruisseau d'eaux grisâtres et malodorantes.

Il est dans l'intérêt de tous, non seulement des locataires des immeubles précités, mais dans celui de toute la population bastiaise que ces égouts crevés, véritables nids à moustiques et autres foyers d'infection, soient réparés avant les grandes chaleurs.

Nouvelles Religieuses

Les personnes désireuses d'assister le 27 avril, à Ajaccio, aux cérémonies de N.-D. de Boulogne, en Corse, sont priées de donner leurs noms, à MM. les curés de leur paroisse respective pour permettre l'organisation éventuelle d'un train spécial qui partirait de Bastia le dimanche 27 vers 7 heures et d'Ajaccio le même jour vers 20 heures.

PAROISSE St. JEAN BAPTISTE.

Samedi à 16 h. 30, cérémonie mariale pour la préparation du Grand Retour.

Chapelet médité devant le T.S. Sacrement exposé, Salut.

LIGUE FEMININE D'ACTION CATHOLIQUE

Dimanche 20 Avril à 15 h. 30 salle des Oeuvres, Réunion général des Liguenses : consignes pour le « Grand Retour ».

Conférence avec projections par Mlle E. Farinole, Professeur de Philosophie « L'Histoire de France sous les voûtes de Notre-Dame ».

TIERS-ORDRE DOMINICAIN
Avis de réunion

Les tertiaires dominicaines sont informées que leur réunion, pour le mois d'avril aura lieu dimanche prochain, 20 courant à 3 heures précises, Impasse Saint-Jean.

FAITES HONORER VOS TICKETS
A L'EPICERIE DE PASSAGE
P. PIAZZA
5, Rue N.-D. de Lourdes, 5

CHACUN SA MAISON GRACE A L'UNION MUTUELLE IMMOBILIERE
15 Rue d'Astorg — PARIS 8e
Prêts remboursables en 200 mois comme un loyer.
Pour acheter, construire, réparer, etc.
Agent Général VALLESI
14 Bd. PAOLI — BASTIA.

Avis et Communications

SYNDICATS DES DEBITANTS DE TABACS

A la suite de nombreuses réclamations et du légitime mécontentement général des fumeurs, au sujet des cigarettes démicotinisées, qui leurs sont imposées, le syndicat des débitants de Tabacs de la ville de Bastia réunis en **assemblée générale,** le 16 Avril courant, a décidé de refuser, à l'avenir, toute distribution des produits du monopole composés de cigarettes démicotinisées ainsi que de cigarettes Naja.

Le Conseil d'Administration.

CHEMINS DE FER DE LA CORSE

LE PUBLIC est informé qu'un train spécial de voyageurs assuré par autorail, sera mis en circulation Dimanche 20 Avril 1947.

Départ de Bastia à 14 h.
Arrivée à AJACCIO à 18 h. 20.

Les voyageurs seront admis suivant les disponibilités des places.

CERCLE ALBERT DE MUN

Réunion Samedi 19 courant à 18 heures au local impasse Saint Jean.

Les anciens membres et ceux qui désirent faire partie du cercle sont priés de se présenter à 17 h. 45 pour une communication à recevoir.

Paris

DU 16 AU 22 AVRIL

Tant que je vivrai

avec Edwige FEUILLERE, Jacques BERTHIER, Georges LANNES, Jean DEBUCOURT, Marguerite DEVAL

EN PREMIERE PARTIE

ESCALE IMPERIALE

PATHE - JOURNAL

TOUS les Soirs à 21 heures,

MATINEES : jeudi à 15 heures ; Samedi à 16 heures ; Dimanche à 14 heures et à 16 h. 30.

LOCATION : tous les jours de 10 à 12 heures et de 16 à 18 heures.

LE GALA DE LA MADELON

Les Anciens Combattants et Victimes de la Guerre de Bastia ont l'honneur de porter à la connaissance de la population Bastiaise que le « GALA DE LA MADELON » aura lieu prochainement au Cinéma « PARIS » au cours duquel sera élue la MADELON de BASTIA 1947 et ses deux Demoiselles d'honneur.

Des instructions ultérieures fixeront le prix des places d'entrée et la date du Gala.

D'ores et déjà nous invitons les jeunes filles désireuses d'être candidates de vouloir bien se faire connaître au siège de l'association des Anciens Combattants 41 Bd Paoli au 1er étage.

Conditions à remplir pour être candidates :

1°) Etre célibataire et âgée de seize ans au moins.

2°) Etre d'une parfaite honorabilité.

3°) Etre fille, sœur ou proche parente d'un ancien combattant ou victime de la guerre.

Ne seront pas admises les artistes professionnelles du théâtre du Music-hall ou du cinéma, ainsi que les jeunes filles qui se destinent à la scène ou à l'écran.

Il ne faut pas voir un préjugé défavorable à ces jeunes filles dans une telle décision qui a été prise uniquement dans un souci d'équité que l'on comprendra. En effet, par son habitude de la scène et de la présentation devant le public, une artiste se trouverait favorisée par rapport aux autres concurrentes. D'autre part, le Gala de la Madelon doit conserver son caractère familial et ne doit pas risquer d'être assimilé à un de ces concours de beauté comme il y en a tant.

L'inscription des candidates sera close le VENDREDI 25 AVRIL 1947 à 18 Heures.

POUR LE BUREAU
LE PRESIDENT
BIGGI.

SOCIETE SAINTE ZITA

Les membres participant de la dite Société sont priés d'assister à la Réunion générale qui aura lieu le Dimanche 20 avril chez M. Darnaud, Usine à Gaz.

Présence indispensable de tous les adhérents. — LE PRESIDENT.

VESCOVATO

Monsieur Pierre SIMONPAOLI, Chirurgien-Dentiste, a repris ses consultations à Vescovato.

Il y reçoit tous les samedis de 2 h. à 6 heures.

Régent-Cinéma

DU 17 AU 23 AVRIL

Pierre BRASSEUR, Nadine ALARY et Pierre LARQUEY, dans

JÉRICHO

Le film que vous n'oublierez pas

DOCUMENTAIRE
ACTUALITES FRANÇAISES

SEANCES tous les soirs à 21 heures,
MATINEES : le jeudi à 15 h. ; le samedi à 16 h. ; le dimanche à 14 et 16 h. 30
LOCATION BALLON : pour les soirées de 17 h. 30 à 18 h., pour les matinées de 10 h. à 11 heures.

AGENT A BASTIA :
RADIO - MEDITERRANEE
Jacques ABBATUCCI
Cour Favale
REPARATIONS
TOUTES MARQUES

PETITES ANNONCES

VERRE TRIPLEX pour — — Pose immédiate. COMPTOIR CORSE DES VERRES ET GLACES — TOGA — BASTIA.

SUIS ACHETEUR NOYERS SUR PIED 2 M. ET PLUS CIRCONFERENCE. ADRESSER REPONSE SIMON J. G. POSTE RESTANTE A BASTIA.

71 Année — No 111 PRIX 2 frs. 85 Samedi 19 Avril 1947

000089

Le Petit Bastiais

Quotidien Républicain d'Information et de Libération Nationale

ADMINISTRATION ET REDACTION
8, Bd Paoli — BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Tél. N. 3 - Ch. P. 132 - R. C. 2832

Directeur-Rédacteur en chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS APRES REDUCTION BLUM
3 mois : .... 171 fr.
6 mois : .... 300 fr.
1 an : .... 570 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE BASTIA — CORSE

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

CENTENAIRES

LE SERVICE DES DILIGENCES

En 1847, le service postal par diligence n'était effectué que sur le parcours Bastia-Ajaccio et vice-versa, tous les jours dans les deux sens avec neuf relais, par des entrepreneurs de Bastia qui étaient les frères Podesta et Luciani. Ce service donnait satisfaction, et d'avoir fait ses preuves depuis déjà plusieurs années, le besoin se faisait sentir qu'il fut développé, car de nouvelles routes étaient ouvertes.

Il arrivait à Bastia des courriers de Calvi, Ile-Rousse, Cervione, La Porta, Vescovato ; et à Ajaccio d'Olmeto, de Sartène, de Bonifacio, de Vezzani, de Vico. On cite les noms des quatre qui groupaient les apports postaux secondaires, et d'où partaient, ou arrivaient, des courriers à cheval. La seule ligne desservie par voitures à quatre roues, par diligences, était la ligne centrale. Toutes les autres lignes étaient parcourues à cheval ou à pied. Calvi et Ile-Rousse envoyaient leur courrier celui des communes environnantes, à Ponte-Leccia, où les diligences le ramassaient pour le conduire à Bastia ou à Ajaccio.

Il n'était pas trop tôt, en 1847, pour réclamer contre ce qui était déjà considéré comme un anachronisme. Des voitures particulières ou de location circulaient depuis quelques années entre Ponte-Leccia et Ile-Rousse-Calvi, entre Bastia et Cervione, entre Ajaccio et Sartène et Bonifacio, et entre Ajaccio et Vico. S'il y avait d'autres ouvertures, c'était par tronçons ; mais sur les lignes indiquées, comme sur celle de Bastia à St-Florent, la circulation routière était entière.

Mais l'administration des postes se fit bousculer pour faire la sourde oreille au désir général de desserte de toutes ces lignes par diligences. MM. Podesta équilibraient difficilement leur entreprise, qui était sérieusement conduite, de transport des dépêches sur la ligne centrale par voitures à cinq places, et ne demandaient pas mieux que de développer le réseau s'ils y étaient encouragés par l'Etat et par le département.

C'est à partir de 1847 qu'est amorcée l'amélioration demandée. Le Conseil général prévoit une subvention de cinq mil le francs destinée à compléter l'effort qu'il appartient à l'Etat de consentir en vue tout au moins d'ouvrir la circulation postale par voitures à quatre roues entre Bastia-Cervione, Ajaccio-Vico et Ponte-Leccia-Calvi.

La Révolution de 1848 interrompt la procédure. En 1850, la subvention susceptible de provoquer le service roulant entre Ponte-Leccia et Calvi est votée.

Suivent dans l'ordre : le service Ajaccio-Sartène ; Ajaccio-Vico ; Bastia-Cervione-Aleria.

Entre temps la première route nationale de la Corse : Bastia-St-Florent, est prolongée jusqu'à l'Ile-Rousse (1852), et un second service Bastia-Balagne, doublant Bastia-Belgodere-Calvi, est institué, suivi d'un service Aleria-Sartène par Portovecchio et Bonifacio.

Et déjà, entre Corte et Bastia, s'amorçait une concurrence !

P.B.

A la Conférence de Moscou

LES REVENDICATIONS YOUGOSLAVES SUR L'AUTRICHE

PARIS. — Hier à Moscou les Quatre Ministres des Affaires étrangères ont entendu les représentants yougoslaves exposer leurs points de vue sur le traité avec l'Autriche.

Les délégués de la Yougoslavie ont présenté des revendications territoriales et économiques.

Le Vice-Président du Conseil Yougoslave a réclamé pour son pays la Carinthie du sud, où les Slovènes constituent selon lui les 90 % de la population.

Le Ministre des Affaires étrangères du gouvernement de Belgrade a présenté les revendications économiques de son pays à savoir : le paiement par l'Autriche de 150 milliards de dollars au titre des réparations et refus de rendre les biens autrichiens saisis à la libération.

Le délégué autrichien présentera aujourd'hui sa défense.

Cet après-midi, les Quatre Ministres étudieront les clauses économiques du traité autrichien.

Le couvre-feu est levé en Palestine sauf à Jérusalem

PARIS. — En Palestine, où l'émotion causée par la nouvelle de l'exécution de Grunner et de ses compagnons n'est pas encore calmée, le couvre feu a été levé sauf à Jérusalem.

A Londres, Scotland Yard a identifié la jeune femme qui a déposé la bombe au ministère britannique des colonies. Son identité n'a pas été révélée mais on sait qu'il s'agit d'une jeune israélite âgée de 25 ans qui est arrivée à Londres le 10 avril.

PARIS — La marine italienne effectue des manœuvres dans le golfe de Tarente.

A ces opérations participent un croiseur et un sous-marin qui doivent être remis aux alliés au titre des réparations.

M. Ramadier lance un nouvel appel à l'union et à la discipline nationales

PARIS — C'est un nouvel appel à l'union et à la discipline nationale que M. Paul Ramadier a lancé au cours de sa conférence de presse hebdomadaire.

Les déclarations faites par le Président du Conseil constituent une réponse aux récents discours du général de Gaulle.

Parlant de la solidarité gouvernementale M. Ramadier a déclaré « qu'importe les divergences, le tumulte même, si l'on se retrouve, pour agir... » et plus loin, évoquant les critiques formulées à l'égard de la constitution : « on peut se demander si soulever le problème constitutionnel à cette heure ce n'est pas rompre les possibilités qu'a la France de rassembler ses énergies pour faire face aux problèmes vitaux qui se posent pour elle ».

Abordant les problèmes économiques et de l'Union Française, le président du conseil accorde pour le premier toute sa confiance au plan Monnet. Quant à celui de l'Union Française, M. Ramadier expose la nécessité d'une association entre « conquis et conquérants ». Mais il faut pour cela que la France soit forte, l'aide et la protection que ces peuples nous demanderont devant être fonction de notre puissance.

Et M. Ramadier termine en faisant appel à l'union de tous.

Après la catastrophe de Texas-City

PARIS. — Tout danger d'explosion semble être désormais écarté à Texas-City.

Les pompiers ont pris des mesures pour préserver les réservoirs encore intacts.

Des équipes de sauveteurs recherchent les morts et les blessés. Les premiers sont dirigés sur une morgue provisoire, les seconds sur les hôpitaux des villes voisines.

La Croix-Rouge américaine signale que d'après les dernières statistiques le bilan funèbre s'établirait ainsi : 400 morts connus, 250 à 375 morts présumés.

PARIS. — Hier à Lake Success, les Etats-Unis se sont prononcés pour un contrôle international de l'énergie atomique.

Rassemblement des Femmes Républicaines

8, Boulevard Paoli — BASTIA
(Adresse provisoire)

Le Rassemblement des Femmes Républicaines, émanation du Rassemblement des Gauches Républicaines, est un groupement politique dont l'objet est :

1.) De parfaire l'éducation politique des Françaises,

2.) De contribuer au développement et au perfectionnement des Institutions Républicaines,

3.) De défendre les droits de la Femme et de la Famille dans le domaine politique, juridique et social.

Il est constitué par :

1.) Des Mouvements Féminins politiques, culturels ou sociaux,

2.) Des adhérentes n'appartenant à aucun mouvement féminin politique, mais dont les principes sont fermement et nettement démocratiques et républicains.

Les adhésions sont subordonnées aux conditions suivantes :

1.) Etre de nationalité française et jouir de ses droits politiques,

2.) Avoir 18 ans au moins,

3.) Etre agréée par le Comité local ou, à défaut, par la Fédération départementale ou, à défaut, par le Conseil National,

4.) Payer une cotisation fixée chaque année.

Nous sommes en mesure d'annoncer que Madame Hélène CAMPINCHI fera une conférence à Bastia le 26 ou le 27 courant.

Des précisions à ce sujet seront données ultérieurement.

Pour adhésion et renseignements, s'adresser à Mme LEOPOLDI, Secrétaire générale provisoire.

Le "Richelieu" est passé au large des Canaries

PARIS. — Le cuirassé **Richelieu** qui a à son bord M. V. Auriol, Président de la République est passé hier soir au large des côtes marocaines et ce matin à 4 heures au large des îles Canaries.

accord commercial italo-britannique

PARIS. — La Grande-Bretagne et l'Italie viennent de signer un traité économique et financier comportant :

— un accord monétaire,

— un accord sur les dettes contractées par l'Italie envers la Grande-Bretagne après la libération,

— un accord sur les biens italiens se trouvant en Grande-Bretagne et le paiement des dettes contractées avant la guerre.

M. MOUTET est parti pour Dakar

PARIS. — M. Marius Moutet a quitté hier Paris par avion pour Dakar où il doit accueillir à son arrivée le Président de la République.

On découvre une importante nappe pétrolifère au nord du Mexique

PARIS. — Une nappe pétrolifère d'une grande richesse vient d'être découverte au nord du Mexique.

Des experts qui se sont rendus sur les lieux estiment que la profondeur de la nappe atteint environ 600 mètres et que l'exploitation sera aussi importante que celle de Vera Cruz.

M. Vincent Auriol à Salon

Lors de son voyage à Salon, M. Vincent Auriol accroche la Légion d'honneur au drapeau de l'Ecole des Pilotes de Salon en Provence.

RASSEMBLEMENT RÉPUBLICAIN

Où sont les factieux ?

La manifestation organisée mardi soir par le Parti Communiste, Place St-Nicolas a été puissamment instructive — pour qui veut s'instruire bien entendu. Le P. C. avait mobilisé le ban et l'arrière ban. Autour du kiosque, une auréole de « purs et durs » du parti, la claque et les chefs de file. Des équipes « volantes » de jeunes du parti essaimés parmi la foule, noyautaient la police de... l'auditoire. Si, par hasard, un cri hostile ou une libre expression d'opinion s'échappant d'un point quelconque de l'assistance, les jeunes phalangistes volaient vers le trublion **pour lui imposer silence** par tous moyens en leur pouvoir. L'un de ces libres citoyens tira la leçon de l'événement face aux jeunes sicaires : « **vous sifflez les autres mais vous voulez empêcher qu'on vous siffle** ». Inutile d'ajouter qu'ils trouvaient cela tout naturel. **Epreuve de force. Et cependant, les orateurs du kiosque s'attaquaient aux factieux, aux trublions, prônant la République et les libertés « chéries », parmi lesquelles il eut fallu compter, assurément, la liberté d'opinion.**

Les discours furent, comme d'habitude, tissus des slogans chers à ce bon peuple dont on se moque surabondamment. Exemples : M. Gavini est l'héritier spirituel de M. François Pietri, chef des factieux en Corse, conspirateur en Espagne avec la bande à Franco, etc... M. Gavini est lui aussi le chef des factieux. Stefanini dixit, dommage que M. Gavini ne fût pas là pour demander à ce dirigeant communiste s'il est permis à un parti farouchement républicain de pactiser avec le parti des factieux ? **L'élection municipale de Calacuccia est encore toute fraîche.** Mais le bon peuple n'y a même pas pensé.

Autre exemple : le Trust de la C.F.D. a voué notre réseau ferré, le matériel et le personnel de ce réseau à la catastrophe. Or, la CFD ne peut plus être qu'un Trust d'Etat, étant nationalisée et la CFD s'est démise du réseau de notre département qui vit sous le régime provisoire de la Régie. Situation paradoxale dont la responsabilité incombe au gouvernement c'est-à-dire en partie au moins aux ministres communistes.

Mais, encore une fois, le bon peuple n'y aura pas pensé.

Il est vrai que l'enthousiasme était discret et de bon ton, autour du kiosque. Si le chiffre de 7000 donné par le Patriote est exact, le pourcentage d'applaudissements était curieusement réduit au centième ! Signe des temps. Tout lasse ; le bourrage de crânes n'a qu'un temps.

L. D.

Crise ministérielle ou menace plus grave?

Monsieur le Président Ramadier a fait au cours de sa conférence de presse d'avant-hier un appel pressant à la discipline nationale : il a raison.

Il est regrettable cependant que le mauvais exemple à ce sujet soit donné par quelques uns de ses collaborateurs immédiats par la fraction communiste du gouvernement : on a appris en effet qu'à l'occasion de l'affaire de Madagascar, les ministres communistes ont quitté le Conseil du Cabinet en claquant les portes.

Que s'était-il passé ?

Le Conseil de Cabinet avait été amené à se prononcer sur la décision des parquets de Madagascar ayant entraîné l'arrestation des députés et des conseillers de la république coupables, paraît-il, d'avoir préparé, déclenché l'insurrection sanglante dans l'Ile.

Or, d'après l'article 22 de la Constitution on ne peut arrêter un parlementaire sans l'autorisation préalable de l'Assemblée à moins de flagrant délit.

Le Cabinet avait donc à statuer sur la légalité ou l'illégalité de l'opération d'emprisonnement : à la majorité, il a conclu au renvoi du litige devant l'Assemblée.

Les ministres communistes qui se posent volontiers en défenseurs de la Constitution commencent par en violer l'esprit et la lettre en refusant de se soumettre à une décision majoritaire.

Ils émettent la prétention, il est vrai, d'incarner la Constitution, la loi, le parlement, le pays ; l'Etat, c'est nous collectivement ou individuellement, laissent-ils entendre en toutes circonstances.

L'intransigeance communiste a donc donné naissance aux bruits d'une crise ministérielle imminente, au retour du Président de la République et à la fin de la Conférence de Moscou.

L'éventualité qui avait été envisagée même avant l'incident ci-dessus, n'est plus à redouter à mon avis depuis que le général de Gaulle est descendu dans l'arène politique.

Les partis au pouvoir ayant établi un modus vivendi relativement confortable pour chacun d'eux, ne voudront pas courir le risque de compromettre leurs positions respectives, surtout si le Président de la République esquisse simplement le geste d'appeler l'hôte illustre de Colombey.

La crainte est une conseillère généralement écoutée.

Mais que feront les communistes dans le cas où l'Assemblée nationale législative entérine la décision des juges d'instruction de Madagascar ?

Que deviendrait au retour l'Union Française si l'Assemblée estimait devoir élargir des fauteurs de troubles ?

Cette dernière question est de beaucoup plus importante : elle est même angoissante : elle rejette à l'arrière plan des préoccupations nationales la menace d'une crise ministérielle.

A. B.

Politique Française en Indochine

Discussion d'interpellations

Journal Officiel du 14 Mars 1947

(Suite)

Je sais que, lorsque nous aurons reçu vos informations, certains problèmes vont se poser. Car si, toute de même, la paix ne peut pas être immédiatement rétablie, si des pourparlers ne peuvent pas être repris qui permettent d'arriver à un nouvel accord, la poursuite des opérations en Indochine pose un problème financier en même temps qu'un problème militaire.

Le problème financier, nous allons avoir à en connaître vendredi prochain, car je crois que nous aurons à discuter ce jour-là la demande de crédit pour l'Indochine.

Quels sacrifices financiers le Gouvernement entend-il nous demander ? Je vous demande sur ce point, monsieur le ministre, des déclarations fermes.

Quels sont aussi les sacrifices à envisager sur le plan militaire ? Quels effectifs seront nécessaires en Indochine jusqu'à la fin de l'année 1947 ? Sera-ce une armée de métier ou, au contraire, la conscription suffira-t-elle pour fournir les troupes indispensables au rétablissement de l'ordre ?

Certains problèmes, tout de même, se posent. L'Indochine est loin de la France.

Croyez-vous qu'une armée de conscription permettra, en raison de cet éloignement, d'intervenir là-bas utilement ? Ne faut-il pas soutenir là-bas une guerre très difficile, pour laquelle est nécessaire l'habitude du pays, et ne croyez-vous pas alors que l'armée de métier a plus de chance de réussir à rétablir l'ordre qu'une armée de conscription ?

Toi est, dans le cas où les pourparlers n'aboutiraient pas à un accord immédiat le problème en face duquel le Gouvernement va se trouver placé.

Il lui faudra être ferme et dire : nous reprendrons dès que nous le pourrons les pourparlers. Mais avec qui devra-t-il les reprendre ? Autre question dont je dirai quelques mots tout à l'heure. Pourtant, il faut faire l'impossible pour le mener à bonne fin, et ceux que sur ce point, Assemblée sera unanime.

Mais s'ils ne peuvent pas aboutir, il faut que vous déclariez fermement que la France est prête à faire les sacrifices militaires et financiers nécessaires, car la présence française en Indochine est indispensable, dans l'intérêt même des populations indochinoises.

Je vous demande, monsieur le ministre, de bien vouloir nous donner des précisions sur ces divers points, car il faudra malgré tout installer là-bas une armée dans des conditions qui lui permettent d'agir efficacement et, je le répète, dans l'intérêt même du peuple indochinois...

Il n'est pas douteux, en effet, que la fédération indochinoise que l'on doit constituer demain peut avoir à se défendre contre des voisins, contre le Siam ou contre des éléments chinois, et que la présence militaire française est pour elle une nécessité.

Voilà, me semble-t-il, des points qui doivent être élucidés.

Je vous disais tout à l'heure : il faudra négocier. Mais la question indochinoise pose à la fois des problèmes militaires et des problèmes politiques, et sa solution doit être recherchée à la fois dans ces deux domaines.

Avec qui doit-on négocier ? Ah, messieurs, si je pose la question, je n'ignore pas les différentes tendances, sur ce point, de l'Assemblée. Je sais que d'aucuns pensent que le seul gouvernement avec lequel on puisse le faire est celui d'Ho-Chi-Minh. Il en est d'autres, au contraire, qui estiment impossible de transiger avec ce gouvernement, parce qu'il n'a pas respecté les accords du 6 mars et que sa conduite rend impossible toute confiance dans sa parole et dans sa signature.

Nous attendons connaître sur ce point la position du Gouvernement.

M. le président du conseil, si j'en crois la presse, a fait des déclarations. Il les a faites avec cette prudence que nous lui connaissons, qui est l'une de ses qualités maîtresses, et qui témoigne du souci qu'il a de ses responsabilités.

M. le président du conseil ne dit pas

qu'il va essayer de négocier avec celui-ci ou celui-là ; il ne dit pas davantage qu'il ne négociera pas avec celui-ci ou avec celui-là. Il emploie cette formule, que la presse de province a publiée : « L'article 61 de la Constitution nous impose de conclure des accords avec les Etats associés ; c'est ce qui sera fait en Indochine le plus tôt possible.

« Je n'indique aucune personne de ces négociations. Les gens sérieux de la France savent devant qui ils seraient sérieux. Il peut y avoir un Indochinois beaucoup n'Abd-el-Kader. »

(A Suivre).

A L'OFFICIEL

TRAVAIL et SECURITE SOCIALE

MM. Fanucchi Roger, Lonzoni Emilien et Franceschetti Jean, sont déclarés admissibles à l'emploi de rédacteur stagiaire des directions régionales de la sécurité sociale.

M. Fanucchi Roger ayant satisfait aux épreuves facultatives de comptabilité est susceptible d'être reclassé en qualité d'inspecteur de la sécurité sociale.

Bal des François Libres

L'Association des Français Libres donnera un **Premier Bal** — le 19 avril à 22 heures dans la Salle des Fêtes du Théâtre municipal, sur invitation.

Le Général Leloup Gouverneur Militaire de la Corse honorera de sa présence cette manifestation.

Le Dimanche 20 avril à partir de 21 h. 30, au deuxième grand BAL sera donné dans le même local au profit des familles des Français Libres victimes du devoir.

Entrée : 50 Francs
Buffet garni - Bonne Musique

Mairie de Bastia

AVIS TRES IMPORTANT

Distribution des nouvelles couvertures des Cartes d'Alimentation

Seront renouvelées les lettres P Q R S les lundi, mardi et mercredi 21, 22 et 23 avril.

Les lettres T à Z les jeudi, vendredi et samedi 24, 25 et 26 avril.

Etude de Me A. Ramelli

DOCTEUR EN DROIT
NOTAIRE A BASTIA

Par délibération du 1er avril 1947 l'Assemblée générale extraordinaire de la Société à R. L. dite « Aux Arts Domestiques » au capital de Cent mille francs dont le siège est à Bastia 49, Bd Général Graziani, a accepté la démission des deux gérants statutaires Messieurs : François Xavier Rocchesani et Francois Giamarchi. Et a nommé aux fonctions de gérant de la dite Société M. Victor Lorenzi, industriel, demeurant à Bastia 21 ter rue César-Campinchi.

Copie du procès verbal de la dite délibération a été déposée le 2 avril 1947 aux Minutes du Notaire soussigné.

Deux expéditions ont été déposées le 9 avril 1947 au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour mention
RAMELLI, Notaire

BEAUTE DE LA CHEVELURE

Coiffeur Jacques

30, Rue Napoléon, 30 — Tél. 406

PERMANENTE DE LUXE

Nouvelle méthode douce chaud

TEINTURES SPECIALES
A L'HUILE

Mise en plis - Coiffures mode

Garantie intégrale contre tout crêpage, dessèchement ou altération des cheveux

27me ANNEE D'EXPERIENCE

DU 16 AU 22 AVRIL

Tant que je vivrai

avec Edwige FEUILLERE, Jacques BERTHIER, Georges LANNES, Jean DEBUCOURT, Marguerite DEVAL

EN PREMIERE PARTIE

ESCALE IMPERIALE

PATHE - JOURNAL

TOUS les Soirs à 21 heures.

MATINEES : jeudi à 15 heures ; Samedi à 16 heures ; Dimanche à 14 heures et à 16 h. 30.

LOCATION : tous les jours de 10 à 12 heures et de 16 à 18 heures.

AGENT A BASTIA :
RADIO-MEDITERRANEE
Jacques ABBATUCCI
Cour Paoli
REPARATIONS
TOUTES MARQUES

M. DEPREUX poursuit son voyage en Algérie

PARIS. — Poursuivant ses voyage en Algérie M. Depreux a pris la parole dans une localité d'Oranie. Il a déclaré que la 3me République entendait appliquer partout des principes démocratiques entraînant : égalité de gouds, de religion et liberté politique.

Nouvelles diverses

PARIS. — Le général de Gaulle devait tenir hier une conférence de presse à Colombey les Deux Eglises. La conférence a été renvoyée à une date ultérieure.

PARIS. — Un conseil restreint présidé par M. Ramadier a examiné hier le projet de statut de la presse.

PARIS. — Hier, un avion britannique a été abattu dans la mer à 5 kms au nord du Brunéval.

Des recherches furent immédiatement entreprises et un seul passagère sur le. 6 occupants fut sauvée. Elle avait nage pendant 3 heures, soutenant sa Bilette de 2 ans et demi, qu'à bout de forces elle avait été obligée d'abandonner.

PARIS. — Un accord commercial et bancaire franco-belgo-lux doit être signé aujourd'hui à Paris.

Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

GALLIA CLUB BASTIAIS

Tous les membres du G.C.B. sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le Dimanche 20 courant à 10 h. au local habituel.

ORDRE DU JOUR : Comote rendu financier. Budget pour la saison prochaine. Divers.

La présence de tous est indispensable.

LE PRESIDENT.

MESDAMES !

LAETITIA

BRILLANTINE DE LUXE

SPECIALEMENT ETUDIEE POUR les SOINS de VOTRE CHEVELURE

COIFFEURS & PARFUMEURS

Agent pour la CORSE :
J. SEASSARI -:- BASTIA

TRIBUNE LIBRE

Elections du 24 Avril 1947

Appel aux fonctionnaires, assimilés et retraités

Récemment au nom du « Syndicat des Fonctionnaires » incitant un appel a été lancé.

Nous disons bien incitant, puisque comme chacun sait il n'existe pas un « Syndicat des Fonctionnaires » mais des « Syndicats de fonctionnaires » et parfois même, au sein d'une même administration les employés sont répartis dans plusieurs organismes syndicaux.

Cette précision étant donnée, nous faisons appel à tous, fonctionnaires et assimilés retraités civils ainsi qu'aux agents contractuels et auxiliaires, en leur demandant d'appuyer le 24 avril prochain la **Liste d'Action Sociale et Ouvrière** dans laquelle leur représentation est assurée, en même temps qu'elle présente au point de vue territorial une juste répartition des sièges.

Le Bureau

URBANISME !

Avant hier, jeudi, à 21 heures, les murs et les chaussées de notre ville cet été barbouillés au minium par une équipe de Cégétistes Communistes d'inscriptions diverses susceptibles de stimuler le zèle des électeurs en faveur de la liste Communiste.

La dite équipe opérait au vu et au su de tous, avec une parfaite aisance, à la lumière des lampadaires électriques. Soupçonnant donc : barbouilleurs conscients et organisés en mission spéciale, délégués par les chefs de la toute puissante C.G.T. qui sont, comme chacun sait, conseillers municipaux de notre ville.

Merci à nos édiles pour le coup de pinceau !

UN URBANISTE.

RADIO - MEDITERRANEE

J. ABBATUCCI

Cours Paoli — BASTIA

Expédition des Postes Malony
Petite Postes Portatifs
Tourne disques
Postes tourne disques combinés
Malettes Ampli
pour salles de danses

REPARATIONS
TOUTES MARQUES

Hiligoland a sauté

PARIS. — C'est hier à midi que 7.000 tonnes d'explosifs ont fait sauter la forteresse allemande d'Hiligoland située au large de l'embouchure de l'Elbe.

Le commandant en chef des troupes britanniques d'occupation a assisté à l'opération du pont d'un navire arrêté à 10 kms du lieu de l'explosion.

PARIS. — Hier soir à Moscou, M. Georges Bidault a reçu à dîner à l'ambassade de France, diverses personnalités yougoslaves.

RAVITAILLEMENT

RENOUVELLEMENT
DES INSCRIPTIONS
POUR LA FARINE ET LE PAIN

Les commerçants sont avisés que les inscriptions chez les Boulangers ou les répartiteurs de farine seront renouvelées à partir du 1er Mai 1947.

Ils devront remettre dès la parution du présent avis le coupon N° 13 de la feuille semestrielle du 1er semestre 1947. Les boulangers et répartiteurs devront collecter les coupons jusqu'au 28 AVRIL DERNIER DELAI, date de clôture des Inscriptions. Les commerçants sont invités à se faire inscrire avant cette date ; aucune suite ne sera donnée aux inscriptions des retardataires.

Le Groupement de Répartition des Farines distribuera la farine aux boulangers et répartiteurs à partir du 1er Mai 1947 contre remise des coupons qu'ils auront collectés, COLLES PAR CATEGORIES.

REGIMES

Les bénéficiaires de régimes N° 1 et 3 remettront à la Mairie de leur résidence, soit le coupon N° 13, soit un certificat de radiation de pain daté du 1er Mai ou postérieurement.

Les Maires enverront au Ravitaillement Général les coupons ou les radiations, avec les demandes mensuelles de régimes.

Aucune suite ne sera donnée aux demandes qui ne seraient pas conformes à cette prescription.

Dans le cas de cessation de régime, le Maire délivrera une attestation qui permettra à l'intéressé de percevoir normalement sa ration de pain chez le boulanger de son choix.

LE DOCTEUR P. GIACOMI
Ex-Interne et Médecin
de l'Hôpital St-Michel de Paris
Médecine générale et Accouchement

Informe son clientèle qu'il recevra à son cabinet à
CASAMOZZA (Corse)
Les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI
de 9 heures à 11 heures

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

SAMEDI 19 Avril : Ste Léontine.

BULLETIN METEOROLOGIQUE
Vendredi 17 Avril 1947

Température : + 14.
Barometre : 768.
Temps variable.

ETAT CIVIL DU 17 AVRIL 1947

NAISSANCES : Orsini Marie José ; Andreani Claude François ; Nicolett. Concetta.

DECES : Néant.

MARIAGES : Néant.

Nouvelles Religieuses

PAROISSE Ste-MARIE

Demain 3me dimanche du mois, à 7 h. messe de communion. Toutes les responsables sont priées d'y assister pour y recevoir des directives concernant les dispositions à prendre pour la préparation du « Grand Retour ». Ligue Féminine d'Action Catholique à 17 h. réunion mensuelle des Dianières.

PAROISSE N.-D. DE LOURDES

Dimanche 20 Avril : Solennité de Sainte Bernadette Soubirous, témoin et messagère des Apparitions de Notre-Dame de Lourdes.

A 7 h. messe de communion avec chants. A 8 h. 30 Messe basse ; A 10 h. Messe Solennelle ; A 16 h. 30 Vêpres, Panégyrique de la Sainte par le R. P. Guillaume capucin ; Quête au profit des œuvres patronnées par les religieuses franciscaines, missionnaires de Marie (Maison Ste Geneviève) et Salut Solennel du T. S. Sacrement.

AVIS DE DECES

Mme Vve Multedo, née Colombani ; M. Multedo Roch, entrepreneur et Madame, née de Moroni,

ont l'immense douleur de faire part à leurs parents, alliés, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. MULTEDO François Xavier
négociant

leur époux, père et beau-père, décédé à Bastia, le 18 avril 1947 muni des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu le samedi 19 avril à 14 heures.

Maison mortuaire : 59, Bd Général Graziani.

P. P. L.

Mme et M. Papineschi Mario et leur fille Aline ; M. Gragiriard ; M. Ange Papineschi,

ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. PAPINESCHI Hector
Entrepreneur

décédé le 18 avril 1947.

La levée du corps aura lieu à l'Hôpital civil le 19-4-47 à 16 h. 30.

CALACUCCIA

Mme Vve Mattei Pierre François et sa fille Mimi ; Mme et M. André Busquet et leur fils Robert ; Mme et M. Marcel Ferrari et leurs enfants Jeannine, Edith, Pierre-François ; Mme et M. Geronimi Vital et leurs enfants,

Les familles Mattei, Maestracci, Versini, Geronimi, Grimaldi, Padovani, Lorenzi,

ont l'immense douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. MATTEI Pierre François

leur époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, cousin et ami tant regretté, décédé le 15 avril 1947 à Calacuccia.

AVIS DE MESSE ET REMERCIEMENTS

Mme et M. Augustin Santelli, leurs enfants Paul et Henri,

très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de leur fils et frère chéri

Ange SANTELLI

se trouvant dans l'impossibilité de répondre individuellement, prient toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur de vouloir bien trouver ici l'expression de leur gratitude émue et les informent que la messe de sortie de deuil sera dite le lundi 21 avril 1947 en l'Eglise de Notre-Dame de Lourdes à 8 heures.

Mme et M. Eugène Luccioni et leur fille Any ; Mme et M. Maurice Labouret ; M. Jean Jacques Luccioni, ses enfants et petits enfants,

dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de leur petit ange chéri

Ange-Louis LUCCIONI

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur grande douleur de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs remerciements attristés et de leur vive gratitude, et les informent que la messe de sortie de deuil sera célébrée le samedi 19 avril en l'Eglise St-Jean-Baptiste à 7 heures 30.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Lycée de Bastia

VISITE DE M. LE MINISTRE
ANDRE MAROSELLI
Ministre de l'Air

A 17 heures, mercredi 16 avril, M. le Ministre MAROSELLI fit une visite au Lycée, dont il est ancien élève. Il eut plaisir à évoquer d'heureux souvenirs. Il a, au cours d'un apéritif intime dans le bureau du Proviseur, levé son verre à la prospérité de cet établissement où tant de Corses ont reçu une heureuse formation intellectuelle et morale qui fit d'eux des hommes éminents.

Il a donné l'assurance que bientôt, dans le cadre de Marbeuf, une section de navigation aérienne et maritime serait créée. « Nous devons tout entreprendre pour que nos jeunes compatriotes puissent atteindre à une situation qui leur permettent de se consacrer entièrement au service de la France et de notre Corse si immortelle ».

APPEL A LA POPULATION BASTIAISE

Nul n'ignore les difficultés qu'une société cycliste a à faire face au point de vue financier. Différemment de tous les sports, le cyclisme à Bastia, à défaut de vélodrome ne peut se pratiquer avec entrée payante que sur la piste aménagée de la Place St-Nicolas ; de ce fait le club organisateur se voit dans l'obligation de faire disputer le traditionnel « Critérium du printemps » sur la belle esplanade de notre place publique en formant par des engagés provisoires les cars qui y arrivent. Afin de permettre au cyclisme qui est le sport le plus populaire de vivre à Bastia, les membres de la Société qui ont mis sur pied cette belle épreuve, font appel à toute la population, pour qu'elle fasse preuve de bonne volonté en vue d'éviter les incidents qui se produisirent l'année dernière et participera ainsi à servir la cause de ce noble sport qu'est la « Petite Reine ». A l'avance nous lui disons merci.

Le Comité d'Organisation de l'« Avenir Cycliste Bastiais »

CERCLE ATHLETIQUE BASTIAIS

Demain dimanche entraînement général Séniors, Juniors. Départ du Café des Gourmets à 9 h. 30.

Sauvez les Bébés de France,
AIDEZ
LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

ASSOCIATION DES FRANÇAIS LIBRES

Le Comité de direction de l'Association des Français Libres à Paris a approuvé le bureau de la Section départementale de la Corse qui est ainsi constitué :

Président d'honneur : M. Ortoli, Amiral ; Président : Docteur Natali Jean ; Vice-Président : Raffaelli Charles ; Secrétaire : Salvaderi Roger.

Toutes les personnes qui ont été mises trouillées dans les Forces Françaises Libres du 18 juin 1940 au 1er août 1943 sont priées de s'adresser au secrétaire départemental, **M. Salvaderi Roger, 4, rue du Marché au Poisson — BASTIA.**

AVIS AUX AGRICULTEURS
LUTTE CONTRE LES SAUTERELLES

Le Contrôleur de la Protection des Végétaux communique :

Les criquets sont sortis dans le SUD, à OLMETO et à BASTELICACCIA.

CULTIVATEURS ! Redoublez d'attention. Surveillez tous les terrains nus et bien exposés.

GROUPEMENT DE DEFENSE ! Organisez des équipes qui prospèrent la commune par quartiers. Cette semaine, les éclosions seront massives. Dans les 4 jours après leur naissance répandez du son bénéficié sur les insectes.

Ne perdez pas de temps. Le criquet, lui, n'en perdra pas. Un petit effort vous est demandé, mais vos pâturages et vos cultures seront préservés.

COMPTOIR VERRES ET GLACES
Route du Cap — BASTIA
Tél. 620 — Tél. 620
Dépositaire agréé des Manufactures
SAINT-GOBAIN et BOUSSOIS
VERRES A VITRES
Verre martelé et imprimé
GLACES, VITRAGES
ET MEUBLES
Triplex et Sécurit p. Autos
BIMBELOTERIE, MASTIC
Tuiles et Briques en verre
Livraison par camion aux négociants de l'intérieur.

Régent-Cinéma

DU 17 AU 23 AVRIL

Pierre BRASSEUR, Nadine ALARY et Pierre LARQUEY, dans

JÉRICHO

Le film que vous n'oublierez pas

DOCUMENTAIRE
- ACTUALITES FRANÇAISES

SEANCES tous les soirs à 21 heures.

MATINEES : le jeudi à 15 h. ; le samedi à 16 h. ; le dimanche à 14 et 16 h. 30

LOCATION BALLAIN : pour les soirées de 17 h. 30 à 18 h., pour les matinées de 10 h. à 11 heures.

AVIS DE MESSE ET REMERCIEMENTS

Mme et M. Augustin Santelli, leurs enfants Paul et Henri,

très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de leur fils et frère chéri

Ange SANTELLI

se trouvant dans l'impossibilité de répondre individuellement, prient toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur de vouloir bien trouver ici l'expression de leur gratitude émue et les informent que la messe de sortie de deuil sera dite le lundi 21 avril 1947 en l'Eglise de Notre-Dame de Lourdes à 8 heures.

Mme et M. Eugène Luccioni et leur fille Any ; Mme et M. Maurice Labouret ; M. Jean Jacques Luccioni, ses enfants et petits enfants,

dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de leur petit ange chéri

Ange-Louis LUCCIONI

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur grande douleur de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs remerciements attristés et de leur vive gratitude, et les informent que la messe de sortie de deuil sera célébrée le samedi 19 avril en l'Eglise St-Jean-Baptiste à 7 heures 30.

PETITES ANNONCES

VERRE TRIPLEX pour [illegible] Fins immédiate COMPTOIR DES VERRES ET GLACES — TOGA — BASTIA.

SUIS ACHETEUR NOYERS SUR PIED 2 M. ET PLUS CIRCONFERENCE ADRESSER REPONSE SIMON J. G. POSTE RESTANTE A BASTIA.

A VENDRE : 1 bicyclette, 1 appareil photographique 13x18, 1 machine à laver [illegible], divers fûts for de 50, 200 et 600 litres pour logement huile.

1 Année — No 112 — PRIX : 2 frs. 85 — Dimanche 20 Avril 1947

Le Petit Bastiais

000090

ADMINISTRATION ET REDACTION
5, Bd Paoli .. BASTIA

Adresse Télég. : BASTIAIS-BASTIA
Tél. N. 3 - Ch. P. 152 - R. C. 2632

Quotidien Républicain d'Information et de Libération Nationale

Directeur-Rédacteur en chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS
APRES REDUCTION BLUM

3 mois :	171 fr.
6 mois :	300 fr.
1 an :	570 fr.

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

NOTES FOLKLORIQUES

LA PAGHIELLA

Qu'est-ce que la **paghiella** ? Un genre lyrique ou poétique, ou une manière de chanter ? La question a été posée. Sérieuse, bercante ? ou bien criarde à plusieurs voix, à deux voix ? On voit que ce n'est pas la même chose.

Mais peut-on désormais distinguer ? Lorsque le regretté Guelin de Cross-prétendait au Pumonegro recital : « Les Chants populaires de l'île du Corse », demande son ami à nôtre ami moins regretté et éminent concitoyen, M. le Chanoine Letteron, comment définit la paghiella « C'est une phrase musicale très élastique dans laquelle on peut n'enfermer que quelques mots comme aussi des pages entières ; vers ou non, rimés ou non, prose ou de toutes sortes, tout peut se chanter sur la paghiella. » C'est-à-dire sur une « mélodie traînante et monotone ».

Paghiella, donc : Mélodie ? On croit discerner même dans A. Tomasi, le grand compositeur corse auteur de l'ouvrage capital : « Les chansons de Cyrnos », une assimilation entre des genres de chants (serénade-Paghiella, etc...) et la paghiella, mais sans mise à l'écart de la paghiella-chœur : notre éminent compatriote tout au moins soupçonne la définition : chœur s'il l'applique à des genres.

C'est Falcucci qui, dans son « Vocabulario » ne s'écarte pas de la définition : chœur, sans assimilation ou confusion avec des genres. La paghiella (ou paghella, comme il écrit) est la répétition en chœur des deux derniers vers d'une strophe (ou ballade, comme on dit en Corse), margine Falcucci. Et la paghiella se chante également à deux voix, une voix pleine et une voix d'accompagnement, et dans ce cas, c'est toute la chansonnette qu'entonnent les deux chanteurs.

De toute manière, il y a chœur. La paghiella évoque l'idée du chœur soit, à deux ou plusieurs voix pour l'ensemble de la chanson, quelle qu'elle soit, soit en chœur pour la seule répétition des deux derniers vers d'une strophe, ou ballade.

Ce n'est que sur le sens du mot ballade qu'on ne se trompe pas généralement ! ce qu'on appelle strophe ailleurs est resté ballade ici.

Quant à l'origine de la paghiella, si l'on adopte le sens exclusif que lui donne Falcucci, chœur d'ensemble pour les deux derniers vers, ou strophe ou ballade, ou bien chœur à deux voix, une haute, l'autre basse, d'accompagnement, il faut sans doute l'imaginer pastorale. La paghiella est montagnarde, c'est-à-dire pastorale dans la plus large mesure du mots. C'est la réaction contre l'isolement pastoral qui la crée, et cette même réaction la fait accompagner d'instruments de musique, et parfois d'arquebusades, en fin de chant, et en forme de joie, d'allégresse.

Le besoin d'allégresse inséparable du besoin de poésie et de désœuvrement, ou de sociabilité, n'évoque pas spécialement un genre de chant, mais une manière de chanter, qui est la paghiella, si on l'a confondue avec une mélodie, avec la sérénade ou la berceuse. On a implicitement essayé de remonter à l'origine du pastoral et de la chose.

Au procès des bourreaux de Buckenwald

PARIS. — Des fragments de peau humaine tatouée et desséchée, et une tête réduite à la grosseur d'un poing selon des méthodes pratiquées par les Indiens, ont été déposés sur le bureau du tribunal de Dachau, devant lequel se déroule actuellement le procès des 31 bourreaux de Buckenwald.

Ces macabres échantillons proviennent d'un musée qui était situé dans les dépendances du camp.

PARIS. — Une paysanne italienne, d'un petit village près de Bologne a mis au monde des quadruples : 1 fille et 3 garçons.

Les enfants et la mère sont en bonne santé.

Nouveaux troubles en Palestine

PARIS. — Après l'exécution de Dov Grunner de nouveaux remous sont causés par la confirmation des autorités britanniques de la condamnation à mort de deux juifs.

A la suite d'une série d'attentats à la bombe, 3 soldats britanniques ont été tués.

Dans certaines contrées les britanniques ne circulent plus qu'en voitures blindées.

Le Richelieu est attendu ce matin à Dakar

PARIS. — Le président de la République est attendu ce matin à Dakar où il sera accueilli par MM. Marius Moutet, Ministre de la France d'outre-mer et Coste-Floret, ministre de la guerre.

Le **Richelieu** a franchi hier sur le tropique du Cancer.

Le Président de la République a assisté aux manœuvres prévues, auxquelles ont participé le **Duguay**, le **Roche** et le porte-avions **Arromanche**.

Nos effectifs en Afrique du Nord

PARIS. — M. Ramadier a présidé hier un conseil restreint auquel assistaient le général Juin et M. Moma, résident général de France en Tunisie.

Le Conseil a examiné la question de la répartition de nos effectifs militaires en Afrique du Nord.

M. Maroselli en Algérie

PARIS. — M. André Maroselli ministre de l'Air a rendu visite au bey de Tunis puis est reparti en direction d'Alger.

La visite d'Hiligoland sera autorisée aujourd'hui

PARIS. — Tous les cinégraphes européens sont convoqués aujourd'hui pour assister à Hiligoland. A 12 heures, une dernière explosion de mines a marqué l'opération.

Aujourd'hui seulement, 48 heures après l'explosion les experts militaires accompagnés par des correspondants de presse seront autorisés à visiter l'île.

L'explosion n'a eu aucun retentissement néfaste sur la zone côtière, et les personnes qui par crainte avaient évacué leurs demeures ont regagné leurs foyers.

A la Conférence de Moscou

Des points de désaccord subsistent sur le traité autrichien

PARIS — Les Quatre ont entendu hier après-midi la réponse du délégué autrichien aux revendications yougoslaves formulées par les délégués de Belgrade.

Le délégué autrichien a déclaré que l'Autriche avait été une victime et non une alliée de l'Allemagne. Il a demandé que soient rétablies les frontières d'avant guerre et que cesse au plus tôt le fardeau de l'occupation alliée.

Les 4 ont ensuite poursuivi la discussion des clauses du traité. De nouvelles difficultés ayant surgi, il apparaît de plus en plus probable que le traité avec l'Autriche ne sera pas signé à Moscou.

La principale question en discussion est celle des avoirs allemands saisis en Autriche et qui selon les accords de Postdam devaient être remis aux alliés au titre des réparations.

Malgré un appel du général Marshall qui a demandé aux 3 ministres de faire un effort décisif pour que soit signé le traité de paix avec l'Autriche avant la fin des travaux de cette conférence, aucun accord n'a été réalisé.

Au conseil de sécurité

PARIS — A Lake Success, le Conseil de Sécurité a poursuivi l'examen du projet américain d'aide à la Grèce et à la Turquie.

Il a repoussé la proposition soviétique de soumettre ce projet au contrôle d'une commission spéciale du conseil mais a décidé de maintenir un groupe de la commission d'enquête dans les Balkans.

La Pologne et la Russie n'ont pas participé au vote qui a marqué la fin de la discussion de ce projet.

Quand les dirigistes s'obstinent....

Par François SIMON

On voudrait ne pas le croire et pourtant les faits sont là. Malgré l'expérience, malgré des preuves multiples et catégoriques, le dirigisme continue ses méfaits. Après l'euphorie pascale, on prévoyait les parisiens qui la semaine de Quarante-huit recommencent une semaine de carême. Nous devons à M. André Philip de singulières innovations dans le rationnement. On nous annonce de prévoir encore sur ce problème de la viande, mais il est typique du nouveau vendeur et de l'obstination de nos chefs dirigistes. Peut-être qu'à force de taper sur le clou, il finira par s'enfoncer dans la tête de ces économistes distingués.

Vraisemblablement, il semble qu'un nouveau sort s'attache décidément à toutes les tentatives qui ont pour but de sortir du marasme dans lequel se débat depuis un an le marché de la viande.

Pourtant, les mesures prises par M. Rastel, à son arrivée en fonctions, avaient apporté une certaine détente dans les difficultés inextricables qui menaçaient le bien-être des parisiens et selon les paroles du Haut Commissaire lui-même « le marché était dépassé ».

Mais il faut bien le dire, ces mesures ne s'appuyaient pas à l'ensemble du territoire et ne pouvaient être que provisoires. La solution définitive n'était pas encore trouvée et M. Rastel ne devait pas tarder à se heurter aux difficultés majeures dont la principale semble bien se concrétiser dans les conceptions du ministère de l'Economie Nationale M. Philip.

Le résultat ne se fit pas attendre : le bétail de boucherie et la viande commencent à hoster les grands marchés, dont Paris ; et nous sommes encore une fois en présence d'un nouveau blocus de la viande.

Toutes ces métamorphoses et ces retournements subits dans la situation du marché sont, pour le consommateur moyen assez mystérieux.

Beaucoup, pour ne pas dire la presque totalité, ne comprennent pas pourquoi les bouchers engorgent un jour de viande de toutes sortes et le lendemain n'offrent plus que des boîtes de conserves ou tirent parmesan et simplement leurs grilles. Il faut avouer qu'il y a de quoi gonger les gens de bois nous dans un abîme de perplexité.

Aussi avons-nous voulu rechercher les causes de ce phénomène pour tenter de les expliquer à nos lecteurs.

Il paraît que c'est affaire de prix. Nous le voulons bien, encore que les variations de prix dans toutes les transformations de viande gâtent quelque peu le tableau, mais il faut penser alors, que le régime des prix est bien fantaisiste.

C'est un effet de qui résulte des essais tous plus ou moins sérieux recherchés dans les milieux aussi bien professionnels qu'administratifs touchant au marché de la viande.

« La fontaine à pin inextinguible pitié à l'arbitraire préside aux décisions relatives aux prix » nous a déclaré un technicien dont l'objectivité est indiscutable. Il n'y a pas de politique de la viande. Entendez par là que les systèmes les plus divers se succèdent sans que leurs promoteurs se mêlent comment ils facilitent l'avènement du régime définitif, on ne sait pas ou l'on veut admettre ; ou plutôt, la politique pure dominée il est seule le bon sens et la compétence deviennent être prise en considération.

Certains veulent avant tout le dirigisme, donnent les consommateurs y sacrifier leurs maigres rations, mais se gardent bien de le proclamer.

Finalement, on en libère pas le marché mais on se le dirige pas davantage. On s'applique même pas un régime rationnel du transition puisqu'on ne sait pas où va vous aller. Pour diriger, il faut d'abord savoir où on veut aller. Pour diriger, il faut d'abord savoir où on veut aller. Pour diriger, il faut d'abord savoir où on veut

000091

Le Petit Bastiais

ADMINISTRATION ET REDACTION 5, Bd Paoli .. BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Tél. N. 3 - Ch. P. 152 - R. C. 2632

Quotidien Républicain d'Information et de Libération Nationale

Directeur-Rédacteur en chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS APRES REDUCTION BLUM
3 mois : .... 171 fr.
6 mois : .... 300 fr.
1 an : .... 570 fr.

Notes Folkloriques

Le FIADONE et AUTRES

Un de nos correspondants, dans notre numéro du 13 avril a parlé des douceurs culinaires pascales, et, notamment, du fiadone, cette remarquable (mais qui n'est nullement la seule) spécialité corse, pour en donner l'étymologie : « Dans un glossaire de bas-latin j'ai lu : Flado Fladonis, Fladonem, gâteau, flan, tourte... Quand on sait que dans les langues romanes les mots dérivent de l'accusatif si on prononce l'accusatif Fladonem, en mettant, comme il se doit, l'accent sur le pénultième, avec le sens gâteau tourte, l'étymologie me parait évidente.

Elle est, en effet, évidente.

Mais est-on bien d'accord sur la composition du fiadone ?

Pour Falcucci, dans son Vocabolario : fiadone : pasticcino dolce, gâteau.

Pour Curnonsky et Austin de Croze dans leur « Trésor gastronomique de France », fiadone : flan de graisse, lait, œufs sucre, broccio.

La composition du fiadone varie peut être avec les régions ou même les saisons ; on demanderait une recette classique, sinon absolue, du moins générale.

Mais élargissons, si possible, le petit débat, hors l'étymologie (ce n'est plus le cas après l'explication de notre correspondant), et hors la composition, la recette, qui mériteraient, toutefois, d'être fixées.

Le fiadone entre dans la catégorie de ce que les gastronomes dénomment : les douceurs.

En douceurs, la Corse est riche, et le fut toujours, puisque, ainsi que l'indique notre correspondant, avant le sucre [illegible], hélas ! devenu rare, on employait la cassonade « zuccheru rosso », et, avant elle, le miel et le moût concentré et conservé.

Curnonsky et Austin de Croze donnent une longue liste des « douceurs » corses ; la voici, si elle peut provoquer des rectifications et surtout des compléments :

Brilloli (bouillie claire de farine de châtaigne et lait chaud) ; Campanile (sorte de brioche en pâte à pain, aux œufs sucre et broccio frais) ; Castagnacci (flan de farine de châtaigne cuit au four) ; Cédrats confits ; Falculella (petits flans de graisse, lait, œufs, sucre, cuits sur feuilles de châtaignier) ; Fiadone ; Fritelli (beignets de farine de châtaignes sucrés et au fenouil) ; Migliacci (sorte de galette, même pâte que pour le fiadone) ; Panelles douces (pâte à pain, œufs, sucre, broccio ou raisins secs) ; Panzarotti (petits beignets au riz, de Bastia) ; Pisticcini (flan soufflé de farine de châtaigne) ; Torta (gros flan de farine de châtaigne aux pignolas ou amandes de pin (fenouil)).

Peu de [illegible] supérieure infrançaises donnent une des deux auteurs. Ainsi, un [illegible], et considéré comme extrêmement [illegible], a, dès les premiers temps (voir étymologie de fiadone) manqué toute une série de douceurs qui pourraient dans son état économique, politique social, paraître comme une forme de gageure. Il avait simplement, par les seuls moyens du bord, organisé, comme en beaucoup d'autres domaines, sa vie intérieure, [illegible] contre sa solitude.

P.B

Madame Campinchi à Ajaccio

Madame Hélène CAMPINCHI, Conseiller Général, Vice-Présidente du Conseil Général de la Corse est arrivée Samedi à Ajaccio par la voie des airs.

Madame CAMPINCHI sera à Bastia le Samedi 26 courant.

M. Attlee a remanié son cabinet

LONDRES. — Lord Patrick Lawrence, secrétaire d'Etat pour l'Inde, s'est démis de ses fonctions. Il a été remplacé par le comte de Listowel.

A la suite de cette démission dont lord Patrick Lawrence avait informé M. Attlee par une lettre datée du 2 avril, et qui a été publiée ces jours derniers, un remaniement partiel du cabinet a été décidé : c'est ainsi que Sir Arthur Greenwood devient ministre sans portefeuille, lord Inman devient lord du Sceau privé ; M. Wilfred Paling, ministre des Postes ; M. Hynd, ministre des Pensions, et lord Pakenham, chancelier du duché de Lancastre.

D'autre part, la commission de contrôle britannique pour l'Allemagne passe sous l'autorité du ministre des Affaires étrangères, alors qu'elle était jusqu'ici contrôlée par M. Eden.

C'est le nouveau chancelier du duché Lancastre, lord Pakenham, qui sera cependant chargé de l'administration des zones britanniques d'Allemagne et d'Autriche.

A PROPOS des INCIDENTS DE MADAGASCAR

PARIS. — Le Haut Commissaire de France à Madagascar, a, au cours d'une conférence de presse retracé l'historique des événements qui viennent de se dérouler dans l'Ile.

Il a déclaré que les parlementaires malgaches n'avaient été arrêtés qu'après qu'une enquête eut établi leur responsabilité flagrante. C'est alors qu'un mandat d'arrêt avait été lancé contre eux.

Les souverains britanniques sont de retour au Cap

PARIS. — Après une randonnée triomphale de près de 16 000 kms en Afrique du Sud, les souverains britanniques sont de retour au Cap où la princesse Elisabeth célébrera son 21me anniversaire.

Une rencontre pour rien

Il n'y a pas à en douter : la conversation Marshall-Staline a bien été un échec. On peut le déplorer, mais il serait inutile de se créer des illusions à ce sujet. Les rapports américano-russes n'ont pas été améliorés par cette rencontre. Ils resteront vraisemblablement tels qu'ils ont été depuis le début de cette conférence, qui aura mis en lumière et précisé les conditions d'une tension singulièrement accentuée. Car on rechercherait vainement en quel point du globe Moscou et Washington apportent des conceptions identiques.

A coup sûr, d'aucuns mettront en opposition les idéologies des deux capitales : anticommunisme et communisme. Ce serait, selon toute apparence, un faux ou un insuffisant aperçu des choses. Que M. Truman ait pris une attitude contraire au communisme et à l'intérieur, par le dépôt de ses projets au Congrès et à l'extérieur, par celui du plan d'aide au gouvernement grec, on ne le contestera pas. Mais la rivalité russo-américaine procède encore d'un autre principe et probablement plus dangereux celui de l'antagonisme des influences. Le Kremlin a inquiété les milieux officiels américains en tendant le rideau de fer sur l'Europe orientale, de la Finlande à la Bulgarie : ce qui revient avec la constitution du bloc slave et la mise en tutelle d'une large portion du Reich, à installer l'action dominante des Soviets sur un vaste secteur du continent. La pénétration de la politique américaine dans un compartiment important de notre continent, dans la Méditerranée et tout le Proche-Orient, depuis la Grèce jusqu'aux abords de l'Iran et du golfe Persique, a provoqué dans ce même Kremlin des réactions dont nous saisissons aujourd'hui l'intensité.

Si le conflit s'est surtout affirmé depuis que l'Allemagne est en jeu et qu'on tâche de régler son sort, c'est que là est le plan de friction des deux Etats mastodontes.

Il faut d'ailleurs ajouter qu'ils se heurtent en Extrême-Orient où nul ne peut prévoir quelles querelles surgiront entre Moscou et Washington à propos de la Mandchourie et de la Corée, sinon du Japon dont l'avenir demeure incertain.

L'opposition idéologique s'additionne à l'opposition des expansions. C'est ce qui fait la gravité de la situation présente. On sait maintenant de toute certitude que c'est Marshall qui a proposé la rencontre et que tous les sujets y ont été abordés ; on sait aussi que les interlocuteurs sont restés sur leurs positions. Ce qui signifie que Staline ne veut pas souscrire au pacte à quatre tant que n'auront pas été résolus les problèmes soulevés par lui: frontières orientales du Reich participation de l'URSS à l'administration internationale de la Ruhr, réparations, etc... Ce qui signifie aussi que Truman et Marshall entendent mettre une barrière à la poussée russe et lui interdire toute progression nouvelle. Comment sortira-t-on des difficultés actuelles dont l'ensemble est plein de menaces ?

D'aucuns essaient de se consoler en soulignant la possibilité d'un prochain accord sur l'Autriche. Mais, ici encore, le scepticisme peut se justifier, car le problème de la frontière austro-yougoslave — la Carinthie passera-t-elle de Vienne, qui refuse de la céder, à Belgrade, qui la réclame ? — met aux prises l'Amérique protectrice de la république autrichienne et l'URSS, qui soutient les prétentions slovènes. Et l'accord se ferait-il, même sur cette question, que dans le reste du monde s'exercerait avec virulence l'antagonisme des deux Grands qui se présentent comme des champions formidables et quasi inflexibles. La portée de l'échec d'hier ne saurait être négligée.

DIPLOMATICUS
« La Dépêche de Paris ».

" L'A.O.F a déclaré M. Auriol à Dakar est une des plus grandes réalisations nationales "

PARIS. — M. Vincent Auriol, Président de la République est arrivé à Dakar, dimanche matin à 9 h. 50.

Il a été accueilli sur terre africaine par MM. Marius Moutet, ministre de la France d'outre-mer, Coste-Floret, ministre de la guerre et les parlementaires d'AOF.

Peu après M. Auriol prenait place dans la tribune et répondait aux souhaits de bienvenue que lui adressait M. Lamine-Gueye, député-maire de Dakar : Je viens, dit le Président de la République, vous remettre le message d'affection de la Mère-Patrie, je viens confirmer notre union fraternelle dans la République. Je salue en vous toute la population d'Afrique et de la France d'outre-mer, comme vous Africains saluez en ma personne et en celle des ministres qui m'accompagnent, la République... et plus loin : Je proclame que de Toulon à Dakar, c'est le même peuple que je retrouve. Divers dans ses pays, ses races, ses civilisations et ses mœurs il tend sous le drapeau tricolore vers un même destin... »

Puis MM. Auriol et Lamine-Gueye montant en voiture découverte se rendirent au monument aux morts, sur tout le parcours du cortège, la foule s'était massée et acclama longuement le représentant de la France.

Le président de la République a assisté à un banquet offert en son honneur par la municipalité, à l'issue duquel il a prononcé un important discours sur l'Union Française.

M. Auriol a fait l'historique de l'œuvre de la France en Afrique noire. Il a rappelé les différentes étapes de la liberté des peuples africains, énuméré les tâches à accomplir et donné l'assurance que l'Afrique, pays agricole, sera industrialisé dans l'avenir.

« Des problèmes difficiles et délicats se posent. Nous les résoudrons ensemble avec les représentants de la métropole et de la France d'outre mer dans un esprit de conciliation... La France répudie la force ayant le président de la République mais quand on lui impose la violence elle sait être forte.

Et M. Auriol termine : « l'A.O.F. est une des plus grandes réalisations nationales et également une des plus grandes réalisations humaines où se sont associés les génies français et africain indissolublement unis dans la République ».

PARIS. — M. Eric Labonne résident général de France au Maroc est arrivé à Paris.

Au cours de son voyage en Algérie M. Depreux, ministre de l'intérieur a reçu à Bône un chaleureux accueil de la part des caïds de la région.

La Princesse Elizabeth d'Angleterre atteint sa majorité.
C'est en effet aujourd'hui 21 avril 1947, que la Princesse Elizabeth célèbre son 21me anniversaire.

Le Roi de Danemark est mort

PARIS. — Le roi Christian de Danemark est décédé dimanche soir à 23 heures des suites d'une crise cardiaque.

Le roi qui en raison de sa santé chancelante avait transmis il y a quelques jours ses pouvoirs à son fils Frédéric était âgé de 77 ans.

Le nouveau souverain régnera sous le nom de Frédéric IX. Il entrera officiellement en fonction, lorsque le chef du gouvernement l'aura présenté au peuple, au balcon du palais royal et prononcé la formule d'usage : « Le Roi est mort, vive le Roi ».

M. DEPREUX regagne Paris

PARIS. — M. Depreux ministre de l'Intérieur a quitté l'Algérie.

Avant son départ, il a déclaré au cours d'une conférence de presse : « J'emporte une impression très réconfortante de l'Algérie. Bien qu'organisées différemment les populations peuvent vivre dans un accord harmonieux, à condition de prendre les mesures préconisées par la République. »

PARIS. — M. H. Wallace est arrivé à Copenhague où il a été accueilli par plusieurs personnalités et les dirigeants du Conseil de la Résistance danoise.

Discours prononcé à Salon par M. MAROSELLI, Ministre de l'Air

à l'occasion de la remise par le Président de la République de la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur à l'Ecole des Officiers de l'Air.

Monsieur le Président de la République,
Mesdames,
Messieurs,

C'est au nom du Gouvernement, au nom de l'Armée de l'Air tout entière que je salue, avec une affectueuse et respectueuse fierté, le drapeau de l'Ecole de l'Armée de l'Air.

Vous allez Monsieur le Président de la République remettre à ce drapeau l'une des récompenses les plus belles : la plus légitime aussi car elle consacre un passé de gloire que je vous demande la permission d'évoquer.

Créée afin de former des officiers d'active, par recrutement direct et non plus en prenant presque exclusivement des élèves sortis de l'Ecole de St-Cyr ou de l'Ecole Polytechnique, l'Ecole de l'Air ouvrit ses portes le 4 novembre 1935 à Versailles. Elle reçut une première promotion de 52 élèves qui prit le nom de promotion Guynemer en souvenir de ce « héros légendaire mort au champ d'honneur le 11 septembre 1917 après trois ans de lutte ardente » de ce héros qui, selon les termes de sa dernière citation « restera le plus pur symbole des qualités de notre race ».

Le cycle d'études était de vingt-quatre mois : les six premiers mois étaient employés à la formation générale et à l'instruction militaire et technique ; les six mois suivants à l'entraînement au pilotage, les douze autres à la préparation du brevet d'observateur et à l'étude des autres armes. Au cours de ces deux années les élèves firent des stages à Mourmelon, à Orléans, à Cazaux. Ces stages d'élèves furent suivis, après l'examen de sortie qui eut lieu au mois d'Août 1937 d'un stage de perfectionnement à Istres, si bien que les premiers Sous-Lieutenants issus de l'Ecole de l'Air arrivèrent dans leurs formations respectives avec plus de 300 heures de vol.

La rentrée de la deuxième promotion, baptisée « Astier de Villatte » s'effectua le 1er Octobre 1936. [illegible]

La promotion « Mourgues » inaugura en Octobre 1937, [illegible] bâtiments de l'Ecole à Salon-de-Provence. Puis ce furent, en 1938 et 1939, mais à Bordeaux, cette fois par suite de la situation internationale, les successives entrées à l'Ecole de l'Air des promotions « Colonel Mailloux » et « Pinczon du Sel ». Dois-je rappeler que toutes ces promotions eurent des parrains dignes du premier d'entre eux : Astier de Villatte, mort en service commandé le 19 août 1936 en quittant le dernier son avion après l'avoir fait évacuer par l'équipage ; le Commandant Mourgues, 9 fois cité officier de la Légion d'honneur ; le Colonel Mailloux, inventeur d'une méthode de bombardement et du cercle calculateur qui porte son nom, tué en service aérien commandé ; Pinczon du Sel abattu le 16 octobre 1939 en Alsace par cinq chasseurs allemands auxquels il avait, sur son Potez 63, résisté pendant 25 minutes d'ardente bataille.

La guerre avait éclaté : les jeunes élèves de l'Ecole de l'Air voulaient se battre. Dès le mois de Mai 1940 ils furent répartis dans des centres de perfectionnement. Et ce furent la promotion « PTEUNOU » du nom d'un lieutenant tué en combat aérien parce qu'il s'était sacrifié pour assurer le salut de ses camarades ; la promotion « DAGNEAUX », Dagneaux, Colonel aux multiples citations, amputé de la guerre 1914-18, dont l'appareil s'écrasa sur le sol le 17 mai 1940 ; la promotion « TRICAUD » du nom du Commandant tué lui aussi en combat. Mais si l'armistice ne permit pas à la plupart des élèves de ces promotions de participer aux batailles de 1940, ils surent tout de même maintenir au service du Pays leur magnifique foi patriotique. C'est ainsi que plusieurs élèves en cours d'instruction, tel TEDESCO, rejoignirent aussitôt les Forces Françaises Libres, que d'autres élèves des trois promotions les plus récentes (dont 25 % de la seule promotion 1942) traversèrent l'Espagne pour passer en Afrique, que de nombreux élèves, arrêtés pour leur activité clandestine, furent déportés et que certains moururent en Allemagne, que 60 % de la promotion 1942 et la plupart des élèves recrutés [illegible] en 1943 prirent part, sous les ordres de leurs instructeurs, à la libération du territoire. C'est ainsi enfin que le drapeau de l'Ecole de l'Air fut soustrait aux Allemands lors de leur arrivée dans le Midi et conservé en lieu sûr.

Cependant en Afrique du Nord le recrutement des officiers d'active de notre armée aérienne reprit dès le début de 1943, tant parmi les jeunes Algériens et Tunisiens que parmi les jeunes gens évadés de France. L'Ecole de l'Air s'installa provisoirement à Marrakech et trois promotions « de VILLARET », « POMMIER LETRABUCRES », « TEDESCO » reçurent leur baptême sur le sol africain, avant de faire aux Etats-Unis leur instruction de pilotage. Et je rappelle que le capitaine [illegible] de VILLARET mourut le 23 octobre 1943 en service aérien [illegible] que le Lieutenant POMMIER LETRABUCRES [illegible] à MARSEILLE le 5 [illegible] que le Lieutenant TEDESCO trouva la mort en Russie le 17 Juillet 1943 au cours des opérations du Groupe NORMANDIE-NIEMEN.

L'Ecole de l'Air revint en France en 1945 et s'installa au collège de Bouffémont, puis à Versailles dans les bâtiments qui l'avaient vu naître. Après la promotion « PREZIOSI », du nom d'un pilote du groupe NORMANDIE-NIEMEN, tué le 23 Juillet 1943 en Russie, ce fut la promotion « MARIN la MESLEE » — cet autre héros légendaire tué en Alsace en 1945 — promotion qui marque le retour au cycle d'instruction normal.

Et nous voici à nouveau à Salon-de-Provence dans les locaux qui, certes, ont subi, du fait de la guerre, d'énormes dommages, mais où l'école de l'Air a retrouvé son âme. [illegible]

— 176 tués sur 551 élèves que comprenaient les cinq premières promotions.
— 1 cravate de Commandeur de la Légion d'Honneur,
— 9 rosettes d'Officier de la Légion d'Honneur,
— 170 croix de Chevalier de la Légion d'Honneur,
— 800 citations.

En outre une magnifique citation décernée à l'Ecole de l'Air le 14 Juin 1946 par le Président du Gouvernement Provisoire de la République Française attribue la Croix de la Légion d'Honneur à son drapeau.

Tel est, mes jeunes amis, le passé de gloire que vous ont légué vos aînés. Je suis sûr que tous vous êtes résolus à lui rester fidèles. Mais les généreux enthousiasmes de l'adolescence ne se nourrissent jamais exclusivement d'un passé si noble et si brillant qu'il soit. Ils veulent que l'avenir leur propose des tâches à leur mesure. Et c'est de l'avenir que je veux maintenant vous parler, parce qu'il vous réserve d'exaltantes et vastes missions.

Nous sommes arrivés à ce point de l'histoire du monde où les anciennes frontières de toute puissance nationale ont en quelque sorte éclaté. Quant à nous Français, si nous entendons nous mettre à l'échelle des grandes puissances actuelles nous n'y parviendrons qu'en organisant, en garantissant la cohésion, la sécurité de l'Union Française.

L'Union Française, c'est à dire une libre association de peuples divers qui, sous la conduite de la France, parce que la France est partenaire le plus évolué, s'efforce dans le respect de toutes les races, de toutes les cultures d'établir les cadres [illegible] et matériels qui permettront à chaque être humain de développer au maximum, d'épanouir sa personnalité.

C'est bien là d'ailleurs l'idéal permanent de la France, celui qui tout au long des siècles assura le prestige, la force, la grandeur de notre patrie. Ainsi définie, l'Union Française [illegible] toutes les forces d'expression, [illegible] tout impérialisme : elle est, si vous le voulez bien, la France éternelle adaptée aux conditions et aux rythmes de l'univers moderne.

Je le répète, le destin de la France est devenu le destin de l'Union Française. Cette destinée exige, ordonne l'unité, la cohésion, la sécurité de l'ensemble des populations et des territoires composant l'Union. Cette Union va avoir le grand honneur d'accueillir en votre personne le Président de la République Française et de l'Union Française, et ce n'est certainement pas par un effet du hasard que votre voyage commence par cette cérémonie qui consacre la gloire de notre jeune école, [illegible] aujourd'hui de la haute récompense qu'elle reçoit de vos mains.

Cette heureuse circonstance me conduit à affirmer le rôle primordial de l'Armée de l'Air. En effet si l'Union Française implique évidemment une volonté préalable d'u-

(Lire la suite en 2me Page)

Le Dimanche Ministériel

PARIS. — Comme chaque dimanche, les ministres se sont dispersés un peu partout dans le pays.

M. Ramadier, a pris la parole à Tou[illegible] Il a assisté à l'inauguration d'un monument élevé à la mémoire de Pierre [illegible] : « la France cessant d'être une République ce ne serait plus la France. La France ne peut pas disparaître car ceux qui porteraient la main sur elle ne seraient pas seulement un assassin mais un parricide. »

M. Letourneau a visité la foire de Lyon. M. Croizat, ministre du travail s'est rendu à Clermont-Ferrand. M. Philip, ministre de l'Economie Nationale à Cahors. M. Thorez à Guéret.

L'ACCORD sur le charbon de la Ruhr a été signé hier à Moscou

PARIS. — Hier soir a été signé à Moscou l'accord franco-anglo-américain sur le charbon de la Ruhr. Rappelons-en les deux points principaux : Constitution du système de l'échelle mobile ; les attributions à la France seront fonction de la production et le paiement par la France du charbon de la Sarre.

Des communiqués seront publiés simultanément ce soir à Paris, Londres et Washington.

Hier, à Moscou, MM. Bidault et Marshall ont eu un entretien privé à l'Ambassade des Etats-Unis.

A la Conférence de Moscou

Les 4 ministres se mettent d'accord sur les clauses du traité autrichien

PARIS. — Hier à Moscou les 4 ont poursuivi l'examen des clauses du traité autrichien. Des accords sont intervenus.

Les 4 ont accédé au désir exprimé par M. Georges Bidault, de ne pas rédiger en langue allemande le texte officiel du traité avec l'Allemagne. Le traité sera rédigé en français, anglais et russe.

Les ministres ont d'autre part décidé que les anciens membres des organisations nazies ne pourraient servir dans l'armée autrichienne.

Aujourd'hui les 4 ministres examineront le rapport du comité spécial chargé d'établir le statut financier de Trieste.

LES TROUBLES DE ROME

Le comte Sforza a été malmené par les chômeurs

ROME. — A Rome, plusieurs milliers de chômeurs ont traversé la Piazza Colonna et se sont dirigés sur Montecitorio arrêtant les autobus et les automobiles sur leur passage, et forçant leurs occupants à descendre.

Lorsqu'ils arrivèrent à proximité du palais Chigi, le comte Sforza, ministre des Affaires étrangères, se disposait à se rendre au parlement en automobile. Les manifestants entourèrent la voiture. Celle-ci s'arrêta, et le comte Sforza en sortit. Il fut accueilli par des cris de colère. Plusieurs jeunes gens l'entourèrent et lui donnèrent trois ou quatre coups de poing sur la tête. Le ministre, qui est âgé de 74 ans, [illegible] blessé, semble-t-il, fut seulement alors reconnu par les autres manifestants qui s'écartèrent pour lui frayer un chemin. Pâle de colère, le ministre se rendit vers le parlement.

Lorsque la police arriva sur les lieux, les manifestants s'emparèrent de quatre autobus, les placèrent de façon à isoler une section du Corso Umberto. Ils se retranchèrent derrière ces barricades improvisées et continuèrent à crier et à siffler.

Mais des détachements d'agents en Jeeps foncèrent le long des trottoirs, forçant les manifestants à fuir.

Les chômeurs, qui reçoivent actuellement une indemnité de 100 lires par jour, déclarent qu'ils ne peuvent vivre ou subvenir aux besoins de leurs familles avec cette somme.

Le congrès catholique du cinéma

C'est du 15 au 22 juin que se tiendra à Bruxelles, en marge du Festival Mondial du Cinéma et des Beaux-Arts, le IVme Congrès Catholique du Cinéma organisé par l'Office Catholique International du Cinéma. Ce congrès a été décidé afin que les efforts des catholiques du cinéma ne soient pas enfermés dans de petites chapelles, mais puissent participer de façon de plus en plus efficace à l'activité générale cinématographique. Le thème général du Congrès est le suivant : action des catholiques dans le domaine du cinéma à la lumière des enseignements de l'encyclique Vigilanti Cura. Le congrès est ouvert non seulement aux délégués des centres nationaux, mais aussi à tous les professionnels catholiques et à tous les hommes de bonne volonté désireux que l'écran coopère à l'éducation des masses au rapprochement des peuples et à l'élaboration d'un meilleur statut de l'humanité.

Au cours des séances plénières les conférences suivantes seront données : La place du cinéma dans le monde (16 juin) par M. Paul Van Zeeland, ancien ministre de Belgique. La Législation cinématographique par M. [illegible] ; [illegible] sur le public et par le public, par Mgr M. [illegible] (18 juin). L'Industrie Cinématographique par M. [illegible], producteur français (19 juin). Le Cinéma, Instrument d'éducation et de culture par le professeur Gemelli, président du Centre Catholique du Cinéma, en Italie (20 juin). L'Eglise et le Cinéma par S.E. le Cardinal Van Roey, archevêque de Malines, primat de Belgique (22 juin). D'autre part six commissions sont prévues pour étudier les problèmes suivants : Offices nationaux préconisés par l'Encyclique et leur action sur le public ; l'Industrie et le Commerce du Film ; l'apport des techniciens de création cinématographique ; la presse cinématographique, le Cinéma en pays de Missions, le Format réduit.

Les communistes sont pleins de sollicitude pour tous les " Ho-Chi-Minh " de l'Union Française

Les communistes ont des yeux pour ne pas voir et des oreilles pour ne pas entendre : ainsi devant l'effervescence qui règne à travers notre Empire, devant l'action dissolvante que mène l'Union Française et qui est dirigée par une poignée d'agitateurs à gages, les communistes prennent position contre les autorités françaises chargées de défendre les intérêts du pays.

A noter qu'à Madagascar l'insurrection n'a pas été provoquée par un mouvement populaire : je l'ai déjà écrit, sur la foi d'un témoignage désintéressé d'une personnalité corse arrivée de là-bas peu de jours après la dramatique conjoncture.

« La Dépêche de Paris » le confirme : « Ce mouvement, écrit notre confrère parisien, contrairement à ce qu'on pourrait croire, est loin d'être d'inspiration populaire. Il est organisé par les représentants des anciennes familles qui ont opprimé les autochtones, et l'on sait que la partie déshéritée de la population n'y adhère pas. Bien au contraire, elle a formé un autre parti et détient d'ailleurs la majorité dans l'assemblée de l'Ile. »

Les hobereaux malgaches ont été poussés à la révolte par des puissances financières indoues qui convoitent les richesses du sol et du sous-sol ainsi que le contrôle des chemins de fer de Madagascar ; les capitalistes indous savent qu'ils deviendraient les maîtres de la situation si les Hovas, ayant réussi à chasser les français, instauraient de nouveau leur domination.

Les indous se tiennent dans les coulisses pendant que se déroule le drame affreux dont le dénouement n'est pas conforme heureusement à leur calcul sordide.

Mais l'insurrection aurait gagné toute l'Ile si la justice n'en avait appréhendé presque immédiatement les grands meneurs, c'est-à-dire, les 3 parlementaires malgaches.

« Il a été établi que ces derniers arrêtés le samedi 12 avril s'étaient réunis le 27 Mars, l'avant veille du jour où les troubles ont éclaté. Les dispositions qu'ils avaient prises révèlent la nature de leurs intentions : le mécanisme de la conjuration avait été soigneusement réglé ; elle devait éclater deux jours plus tard. »

Le flagrant délit étant ainsi nettement caractérisé les juges n'avaient pas besoin de l'autorisation préalable du parlement pour faire arrêter les parlementaires de la Rénovation Malgache.

Dans ces conditions on ne s'explique pas l'opposition des ministres communistes : à quel mobile obéissent-ils ?

Le parti communiste qui est d'un sectarisme féroce à l'égard de ses adversaires politiques, témoigne d'une indulgence, d'une bienveillance extraordinaire à l'égard des fomentateurs de désordre employés à soulever l'Empire contre la France.

Les communistes insultent, injurient le Général de Gaulle alors qu'ils sont pleins de sollicitude pour tous les Ho-Chi-Minh de l'Union Française.

Ce n'est certainement pas la bonne façon de servir le pays et surtout de réaliser cette union nationale que préconise, comme M. le Président Ramadier pour faire face efficacement aux difficultés [illegible] de l'heure présente. — A. B.

J. H. Seidelman à Paris

A l'occasion de la première convention européenne de l'Universal - International Pictures qui doit se tenir à Paris, M. J.-H. Seidelman président de la compagnie, est venu en France. Une brillante réception a eu lieu en son honneur mardi dernier dans un des salons de l'Hôtel George-V. De nombreuses personnalités et les représentants de la presse y assistaient. M. Seidelman recevait ses amis et les journalistes, entouré de tout l'état-major d'Universal. Micheline Presle [illegible] M. [illegible], directeur de Raymond Le Bourre, [illegible] de MM. Philippe Acoulon, Albert Bacamp, Philippe Erlanger, Jean Laurance, R. M. Arlaud, René [illegible], etc...

Paris

DU 16 AU 22 AVRIL

Tant que je vivrai

avec Edwige FEUILLERE, Jacques BERTHIER, Georges LANNES, Jean DEBUCOURT, Marguerite DEVAL.

EN PREMIERE PARTIE

ESCALE IMPERIALE

PATHE - JOURNAL

TOUS les Soirs à 21 heures.
MATINEES : jeudi à 15 heures ; Samedi à 16 heures ; Dimanche à 14 heures et à 16 h. 30.
LOCATION : tous les jours de 10 à 12 heures et de 16 à 18 heures.

Un accord franco - anglo - américain sur le charbon de la Ruhr

PARIS. — Hier a été signé un accord entre la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis relatif aux livraisons de charbon de la Ruhr.

Cet accord dont le principe repose sur la création d'une échelle mobile, et un pourcentage variable selon les niveaux de la production, permettra à la France d'obtenir des livraisons de plus en plus importantes de charbon allemand.

Notre pays aura d'autre part la faculté d'échanger une partie du charbon de la Sarre contre du charbon de la Ruhr.

Nouvelles diverses

PARIS. — La première séance publique de l'ONU, tenue à Genève a été marquée par une longue discussion pour savoir si les informations données par le général Marton à deux de ses membres devaient être classées au dossier ou considérées comme simples indications émanant d'une personnalité non gouvernementale.

Aucun accord n'est intervenu et l'on pense que demain l'on procédera au vote pour régler la question.

PARIS. — M. Mons résident général de France en Tunisie a quitté Paris pour regagner Tunis.

PATRONAGE DES GARÇONS (Sainte Marie)

Le tirage de la Loterie au profit du Patronage aura lieu aujourd'hui dimanche 20 avril à 15 heures sur le terrain du Patronage.

RADIO - MEDITERRANEE
J. ABBATUCCI
Cours Favale — BASTIA
Exposition des Postes Malony
Petits Postes Portatifs
Tourne disques
Postes tourne disques combinés
Mallettes Ampli pour salles de danses
REPARATIONS TOUTES MARQUES

APPEL

à Messieurs les Entrepreneurs du Bâtiment, des Travaux Publics et des Industries qui s'y rattachent

La Fédération Départementale des Entrepreneurs du Bâtiment, des Travaux Publics et des Industries qui s'y rattachent, groupant le Syndicat de Bastia et du Nord de l'Ile et le Syndicat d'Ajaccio-Sartène, appelle instamment l'attention de tous ses adhérents sur le fait que les seuls entrepreneurs mandatés à figurer aux Conseils d'Administration à élire le 24 avril prochain sont :

Caisse d'Allocations Familiales :
M. ROMAGNOLI Joseph, Vice-Président de la Chambre de Commerce ;

Caisse de Sécurité Sociale :
M. MULTEDO Roch, Vice-président de la Fédération des entrepreneurs.

Les candidats désignés ci-dessus font partie des deux collèges d'employeurs de la liste d'Action Familiale, Sociale et Fédérative.

Cette liste a été établie à la suite d'accords intervenus entre tous les groupements patronaux de toutes les professions du département de la Corse, avec le seul but d'obtenir une représentation qualifiée et uniquement soucieuse de la défense des intérêts de tous les ressortissants de ces caisses.

En conséquence, la Fédération engage d'une façon formelle ses ressortissants à faire bloc sur cette liste qui a été dressée sur le plan professionnel et sans aucune considération d'ordre politique.

Le Bureau

AMICALES DES CAMPS
68 chaussée d'Antin Paris 9e

Le « CLUB DU BOUTHEON » est né à la Maison des AMICALES (68 chaussée d'Antin Paris 9e) (Métro Trinité).

Dans un cadre agréable et cordial chaque Ancien Prisonnier de Guerre pourra y retrouver la Camaraderie de la BARAQUE et BOIRE LE VERRE DE L'AMITIE.

Chaque Membre de l'Amicale de passage à Paris peut s'y présenter muni de sa carte et accompagné d'un invité.

Cette initiative due à quelques uns resserrera encore les liens qui doivent tous nous UNIR.

Ce nouveau CLUB qui est à votre disposition sera un lieu où nous nous retrouverons fréquemment et de plus en plus nombreux.

Le Délégué Départemental de l'Union des Amicales des Camps prie toute les Adhérents et tous les anciens prisonniers de guerre qui seront de passage à Paris à s'y rendre.

Préfecture de la Corse

Le service d'aide aux forces alliées communique

Les demandes d'indemnité relatives aux réquisitions opérées par les Forces Armées alliées ainsi que les dommages et prélèvements de toute nature doivent être formulées sous peine de forclusion.

1) — Avant le 1er juillet 1947 pour les réquisitions de propriété, prélèvement et dommages effectués avant le 1er janvier 1947 et pour les réquisitions d'usage levées avant cette dernière date ainsi que pour les dégâts en résultant.

2) — Dans les 9 mois suivant la date de prise de possession pour les réquisitions de propriétés effectuées après le 1er janvier 1947 ou dans les 9 mois suivant la cessation de la réquisition pour les réquisitions d'usage levées après cette même date.

Il est précisé également que seront prescrites et définitivement éteintes à la date du 1er janvier 1948, toutes les créances visées ci-dessus qui, bien qu'ayant fait l'objet d'une demande en temps utile n'auraient pu, à défaut de justifications suffisantes, être liquidées, ordonnancées et payées au 31 décembre 1947 ; ces dispositions ne sont pas toutefois applicables aux créances dont la liquidation, l'ordonnancement et le paiement n'auraient pu être effectués à temps par l'administration ou par suite du recours devant une juridiction.

Pour les créances visées au 2me paragraphe ci-dessus, cette prescription sera acquise un an après la date du dépôt de la demande d'indemnité.

Régent-Cinéma
DU 17 AU 23 AVRIL
Pierre BRASSEUR, Nadine ALARY et Pierre LARQUEY, dans
JÉRICHO
Le film que vous n'oublierez pas
DOCUMENTAIRE
ACTUALITES FRANÇAISES
SEANCES tous les soirs à 21 heures, MATINEES : le jeudi à 15 h. ; le samedi à 16 h. ; le dimanche à 14 et 16 h. 30
LOCATION BALLON : pour les soirées de 17 h. 30 à 18 h., pour les matinées de 10 h. à 11 heures.

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

DIMANCHE 20 Avril : St Théodore.

BULLETIN METEOROLOGIQUE Samedi 19 Avril
Température : + 14.
Baromètre : 769.
Temps variable.

ETAT CIVIL DU 19 AVRIL

NAISSANCES : Zuccarelli Anne Dominique ; Doria Françoise Marie Lucie ; Vila Georges ; Pasqualini André Félix Marie.

DECES : Papinaschi Hector, 76 ans, Marié.

MARIAGES : Stennon Jean Mathieu, ébéniste et Bastiera Angèle Mathéa, S.P.
Cuneo-Raffaelli César Firmin Jean Tranelier et Paoloni Virginie, S.P.
Sinibaldi Jules Mathieu Dyon, commerçant et De Marco Brigitte Marie, S.P.
Garbuccia Vincent Raynaud, Cultivateur et Damiani Gisèle Anna Ernestine S.P.

PHARMACIE DE GARDE
Pharmacie MARZOCCHI, 1, rue de la Gare. Tél. 7.70.

Mairie de Bastia

ARRETE

ART 1er. — Il est interdit aux cafetiers du Bd de Gaulle d'installer chaises, tables ou matériel quelconque sur la Place St-Nicolas, allées comprises. Ils pourront utiliser les trottoirs et la chaussée pour l'exercice de leur commerce au droit de leur établissement, le dimanche 20 avril 1947.

ART. 2. — La circulation des véhicules de toutes sortes est interdite sur le Bd de Gaulle entre la rue Miot et l'Avenue Carnot le dimanche 20 avril 1947.

ART. 3. — L'accès sera autorisé aux personnes habitant le Bd de Gaulle et aux vieux habitués des Cafés de la Place St-Nicolas.

ART. 4 — MM. le Commandant de Gendarmerie et le Commissaire Central de Police sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Le Maire : H. de MONTERA.

Bal des Français Libres

L'Association des Français Libres donnera son Premier Bal le 19 avril à 22 heures dans la Salle des Fêtes du Théâtre municipal, sur invitation.

Le Général Leblong, Gouverneur Militaire de la Corse honorera de sa présence cette manifestation.

Le lendemain 20 avril à partir de 21 h. 30, un deuxième grand BAL sera donné dans le même local au profit des familles des Français Libres victimes du devoir.

Entrée : 30 Francs
Buffet garni - Bonne Musique

- AVIS ET COMMUNICATIONS -

LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA POPULATION communique :

En application de la loi du 5 avril 1946, les personnes occupant un emploi d'assistant ou d'assistante dans un service social public ou privé et qui ne remplissent pas les conditions prévues par l'article 12 de la loi, peuvent être maintenues temporairement à un emploi de Service Social. Pour cela elles doivent adresser avant le 1er MAI à la Direction Départementale de la Population, 5 Cours Granval AJACCIO, leur dossier comprenant :

1°) — demande avec indication du domicile actuel ;
2°) — Bulletin de naissance ;
3°) — Extrait du Casier judiciaire ;
4°) — Exposé des titres professionnels, copies des diplômes (certifiées conformes).
5°) — Etat des services arrêté au 5 avril 1946 accompagné des copies certifiées conformes des attestations délivrées par les employeurs.

*

Le Directeur Départemental de la Population, Secrétaire Permanent du Comité Départemental des Colonies de Vacances, rappelle à Messieurs les Organisateurs de Colonies de Vacances groupant des enfants de moins de 14 ans, que la loi leur fait une obligation de procéder à une déclaration d'ouverture au moins deux mois à l'avance à la fois au Comité du Département d'origine et au Comité du Département d'accueil.

Cette déclaration doit être accompagnée de toutes indications concernant :
— la dénomination de l'Œuvre,
— l'emplacement et les locaux où fonctionnera la Colonie,
— les âges extrêmes des enfants, leur nombre,
— la période de fonctionnement,
— la Direction et l'encadrement de la Colonie,
— son organisation au point de vue sanitaire.

Récépissé sera donné de cette déclaration.

Monsieur le Préfet dispose d'un délai de deux mois pour faire opposition à l'ouverture des Colonies de Vacances ne répondant pas aux conditions exigées par la loi.

Le Directeur départemental du ministère des Anciens Combattants et Victimes de guerre, communique :

L'instruction du 1er mars 1947 dont les dispositions essentielles ont été publiées dans la presse locale, indiquait les dates limites de présentation des demandes d'admission au bénéfice d'une cure thermale en 1947.

De nombreux ayants-droit n'ayant pu être avisés en temps opportun des dispositions prises en leur faveur, le Ministre de la guerre a bien voulu, sur intervention du Ministre des Anciens Combattants, décider que les dossiers de demandes de cure thermale constitués en faveur des mutilés de guerre (article 64) pourront être adressés par les généraux commandant les régions au directeur du service de Santé, de qui relève l'établissement thermal, jusqu'au :
— 20 avril 1947 pour Vichy et Hammam-Righa,
— 30 avril 1947 pour les autres stations ouvertes une partie de l'année seulement.

MINISTERE DES FINANCES

AVIS DE CONCOURS SPECIAUX (Contributions directes et Cadastre)

Une deuxième série de concours spéciaux sera ouverte, au cours du deuxième trimestre de 1947 exclusivement aux candidats qui se sont trouvés empêchés, au moins pendant six mois, de prendre part aux concours organisés depuis le 25 juin 1940 pour l'un des motifs prévus par l'ordonnance N. 45-1253 du 15 juin 1945. Parmi ces candidats sont compris les jeunes gens alsaciens-lorrains qui ont été empêchés de concourir du fait de l'occupation allemande.

Ces concours auront lieu dans les conditions suivantes, étant précisé que les limites d'âge maxima indiqués sont reculées, d'une part d'une durée égale au laps de temps pendant lequel les intéressés ont subi l'empêchement effectif défini par l'ordonnance précitée ; d'autre part, d'une durée égale à celle des services militaires sous réserve de non-cumul, le cas échéant avec la précédente et, enfin, d'un an par enfant à charge à la date de clôture du registre des inscriptions.

1.) Concours pour l'emploi de Contrôleur-adjoint des Contributions directes :

Nombre de places mises au concours pour toute la France : trente.

Date de clôture du registre d'inscription 30 Avril 1947.

Diplômes exigés : au moins le baccalauréat de l'Enseignement secondaire.

Les candidats doivent être âgés, au 1er janvier 1947, de plus de dix-huit ans et de moins de trente ans.

Les conditions générales du concours sont fixées par l'arrêté du décret du 29 août 1942 et un arrêté ministériel de même date.

COMPTOIR VERRES ET GLACES
Route du Cap — BASTIA
Tél. 620 — Tél. 620
Dépositaire agréé des Manufactures SAINT-GOBAIN et BOUSSOIS
VERRES A VITRES
Verre martelé et imprimé
GLACES, VITRAGES ET MEUBLES
Triplex et Sécurit p. Autos
MIROITERIE, MASTIC
Tuiles et Briques en verre
Livraison par camion aux négociants de l'intérieur

AGENT A BASTIA :
RADIO - MEDITERRANEE
Jacques ABBATUCCI
Cour Favale
REPARATIONS
TOUTES MARQUES

LE GALA DE LA MADELON

Les Anciens Combattants et Victimes de la Guerre de Bastia ont l'honneur de porter à la connaissance de la population Bastiaise que le « GALA DE LA MADELON » aura lieu prochainement au Cinéma « PARIS » au cours duquel sera élue la MADELON de BASTIA 1947 et ses deux Demoiselles d'honneur.

Des instructions ultérieures fixeront le prix des places d'entrée et la date du Gala.

D'ores et déjà nous invitons les jeunes filles désireuses d'être candidates de vouloir bien se faire connaître au siège de l'Association des Anciens Combattants 41 Bd Paoli au 1er étage.

Conditions à remplir pour être candidates :

1°) Etre célibataire et âgée de seize ans au moins.
2°) Etre d'une parfaite honorabilité.
3°) Etre fille, sœur ou proche parente d'un ancien combattant ou victime de la guerre.

Ne seront pas admises les artistes professionnelles du théâtre du Music-hall ou du cinéma, ainsi que les jeunes filles qui se destinent à la scène ou à l'écran.

Il ne faut pas voir un préjugé défavorable à ces jeunes filles dans une telle décision qui a été prise uniquement dans un souci d'équité que l'on comprendra. En effet, par son habitude de la scène et de la présentation devant le public, une artiste se trouverait favorisée par rapport aux autres concurrentes. D'autre part, le Gala de la Madelon doit conserver son caractère familial et ne doit pas risquer d'être assimilé à un de ces concours de beauté comme il y en a tant.

L'inscription des candidates sera close le VENDREDI 25 AVRIL 1947 à 18 Heures.

POUR LE BUREAU LE PRESIDENT BIGGI.

PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.

Les membres de la Section de Bastia sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour Lundi, 21 courant, à 8 h. 45 très précises, à l'Hôtel de France.

Des questions de la plus haute importance devant être débattues, la présence de tous est absolument indispensable.

Le Secrétaire Général S. DE CASALTA.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE DU PETIT BASTIAIS
« A L'ENSEIGNE DU PECHEUR D'IMAGES » (Corses) par MALOSSE
Prix : .... 50 frs
MANUEL PAROISSIAL DES FIDELES par le Chanoine J. CABRI
Prix : .... 50 frs
« PRODUIRE » par Pierre ANDREANI
Prix : .... 35 frs

PETITES ANNONCES

VERRE TRIPLEX pour automobiles Pose immédiate COMPTOIR des VERRES ET GLACES — Tél. [illegible]

SUIS ACHETEUR NOYERS SUR PIED 2 M. ET PLUS CIRCONFERENCE ADRESSER REPONSE SIMON J. G. POSTE RESTANTE A BASTIA

IMPORTANTE Maison Spiritueux, fondation très ancienne, faisant très importante publicité, demande agents pour visite détaillants, cafés restaurants et particuliers département de la Corse. Sérieuses références exigées. Ecr. Dux, [illegible], 6, rue de Londres, Paris, qui transmettra.

Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

CHRONIQUE SPORTIVE

Arrachant le match nul à l'Etoile, le Sporting acquiert irrévocablement le titre de champion de la Corse

Affiliation Sportive sur le théâtre A. Corsia pour un match de championnat de Corse. Le Sporting, qui ne peut plus rien perdre, mais qui veut maintenir efficacité qui fut l'organisation de certaines spécialités. Etoile Sportive Bastiaise, Football Club Ajaccien, Gallia Sportive Calvaise, Olympique Bastiais, Sporting Club Bastiais, Stade Ajaccien, Stade Bastiais, Stade Calvaise, Stade Ajaccien, Stade Bastiais, Stade Calvaise, Stade Ajaccien, Stade Bastiais, Stade Calvaise

Elections du 24 Avril 1947

Liste d'Action Sociale et Ouvrière

Caisse des Allocations Familiales

CATEGORIE TRAVAILLEURS

AGOSTINI, ouvrier menuisier à Bastia.
ANGELI Aimé, Chef de district du Ravitaillement Général à Corté.
BUTTAFOCO J.B. contremaître des Ponts et Chaussées à Bastia.
DAROUX, ouvrier imprimeur à Ajaccio.
FERRACCI Jean, mécanicien à Bastia.
GODFRIN Georges, employé des Ponts et Chaussées à Ajaccio.
GRAZI Félix, contremaître à Corté.
LEONI Antoine, comptable à l'Usine à Gaz, Bastia.
PAULUCCI Antoine, Commis Principal du Trésor (Caissier), à Bastia.
ROSSI François, Employé de commerce à Ajaccio.
CHIPPONI Charles.
ZUCCARELLI Henri, employé à Ajaccio.

Caisse de Sécurité Sociale

CATEGORIE TRAVAILLEURS

ALBERTI Xavier, Greffier au Tribunal Civil de Corte.
ANDREANI René, vérificateur des Douanes à Bastia.
APPIETO Ignace, Ingénieur des T.P.E. à Ajaccio.
GRAZIANI Pierre Toussaint, Secrétaire principal de Police à Bastia Officier de police judiciaire.
LEANDRI François, Caissier principal à la Cie Fraissinet à Bastia.
MONLAU André, Commis des Ponts et Chaussées à Corté.
MARCHI Ange, Secrétaire Général du Parquet à Ajaccio.
PERETTI Jean Augustin, Ingénieur des T.P.E. à Bastia.
POLI Dominique, Adjoint d'économat à Bastia.
SALICETTI Jean Baptiste, Ingénieur en retraite à Calvi.
STEFANI Joseph Marie, ex-Directeur de la D.D.C. à Ajaccio.
STEFANI Michel, Contrôleur des P.T.T. à Bastia.

Liste d'Action Familiale Sociale et Fédérative

Caisse des Allocations Familiales

EMPLOYEURS

ANGELELLI Joseph Marie, Commerçant à Ajaccio, Vice-Président de la Fédération des Commerçants d'Ajaccio-Sartène.
BALDRIGHI Joseph, Maître-Maçon à Bastia.
CASANOVA Antoine-Joseph, commerçant à Corté.
MATTEI Sylvestre à Ile-Rousse, membre de la Chambre de commerce de Bastia.
ORAZZI Victor, Négociant à Ajaccio, membre de la Chambre de commerce d'Ajaccio-Sartène.
ROMAGNOLI Joseph, Industriel à Bastia, Vice-président de la Chambre de commerce de Bastia.

TRAVAILLEURS INDEPENDANTS

CASANOVA Don-Louis, Docteur en médecine à Corté.
DEL RE Ange, patron-coiffeur à Bastia.
FRANCHI François dit Néné à Petreto Bicchisano.
MORI Antoine, Artisan-Mécanicien à Bastia.
OPPICI Ange-Pierre, Maître Ebéniste à Ajaccio.
ROCCA Laurent, plombier à Ajaccio.

Caisse de Sécurité Sociale

EMPLOYEURS

ALBERTINI Philippe, Maître-Tailleur à Corté.
BRANCALEONI Aurélien, Agent Maritime, Administrateur sortant, Membre de la Chambre de Commerce d'Ajaccio Sartène.
MULTEDO Roch, Entrepreneur de Travaux Publics à Bastia.
ROCA Henri, industriel à Bonifacio.

DESIGNATION DES SECTIONS de VOTE

Catégorie des Salariés et Allocataires

CANTON DE TERRAVECCHIA

1re Section

Les électeurs (salariés et allocataires) de la lettre A à la lettre C voteront à la Mairie, bureau du ravitaillement entrée du côté du jardin.

2me Section

Les électeurs (salariés et allocataires) de la lettre D à la lettre L voteront à la Régie des Eaux, rue César Campinchi.

3me Section

Les électeurs (salariés et allocataires) de la lettre M à la lettre P voteront à l'Ecole Pratique, rue César Campinchi.

4me Section

Les électeurs (salariés et allocataires) de la lettre Q à la lettre Z voteront à l'Ecole du Centre, rue St-François.

CANTON DE TERRANOVA

5me Section (unique)

Les électeurs (salariés et allocataires) de la lettre A à la lettre Z voteront à l'Ecole de la Citadelle, ruelle du Dragon.

Catégorie des Employeurs et travailleurs Indépendants

CANTONS de TERRAVECCHIA et TERRANOVA

6me Section (unique)

Les électeurs (Employeurs y compris ceux des entreprises comptant au moins 100 Salariés et travailleurs indépendants) de la lettre A à la lettre Z, voteront à la Caserne Marbeuf, Cours Sébastiani.

SECTIONS DE VOTE DES ENTREPRISES COMPTANT AU MOINS 100 SALARIES

(CATEGORIE DES SALARIES ET ALLOCATAIRES)

7me Section

Les électeurs (salariés et allocataires) inscrits sur les relevés nominatifs du personnel municipal voteront à la Mairie Salle des Commissions.

8me Section

Les électeurs (salariés et allocataires) inscrits sur les relevés nominatifs du personnel de la Police Régionale d'Etat, voteront au Commissariat Central de Police de Bastia, sis à l'Hôtel de Ville.

9me Section

Les électeurs (salariés et allocataires) inscrits sur les relevés nominatifs du personnel du Lycée voteront au Lycée de Bastia.

10me Section

Les électeurs (salariés et allocataires) inscrits sur les relevés nominatifs du personnel de la Cie Fraissinet y compris les dockers, voteront dans le hangar N. 1 situé sur les quais de Bastia, salle de Visite des Voyageurs.

11me Section

Les électeurs (salariés et allocataires) inscrits sur les relevés nominatifs du personnel des Cies Réunies du Gaz et de l'Electricité, voteront à l'Usine du Gaz et de l'Electricité de Bastia, Route du Fango.

12me Section

Les électeurs (salariés et allocataires) inscrits sur les relevés nominatifs du personnel des Ponts et Chaussées voteront au Bureau des Ponts et Chaussées Nouveau-Port.

13me Section

Les électeurs (salariés et allocataires) inscrits sur les relevés nominatifs du personnel des Postes, Télégraphes et Téléphones voteront à l'Hôtel des Postes de Bastia.

14me Section

Les électeurs (salariés et allocataires) inscrits sur les relevés nominatifs du personnel des services de la Reconstruction voteront au siège de la Reconstruction bureaux 7 et 9, rue du Nouveau-Port.

Bastia, le 16 Avril 1947.

Le Maire : H. DE MONTERA

ELECTION DE LA SECURITE SOCIALE

Aux termes de l'arrêté ministériel du 3 Avril 1947 et de la circulaire ministériel le N. 104 du 4 avril 1947 les électeurs aux Conseils d'Administration des Caisses d'Allocations Familiales doivent présenter au moment du vote outre leur carte d'électeur de la Sécurité, leur carte d'identité et leur carte d'alimentation sur laquelle sera apposée une mention spéciale constatant le vote.

S'ils appartiennent à la catégorie des employeurs ou à celle des travailleurs indépendants, une attestation de la Caisse d'allocations familiales établissant leur qualité d'allocataire ou une justification indiquant qu'ils ont reçu des prestations de la dite Caisse au titre du mois de janvier 1947.

Les électeurs étrangers présenteront en outre leur carte d'identité d'étranger (décret du 28 décembre 1946).

LE MAIRE

AVIS DE DECES

M. et Mme Agostini Jean ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Vve Marie AGOSTINI

décédée à Casamozza le 21 avril 1947.

La levée du corps a eu lieu le 22 courant à neuf heures du matin.

RADIO - MEDITERRANEE

J. ABBATUCCI

Cours Favale — BASTIA

Exposition des Postes Malmy
Petits Postes Portatifs
Tourne disques
Postes tourne disques combinés
Mallettes Ampli pour sa'les de danses

REPARATIONS
TOUTES MARQUES

PARIS

DU 23 AU 29 AVRIL

EN PREMIERE PARTIE

UN DESSIN ANIME
PATHE - JOURNAL

TOUS les Soirs à 21 heures.
MATINEES : jeudi à 15 heures ; Samedi à 16 heures ; Dimanche à 14 heures et à 16 h. 30.
LOCATION : tous les jours de 10 à 12 heures et de 16 à 18 heures.

La prochaine conférence de presse du général de Gaulle

PARIS. — La prochaine conférence de presse du général de Gaulle aura lieu le 24 avril à 15 h. 30 à Paris, 53 rue François 1er.

Après les incidents de Madagascar

PARIS. — Une dépêche de Tananarive annonce que le député malgache arrêté à la suite des récents événements qui se sont produits dans l'île a reconnu avoir été présent à la réunion du parti de rénovation malgache, lors de laquelle l'ordre d'attaque fut donné.

En Palestine

PARIS. — Un navire transportant 790 immigrants clandestins a été arraisonné par les destroyers britanniques au large des côtes de Palestine.

Il approche d'Haïffa sous escorte.

On annonce de Jérusalem que 2 juifs récemment condamnés à mort pour leur participation à l'attentat contre la gare de Jérusalem, et qui devaient être exécutés à l'aube se sont suicidés dans leurs cellules.

Qui sera nommé gouverneur de Trieste ?

PARIS. — A Lake Success, les représentants des 5 grands ne sont pas d'accord au rie choix du gouverneur de Trieste.

Les délégués ont examiné ensemble différentes candidatures sans parvenir à un choix unanime.

Toutefois, il semble qu'un compromis pourra être réalisé sur 2 candidats : l'ancien chef de l'Etat Major de l'armée suisse et un ancien ministre de l'Intérieur belge.

Terre-Neuve - Irlande en 5 heures 35 minutes

LONDRES. — Un appareil Constellation de la Pan American Airways, « l'Empress of the Skies », vient de battre le record de traversée entre Gander et l'aéroport de Shannon, en accomplissant ce trajet en 5 heures 35 minutes.

Le record précédent était détenu par un appareil Lockheed, qui avait effectué le parcours en 6 heures 27 minutes.

SYNDICAT AGRICOLE DE BASTIA

Avis aux agriculteurs (Viticulteurs)

Une première distribution de soufre et sulfate de cuivre sera faite à partir d'aujourd'hui au secrétariat du syndicat agricole de Bastia, 8 avenue Emile Sari (Magasins Patrimonio).

Tous les viticulteurs installés sur le territoire de la commune de Bastia bénéficieront de ces allocations à raison de 3 grammes par pied de vigne et sur la base des comptages effectués en 1946 par les soins de la Municipalité.

Le soufre et le sulfate seront délivrés sur bons du syndicat à l'épicerie SINIBALDI 1 Boulevard Paoli.

Le syndicat dispose en outre d'un contingent d'avoine et de tourteaux. Se faire inscrire au secrétariat avant le 28 avril pour pouvoir bénéficier de ces distributions.

Le Président : PERETTI.

PATRONAGE SAINTE-MARIE

Le tirage de la Loterie au profit du Patronage Sainte-Marie a eu lieu conformément à l'Arrêté Préfectoral le 20 Avril 1947.

Voici la liste des numéros gagnants :

537	54	231	448	792	405	871	980	439	855
579	96	969	494	686	52	276	183	766	364
118	476	684	772	805	360	801	906	128	651
639	966	214	197	566	65	205	719	106	423
208	488	590	975	967	997	467	446	315	693

Prière de venir retirer les lots le plus tôt possible à la Sacristie de Sainte-Marie le soir à 5 heures.

Les lots non réclamés seront acquis au Patronage, passé le délai de trois mois.

COMPTOIR VERRES ET GLACES

Route du Cap — BASTIA

Tél. 620 — Tél. 620

Dépositaire agréé des Manufactures SAINT-GOBAIN et BOUSSOIS

VERRES A VITRES
Verre martelé et imprimé
GLACES, VITRAGES ET MEUBLES
Triplex et Securit p. Autos
BIMBELOTERIE, MASTIC
Tuiles et Briques en verre

Livraison par camion aux négociants de l'intérieur.

Régent-Cinéma

DU 17 AU 23 AVRIL

Pierre BRASSEUR, Nadine ALARY et Pierre LARQUEY, dans

JÉRICHO

Le film que vous n'oublierez pas

DOCUMENTAIRE
ACTUALITES FRANÇAISES

SEANCES tous les soirs à 21 heures.
MATINEES : le jeudi à 15 h. ; le samedi à 18 h. ; le dimanche à 14 et 16 h. 30
LOCATION BALCON : pour les soirées de 17 h. 30 à 18 h., pour les matinées de 10 h. à 11 heures.

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

MERCREDI 23 Avril : St Georges.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

MARDI 22 AVRIL

Température : + 17.
Baromètre : 773.
Beau temps.

ETAT CIVIL DU 22 AVRIL 1947

NAISSANCES : Mary Pierre ; Casanova Alexandre ; Giuliani Claude Victor Gabriell ; Alfonsi Toussainte Rose ; Mastracci Jean Patrick.

DECES : Mori Ingaes, 82 ans, veuf ; Colombani Laurent, 19 mois.

MARIAGES : Néant.

Nouvelles Religieuses

CONFRERIE DE SAINTE-CROIX

La neuvaine préparatoire à la Fête du Très Saint Crucifix des Miracles commencera dans cette Eglise Jeudi 24 courant.

Elle aura lieu dans l'ordre suivant :

Le matin, messe à 7 heures suivie du Salut.

Le soir, à 17 heures 30, récitation du Chapelet et Bénédiction. Neuvaine à 20 heures précises.

PELERINAGE de BASTIA à AJACCIO

Les personnes qui désirent y participer, iront prendre leur billet et payer leur place : 312 Frcs, en 3e classe, aller et retour, dans la Paroisse où elles se sont fait inscrire.

Les billet doivent être retirés au PLUS TARD, le Vendredi 25 Avril à 18 heures.

BEAUTE DE LA CHEVELURE

Coiffeur Jacques

20, Rue Napoléon, 20 — Tél. 408

PERMANENTE DE LUXE

Nouvelle méthode demie chaud

TEINTURES SPECIALES A L'HUILE

Mise en plis - Coiffures mode

Garantie intégrale contre tout crêpage, dessèchement ou altération des cheveux

27me ANNEE D'EXPERIENCE

La Statue de N.D. de Boulogne en partance pour la Corse est arrivée à Marseille

La statue de Notre-Dame de Boulogne, en partance pour la Corse, est arrivée en notre ville et y demeurera durant une semaine. Les Corses de Marseille ont décidé de rendre hommage à la Vierge avant son départ pour l'île. Ainsi que nous l'avons annoncé, demain à 8 h., une messe sera célébrée par M. le chanoine Guibal en l'église-cathédrale où la statue est exposée. Des chants corses seront exécutés au cours de la cérémonie.

Puis, samedi prochain, la statue quittera Marseille par le « Ville-d'Ajaccio », où un reposoir aura été dressé sur le deuxième pont, et sera accueillie le lendemain à Ajaccio par Mgr Llosa. De là, Notre-Dame de Boulogne, patronne des marins, comme l'est Notre-Dame de Lavasina, au Cap-Corse parcourra l'île pour aboutir à Bastia le 15 mai.

Toute la Corse est prête à accueillir triomphalement ce message qui vient de France. Des reproductions de la statue se trouvent déjà dans nombre de familles. On devine ce que sera ce passage de Notre-Dame de Boulogne en Corse, quand on connaît la dévotion de ses habitants à l'égard de la Vierge. L'image de celle-ci, sous le titre de l'Immaculée Conception, n'était-elle pas déjà, en 1735, sur le drapeau de Pascal Paoli ?

« Le Méridional ».

Avis et Communications

LA *PREFECTURE communique:*

Validation et péremption de tickets sur les cartes de textiles.

LAINE A TRICOTER. — Le ticket lettre AO des cartes de textiles A, E et J modèle 1946, est validé pour l'achat de 100 grammes de laine à tricoter.

Les tickets lettres U, V, W, X, Y, Z, C1, E1, K, F8 des cartes de textiles E et J modèle 1944, validées pour l'achat de laine à tricoter conserveront leur valeur de réapprovisionnement pour les commerçants jusqu'au 31 mai 1947.

LANGES DE LAINE. — Les tickets-lettres AJ, AP, AM des cartes « L » modèle 1946, sont validés CHACUN pour l'acquisition d'un lange de laine.

Les tickets L et M des cartes « L » modèles 1944 restent validés pour l'acquisition d'un lange de laine chacun.

FIL A COUDRE. — Les tickets AC et AE des cartes textiles toutes catégories modèle 1946 sont validés chacun pour l'achat de six grammes de fil à coudre.

Le fil de soie ou schappe est désormais de vente libre.

Les tickets F5, F6, F7 valables pour l'achat de fil à coudre des cartes « L » et B » modèle 1944 perdent toute validité pour le consommateur. Ces tickets demeurent valables pour les commerçants jusqu'au 30 Avril 1947.

Les tickets F3 et F4 des cartes « L » et B » modèle 1944, sont et demeurent valables chacun pour l'achat de 5 grammes de fil à coudre.

PANTOUFLES. — Le ticket lettre AJ des cartes textiles, B, E, J, et A modèle 1946, est validé pour l'acquisition chez les détaillants, d'une paire de pantoufles normales. Restent en vente libre les pantoufles à semelles de bois, de cuir ou en textiles, de même que les chaussons en basane.

Le ticket-lettre RI de la carte « B » et le ticket-lettre T des cartes E, J et A modèle 1944, seront périmés comme suit :

Pour les consommateurs : le 31 Mars 1947.

Pour le réapprovisionnement des commerçants en usine : le 30 Avril 1947.

POUR LE CLOCHER DE LA VICTOIRE et Monument de la Reconnaissance à Notre-Dame de LAVASINA

Erbalunga : Mme Romani 50 frs ; Noceta : M. Canassi 100 frs ; Propriano : Curé-Doyen Simonetti 500 frs, N. N. 200; O Ste Vierge, bénissez ma barque et les marins 500 frs ; Mazzola : Battini Lucien, caporal-chef (Brazzaville) 500 frs; Mme Andrei 100 frs ; Ville de Pietrabugno : Rossi Sylvestre 200 frs ; Cadda L. 50 frs ; Omessa : Quilichini 50 frs ; Montfermeil (S. et O.) : Devichi Joseph 100 francs.

PETITES ANNONCES

VERRE TRIPLEX pour ... Pose immédiate. COMPTOIR ... VERRES ET GLACES ... BASTIA.

IL A ETE PERDU par chauffeur en faisant courses Bastia, un portefeuille contenant papiers et somme d'argent.

ON DEMANDE d'urgence personne sachant faire la cuisine. Bons gages. Ecrire ou se renseigner au Journal. — Visa XI 29 N. 25.

LUTTE CONTRE LES ACRIDIENS

ART. 1er. — Les maires du département, chargés dans leur commune de la police rurale concernant les récoltes, sont habilités à requérir pour la destruction des criquets, le concours de toutes les personnes présentes sur le territoire de la commune.

ART. 2. — Les personnes requises devront se conformer et obtempérer à toutes les directives qui leur seront données par le chef d'équipe désigné par le maire pour coordonner la lutte, conformément aux instructions fournies par le Ministère de l'Agriculture. Les personnes disposant de moyens (camionnettes chevaux, mulets, bicyclettes, etc...) seront tenues, le cas échéant, de les mettre à la disposition des chefs d'équipe, dans les conditions fixées par les arrêtés municipaux d'intervenir.

ART. 3. — Les maires sont chargés de former les équipes de lutte et d'en désigner les chefs. Les listes de ces équipes seront jointes aux arrêtés spéciaux pris par les maires qui pourront, en cas de nécessité, modifier ces équipes.

ART. 4. — Les chefs d'équipe assigneront à chaque personne un secteur où elle devra rechercher soit les jeunes criquets ou lutter avec les moyens prescrits contre les bandes en marche, soit prospecter et déplacer les lieux de ponte en fin de campagne.

ART. 5. — Tout refus d'obtempérer ou toute mauvaise volonté et négligence dans cette oeuvre d'intérêt public, fera l'objet d'un procès verbal dressé par les maires sur rapports de la gendarmerie ou des chefs d'équipe et sera réprimé conformément à la loi.

ART. 6. — MM. le secrétaire général le directeur des services agricoles, l'Ins. Végétaux, le Conservateur des Eaux et porteur des Services de la Protection des Forêts, les maires du département, les présidents des syndicats ou des fédérations agricoles, sont chargés, chacun en ce qui les concerne de veiller à la stricte exécution du présent arrêté.

Fait à Ajaccio, le 2 avril 1947.

Le Préfet : Maurice PAPON.

FAITES HONORER
VOS TICKETS
A L'EPICERIE DE PASSAGE

P. PIAZZA

5, Rue N.-D. de Lourdes, 5

MALONY RADIO
UN « RADIO MALONY » C'EST LE BONHEUR AU LOGIS

AGENT A BASTIA :
RADIO - MEDITERRANEE
Jacques ABBATUCCI
Cour Favale
REPARATIONS
TOUTES MARQUES

71 Année — No 115 PRIX 2 frs. 85 Jeudi 24 Avril 1947

000093

Le Petit Bastiais

ADMINISTRATION ET REDACTION 8, Bd Paoli .. BASTIA

Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Tél. N. 3 - Ch. P. 152 - R. C. 2632

Quotidien Républicain d'Information et de Libération Nationale

Directeur-Rédacteur en chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS APRES REDUCTION BLUM

3 mois :	171 fr.
6 mois :	300 fr.
1 an :	570 fr.

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

Fédéralisme et représentation

Sur tous les plans, même le plan mondial, il est question de fédéralisme ; et la représentation est également, une bonne soupape pour l'excès de trouble politique. Nous avons connu tout cela, les problèmes, et leur solution.

La Corse, évidemment, se « fédéralise » difficilement par rapport à la métropole: l'île apparait, et est, comme une entité géographique et politique, indivisible. La Révolution de 1789 en fait un département mais le divise en neuf districts administratifs, et non plus seulement judiciaires, comme vingt ans auparavant, et ces districts, qui jouissent d'une certaine autonomie, sont ceux de : Bastia, Oletta, Ile-Rousse, La Porta d'Ampugnani, Corte, Cervione, Ajaccio, Vico, Tallano. Ce sont les neufs arrondissements qui seront ramenés plus tard à cinq. Ils répondent à la nécessité d'époque d'une meilleure administration. L'unité reste intacte et elle est départementale, ou disait mieux insulaire.

Pascal Paoli, qui vient de rentrer en Corse réconcilié, sous les auspices de la Révolution qui commence avec la France, est enchanté de cette décision, qui fédéralise la Corse, dans les conditions voulues, sans la diviser, sans rompre son unité, qui est naturelle. Les régions naturelles sont tracées, aussi bien que possible, et discutent de leurs intérêts, dans une Union Corse exprimée souverainement par la nature.

Et quid du destin politique de la Corse par rapport à la métropole ? Il s'en explique dans une lettre à l'abbé Andrei : « Je préfère la réunion aux autres provinces françaises à une complète indépendance. Ou l'étranger nous la ravirait, ou quelqu'un de nous vendrait son pays ou s'en ferait le tyran. Ce lien à tant d'autres provinces est le plus sûr garant de notre liberté ; puis, l'étoffe est plus large (ed il panno è più largo). Ce qui me console, ce qui me remplit d'enthousiasme, c'est que mon pays ait des représentants dans cette assemblée qui éclairera l'Europe et lui servira de règle un jour. »

Si, moins de trois ans plus tard, Paoli devait déchanter et rompre, c'est que l'assimilation française n'avait pas opéré sur lui, à son âge avancé ; mais d'autres pressentaient, plus jeunes, qu'elle opérerait pleinement sur eux. Le sens de ses réflexions à l'abbé Andrei n'en reste pas moins net et éloquent.

En 1790, si peu de temps après la réunion de la Corse à la France, les traits distinctifs de la Corse, du peuple corse, qui avait eu sa longue histoire propre, ne s'étaient pas dissipés. Ils ne s'opposent nullement au principe de l'acte d'union de 1789. Mais la Révolution le complète et le renforce par une indépendance du citoyenneté qui n'existait pas sous le régime royal. La fédéralisation de la Corse en districts est un détail de bonne administration, qui solidifie l'Union Corse dans l'Union Française ; et l'Union totale, écartant l'indépendance des districts et l'indépendance de l'île, est exprimée par la représentation de la Corse aux assemblées de la nation.

Il n'y eut, sans considération d'origine et de races, qu'un Peuple Français, en fusion ; Paoli lui-même s'en rendit compte et énonça son enthousiasme, en paroles qui, à la lumière d'événements présents, apparaissent presque prophétiques.

B

La CONFERENCE DE MOSCOU EST TERMINEE

PARIS. — La conférence de Moscou est toute proche de la fin.

Malgré deux réunions, les 4 n'ont pu se mettre d'accord sur les questions en litige du traité autrichien, par contre ils se sont entendus sur certaines questions financières relatives au territoire libre de Trieste.

On ignore encore à quelle date et en quel lieu se réunira la prochaine conférence. Ces précisions seront données probablement aux dernières heures de la conférence actuelle.

La délégation française quitte Moscou aujourd'hui par train spécial, et la délégation britannique la nuit à 21 heures d'intervalle.

La délégation américaine qui regagnera les USA par voie des airs échelonne son départ sur plusieurs jours.

M. WALLACE est arrivé à Paris

PARIS. — M. Henri Wallace ancien vice président des Etats Unis est arrivé hier à Paris.

Il a été reçu à sa descente d'avion par MM. Cachin et Duclos leaders communistes et M. Pierre Cot.

M. Wallace fera une conférence, au centre des affaires étrangères au Palais Bourbon.

On sait que M. Wallace aura des entretiens avec les chefs des différents partis entr'autres MM. Blum et Thorez et qu'il sera reçu en audience par M. Ramadier.

Au cours d'une interview accordée à un représentant de l'Agence France Presse, M. Wallace parlant des différents pays où il venait de séjourner a déclaré qu'il pensait que la Grande-Bretagne désirait par dessus tout la paix avec la Russie, et que la Suède pouvait constituer un pont entre ces deux pays. Quant à la Norvège et le Danemark, l'ex-vice président des USA a avoué qu'il n'avait pour raison de son séjour trop court dans ces deux pays se faire une opinion.

A la question : croyez-vous à une paix durable entre l'URSS et les alliés ? M. Wallace a répondu qu'il faudrait que l'URSS puisse obtenir des Etats Unis une aide suffisante pour reprendre sa production sur une grande échelle, car si elle n'obtenait pas cette aide, l'URSS exigerait des grosses réparations qu'elle prélèverait sur l'industrie courante allemande. Ce serait alors la misère en Allemagne et par conséquent en Europe.

Mme CAMPINCHI à Bastia

Il nous est agréable d'annoncer que Madame Hélène CAMPINCHI, Vice-Présidente du Conseil général de la Corse, sera à Bastia, les vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27 avril.

Rassemblement des Femmes Républicaines

Les Femmes Républicaines de Bastia

sont invitées à assister à une réunion d'information qui se tiendra le

Samedi 27 Avril à 17 heures

dans la Grande Salle de l'Hôtel de France sous la Présidence de

— Madame CAMPINCHI —

POLITIQUE FRANÇAISE EN INDOCHINE

Discussion d'interpellations

Journal Officiel du 14 Mars 1947

(Suite)

Laissez-moi rappeler cette arrivée triomphale d'Ho Chi Minh à Paris, la façon dont il fut conduit, comme un grand ami de la France, sur la tombe du « poilu » inconnu, sanctuaire de nos morts.

Laissez-moi rappeler la façon dont il fut accueilli à l'hôtel de ville de Paris. Je le vois encore gravir les marches entre deux haies de gardes républicains qui lui présentaient les armes ! J'entends encore le président du conseil municipal de Paris lui dire l'admiration que la France avait pour lui !

Laissez-moi rappeler, mesdames, messieurs, cette quête organisée par la France, à l'occasion de laquelle la population parisienne se montra généreuse.

Eh bien ! qu'a fait M. Ho Chi Minh ? Qu'ont fait les hommes du Viet-Minh ?

Ils ont continué à préparer des assassinats, comme ils en avaient déjà perpétré avant même l'arrivée de la délégation Vietnamienne.

Tout à l'heure, on a rappelé une parole de M. le ministre de la France d'outre-mer, non pas tout à fait exactement.

Monsieur le ministre, vous avez dit en commission qu'il y avait doute sur la question de savoir comment on pourrait qualifier de tels crimes, de tels assassinats. Sont-ce des crimes de guerre ? Sont-ce des assassinats de droit commun ?

Les juristes régleront la question. Il faut cependant que vous soyez fixé car nous entendons déjà des hommes qui vous demandent, monsieur le ministre, si vous allez encore négocier avec le Viet-Minh.

Je rappellerai brièvement les dépêches officielles qui se succèdent depuis quelques mois.

La dépêche officielle du 21 décembre 1946 précise que quatre Français ont été jetés vivants dans un brasier ; dans la dépêche officielle du 22 décembre 1946, nous lisons que vingt-neuf civils français ont été torturés, que onze femmes françaises ont été violées et torturées, que dix-neuf Chinois ont été torturés.

« Certains cadavres de Français, précisent les dépêches, ont les yeux crevés, des poignards encore plantés dedans, le cœur arraché ; la plupart des victimes ont les bras liés derrière le dos, des poignards fichés dans le corps ; les dents sont arrachées, les gorges sont tranchées. »

D'après la dépêche officielle du 22 décembre 1946, à l'hôpital de Lang-Son cinq infirmiers français ont été assassinés au moment même où ils transportaient des blessés du Viet-Nam.

La dépêche officielle du 2 janvier 1946 mentionne que plus de 200 civils français ont été assassinés et torturés.

Autre dépêche officielle, le 11 janvier 1947 : « A Nam Din, cinq parachutistes faits prisonniers ont été torturés de la façon suivante : « Les poignets ont été désossés avec un coupe-gorge, le cou sectionné en forme de croix de Lorraine, le sexe a été mutilé ».

Dépêche officielle du 24 janvier 1947 : « Incursion du Viet-Minh dans un village cambodgien : cent Cambodgiens assassinés ».

Dépêche officielle du 25 janvier 1947 : « Dix civils français brûlés vifs, dont six femmes et un enfant ».

Enfin, mesdames, messieurs, il faut que vous sachiez que le Viet-Minh a pris des otages. On est encore sans nouvelles de quatre cent vingt-cinq de nos compatriotes. Parmi eux, il y a plus de cent petits enfants, dont certains ont été séparés de leurs parents.

Voilà ce qu'ont fait les hommes du Viet-Minh.

Vous rappellerai-je que les missionnaires et les religieuses ont payé et cela ne vous étonnera pas, un sanglant tribut à cette folie sauvage ? Nous les retrouvons là encore, au premier rang sur les listes de martyrs.

Depuis dix-huit mois, dix-sept missionnaires des missions étrangères de la rue du Bac et deux évêques du Laos ont été assassinés. Les uns ont été fusillés, d'autres torturés, d'autres étranglés, d'autres décapités. Les missionnaires de Than Hoa et de Vinh sont encore détenus comme otages depuis le 19 décembre 1946. Une religieuse française et cinq religieuses annamites ont été torturées et assassinées.

Alors une question se pose :

Sommes-nous en présence d'attentats individuels, comme il s'en produit quelquefois dans les guerres lointaines, ou sommes-nous en présence d'une tactique militaire délibérément menée par des hommes qui sont des terroristes et qui font de la terreur leur forme de guerre ? (Très bien ! très bien ! à droite.)

Il existe une circulaire qui permet de répondre à cette question. Je la trouve dans une revue sérieuse « L'Encyclopédie de la France d'outre-mer » qui reçoit même de la publicité du ministère de la France d'outre-mer. Elle émane du gouvernement Vietnamien et porte la date du 8 mars 1945 et la revue nous apprend qu'elle a été recueillie en Cochinchine par l'une de nos plus hautes personnalités. Voici ce qu'on peut y lire :

« Les Allemands sont prêts à nous prêter une aide d'autant plus sincère et désintéressée qu'ils ont à se venger des alliés. C'est donc entre eux et nous un échange de services. Le Viet-Nam victorieux se vengera ainsi de la France qui l'a si longtemps opprimé. Les Allemands et le Viet-Nam ont donc un but commun : se venger des Français.

« Il faut qu'il ne demeure pas sur le territoire du Viet-Nam un seul Français ; il faut donc régler notre conduite d'une manière telle que d'ici deux ans au plus tard tous les Français aient quitté le territoire du Viet-Minh.

« Pour arriver à ces fins, il faut leur rendre la vie impossible ; il faut leur rendre la vie, aussi précaire que possible par des attentats, par les meurtres, par des incendies, par des destructions de dépôts de marchandises et d'armes et par des assassinats. »

(à suivre)

Incident dans les couloirs du Palais Bourbon

PARIS. — Un violent incident a mis aux prises dans les couloirs du Palais Bourbon un député du mouvement de rénovation malgache M. Razetta et d'autre part deux autres députés malgaches MM. Castellani et Rossignol.

M. Rossignol a giflé M. Razetta et les huissiers ont dû intervenir.

PARIS. — Une dépêche de Tananarive annonce de nouvelles concentrations de rebelles dans le secteur de Manangari.

A Handapa le calme est revenu.

PARIS. — L'Assemblée malgache a adopté hier 2 motions, dont l'une demande la dissolution du mouvement de rénovation malgache et la condamnation à mort des responsables de la révolte.

La 2me motion réclame une collaboration plus étroite avec la France pour la sauvegarde des intérêts communs.

La destitution du recteur de Trieste provoque une grève des étudiants

PARIS. — La destitution du recteur de l'Université de Trieste, décidée par le commandement allié a provoqué une grève des étudiants qui ont demandé aux alliés de revenir sur leur décision.

Le renvoi du recteur aurait une origine politique, en effet, celui ci se serait refusé à engager des professeurs connus pour leur hostilité envers le régime actuel en vigueur en Yougoslavie.

Des bagarres ont éclaté entre les étudiants et la police.

LE GENERAL LECLERC A MEKNES

PARIS. — Venant de Casablanca, le général Leclerc inspecteur général des armées en Afrique du Nord est arrivé à Meknès.

PARIS. — Un communiqué du gouvernement grec annonce que les troupes gouvernementales contrôlent toute la Thessalie Centrale.

Les pertes des partisans s'élèvent à environ 346 morts et 300 blessés, celles des armées régulières à 30 morts et 64 blessés.

PARIS. — Le Sénat américain a, par 63 voix contre 23, voté le projet de crédit à la Grèce et à la Turquie.

PARIS. — M. Herbert Morisson, leader travailliste est arrivé à Paris venant de la Côte d'Azur.

M. Morisson aura des entretiens avec M. M. Blum, Thorez et Teitgen.

Les Tours de Notre - Dame de nouveau accessibles aux visiteurs

Promeneurs et touristes ont depuis quelques jours la possibilité d'admirer Paris du haut des tours de Notre-Dame et un panorama unique s'offre à leurs regards heureux.

EN PALESTINE

Un train militaire saute sur une mine

PARIS. — On signale une recrudescence de l'agitation en Palestine. Hier, la journée a été la plus tendue depuis l'exécution de Dov Grunner.

Un train de permissionnaires se rendant du Caire à Haïffa a sauté sur une mine, les wagons de tête ont été détruits, et au moment de l'explosion le train a été soumis à une fusillade nourrie.

On signale 10 soldats britanniques tués et une quarantaine de blessés.

Deux policiers britanniques ont été enlevés à Tel Aviv.

Dans les milieux bien informés on déclare que les autorités britanniques déclarèrent à nouveau la loi martiale au tout au moins prendront des mesures dites spéciales et d'autres attentats se produisent.

Le groupe Stern a revendiqué à nouveau la responsabilité de l'attentat commis le 16 avril contre les locaux du ministère des colonies à Londres.

Aide américaine à l'Egypte ?

PARIS. — Une dépêche de l'agence France-Presse annonce que les Etats-Unis seraient favorables à l'octroi de 100 milliards de dollards de crédit à l'Egypte et à l'envoi de techniciens américains chargés de préparer la défense du canal de Suez.

M. Auriol visite aujourd'hui St Louis du Sénégal

PARIS. — M. Vincent Auriol, président de la République visitera aujourd'hui St. Louis du Sénégal. Il prononcera ce soir dans cette ville un important discours.

M. Jacquinot, ministre de la marine a quitté hier Dakar pour Tunis d'où il partira pour Saigon.

Rapprochement estudiantin franco-hollandais

Les initiatives de rapprochement entre la jeunesse française et hollandaise ne feront pas défaut cette année. Une commission instituée sous les auspices du gouvernement néerlandais va s'occuper des voyages scolaires dans les deux pays; les attachés culturels s'emploient à renouer les contacts entre professeurs et étudiants ; la Worl Friendship Association a élaboré des projets qui sont à un stade fort avancé et consistent à recevoir rien qu'à La Haye, trois mille jeunes étrangers. Un comité de réception s'est formé dans cette ville ; les autorités municipales, les professeurs et les élèves de l'enseignement secondaire ainsi que le syndicat d'initiative et les grandes entreprises industrielles y sont représentés.

L'Alliance française n'a pas voulu être en reste. Le secrétariat général de Paris servira d'intermédiaire pour faire inviter deux cents jeunes intellectuels français, dans des familles hollandaises, entre le 1er août et le 15 septembre. En 1948, les Français auront, à leur tour, le plaisir de faire aux jeunes Hollandais les honneurs de leur pays.

Nouvelles diverses

PARIS. — Assistant au banquet annuel de la presse américaine, le Président Truman a déclaré hier à New-York que beaucoup d'états avaient à choisir en ce moment entre le totalitarisme et la démocratie. Plusieurs étant à cause de la guerre placés dans des situations difficiles au point de vue économique, ils deviennent une proie facile pour les puissances étrangères.

Le Président a ajouté que les Etats Unis puissent aider efficacement les petites puissances il leur faut rester prospères.

PARIS. — M. Ramadier présidera aujourd'hui un conseil de cabinet où seront particulièrement traitées les questions d'ordre financier.

M. Schuman fera à ses collègues un exposé sur le projet du budget.

M. Depreux donnera les résultats de son voyage en Algérie et M. Teitgen ministre des Affaires Etrangères par intérim parlera de la situation internationale.

Le conseil arrêtera également les dispositions à prendre pour la fête du 1er Mai et il est possible qu'il s'occupe aussi du système de vente de l'essence.

Le Conseil Général de la Corse a élu son nouveau Président

La première session ordinaire du Conseil général de la Corse s'est tenue lundi au Palais Lantivy.

Un nombreux public avait envahi la salle de réunion du « petit parlement corse ».

La séance est ouverte à 15 h. 45 sous la présidence de M. le Dr Miniconi, assisté de M. Philippe Romani comme secrétaire.

M. Papon, préfet de la Corse est présent. On procède à l'appel nominal. Treize conseillers généraux sont absents.

M. le Dr Miniconi donne lecture de la démission de la présidence du Conseil général de la Corse de M. Paul Giacobbi, lettre que nous reproduisons ci-dessous :

« Monsieur le Préfet,

« Ainsi que je l'ai annoncé dans mon discours à la dernière session de l'Assemblée départementale j'ai l'honneur de vous adresser ma démission de président du Conseil général de la Corse.

« La mise en vigueur de la Constitution impose en effet au Président de l'Assemblée des obligations qui, à mon sens, exigent une présence constante en Corse, et ceci n'est pas compatible avec l'exercice du mandat parlementaire.

« Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma haute considération.

Paul GIACOBBI. »

⁂

On va donc procéder à l'élection d'un nouveau président.

M. Ceccaldi, au nom du groupe [illegible], demande une suspension de séance de 15 minutes.

A la reprise, le vote commence.

On procède au dépouillement qui donne les résultats suivants :

Votants 49 ; Blancs ou nuls 2 ; Exprimés 47 ; Majorité absolue 24 ; Divers : 1 ; Romani F. 27 ; Bianchini J. 19.

M. Romani est proclamé élu par le Conseil général.

Le Président de séance donne lecture de la lettre de démission de Mme Hélène Campinchi. M. Romani ayant été élu président, il y a lieu de procéder à l'élection des deux vice-présidents.

Votants 33. Blancs ou nuls 2. Suf. exp 31. Majorité absolue 16 : Cotoni 31 ; Mme Hélène Campinchi 30.

M. Cotoni et Mme Campinchi ayant obtenu la majorité absolue sont élus vice-présidents du Conseil général.

M. Romani prend place au fauteuil présidentiel et remercie l'assemblée de la marque de confiance qui lui a été témoignée.

Puis il souhaite, au nom du Conseil général, la bienvenue à M. Maurice Papon Préfet de la Corse.

Et le Président évoque un problème important pour la Corse : celui de l'Union Française dont les insulaires ont contribué à faire la grandeur et à édifier la puissance. Et en ce moment, il n'y a pas un canton de Corse qui ne compte des enfants qui tombent dans les territoires d'outre-mer pour assurer la pérennité de la France.

Je vous invite à vous incliner devant l'héroïque don qu'ils font de leur belle jeunesse.

Le Président demande au Conseil général de faire sienne cette belle devise : « La joie de l'âme est dans l'action ». Et il termine, vivement applaudi : « C'est à cette action que je vous convie pour la France et la République ! »

M. le Président donne alors la parole à M. le Préfet Papon qui prononce un discours dans lequel il fait le point de la situation économique.

Puis le Président donne lecture de la motion suivante :

Le Conseil général de la Corse,

Adresse son salut respectueux à Monsieur le Président de la République, et ses vœux pour l'heureux accomplissement du voyage qu'il a entrepris vers les pays de l'Union Française.

Il s'incline devant les tombes des Français qui ont péri en Indochine et à Madagascar pour maintenir la souveraineté tutélaire de la France dans ces terres lointaines, et envoie aux familles corses que les présents événements mettent dans le deuil ou l'angoisse, l'expression de sa profonde sympathie.

Signé : COTONI ; Achille PERETTI ; Jean ZUCCARELLI ; Docteur ANTONIOTTI ; Docteur TAVIANI ; Jacques ROSSI.

⁂

M. Mathieu Ceccaldi déclare qu'il est chargé au nom du Parti Socialiste, du dépôt d'un vœu à peu près identique. Le Président en donne lecture.

M. Achille Peretti demande la parole pour obtenir des éclaircissements.

M. Paul Giacobbi intervient afin que le débat soit circonscrit sur la priorité.

Après une intervention de M. Bianchini l'ordre du jour sur la priorité est adopté par 25 voix contre 19.

Le texte de la motion est ensuite voté à l'unanimité.

M. Landry demande alors la parole pour apporter une motion concernant la question du Plan.

Il fait un exposé lumineux des travaux de la Commission du Plan, tant sur le plan départemental que national. Et il donne lecture de la motion dont voici le texte :

Le Conseil général,

Considérant que le relèvement économique de la Corse dépend de l'établissement et de l'exécution d'un plan rationnel comportant en premier lieu la mise en valeur des régions susceptibles de devenir très productives ;

Que la présentation d'un projet inspiré de cette vue serait sans doute favorablement accueillie du Commissariat général du Plan, lequel a admis le principe de réalisations régionales ;

Que le Conseil général, dans sa première session de 1946 n'a pu, en approuvant les conclusions du rapport que lui avait soumis sa Commission du Plan, adopter que des principes et un cadre de réalisations très générales ;

Vu d'autre part, la nécessité pour dresser le projet attendu du Commissariat général, de procéder à des études qui relèvent de compétences diverses,

Invite Monsieur le Préfet,

1.) A former un comité d'études restreint, lequel réunirait, sous sa présidence les chefs de service qualifiés et les autorités dont le concours sera jugé indispensable, ce comité devant travailler en liaison étroite avec la Commission départementale du Plan.

2) A proposer le vote des crédits nécessaires pour faire fonctionner le Comité d'études sus-dit.

Après diverses interventions, l'Assemblée décide de tenir une réunion à 22 h.

H. P.

« Journal de la Corse ».

Etude de Me A. Ramelli

Docteur en Droit. Notaire à Bastia

Suivant acte reçu par le Notaire soussigné le 14 avril 1947 il a été formé entre M. Victorien ANZIANI, Industriel, demeurant à Marseille St-Just Villa Maryse 15 Boulevard Barry, M. Louis SANTINI, camionneur, demeurant à Valle de Campoloro (Corse) et M. Pierre François PROSPERI, négociant, demeurant à Bastia 10 Rue Notre Dame de Lourdes, une Société à Responsabilité limitée ayant pour objet : Tous transports par camions et par tous autres véhicules de toutes marchandises ainsi que de tous produits du sol comme aussi de tous objets quelle qu'en soit la nature et ce dans toute l'étendue du département de la Corse.

Et généralement toutes opérations mobilières ou immobilières, commerciales, financières et industrielles se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

La raison et la signature sociale sont « TRANSPORTS EN TOUS GENRES Louis SANTINI ET CIE » [illegible]

La durée est fixée à 99 ans à compter du 15 avril 1947.

Le siège social est fixé à Cervione.

Le capital social est de CENT MILLE FRS [illegible]

[illegible]

Toutefois il est expressément stipulé que tous les emprunts (autres que les crédits en banque) toutes ventes et tous échanges d'immeubles et de fonds de commerce, toutes constitutions d'hypothèque sur les immeubles sociaux ou de nantissement sur les fonds de commerce, la fondation de toutes sociétés et leurs apports à des sociétés constituées ou à constituer devront être autorisés par une décision des associés prise dans les conditions prescrites par les articles 22 et 23 des statuts.

Deux expéditions des présents Statuts ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia le 19 avril 1947.

Pour extrait et mention.
RAMELLI Notaire

CHRONIQUE LOCALE
MEMENTO

Jeudi 24 Avril 1947 : St Gaston

BULLETIN METEOROLOGIQUE
MERCREDI 23 AVRIL

Température : + 18.
Baromètre : 760.
Temps variable.

ETAT CIVIL DU 23 AVRIL

NAISSANCES : Massoni Pierre Toussaint ; Notti Alphonse Raymond Michel.
DECES : Néant.
MARIAGES : Néant.

Mairie de Bastia

AVIS TRES IMPORTANT

Dans le but de compléter l'avis de presse paru hier en ce qui concerne les justifications que les **Employeurs** et **Travailleurs Indépendants** doivent fournir au moment du vote pour les élections des **Caisses d'Allocations Familiales**, il est précisé que les **Salariés** ne peuvent être admis à prendre part au vote pour ces mêmes caisses que s'ils produisent une justification attestant qu'ils **sont allocataires des Caisses d'Allocations Familiales de la Corse**, c'est-à-dire qu'ils ont perçu les allocations familiales (salaire unique, maternité, prénatales, etc...) **Directement des Caisses d'Ajaccio.**

Ces attestations seront :

1.) Soit un certificat émanant de la Caisse d'Ajaccio,

2.) Soit une attestation de leur employeur,

3) Soit un talon de mandat reçu du mois de janvier 1947.

Il est bien entendu que les fonctionnaires, employés, ouvriers qui perçoivent des allocations familiales directement par les administrations ou entreprises qui les emploient ne sont pas électeurs aux Caisses d'Allocations Familiales.

LE MAIRE

AVIS IMPORTANT CONCERNANT LE PAIN

La Chambre Syndicale des Patrons Boulangers, communique :

Par voie de presse le 18 avril on informait la boulangerie et la population d'une nouvelle inscription pour le pain ; il est donné comme date limite le 28 avril aux boulangers pour remettre les tickets collectés.

Devant la lenteur des clients, la Chambre Syndicale a demandé à M. le Président du Groupement des Farines à Ajaccio le délai au 15 mai, attendu qu'une inscription ne peut se faire en une semaine. Ce délai a été catégoriquement refusé aux boulangers.

Il faudra donc noter, **si le 27 avril,** date limite, la clientèle des boulangeries n'a pas remis ses tickets, le boulanger ne pourra plus l'inscrire et elle risque de ce fait de rester sans pain. Dans ces conditions la Boulangerie se dégage de toutes responsabilités.

Chambre Syndicale des Patrons Boulangers

ASSISTANCE A LA FAMILLE

Le paiement des allocations dues au titre du 1er trimestre 1947 aura lieu à la Recette Municipale à partir du Jeudi 24 courant.

AVIS DE DECES

M. et Mme Joseph Colombani et leurs enfants ; Mme Colombani Marie ; M. Giannettini Paul Mathieu et sa fille ; M. et Mme Colombani Laurent ; M. et Mme Colombani François et leur fille ; M. Coti Pierre et leur fille ; Miles Josette et Monette Colombani ; Mme Vve Colombani Antoine ; M. et Mme Giannettini Nunzi,

les familles Caiglioni de Propriano et Bastia Orinelli d'Ajaccio, Bartoli du Brésil, Fabiani de Paris et Bastia,

les enfants et petits enfants de feu Fabiani Damien, les enfants et petits enfants de feu Ange Agostini, Rodaro, Paris et Mari,

ont la douleur de vous faire part du décès de leur petit ange chéri :

COLOMBANI Laurent
Agé de 19 mois

leur fils, frère, petit fils, neveu, cousin et allié, décédé le 20 avril.

L'enterrement a eu lieu le 21 à l'Hôpital civil de Bastia.

COMITE DE VIGILANCE D'ACTION REPUBLICAINE

Les membres représentant les différentes organisations ou partis politique, au sein du comité de vigilance et d'action républicaine sont priés d'assister à la réunion qui sera lieu vendredi 25 avril à 18 heures dans une des salles du Café Andreani — LE SECRETAIRE

Elections du 24 Avril 1947

Liste d'Action Sociale et Ouvrière

Caisse des Allocations Familiales

CATEGORIE TRAVAILLEURS

AGOSTINI, ouvrier menuisier à Bastia.
ANGELI Alérius, Chef de district du Ravitaillement Général à Corté.
BUTTAFOCO J.B. contremaître des Ponts et Chaussées à Bastia.
DAROUX, ouvrier imprimeur à Ajaccio.
FERRACCI Jean, mécanicien à Bastia.
GODFRIN Georges, employé des Ponts et Chaussées à Ajaccio.
GRAZI Félix, contremaître à Corté.
LEONI Antoine, comptable à l'Usine à Gaz, Bastia.
PAULUCCI Antoine, Commis Principal du Trésor (Caissier), à Bastia.
ROSSI François, Employé de commerce à Ajaccio.
CHIPPONI Charles.
ZUCCARELLI Henri, employé à Ajaccio.

Caisse de Sécurité Sociale

CATEGORIE TRAVAILLEURS

ALBERTI Xavier, Greffier au Tribunal Civil de Corte.
ANDREANI René, vérificateur des Douanes à Bastia.
APPIETO Ignace, Ingénieur des T.P.E. à Ajaccio.
GRAZIANI Pierre Toussaint, Secrétaire principal de Police à Bastia Officier de police judiciaire.
LEANDRI François, Caissier principal à la Cie Fraissinet à Bastia.
MONLAU André, Commis des Ponts et Chaussées à Corté.
MARCHI Ange, Secrétaire Général du Parquet à Ajaccio.
PERETTI Jean Augustin, Ingénieur des T.P.E. à Bastia.
POLI Dominique, Adjoint d'économat à Bastia.
SALICETTI Jean Baptiste, Ingénieur en retraite à Calvi.
STEFANI Joseph Marie, ex-Directeur de la D.D.C. à Ajaccio.
STEFANI Michel, Contrôleur des P.T.T. à Bastia.

Liste d'Action Familiale Sociale et Fédérative

Caisse des Allocations Familiales

EMPLOYEURS

ANGELELLI Joseph Marie, Commerçant à Ajaccio, Vice-Président de la Fédération des Commerçants d'Ajaccio-Sartène.
BALDRIGHI Joseph, Maître-Maçon à Bastia.
CASANOVA Antoine-Joseph, commerçant à Corté.
MATTEI Sylvestre à Ile-Rousse, membre de la Chambre de commerce de Bastia.
ORAZZI Victor, Négociant à Ajaccio, membre de la Chambre de commerce d'Ajaccio-Sartène.
ROMAGNOLI Joseph, Industriel à Bastia, Vice-président de la Chambre de commerce de Bastia.

TRAVAILLEURS INDEPENDANTS

CASANOVA Don-Louis, Docteur en médecine à Corté.
DEL RE Ange, patron-coiffeur à Bastia.
FRANCHI François dit Néné à Petreto Bicchisano.
MORI Antoine, Artisan-Mécanicien à Bastia.
OPPICI Ange-Pierre, Maître Ebéniste à Ajaccio.
ROCCA Laurent, plombier à Ajaccio.

Caisse de Sécurité Sociale

EMPLOYEURS

ALBERTINI Philippe, Maître-Tailleur à Corté.
BRANCALEONI Amédée, Agent Maritime, Administrateur sortant, Membre de la Chambre de Commerce d'Ajaccio Sartène.
MULTEDO Roch, Entrepreneur de Travaux Publics à Bastia.
ROCA Henri, industriel à Bonifacio.

APPAREILLAGE DES MUTILES

Une Commission d'appareillage aura lieu à Ajaccio (Hôpital militaire) le lundi 28 avril à 8 heures et à Bastia (local de la Section des combattants, 41, Bd Paoli) le mercredi 30 avril à 8 h. 30.

Les jeunes amputés de la guerre 1939-45 sont invités à assister à l'assemblée générale des Amputés qui se tiendra à la Maison des Combattants à Ajaccio le 28 avril à 17 heures.

Etude de Me Antoine Grimaldi

Avoué près le Tribunal Civil
39, Bd Paoli — BASTIA

D'un jugement rendu par défaut par le tribunal de première instance de Bastia le 1er août mil neuf cent quarante six enregistré et signifié,

Au profit de Madame BASTIANI Françoise, épouse Piglioni Joseph, demeurant et domiciliée à Bastia,

Contre : le sieur BENAZZI Jean-Baptiste, demeurant et domicilié à Bastia, pris en sa qualité de tuteur du sieur Piglioni Joseph, interdit légal.

Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux Piglioni-Bastiani, à la requête et au profit de la femme.

Pour extrait.
Signé : A. GRIMALDI.
Ass. Judi. adm. 14 Mai 1946.

Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

RADIO - MEDITERRANEE
J. ABBATUCCI
Cours Favale — BASTIA

Exposition des Postes Malony
Petits Postes Portatifs
Tourne disques
Postes tourne disques combinés
Mallettes Ampli pour salles de danses

REPARATIONS
TOUTES MARQUES

Paris

DU 23 AU 29 AVRIL

EN PREMIERE PARTIE
UN DESSIN ANIME
PATHE - JOURNAL

TOUS les Soirs à 21 heures.
MATINEES : jeudi à 15 heures ; Samedi à 16 heures ; Dimanche à 14 heures et 16 h. 30.
LOCATION : tous les jours de 10 à 12 et de 16 à 18 heures.

COMPTOIR VERRES ET GLACES
Route du Cap — BASTIA
Tél. 620 — Tél. 620

Dépositaire agréé des Manufactures SAINT-GOBAIN et BOUSSOIS
VERRES A VITRES
Verre martelé et imprimé
GLACES, VITRAGES ET MEUBLES
Triplex et Sécurit p. Autos
BIMBELOTERIE, MASTIC
Tuiles et Briques en verre

Livraison par camion aux négociants de l'intérieur.

FRIGECO

« LA MARQUE DE QUALITE »

Installations FRIGORIFIQUES pour Bars, Hôtels, Restaurants, etc...
Chambres froides pour la boucherie. Armoires ménagères et Commerciales de toutes dimensions.
M. MATTEI-MONTERA a l'honneur d'informer sa clientèle, qu'il est à même de distribuer dès à présent quelques armoires, et de procéder à toutes installations FRIGORIFIQUES.
Un atelier de réparations et de dépannages sera prochainement mis au service de la clientèle.
Pour tous renseignements, s'adresser, 33, Boulevard Paoli, à Bastia, Tél. 364.

Régent-Cinéma

DU 24 AU 30 AVRIL.

James CAGNEY et Georges RAFT dans :

A chaque aube je meurs

DOCUMENTAIRE
ACTUALITES FRANÇAISES

SEANCES tous les jours à 21 heures.
EN MATINEES : le jeudi à 15 heures ; le Samedi à 16 heures et le Dimanche à 14 et 16 h. 30.
LOCATION BALCON : pour les soirées de 17 h. 30 à 18 h., pour les matinées de 10 h. à 11 heures.

AGENT A BASTIA :
RADIO - MEDITERRANEE
Jacques ABBATUCCI
Cour Favale
REPARATIONS
TOUTES MARQUES

PETITES ANNONCES

VERRES TRIPLEX pour automobiles. Pose immédiate. COMPTOIR CORSE DE VERRES ET GLACES — Toga - BASTIA

EDITEUR DE LUXE situation établie, recherche courtiers de métier libre, visitant clientèle particulière. S'adr. Agence Havas, Grenoble, N. 20.

A VENDRE Appartements libres à la vente ; Villa libre à la vente ; Belles propriétés dans les environs de Bastia ; Divers fonds de commerce plein centre ville, à céder de suite.

S'adresser AGENCE IMMOBILIERE, Jean GRAZIANI, 18, Bd, Paoli.

---

71 Année — No 116 PRIX 2 frs. 50 Vendredi 25 Avril 1947

Le Petit Bastiais

ADMINISTRATION ET REDACTION
8, Bd Paoli — BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Tél. N. 3 - Ch. P. 152 - R. C. 2632

Quotidien Républicain d'Information et de Libération Nationale

Directeur-Rédacteur en chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS APRES REDUCTION BLUM
3 mois : .... 171 fr.
6 mois : .... 300 fr.
1 an : .... 570 fr.

000094

CHRONIQUES DE LA VIEILLE CORSE

MYSTERES HISTORIQUES

Le Grade Français de Sampiero

Dans son « Histoire militaire des Corses au service de la France », parue en 1898, le capitaine Xavier Poli écrit : « En quoi la charge de Colonel-Général de l'infanterie corse, charge qu'il n'a jamais obtenue, pourrait-elle le grandir (Sampiero) ? Le regretté historien n'y revient plus, sans faire allusion aux auteurs qui ont attribué au grand chef corse ce grade très important. « Cette charge de Colonel-Général, écrit Rombaldi dans son « Sampiero Corso (1887 était, après celle de maréchal de France, la plus élevée qui fut alors dans l'armée (française) ».

C'est précisément, croyons-nous, Jacques Rombaldi qui précise que par ordonnance royale (de Henri II) en date du 24 avril 1547, furent nommés à cette charge de Colonel-Général : l'amiral de Coligny, de l'infanterie du deçà des monts (bandes de Picardie), François de Clèves, duc de Nevers, de l'infanterie allemande ; l'amiral François de Gouffier, seigneur de Bonnivet, de l'infanterie du delà des monts (bandes de Piémont), et Sampiero, de l'infanterie corse. Et l'auteur insiste : « En comprenant Sampiero dans cette promotion à côté des plus grands noms du royaume, Henri II rendait le plus éclatant hommage à la valeur du Colonel des Corses et affirmait hautement l'estime qu'il professait pour lui l'armée tout entière. »

Dans son « Histoire généalogique de la maison d'Ornano, (1893), Colonna de Cesari Rocca adopte, par reproduction de Rombaldi, la thèse de celui-ci. Un autre ouvrage postérieur, de 1905, le « Sampiero Corso », du Dr Costa, suit Rombaldi.

Nous avons un auteur d'époque, Marc' Antonio Ceccaldi, qui dans sa Chronique (p. 95. traduction Letteron), raconte : Piero Strozzi, au service de la France, aborda en Balagne avec huit galères, avec des troupes, dont la compagnie de Sampiero, amenée d'Italie. Strozzi ne mit en route pour Chrie, y rencontra de Thermes et Sampiero « auquel il apportait des lettres patentes du roi le nommant Mestre de camp de l'infanterie italienne. Cela se passait en 1553, au début de l'expédition de Corse.

Sampiero était, bien entendu, déjà colonel, du régiment corse. Les lettres patentes apportées par Strozzi s'appliquaient sans doute au commandement d'une troupe plus importante.

Il n'y avait pas changement de grade : « colonel, comme on écrivait à l'époque. Mais l'on ne nomme pas mestre de camp, grade assimilé à celui de colonel, quelqu'un qui aurait été compris en 1547, sept ans auparavant, Colonel-Général dans la même promotion que l'amiral de Coligny, le duc de Nevers et l'amiral de Bonnivet, celui-ci incapable, mais grand seigneur.

Et pourtant, la précision de Rombaldi est formelle, la date de la promotion précise. Elle doit résulter d'une pièce d'archives. Poli, qui a certainement lu Rombaldi, écarte simplement l'affirmation, sans dire ou plutôt sans vouloir dire, pourquoi. C'est un petit mystère. Le résoudra-t-on ?

P.B.

M. AURIOL poursuit son voyage en A.O.F.

PARIS — Poursuivant son voyage en AOF M. Vincent Auriol, président de la République accompagné de MM. Moutet ministre de la France d'outre-mer, Monnerville, président du Conseil de la République, Barthe haut commissaire de la République et des personnalités de sa suite, a visité Rufisque, où son arrivée a donné lieu à diverses cérémonies.

St-Louis du Sénégal a reçu à son tour le Président de la République. M. Auriol, après avoir déposé une gerbe au Monument aux Morts et assisté à un défilé militaire a reçu au palais du gouverneur les corps constitués indigènes.

Puis, M. Auriol a posé la première pierre du Lycée de St-Louis où 1300 élèves recevront un enseignement intellectuel et technique.

PARIS. — De Moscou, M. Marshall a adressé une lettre au président du Sénat américain déclarant qu'il approuvait le projet d'aide à la Grèce et à la Turquie.

Le Conseil de cabinet prend diverses mesures économiques et financières

PARIS. — Le Conseil de Cabinet réuni sous la présidence de M. Ramadier a arrêté diverses mesures d'ordre financier et économique. Il a décidé de réduire de 7 % des dépenses des divers départements ministériels.

Il a d'autre part fixé au 1er juillet, l'application du système du double secteur pour l'essence. Le prix de vente de ce produit sera de 17 frs le litre rationné et 40 frs libre.

D'autre part les attributions de 20 litres aux particuliers sont supprimées tandis que sont maintenus les 10 litres aux motocyclistes.

Le Conseil a décidé que le 1er mai serait chômé et payé.

M. Teitgen, ministre des Affaires Etrangères par intérim a rendu compte à ses collègues des travaux de la conférence de Moscou.

EN INDOCHINE

Escarmouches au nord d'Hanoï et d'Haïphong

PARIS. — Selon les dernières dépêches reçues du grand quartier général français en Indochine l'état de siège a été levé à Haïphong et Hanoï.

On signale des escarmouches dans les régions montagneuses au nord de ces 2 villes.

EN PALESTINE

GUERRE OUVERTE entre juifs et britanniques ?

PARIS. — Dans une déclaration diffusée par son poste de radio clandestin, l'Irgoun a annoncé qu'elle n'était plus liée vis-à-vis des britanniques par les lois de la guerre.

Chaque unité en campagne sera assistée d'une cour martiale où seront jugés indifféremment militaires et membres d'une organisation civile britannique. Ils seront accusés : d'entrée illégale en Palestine, de port et d'usage illégaux d'armes contre les civils, d'oppression, meurtre et exploitation.

Les jugements seront sans appel et les condamnés fusillés ou pendus.

Selon une dépêche de Tel Aviv les groupes Stern et Irgoun auraient fusionné.

L'AIDE AMÉRICAINE à la Pologne, la Hongrie et l'Autriche

PARIS. — La chambre américaine a repris le débat sur les propositions de secours à la Pologne, la Hongrie et l'Autriche. Ces projets portent sur une somme de 350 millions de dollars.

Dès le début de la séance un député a fait proposé qu'aucun secours ne soit accordé aux pays placés sous la domination de l'URSS.

Dernières Décisions des 4 Grands

BIBLIOTHEQUE DE LA VILLE DE BASTIA

Le traité autrichien sera-t-il soumis à l'O.N.U ?

PARIS. — Les Quatre ont examiné hier à Moscou le rapport dressé par les suppléants sur le traité de paix avec l'Allemagne et signalant les accords conclus et les points de désaccord qui subsistent.

Ils ont décidé de renvoyer aux suppléants les questions intéressant la politique de l'Allemagne et de procédure de préparation du traité avec ce pays.

Les 4 ont également renvoyé au Conseil allié de Berlin, et afin que celui-ci les mette en pratique les décisions prises sur la démilitarisation la dénazification et la démocratisation de l'Allemagne ainsi que les transferts de population et la réorganisation territoriale.

M. Molotov a accepté la proposition britannique demandant que tous les prisonniers de guerre allemands soient rapatriés avant le 31 décembre 1948.

Abordant à nouveau la question du traité avec l'Autriche, M. Marshall a déclaré : « Nous devons nous décider et nous pouvons conclure ce traité. » Le délégué américain a proposé qu'au cas où d'ici septembre, aucune décision n'était intervenue, le traité soit soumis à l'ONU.

Prenant acte de cette déclaration M. Molotov a réservé sa réponse jusqu'à aujourd'hui.

Le séjour de M. Wallace à Paris

PARIS. — M. Henry Wallace a pris contact avec les divers milieux politiques de notre pays.

L'ancien vice-président des Etats-Unis a été reçu par la commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée Nationale et du conseil de la République, il a affirmé qu'il ne croyait pas à l'imminence d'une guerre entre les Etats-Unis et l'URSS.

S'adressant dans la soirée aux vétérans de guerre américains, M. Wallace a déclaré : « Je suis venu en Europe, pour rechercher l'appui des groupements, avec lesquels les américains qui se refusent à croire à une autre guerre inévitable puissent collaborer pour l'établissement de l'unité mondiale et de la paix ».

Les socialistes et le R.P.F.

PARIS. — Le comité directeur du parti socialiste qui s'est réuni hier afin d'examiner la situation au lendemain de la création du Rassemblement du Peuple Français estimant que les menaces de réaction se précisent a pris l'initiative d'inviter les partis communiste, radical-socialiste et MRP à prendre contact avec lui.

PARIS. — Les groupes PRL de l'Assemblée Nationale et du Conseil de la République ont décidé d'attendre la conférence de presse du général de Gaulle pour fixer la position de leur parti à l'égard du Rassemblement du Peuple Français.

Elections au Japon

PARIS — Des élections législatives vont se dérouler au Japon aujourd'hui.

Les observateurs prévoient moins d'abstentions que pour les dernières consultations électorales et guère de changement dans la physionomie générale de l'Assemblée.

PARIS. — Une pétition portant plus de 100.000 signatures, demandant la grâce de Maria Pasqualetti meurtrière du général britannique de Winton a été remise par le représentant d'un quotidien indépendant de Rome à l'ambassadeur de Grande-Bretagne.

PARIS. — Depuis 48 heures une violente tempête sévit dans la mer du Nord.

Au large des côtes de Norvège, un cargo britannique a été englouti par les flots. On n'a retrouvé aucun survivant sur les 48 hommes qui composaient l'équipage.

Rassemblement des Femmes Républicaines

Les Femmes Républicaines de Bastia

sont invitées à assister à une réunion d'information qui se tiendra le

Samedi 27 Avril à 18 heures

dans la Grande Salle de l'Hôtel de France sous la Présidence de

— Madame CAMPINCHI —

POLITIQUE FRANÇAISE EN INDOCHINE

Discussion d'interpellations

Journal Officiel du 14 Mars 1947

(Suite)

Voilà la tactique des hommes contre lesquels nous combattons.

J'ose espérer, monsieur le ministre, que vous refuserez d'amnistier de tels crimes et de traiter avec des assassins.

Mais je voudrais vous faire part d'une inquiétude qui est à la base même de mon intervention. Je le sais bien, ce n'est pas en Indochine que l'on perdra l'Indochine. J'ai confiance en nos soldats. Ils ont été victimes d'une agression entreprise dans des conditions de barbarie abominables mais ils ont tenu tout de même. L'armée française a montré une fois de plus quelles étaient ses qualités.

Mais si j'ai une confiance absolue dans nos soldats, je rappelle qu'une expédition lointaine est une rude épreuve pour les démocraties et Ho-Chi-Minh le sait bien.

Je vous pose alors, monsieur le ministre la question suivante :

Avez-vous suffisamment préparé le peuple français aux nécessités de cette expédition et l'avez-vous persuadé de la justice de notre cause ? Avez-vous suffisamment préparé l'opinion publique française à la réalité de la situation, à la nécessité de continuer l'œuvre que nous avons entreprise ?

Je ne crois pas.

Pour s'en convaincre, il n'est que de rappeler certaines manifestations. Ce faisant, mon intention n'est pas de faire intervenir la politique dans ce débat, car je souhaite qu'en conclusion nous aboutissions à une solution d'unanimité et je suis persuadé que nous la trouverons. Pourtant, dans un défilé qui s'est déroulé le 7 février entre les places de la Bastille et de la Nation, à Paris, j'ai vu des pancartes qui portaient les inscriptions suivantes : « Cessation immédiate des hostilités en Indochine » ou « A bas le gouvernement fantôme de Cochinchine ».

Cela prouve que la propagande qui a été faite n'est pas encore suffisante puisque des Français de bonne foi croient nécessaire, dans une manifestation importante à la tête de laquelle se trouvaient même des ministres, de désapprouver par des inscriptions sur des pancartes une opération militaire dont vous affirmez la nécessité.

Je pourrais vous fournir d'autres exemples, je n'en citerai qu'un. Le journal communiste « Humanité », qui représente une partie importante de la majorité gouvernementale, a envoyé un correspondant en Indochine. Celui-ci s'est rendu dans les rangs du Viet-Minh et décrit dans ce journal — je prends ses propres expressions — « les résistants, les volontaires de l'indépendance, les maquisards du Viet-Minh ».

La seule fois où dans ce journal, il est fait mention des soldats français, on écrit : « Ici, un village a été brûlé : une patrouille française est passé par là ».

Alors comment voulez-vous que nos soldats y comprennent quelque chose ? Je crains qu'une propagande de cette nature arrive à tromper un certain nombre de nos compatriotes.

Je le crains d'autant plus qu'il y a quelques jours une certaine nouvelle s'est manifestée à Toulon, parmi des troupes qui devaient partir pour l'Indochine.

Je vous l'ai dit, et j'en ai la conviction ce n'est pas à Hanoï, c'est à Paris, c'est à Toulon que l'Indochine se trouve menacée.

La France, nous le savons tous, et nous serons unanimes à le dire en conclusion de ce débat, lutte en Indochine pour la civilisation et pour la liberté. Est-ce que, monsieur le ministre, vous le faites suffisamment savoir à tous les Français ? Je vous en conjure, faites la publicité de la France.

En vous adressant cette demande, je vous indique en même temps un moyen. Oh ! une suggestion bien modeste, qui vous plaira par l'esprit qui l'anime que par la chose en elle-même. Ne pourriez-vous imprimer un livre jaune qui serait diffusé à des millions d'exemplaires et qui ne serait, d'ailleurs, que la reproduction et le complément de ce livre blanc du général Leclerc qui n'a pas été publié ?

Dans ce livre jaune vous direz d'abord ce que la France a fait en Indochine. Je voudrais y voir aussi mentionner les crimes et les atrocités que nous avons subis et qui justifient notre action militaire.

Je voudrais y voir encore deux séries de documents auxquels je tiens particulièrement. D'abord, les photographies de l'accueil de nos troupes dans ces provinces du Cambodge libérées à la suite des accords de Washington. Vous savez avec quel enthousiasme l'arrivée de ces troupes a été saluée et toutes les photographies montrent les populations du Cambodge félicitant et remerciant les troupes françaises qui venaient de les libérer de la domination siamoise après celles des Japonais.

Ensuite les photographies de l'accueil que vous avez vous-même reçu dans ces provinces et que vous avez décrit en termes émouvants à la commission de la France d'outre-mer. Il serait bon de montrer ces hommes qui vous ont dit : « Nous pensons bien, parce que nous avons confiance en la France, que la France ne nous abandonnera pas. »

(A Suivre).

A l'occasion du 4me anniversaire de la mort de Pierre RENAUDEL (le grand leader Socialiste) le Président RAMADIER s'est rendu à TOULON. Au cours de son discours place de la Liberté, le Président a défini les tâches difficiles qui attendent le Gouvernement.
Une attitude du Président RAMADIER pendant son discours.

PARIS. — Une dépêche de Belgrade annonce la conclusion d'un accord entre l'Italie et la Yougoslavie.

Vous pouvez participer à la libération de l'Humanité

Au sortir de cinq années effroyables, l'humanité se cherche et se trouve, le plus souvent, que haine, que rancœurs, que misère morale.

Tous les mauvais ferments dont nos ancêtres semblaient s'être pleinement délivrés, au cours des siècles, bouillonnent à nouveau au fond des âmes troublées.

Barbarie de la brute sauvage, résignation terrible des faibles persécutés, aigreur de tous devant l'effondrement de toutes les philosophies politiques ou sociales, voilà ce qui remplit dans le cœur de millions d'êtres dont la misère est, à la fois, matérielle, physique et morale.

Devant cette nuit qui remonte du fond des âges et qui va recouvrir notre civilisation, tous les hommes doivent se dresser et lutter. Partout, où que vous soyez, vous pouvez participer au combat ; chacune de nos âmes, chacun de nos cerveaux doit être une lumière. Toutes ces lumières, réunies peu à peu, éclaireront à nouveau la route de l'Humanité et feront fuir les ombres qui s'épaississent autour de nous.

La première Victoire à remporter : Assurer la Liberté des Consciences...

C'est toujours par l'intolérance, toujours suivie de la persécution, que les grands conflits ont commencé : la liberté des consciences, la liberté religieuse, a toujours été la première victime des forces obscures qui ont conduit aux bouleversements et à la guerre.

Assurer, après la récente catastrophe, le retour et l'affermissement de la liberté des consciences, de la liberté de penser, de croire ou de ne pas croire, voilà pour tous les hommes, sans distinction de par-

ti, de race ou de patrie, une nécessité qui conditionne le retour à la Paix.

Si tous les Hommes du monde se donnaient la main...

Si tous les hommes du monde se donnaient la main... le pays des peuples décrirait tout naturellement de la paix des âmes.

Nous devons nous unir dans un grand mouvement spirituel qui couvrira bientôt l'Europe entière. Les États-Unis, dès 1945, nous ont montré le chemin de cette union en fondant l'Association Internationale pour la Défense de la Liberté Religieuse.

Des milliers de citoyens américains en font partie et, depuis quelques mois, une Section Européenne de l'Association a été installée à Paris. Des personnalités intellectuelles, sociales et politiques, parmi les plus prestigieuses, ont accepté de constituer un Comité de patronage pour manifester leur approbation et solliciter de leur autorité morale l'effort qu'il faut entreprendre.

COMITE D'HONNEUR

Présidente : Madame Franklin D. ROOSEVELT

MM. Paul BASTID, Ancien Ministre, de l'Académie des Sciences Morales et Politiques

Le Prince de BROGLIE, Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Sciences

Paul CLAUDEL, de l'Académie Française

Georges DUHAMEL, de l'Académie Française

Edouard HERRIOT, président de l'Assemblée Nationale

Le Professeur Henri MONDOR, de l'Académie Française

André SIEGFRIED, de l'Académie Française

(à suivre)

Tirage de la Loterie Nationale

5me TRANCHE 1947

Numéros se terminant par 1 :

	Série A	Série B
086.181	600.000	300.000
151.391	8.000.000	2.000.000

Numéros se terminant par 2 :

232	5.000	5.000
7.732	20.000	30.000
249.232	600.000	300.000

Numéros se terminant par 3 : Néant.

Numéros se terminant par 4 :

84	500	400
134	2.000	3.000
257.484	200.000	150.000
177.694	300.000	200.000
178.064	400.000	200.000
177.714	1.000.000	400.000
191.694	1.000.000	400.000

Numéros se terminant par 5 :

35	500	400
86.905	100.000	100.000
43.525	100.000	100.000
208.145	200.000	150.000
018.055	200.000	150.000
013.815	400.000	200.000

Numéros se terminant par 6 :

576	10.000	15.000
252.876	400.000	200.000
253.256	3.000.000	500.000

Numéros se terminant par 7 :

7	300	300
27	300	400
281.757	200.000	150.000

Numéros se terminant par 8 :

98	1.000	2.000
558	8.000	12.000
03.518	100.000	100.000
151.588	300.000	200.000

Numéros se terminant par 9 :

89	500	1.000
2.509	50.000	70.000
68.809	100.000	100.000
172.919	300.000	200.000

Numéros se terminant par 0 :

60	300	400
10	300	400
4.740	50.000	50.000

AVIS DE DECES

M. de Nobili Dominique, Docteur en Médecine, nommé Conseiller Général ; Mme Vve Nicoli, née Zattara ; M. Poli Laurent, inspecteur de la Sûreté ; M. Nicoli Dominique, retraité ; M. et Mme Nicoli Ferdinand ; M. et Mme Nicoli Albert ;

Les familles de Nobili, Pergola, Lechat, Vallecalle, Bonaldo, Buonon, Ordioni, Cassanelia,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme de NOBILI Dominique née Nicoli Marie-Rose

leur épouse, fille, mère, sœur, belle-sœur et tante regrettée, survenu à Bastia le 23 avril 1947, dans sa 56me année.

Les obsèques auront lieu à Corte le 25 avril à 10 heures.

La levée du corps aura lieu à 8 h., Villa Marie, rue St-François prolongée.

LA MAISON AGRICOLE de la CORSE
8, Avenue Emile Sari - Tél. 29
BASTIA

Tout ce qui concerne l'Agriculture

ARRIVAGES EN VENTE LIBRE : Engrais chimiques graines et semences sélectionnées, soufre raffiné, soufre sur et bouillie bordelaise.

A VENDRE

1.) — Bar-Comptoir. Installation moderne, bien situé ;

2.) — 2 grandes propriétés de rapport, sur route nationale ;

3.) — Divers appartements, Villas et Fonds de Magasins ;

4.) — Très bonne affaire. Alimentation générale.

S'adresser Agence VICTORIA
7, Route du Cap — BASTIA
de 9 heures à Midi et de 2 heures à 6 heures. Téléphone : 93.

A travers la Corse

PRUNELLI DI FIUMORBO
BRILLANT MARIAGE

Nous avons appris avec plaisir le récent mariage de Mademoiselle Françoise Alessandrini, fille de nos excellents amis Madame et M. Dominique Alessandrini, négociants, avec M. Charles Gandolfi, fonctionnaire colonial, fils de M. Argé Gandolfi, retraité.

La cérémonie civile a été présidée par M. Noel Tadei, 1er adjoint au maire qui dans une belle allocution, a salué une union qui se présente sous les meilleurs auspices.

Les témoins ont été pour la mariée, M. Noel Peraldi, retraité colonial et pour le marié, le lieutenant François Félix Gandolfi.

Puis, en l'Eglise coquettement fleurie, décorée, brillamment illuminée s'est déroulée en présence d'une assistance nombreuse la cérémonie religieuse au cours de laquelle la chorale locale a chanté des hymnes de circonstance.

M. l'abbé Tomasi, le jeune et distingué curé de la paroisse a prononcé une parole pure rappelant en termes éloquents et d'une haute portée morale les devoirs chrétiens qui incombent aux jeunes époux pour bien remplir leur mission, sur cette terre conformément aux prescriptions de l'Eglise.

Un lunch plantureux a été servi ensuite chez Madame et M. Alessandrini auquel avait été convié toute la population de Prunelli.

Il y a lieu de rappeler que la jeune mariée a été une magnifique résistante que n'oublieront jamais les internés de Prunelli di Fiumorbo.

Nous présentons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur et à leurs parents nos vives et affectueuses félicitations.

RADIO - MEDITERRANEE
J. ABBATUCCI
Cours Favale — BASTIA

Exposition des Toutes Maloney
Petits Postes Portatifs
Tourne disques
Postes tourne disques
sonnettes
Malettes Ampli
pour salles de danse

REPARATIONS
TOUTES MARQUES

Régent-Cinéma
DU 24 AU 30 AVRIL
James CAGNEY et Georges RAFF dans :
A chaque aube je meurs
DOCUMENTAIRE
ACTUALITES FRANÇAISES
SEANCES tous les jours à 21 heures.
EN MATINEES : le jeudi à 15 heures; le Samedi à 16 heures et le Dimanche à 14 et 16 h. 30.
LOCATION BALCON : pour les soirées de 17 h. 30 à 18 h., pour les matinées de 10 h. à 11 heures.

Avis et Communications

BREVET D'AIDE-MONITEUR ET D'AIDE-MONITRICE

Les candidats au Brevet d'Aide-Moniteur ou d'Aide-Monitrice doivent fournir le dossier suivant :

1.) Demande d'inscription sur papier libre ; 2) Certificat médical d'aptitude physique ; 3.) Extrait du casier judiciaire (N. 3) ; 4.) 2 enveloppes timbrées.

Concours d'admission aux stages préparatoires

Aide-Moniteur : 6 Octobre 1947 ;
Aide-Monitrice : 9 juin et 6 octobre 47.

Sessions du Brevet

Aide-Moniteur : 2 Mai (inscriptions reçues jusqu'au 28 avril dernier délai.
Aide-Monitrice : 15-9-1947 et 27-1-1948.

Pour toutes ces épreuves, les dossiers doivent parvenir à la direction départementale de la jeunesse et des Sports, 2, rue Cyrnos AJACCIO dix jours pleins avant la date des examens (sauf pour la session du 2 mai).

Tous renseignements complémentaires seront fournis aux candidats qui en feront la demande écrite.

Le Paris
DU 23 AU 29 AVRIL
TECHNICOLOR
LES DESPERADOS
RANDOLPH SCOTT
GLENN FORD
CLAIRE TREVOR
EVELYN KEYES
EDGAR BUCHANAN
EN PREMIERE PARTIE
UN DESSIN ANIME
PATHE - JOURNAL
TOUS les Soirs à 21 heures.
MATINEES : jeudi à 15 heures ; Samedi à 16 heures ; Dimanche à 14 heures et à 16 h. 30.
LOCATION : tous les jours de 10 à 12 heures et de 16 à 18 heures.

Au Conseil Général de la Corse

Vœux présentés par M. Achilli

1.) Vœu pour activer les travaux d'électrification à partir d'Aleria jusqu'à Borgo inclus.

2.) Vœu d'alimentation en eau potable de la région du Fiumorbo au moyen de la source de l'Ilmosa.

3.) Vœu pour la prise en charge par l'Administration des frais de la somme réclamée à la commune de Ventiseri pour l'installation d'une cuisine téléphonique à Travo.

4.) Vœu de subvention pour la réparation de l'Eglise d'Ayola.

5.) Vœu pour construction d'un mur de soutènement à Ayola.

6.) Vœu pour une subvention à accorder au syndicat de la bière du Fiumorbo.

7.) Vœu pour une subvention au syndicat d'initiative di Fiumorbo pour la construction d'un chemin de traverse devant desservir tout le haut du village.

8.) Vœu pour une subvention destinée à la construction d'un lavoir public à Ventiseri.

9.) Vœu pour l'installation d'un service de transports à Prunelli-Pietrapola.

A L'OFFICIEL

EDUCATION NATIONALE

Les communes ci-après désignées sont tenues d'organiser un centre médico-scolaire agréé par l'inspecteur d'académie :

Ajaccio, Bastia, Bonifacio, Calvi, Corte, Propriano, Sartène.

JUSTICE

M. Guazzo Pierre est nommé suppléant du juge de paix de Bonifacio.

CROISADE DE L'AIR PUR

Une campagne de collecte pour l'Enfance et la jeunesse est organisée par l'**Entr'Aide Française** sur tout les territoires métropolitains, une quête sur la voie publique aura lieu le 27 Avril

Cette campagne s'effectuera sur le vocable habituel « **Croisade de l'Air Pur** »

Les fonds recueillis seront employés au bénéfice des activités de l **Entr'Aide Française**, concernant l'enfance et la jeunesse, maisons d'enfants, placements familiaux, colonies de vacances, ainsi que de celles des Œuvres qui s'associent à nous dans cette campagne.

Cette action de l'**Entr'Aide Française** a un caractère complémentaire des activités de même nature qui sont exercées par le Ministère de l'Education Nationale, le Ministère de la Jeunesse et les œuvres de l'Ecole Publique qui ne suffisent pas à couvrir les besoins considérables de l'enfance française, éprouvée par de nombreuses années de sous-alimentation dont le terme n'apparaît malheureusement pas encore.

Nul doute que la population ne réserve bon accueil aux quêteuses et quêteurs de dimanche prochain 27 avril.

AVIS

Par ordre de Son Excellence Mgr l'Evêque d'Ajaccio, toutes les cloches des Eglises et chapelles du Diocèse sonneront à grande volée pendant un quart d'heure le dimanche 27 avril, à 10 heures pour saluer l'arrivée en Corse de Notre-Dame de Boulogne.

RÉSULTATS des Elections du 24 Avril 1947

LISTE D'ACTION, OUVRIERE ET SOCIALE

SECURITE SOCIALE

CATEGORIE EMPLOYEURS

ALBERTINI Philippe :	147
BRANCALEONI Amédée :	140
MULTEDO Roch :	140
ROCA Henri :	139

ALLOCATIONS FAMILIALES

CATEGORIE EMPLOYEURS

ANGELELLI Joseph-Marie :	44
BALDRICHI Joseph :	45
CASANOVA Antoine-Joseph :	45
MATTEI Sylvestre :	46
ORAZZI Victor :	46
ROMAGNOLI Joseph :	46

ALLOCATIONS FAMILIALES

CATEGORIE TRAVAILLEURS INDEPENDANTS

CASANOVA Don-Louis :	20
DEL RE Ange :	19
FRANCHI François :	20
MORI Antoine :	21
OPICCI Ange-Pierre :	20
ROCCA Laurent :	20

SECURITE SOCIALE

CATEGORIE TRAVAILLEURS

ALBERTI Xavier :	1.128
ANDREANI René :	1.187
APPIETTO Ignace :	1.086
GRAZIANI Pierre-Toussaint :	1.207
LEANDRI François :	1.141
MONLAU André :	1.058
MARCHI Ange :	1.081
PERETTI Jean-Augustin :	1.251
POLI Dominique :	1.238
SALICETTI Jean-Baptiste :	1.156
STEFANI Joseph-Mario-Antoine :	1.039
STEFANI Michel :	1.219

ALLOCATIONS FAMILIALES

ANGELI Alérian :	96
BUTTAFOCO Jean-Baptiste :	96
DAROUX Noel :	96
AGOSTINI Louis :	97
FERRACCI Jean :	98
GODFRIN Georges :	90
GRISONI Marie-M. :	89
GRAZI Félix :	92
LEONI Antoine :	100
PAULUCCI Antoine :	99
ROSSI François-Ignace :	93
ZUCCARELLI Henri :	94

LISTE D'UNION POUR LA DEFENSE DE LA SECURITE SOCIALE PRESENTEE PAR LA C.G.T.

SECURITE SOCIALE

CATEGORIE EMPLOYEURS

FRANCHINI Dominique :	19
FIGARELLI Arthur :	18
POZZO DI BORGO J.-F. :	17
SERPAGGI François :	19

ALLOCATIONS FAMILIALES

CATEGORIE EMPLOYEURS

FILIPPI Homère :	8
FIAZZA Philippe,	8
SASSATELLI Antoine :	10
DOMINICI Sauveur :	4
CARUGGI Antoine	8
LINALE Robert :	10

ALLOCATIONS FAMILIALES

TRAVAILLEURS INDEPENDANTS

TRAMONI Joseph :	32
POZZO DI BORGO Alfred :	32
CASALTA Jean-Baptiste :	32
CHOVIN Charles :	32
CANAVAGGIO Antoine Paul :	32
PASTINI Joachim :	32

SECURITE SOCIALE

CATEGORIE TRAVAILLEURS

QUILICHINI Don-Ventura :	1.275
FRATICELLI Jean-Benoit :	1.263
CARELLA Antoine-Marie :	1.256
DELPORTO Gabriel :	1.313
BOCOGNANO Nicolas :	1.239
MARY Jean :	1.249
RIONI Louis :	1.477
VINCIGUERRA Jules :	1.429
TESTA Roch-Pierre	1.330
SUSINI Antoine :	1.231
MOURAND Louis :	1.392
ALBERGHI Raphaël :	1.329

ALLOCATIONS FAMILIALES

SUSINI Etienne-Raymond :	218
PICHINI Michel :	223
ROCCHI Joseph :	224
GALLONI Jean	225
MASSA Pascal :	226
LORENZI Jean-Baptiste :	229
BUSCIA Pascal :	225
BIANCONI Pierre :	231
MORESCO Napoléon :	229
PIERI Pascal :	
FRANCONI Joseph :	227
LUNARDI Antoine	225

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

VENDREDI 25 Avril : St Marc.

BULLETIN METEOROLOGIQUE
JEUDI 24 AVRIL

Température : + 18.
Baromètre : 773.
Beau temps.

ETAT CIVIL DU 24 AVRIL

NAISSANCES : Néant.
MARIAGES : Néant.
DECES : Néant.

CARNET ROSE

Pascal, Marie-Thérèse, Jean, Philippe, Marie-Noelle et Henry Zuccarelli ont le plaisir de vous faire part de la naissance de leur petite sœur

ANNE-DOMINIQUE

Il nous est agréable de présenter nos sincères félicitations à Madame et au Docteur Charles Zuccarelli Conseiller Général, et de former des vœux de bonheur et de longue vie pour la nouveau-née.

Nous sommes heureux d'annoncer la venue au monde de la petite

Toussaint Rose

fille de Madame et M. Alfons Jean, le sympathique garçon de café du Grand Café Américain.

Toutes nos félicitations aux heureux parents et grands parents et nos meilleurs vœux pour la jolie poupée.

NOMINATION

Nous relevons avec plaisir à l'**Officiel** la promotion au grade de Chevalier de la Légion d'honneur de M. Louis Clément, ingénieur des Travaux publics des Colonies.

Nous présentons au nouveau Légionnaire et à Madame, née Pelletier, nos vives félicitations.

Mairie de Bastia

Les boulangers de Bastia, sont priés de se présenter à la Mairie Bureau du Ravitaillement pour y retirer leur attribution de Fuel Oil pour le mois d'avril.

ALLO ! — ALLO !
Le Restaurant «CHEZ FRANÇOIS»
Rue Clemenceau à Calvi
VOUS ATTEND
Dans un cadre charmant, face à la mer, vous y dégusterez la cuisine la plus perfectionnée et les plats dont vous êtes friands, entr'autres :
BOUILLABAISSE
LANGOUSTES
POISSONS etc. etc.
Et ce qui ne gâte rien, un accueil vraiment sympathique avec des prix à la hauteur de vos moyens.
Une seule adresse :
Chez FRANÇOIS à Calvi

Esprance " Elevage "
STATION DE SELECTION DES LEGHORN BLANCHES
Sélection au Nid-trappe depuis 1932
Route du Vitullo — AJACCIO
COUVOIR ELECTRIQUE de 3.000 œufs
C. Ch. Post., Ajaccio : 20.87
ERPELDING
Reproducteurs de 260 à 280 œufs dans leur année
RETENEZ DES MAINTENANT
Œufs à couver, l'unité : — 30 frs
Poussins d'un jour, l'unité. 60 Frs
EXPEDITIONS

KELVINATOR
FROID électrique automatique toutes applications, meubles ménagers, installation de Boucherie Pâtisserie, Alimentation, Bars, etc... Réparations et entretiens par spécialistes de toutes installations Frigorifiques.
Etg. GONDOLIN, concessionnaire exclusif. BASTIA, Tél. 268.

SOCIETE Sic ZITA PROTECTRICE DES JARDINIERS
Les membres participants et sympathisants de la dite Société, sont invités de se réunir Dimanche 27 Avril à 10 h. 30 Place de la Gare pour se rendre en cortège à l'Eglise St. Jean Baptiste où sera célébrée la messe traditionnelle avec distribution de fleurs à 11 heures.
Le soir à 5 heures Vêpres.
La Lyre Bastiaise prêtera son concours.
LE PRESIDENT.

DAMIER-CLUB BASTIAIS

Notre ami et adhérent M. Mananni, devant rejoindre prochainement son poste aux Colonies, MM. les membres du Club sont priés de bien vouloir assister à l'apéritif qui sera offert en son honneur, le Samedi 26 avril à 18 heures.

Le Président : GRISONI

ASSOCIATION DES PRISONNIERS DE GUERRE - Section de Bastia

Réunion du Bureau aujourd'hui 25 Avril 1947 à 18 h. 30.
Présence de tous indispensable.
LE SECRETAIRE

FOIRE CANTONALE DU FIUMORBO
A TRAVO
les 12 et 13 Mai 1947
Courses de chevaux, prix : 15.000
Courses de bicyclettes, prix 5.000
Prix d'élevage : 10.000

60.000 francs de revenu annuel AVEC 5 RUCHES en utilisant la nouvelle Ruche Divisible **NEMORIN**
Rens. RENUY, villa « Irène »
Route de l'Usine à Gaz - BASTIA

COMPTOIR VERRES ET GLACES
Route du Cap — BASTIA
Tél. 620 — Tél. 620
Dépositaire agréé des Manufactures SAINT-GOBAIN et BOUSSOIS
VERRES A VITRES
Verre matelé et imprimé
GLACES, VITRAGES ET MEUBLES
Triplex et Sécurit p. Autos
BIMBELOTERIE, MASTIC
Tuiles et Briques en verre
Livraison par camion aux négociants de l'intérieur.

PETITES ANNONCES

VERRES TRIPLEX pour automobiles. Pose immédiate. COMPTOIR CORSE DE VERRES ET GLACES — Tuga - BASTIA

A VENDRE voiture familiale 9 places 10 CV 6 cyl. S'adresser Central'Brunerie, Rue Miot.

IMPORTANTE MAISON SPIRITUEUX fondation très ancienne, faisant très importante publicité demande agents pour visite détaillants, cafés, restaurants et particuliers Département de la Corse. Références exigées. Ecr. Dus., 6, rue de Londres, PARIS, qui transmettra.

A VENDRE chambre à coucher, machine à coudre, meubles ; ivoire, marchande s'abstenir. Prendre adresse au bureau du journal.

Nouvelles Religieuses

Le train spécial se rendant à Ajaccio à l'occasion de l'arrivée de N. Dame de Boulogne partira de Bastia le Dimanche 27 avril à 7 h. 15 précises et d'Ajaccio à 21 h. 30 précises.

PAROISSE St JEAN
DIMANCHE 27 Avril :

Solennité de St. Joseph et fête de Ste Zita patronne des Jardiniers.

A 11 h. Messe chantée, allocution, distribution de fleurs.

A 17 h. Vêpres.

Après les Vêpres on projettera dans la salle des œuvres le film du Grand Retour.

71 Année — No 117 PRIX 2 frs. 25 Samedi 26 Avril 1947

Le Petit Bastiais

000095

ADMINISTRATION ET REDACTION
8, Bd Paoli — BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Tél. N. 3 - Ch. P. 152 - R. C. 2632

Quotidien républicain d'information et de Libération Nationale

Directeur-Rédacteur en chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS APRES REDUCTION BLUM
3 mois : ..... 171 fr.
6 mois : ..... 300 fr.
1 an : ..... 570 fr.

Evocation de la vieille Corse économique

L'ERBA TABACCA

Les chroniques et histoires de la Corse, jusqu'à la période moderne ont envisagé uniquement les aspects politiques ; le côté économique a été fort négligé. Elles nous parlent trop insuffisamment de la manière dont nos ancêtres se logaient, se nourrissaient, s'habillaient et commerçaient. A peine savons-nous qu'à l'époque romaine, les Corses payaient le tribut en cire et en résine et — par un vers de Martial — que l'un vendait à Rome des « jarres de vin corse ».

Il y a, docs-alors, maints récits qui évoquent la vie privée des insulaires, mais c'est toujours fragmentaire et imprécis et, bien rarement les écrits historiques en font mention. Rappelons l'anecdote épique du Corse blessé à Ponte-Novo qui, aux questions d'un officier français, répondait qu'il mangeait « du pain de bois, buvait du vin de pierre et, faute d'hôpitaux, mourait sans soins sur le champ de bataille ».

Sur un point en particulier les historiens sont absolument muets : le tabac. Nos pères au 18me siècle étaient fumeurs, chiqueurs, quelque peu priseurs. Que savons-nous des habitudes tabagiques de nos ancêtres au 18me et au 17me siècles : à peu près rien. Pourtant le Corse est grand amateur de tabac. Ses besoins pendant la dernière guerre, se sont exagérés par la disette au point que, pour la cigarette et la pipe, on a utilisé toute sorte d'herbes hétéroclites et souvent malfaisantes, jusqu'à la feuille d'artichaut. Surtout, à ce moment, la culture de l'**erba tabacca, erba corsa**, a pris une extension considérable, alors qu'elle se trouvait en régression et marquée par l'abondance et le bon marché du tabac de régie.

Mais qu'est-ce donc que l'**erba tabacca**? et, depuis quand en use-t-on en Corse ?

A n'en pas douter elle n'est comme chez nous que depuis deux siècles à peine.

Tout le monde sait, que le tabac le « petun » est une plante de la famille des Solanacées, comme la pomme de terre et la tabac, d'importation strictement américaine. Walter Raleigh, de ses voyages aux Antilles, en apporta un pied dans un pot à la Reine Elisabeth d'Angleterre et Jean Nicot, ambassadeur de France au Portugal en envoya sous forme de poudre, à Catherine de Médicis pour guérir ses rhumes de cerveau. Nous sommes vers la fin du 16me siècle.

Donc « l'erba tabacca » — le nom est proprement américain, — n'a pu arriver en Corse qu'au début du 17me siècle. Il faudrait vérifier l'utilisation qui dans les régions de la mer Caspienne, certaines espèces de tabac seraient autochtones et auraient pu se répandre dans les territoires méditerranéens avant même la découverte de l'Amérique, ce qui est fort douteux.

La plante elle-même se différencie nettement du tabac ordinaire de France, cultivé en Corse sous le nom de « Foglietta ». Celui-ci est à feuilles longues, pointues, de minces épaisseur et le nôtre à des feuilles arrondies et charnues. Ne parlons pas de la saveur ni de l'odeur... Un botaniste éminent nous a dit qu'il s'apparente au tabac dit d'Orient, que les nombreux insulaires envoyés dans l'autre guerre sur le Front de Macédoine ont vu sécher en septembre et octobre sur des fils tendus aux façades des maisons dans les vallées tragiques du Vardar et de la Cerna. Mais le tabac d'Orient, si réputé, si délicat de goût et de parfum, a été cruellement déformé, chez nous par les façons culturales, jusqu'à obtenir un produit décrié que nous connaissons.

Il suffirait donc d'un peu de soin et d'application pour transformer le maquis tabac que nos vieux engouffrent dans la « bursa » en pons de chat, déposent aux cieux dans le creux de la main et allument avec l'amadou en battant le silex avec « l'acciarino », en un article de haute valeur et un rendement très fructueux.

Le Général DE GAULLE expose le programme du R. P. F.

PARIS. — Au cours de la conférence de presse qu'il a tenue jeudi après-midi le général de Gaulle a répondu aux nombreuses questions qui lui ont été posées à propos du Rassemblement du Peuple Français.

Le Général a affirmé qu'il voulait mener son action dans le cadre de la République. Il a indiqué que le Rassemblement du Peuple Français participerait aux élections, dans une mesure qu'il n'a pas définie.

Le général de Gaulle a rejeté le reproche qu'on lui faisait de vouloir s'emparer du pouvoir : « La source de tout pouvoir a toujours été et ne sera jamais que la volonté du peuple s'exprimant librement par le suffrage universel. » et plus loin : « Le parti que je viens de fonder est la seule issue pour agir en commun ».

Après avoir approuvé la politique extérieure du Président Truman, le Général de Gaulle a défini sa position à l'égard de l'Union Française.

LE VOYAGE PRESIDENTIEL

PARIS. — Poursuivant sa tournée en Afrique Occidentale Française, M. Vincent Auriol, Président de la République a quitté par la voie des airs, Dakar pour la Guinée.

Politique Française en Indochine

Discussion d'interpellations

Journal Officiel du 14 Mars 1947

(Suite)

M. LE PRESIDENT. La parole est à M. Pierre André pour développer son interpellation.

M. PIERRE ANDRE. Mesdames, messieurs, l'interpellation que j'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Assemblée a un objet précis : le décret n° 47-256, du 7 février 1947, qui fixe la répartition des attributions en matière de défense nationale et les répercussions de ce décret sur le moral des soldats qui se battent en Indochine.

Je remercie le Gouvernement d'avoir accepté de discuter cette interpellation aujourd'hui.

J'estime, en effet, que les douloureux événements d'Indochine ne peuvent être évoqués sans que soit traité, en même temps, le problème de la défense nationale.

C'est pourquoi je n'aborderai la seconde partie de mon exposé, intéressant plus particulièrement l'Indochine, qu'après avoir traité d'abord de la défense nationale et des problèmes politiques qu'elle pose.

D'ailleurs, en politique, il n'existe pas de questions particulières. Il n'y a que des questions générales et les conflits qui éclatent sur un point quelconque de l'Union française ont souvent leur origine à Paris et résultent parfois de la faiblesse ou de l'imprévoyance du pouvoir exécutif.

C'est ce que j'entend démontrer et si je parais m'écarter un peu, au début, de l'objet du présent débat, c'est de propos délibéré et pour vous y ramener aussitôt.

Je sais mal farder la vérité. Je serai franc et, probablement, un peu trop aux yeux de certains. Mais je crois qu'en politique, la suprême habileté, c'est la franchise et la netteté, et je prie l'Assemblée de me faire crédit, mon discours devant être bref et, je l'espère, précis.

S'il est un sujet à propos duquel il serait sage de se tasser guider uniquement par l'intérêt général, à l'exclusion de toute préoccupation partisane, c'est bien l'organisation de la défense nationale. Qu'elle donne lieu à d'ardentes discussions d'accord, à condition que ces discussions s'inspirent de soucis techniques et visent à élaborer le système le plus logique, le plus cohérent et le plus efficace.

Mais la défense nationale ne devrait jamais devenir l'objet de combinaisons politiques ou de marchandages parlementaires.

Or, qui donc oserait soutenir que le système élaboré lors de la constitution du cabinet soit le fruit d'une étude objective faite pour trouver la meilleure solution possible ?

Ce système sanctionné par le décret du 7 février est, à mon sens, le plus bâtard, et le plus stérile que l'on puisse imaginer. Nous ne saurions le tolérer longtemps sans engager gravement notre responsabilité.

Tous les grands pays étrangers, en effet, étudient avec attention les leçons fournies par le dernier conflit pour mettre au point l'organisation de leur défense nationale.

(à suivre).

Le Conseil Général adopte un vœu de M. FAGGIANELLI tendant au rétablissement du bureau annexe de la R. G. à Bastia

Une Chambre des Métiers y sera également créée

Le tintement de la clochette annonçant que la séance prévue pour 15 heures du mardi 22 avril est ouverte, se fait entendre... à 15 h. 30.

C'est là aussi une tradition qui veut que l'exactitude ne soit pas la politesse du Conseil général.

M. Rossoni préside assisté de M. Semidei comme secrétaire.

Le Préfet est présent.

Il est procédé à l'appel nominal et à la lecture du procès verbal de la dernière réunion.

M. Marinacce qui décidement tient à être à chaque séance le premier orateur à prendre possession de la tribune nous entretient à nouveau de l'indemnité à allouer aux conseillers généraux, indemnité dont il fixe le taux « sans décocher » et « avec décocher ».

Sou vœu est renvoyé à la Commission des Finances.

Puis, MM. Paoli, Vathieu Cecaldi, Dr Charles Zuccarelli Dr Battesti, Colonni, Dr Martinetti, Faggianelli donnent lecture de divers rapports de la commission des Finances. MM. le Dr Allegrini, Jean Zuccarelli, le Dr Minicori rapportent au nom de la Commission des Travaux Publics.

Tous ces rapports ont été adoptés.

C'est maintenant au tour de Mme Marie-Claire Scamaroni qui présente le rapport de la Commission d'administration générale.

Le premier débat s'institue sur la création de deux chambre de Métiers en Corse.

Le Ministère du Commerce fait savoir que des difficultés d'ordre financier s'opposent à la création de deux chambres de métiers.

M. Musso demande la parole et il s'étonne des conclusions du « géniteur le Rapporteur ». Il estime quant à lui, qu'avec un budget plus raisonnable, on pourrait réaliser les deux chambres.

M. Jacques Faggianelli s'adresse alors à « Madame le Rapporteur ». Et il demande si une Chambre des Métiers pourrait vivre à Ajaccio. Non dit-il, car elle n'aurait pas suffisamment d'adhérents. A Bastia, « capitale économique » de la Corse, elle est viable.

Après diverses interventions, l'Assemblée se prononce pour le principe de deux Chambres de Métiers et dans le cas où il n'y en aurait une, par 27 voix contre une (celle de M. Achille Peretti) l'Assemblée décide qu'elle sera à Bastia.

Cette discussion est à peine terminée qu'un nouveau débat s'institue sur un vœu de M. Faggianelli tendant au rétablissement à Bastia du bureau annexe du ravitaillement général.

« Madame le Rapporteur » déclare que la Commission d'Administration générale s'est prononcée pour cette suppression.

M. Jacques Faggianelli se lève alors pour décrire que la centralisation entreprise à Ajaccio provoque des retards dans la distribution des denrées rationnées. Il ne conteste pas que les arguments du RG eut leur valeur mais il estime que certaines expériences malheureuses ne doivent pas condamner le système. Il serait facile d'éviter les retards dans les distributions en revenant au régime qui a fonctionné jusqu'ici avec un contrôle exercé par Ajaccio de concert surtout sur l'exportation qui est notre malheur à tous mêmes le conseiller général de Bastia.

M. le Préfet intervient dans le débat et expose les raisons qui ont motivé la suppression du bureau annexe de Bastia. Nous apporterons tous nos efforts à éviter les retards dans la distribution...

M. le Docteur Zuccarelli déclare que la Corse ne peut pas être assimilée au Continent et il constate qu'on ne l'a pas encore compris. La situation de Bastia est catastrophique et il demande instamment que l'on revienne sur la décision de la Commission d'Administration générale.

M Paul Giacobbi intervient et fait ressortir l'objet de cette

bien voulu se souvenir qu'elle y avait reçu la première communion : rappel aussi particulièrement émouvant du sacrifice de la sœur aînée sur l'autel de la Patrie comme de l'héroïsme en captivité de la 2me sœur, Mlle Janine Carlotti : et puis évocation d'une noble figure d'apôtre qui fut le premier initiateur religieux de l'officiant, M. l'abbé Louis-Antoine Carlotti, curé de cette paroisse, grand oncle de la jeune mariée »

C'est à la maison de M. le Gouverneur Carlotti qu'a eu lieu ensuite le repas de noce : des fleurs partout magnifiquement disposées par des mains d'artiste et de femme, par Madame Dreyfus : réunion mondaine et patriarcale à la fois puisque composée presque uniquement de parents très rapprochés, réunion que présidaient le docteur Carlotti et Madame : 52 couverts auprès desquels étaient joints respectivement un menu original, œuvre de Madame Cecoldi.

Au dessert, un petit speech en vers modernes, libres de M l'architecte Carlotti. Au risque de commettre une indiscrétion je ne peux résister au plaisir, au désir de noter en la circonstance la survivance d'une vieille tradition de solidarité insulaire : la participation de la population par des dons ou par le travail au ravitaillement et à l'organisation du repas et du lunch qui a suivi dans l'après-midi dans les salons du Docteur et de Madame Carlotti : c'est l'hommage de l'amitié et de la reconnaissance rendu à des bienfaiteurs de la localité : ceci dit, il y a lieu d'ajouter que l'on y a savouré toutes ces friandises délicieuses, spécifiquement corses dont deux savants auteurs des « Chroniques de la Vieille Corse » donnaient récemment la nomenclature ; et pour compléter ma relation de caractère folklorique je signalerai que la veille avait été donnée une sérénade suivant les rites anciens.

On parlera longtemps ici de l'éclat de ces fêtes qui ont couronné l'union d'un couple charmant et très sympathique venu demander aux traditions ancestrales le secret des associations solides, fécondes, heureuses : puissent-elles le lui avoir livré : je le souhaite ardemment : et je prie les heureux parents d'agréer mes vives et affectueuses félicitations.

V.-A. de MONFERRATI

PARIS — La firme de la General Motors et le syndicat des ouvriers de l'automobile ont signé un accord selon lequel les 220.000 ouvriers de cette société percevront une augmentation de salaire de 11 cents 1/2 par heure et auront leurs congés payés.

RADIO - MEDITERRANEE
J. ABBATUCCI
Cours Favale – BASTIA
Exposition des Postes Malony
Petits Postes Portatifs
Tourne disques
Postes tourne disques combinés
Mallettes Ampli pour salles de danses
REPARATIONS TOUTES MARQUES

Régent-Cinéma

DU 24 AU 30 AVRIL

James CAGNEY et Georges RAFF dans :

A chaque aube je meurs

DOCUMENTAIRE
ACTUALITES FRANCAISES

SEANCES tous les jours à 21 heures. EN MATINEES : le jeudi à 15 heures; le Samedi à 16 heures et le Dimanche à 14 et 16 h. 30.

LOCATION BALCON : pour les soirées de 17 h. 30 à 18 h., pour les matinées de 10 h. à 11 heures.

Nouvelles diverses

PARIS. — Sir Allan Cuningham, haut commissaire britannique en Palestine est revenu d'Egypte où il était allé rencontrer le Général Dempsey.

On suppose qu'il s'est agi de l'envoi de nombreux renforts britanniques en Palestine en vue de l'établissement de mesures spéciales pour la répression du terrorisme.

Les forces britanniques en Palestine sont évaluées actuellement à 100.000 hommes.

PARIS. — En Chine, on signale le déclanchement d'opérations gouvernementales de grande envergure contre les troupes communistes de la région de Tchang Toun.

PARIS. — Le 2 Mai, les médecins se mettront en grève pour protester contre l'attribution insuffisante de voitures automobiles.

Pendant 24 heures, les médecins ne signeront aucun papier administratif.

PARIS. — M. Henry Wallace a prononcé au grand amphithéâtre de la Sorbonne, un discours au cours duquel il a fait le point de la situation internationale.

PARIS — Après s'être longuement entretenu avec M. Wallace, M. Paul Ramadier a quitté Paris pour Rodez où il doit présider la session du Conseil général de l'Aveyron.

PARIS. — A Londres, la conférence internationale du blé s'est terminée par un échec.

La Grande-Bretagne a refusé de signer tout accord, estimant les prix proposés trop élevés.

PARIS — En zone britannique d'occupation les autorités allemandes ont demandé aux autorités britanniques de prendre des mesures afin d'éviter une nouvelle crise alimentaire.

PARIS. — L'ambassadeur d'URSS est arrivé à New-York après un séjour de plus d'un mois à Moscou.

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

SAMEDI 26 Avril : St Marcellin.

BULLETIN METEOROLOGIQUE
Vendredi 25 Avril 1947
Température : + 16.
Baromètre : 772.
Beau temps.

ETAT CIVIL DU 25 AVRIL

NAISSANCES : Dionisi Monique ; Bernardini François Philippe ; Christian ; Cardi Jean Dominique.

MARIAGES : Mucci Albert Toussaint, Menuisier et Fusella Catherine Toussaint, sans profession.

DECES : De Nobili Marie Rose, 56 ans, mariée ; Foroo Jean Antoine, 77 ans, veuf

MOUVEMENT DU PORT
DU 23 AU 25 AVRIL

A L'ARRIVEE : Le « Fred Scamaroni » Cdt. Carli de Marseille avec 259 passagers et 556 tonnes de marchandises.

Le « Richebourg » Cdt Thiebault de Marseille avec 400 tonnes de charbon.

AU DEPART : Le « Richebourg » sur lest pour Porto Vecchio.

PHARMACIE DE GARDE

Samedi après-midi, Dimanche : Pharmacie GENTIL-TAVERA. 38, Boulevard Paoli.

Mairie de Bastia

DISTRIBUTION BONS DE SANDALETTES

Devant le nombre infime de bons de sandalettes (580) reçus par la Mairie de Bastia. Celle-ci ne pouvant de ce fait satisfaire toute la population de cette ville, la Commission Municipale Economique a décidé d'attribuer ces bons aux femmes en état de grossesse.

En conséquence les intéressées sont priées de se présenter à la Mairie dès aujourd'hui.

LE MAIRE.

Parti Radical Socialiste et Rassemblement Républicain

Les membres du Comité Directeur de la Section sont priés de vouloir bien assister à la réunion du Comité qui se tiendra Dimanche 27 courant à 15 heures à l'Hôtel de France.

Madame CAMPINCHI sera présente.

LE SECRETAIRE GENERAL.

LE CONTROLEUR DE LA PROTECTION DES VEGETAUX communique :-

De nombreuses éclosions sont signalées de toutes parts.

Dans de nombreux villages les Groupements de défense n'ont pas été créés. Il est indispensable qu'ils soient formés au plutôt. Mieux vous serez organisés et plus vite vous serez débarrassés des criquets.

Ces groupements seront pour vous un moyen d'action. Vous pourrez vous assurer ainsi que les criquets seront tués sur toute l'étendue de votre commune et vous ne redouterez plus les invasions massives.

N'oubliez pas de mouiller le son avant de l'employer si les criquets sont un peu dispersés, répandez le son comme si vous semiez. On ne doit pas voir le son par terre, mais les criquets sauront le trouver.

Un centre de stockage a été crée à PONTE LECCIA.

Compagnie Fraissinet

HORAIRE MOIS DE MAI 1947

DEPARTS DE CORSE POUR LE CONTINENT

1 « Ville d'Ajaccio » Bastia-Marseille
5 « Fred Scamaroni » Ajaccio-Marseille
6 « Ville d'Ajaccio » Bastia-Nice
9 « Ville d'Ajaccio » Ajaccio-Marseille
13 « Fred Scamaroni » Bastia-Marseille
14 « Ville d'Ajaccio » Ajaccio-Nice
17 « Ville d'Ajaccio » Bastia-Marseille
21 « Fred Scamaroni » Ajaccio-Marseille
22 « Ville d'Ajaccio » Bastia-Nice
25 « Ville d'Ajaccio » Ajaccio-Marseille
29 « Fred Scamaroni » Bastia-Marseille
30 « Ville d'Ajaccio » Ajaccio-Nice

DEPARTS DU CONTINENT POUR LA CORSE

1 « Fred Scamaroni » Marseille-Ajaccio
4 « Ville d'Ajaccio » Marseille-Bastia
7 « Ville d'Ajaccio » Nice-Ajaccio
9 « Fred Scamaroni » Marseille-Bastia
12 « Ville d'Ajaccio » Marseille-Ajaccio
15 « Ville d'Ajaccio » Nice-Bastia
17 « Fred Scamaroni » Marseille-Ajaccio
20 « Ville d'Ajaccio » Marseille-Bastia
23 « Ville d'Ajaccio » Nice-Ajaccio
25 « Fred Scamaroni » Marseille-Bastia
28 « Ville d'Ajaccio » Marseille-Ajaccio
31 « Ville d'Ajaccio » Nice-Bastia

La vente des billets de passage à l'avance commencera le 25 AVRIL AU MATIN.

Le S/S **Fred Scamaroni** partira le Dimanche 27 avril à 21 heures. Embarquement des passagers à partir de 19 heures.

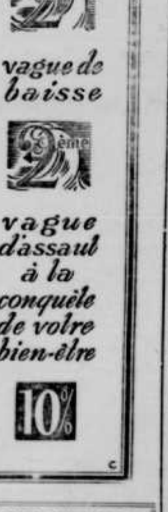

BEAUTE DE LA CHEVELURE
Coiffeur Jacques
29, Rue Napoléon, 29 — Tél. 408
PERMANENTE DE LUXE
Nouvelle méthode demie chaud
TEINTURES SPECIALES A L'HUILE
Mise en plie - Coiffures mode
Garantie intégrale contre tout crêpage, dessèchement ou altération des cheveux
77me ANNEE D'EXPERIENCE

UNA RISATA

Ete intesu a Pennacorsu ?
Ci paiesu in poesia
Chi turnendu a la paese
Vol' cuncorre a la meria :
S'ellu l'ha dinari assai,
Benvinutu ch'ellu sia !

Cun la so pip'a lampione
Qui l'aspettu Bobantellu ;
Ha bisognu d'un numero,
D'una mutendu, un cappellu
Eppo dopu s'ellu casca,
Di qualcosa in la bursellu.

In post'u li candidati
Ci si trova Castiglione,
Quessu allettu l'elettori
Per vendeli a l'elezione
Da papà tutte le spese
E le so contribuzione.

C'u bisogna a mezza cosa
Ci saria ziu Carpala :
Da quessa ci vole soldi
Mica solu sirisata
Altrimenti ci biasteme
Avarete bon'annata.

Un altru partitu novu :
Quellu di " si viderà "
Quessu l'ha li denti longhi
E di fatt'ingranderà :
Piglia soldi e vota contru,
Bele e cant'a tuttu va !

Vengo pure Pennacorsu
A vede a ziu Colavrone,
Di li cott li raccolte
Si fanu d'ogni stagione,
Paò anch'esse ch'ellu vegu
A sun Roccu in la stagnone.

MAISTRALE.

ATTENTION !!!
Au Cinéma « Le Paris » le Vendredi 2 Mai 1947 à 21 h. 30

Gala de la Madelon

Organisé par l'Association des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre de Bastia sous la présidence effective du **Général LELONG**, Gouverneur Militaire de la Corse.

PROGRAMME ARTISTIQUE avec le concours des meilleurs interprètes de la ville et d'un des meilleurs orchestres, sous la direction de la fine baguette de **Monsieur SEASSARI**

Vous aurez l'occasion d'applaudir :

Le groupe Folklorique Corse « I Macchiaggioli » dirigé par la réputée professeur de musique Mlle POGGI ;

Domy VACCA, Premier prix de chant du Casino de Nice 1939, prince corse de la chanson française ;

ANGELICA, chanteuse de charme de la Radio de Nice et de Monte-Carlo

MM. Pasqualini et Grillasca, jeunes chanteurs bastiais, dans leur répertoire.

Des Tableaux vivants, par des élèves du Lycée.

Au cours de cette soirée aura lieu l'élection de la Madelon Bastiaise 1947, par un jury composé uniquement de combattants.

Prix des places : 150 - 100 - 50 frs.

Location au « Paris » à partir du Mercredi 30 avril 1947.

N'oubliez pas de retenir vos places !!

AVIS DE DECES

Mme Vve Comiti Marie ; MM. Pietri Joseph et Pietri Camille de Fiumo Dosu et leurs enfants ; M. et Mme Seroni de Toulouse et leurs enfants ; M. et Mme Leccia de Pianotoli et leurs enfants ; Mlles Comiti de Serra de Scopamène ; M. Giorgi Don-Jean, M. Giorgi et sa fille de Bonifacio ; M. Comiti Jean-Paul de Marseille ; la famille Comiti de Sartène,

ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. COMITI Jean-Paul

leur fils, neveu et cousin décédé accidentellement à Tunis à l'âge de 25 ans.

Les obsèques ont eu lieu à Tunis le 23 avril 1947.

REMERCIEMENTS

Les familles Fréani de Scata ; Dominici de Prunelli di Fbo. et alliées, dans l'impossibilité de répondre à toutes les marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de :

Mme FREANI Rose
née DOMINICI
Institutrice

décédée le 17 Avril à l'âge de 31 ans, prient toutes les personnes qui se sont associées à leur immense douleur de trouver ici l'expression de leurs remerciements émus et reconnaissants.

MESDAMES !
LAETITIA
BRILLANTINE DE LUXE
SPECIALEMENT ETUDIEE POUR les SOINS de VOTRE CHEVELURE
COIFFEURS & PARFUMEURS
Agent pour la CORSE : J. SEASSARI — BASTIA

PETITES ANNONCES

VERRES TRIPLEX pour automobiles. Pose immédiate. COMPTOIR CORSE DE VERRES ET GLACES — Toga - BASTIA

A VENDRE voiture familiale 9 places 19 CV 6 cyl. S'adresser Central'Brasserie, Rue Miot.

PORCS Elevage toutes races, prix défiant toute concurrence. Tarif gratuit. — **Marcel HERBERT**, OBJAT (Corrèze).

Avis et Communications

SYNDICAT DES PATRONS COIFFEURS DE BASTIA

En vue de procéder à la répartition de 25 douzaines de serviettes coton, émises par les bons D.A.T. seront servis les artisans titulaires de la carte professionnelle 1947 délivrée par l'Union Fédérale des Maîtres artisans coiffeurs de France. La répartition sera faite au siège du syndicat, 2, rue de la Marine.

LE SECRETAIRE.

COMPTOIR VERRES ET GLACES
Route du Cap — BASTIA
Tél. 620 — Tél. 620
Dépositaire agréé des Manufactures SAINT-GOBAIN et BOUSSOIS
VERRES A VITRES
Verre martelé et imprimé
GLACES, VITRAGES ET MEUBLES
Triplex et Sécurit p. Autos
BIMBELOTERIE, MASTIC
Tuiles et Briques en verre
Livraison par camion aux négociants de l'intérieur.

Directeur-Gérant : Martin BIANCONI

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DES DEUX GUERRES DE BASTIA

Tous les camarades de l'Association sont priés de vouloir bien assister à l'assemblée générale qui aura lieu dimanche prochain 27 avril à 9 h. 30 précises dans la salle réservée de la Brasserie Bonin, place St-Nicolas.

Présence indispensable de tous les adhérents.

Ordre du jour :

Répartition du vestiaire ; Gala de la Madelon ; Questions diverses, (vœux, etc...)

Camarades ! prenez note et soyez tous présents demain à la réunion.

Le Secrétaire général : ANTONIOTTI

CERCLE ATHLETIQUE BASTIAIS

Sont convoqués demain dimanche 27 courant au Café des Gourmets pour le déplacement de Corte les joueurs dont les noms suivent :

Chiordi I ; Chiordi II ; Guintini ; Mori ; Agostini ; Giorico ; Sinibaldi ; Mouca ; Muracciole ; Peretti ; Mervillo ; Casanova ; Straboni ; Santucci G. ; Albericci F.

Le Président.

Le Paris

DU 23 AU 29 AVRIL

EN PREMIERE PARTIE

UN DESSIN ANIME
PATHE - JOURNAL

TOUS les Soirs à 21 heures.

MATINEES : jeudi à 15 heures ; Samedi à 16 heures ; Dimanche à 14 heures et à 16 h. 30.

LOCATION : tous les jours de 10 à 12 heures et de 16 à 18 heures.

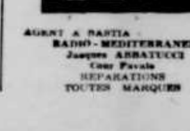

AGENT A BASTIA
RADIO-MEDITERRANEE
Jacques ABBATUCCI
Cour Favale
REPARATIONS
TOUTES MARQUES

Vous pouvez participer à la libération de l'Humanité

(suite)

La Liberté Religieuse est toujours fragile et conditionne toutes les autres

Sans doute, la liberté religieuse n'est-elle pas actuellement en péril dans notre pays, mais des événements récents ont montré à quel point elle était fragile et menacée.

Partout dans le monde, d'ailleurs, la Liberté est indivisible : lorsque l'intolérance religieuse apparaît, la tyrannie et l'oppression dans tous les domaines ne tardent pas à suivre, comme elle la précèdent souvent. Défendre la liberté religieuse c'est défendre toutes les libertés. Et défendre les libertés de l'homme, c'est protéger son droit de penser et de vivre à sa guise : c'est protéger la paix.

Apportez votre pierre à la construction d'un monde libre et plus heureux

La Section Européenne de l'Association Internationale pour la Défense de la Liberté Religieuse accueille toutes les bonnes volontés. Elle veut constituer un immense mouvement d'hommes et de femmes dont elle n'attend qu'un soutien moral.

Adhérer à l'Association ne correspond qu'à un droit d'inscription de 10 francs. Vous pouvez, si vous désirez, recevoir des communications périodiques sur son activité, demander votre inscription comme membre actif : 50 francs par an. Si vous tenez à marquer d'une manière plus ferme votre approbation et votre appui, nous serons heureux de vous admettre comme membre titulaire : 200 francs par an.

L'Association compte également des membres bienfaiteurs dont le taux de souscription est au moins de 1.000 francs par an.

Ce que nous voulons, ce n'est pas réunir des capitaux, mais pouvoir compter autour de nous le plus grand nombre possible d'adhésions morales. C'est pouvoir ainsi intervenir partout en Europe comme les défenseurs de la Liberté de Conscience.

Quelle que soit la victime, quel que soit l'oppresseur, nous voulons agir, épaulés par la masse des hommes libres.

Nous étudierons tous les problèmes qui se poseront, nous entreprendrons toutes les campagnes de conférences et de presse inspirées par la volonté de libérer l'humanité de la persécution. L'homme doit être libre, sous tous les régimes, de croire ou de ne pas croire, d'adorer ou de ne pas adorer telle divinité religieuse, tel dogme spirituel.

Une croisade pour la Liberté

C'est à une véritable croisade pour la liberté de conscience, une des quatre libertés que Roosevelt a proposées au Monde que nous vous convions. En adhérant à notre mouvement, vous vous affirmerez à vous-même votre volonté personnelle de respecter la liberté de penser des autres. Et sans le savoir, vous détruirez ce qui, dans votre âme, pourrait subsister de vieil atavisme ancestral d'intolérance.

Vous aurez fait ainsi les premiers pas vers la libération des hommes en vous libérant d'abord vous-même.

Adressez dès aujourd'hui votre adhésion à L'ASSOCIATION INTERNATIONALE pour la DEFENSE DE LA LIBERTE RELIGIEUSE, 49, avenue de la Grande-Armée, Paris (16e).

Membre adhérent : droit d'inscription : 10 fr.

Membre actif : 50 fr. par an

Membre titulaire : 200 fr. par an.

Membre bienfaiteur : à partir de 1.000 fr. par an

71 Année — No 118 PRIX 2 frs. 85 Dimanche 27 Avril 1947

Le Petit Bastiais

000096

ADMINISTRATION ET REDACTION
8, Bd Paoli .. BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Tél. N. 3 - Ch. P. 152 - R. C. 2632

Quotidien Républicain d'Information et de Libération Nationale

Directeur-Rédacteur en chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS APRES REDUCTION BLUM
3 mois : .... 171 fr.
6 mois : .... 300 fr.
1 an : .... 570 fr.

BIBLIOTHEQUE DE LA VILLE DE BASTIA CORSE

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

Paoli exerçait-il une autorité absolue ?

Sûrement, non, au sens où cette expression est généralement entendue. C'est Paoli lui-même qui dote la Corse d'une constitution démocratique, ramenant tout, en somme, à la Consulte populaire. Si une consulte a élevé Paoli au Généralat de la Nation Corse, elle a limité ses droits, a sévèrement codifié cette limitation dans tous les domaines du gouvernement et de l'administration. Si une ventilation se produit dans l'exercice des droits constitutionnels, si la consulte ne se réunit pas exactement tous les ans pour décider, réformer, contrôler, faire et défaire, si une certaine et même grande latitude est laissée au Général dans la manœuvre, ou même dans la pratique du gouvernement, tant est généralement grande la confiance qu'on a en lui, les limites constitutionnelles sont parfaitement tracées, et Paoli ne les déborde pas.

Mais sans les déborder, et dans le cadre des lois strictes qu'il avait lui-même voulues, il agissait avec une autorité qui a pu donner lieu à confusion de genre. En réalité, dans la ligne permise par les lois, il agissait comme un souverain.

Nous sommes en 1763. Pascal Paoli, du couvent du Niolo où il réside en septembre, va passer dans l'au delà, à Vico, pour continuer d'y régler les affaires. Il lance donc une proclamation annonçant son arrivée et ses intentions :

Il va donc partir pour « rétablir dans ces provinces la concorde et la paix dont elles sont privées depuis quelque temps... **Nous avons aujourd'hui toute liberté de condescendre aux vœux de nos peuples bien aimés...** Nous avertissons les Pères du commun ainsi que tous les magistrats des pieves et des villages, afin qu'ils se réunissent aux curés, aux vicaires forains, aux desservants et aux administrateurs, et que sans pouvoir prétexter un empêchement, ils se trouvent à Vico le 28 courant... Nous avertissons les communautés, les villages, les particuliers qui n'ont point encore payé exactement le montant de leurs taxes arriérées, etc.... qu'ils aient à se rendre à Vico suivant l'ordre donné... Ils régleront leurs comptes sous peine, outre d'avoir à verser le double, d'y être **contraints par la force de nos armes...** Quant aux violences et aux injustices que peuvent avoir souffertes ces populations de la part des anciens magistrats et des autres fonctionnaires... **nous voulons les frapper d'un juste châtiment...** Nous faisons savoir qu'il sera permis à tous de **nous présenter leurs plaintes...** mais qu'ils se gardent bien de nous apporter de fausses accusations... **nous leur ferions sentir le poids de notre grand déplaisir** ».

Rien dans ces expressions ne porte atteinte aux droits constitutionnels, dont Paoli ne s'écarte pas : mais elles rappellent, le ton rappelle — le ton seulement — le souverain absolu. « Un commentateur l'indique : Louis XIV n'aurait pas parlé autrement.

P.B.

EN INDOCHINE

Guet apens au sud-ouest d'Hanoï

PARIS. — En Indochine, la radio du Viet Nam a annoncé qu'un émissaire d'Ho Chi Minh, porteur d'une lettre de créance s'était rendu à Saigon en vue d'entrer en pourparlers avec le Haut Commissaire de France.

Interrogé à ce sujet, M. Bollaert a déclaré **n'avoir pas** reçu confirmation de cette nouvelle.

Une dépêche de Saigon annonçait qu'un guet-apens tendu par le Viet Nam à Hitho localité située à une cinquantaine de km au sud-ouest de la capitale tonkinoise aurait fait de nombreuses victimes parmi lesquelles le président du conseil du gouvernement cochinchinois et son ministre de l'Education nationale en tournée d'inspection et un colonel français.

Une protestation de la Chine

PARIS. — Le Consul général de Chine à Saigon a protesté auprès du Haut Commissaire de France, à la suite d'opérations de nos troupes contre le Viet Minh dans le delta du Mékong où 80 chinois trouvèrent la mort.

Du côté français on fait ressortir que les chinois avaient été avertis que des opérations appuyées par l'aviation devaient avoir lieu dans cette région et qu'ils n'avaient pas pris les mesures qui s'imposaient.

Néanmoins les autorités françaises ont ordonné l'ouverture d'une enquête.

MM. Bevin, Marshall et Bidault sont en route vers leurs pays respectifs

PARIS — MM. Bevin, Marshall et Bidault ont quitté la capitale soviétique à destination de leurs pays respectifs.

MM. Bidault et la délégation française ainsi que M. Bevin et la délégation britannique sont partis par trains spéciaux M Marshall et la délégation américaine voyagent par avion.

A l'escale de l'aérodrome de Berlin, M. Marshall a déclaré que si les points de vue ne s'étaient pas rapprochés, ils s'étaient clarifiés, et qu'il regrettait que la conférence n'ait pas donné de meilleurs résultats.

M Bidault qui a été accompagné jusqu'à son wagon par de nombreuses personnalités a déclaré dans une courte allocution pour la radio russe que la conférence de Moscou lui permettait de dire que le dernier mot était à l'espérance.

M. Bevin, accompagné à la gare par M. Vichinsky a fait des déclarations optimistes : il n'y a pas lieu, a-t-il dit, de perdre espoir d'un accord.

Le délégué britannique a ensuite fredonné les premières mesures d'une vieille chanson anglaise, que reprit M. Vichinsky.

M. BILLOUX présente un projet de réorganisation de nos forces armées

PARIS. — Hier à Issy les Moulineaux, présidant le 2e congrès national F.T.P. M. Billoux, ministre de la Défense Nationale a exposé les grandes lignes du projet de réorganisation des forces armées françaises.

M. Billoux s'est déclaré adversaire des armées de métier et partisan de la réduction des effectifs professionnels. Le ministre de la Défense Nationale a décidé de créer pour la défense du territoire des brigades locales et a affirmé ensuite l'importance des recherches scientifiques dans le domaine militaire.

EN PALESTINE

Un immeuble est détruit près de Tel-Aviv

PARIS — En Palestine, près de Tel Aviv un immeuble occupé par les britanniques a sauté faisant 4 victimes.

Un camion postal britannique volé le matin même à Tel Aviv avait été chargé d'explosifs et abandonné près d'un poste de garde.

L'explosion a détruit tout l'immeuble.

Dans un communiqué à la Radio, le groupe Stern revendique la responsabilité de l'attentat.

D'importantes forces militaires cernent la région de Tel Aviv où la circulation des voitures civiles est interdite.

Madame CAMPINCHI *a Présidé à Corté la première réunion* du Rassemblement des Femmes Républicaines

(De notre correspondant particulier)

Madame Campinchi est décidément infatigable.

Après la session très chargée du Conseil Général où elle a pris une part très active aux travaux des commissions comme aux débats des séances publiques qu'elle a à l'occasion présidées, Madame Campinchi a quitté Ajaccio dans la matinée de jeudi pour se rendre dans son canton de Sari-d'Orcino : dans l'après-midi, elle arrivait à Corte et à la demande du Comité du Rassemblement des Femmes Républicaines, elle acceptait la présidence de la première réunion qui s'est tenue dans la salle de l'Hôtel de la Paix : assistance nombreuse et choisie.

Noté la présence de Mesdames Albertini, Mazel, Pancrazi, Rossi, Andrei, Casanova, Damolin, etc.

Très en forme malgré la longue randonnée de la journée, Madame Campinchi prit immédiatement la parole et pendant près d'une heure elle réussit à capter l'attention de l'auditoire : c'est qu'on l'écoute volontiers.

On ne se lasse pas d'écouter Madame Campinchi dont la pensée sans cesse renouvelée sollicite en termes justes, appropriés, sous une forme d'une originalité, d'une diversité attrayantes : elle parle sans notes sous les yeux : l'éloquence est sobre : elle s'exprime [illegible] la conversation en périodes claires, précises : le timbre de voix est agréable, le débit facile : la phrase est objective, alerte, vivante, suivant un ordre logique plutôt rigoureux qui s'enchaîne naturellement sans recours aux lieux communs chers aux orateurs dépourvus d'idées substantielles, de convictions politiques ou de vocabulaire bien fourni.

Les personnes qui l'ont entendue à Corte ne me démentiront pas : qu'il s'agisse de considérations sur la position du Rassemblement des Gauches au regard de la situation politique générale ou sur le développement du programme du Rassemblement des Femmes Républicaines touchant notamment les questions sociales, Madame Campinchi a apporté des vues pertinentes, lumineuses.

Puis elle a invité l'auditoire, toujours attentif, à émettre des avis en ce qui concerne la propagande à poursuivre en vue des élections municipales, ou l'action sociale à entreprendre en faveur de l'enfance, des familles nombreuses, des victimes de la guerre, etc...

L'assistance n'a pas ménagé ses applaudissements.

Un bureau provisoire a été ensuite constitué.

De nouvelles adhérentes sont venues grossir les rangs du Rassemblement des Femmes Républicaines.

Il y a lieu de croire que celui-ci ne tardera pas à prendre à Corte une ampleur considérable. — P. V.

CONSEIL GENERAL DE LA CORSE

Interventions des Conseillers Généraux de Bastia

MM. J. Faggianelli et Ch. Zuccarelli ont déposé à la dernière session du Conseil Général, de nombreuses motions dont voici les principales : Motion tendant au maintien des Services de Répartition du Ravitaillement Général à Bastia : cette motion était signée aussi par R. Benigni, Massoni, Gregory, J. Zuccarelli ; Motion tendant à la création d'une Ecole d'Infirmières annexée au Centre Professionnel de Bastia ; Motion relative à la lutte contre les épidémies qui ravagent le cheptel corse ; Motion demandant l'accélération de la mise en route des travaux de réfection de Marbeuf.

Ces motions ont toutes été adoptées et transmises aux autorités compétentes. Seule, la première motion concernant le maintien des Services de Répartition du R. G. à Bastia a soulevé de vives discussions. Nous donnons in-extenso le compte rendu du débat, en même temps que celui qui a passionné l'Assemblée, à propos de la motion d'une Chambre des Métiers à Bastia.

MAINTIEN DE LA REPARTITION DU R. G. A BASTIA

Mme Marie-Claire Scamaroni, rapporteur de la Commission d'administration Générale expose les conclusions adoptées par cette Commission tendant à *rejeter* la proposition de M. Faggianelli et à approuver la position prise par M. le Préfet et M. le Directeur du R. G.

M. Faggianelli demande la parole.

M. Faggianelli. — Je serai bref, car il résulte d'une longue explication que j'ai eue avec M. le Préfet et M. le Directeur du R. G. en présence des membres de votre Commission, que nous nous trouvons devant un fait accompli. Les arguments [illegible] convaincu. Il n'est pas viable que le transfert de la Répartition des denrées à Ajaccio pour la Région du Nord aura les conséquences les plus fâcheuses pour nos populations. En l'espèce l'intérêt du commerce et celui du consommateur se confondent et je me fais l'interprète de l'émotion que cette mesure inattendue qui déroge aux enseignements d'une longue expérience et ignore les réalités économiques de notre département, a soulevée dans le Nord de l'Ile. La production des tickets justificatifs, la vérification, la répartition correspondante, la mise en place et la distribution au détail, sont autant d'opérations retardatrices. Que sera-ce lorsque ces opérations seront soumises aux décisions du R. G. d'Ajaccio ? A quels à-coups, à quelles lenteurs, à quelles contestations ne serons-nous pas exposés ? Et qui en souffrira, le commerçant d'abord qui devra attendre et probablement stocker un certain temps la marchandise. Le consommateur surtout qui se heurtera à un double mur de tracasseries administratives.

Quelles sont les raisons de l'administration ? le souci de centraliser. Je prétends [illegible] possible et souhaitable. L'importance économique de Bastia, justifie pleinement un tel souci.

Invoquera-t-on la défaillance de certains fonctionnaires, comme l'a fait M. le Préfet ? On ne condamne pas un système parce que tel ou tel fonctionnaire a failli ! On frappe le coupable, on ne frappe pas la population à sa place.

S'agit-il de compressions ? Il fallait alors en faire à Ajaccio autant qu'à Bastia. Au surplus, les opérations de répartition ne justifient pas un personnel important, le contrôle et la comptabilisation étant dévolus à l'organe centralisateur Ajaccio.

Je ne pense pas que de telles raisons puissent être acceptées par les populations de nos Régions. Je le dis en toute sincérité. J'ai le devoir de protester car notre assemblée n'a aucun pouvoir d'exécution en pareille matière, je le sais bien. Elle a son mot à dire, elle le dira. Quant à moi, je compte sur l'expérience, qui est notre arbitre et notre maîtresse à tous [illegible]

M. le Préfet intervient et explique à nouveau le point de vue de l'administration. Il ne voit pas pourquoi Bastia ne serait pas dans le cas du Havre par rapport à Rouen et exprime sa défiance à l'égard de la décentralisation dont l'expérience n'a pas été heureuse.

M. Zuccarelli Charles demande la parole :

Je ne pense pas qu'on puisse mettre en parallèle Bastia et Ajaccio avec Rouen et Le Havre. Il s'agit de régions économiques très différentes. On ne veut pas comprendre qu'il y a des problèmes particuliers à la Corse. Il en a toujours été ainsi. Au surplus, je ne vois pas, s'il y a centralisation, ce qu'un sous-préfet aurait à faire et à quoi il servirait...

M. Marinacce intervient pour appuyer M. le Préfet. Il prétend que la décentralisation ne profite qu'à quelques-uns et qu'elle a fait monter le coût de la vie de 62 %. **(rires).**

M. Ch. Zuccarelli, demande une explication [illegible]

M. Paul Giacobbi. — Je crois qu'il ne faut pas passionner ce débat. Je fais pour ma part, confiance à M. le Préfet et je m'en remets à sa sagesse. Cependant ayant eu le douteux privilège d'être ministre du Ravitaillement, je sais quelles difficultés a rencontrées Bastia pour avoir des répartitions normales. Je crois qu'il faut trouver un moyen-terme, un terrain de conciliation.

(Lire la suite en 2me Page)

Le M. R. P. et le R. P. F.

PARIS. — Le Conseil national du MRP *se réunira aujourd'hui pour la première fois.*

L'ordre du jour porte la question de la politique étrangère qui ne fera probablement pas l'objet d'un long débat en l'absence de M. Georges Bidault et l'attitude à adopter envers les comités de vigilance et le R. P. F.

PARIS. — De nombreux déplacements ministériels ont marqué la journée d'hier.

M. Maroselli ministre de l'air a visité l'école des apprentis de l'armée de l'air à Rochefort. M. Pierre Bourdan ministre de la Jeunesse des Arts et des Lettres s'est rendu à Boulogne sur mer.

A Rennes M. A. Philip ministre de l'Economie Nationale a fait une conférence sur la situation économique du pays et la politique de baisse des prix préconisée par le gouvernement.

Nouveaux troubles à Trieste

PARIS. — Des incidents très sérieux se sont déroulés hier soir à Trieste devant le théâtre national où une troupe slovène donnait une représentation.

Des spectateurs italiens qui revenaient d'une autre salle ont attaqué les spectateurs slovènes qui sortaient au même moment.

La police a dû intervenir énergiquement et disperser la foule.

Les Etats-Unis nous enverront 36.000 tonnes de blé supplémentaires en Mai

PARIS. — Le département de l'agriculture américain a décidé d'attribuer à la France une allocation supplémentaire de 36.000 tonnes de blé, qui seront livrées en farine dans le courant du mois de mai en même temps que 5000 tonnes de semences de maïs.

Ces quantités ne couvrent qu'une partie réduite des besoins actuels de la France, en difficulté à cause des mauvaises récoltes, des importations insuffisantes et de la consommation croissante de ces derniers mois.

C'est ce sujet qu'a traité M. Paul Ramadier qui a présidé à Rodez la session du Conseil général de l'Aveyron. Au cours de son discours le président du conseil a parlé aussi de la situation financière du pays.

Les élections au Japon

PARIS. — Les résultats partiels des élections qui se sont déroulées au Japon pour l'élection des membres des Chambres des députés suppléants, font ressortir une nette avance des conservateurs malgré le succès des socialistes.

POLITIQUE FRANÇAISE EN INDOCHINE

Discussion d'interpellations

Journal Officiel du 14 Mars 1947

(Suite)

Le travail est immense et infiniment délicat car la défense nationale n'est pas seulement la mise en œuvre des moyens proprement militaires nécessités par la guerre mais celle de toutes les possibilités, matérielles, économiques, psychologiques et humaines de la nation, en vue de garantir sa liberté et sa vie.

Cette mise en œuvre qui ne saurait être improvisée nécessite une coordination à un échelon gouvernemental supérieur qui ne peut être que la présidence du conseil, comme notre Constitution l'a très justement prévu.

Mais, il faut doter la présidence du conseil des organes qui lui permettront de remplir cette mission essentielle. Ce n'est pas affaire d'état-major militaire seulement, mais d'un véritable secrétariat permanent doté de tous les moyens voulus et pourvu de l'autorité indispensable pour obtenir le concours des divers départements ministériels intéressés, c'est-à-dire pratiquement à peu près tous.

Dans cet ordre d'idées rien n'a été fait et le décret fixant les attributions en matière de défense nationale est muet sur ce point. Il a fixé les responsabilités militaires du chef du Gouvernement mais sans faire allusion à ses responsabilités plus générales et sans mettre à sa disposition les organes absolument nécessaires à l'exercice d'une aussi lourde tâche.

J'aimerais qu'on pût lire enfin dans ce livre jaune les récits des exploits de nos magnifiques soldats.

Un tel courage montrerait au monde que la France meurtrie, que la France blessée, trouve encore, dans la sérénité de sa conscience, dans la justice de sa cause, la force de défendre ceux qui veulent travailler en paix à l'ombre de son drapeau. (Applaudissements à droite.)

On a réalisé une étrange pyramide de ministères, qui forme à l'intérieur du Gouvernement de coalition une défense nationale qui est elle-même une petite coalition entre les quatre principaux partis.

Ainsi, la politique tournant le dos aux nécessités de la technique, a conduit à rechercher bien plus un dosage qu'une organisation, bien plus une impuissance réciproque que le système efficace dont le pays a plus que jamais besoin.

(à suivre)

t tous les vichyssois.

... sera remise à de nouvelles régions.

M. Taviani concernant l'...

Fraudes électorales

Tous les bastiais de bonne foi sont comme nous sûrs de la sincérité des consultations électorales. Notamment les Républicains — les vrais, demandent et sont prêts à exiger que toutes les garanties légales soient assurées par la suite contrôle en cette matière.

Or, les faits dénoncent que les scrutins successifs depuis 1945 ont été entachés de fraudes ou d'irrégularités flagrantes.

Une instruction judiciaire est en cours et le cours en est long, beaucoup trop long...

L'Administration préfectorale d'une part, trois partis politiques de l'autre, ont révélé à Thème, les faits délictueux: inscription d'électeurs frauduleux, délivrance de cartes frauduleuse, votes frauduleux.

Plusieurs mois se sont écoulés, tous les protagonistes ont été entendus, et le fond du débat n'a pas encore été abordé.

Au train où va cette affaire, on estime qu'il faudrait un siècle pour liquider les rôles d'une seule année.

Comme Perrin Pasolin, on n'arrive pas à conclure.

Nous n'hésiterons pas, dans un but de salubrité politique, à faire le public juge des faits qui sont à notre connaissance... si Thème bafouille. Mais nous savons que Thème n'a pas l'intention d'abdiquer.

A la Préfecture

Le Syndicat du personnel de la Préfecture, témoigne sa gratitude à M. BIONDI.

Au cours de son Assemblée Générale qui a eu lieu le 17 avril courant, le Syndicat du personnel de la Préfecture et des Sous-Préfectures de la CORSE a adopté à l'unanimité la motion suivante :

« Les membres de la Section de la CORSE du Syndicat National des Fonctionnaires — affilié à la C.G.T. — réunis à l'appel du Conseil Syndical, adressent à leur dévoué compatriote, M. Jean BIONDI, ancien Secrétaire-Général de la Préfecture, leur chaleureux hommage de leur respectueuse et profonde gratitude pour l'action incessante qu'il a déployée dans la défense des intérêts matériels et moraux des personnels des Préfectures et Sous-Préfectures, et notamment à l'occasion de l'examen du projet de réforme des cadres de ces personnels ; l'assurent de leur fidèle et cordial dévouement ».

Nous ne pouvons qu'applaudir à ce témoignage de gratitude et de cordiale sympathie qui constitue un juste hommage de l'activité méritoire de notre éminent compatriote.

ALLO ! — o — ALLO !

Le Restaurant «CHEZ FRANÇOIS»

Rue Clémenceau à Calvi

VOUS ATTEND

Dans un cadre vraiment... face à la mer, vous y dégusterez la cuisine la plus perfectionnée et les plats dont vous rêvez friands, entr'autres :

BOUILLABAISSE
LANGOUSTES
POISSONS ,etc. etc.

Et ce qui ne gâte rien, un accueil vraiment sympathique avec des prix à la hauteur de vos moyens.

Une seule adresse :

Chez FRANÇOIS à Calvi

NÉCROLOGIE

Samedi dernier s'éteignait à l'âge de 75 ans, après une douloureuse maladie, Monsieur Paul Mathieu Turchini, un des meilleurs enfants du canton de Sermano. Regretté de tous ceux qui l'ont connu, il laisse le souvenir d'un laborieux, d'un parfait honnête homme, foncièrement attaché à ses amis et à ses convictions.

Bon époux, excellent père, il a élevé ses huit enfants dans les principes de la droiture et de l'honneur et il a eu la satisfaction de réussir à en faire des hommes tous utiles, tous estimés.

Les obsèques du regretté défunt ont eu lieu lundi au milieu d'un concours immense de population.

Tout l'important canton de Sermano était là ainsi que de nombreux amis des cantons environnants, de Corte et de Bastia.

Nous offrons à M. André Turchini et à Madame Turchini née Zaccarelli que nous connaissons tout particulièrement, ainsi qu'à ses autres enfants et aux membres de sa famille, l'expression de notre vive sympathie et de nos sincères condoléances.

COMITE DE RESTAURATION DE L'ECLISE DE VILLE DE PARASO. CORSE.

1ère LISTE

Alfonsi Mimi 1.000 ; Antonetti Vincentello 500 ; Barcellini Mathieu 5.000 ; Bonaldi Jean 1.000, Canioni Mathieu 1.000 ; Canioni Louis 1.000 ; Canioni Ignace 1.000 ; Casanova Marie Lucie et Famille 1.000 ; Casanova Charles 1.000 ; Cesari François 1.500 ; Colombani Pascal 2.000, Anonyme 10.000 ; Colombani Jacques 500 ; Colombani Antoine Jean 1.000 ; Dolini François Marie 1.000 ; Dottori Clovis 500 ; Filippi Pie Louis 5.000 ; Vve Filippi Marie Jeanne 500 ; Filippi Marie Jeanne 100 ; Filippi Jean Philippe 100 ; Filippi Dominique 2.000 ; Filippi Minia 1.000 ; Filippi Dominique 500 ; Filippi Jean 500 ; Holbinder 500 ; Laurenti Angèle Marie 500 ; Laurenti Roch 500 ; Laurenti Pierre Toussaint 1.000 ; Laurenti Marthe 1.000 ; Laurenti Joséphine 500 ; Luigi Antoine 2.000 ; Maestracci Francois 500 ; Mariotti Jean Pierre 500 ; Mariotti Auguste 1.000 ; Mariotti Paul Jean 1.000 ; Mariani Antoinette 500 ; Mellini François 1.000 ; Mellini Jean Jacques et Mariane 1.000 ; Pasquini Xavier 500 ; Pieraentoni Jean 1.000 ; Premori Antoinette 500 ; Premori Jeanne 100 ; Raineri Marie Jeanne 1.000 ; Sirinelli 2.000 ; Simonetti-Maisapina 5.000, Cosalvi Nicolas 2.000.

Un geste de solidarité sociale

Monsieur le Maire de la Ville de Bastia a reçu de Monsieur le Colonel Renucci Président de l'Amicale Corse de Saigon, la lettre suivante que nous nous faisons un plaisir de publier :

« Monsieur le Maire,

« Je suis heureux de vous faire connaître que notre Amicale vient d'organiser, au profit de votre ville, une soirée de festivités qui me permettent de mettre à votre disposition la somme de CINQ CENT MILLE frs (500.000 frs), laquelle somme vous est adressée par le même courrier.

« Je vous serais obligé de bien vouloir en faire bénéficier de la part de notre Amicale, les familles de nos compatriotes, parmi les plus nécessiteuses.

« Croyez, Monsieur le Maire, à mes sentiments les meilleurs. »

Le Président,
Signé : Colonel RENUCCI

Monsieur le Maire a répondu à M. le Colonel Renucci par la lettre suivante :

« Mon Colonel et cher Compatriote,

« J'ai l'honneur de vous accuser réception du don généreux de **cinq cent mille francs (500.000 frs)** qu'en nom de l'Amicale des Corses Saigonnais vous bien vouliez me faire parvenir au profit des nécessiteuses de notre ville. C'est de tout cœur qu'en leur nom et en mien ainsi qu'au nom de notre ville de Bastia, je vous exprime ma gratitude pour vous et par toute l'Amicale des Corses de Saigon.

« Merci encore au nom de tous les malheureux qui bénéficieront de votre geste généreux.

« Vous venez de prouver une fois de plus que la solidarité Corse n'est pas un vain mot.

« Veuillez croire, mon Colonel et Cher Compatriote, à mes sentiments reconnaissants et dévoués.

Le Maire,
Signé : I. DE MONTERA

FOIRE CANONALE DU FIUMORBO

A TRAVO

les 12 et 13 Mai 1947

Courses de chevaux prix : 15.000
Courses de bicyclettes, prix 5.000
Prix d'élevage : 10.000

Directeur-Gérant : Bartin BIANCONI

Le Grand Retour

Aujourd'hui va débarquer sur la terre de Corse la VIERGE DU GRAND RETOUR.

Plus de 300 pèlerins bastiais sont partis à Ajaccio pour accueillir la Céleste Visiteuse.

Interprète du sentiment religieux insuflé aux Ia saldaens à notre tour au chant de l'Hymne National Corse « Dio vi salvi Regina ».

Tribune Libre

MISE AU POINT

Lettre ouverte à Messieurs les Secrétaires de la Ligue de Foot-Ball et de la Commission régionale des Arbitres.

Messieurs,

Je viens de prendre connaissance par le journal « IVme République » du 6 avril d'une décision prise à mon encontre par la CRA, me suspendant pour 3 mois (ferme) invoquant : pour motif, qu'au cours du match réservés SCB-EFB, je me serais rendu coupable d'actes répréhensibles envers l'arbitre.

Je m'étais présenté à la réunion du 1er avril 1947 pour y être entendu afin de m'expliquer sur ces incidents, quand, à mon grand étonnement, ces Messieurs m'interdirent d'ouvrir la bouche, comme si la liberté de parole n'existait plus.

C'est alors que j'ai décidé de m'adresser à la presse afin de porter devant l'opinion publique, cette décision scabreuse se prêtant aux commentaires.

Résumons les faits : Au cours du match de championnat des réserves du SCB et de l'EFB, le joueur Natali François est pris à partir par l'arbitre. Celui-ci, décidé à l'expulser ce jouer du terrain, Natali se refuse à quitter la partie. M. Panieri s'adressant à moi, me dit : « Je te donne cinq minutes pour le sortir. M'adressant à Natali, je lui demandais d'aller sur la touche, celui-ci se refusa. Que devais-je faire? Mettre-vous à ma place. Voilà le seul motif qui est mentionné sur le journal. Je laisse aux sportifs le soin de me juger. Je ne puis admettre d'être mentionné par des gens dont les incapacités et les erreurs ont atteint au cours de cette saison leur paroxysme.

A bon entendeur salut.

Gilbert CONSTANT
Capitaine des réserves du SCB
Champion de la Corse

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

DIMANCHE 27 Avril : St Frédéric.

BULLETIN METEOROLOGIQUE
SAMEDI 26 AVRIL
Température : + 16.
Baromètre : 775
Beau temps.

ETAT CIVIL DU 26 AVRIL 1947

NAISSANCES : Rovère Vincent
MARIAGES : Roncaglia Pierre Désiré, teinturier et Gregory Jeannine Paule, S.P.
Limarola Pierre Jean, propriétaire et Lota Marie Louise, S. P.
Muracciali Lucien, S. P. et Giudicelli Thérèse, S. P.
Tuoli Bastien, boulanger et Scana Laure, S. P.
Albertini Etienne, employé et Pighini Marie Pierrette Camille, S. P.
DECES : Néant.

PHARMACIE DE GARDE
Dimanche : Pharmacie GENTIL-TAVERA, 38, Boulevard Paoli.

Parti Radical Socialiste et Rassemblement Républicain

Les membres du Comité Directeur de la Section sont priés de vouloir bien assister à la réunion du Comité qui se tiendra ce Samedi 27 courant à 18 heures à l'Hôtel de France.

Madame CAMPINCHI sera présente.

LE SECRETAIRE GENERAL.

BANDAGES POUR HERNIES
CEINTURES MEDICALES
Bras et Jambes artificiels

HENOT

Orthopédiste agréé du Centre d'Appareillage de Marseille

9, Rue Mgr Rigo (1er étage)
BASTIA
FABRICATION — REPARATION

60.000 francs de revenu annuel en utilisant la nouvelle Ruche Divisible NEMORIN

Rens. RENUY, villa « Irène » Route de l'Usine à Gaz - BASTIA

RADIO - MEDITERRANEE
J. ABBATUCCI
Cours Paoli — BASTIA
Exposition des Postes Malony
Petits Postes Portatifs
Tourne disques
Postes tourne disques combinés
Matériel Amplificateur pour salles de danse
REPARATIONS TOUTES MARQUES

— AVIS ET COMMUNICATIONS —

LA SUBDIVISION MILITAIRE communique :

— Les demandes d'indemnité relatives [illegible] vier 1947 par les Forces armées françaises en Allemagne, par les Forces françaises de l'intérieur et par les formations de la résistance, devront sous peine de forclusion être déposées avant le premier Juillet 1947.

— Seront prescrites et définitivement [illegible] toutes les créances, se rapportant aux dommages non visés qui, bien qu'ayant fait l'objet d'une demande en temps utile n'auraient pu, à défaut de justifications suffisantes être liquidées, ordonnancées et payées au 31 Décembre 1947.

2.) Concours pour l'emploi de Commis des Contributions directes :

Nombre de places mises au concours pour toute la France : cinquante-cinq, dont [illegible] des Contributions directes.

Date de clôture du registre d'inscription 30 avril 1947.

a) Candidats étrangers à l'administration.

Diplômes exigés : première partie du baccalauréat de l'enseignement secondaire ou brevet élémentaire de l'enseignement primaire ou certificat de capacité en droit.

Les candidats doivent être âgés de plus de dix-huit ans et de moins de vingt-cinq ans au 1er janvier 1947.

Les conditions générales du concours sont fixées par un arrêté ministériel du 29 novembre 1946.

b) Candidats auxiliaires des contributions directes. Ces candidats doivent avoir rempli les conditions requises pour se présenter à l'un des concours normaux réservés aux auxiliaires ouverts pendant la période des hostilités.

Les conditions générales du concours sont fixées par un arrêté ministériel du 30 novembre 1946.

b) Candidats auxiliaires des contributions directes. Ces candidats doivent avoir rempli les conditions requises pour se présenter à l'un des concours normaux réservés aux auxiliaires ouverts pendant la période des hostilités.

Les conditions générales du concours sont fixées par un arrêté ministériel du 30 novembre 1946.

3.) Concours spécial pour l'emploi d'inspecteur adjoint des travaux cadastraux.

Nombre de places mises au concours pour toute la France : cinq.

Date de clôture du registre d'inscription : 30 avril 1947.

Diplôme exigés : baccalauréat de l'enseignement secondaire, diplômes de l'enseignement supérieur, diplôme de géomètre expert délivré par le gouvernement (un certificat d'admission à l'examen final pour l'obtention de ce diplôme), diplôme d'ingénieur géomètre de l'école spéciale des travaux publics du bâtiment et de l'industrie, diplôme de la section des ingénieurs géomètres de l'école nationale technique de Strasbourg, diplôme d'ingénieur des arts et métiers ou certaines titres équivalents.

Les candidats doivent être âgés de plus de vingt ans et de moins de trente ans au 1er janvier 1947.

Les conditions générales du concours sont fixées par un arrêté ministériel du 16 avril 1943.

4.) Concours spécial pour l'emploi de technicien géomètre stagiaire.

Nombre de places mises au concours pour toute la France : trente sept.

Date de clôture du registre d'inscription 30 avril 1947.

Aucun diplôme n'est exigé.

Les candidats doivent être âgés de plus de dix-huit ans et de moins de trente ans au 1er janvier 1947.

Les conditions générales du concours sont fixées par un arrêté ministériel du 15 avril 1946.

5.) Concours spécial pour l'emploi de technicien dessinateur stagiaire.

Nombre de places mises au concours pour toute la France 2 huit.

Date de clôture du registre d'inscription : 30 avril 1947.

Aucun diplôme n'est exigé.

Les candidats doivent être âgés de plus de dix-huit ans et de moins de trente ans au 1er janvier 1947.

Les conditions générales du concours sont fixées par un arrêté ministériel du 15 avril 1946.

Les candidats à ces divers concours peuvent s'adresser, pour tous renseignements au Directeur des Contributions directes et du Cadastre du ressort départemental, pour la Seine à la Direction des services généraux, 4, rue du Louvre.

CAISSE MUTUELLE D'ALLOCATIONS FAMILIALES AGRICOLES de la CORSE
6, rue Maréchal Ornano - AJACCIO
Avis aux Bénéficiaires de Prestations Familiales Agricoles

Les bénéficiaires de prestations familiales agricoles de la Caisse de la rue Maréchal Ornano, à Ajaccio n'ont pas encore adressé les certificats de scolarité et les certificats de vie collectif de leurs enfants demandés sur le talon du dernier mandatement, (date trimestre 46) sont priés d'en faire l'envoi de toute urgence.

Ceux qui négligeraient de faire parvenir ces pièces à la Caisse avant le 1 mai (**délai de rigueur**) ne pourront être compris sur le mandatement actuellement en cours pour le 1er trimestre 1947.

Le Directeur : L. de Peretti.

COMPTOIR VERRES ET GLACES
Route du Cap — BASTIA
Tél. 620 — Tél. 620
Dépositaire agréé des Manufactures SAINT-GOBAIN et BOUSSOIS
VERRES A VITRES
Verre martelé et bronzé
GLACES, VITRAGES ET MEUBLES
Triplex et Sécurit p. Auto
RIMBELOTERIE, MASTIC
Toiles et Briques en verre
Livraison par camion aux négociants de l'intérieur.

Régent-Cinéma
DU 24 AU 30 AVRIL
James CAGNEY et Georges RAFF dans :
A chaque aube je meurs
DOCUMENTAIRE ACTUALITES FRANÇAISES
SEANCES tous les jours à 21 heures.
EN MATINEES : le jeudi à 15 heures; le Samedi à 16 heures et le Dimanche à 14 et 16 h. 30.
LOCATION BALCON : pour les soirées de 17 h. 30 à 18 h., pour les matinées de 10 h. à 11 heures.

Paris Nord
DU 23 AU 29 AVRIL
LES DESPERADOS
EN PREMIERE PARTIE
UN DESSIN ANIME
PATHE - JOURNAL
TOUS les Jours à 21 heures.
MATINEES : jeudi à 15 heures ; Samedi à 16 heures ; Dimanche à 14 heures et à 16 h. 30.
LOCATION : tous les jours de 10 à 12 heures et de 16 à 18 heures.

A VENDRE
1.) — Bar-Comptoir. Installation moderne, bien situé ;
2.) — 2 grandes propriétés de rapport, sur route nationale ;
3.) — Divers appartements, Villas et Fonds de Magasins ;
4.) — Très bonne affaire. Alimentation générale.
S'adresser Agence VICTORIA
7, Route du Cap — BASTIA
de 9 heures à Midi et de 2 heures à 6 heures. Téléphone : 92.

MALONY RADIO
RADIO MALONY
AGENT A BASTIA :
RADIO-MEDITERRANEE
Jacques ABBATUCCI
Cour Paoli
REPARATIONS
TOUTES MARQUES

PETITES ANNONCES
VERRES TRIPLEX pour automobiles. Pose immédiate. COMPTOIR CORSE DE VERRES ET GLACES — Toga - BASTIA

Au Conseil Général de la Corse

(suite de la 1ère page)

[illegible] M. Jean Biondi, le propose donc que ces, avec le personnel intéressé. Je demande que la répartition des [illegible] faite à Bastia, avec contrôle et compte [illegible] à Ajaccio, bien entendu. Si cela [illegible] ne se fait pas après, je considère qu'il y a lieu de provoquer le vote de l'Assemblée.

M. le Préfet n'intervient pas.

La motion de M. Faggianelli est mise aux voix. Elle est approuvée par 27 voix contre 14. Ont remarqué que les groupes [illegible] ne sont plus en mesure divisés sur cette motion qui présente un caractère purement démocratique, ce qui est normal.

CHAMBRE DES METIERS

Un rapport spécial de M. le Préfet sollicite l'avis de l'Assemblée Départementale sur la création de deux Chambres des Métiers en Corse. La Commission d'administration générale par la voix de son Rapporteur, Madame Marie-Claire Scamaroni émet l'avis qu'une seule Chambre soit créée et, de préférence à Bastia où le nombre des adhérents est de beaucoup le plus important.

M. Alexandre Mosca. Je suis surpris des conclusions adoptées par la Commission d'administration générale. Le Comité consultatif départemental n'est pas pour peu de chose dans la décision prise par le Ministère du Commerce en vue de la possibilité de créer deux Chambres. Pour l'une des deux seules délégations, celle d'Ajaccio, en raison du petit nombre d'adhérents. Mais le bilan financier dressé par le ministère comporte des frais énormes et il ne faut pas savoir le minimum dans cette voie. Je considère que Bastia a droit à une Chambre, étant donné l'importance de l'artisanat, mais Ajaccio aussi et parce qu'elle est le chef-lieu du département. Je demande à l'Assemblée de se prononcer pour deux Chambres.

M. Faggianelli. Mes chers collègues d'Ajaccio, pour une fois que Bastia obtient ce qui lui est dû, rendez un hommage aussi sincère à l'objectivité, à la loyauté de Madame le Rapporteur — je vous fais grâce de Démétri, Mathieu (rires) — lorsque j'ai entendu M. Mosca s'insurger et [illegible] faux contre les faits, contre l'avis formel de M. le Ministre du Commerce.

J'ai dit alors ne souvenir que, pour ainsi dire, [illegible] M. Mosca est, avant tout, Président de la Chambre de Commerce d'Ajaccio. On ne devrait pas oublier, dans ce débat, qu'une Chambre des Métiers, doit vivre de ses propres deniers et que son importance, son existence même dépendent du nombre et de la valeur de ses adhérents. Il se trouve que Bastia, par l'importance de son artisanat, réalise, financièrement et administrativement, les conditions justifiant la création d'une Chambre des Métiers. Ces conditions les mêmes pour tous les départements ; elles résultent de dispositions légales et à moins de changer la législation — ce qui n'est pas en notre pouvoir — nous ne pouvons solliciter d'autre Chambre des Métiers.

Je voudrais néanmoins éviter qu'on oppose Bastia à Ajaccio en cette affaire — on ne le fait que trop volontiers — et, dans un esprit de conciliation, admettons si vous le voulez, la proposition qui a été faite, sous réserve qu'on en deuxième aliéna, en spécifie qu'un cas où il ne paraîtrait pas possible de créer deux Chambres de Métiers, la Chambre de Métiers aura son siège à Bastia.

M. Paoli. Cela va de soi. Mais il n'est pas nécessaire de le dire. Nous serons tous d'accord là-dessus.

M. Faggianelli. Nous tenons à ce que cela soit dit. Il faut voter la motion.

M. Mosca reprend la parole. Il insiste pour les deux Chambres ce ne vont pas du dernier aliéna. Il dit que l'on désigne Bastia, si le Ministre refusait les deux Chambres.

M. Paul Giacobbi intervient pour montrer l'absurdité de demander deux Chambres dans un département où l'artisanat est faible. Alors que d'autres départements où les artisans sont très nombreux n'en ont qu'une.

Finalement on passe au vote sur la motion. M. Faggianelli demande qu'on vote d'abord sur le principe de deux Chambres. A la presque unanimité il est voté. Après une vive discussion on vote sur la deuxième partie : Au cas où une seule Chambre serait créée, c'est à Bastia qu'elle aurait son siège. Par 27 voix contre 16, la motion est adoptée.

71 Année — N° [illegible] PRIX 2 frs. 55 Lundi 28 & Mardi 29 Avril 1947

000097

Le Petit Bastiais

Quotidien Républicain d'Information et de Libération Nationale

ADMINISTRATION ET REDACTION
8, Bd Paoli — BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Tél. N. 3 - Ch. P. 152 - R. C. 2832

Directeur-Rédacteur en chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS APRES REDUCTION BLUM
3 mois : ..... 171 frs.
6 mois : ..... 300 frs.
1 an : ..... 550 frs.

Les JOURNALISTES ont ENTENDU LE GENERAL de GAULLE

A deux pas des Champs-Elysées, rue François Ier, dans un hôtel particulier occupé par des journalistes, vous pouvez rencontrer le Général de Gaulle a tenu sa conférence de presse annoncée depuis plusieurs jours. Etait-ce bien une conférence de presse ? Plus la rue stationnement des automobiles, une foule courieuse, comme pour l'entrée d'une vedette de cinéma. De vous l'imaginez, vous, Mademoiselle Mme, Jacques Bannel et M. Jean Marin, une ce leur s'écraseil les pieds en brandissant son invitation.

Pour augmenter un peu la bousculade, un acrobate distribuait des cartes aux déposeurs à travers la grille du portail. Si bien que, dans les deux salles réservées aux auditeurs, entourées par des photographes et des sunlights, plus une place n'était libre quand on y parvenait. Jamais on n'avait pensé que la capitale pût compter tant de journalistes, où, surtout, que tant de dames pissent d'élégance et de distinction, tant de jeunes gens sportifs et élégants, tant de [illegible] comment embrasser cette jeunesse [illegible]. Et son plus qu'il y eût une presse militaire si importante.

A vrai dire, on avait aussi tassé entrer quelques amis amoureux de l'informer. En dans la funèbre des cigarettes, la conférence de presse ressemblait plutôt pour l'allure à une réunion publique.

Quand le général entra, en civil, suivi de ses fidèles, le capitaine Guy, M. Diamel Palewski, Monsieur de Beaulieu, on ne fut pas différence. Il gagna un bureau sur une estrade centrale, s'assit. Quelques mots de salutation.

Les lampes de magnésium éclatèrent de partout. Puis : « Je me livrerai à vous, fit-il, en toute objectivité. »

« UN SENTIMENT COMMUN »

— Il est ici deux ou Français un sentiment commun. Il faut, pour qu'il puisse s'exprimer, une force au centre.

« Ils hors, je dégage, ainsi, ainsi, chaque [illegible] et les autres [illegible] que sont nos habitudes et même nos traditions, même très respectables. Mais je constate que les partis ne peuvent pas, ne veulent pas, ne peuvent pas, ne veulent pas, ne peuvent pas, ne veulent pas,

Bains et la construction du sanatorium.

Il est suivi à la tribune, par les Docteurs Simoni et Zuccarelli dont les conclusions sont adoptées sans débat et la séance est suspendue.

LA REPRISE

A la reprise sous la présidence cette fois de M. Simoni, M. Jean Zuccarelli lit le rapport de la Commission des travaux publics. Il souligne au vote de M. Marcaggi concernant la « Route Impériale » en Balagne à M. Poincaré.

Le rapport est adopté.

M. Faggianelli, pour la commission des finances, lit le rapport du budget supplémentaire de 1947 qui est adopté sans débat.

La séance persiste alors, mais en devient sans intérêt, sauf le nouveau leader, M. Marbeuf.

Conseil Général la parole. Il s'excuse d'abord de n'avoir pas assisté à qu'il se vait ... Il s'excuse ... pour ses parts, il s'excuse ... Il s'excuse ... Il s'excuse ...

veau de M. PHILIP, c'est celui des œufs. Il y a trois mois, la vente libre des œufs fut décidée. Ils se vendaient alors à Paris 22 et 25 Francs pièce. Aujourd'hui on en trouve chez les crémiers parisiens à 9 francs. C'est parce que c'est la période de grande ponte, répondra M. PHILIP. Dans une certaine mesure, oui, mais les prix l'hiver prochain ne remonteront plus sensiblement car il y aura alors un stock suffisant d'œufs de conserve. Le jeu de l'offre et de la demande est rétabli et, avec lui, celui de la concurrence.

Demain, imaginons, non pas que l'on revienne au marché libre de la viande, mais que M. PHILIP accepte la création d'un secteur libre à côté du secteur contrôlé. Nous verrons, d'abord, une poussée des prix qui sera freinée quelques semaines plus tard par ce jeu de la concurrence sans lequel il ne saurait y avoir de santé économique. Et progressivement les prix baisseront jusqu'à ce qu'ils atteignent ceux du secteur contrôlé. Ce jour là, il n'y aura plus, alors, qu'à supprimer celui-ci...

On sourit d'avoir à écrire des banalités aussi criantes. Vraiment, il faut avoir perdu tout bon sens pour ne pas reconnaître que le dirigisme actuel est une folie diabolique. C'est à croire que si certains continuent à nous imposer des restrictions inutiles, c'est uniquement par une sorte de sadisme intellectuel. Dans ce cas, leur place n'est plus dans les Conseils du gouvernement, mais dans une clinique psychiâtrique.

Jean LEROY.

Etude de Me Hubert Giorgi

Avoué près le Tribunal Civil de Corté

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal Civil de Corte le 16 Mai 1945 enregistré et signifié.

Entre : Monsieur Acquaviva André, Sous-Officier en Retraite, demeurant et domicilié à Corte.

Et : Madame Acquaviva André née Mattei Marguerite domiciliée de droit à Corte.

Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux Acquaviva à la requête et au profit du mari.

Pour extrait : H. GIORGI.

Etude de Me Hubert Giorgi

Avoué près le Tribunal Civil de Corté

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal Civil de Corte le 6 décembre 1945 enregistré et signifié.

Entre : Monsieur Roccaserra Louis Félix Propriétaire, demeurant et domicilié à Pietra di Verde.

Et : Madame Roccaserra née Marguerite Orabona, domiciliée de droit à Pietra di Verde mais demeurant à Casablanca 72 Rue Franchet d'Esperey.

Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux Roccaserra à la requête et au profit du mari.

Pour extrait : H. GIORGI.

Etude de Me Hubert Giorgi

Avoué près le Tribunal Civil de Corté

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal Civil de Corte, le 31 Juillet 1946 enregistré et signifié.

Entre : Monsieur Battini Jacques, Cajoral Maitre ouvrier au Dépôt des Isolés des Troupes Coloniales à Marseille, demeurant et domicilié à Marseille.

Et : Madame Rocchi Madeleine épouse Battini Ménagère, domiciliée de droit à Marseille mais demeurant en fait à Castellare de Mercurio.

Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux Battini à la requête et au profit du mari.

Pour extrait : H. GIORGI.

AGENT A BASTIA :
RADIO - MEDITERRANEE
Jacques ABBATUCCI
Cour Favale
REPARATIONS
TOUTES MARQUES

Paris Ciné

DU 30 AVRIL AU 6 MAI

BOOM TOWN

et pour 5 jours seulement avec

Clark GABLE, Spencer TRACY
Claudette COLBERT, Hedy LAMARR

En Première Partie :
DOCUMENTAIRE - PATHE-JOURNAL

ATTENTION ! Par suite du 1er Mai et du Gala de la MADELON, le film sera projeté uniquement : Mercredi soirée ; Samedi et Dimanche Matinées et soirées, Lundi et Mardi soirée.

LOCATION : tous les jours de 10 à 12 heures et de 16 à 18 heures.

MATINEES : jeudi à 15 heures ; Samedi à 16 heures ; Dimanche à 14 heures. TOUS les Soirs à 21 heures, et à 18 h. 30.

Nouvelles diverses

PARIS. — Le Président de la République est attendu cet après-midi à Paris.

PARIS. — Le Conseil de Sécurité doit se réunir aujourd'hui à Lake Success. La demande d'admission de la Hongrie au Conseil de Sécurité figure à l'ordre du jour.

PARIS. — Un conseil restreint présidé par M. Ramadier s'est réuni hier. Il a été exclusivement consacré à un exposé technique de M. Rastel haut commissaire à la distribution sur les problèmes du ravitaillement.

PARIS. — Au Mexique un autocar est tombé dans un ravin : 36 personnes ont été tuées et 12 blessées.

PARIS. — Poursuivant leur tournée d'inspection en Indochine MM. Coste-Floret, ministre de la guerre et Jacquinot ministre de la marine ont quitté Haïphong pour se rendre à Hanoï.

PARIS. — A l'occasion du 103me anniversaire d'Anatole France, une manifestation s'est déroulée au Théâtre Sarah Bernard.

PARIS. — La Grande-Bretagne a publié sous forme de livre Blanc, le texte d'un accord franco-britannique aux termes duquel la France achètera à la Grande-Bretagne pour 15 millions de livres sterling payables en or.

COMPTOIR VERRES ET GLACES
Route du Cap — BASTIA
Tél. 620 — Tél. 620
Dépositaire agréé des Manufactures SAINT-GOBAIN et BOUSSOIS
VERRES A VITRES
Verre martelé et imprimé
GLACES, VITRAGES ET MEUBLES
Triplex et Sécurit p. Autos
BIMBELOTERIE, MASTIC
Toiles et Briques en verre
Livraison par camion aux négociants de l'intérieur.

60.000 francs de revenu annuel
AVEC 5 RUCHES
en utilisant la nouvelle Ruche
Divisible NEMORIN
Rens. RENUY, villa « Irène »
Route de l'Usine à Gaz - BASTIA

Sur le marché de Bastia

Dans un article paru dans le **Patriote** du 24 avril sous la rubrique « **Quand chacun y met du sien** » un rédacteur anonyme vante périodiquement les exploits de l'adjoint aux vivres de l'Hôtel de Ville. Il prétend que la réglementation à l'Exportation donne de bons résultats quant à l'approvisionnement du marché et aux prix y pratiqués. **Cit cite à titre d'exemple la sanction infligée à un producteur de légumes frais pris en flagrant délit de mensonge.**

Or tout le monde sait que le contrôle des producteurs est essentiellement fantaisiste. Les licences d'exportation sont délivrées par le Sous-Préfet sur attestation du maire et ce dernier se base sur le contrôle exercé au marché par certains fonctionnaires. Nous voudrions savoir comment s'est exercé le contrôle des contingents **d'oranges**, par exemple. Nul n'ignore que certains ont exporté ce qu'ils ont voulu, que les contingents venus sur le marché étaient dérisoires par rapport aux contingents exportés et surtout d'une qualité très inférieure. Pour les artichauts, même système. **A la base, une erreur.** Il fallait déterminer le contingent ou le volume nécessaire pour l'approvisionnement normal du marché en prorata des arrivages pour tous les producteurs. Puis, autoriser au delà l'exportation. Or, existe-t-il un organisme de contrôle, un marché de gros vraiment organisé, ou une coopérative de production ?? **Absolument** pas. Nous ne voyons pas dans ces conditions, comment on a pu **corroborer les exportations et les arrivages sur le marché**, par producteur ?... **Peut-on d'ailleurs nous fournir cet état comparatif ?** On se paie de mots. D'ailleurs, l'exemple cité le prouve. **Le producteur soi-disant pris en flagrant délit est de ceux qui ont le plus fourni le marché en légumes** et le voilà puni alors que **tant d'autres**.... Quant aux prix, ils sont essentiellement variables : on les a vu baisser ou monter d'un jour à l'autre ce qui n'était jamais arrivé. Entre parenthèses, le poisson à 50 francs le kilo comme l'a prétendu le **Patriote** il y a quelque temps nous n'en avons pas encore vu ni senti... Alors pourquoi leurrer la population !! On ne connaît que trop certaines méthodes de propagande Mais elles ont fait leur temps !!

AVIS

Le Conseil d'administration du Sporting Club Bastiais tient à informer les sportifs insulaires qu'il est complètement étranger à la rédaction de la mise au point parue dans le « Petit Bastiais » du 27 courant et signée Constant Gilbert. Il en laisse à ce dernier l'entière responsabilité.

Le Conseil d'Administration du Sporting.

Foyers d'infection

On nous signale que les cabinets de la Rue Ste-Elisabeth et de la Poste, sont inabordables : les canalisations étant bouchées, l'eau se répand un peu partout et avec elle toutes sortes de matières et d'odeurs : ce qui constitue de véritables foyers d'infection.

Etude de Me A. Totri

Avoué près le Tribunal Civil DE BASTIA
9, Boulevard du Palais, 9

D'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal civil de première instance de Bastia le seize janvier mil neuf cent quarante sept, enregistré et signifié.

Entre Madame TRAMONI Marie Bettina, domiciliée de droit à Bastia résidant en fait à Sartène,

Et Monsieur BOBIS Henri Jean, Secrétaire comptable, demeurant et domicilié à Bastia.

Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux BOBIS-TRAMONI aux profits de la femme aux torts exclusifs du mari.

Pour extrait : A. TOTTI.
(Assistance judiciaire décision du 29 mai 1943).

FOIRE CANTONALE
DU FIUMORBO
A TRAVO
les 12 et 13 Mai 1947

Courses de chevaux, prix :	15.000
Courses de bicyclettes, prix	5.000
Prix d'élevage :	10.000

CHRONIQUE LOCALE

MEMENTO

MERCREDI 30 Avril : St Maxime.

BULLETIN METEOROLOGIQUE
MARDI 29 AVRIL
Température : + 20.
Baromètre : 772.
Beau temps.

ETAT CIVIL DU 29 AVRIL 1947

NAISSANCES : Joubert Antoine ; Mazotti Paul Jean Joseph.

DECES : Néant.

MARIAGES : Paoli René Marius, commerçant et Tho Anne Françoise, S. P.

Colloutt Gaston Célestin, sergent major et Luciani Anne Marie Gilberte Blanche, S. P.

Fabiani Oreste Noël Gino, employé aux Assurances Sociales et Angelini Catherine Assomption, S. P.

Cordoliani Antoine Armand, exportateur et Castellani Anna Romaine, S. P.

MOUVEMENT DU PORT
DU 27 AU 30 AVRIL

A L'ARRIVEE : Le « Forfait » Cdt. Giamari de Port St. Louis du Rhône avec 325 tonnes de charbon.

Le « Marie-Annick » de Nice avec 125 tonnes de matériaux.

AU DEPART : Le « Fred Scamaroni » commandant Carli pour Marseille avec 256 passagers et 440 tonnes de marchandises.

Nouvelles Religieuses

PAROISSE N.D. DE LOURDES

Mercredi 30 Avril : Ouverture du Mois de Marie. Les exercices auront lieu tous les soirs à 17 heures.

Jeudi 1er Mai : 1er du Mois. A 17 heures, HEURE SAINTE.

Vendredi 2 Mai : 1er vendredi du Mois consacré au Sacré-Cœur à 7 heures Messe de Communion réparatrice.

EGLISE DU SACRE-COEUR

JEUDI 1er MAI : Journée annuelle (mariale et eucharistique) de la Congrégation des Dames. Messes de communion et allocution à 6 h. 30, suivie de l'exposition du St. Sacrement. ADORATION jusqu'à 17 h. A 17 h. Heure Sainte mariale.

VENDREDI 2 Mai : 1er vendredi du mois. Messe de communion réparatrice à 6 h. 30, suivi de la Consécration au Sacré-Cœur et de la Bénédiction.

A 17 h. : réunion des Zélatrices.
A 18 h. 30 : réunion des Zélateurs.
A 20 h. 30 : Mois de Marie (il en sera ainsi tous les soirs du mois de mai).

CONFRERIE DE SAINTE-CROIX

La Fête du **Très Saint Crucifix des Miracles** se célèbrera solennellement dans cette Eglise SAMEDI 3 MAI.

La veille : Vêpres solennelles à 20 heures sous la présidence de M. le Chanoine

Le jour de la Fête : Première Messe à Cabri, curé-archiprêtre de Ste-Marie. 6 heures 30, suivie de la Communion générale ; Messes à 8, 9 et 10 heures ; Grand Messe à 11 heures ; Vêpres à 17 heures suivies de la Bénédiction du Très St-Sacrement et du Baisement de la Sainte Relique.

Les chants seront exécutés par la Chorale de la Confrérie sous la direction de Madame Graziani. Aux Orgues, Mlle Foretti.

— AVIS ET COMMUNICATIONS —

Ordre de priorité dans la reconstitution des biens sinistrés

La Délégation Départementale du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme en Corse communique :

L'attention des sinistrés du département est appelée sur les dispositions contenues dans l'arrêté préfectoral du 3 Avril 1947 reproduit ci-après :

ART. 1er. — Dans l'ordre à suivre en vue de la réparation des Dommages de guerre, les travaux ci-après désignés sont admis en première urgence :

1° — Les travaux conservatoires nécessaires pour assurer la mise hors d'eau de tous les bâtiments endommagés par acte de guerre, ou faits assimilés par la loi à un acte de guerre, quelle que soit la destination de ces bâtiments.

2° — Les travaux de remise en état définitive des immeubles d'habitation faiblement endommagés (pourcentage de destruction inférieur à 5 % ou montant des travaux inférieurs à 6.000 francs par pièce sinistrée).

3° — Les travaux de remise en état définitive des immeubles d'habitation non habités au 1er Janvier 1947 et moyennement endommagés (pourcentage de destruction inférieur à 25 % ou montant des travaux inférieur à 50.000 francs par pièce sinistrée).

4° — La reconstitution des entreprises industrielles, commerciales ou artisanales ayant déjà fait l'objet d'une décision d'agrément collective ou individuelle de la part du Ministère Technique auquel elles ressortissent.

5° — La reconstitution de l'immeuble destiné à loger les services de la Sous-Préfecture de CORTE.

6° — La reconstitution de l'immeuble RE à Bastia.

7° — La reconstitution de la Chambre de Commerce à Bastia.

8° — La reconstitution des hôtels.

9° — La reconstitution des biens mobiliers familiaux des personnes dont la demeure principale a été totalement détruite et auxquelles aucune allocation mobilière n'a été attribuée à ce jour.

10° — La reconstitution des installations strictement nécessaires aux médecins, chirurgiens et vétérinaires.

11° — La replantation ou le repeuplement des vignes, vergers et artichautières ainsi que la reconstitution des éléments du cheptel vif et mort destiné à permettre la remise en culture des terres.

12° — La reconstitution de l'outillage appartenant aux sinistrés d'entreprises.

ART. 2. — Les sinistrés dont les biens sont visés à l'article précédent sont tenus de se faire connaître le plus rapidement possible et s'ils ne l'ont déjà fait, de déposer leurs demandes d'indemnités, assorties de toutes les pièces justificatives utiles, avant le Premier Juillet 1947, auprès de la Délégation Départementale du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme à AJACCIO pour les sinistres survenus dans les arrondissements d'AJACCIO et de SARTENE, BASTIA pour les sinistres survenus dans les arrondissements de BASTIA, CORTE et CALVI.

ART. 3. — Sont également admis au bénéfice de l'ordre de priorité fixé par le présent arrêté :

a) — Les propriétaires d'immeubles d'habitation, pour les travaux de remise en état définitive qu'ils ont entrepris avant le 1er Janvier 1947 et pour lesquels, bien qu'ayant déposé leur dossier complet, ils n'ont encore reçu aucune indemnité.

b) — Les collectivités publiques, pour les travaux de réparation de bâtiments, à condition que ces travaux aient été effectivement entrepris avant le 1er Janvier 1947 et que leur montant soit inférieur à 500.000 francs par bâtiment.

LA PREFECTURE COMMUNIQUE :

Bons de chaussures usage-ville

1° — A partir du 1er Mai 1947, le ticket AP des cartes de textiles J et A modèles 1946, donne droit à un bon de chaussures usage-ville pendant le mois anniversaire des titulaires de ces cartes, au lieu et place des tickets C des cartes J, AH et AP modèle 1944.

2° — A partir de la même date, les femmes enceintes pourront percevoir à titre supplémentaire, un bon de chaussures usage-ville, contre prélèvement du ticket A de la carte de grossesse.

Les tickets AP et A susvisés, doivent être remontés par les mairies à la Préfecture. En échange la Préfecture fera parvenir les bons correspondants aux mairies.

AUBERGES DE LA JEUNESSE

L'auberge de Cervione est ouverte toute l'année à tous les Mouvements de jeunesse.

Retenir ses places à l'avance. Ecrire à M. Bordes et joindre un timbre pour la réponse.

OFFICIERS DE RESERVE DU SERVICE D'ETAT-MAJOR

Faites-vous connaître au Commandement de la Subdivision de votre résidence et au Président de l'Association d'Officiers de Réserve à laquelle vous appartenez.

L'instruction reprendra au cours de l'hiver 1947-1948. Il faut l'organiser. Aidez-nous à le faire.

De plus, un certain nombre d'Officiers de réserve choisis seront fournis au cours de la même période en vue de leur admission dans le service d'Etat-Major :

Les volontaires trouveront auprès des Subdivisions et de leurs Associations tous renseignements utiles à ce sujet.

ASSOCIATION DES FILS DE TUES TOMBOLA

Le tirage sera effectué le Dimanche 4 Mai.

Les numéros gagnants seront publiés par voie de presse.

L'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES DOUANES communique :
AVIS AUX FUMEURS

La composition de l'approvisionnement de l'Entrepôt de Tabacs du monopole à Bastia, telle qu'elle est fixée par le Service de l'Exploitation Industrielle des Tabacs oblige l'Entrepreneur à faire entrer dans la ration mensuelle un paquet de cigarettes caporal doux.

Cette disposition s'appliquera pour le mois de Mai, aux fumeurs masculins, le mois suivant aux fumeuses seulement, et ainsi de suite alternativement.

Il est précisé que les consommateurs ne sont pas obligés d'acheter ce paquet, mais ne pourront pas exiger son remplacement par une autre variété, et en cas de refus d'achat, leur ration sera diminuée d'un lot.

Par contre les débitants sont dans l'obligation de tenir à leur disposition la ration complète et les clients, qui, désireraient de la percevoir intégralement, ne pourraient obtenir de cigarettes démonténiaires chez le débitant auprès duquel ils sont inscrits sont priés d'en informer la DIRECTION DES DOUANES, 10, rue Napoléon à BASTIA.

AVIS. — A l'occasion du 1er Mai les salons de coiffure Dames et Messieurs seront fermés toute la journée de jeudi.

Le Secrétaire : A. DELRE.

ALLO ! — o — ALLO !
Le Restaurant « CHEZ FRANÇOIS »
Rue Clémenceau à Calvi
VOUS ATTEND
Dans un cadre charmant, face à la mer, vous y dégusterez la cuisine la plus perfectionnée et les plats dont vous êtes friands, entr'autres :
BOUILLABAISSE
LANGOUSTES
POISSONS etc. etc.
Et ce qui ne gâte rien, un accueil vraiment sympathique avec des prix à la hauteur de vos moyens.
Une seule adresse :
Chez FRANÇOIS à Calvi

Régent-Cinéma
DU 24 AU 30 AVRIL
James CAGNEY et Georges RAFF dans :
A chaque aube je meurs
DOCUMENTAIRE
ACTUALITES FRANÇAISES
SEANCES tous les jours à 21 heures. EN MATINEES : le jeudi à 15 heures le Samedi à 16 heures et le Dimanche à 14 et 16 h. 30.
LOCATION BALCON : pour les soirées de 17 h. 30 à 19 h., pour les matinées de 10 h. à 11 heures.

A VENDRE
1.) — Bar-Comptoir. Installation moderne, bien situé ;
2.) — 2 grandes propriétés de rapport, sur route nationale ;
3.) — Divers appartements, Villas et Fonds de Magasins ;
4.) — Très bonne affaire. Alimentation générale.
S'adresser Agence VICTORIA
7, Route du Cap — BASTIA
de 9 heures à Midi et de 2 heures à 6 heures. Téléphone : 83.

BEAUTE DE LA CHEVELURE
Coiffeur Jacques
26, Rue Napoléon, 26 — Tél. 408
PERMANENTE DE LUXE
Nouvelle méthode demie chaud
TEINTURES SPECIALES A L'HUILE
Mise en plie - Coiffures mode
Garantie intégrale contre tout erbage, dessèchement ou altération des cheveux
27me ANNEE D'EXPERIENCE

RADIO - MEDITERRANEE
J. ABBATUCCI
Cours Favale — BASTIA
Exposition des Postes Malony
Petits Postes Portatifs
Tourne disques
Postes tourne disques combinés
Mallettes Ampli pour salles de danses
REPARATIONS
TOUTES MARQUES

PETITES ANNONCES

VERRES TRIPLEX pour automobiles Pose immédiate. COMPTOIR CORSE DE VERRES ET GLACES — Toga - BASTIA

A CEDER DE SUITE Commerce de Location et vente de Bicyclettes avec atelier de réparations et de mécanique automobile pouvant remiser trois voitures. Petit très intéressant. S'adresser au Journal.

1 Année — No 122 PRIX 2 frs. 85 Vendredi 2 & Samedi 3 Mai 1947

000099

Le Petit Bastiais

ADMINISTRATION ET REDACTION
8, Bd Paoli .. BASTIA
Adresse Télégr. : BASTIAIS-BASTIA
Tél. N. 3 - Ch. P. 152 - R. C. 2632

Quotidien Républicain d'Information et de Libération Nationale
Rédacteur en chef : Martin BIANCONI

TARIF DES ABONNEMENTS APRES REDUCTION BLUM

3 mois :	171 fr.
6 mois :	300 fr.
1 an :	570 fr.

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE
Complet

A PROPOS DE LA NOUVELLE TAXATION DE LA VIANDE DE CHEVRE

VERS LE DIRIGISME OBJECTIF EN CORSE ?

Le Petit Bastiais a reproduit en son temps la nouvelle taxation de la viande de chèvre.

Dans une lettre en date du 25 Avril et adressée à notre Directeur, M. le Préfet Papon a bien voulu indiquer que mon article du 15 Mars est à l'origine de cette décision : il s'y exprime en ces termes :

« A la suite de l'article paru dans le numéro du 15 Mars du « Petit Bastiais » et intitulé « INCOHERENCE DIRIGISTE » « La Viande de chèvre taxée à un prix plus élevé que la viande de bœuf », et reconnaissant le bien fondé de l'argumentation développée, j'ai signé un arrêté fixant à 130 frs le prix du gigot et côtelettes 1re qualité, 150 frs le prix de la poitrine et du collet, et 100 frs le prix de la fressure, au lieu de 215 frs le kg.

« Je vous suggère — si ce n'est déjà fait par vos soins — d'informer vos lecteurs des dispositions prises par l'autorité préfectorale.

« J'ajoute que le rôle critique ainsi compris de la presse ne peut que concourir à la cohérence dirigiste. »

J'ai obéi, en publiant ce document, moins à un sentiment d'amour-propre satisfait qu'au désir de montrer aux lecteurs du « Petit Bastiais » le souci d'objectivité qui anime l'action préfectorale.

Il y a lieu d'en remercier M. le Préfet Papon et de le féliciter de tenir compte des réalités dans l'application de mesures d'ordre général en matière de taxation : je lui sais gré personnellement de l'attention qu'il veut bien prêter, à mes suggestions de caractère économique : je puis l'assurer qu'elles ne sont et ne seront inspirées que par les incidences de la situation insulaire.

En ce journal on ne songe d'ailleurs pas à faire de la démagogie électorale à l'occasion ou au détriment des intérêts matériels du département.

Qu'il s'agisse des problèmes de l'huile, du vin, par exemple, je me suis préoccupé, non pas des réactions, des conséquences politiques, mais des répercussions que provoqueraient sur les productions oléicole viti-vinicole, soit l'arrêté d'interdiction d'exportation de l'huile, soit la fixation arbitraire, fantaisiste des prix du vin de consommation courante.

Je saisis l'occasion pour rectifier une erreur que m'a signalée notre Directeur à son retour d'Ajaccio et qui a trait aux attributions du Ravitaillement général : ce dernier, contrairement à mes assertions, n'a plus la charge de collecter les produits insulaires : ce soin est dévolu à des entreprises privées ; il serait souhaitable à ce sujet de voir encourager les échanges interrégionaux par l'intermédiaire de commerçants, de producteurs autorisés ; on ferait revivre ainsi le système du troc pratiqué de tous temps en Corse ; le contrôle du Ravitaillement Général, chargé de pourvoir en matières grasses, vins, fromages aux besoins des consommateurs de toutes les régions, par l'octroi de licences, de bons d'achat, à des collecteurs spécialisés, patentés.

Quel que soit cependant le mode de ramassage, il convient d'accorder à la production agricole une marge bénéficiaire proportionnelle à ses charges de plus en plus accablantes, que viennent aggraver les intempéries atmosphériques : l'augmentation très justifiée des salaires, l'entretien onéreux des vignes, du gros et petit bétail commandent une hausse raisonnable, appropriée du prix des produits agricoles.

D'autre part, quand les besoins locaux sont satisfaits, il est juste et même nécessaire d'exporter les « surplus ».

La Corse, grande importatrice, a le devoir à son tour — et ce, même dans son intérêt — de contribuer dans la mesure de ses moyens au ravitaillement de la collectivité française continentale.

Je suis convaincu que notre nouveau préfet, qui est en train d'étudier de près les possibilités insulaires de production et d'échange, ne tardera pas à mettre sur pied une organisation de collecte et de répartition en harmonie avec les nécessités départementale et nationale ainsi qu'avec le niveau actuel du coût de la vie. — A. B.

RASSEMBLEMENT REPUBLICAIN

Quand la C.G.T. n'est plus la C.G.T.

Les premiers signes d'un juste retour des choses... sont enfin apparus, hier, au cours de la manifestation Cégétiste du 1er Mai. Qu'y a-t-il de plus grand, de plus beau qu'un 1er Mai populaire où s'exprime la solidarité ouvrière sur le plan du travail ? Mais que dire, par contre, d'un 1er Mai hypocritement camouflé en manifestation politique, détourné de son sens et de son but, mis au service d'une idéologie ou plus simplement d'un parti.

Ce fut le cas de la manifestation d'hier. Les revendications d'ordre syndical ou professionnel n'étaient que prétextes. Les objectifs d'ordre politique passèrent au 1er plan. Les discours prononcés, comme les pancartes promenées au long du cortège, témoignaient surtout du souci que les Chefs Communistes avaient de flétrir de Gaulle, notre politique en Indochine et par voie de conséquence notre politique coloniale dans son ensemble, de représenter nos alliés américains comme de maudits et cruels réactionnaires, affameurs de notre peuple.

Comment veut-on que les Cégétistes non-communistes aient le désir de s'associer à de telles manifestations ? Comment se prêteraient-ils, sans déchoir, à cette mise en scène organisée au profit d'un parti politique avant tout, soucieux de sa propagande ?

Dira-t-on que la CGT a le droit d'exprimer une tendance politique qu'elle a le devoir même d'affirmer son attachement à la démocratie. Sans aucun doute, la CGT, dans les limites de son mandat, marque une tendance politique générale qui peut se résumer en une formule lapidaire : le Travail dans la liberté.

On peut même admettre et on doit admettre que, dans une conjoncture particulièrement grave, la CGT soit appelée à intervenir sur le plan politique — toujours dans les limites de son mandat — **Mais rien n'autorise la C.G.T. à prendre parti, à suivre telle ou telle politique, à devenir partisane** en telle ou telle circonstance comme elle le fait quand elle prend à son compte les slogans de tel parti et contre de Gaulle et contre Truman et contre la France en Indochine... De telles attitudes heurtent les sentiments de beaucoup de français, membres ou non de la CGT et divisent les travailleurs au lieu de les unir. **Aussi doit-on féliciter les responsables des syndicats locaux qui ont refusé hier 1er Mai de confondre CGT et partis politiques** Ils ont manifesté leur sentiment par une abstention pleine de dignité. **Ils ont rappelé** à ceux qui voulaient la volonté populaire au nom de laquelle ils parlent, qu'un vote avait été acquis sur ce point à l'Union Locale. Et l'orateur Marseillais vieux chevronné du Parti Communiste, eut beau s'en plaindre. Il a compris mieux que personne que l'heure des chasses avait pris fin à Bastia et sans doute ailleurs. **Il a compris, ce serviteur zélé et passif du « Parti », que l'Evangile au nom duquel on n'est pas un Résistant, si on n'est pas Communiste, au nom duquel on n'est Républicain que si on est communiste, avait fait son temps.** Qu'il rentre en lui-même, ce militant du Grand Parti et **qu'il se demande enfin loyalement qui est responsable de la désagrégation du Front National et des Résistants en général, qui est responsable des divisions qui déchirent la République, sinon ce Grand Parti lui-même qui voulut faire l'union à son compte, tirer profit de la division et tromper tout le monde !** sinon ce « Grand Parti » qui a pour livre de chevet le « Prince » de Machiavel.

Juste retour des choses, disions-nous, car toute faute se paie en politique. Par delà les erreurs, le mensonge, malgré les défaillances des uns, la sottise la naïveté des autres, la vérité se fait jour et la Liberté, vierge pure des démocraties, retrouve son vrai visage. — **L. D.**

Politique Française en Indochine

Discussion d'interpellations

Journal Officiel du 14 Mars 1947

(Suite)

Les jeux de la politique l'expliquent, mais ne la justifient pas, et il est du devoir de tous Français, soucieux de la sécurité d'un pays qui a connu trois invasions en un siècle, de réclamer que cette question vitale soit traitée avec sérieux et continuité.

Tout retard ajoute au désordre et recule le moment où nos forces armées seront enfin, mises en état d'assurer leur rénovation dans un sens vraiment moderne.

Il est indispensable de se demander pour quel motif le Gouvernement a pu s'arrêter à cette construction extravagante, contraire aux leçons évidentes de l'expérience et aux exigences du bon sens.

Chacun sait, en effet, que le prétendu ministère de la défense nationale n'a été finalement créé que pour satisfaire à une soudaine prétention du parti communiste.

Par faiblesse, le Gouvernement s'est incliné devant cette prétention, mais, par un dernier sursaut de sagesse, en s'inclinant, il s'est efforcé d'enlever à son geste le maximum de réalité, c'est-à-dire de nocivité.

De toute manière, c'est la défense nationale qui en souffre. C'est d'ailleurs une singulière naïveté que de s'imaginer qu'un ministre communiste — et c'est un hommage que je lui rends — placé à la tête de la défense nationale, se contentera du rôle de figurant, qu'on se flattait de lui faire jouer.

Ses attributions paraissent minces à première lecture, puisqu'il n'est chargé que des études relatives aux problèmes communs aux trois armes et aux textes concernant l'organisation de la défense nationale et qu'il ne gère que les services communs aux trois armées.

Mais, dans la réalité, ses attributions sont considérables. En tant que chargé des études...

M. JACQUES DUCLOS. Il faut s'entendre. Vous êtes en train de vous contredire, monsieur Pierre André. Ce n'est pas sérieux.

M. PIERRE ANDRE... c'est lui qui élabore notre futur système militaire et il peut avoir une influence décisive sur le choix des solutions qui seront présentées au Parlement.

M. JACQUES DUCLOS. Vous direz blanc puis noir.

M. PIERRE ANDRE. En tout que gérant des services communs aux trois armées, il peut jouer le rôle d'un véritable arbitre, pour peu que ses services comprennent les intendants et les services de santé et du logement fusionnés des trois armées.

Je crois savoir que tel est le but poursuivi par l'actuel ministre de la défense nationale. Si ce but peut se justifier par des raisons d'économie, il n'en est pas moins certain que si on lui donnait satisfaction, cela reviendrait à remettre entre les mains du ministre de la défense nationale la responsabilité de l'entretien des trois armées, laquelle incombe cependant à chacun des ministres de ces armées.

Enfin et surtout, le fait que tous les décrets pris après avis du comité de défense nationale sont contresignés par tous les ministres, y compris celui de la défense nationale, donne à chacun de ces ministres, et notamment à M. Billoux, la possibilité de s'opposer à toute mesure qui ne lui donnerait pas satisfaction ou même, s'il le désire, de faire la grève sur le tas s'il n'obtenait pas, par ailleurs, telle attribution capable de le satisfaire.

(A suivre).

LE MINISTERE RAMADIER posera devant la Chambre la question de confiance

PARIS. — Le Conseil des Ministres s'est réuni à 21 heures au Palais de l'Elysée sous la présidence de M. Vincent Auriol, rentré le jour-même à 12 h. 40 de son voyage en Afrique Occidentale Française.

Au cours de cette séance qui s'est terminée à 23 h. 45 les ministres ont examiné la situation créée par la grève des ouvriers des usines Renault, et de façon générale les revendications des ouvriers métallurgistes de la région parisienne.

Les communistes ont souligné que la politique de baisse des prix entreprise par le gouvernement depuis le mois de janvier n'avait pas donné les résultats escomptés et que par conséquent les revendications présentées par les ouvriers n'étaient pas irrecevables.

De leur côté, les ministres MRP, Socialistes et du Rassemblement des Gauches ont estimé qu'une nouvelle augmentation des salaires entraînerait une hausse des prix, préjudiciable à nos exportations.

A la suite de ces controverses le Conseil a décidé que M. Ramadier investi de la confiance de l'Assemblée le 25 janvier dernier exposerait son programme au Parlement.

Le Conseil a en outre autorisé M. Ramadier à poser à ce sujet à l'Assemblée la question de confiance.

Selon la nouvelle constitution, un jour franc doit s'écouler entre la demande et le vote qui n'interviendra donc que dans la journée de demain.

UNE DECLARATION de M. BOURDAN

A l'issue du Conseil, M. Pierre Bourdan a déclaré : « Si le gouvernement avait voulu démissionner il aurait pu le faire. Le fait qu'il se présente devant la Chambre et demande sa confiance, prouve que sauf événement imprévu il est décidé à continuer sa carrière. »

Cette déclaration a été interprétée par l'Agence France Presse comme impliquant le cas échéant un remaniement ministériel.

CONSEIL DE CABINET

Après le Conseil des Ministres, M. Paul Ramadier a réuni un Conseil restreint auquel n'assistaient pas les ministres communistes.

Cette séance a été consacrée à la préparation technique du déroulement des débats à la Chambre.

Les dockers londoniens reprennent le travail

PARIS. — Les dockers de Londres et de Glascow ont décidé de reprendre le travail ce matin.

A MADAGASCAR

Moramanga est à nouveau attaquée

PARIS. — Une dépêche de Tananarive informe que Moramanga a subit une nouvelle attaque des rebelles qui ont réussi à ouvrir la prison et à libérer 150 détenus. Ils ont en outre emmené avec eux 100 indigènes pro-français.

La célébration du 1er Mai dans le monde

PARIS. — La Fête du Travail a donné lieu dans toute l'Europe à de nombreuses manifestations syndicales et sportives.

A Paris le traditionnel cortège ayant à sa tête M. Frachon et les leaders communistes et socialistes s'est rendu de la place de la République à la place de la Concorde où divers orateurs ont pris la parole : MM. Frachon Henaf, Thorez et Meyer.

A Berlin le défilé des manifestants a duré plusieurs heures.

A Moscou, les manifestations se sont terminées par le défilé de 30.000 gymnastes.

A Varsovie plus de 200.000 personnes ont défilé dans les principales rues de la capitale polonaise et fait caractéristique ne portaient aucune banderolle ni plaque revendicative.

Vers la fin de la grève des téléphonistes aux U.S.A

PARIS. — La grève des téléphonistes évolue à New-York vers une situation quelque peu confuse, certains signes d'indiscipline se manifestant dans quelques syndicats qui auraient décidé de reprendre le travail si une augmentation de 5 dollars par semaine leur était accordée.

Des pourparlers sont en cours en vue de la fusion des deux organisations syndicales américaines

PARIS. — Les deux organisations syndicales américaines l'AFL et le CIO longtemps rivales ont ouvert une conférence où sont actuellement à l'étude les possibilités de fusion en une seule organisation.

Un guérisseur extraordinaire

PARIS. — La foule se pressait hier à la grande mosquée du Caire pour s'approcher d'un miraculeux guérisseur. Ce jeune homme, Hawar qui est âgé de 23 ans et complètement illettré ne fait que passer au Caire, d'où il part pour la Californie sur la demande d'une riche compatriote dont la fille est paralysée.

Hawar aurait à son actif de nombreuses guérisons.

Prochain lancement d'un sous-marin français « l'Astrée »

Lancé aux chantiers de Dubigeon à Nantes le 4 mai 1946, le premier sous-marin français construit depuis 1940 : « l'Astrée » fera ses premiers essais dans quelques semaines.

Le submersible traverse le port de Nantes et entre dans un dock pour y recevoir ses gouvernails et ses hélices.

PROBLEME DU JOUR

Pour sauver le Cinéma Français

Le monde cinématographique se trouve en ce moment dans un état d'effervescence extrême. C'est assez compréhensible étant donné que les différentes branches de l'industrie en sont arrivées à la dernière limite de leurs possibilités d'attente et de patience. Il faut sauver le Cinéma français. Tout le monde est d'accord là-dessus, mais on enregistre des divergences d'opinions assez graves lorsqu'il s'agit de trouver les remèdes, ou tout au moins d'ordonner leur ordre de priorité ou de préséance. D'autre part, les mesures à prendre ne concernent pas tous les domaines du cinéma et telle mesure qui droit favoriser la production nationale n'intéresse que fort médiocrement l'exploitation des salles. Pourtant apparaît comme un fait absolument clair que les taxes sont l'ennemi le plus redoutable du Cinéma français en général. Le nouveau décret gouvernemental, qui ramène de 12 % à 3,5 % la taxe à la production pour les entreprises dont les recettes ne dépassent pas 30.000 francs par semaine, apporte déjà une solution partielle au problème, mais c'est nettement insuffisant. Rien de définitif n'est encore intervenu dans ce domaine et on peut dire que la corporation cinématographique en entier vit ces jours-ci dans l'expectative. Le ministre des Finances a bien voulu promettre d'étudier la question des primes à la production nationale qui devrait intervenir, sous une forme ou une autre, pour aider la production française. On dit même qu'une commission interministérielle va se réunir ces jours-ci pour étudier cet important problème qui nécessite une grande prudence

Le cabinet italien sera-t-il remanié ?

PARIS. — Hier à Rome M. de Nicola a reçu M. de Gasperi et le comte Sforza ministre des Affaires étrangères.

Ces entretiens sont rapprochés des bruits qui circulent dans la capitale italienne sur l'éventualité d'un remaniement ministériel du cabinet italien.

... entre la Croix de Guerre et ... de Chevalier de ... et la République.

(Suite en 2me Page)

« L'Allemagne — disait M. Bonte — n'avait pas été mise dans l'obligation

Cette machine sera affectée à la ligne Paris-Marseille.

mise des peuples coloniaux.

(à suivre)